La ligue Occitanie FFHM

présente

L'Haltérophile Moderne

1968

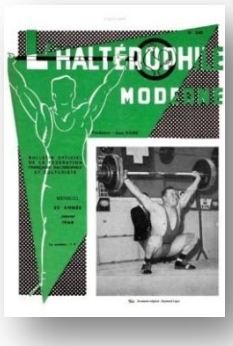
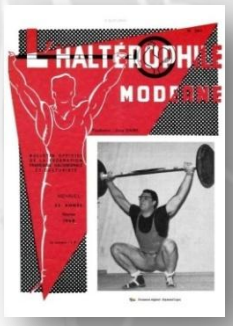
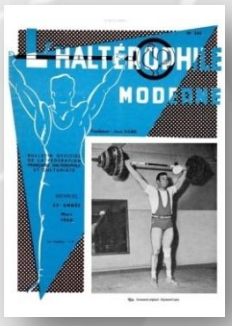
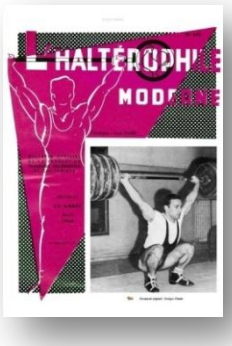
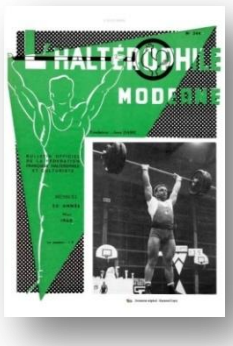
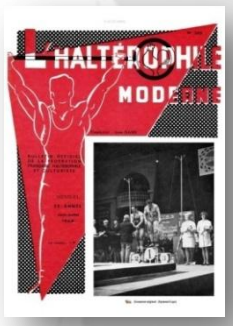
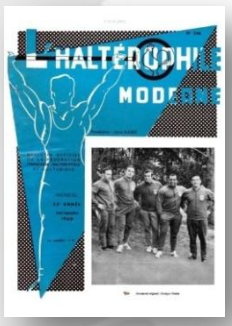
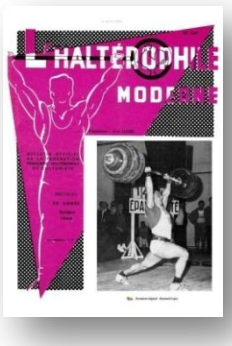
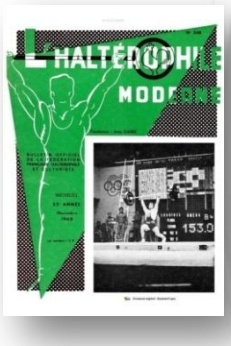
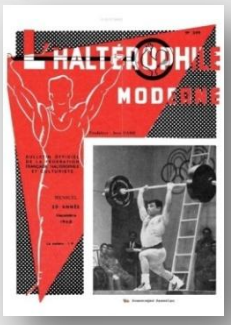
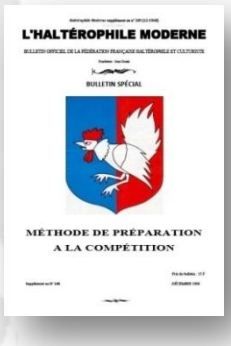
L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN SPÉCIAL

MÉTHODE DE PRÉPARATION
A LA COMPÉTITION

Sommaire H.M. 1968

Haltérophile Moderne n° 240 (01-1968)
- Prix Fédéral d'Automne - Critérium National - Finales - Compte-rendus
- Résultats techniques Finale du Prix Fédéral d'automne Juniors
- Résultats techniques Finale du Prix Fédéral d'automne Seniors
- Résultats techniques Finale du Critérium National Juniors
- Résultats techniques Finale du Critérium National Seniors

Haltérophile Moderne n° 241 (02-1968)
- Grand Palmarès 1967-1968
- Classement général du Prix Inter-Zones 2e Série
- Article (Georges Lambert) « Le Prix Inter-Zones de 2e série zone nord - Compte-rendu et Résultats »
- Meilleures performances Françaises 1967
- Résultats techniques Finale du Prix Inter-Zones 2e série Juniors zone sud
- Résultats techniques Finale du Prix Inter-Zones 2e série Seniors zone sud
- Article (Georges Lambert) « Records et Table de cotation »
- Article (William Fourreau) « Deux destins (presque) parallèles : Le lanceur lourd et l'haltérophile »

Haltérophile Moderne n° 242 (03-1968)
- Nouveaux Records de France
- Nouveaux Records de France
- Article (Roger Gerber) « Finale du Prix Inter-Zones de 2e Série Zone Sud - Compte-rendu »
- Résultats de la Finale de la Coupe de France des Clubs 1968
- Article (Georges Lambert) « Progression de l'Haltérophilie Française »
- Classement National du Super Palmarès
- Article (Georges Lambert) « Finale Coupe de France des Clubs 1968 - Compte-rendu »
- Article (Georges Lambert) « De l'ordre de succession de l'enseignement des mouvements olympiques dans les groupes de Juniors »
- Article (Jean Bonhoure) « Épreuve de sélection à Loos - Compte-rendu »
- Classement National du Critérium National Athlétique
- Article (Raymond Tournier) « Tournoi de Poids Moyens... et soirée de records »

Haltérophile Moderne n° 243 (04-1968)
- Article (Aimé Terme) « Match Grande-Bretagne-France - Compte-rendu et Résultats »
- Classement du Challenge National des Clubs Culturistes

Haltérophile Moderne n° 244 (05-1968)
- Nouveaux Records de France
- Classement Général du Prix Fédéral de Printemps
- Classement Général du Championnat de France
- Article (Georges Lambert) « Première épreuve de Sélection Olympique »
- Article (Claude Favrou) « Marc Lechertier, héros de la Finale du Challenge National Culturiste des Clubs »
- État de la progression des Records de France Culturistes depuis novembre 1965
- Article (Georges Lambert) « Le mécanisme du "tirage" »
- Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral de printemps 1968
- Liste des 10 meilleures performances mondiales en 1967

Haltérophile Moderne n° 245 (06-07-1968)
- Nouveaux Records de France
- Nouveaux Records de France
- Nouveaux Records de France
- Article (Georges Lambert) « Championnat d'Europe 1968 à Leningrad - Compte-rendu »
- Résultats du Championnat d'Europe 1968 d'Haltérophilie
- Article (Claude Favrou) « Le Match France-Grande-Bretagne de Force Athlétique - Compte-rendu et Résultats »
- Les vainqueurs du Championnat de France Juniors 1968
- Article (Lucien Guillier) « La Finale du Championnat de France Juniors 1968 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « La Finale du Championnat de France Seniors 1968 - Compte-rendu et Résultats »
- Résultats techniques du Match France-Grande-Bretagne B 1968
- Classement Général du Championnat de France Athlétique

Haltérophile Moderne n° 246 (08-09-1968)
- Nouveaux Records de France
- Classement général du Premier Pas Athlétique 1967-68
- Classement général du Prix d'Encouragement Culturiste 1967-68
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Athlétique 1968
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Culturiste 1968
- Article (Georges Lambert) « Le Match France-Allemagne "A" 1968 - Compte-rendu »
- Nouvelles Internationales « Nouveaux records du Monde »
- Classement général des Demi-finales du Championnat de France Athlétique

Haltérophile Moderne n° 247 (10-1968)
- Nouveaux Records de France
- Article (Lucien Guillier, Roger Gerber) « Finale de la Coupe de France des Comités - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Georges Lambert) « La musculation des jeunes »

Haltérophile Moderne n° 248 (11-1968)
- Nouveaux Records de France
- Article (Georges Lambert) « Jeux Olympiques : Mexico 1968 - Compte-rendu »
- Résultats techniques des épreuves Haltérophiles des Jeux de la XIXe Olympiade
- Classement National du Premier Pas d'Automne
- Classement National du Grand Palmarès

Haltérophile Moderne n° 249 (12-1968)
- Article (Georges Taillefer) « France-Italie 1968 "Espoirs" - Compte-rendu et Résultats »
- Classement National du Prix Régional d'Automne
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en flexion »
- Classement National du Prix Régional d'Automne (suite)
- Classement National du Prix Fédéral d'Automne
- Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral d'Automne

Haltérophile Moderne supplément au n° 249 (12-1968)
- Georges Lambert : « Le mécanisme du tirage »
- Georges Lambert : « Un système d'Entraînement Haltérophile »
- Le développé
- L'arraché
- L'épaulé-jeté
- La culture physique haltérophile
- Le plan d'entraînement

© RLPZ (2019)

N° 240

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

22e ANNÉE

Janvier
1968

Le numéro : 1 F

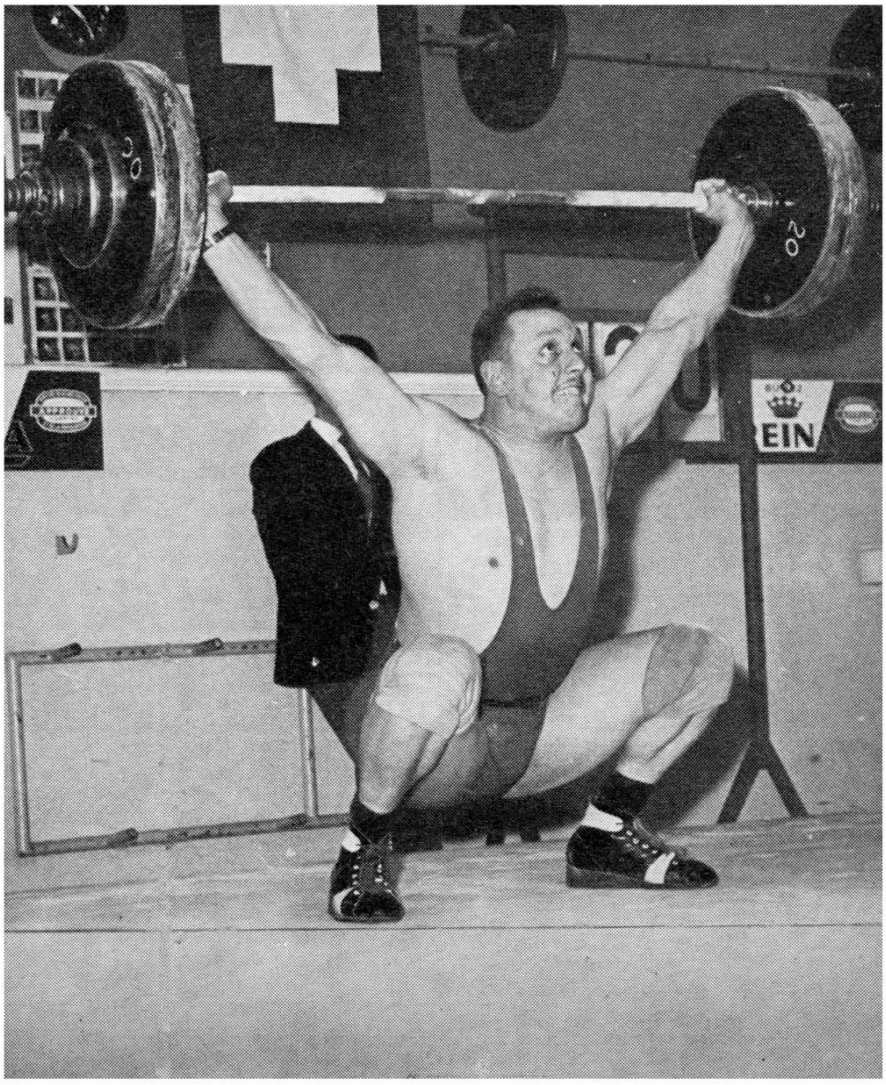

Document original : Raymond Lopez

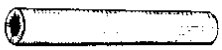

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 9 Décembre 1967 3

Le mot du Président 3

Règlement du Prix Fédéral de Printemps et du Championnat de France Haltérophile (Juniors et Seniors) 4

Règlement du Mini-Palmarès et du Maxi-Palmarès 4

Règlement du Challenge National des Clubs 5

Règlement des Brevets Culturistes 6

Le Prix Fédéral d'Automne et le Critérium National par G. LAMBERT, R. GERBER et C. TAILLEFER 6, 7, 10 et 11

Détail du Calendrier des Compétitions Fédérales (fin) ..... 3 et 9

Haltérophiles sous les drapeaux..... 8

Nos Joies, nos Peines..... 9

Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral d'Automne Juniors et Seniors 12

et de la Finale du Critérium National Juniors et Seniors..... 13

Nouvelles internationales..... 13

Ce que vous devez savoir 14

Dans nos Comités Régionaux..... 15

Résultats du Stage de Formation des Cadres à l'I.N.S. 15

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Un arraché de
Roger LÉVECQ,

2e du Critérium National,
catégorie Poids Lourds.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie *Officielle*

Le mot du Président

La fin de l'année 1967 a vu le départ en retraite de Mme Delvaux qui, depuis 1945, a assuré, souvent dans des conditions difficiles, le secrétariat administratif de notre Fédération.

Depuis Juin 1967, elle aurait voulu faire valoir ses droits à la retraite. Je lui ai demandé de continuer son service encore quelque temps, étant donné ma toute récente élection, à la fois au Comité de Direction et à la Présidence. Son attachement à notre Fédération lui a fait accepter d'emblée ma demande, contrairement à l'avis de son médecin qui lui ordonnait un repos immédiat. Je tiens à nouveau à l'en remercier bien sincèrement.

En tant que Président de Comité Régional, pendant huit ans, j'avais déjà pu apprécier la compétence et le dévouement de Mme Delvaux. En tant que Président National, pendant huit mois, je n'ai pu apprécier que davantage cette compétence et ce dévouement.

Je me fais l'interprète de l'ensemble de notre Fédération pour lui dire combien nous sommes tous conscients du bon et important travail qu'elle a accompli pour l'Haltérophilie Française, ... et pour lui exprimer tous nos sentiments de gratitude.

Nous lui souhaitons de jouir longtemps, en compagnie de M. Delvaux, d'une paisible retraite, bien méritée, sous le ciel bleu de la Côte d'Azur où elle a choisi de se retirer.

***

Par lettre du 26 Décembre 1967, du Ministère de la Jeunesse et des Sports, nous avons été avisés que M. Durry avait été nommé « Délégué du Ministre » auprès de notre Fédération.

Nous connaissons déjà M. Durry, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, qui a assisté à notre Journée d'Études du 9 Décembre 1967, à l'institut National des Sports, et nous avons apprécié l'intérêt qu'il porte à notre Sport.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Nous sommes persuadés que sa collaboration sera efficace et qu'il nous aidera à résoudre au mieux nos multiples problèmes

C. Bovi.

◆◆◆

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION du 9 Décembre 1967

Présents : MM. J. Asso, E. Bazire, R. Bernier, H. Clutier, J. Dame, R. Duverger, G. Firmin, L. Guillier, V. Leveler, A. Rousseaux, H. Viet.

Présidence de M. C. Bovi, Président de la F.F.H.C.

Assistaient à la réunion : M. Durry, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, chargé de remplir auprès de la Fédération les fonctions de délégué du Ministre. MM. Bertholet (Président du Comité du Dauphiné-Savoie), R. Tournier (Président de la Commission des Règlements), C. Taillefer (Directeur Technique National), G. Lambert (Entraîneur National).

Excusés : MM. L. Chaix (souffrant), M. Dumoulin, C. Favrou, E. Hervochon, G. Pichon, C. Uzan.

M. Bovi souhaite la bienvenue à M. Durry qui assiste pour la première fois à une réunion de notre Comité de Direction. M. Durry a déjà été présenté à tous les membres lors de la Journée d'Études qui a précédé notre présente réunion et à laquelle il a également assisté.

Le procès-verbal du Comité de Direction du 7 Octobre et celui de la réunion du Bureau du 27 Novembre sont adoptés à l'unanimité.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs suivants :

- ✓ N° 3 724 - Strasbourg-Étudiants-Club (Alsace).
- ✓ N° 3 725 - Club Sportif de la Patrotte à Metz (Lorraine).

L'Association Sportive Municipale de Villepreux ayant accepté de procéder aux modifications qui lui avaient été demandées et le Comité de 1'Île-de-France ayant donné avis favorable, son affiliation définitive est homologuée.

HOMOLOGATION DE RECORDS. Le Comité de Direction homologue comme record de France la performance ci-après :

Record Culturiste Junior

Poids Coq. - Flexion sur les jambes : 125 k, par Damato, le 5 Novembre 1967 à Béziers. Arbitre : M. Roger Marchal (ancien record : 124 k 500 par Buatois).

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Stage de Formation des Cadres. - Ce stage a eu lieu du 20 au 25 Novembre à l'I.N.S. ; le Directeur Technique National donne lecture de la liste des participants et de leurs résultats.

Il signale que tous les stagiaires sont reçus et en exprime sa satisfaction, la réglementation étant plus sévère que la précédente et les examinateurs ayant noté sans indulgence.

Contrôle médical. - Ainsi qu'il en avait été décidé au cours de la réunion du Bureau du 27 Novembre, la photocopie de l'attestation du cardiologue permettant la reprise de l'activité d'un athlète dont la licence avait été retirée après avis du médecin du Centre Préolympique de Font-Romeu a été envoyée au Docteur Dubois, Président de la Commission Médicale de la F.F.H.C.

Celui-ci ayant confirmé sa position, le Comité de Direction maintient donc sa précédente décision de ne pas délivrer de licence à cet athlète.

Épreuves fédérales et Classement des athlètes. - M. Tournier évoque la question des repêchages. Aucune disposition n'étant prévue à ce sujet dans les règlements, il estime qu'on ne devrait pas repêcher d'athlètes, lors des compétitions. M. Bovi et M. Taillefer donnent les raisons de ces repêchages. M. Tournier pense que, du fait que cette méthode a été pratiquée pour les premières épreuves de la saison, il est normal de continuer à l'appliquer, mais en se limitant aux athlètes ayant réalisé les minima imposés. Il préconise de prévoir ces repêchages pour les épreuves de fin de saison, le Comité de Direction est d'accord.

D'autre part, certains Comités ont envoyé à la F.F.H.C. les résultats de leurs éliminatoires régionales en appliquant strictement les règlements, c'est-à-dire en retenant seulement les athlètes de la série correspondant à la compétition ; d'autres, par contre, ont fait parvenir une liste complète de tous les participants. Afin d'établir un classement équitable, M. Bovi propose, ce qui est accepté, de demander aux Comités qui n'ont expédié que des résultats partiels de communiquer à la F.F.H.C. une liste complémentaire afin qu'un additif soit publié dans le Bulletin fédéral.

Frais de déplacement des athlètes corses. - M. Asso, Président du Comité de Côte d'Azur désirerait que les athlètes corses soient remboursés de leurs frais de bateau lorsqu'ils sont qualifiés pour participer à une épreuve fédérale en métropole, alors qu'ils ne le sont que du port de débarquement au lieu de la compétition.

Après un échange de vues, il est décidé que cette question serait soumise à la Commission des Finances pour être examinée.

Cotation du Mini et du Maxi-Palmarès. - Il est convenu que c'est à la Commission Sportive d'étudier le barème de cotation de ces compétitions.

Finales du Prix Fédéral et du Critérium National. - Sur la demande du Directeur Technique National, il est décidé que lui-même se rendra à Jœuf et M. Lambert, Entraîneur National, à Dunkerque pour assister à ces finales qui se dérouleront le 17 Décembre.

Un arbitre manquant à Dunkerque, M. Bazire accepte de s'y rendre et d'y représenter en même temps le Comité de Direction. M. Bovi représentera le Comité à Jœuf.

Candidatures au titre d'Arbitre Fédéral. - Le Comité de Direction donne son accord la candidature au titre d'Arbitre Fédéral de MM. Bertona (Comité de Lorraine), Arnaud, Estrosi et Robert (Comité de Côte d'Azur). Ils pourront passer leur examen au cours des Finales du Prix Fédéral et du Critérium National.

Arrêté du 7 Août 1967 *du Ministère de la Jeunesse et des Sports.* - M. Tournier, qui a été chargé d'établir un projet de statuts à soumettre à la Commission des Règlements et ensuite au Comité de Direction, et M. Bovi, donnent un aperçu des nouvelles dispositions de cet arrêté et des études en cours, en vue de la modification de nos statuts actuels.

Protocole F.S.G.T. - M. Bovi et M. Tournier font le point de l'étude en cours du projet éventuel de protocole à établir. Cette question fait l'objet d'un échange de vues.

M. Durry engage vivement les responsables de ce projet à se mettre en rapport avec le Bureau S 3 du Ministère de la Jeunesse et des Sports, avant de prendre toute décision définitive.

Homologation de constitution de Comités départementaux. - Le Comité de Direction homologue la constitution des Comités départementaux des Bouches-du-Rhône, de la Meuse et de la Moselle.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne son accord aux demandes de prêts de barres présentées par les Associations sportives suivantes :

- ✓ Association Sportive des Traminots des Alpes-Maritimes (Côte d'Azur) ;
- ✓ Maison des Jeunes et de la Culture de Lunel (Languedoc) ;
- ✓ Club Sportif de la Patrotte à Metz (Lorraine).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

Le Secrétaire Général, L. Guillier. *Le Président,* C. Bovi.

RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL DE PRINTEMPS (1re série) ET DU CHAMPIONNAT DE FRANCE HALTÉROPHILE (Juniors et Seniors)

A - Les finales du Prix Fédéral de Printemps 1re série seront organisées par la Fédération française haltérophile et culturiste le samedi 4 et le dimanche 5 Mai 1968.

Le Prix Fédéral comporte deux épreuves :

1) Des éliminatoires régionales, organisées le 7 Avril 1968 en même temps que les éliminatoires régionales du Championnat de France.
2) Des finales nationales, organisées le samedi 4 et le dimanche 5 Mai 1968, en même temps que les éliminatoires nationales du Championnat de France.

Ces finales sont ouvertes aux athlètes s'étant qualifiés à la suite des éliminatoires régionales.

Sont qualifiés pour participer à la finale nationale les 3 athlètes Juniors et les 3 athlètes Seniors de chaque catégorie, d'après les résultats de l'ensemble des éliminatoires régionales sous réserve que les performances soient au minimum de 1re série.

B - Les finales du Championnat de France Haltérophile 1968 seront organisées par la F.F.H.C. le vendredi 24, le samedi 25 et le dimanche 26 Mai 1968 à Font-Romeu.

Le Championnat de France comporte trois épreuves :

1) Des éliminatoires régionales, organisées le 7 Avril 1968 dans les Comités régionaux en même temps que celles du Prix Fédéral. Les athlètes de même catégorie de ces deux épreuves devront tirer ensemble, quel que soit leur classement en séries.
2) Des éliminatoires nationales, organisées le samedi 4 et le dimanche 5 Mai 1968, en même temps que les finales du Prix Fédéral. Les athlètes de même catégorie de ces deux épreuves devront, là aussi, tirer ensemble, quel que soit leur classement en séries et la compétition qu'ils disputent.
3) Les finales du Championnat de France.

Qualification pour la Finale

Elle comporte deux phases

1) *Éliminatoires régionales* : les trois meilleurs totaux réalisés dans chaque catégorie le 7 Avril 1968 au cours des éliminatoires régionales communes du Prix Fédéral et du Championnat de France, qualifieront d'office leurs auteurs pour la finale du Championnat à condition d'avoir réalisé une performance de classe nationale pour les Seniors et de 1re série pour les Juniors. Si l'un de ces qualifiés se trouve en même temps appelé à disputer la finale du Prix Fédéral, sa qualification pour le Championnat de France ne saurait en aucun cas, être remise en cause, quelle que soit la performance qu'il réalise à la finale du Prix Fédéral.
2) Tous les athlètes ayant atteint les minima de la classe internationale au cours des éliminatoires régionales seront qualifiés pour la finale du Championnat de France, quel que soit le classement obtenu.
3) *Éliminatoires nationales :* seront qualifiés pour disputer ces éliminatoires les trois athlètes classés derrière les sélectionnés, sous réserve que leurs performances soient de classe nationale pour les Seniors et de 1re série pour les Juniors.

Il est entendu que si ces performances ont été réalisées par des athlètes qualifiés pour la finale du Prix Fédéral, un nombre équivalent de concurrents sera retenu.

– **Le Président, et les Membres du Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste**

– **La Direction et la Rédaction de « L'Haltérophile Moderne », adressent à leurs membres, à leurs abonnés, à leurs amis de France et de l'Étranger, leurs vœux sincères pour l'année 1968.**

De même, si l'un ou plusieurs finalistes du Prix Fédéral sont déjà qualifiés pour le Championnat de France, il sera procédé à leur remplacement.

L'athlète réalisant la meilleure performance du Prix Fédéral et des éliminatoires nationales sera qualifié pour le Championnat de France à condition d'avoir atteint une performance de classe nationale.

Il suffira pour les Juniors d'atteindre le niveau 1re série. Tous les athlètes ayant atteint les minima de la classe internationale pour les Seniors et nationales pour les Juniors au cours de ces épreuves seront également qualifiés pour la finale du Championnat de France.

Dispositions communes au Prix Fédéral et au Championnat de France

Repêchages : pour la finale du Prix Fédéral et pour l'éliminatoire nationale du Championnat de France, il est prévu trois qualifiés pour chacune de ces épreuves. Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes était insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégories et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la qualification 1re série pour le Prix Fédéral, classe nationale pour le Championnat de France.

En cas d'écarts semblables dans des catégories différentes, priorité sera donnée à l'athlète le plus léger par rapport au poids de corps de sa catégorie.

S'il y a une nouvelle fois égalité sur ce point, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée.

Si un athlète se trouve empêché de disputer une éliminatoire nationale ou une finale pour laquelle il est qualifié, il devra en avertir immédiatement la F.F.H.C. afin qu'il soit procédé à son remplacement.

Age des Juniors

Sont considérés comme Juniors les jeunes gens n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans le jour des éliminatoires ou de la finale.

Les Juniors atteignant 20 ans dans la période comprise entre les éliminatoires et les finales, ne pourront en aucun cas participer au Championnat de France où au Prix Fédéral Seniors, sauf si leurs performances les qualifient pour les éliminatoires intermédiaires ou les finales Seniors.

Envoi des résultats

Les résultats des épreuves devront parvenir à la F.F.H.C., dans les 3 jours suivant la compétition, le cachet de la poste faisant foi. Les feuilles de match devront être remplies de façon précise en particulier ne pas oublier de mentionner la date de naissance des Juniors. Elles devront comporter un classement distinct des Juniors et des Seniors.

Règlements généraux

Les règlements généraux publiés dans le Bulletin fédéral n° 236 sont applicables aux compétitions ci-dessus dans leurs dispositions non contraires à celles des règlements particuliers édictés ci-dessus.

RÈGLEMENT DU MINI-PALMARÈS ET DU MAXI-PALMARÈS

ART. PREMIER. - Le Mini-Palmarès est réservé aux athlètes âgés de plus de treize ans au 1er Octobre 1967 et de moins de quinze ans.

Le Maxi-Palmarès est réservé aux athlètes âgés de plus de quatorze ans au 1er Octobre 1967 et de moins de seize ans.

Les athlètes âgés de plus de quatorze ans et de moins de quinze ans au 1er Octobre 1967 peuvent participer au Maxi-Palmarès à condition d'avoir participé au Mini-Palmarès.

ART. 2. - Le Mini-Palmarès et le Maxi-Palmarès comportent chacun, au minimum quatre épreuves organisées par les Comités à des dates qui leur conviennent.

ART. 3. - Les athlètes participant au Mini-Palmarès et au Maxi-Palmarès sont divisés en sept catégories :

- *Moustiques* : moins de 48 k ;
- *Mouches* : de 48 à 52 k ;
- *Coqs* : de 52 à 56 k ;
- *Plumes* : de 56 à 60 k ;
- *Légers* : de 60 à 67 k 500 ;
- *Moyens* : de 67 k 500 à 75 k ;
- *Lourds* : plus de 75 k.

ART. 4. - Le Mini-Palmarès comporte les exercices suivants :

I - Développé couché (règlement des épreuves culturistes, le dos devant rester en contact avec le banc, à plat, pendant l'exécution du mouvement).

II - Détente verticale : pieds à plat sur le sol, en position debout. L'athlète étend un bras et touche le mur gradué en centimètres le plus haut possible ; la hauteur atteinte est enregistrée.

Sans course d'élan, sans sursaut préalable, l'athlète saute et touche le mur le plus haut possible d'une seule main. La hauteur atteinte est enregistrée.

Le résultat est la différence entre les deux hauteurs.

III - Rowing debout : position debout, tête et dos appuyés à un mur, talons écartés du mur de vingt-cinq centimètres au maximum, barre appuyée sur les cuisses, les bras restant tendus. Le dos restant en contact avec le mur, la barre est amenée à hauteur du menton, sans aucun élan.

L'athlète a droit à trois essais par exercice la progression du premier et du troisième exercice n'est pas réglementée.

ART. 5. - Le Maxi-Palmarès comporte les exercices suivants :

I - Développé assis, banc incliné à 45 degrés : (règlement du développé couché).

II - Saut en longueur sans élan : (règlement des épreuves culturistes) le résultat, apprécié en centimètres, est affecté du coefficient 0,5.

III - Tractions à la barre fixe : (règlement des épreuves culturistes) le nombre des tractions est affecté du coefficient 8.

IV - Epaulé libre : (règlement de l'épaulé du développé olympique). L'athlète a droit à trois essais pour les exercices I, II et IV : la progression des exercices I et IV n'est pas réglementée.

ART. 6. - Le Mini-Palmarès et le Maxi-Palmarès comportent un exercice de style (développé, arraché, épaulé-jeté) coté de 0 à 20, qui n'entre pas dans le décompte général des points des exercices définis aux articles 4 et 5 ci-dessus.

La note obtenue à cet exercice de style est simplement destinée à départager des concurrents d'une même catégorie, ayant obtenu le même total des points aux autres exercices.

Si, après application de cette note corrective, deux ou plusieurs concurrents restent à départager, le poids de corps sert de correctif subsidiaire pour le classement définitif.

ART. 7. - Les résultats de chacune des quatre épreuves au minimum du Mini-Palmarès et du Maxi-Palmarès, doivent parvenir au Secrétariat de la Fédération qui, le 15 Juin au plus tard, établit un classement national individuel et un classement national par comités et par clubs.

Les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant le classement individuel reçoivent une médaille.

Le vainqueur peut, en outre, être admis à suivre l'un des stages franco-allemands au cours desquels se tiendront les matches France-Allemagne A, B et Juniors, afin de disputer le Challenge National du Palmarès, toutes catégories.

ART. 8. - Les résultats devront figurer sur une feuille de match établie comme ci-dessous :

Mini-Palmarès :

Nom des athlètes	Date de naissance	Poids de corps	Développé couché	Détente verticale	Rowing debout	Total
...	...	...	...	...	...	...

Maxi-Palmarès :

Nom des athlètes	Date de naissance	Poids de corps	Développé assis	Saut en longueur cm x 0,5	Tractions Rowing répétitions x 8	Epaulé libre	Total
...	...	...	...	...	...	...	...

RÈGLEMENTS DU CHALLENGE NATIONAL DES CLUBS (ex-Coupe de France Culturiste)

Mécanisme de l'épreuve :

Le Challenge National des Clubs se dispute par équipe de 4 athlètes en situation réglementaire vis-à-vis de la F.F.H.C. Au moins 3 des athlètes doivent être de nationalité française, le équipier pouvant, éventuellement, être de nationalité étrangère, à condition de résider en territoire français depuis un an au minimum et d'être régulièrement licencié a la F.F.H.C. Tous les concurrents doivent être titulaires de la licence fédérale de la saison en cours et pouvoir justifier de leur appartenance au club dont ils défendent les couleurs avant le 1er Janvier 1968.

Un club peut inscrire plusieurs équipes aux éliminatoires, mais la composition des équipes doit être définitivement fixée au moins 8 jours avant la date des éliminatoires et transmise au responsable de l'organisation de la Poule. Si un cas de force majeure obligeait un Club à modifier la composition de l'une de ses équipes dans les 8 jours précédant la compétition, il doit en informer le responsable de l'organisation. Toute modification dans la composition des équipes est strictement interdite à partir du moment où le Chef du Jury a procédé à la pesée des concurrents.

Les concurrents doivent obligatoirement participer à toutes les épreuves. Ils peuvent être choisis sans distinction de catégorie, de taille, de poids ou d'âge.

Les Clubs finalistes peuvent modifier la composition de leur équipe par rapport à celle des éliminatoires.

Les Poules éliminatoires sont établies par la sous-commission de C.P. en fonction du nombre d'équipes engagées en tenant compte de la situation géographique des Clubs, de façon à minimiser les frais de déplacement.

Si le nombre des équipes engagées est inférieur à 3, la compétition est annulée pour la saison en cours. S'il n'est pas supérieur à 10, la phase éliminatoire est supprimée et les équipes engagées accèdent directement à la Finale.

Les équipes victorieuses de chacune des Poules sont automatiquement sélectionnées pour la Finale.

S'il en manifeste le désir, le Club organisateur de la Finale peut avoir une équipe automatiquement sélectionnée à condition d'informer la Sous-commission de Culture Physique de la composition de cette équipe avant la date des éliminatoires car si ce Club engage une ou plusieurs autres équipes, celles-ci doivent participer aux éliminatoires sans le concours des athlètes retenus dans l'équipe ne participant pas aux éliminatoires.

En cas d'un total égal, c'est l'équipe qui a totalisé le plus grand nombre de points par le classement de ses athlètes dans chacune des épreuves qui est qualifiée.

Ce classement s'effectue de la façon suivante : 7 points au 1er, 5 au 2e, 4 au 3e, 3 au 4e, 2 au 5e, 1 au 6e.

ÉPREUVES :

2 *épreuves athlétiques :*

Développé couché : 3 essais - Cotation : 0 à 20.

Flexion des jambes : 3 essais - Cotation : 0 à 20.

2 *épreuves plastiques :*

Présentation : face - profil - dos - Cotation : 0 à 20.

1 minute de poses libres - Cotation : 0 à 20.

Les notes des épreuves plastiques sont divisées par le nombre des Jurés.

Résultats : Les notes obtenues par chacun des athlètes à chacune des épreuves sont additionnées. Puis les points obtenus par chacun des 4 athlètes sont additionnés à leur tour. L'équipe totalisant le plus grand nombre de points remporte la compétition.

Cette formule est la même pour les éliminatoires et la Finale.

Il n'est tenu aucun compte des catégories de taille et d'âge.

ÉLIMINATOIRES :

Les dirigeants des Clubs candidats doivent adresser à l'organisateur de leur Poule

1. Nom et prénoms des 4 athlètes de chaque équipe ;
2. N° de la licence de chacun des athlètes ;
3. La taille (hauteur) des athlètes.

Les Clubs organisateurs sont choisis en fonction de la composition des Poules. Les frais d'organisation sont à leur charge et ils doivent également subvenir aux frais de déplacement des Jurés. Ils peuvent partager ces frais avec des Clubs de la même ville participant aux éliminatoires. Les éliminatoires sont arbitrées par 3 Jurés désignés par la Sous-commission de Culture Physique à raison d'un Juré par Comité Régional représenté. Ces Jurés doivent toutefois, autant que possible, être indépendants des Clubs de leur Comité engagés dans l'épreuve.

Si 2 Comités seulement sont engagés dans une poule, 2 des Jurés du Comité organisateur sont désignés.

FINALE :

La Sous-commission de Culture Physique choisit parmi les candidats organisateurs le Club n'ayant encore jamais organisé cette Finale.

Si aucun Club n'est candidat, il est procédé à un tirage au sort parmi les Clubs engagés, le Club ainsi désigné étant éliminé s'il se récuse et il est procédé à un nouveau tirage au sort.

La F.F.H.C. subventionne les organisateurs de la Finale dans la mesure de ses possibilités.

Les 3 Jurés sont désignés par la Sous-commission de Culture Physique. Le Club organisateur assure les frais de ces 3 officiels qui ne doivent pas être membres d'un Club finaliste.

En ce qui concerne les épreuves plastiques, le système employé par les Jurés pour noter les athlètes du Championnat de France Culturiste doit être appliqué au Challenge National des Clubs comme à toutes les compétitions culturistes comportant des épreuves plastiques.

Barème de cotation des épreuves athlétiques :

Celui adopté par la F.F.H.C. et rénové en 1967.

Challenge Interrégional :

Si elles en manifestent l'intention, les équipes éliminées peuvent participer à des Challenges interrégionaux qui se disputent à la même date que la Finale Nationale et selon le même règlement que les diverses phases du Challenge National.

Les équipes éliminées doivent faire acte de candidature en adressant une demande à la F.F.H.C. dans les 3 jours après les éliminatoires du Challenge National.

En fonction du nombre d'équipes candidates et de leur situation géographique, la Sous-commission de Culture Physique les répartit en divers groupes interrégionaux. La Sous-commission de Culture Physique se réserve le droit de ne sélectionner pour ces Challenges interrégionaux que les équipes ayant manifesté leur valeur au cours des éliminatoires.

En faisant acte de candidature, les Clubs acceptent également l'éventualité d'être désignés comme organisateurs, les Clubs organisateurs étant désignés par la Sous-commission de Culture Physique en fonction de la répartition géographique des équipes candidates. La Sous-commission de Culture Physique désigne également les Jurés.

Les conditions d'organisation sont les mêmes que pour les éliminatoires du Challenge National.

RÈGLEMENT DES BREVETS CULTURISTES

Le total des points marqués à chaque épreuve détermine le degré du Brevet obtenu par le concurrent sans qu'il soit tenu compte de la façon dont les points sont acquis. Un concurrent peut très bien ne marquer qu'un point à une épreuve et obtenir le 3e degré, par exemple, s'il totalise suffisamment de points pour obtenir ce grade.

Le concurrent doit obligatoirement participer à toutes les épreuves.

Si un concurrent réalise une ou deux performances inférieures aux minima, il n'est pas éliminé, mais il est pénalisé de 1 point par tranche de 10 k en dessous des minima au développé couché, à la flexion des jambes et à l'épaulé jeté ; par tranche de 5 k en dessous des minima au développé derrière la nuque et à la flexion des bras ; par tranche de 10 cm en dessous des minima au saut en longueur.

Un concurrent qui réalise des performances inférieures aux minima à 3 épreuves est éliminé.

Un concurrent qui marque un zéro en manquant ses 3 essais à un mouvement est éliminé.

ÉPREUVES :

Développé couché : 5 répétitions - 3 essais, la barre devant être descendue au contact de la poitrine, sans rebond, à chaque répétition. Règlement technique habituel à l'exception du temps d'arrêt.

Développé derrière la nuque debout : 5 répétitions - 3 essais. La barre doit venir au contact des épaules à la base du cou, à chaque répétition. L'extension des bras doit être complète, la barre devant être développée horizontalement sans aucune impulsion des genoux ou rebond sur les épaules.

Flexion des bras : 5 répétitions - 3 essais. Au départ, les bras doivent être rigoureusement tendus. La flexion doit être complète. La position du corps doit rester rigoureusement verticale avant et pendant l'exécution du mouvement. Toute forme d'impulsion ou de rebond est interdite.

Flexion des jambes : 5 répétitions - 3 essais. Règlement technique habituel à l'exception du temps d'arrêt en position fléchie.

Épaulé-jeté : 1 répétition - 3 essais. Règlement habituel avec de très larges tolérances.

Saut en longueur sans élan : 3 essais. Règlement habituel.

Organisation. Les Brevets Culturistes sont organisés à l'échelon Clubs mais il est conseillé, à des fins de stimulation, de réunir les candidats d'une même ville, d'un même département ou, même, d'un même Comité régional.

L'arbitrage est assuré par tout officiel titulaire d'une carte d'Arbitre, de Juré Culturiste National ou du diplôme d'Entraîneur Fédéral.

Les résultats complets doivent être adressés au siège fédéral dans les plus courts délais.

Participation. Les candidats remplissant les conditions habituellement requises.

Prix Fédéral d'Automne - Critérium National - Finales

17 DÉCEMBRE 1967 (Marseille, Dunkerque, Jœuf)

Coqs, Plumes, Lourds

par G. Lambert

La salle commerciale de Dunkerque offre un cadre très vaste et clair pour l'organisation d'une compétition d'haltérophilie. Une large estrade surélevée, une bonne sonorisation, auraient permis un bon déroulement des épreuves si le froid très vif n'en avait freiné le rythme. Plus de 4 h 30 de spectacle pour voir évoluer 15 athlètes, voilà de quoi décourager les plus fervents supporters. Et pourtant, les quelque 200 spectateurs n'eurent pas à se plaindre de la prestation des athlètes ; certains se livrèrent de dures compétitions, tandis que d'autres atteignirent des performances de grande valeur, des records de France.

La compétition commence par le Prix Fédéral d'Automne des catégories Poids Coqs et Plumes. En Juniors, seul concurrent de la catégorie des Coqs, Burte (Club Haltérophile Reyland, Nancy) atteint avec 225 k un total sensiblement inférieur à ses possibilités et qui devrait constituer un point de départ pour cette saison haltérophile. En Plumes, Nourry (St-Quentin) devance nettement ses deux adversaires avec 82 k 500 au développé et 80 k à l'arraché mais, blessé, il ne peut malheureusement pas terminer la compétition. La victoire revient au jeune Hugues (Stade Auxerrois) avec 255 k, devant Buatois (A.S.P.T.T. Nancy) qui, au poids de 56 k 600, atteint 245 k.

Chez les Seniors, My (S.M. Montrouge) est également le seul Poids Coq qualifié pour cette finale. Il réussit tous ses essais, bat plusieurs records du Comité de l'Île-de-France 85 k 500 au développé, 105 k 500 au jeté et atteint le bon total de 267 k 500. Il sera très certainement, et pour la première fois, finaliste des Championnats de France.

En Poids Plumes, Lotin (C.O.S. Faches-Thumesnil) réussit avec une belle assurance 8 essais sur 9 et devance nettement, avec 285 k, ses deux adversaires Carré (C.E.P. St-Nazaire) qui, pour cette occasion, s'est engagé dans la catégorie supérieure à la sienne et Zengarli (Amiens Sporting Club) bon technicien mais qui manque encore de confiance. Carré se classe second avec 272 k 500 et Zengarli 3e avec 265 k.

Pour le Critérium National, les deux Poids Coqs Marchal (Lunéville) et Deconninck (C.O.S. Faches-Thumesnil) nous offrent la compétition la plus « chaudement » disputée : après les deux premiers mouvements, les deux hommes sont, en effet, à égalité : 90 + 80 pour Deconninck, 85 + 85 pour Marchal.

Tous deux démarrent à 105 k, mais trop confiant, Deconninck manque ce mouvement.

Crânement, il décide de tirer 110 k... Bon ! Plus lourd que son adversaire, Marchal prend 112 k 500 mais manque le jeté. Deconninck jette cette charge pour pulvériser son record personnel et atteindre 282 k 500. Marchal épaule bien 115 k mais manque encore le jeté... total 275 k. Puisse la progression de ces deux garçons se poursuivre, afin qu'elle comble peu à peu l'énorme fossé qui s'est creusé derrière le Champion de France : J.-P. Meurat.

En Poids Plumes, le match entre White et Fulla est sans intérêt : hors de forme, White n'atteint pas les performances des trois qualifiés du Prix Fédéral. Fulla, par contre, fait une très belle démonstration au développé avec 105 - 110 et 112 k 500. Hors compétition, il réussit à améliorer son record de France avec un magnifique essai à 115 k. La suite de son « exhibition » est malheureusement moins brillante il reste sur ses premiers essais de l'arraché et du jeté... Peut-être se décidera-t-il à travailler sa souplesse d'épaules !

Les trois meilleurs Poids Lourds français viennent ensuite terminer cette réunion :

– J.-P. Fouletier « Monsieur 500 k » qui, à son retour de vacances au Cameroun, ne pense pas aux records et craint même de décevoir ses supporters.
– Roger Lévecq qui, devant son public, tentera certainement de reprendre son record de l'épaulé et jeté.
– Jean Michon qui, à 96 k de poids de corps, doit trop souffrir pour parvenir à la limite de la catégorie inférieure.

Les barres de la salle d'échauffement s'étant tordues, nos trois gaillards, après s'être dérouillés dans les coulisses, obtiennent l'autorisation de s'échauffer sur le plateau de compétition... les barres montent rapidement 110 - 120 - 130 - 140 k, Fouletier double 150 k avec une facilité déconcertante, à tel point même que je vais vérifier si le chargement est correct.

Après les essais « officiels » de Michon avec 125 et 130 k - il manque ensuite 135 k - et de Lévecq avec 145 k - 150 k (essai) - Fouletier démarre à 160 k... Bon, mais le mouvement n'est pas bien terminé. Jean-Paul demande 167 k 500 pour tenter de battre son propre record de France : la barre est bien propulsée mais il perd l'équilibre vers l'avant et est sauvé in extremis par le signal « à terre » de l'arbitre une seule lampe rouge, le record est donc valable (166 k 500). Pendant ses vacances au Cameroun, au cours desquelles il n'a guère manipulé de barres à disques, si ce n'est faire quelques exhibitions, Jean-Paul a gagné plusieurs kilos à 107 k 400 de poids de corps, il semble plus fort que jamais. La barre est ensuite chargée à 170 k.

Après un temps de ressort très efficace avec une telle charge, Jean-Paul se glisse sous la barre et termine parfaitement le mouvement qui, cette fois-ci est incontestablement bon (poids officiel 169 k 500). Jean-Paul va-t-il tenter, après ce magnifique départ, d'améliorer une nouvelle fois, son record ? Non, car bien qu'il ne s'estime pas bien préparé, il songe au record du total olympique. Hélas !, l'arraché n'est pas au point Jean-Paul reste sur son premier essai - 142 k 500 - avant de manquer deux fois 147 k 500. Lévecq n'a pas été plus brillant dans ce mouvement : (122 k 500) et, seul Michon, a fait une belle démonstration de style et d'efficacité avec 135 et 140 k avant de manquer 145 k.

Fatigué par un voyage mouvementé - accident de voiture, arrivée à Calais au lieu de Dunkerque, taxi, etc., - Michon ne peut mieux faire que 165 k au jeté alors que 10 jours auparavant, il doublait 5 k de plus à l'entraînement, très facilement. Michon atteint cependant le bon total de 435 k mais peut espérer dépasser les 450 k dès cette saison. Avec Lévecq et Fouletier, nous assistons à un véritable duel au sommet dans ce troisième mouvement. C'est une formalité pour les deux hommes de jeter 175 k et leur succès est égal avec 185 k.

Roger Lévecq décide ensuite de tenter avec 191 k de battre le record de France. Il amène cette charge avec une apparente facilité sur les clavicules mais ne peut malheureusement pas se relever de la position fléchie. J.-P. Fouletier tente également cette charge, l'amène aux épaules au prix d'un bel effort, se relève et... jette avec facilité

5 records de France battus au cours de cette réunion : 115 k au développé par Fulla, 166 k 500 - 169 k 500, puis 191 k et enfin 502 k 500 par Jean-Paul Fouletier, voilà de quoi satisfaire les plus exigeants. Citons également les excellentes performances réalisées par Lévecq 185 k au jeté et 452 k 500 au total olympique, par Michon : 140 k à l'arraché et 435 k au total, et enfin le relèvement du niveau de la catégorie des Coqs avec Deconninck, Marchal et My.

Les résultats et surtout le nombre de participants des athlètes Juniors sont par contre beaucoup moins réjouissants. Si nous voulons assurer correctement la relève de la poignée de champions qui, par leurs exploits actuels, donnent un certain éclat à l'Haltérophilie française, il nous faut faire un effort très important pour amener des jeunes dans nos clubs, à nos compétitions.

Légers, Moyens
(par R. Gerber)

Cette grande « première » de la saison 1967-68 aura permis de réunir dans une même compétition tous nos espoirs nationaux à l'exception des grandes vedettes : Maier, Terme, Muller et Fourrier.

Le public marseillais a, une fois de plus, boudé cette manifestation et le gymnase universitaire St-Charles paraissait bien vide. Pourtant le spectacle fut de qualité et la majorité des athlètes améliorèrent les performances réalisées lors des éliminatoires interrégionales.

Dès 14 heures, huit concurrents se présentent sur le plateau et l'intérêt de la compétition se circonscrit rapidement autour de Ledroit et Blanquie, seuls athlètes disputant le Critérium National en l'absence de Fourrier.

Sans atteindre de grandes performances, les cinq hommes du Prix Fédéral sont d'une valeur tellement voisine que tout pronostic ne peut s'appuyer que sur la réalisation des dernières barres de l'épaulé et jeté.

Faisant cavalier seul, l'élève de M. Cazeaux, le Junior Saynac, totalise 277 k 500 et s'attribue le premier titre de cette compétition.

Plus faible que ses adversaires au développé, Beck réussit cependant ses trois essais et termine à 92 k 500 ; Eyraud reste à 90 k ; Aubry et Morand développent 100 k ; quant à de Jouvencel, il doit s'y reprendre à trois fois pour réaliser 95 k.

Le deuxième mouvement modifie le classement établi à l'issue du développé mais les écarts entre les concurrents s'amenuisent Morand avec 87 k 500 totalise 187 k 500. Aubry prend la position que devance, au bénéfice du poids de corps, de Jouvencel avec 190 k ; Eyraud se trouve en dernière position avec 185 k tandis que Beck, dans une progression prudente assure 102 k 500 et porte son total sur les deux mouvements à 195 k, prenant ainsi 5 k sur ses adversaires directs : de Jouvencel et Aubry.

A l'épaulé et jeté, la lutte est particulièrement âpre. En jetant 112 k 500, et réalisant 302 k 500, de Jouvencel occupe la 5e et dernière place. La 4e revient à Aubry qui ne peut dépasser 115 et 305 k. Avec un premier essai à 115 k, Beck fortifie sa position, il réussira successivement 120 et 122 k 500, portant son total à 317 k 500. Il reste à ce moment deux athlètes qui peuvent prétendre au sprint final : Morand et Eyraud. Morand a un choix difficile : celui de maintenir sa 2e place, de tenter la 1re - et la charge sera lourde - ou de se retrouver en 3e position. Par sagesse, il demande 125 k qu'il réalise, et son total de 312 k 500 le place pour l'instant en 2e position, derrière son partenaire de Club Beck. Après un 125 k très facile, et un total de 310 k, il ne reste plus à Eyraud, dans le but de ravir le titre, qu'à réaliser 132 k 500. Avec conviction, il s'approche de la barre, l'amène aux épaules, l'immobilise, mais un bras fléchit et c'est l'échec. Beck donne ainsi une sympathique mais difficile victoire à l'Auvergne, devant son coéquipier Morand tandis que Eyraud s'octroie la 3e place. Pour le Critérium National, Ledroit trouve un adversaire très valable en Blanquie mais le sociétaire de la V.G.A. St-Maur, en superforme, pousse respectivement 102 k 500 - 110 et 115 k tandis que Blanquie reste à son premier essai à 95 k.

(*suite page* 10)

Poids Coq DECONNINCK

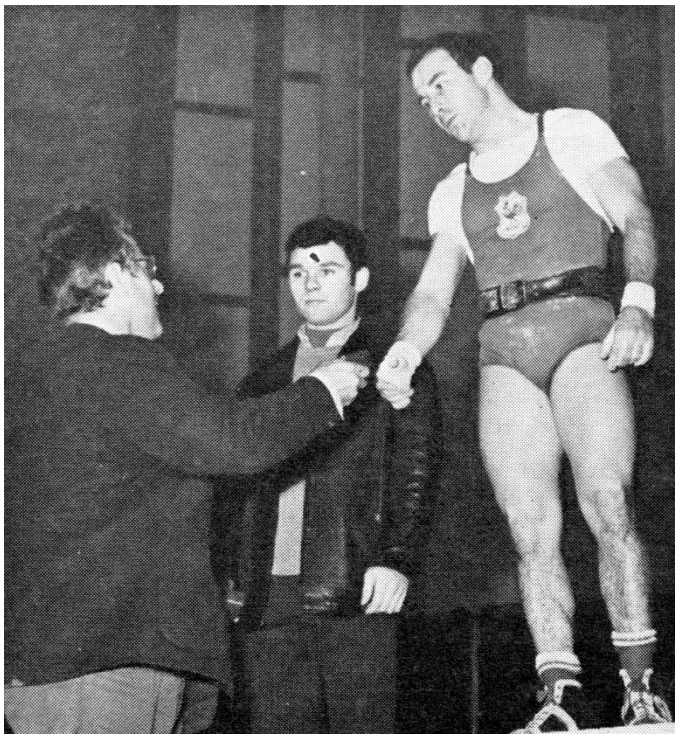

Poids Plume FULLA

Vainqueurs de la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors.

DÉTAILS DU CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

Date	Série exigée (Compétition ouverte aux athlètes de la série ci-dessus)	Dénomination de la compétition	Engagement		Qualifications		
			propos. par :	adressés à :	propos. par : ou transm. à :	adressés à	envoyés par
7-4-68	1re série	Prix Fédéral de Printemps Éliminatoires régionales	Clubs	Comit. rég.	Comit. rég.	Clubs	Comités régionaux
7-4-68	Cl. nation. et internat.	Championnat de France Éliminatoires régionales	Clubs	Comit. rég.	Comit. rég.	Clubs	Comités régionaux
21-4-68	Toutes séries	Coupe de France des Comités 1er tour			Comit. rég. organisateurs	Comités participants	Comités régionaux
5-5-68	1re série	Prix Fédéral de Printemps Finale Nationale			Fédération	Comités organisateurs	Comités organisat.
5-5-68	Cl. nation.	Championnat de France d'Haltér. Éliminatoires nationales			Fédération	Comités organisateurs	Comités organisat.
12-5-68		*a*) Championnat de France Athlét. *b*) Championnat de France Cultur. Éliminatoires régionales	Clubs	Comit. rég.	Comit. rég.	Clubs	Comités régionaux
24-25-26-5-68	1re série Cl. nation.	Championnat de France d'Haltér. Finale Nationale et internat.					
2-6-68	—	*a*) Championnat de France Athlét. *b*) Championnat de France Cultur. Éliminatoires interrégionales	Comit. rég.	Fédération	Fédération	Comités organisateurs	Comités organisat.
9-6-68	Toutes séries	Coupe de France des Comités Finale	Comités organisateurs des élimi-natoires interrégion.	Fédération	Fédération	Comités organisateurs	Comités organis
16-6-68	Toutes séries	Quadrathlon Haltérophile	Clubs	Comités	Comités	Clubs	Comités
30-6-68	—	*a*) Championnat de France Athlét. *b*) Championnat de France Cultur. Finale Nationale			Fédération	Comités organisateurs	Comité organisa.

***

Nota bene : Le Prix d'Encouragement Culturiste 1re étape a lieu le même jour que la 2e étape du Premier Pas Athlétique,
La date de la finale de la Coupe de France des Clubs portée au Calendrier (1re partie ; bulletin n° 238),

HALTÉROPHILES SOUS LES DRAPEAUX

1°) *Stages au Camp Guynemer à Fontainebleau*.

Le Bulletin fédéral N° 239 (Décembre 1967) a publié une information intéressant les athlètes qui, appelés sous les drapeaux, se trouvent affectés dans des garnisons où ils n'ont pas la possibilité de s'entraîner efficacement.

Les dirigeants de Clubs sont invités à m'adresser, le plus tôt possible, les renseignements indiqués dans le précédent Bulletin, et destinés à me permettre de faire suivre à ces athlètes un ou plusieurs stages de perfectionnement au Bataillon de Joinville.

2°) *Affectation préférentielle des sportifs.*

Il arrive que des dirigeants de Clubs me fassent savoir que l'un de leurs athlètes vient de recevoir son fascicule d'incorporation portant son affectation dans une garnison éloignée où, de plus, il n'est pas assuré de trouver les conditions favorables à la poursuite de son entraînement.

Les démarches qui peuvent être entreprises auprès des services armés, en vue de faire affecter l'athlète dans une autre garnison, sont alors difficiles et le résultat est aléatoire.

Il convient donc d'agir beaucoup plus vite.

En vertu d'accords intervenus entre le Ministère des Armées et le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Chef du Service Académique de la Jeunesse et des Sports (Rennes, Bordeaux, Grenoble, etc.) peut proposer au Général commandant la Région Militaire, l'affectation préférentielle d'un athlète appelé sous les drapeaux, dont la situation lui a été signalée par le Président du Comité Régional dont relève le Club de l'athlète, ou par le Conseiller Technique Régional.

L'intervention auprès du Chef du Service Académique de la Jeunesse et des Sports doit s'effectuer dès que l'athlète a été convoqué par le Centre de sélection qui examine les conscrits.

A moins qu'il n'obtienne un report d'incorporation pour convenance personnelle, ou parce qu'il est sursitaire, le conscrit est incorporé deux mois après sa comparution devant le Centre de sélection.

FÉDÉRALES HALTÉROPHILES ET CULTURISTES (suite et fin)

Résultats adressés à :	Résultats date limite d'envoi	Lieu de l'épreuve	Adresse exacte de la réunion	Horaire de principe	Observations
Fédération	14-4-68	à la disposit. des Comités	à déterminer par les Comités		
Fédération	14-4-68	à la disposit. des Comités	à déterminer par les Comités		Groupe Centre : St-Etienne ; — O. : Nantes ; — S.E. : Grenoble ; — S.O. : Béziers
Fédération	21-4-68	Groupe N.O. : Lille Groupe C.O. : Mantes Groupe C.E. : Auxerre Groupe N.E. : Sélestat	à préciser le plus tôt possible à la Fédération		
Fédération	12-5-68	Coqs : à proposer Plumes : Angers Légers : à proposer Moyens : Avignon Mi-Lourds : à proposer Lourds-Légers : Paris Lourds : àproposer	à préciser le plus tôt possible — — — — — —		**Implantations, par catégorie, de la Finale nationale du Prix Fédéral de Printemps et des Éliminatoires nationales du Championnat de France sont les mêmes.**
Fédération	12-5-68	Coqs : à proposer Plumes : Angers Légers : à proposer Moyens : Avignon Mi-Lourds : à proposer Lourds-Légers : Paris Lourds : à proposer	à préciser le plus tôt possible — — — — — —		
Fédération	19-5-68	à la disposit. des Comités			
		Font-Romeu	Lycée Climatique et Sportif		
Fédération	9-6-68	à propos, le plus tôt poss.	à préciser		
Fédération	16-6-68	division Excellence : Lille — Hon : Marignane	à préciser le plus tôt possible		
Fédération	23-6-68	à la disposit. des Comités	à préciser le plus tôt possible		
Fédération	7-7-68	à propos. le plus tôt poss.	à préciser le plus tôt possible		

... c'est-à-dire le 4 Février 1968.
... soit le 9 Mars 1968 résulte d'une erreur d'impression ; il convient de lire : 3 Mars 1968.

Les dirigeants de Clubs ont donc tout intérêt, dès qu'un athlète a reçu sa convocation (deux ou trois semaines à l'avance), à saisir le Président du Comité Régional ou le Conseiller Technique Régional, qui demandera au Chef du Service Académique de proposer au Général, commandant la Région Militaire, d'affecter le conscrit dans une garnison proche de son Club.

Je souhaiterais être informé de cette démarche pour que je puisse faire suivre la proposition d'affectation par le Colonel, commandant le Service Interarmées de l'Entraînement Physique et des Sports, qui m'a promis son appui.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National.

Nos joies, nos peines

Naissance

M. Cuvelier, Président de l'Haltérophile Club de Boulogne nous fait part de la naissance de Philippe, fils du Culturiste Claude Caboche,

... et de Bénédicte, fille de l'Entraîneur culturiste Michel Apper.

Nos bien sincères compliments et vœux de bonne santé.

Mariage

Nous apprenons le mariage de M. Léon Choukroun, athlète de la Vie au Grand Air de St-Maur et Trésorier du Comité de l'Île-de-France avec Mlle Mireille Azoulay.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie

Le Club Athlétique de Calais nous annonce le décès du Père de l'Haltérophile et Dirigeant : M. Eugène Rychter.

Nous adressons à ce sympathique dirigeant nos bien sincères condoléances.

Malgré une technique précaire, Ledroit réalise 97 k 500 à l'arraché. Malchanceux, Blanquie reste à nouveau à son premier essai à 100 k. Fort de son avance de 17 k 500, Ledroit « assure », avec 132 k 500 en première barre, la victoire. Blanquie, bel athlète bien proportionné, possède dans le 3e mouvement une technique particulièrement efficace ; avec 130 et 137 k 500, il totalise 332 k 500. Il a cependant prouvé, par son magnifique effort à 142 k 500, qu'il sera un adversaire redoutable dans les années à venir.

Sans opposition, Ledroit assure 140 k à son 2e essai, puis manque par deux fois, et uniquement au jeté, le record de France avec 147 k 500 et totalise 352 k 500. Plus puissant que jamais par la correction de quelques imperfections techniques, surtout à l'arraché et au jeté, les 370 k sont pour demain.

20 heures. - Les Poids Moyens prennent possession du plateau et les onze athlètes de cette finale offrent également un spectacle attrayant. Au développé, la compétition est très serrée entre la plupart des concurrents et les performances oscillent entre 97 k 500 pour Chevallier à 115 pour moi-même. Héléna, Fayard et Perolo réalisent 100 k, les Juniors Gineys 102 k 500, Lopez, en gros progrès 107 k 500, tandis que Garcia, Deschaintres et Plot atteignent 110 k.

Le niveau général des performances à l'arraché reste dans les proportions identiques à celui du développé. Les résultats se situent de 90 k à 105 k. Lopez, avec 202 k 500 prend la tête du classement du Prix Fédéral devant Garcia et Deschaintres : 205 k, Fayard est 4e avec 202 k 500, Chevallier 5e, avec 200 k, 6e Héléna avec 195 k et Perolo avec 190 k. Pour le Critérium National, le Junior Gineys : 202 k 500 ; Plot : 220 k et moi-même : 225 k.

A l'épaulé et jeté, chaque essai apporte un nouveau changement au classement et cette compétition sera particulièrement passionnante jusqu'à l'ultime mouvement.

Avec trois records de Provence : 95 à l'arraché, 130 à l'épaulé et jeté, et 315 k au total, le Junior Larbi donne à la Provence un titre élogieux.

En jetant respectivement 115 et 120 k, Héléna et Perolo se classent 6e et 7e avec 310 k. En manquant 132 k 500 à son troisième essai, Chevallier est battu par Deschaintres, lequel reste à son deuxième essai à 125 k. Ces deux hommes totalisent 330 k et se classent respectivement 5e et 4e.

Avec 120 et 125 k, Lopez se trouve provisoirement en tête avec 337 k 500 Garcia et Fayard jettent 130 k et s'approchent très dangereusement du Niçois Lopez, lequel manque son troisième essai à 130 k. Garda demande 135 k mais, par deux fois, manque le mouvement ; son total de 335 k le place 3e. Seul, Fayard reste en course avec deux essais à réaliser. Avec 137 k 500 qu'il demande, il peut ravir le titre que détient provisoirement Lopez. Fayard épaule et jette cette charge sans difficulté apparente et remporte, avec 340 k, une magnifique victoire.

Dans le Critérium National, nous sommes loin des records et les totaux réalisés sont quelque peu en retrait des performances nationales. Avec 127 k 500, le Junior Gineys laisse une très agréable impression. Plot, avec un seul essai à 130 k, totalise 350 k et reste à 10 k de son meilleur total malgré un effort méritoire à 140 k.

140 et 365 k, je clôture cette journée riche de promesses pour la jeune génération.

1967 se termine sur cette magnifique compétition, donnant l'amorce nécessaire au départ très prometteur du nouveau calendrier. Une année qui a apporté aux sportifs de notre F.F.H.C. le lot habituel de joies, de difficultés, d'efforts, de soucis, de victoires et de défaites, de tout ce qui fait enfin la vie sportive ou la lutte, grande et loyale, honore notre rude discipline.

Mi-Lourds, Lourds-Légers

(par C. Taillefer)

En arrivant à Jœuf, deux heures avant la compétition, je retrouve le brouillard givré, les fumées rougeoyantes qui m'avaient accueilli onze mois plus tôt avec l'équipe de France Junior allant y rencontrer les redoutables Polonais.

Ce match, perdu par 6 à 1, m'avait fait mesurer l'énorme retard pris, en quelques années, par les haltérophiles français sur des adversaires venus à cette spécialité sportive, il y a vingt ans à peine.

C'est dire que je ressens un certain malaise lorsque j'entre dans la gare de Jœuf où deux dirigeants locaux m'accueillent pourtant très cordialement. Cette sensation pénible se dissipe toutefois en retrouvant, à la pesée, ceux des athlètes sélectionnés que je connais le mieux pour les voir fréquemment s'entraîner à l'I.N.S. Je les sais bien préparés pour cette épreuve, et, rien qu'à les voir, on sent tout de suite qu'ils ont la « frite ». D'ailleurs, le chef de plateau, M. Leveler, le sent bien, lui aussi, qui ordonne d'apporter la bascule au bord du plateau.

Deux groupes sont constitués le premier rassemble les finalistes du Prix Fédéral d'Automne ; le second, ceux du Critérium National. Toutefois, Demonsel est inclus dans le premier groupe, car il doit, avec Demeyère prendre le train pour Lille à 18 heures.

Au premier plateau, trois Juniors s'affrontent en Mi-Lourd. Un seul, Renault, réussit ses trois essais et termine à 102 k 500 au développé, Dupuy (97 k 500) et Pautot (100 k) restant à leur premier essai.

A l'arraché, Pautot et Renault font 95 k en troisième barre et Dupuy qui les manque, commence à se laisser distancer.

A l'épaulé et jeté, Renault passe seul trois fois, réussissant 120 k au deuxième essai. Les deux concurrents restés en lice partent à 130 k et terminent à 135 k. Pautot est le meilleur avec 330 k mais Dupuy reste, avec 322 k 500 bien en dessous de ce qu'il vaut actuellement, sans aucun doute. Renault (le fils de Bernard, de Vernon, à 800 g au-dessus de la limite des Moyens, a besoin de prendre de la « viande » de plus, comme les deux autres - mais Dupuy est un élève de Maier, pourtant - il gagnerait beaucoup à passer par les mains d'un bon technicien, au cours d'un stage. Assurément, c'est là de la bonne graine, mais elle doit être travaillée.

Letourneur et Rachel poursuivent en Senior la lutte des Mi-Lourds. Le premier serait fort si l'un des maillons de la chaîne musculaire n'était aussi défectueux pas de « cannes », mais alors pas du tout ! Prenant 10 k à Rachel au développé (120 k l'un, 110 k l'autre), il ne réussit qu'un essai sur trois aux deux exercices suivants : 105 k et 132 k 500. Son adversaire qui, il est vrai, lui rend près de 7 k sur la bascule est énergique, combattif et... toujours souriant mais quelle maladresse Ses belles qualités ne compensent pas la médiocrité du style aussi, parti à 105 k à l'arraché, il ne va pas plus loin que 107 k 500 et à l'épaulé et jeté : 142 k 500 en première barre. 360 k lui assurent la victoire que Letourneur aurait dû lui disputer avec plus de conviction.

Deux Lourds-Légers clôturent le premier plateau : Spano et Demeyère en compagnie de Demonsel, égaré dans le Prix Fédéral. Le premier a des épaules, des bras qui poussent bien (122 k 500 au développé) mais quelle mollesse dans les exercices de détente Un seul arraché réussi à 105 k, un seul épaulé et jeté à 140 k lui font perdre l'avance de 7,500 k qu'il a prise sur Demeyère au premier mouvement. Car celui-ci, parfaitement équilibré, efficace, rapide, arrache 120 k et jette 150 k dans un style en fente qui en dit long sur ses aptitudes à progresser. Demeyère a 21 ans, il emporte haut la main la première place avec un total de 385 k, qui devrait monter autour de 430 k d'ici un an pour peu qu'il s'en donne la peine, quitte à délaisser un peu... sa guitare. Quant à Demonsel qui aurait dû être la locomotive de ce trio, il fait une décevante prestation parti à 125 k au développé, il ne va pas plus loin, ni à cet exercice ni aux autres.

J.-P. FOULETIER qui vient de porter à 502 k 500 le record du Total Olympique lors de la Finale du Critérium National Haltérophile, entouré de LÉVECQ (2e) et de MICHON (3e)

Après dix minutes d'entracte, M. Leveler appelle les « gros bras ». Trois Mi-Lourds : Rollin, Gomez, Paterni ; trois Lourds-Légers : Steiner, Gourrier, Cazeaux. C'est une belle cohorte.

Dès les barres de départ on devine l'important décalage qui marquera le résultat des Mi-Lourds. Gomez manque 117 k 500 qu'il réussit ensuite pour échouer à 125 k. Et ce processus se renouvelle à l'arraché (deuxième essai bon à 105 k et à l'épaulé et jeté, 137 k 500, bon en deuxième barre). Rollin n'est guère plus heureux, il réussit deux essais au développé : 130 et 135 k, et il reste ensuite à ses barres de départ 110 à l'arraché, 150 au jeté. Son total (395 k) est de 17,500 k inférieur à celui des éliminatoires interrégionales, lequel avait marqué, en dépit des difficiles conditions d'entraînement, une très belle rentrée depuis sa libération, en mai dernier, du bataillon de Joinville. Cependant, Rollin recueille la sympathie complice de l'assistance dès que le speaker annonce que cette compétition a interrompu une lune de miel commencée depuis moins d'une semaine.

Reste le troisième Mi-Lourd, le dernier mais non le moindre.

Paterni s'est préparé avec tout le sérieux qu'on lui connaît. Son retour sur les plateaux de compétition a été marqué, depuis Tunis, par trois records de France : développé : 152,500 k, arraché : 135 k le 28 Octobre, et développé : 155 k en Lourd-Léger (assurément, un bon tour joué à Steiner !), le 26 Novembre. Ces performances et un épaulé jeté à 175 k manqué d'un rien ce jour-là, pourraient bien amener Marcel à ajouter quelque nouveau record à ce palmarès. C'est donc d'un œil particulièrement intéressé que je suis mon bonhomme.

Il y en a un autre qui, sous des airs de conspirateur jovial, dissimule mal son intention de ne pas laisser à Paterni le monopole de l'escalade des records, c'est Steiner, stagiaire de l'école de la Préfecture de Police de Paris, qui a su mettre à profit, avec un sérieux dont beaucoup ne le croyaient pas capable, d'excellentes conditions d'entraînement de ces deux derniers mois. Quatre records de France en trois semaines lui donnent terriblement envie de reprendre son titre dont le facétieux Marcel l'a dépossédé au développé, et, pour faire bonne mesure, de prendre à Vincent le record de l'arraché qu'il sent à sa portée.

Les deux compères vont donc se « tirer la bourre » et d'avance, je m'en frotte les mains. Mais à la salle d'échauffement se prépare une seconde joute. Les ex-bataillonnaires Joinvillais : Gourrier et Cazeaux, fraîchement passés en Seniors, vont se lancer un défi que les tout récents 430 k du Bordelais promettent de rendre des plus passionnants.

C'est sous ce double signe que se place l'entrée sur le plateau des trois Lourds- Légers et du redoutable Mi-Lourd qui leur jette son gant.

Les enjeux sont ouverts par Gourrier qui commence au développé avec 125 k. Il peine mais il les pousse. La deuxième barre est annoncée à 132,500 k car Cazeaux démarre avec cette charge et le Nancéen sait qu'il lui faut serrer de près le Bordelais au développé ! Celui-ci pousse sa première barre avec une aisance déconcertante, comme il pousse ensuite 137,500 et 140 k. Gourrier fait 132,500 k, mieux que 125, mais il échoue à 135 k. Un écart de 7,500 k s'installe donc entre eux, et chacun va s'échauffer pour l'arraché, pendant que les deux ténors entament leur duo.

°°°

Un petit 140 pour se mettre dans la course un bond à 150 pour se tâter et chacun demande la barre record pour le troisième essai : Paterni : 155 k, Steiner : 157,500 k. Celui-ci a eu nettement plus d'aisance à 140 k que Marcel à qui il a manqué cette impulsion très dynamique que maîtrise si parfaitement Steiner (à la limite de la tolérance, et parfois au-delà). De fait, les 155 sont manqués. Et les 157,500 aussi pourtant, la barre a été bien propulsée trop vite peut-être car, arrivée à bout de bras, elle est lentement déséquilibrée vers l'arrière, et le chef de plateau n'a pu commander « à terre ».

L'arraché voit se resserrer le quatuor. Cazeaux commence à 120 k, Paterni et Steiner à 122,500 k, Gourrier à 125 k quatre essais, bons. Le Bordelais passe à 125 puis à 127 k 500, qu'il réussit impeccablement ; les trois autres réussissent 130 k en deuxième barre. A ce moment- là, les deux matches d'homme à homme se dessinent avec plus de netteté ; d'une part, Cazeaux totalise 267,500 k, Gourrier a acquis 262,500 k. Il lui faut 135 k pour égaliser et prendre l'avantage au poids de corps. Le Nancéen tire donc son troisième essai sur 135 k mais il échoue il a encore un débit de 5 k et il compte bien le rattraper à l'épaulé et jeté D'autre part, Paterni ayant arraché 132,500 k au troisième essai, totalise 282,500 k. Steiner en est à 280 k. Entre ces deux-là, le titre ni la place ne sont en jeu, bien sûr, mais c'est à celui qui, pour la gloire, réalisera le meilleur total olympique.

Le Lourd-Léger sait qu'il aura du mal à suivre le Mi-Lourd à l'épaulé-jeté Ayant arraché 137,500 k quelques jours avant, il demande donc cette charge pour son troisième essai très bon tirage mais relâchement au passage en flexion, la barre retombe. Au total, Marcel conserve son avance de 2,500 k.

Hors compétition, Gourrier et Steiner s'attaquent alors au record de France. Le mouvement de celui-ci est mieux achevé, mais là aussi, déséquilibré vers l'arrière, il ne peut contrôler sa barre. Ah !, ça mais, le palmarès des records restera-t-il fermé, aujourd'hui ? Les 31 records qui sont tombés depuis Font-Romeu m'ont rendu exigeant et... injuste. Qu'on veuille bien me le pardonner !

Troisième exercice : c'est là que vont se régler les comptes.

Cazeaux et Paterni commencent à 157,500 k, Gourrier et Steiner à 160 bon partout. Cazeaux, sagement, passe à 165 et à 167,500 k qu'il réussit magnifiquement (neuf essais réussis), et il totalise 435 k, 5 k de plus qu'à Munich, une semaine avant.

Des autres passent à 167,500 k. Paterni réussit, Steiner aussi mais il renonce à son troisième essai, souffrant encore d'une élongation d'un ischio jambier contractée trois semaines plus tôt. Gourrier échoue il lui reste un essai pour combler les 12,500 k qui le séparent de Cazeaux. Il tente 172,500 k qui doivent lui assurer la deuxième place et le record de France. Deux bonnes raisons de ne pas les manquer. Mais il souffre depuis quelque temps d'une douleur aiguë dans la région fessière et son travail le fatigue beaucoup. Il n'a pas, ce jour-là, et de loin, tous ses moyens. Très courageux, il tire comme il l'a fait au match France - Italie Espoirs : extension parfaite, passage en flexion et verrouillage impeccables, mais il ne peut se relever.

Paterni essaie, lui aussi, 172,500 k en troisième barre, soit 2,500 k de plus que le record de France des Mi-Lourds. Hélas c'est en vain et vainement de même, Cazeaux tente à son tour le record des Lourds-Légers, hors compétition. Paterni retourne pour un essai supplémentaire sur le plateau ; il n'a pas plus de chance que les autres.

Enfin, un record marque tout de même ce Critérium 450 k au total, en Mi-Lourd. Marcel les a atteints avec sept essais réussis sur neuf. Il valait mieux que ça !

Sans doute, mais un zona douloureux lui a interdit, les deux dernières semaines, de parachever une excellente préparation. Il suffit de savoir qu'il a déjà retrouvé la plénitude des moyens dont il disposait avant sa longue et sage retraite. Il nous est revenu mûri, plus équilibré, mieux conditionné au total pour aborder la très dure année qui commence.

Steiner est pour lui maintenant l'aiguillon qui l'obligera à se dépasser constamment, comme il sera lui-même l'éperon planté dans l'amour-propre du Lourd-Léger. La rivalité (en tout bien tout honneur) qui vient de naître entre ces deux hommes dont le plus jeune semble révéler peu à peu les qualités dont on sait Marcel solidement pétri, ne peut qu'engendrer une double progression, et nul plus que moi ne souhaite qu'elle soit honorée par leur qualification pour Mexico.

Et que dire de l'amicale mais rude concurrence qui s'est installée à Jœuf, entre Gourrier et Cazeaux ? Le premier, tenu pour l'enfant prodige de l'haltérophilie française vient de se faire rejoindre par le second qui, sans posséder, sans doute, les dons exceptionnels de son camarade, dispose de ce faisceau terriblement efficace que forment le bon sens, la réflexion, la discipline.

Belles seront les moissons que nous promettent ces jeunes pousses.

Tous les participants ont reçu une belle plaquette des mains du Président de la Fédération, venu en voisin pour honorer cette remarquable manifestation, organisée par une équipe régionale accueillante et efficace.

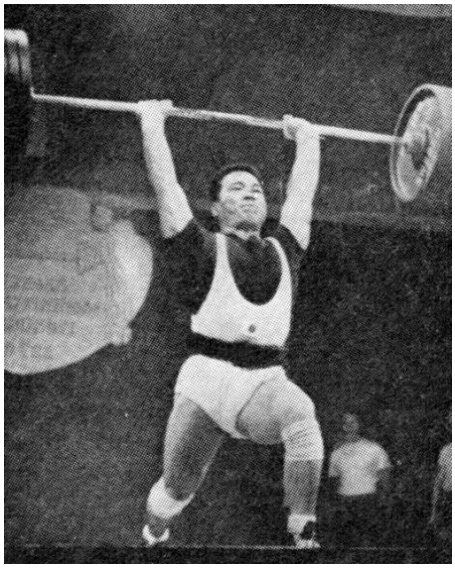

Le Japonais OHUCHI

qui, venant de réaliser 465 k en Poids Moyens,

prend une sérieuse Option sur le titre olympique de Mexico.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL D'AUTOMNE JUNIORS

disputée le 17 Décembre 1967

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. BURTE	55 k 500	Club Haltér. Reyland	70, -	70, -	85, -	225 k
Poids Plumes						
1. HUGUES	59 k 500	Stade Auxerrois	75, -	75, -	105, -	255 k
2. BUATOIS	56 k 600	A.S.P.T.T. Nancy	77,500	72,500	95, -	245 k
N. cl. NOURRY (*)	59 k 600	La Vaillante St-Quentin	82,500	80, -	0, -	—
Poids Légers						
1. SAYNAC	67 k 400	Cl. Cult. St-Médard	87,500	80, -	110, -	277 k 500
Poids Moyens						
1. LARBI	74 k 800	Halt. Cl. Gardannais	90, -	95, -	130, -	315 k
Poids Mi-Lourds						
1. PAUTOT	77 k 200	Gauloise Montbéliard	100, -	95, -	135, -	330 k
2. DUPUY (*)	82 k	Am. Anc. El Montdidier	97,500	90, -	135, -	322 k 500
3. RENAULT Alain	75 k 800	Stade Porte Normande	102,500	95, -	120, -	317 k 500

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL D'AUTOMNE SENIORS

disputée le 17 Décembre 1967

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. MY	55 k 800	Stade Munic. Montrouge	85, -	77,500	105, -	267 k 500
Poids Plumes						
1. LOTIN	60 k	C.O.S. Faches-Thumesnil	87,500	85, -	112,500	285 k
2. CARRE	58 k 600	C.E.P. St-Nazaire	87,500	80, -	105, -	272 k 500
3. ZENGARLI	59 k 200	Amiens Sp. Club	85, -	77,500	102,500	265 k
Poids Légers						
1. BECK	66 k 500	Union Halt. Vichyssoise	92,500	102,500	122,500	317 k 500
2. MORAND	86 k 600	Union Halt. Vichyssoise	100, -	87,500	125, -	312 k 500
3. EYRAUD	62 k 900	A.S. Ch. Vénissieux	90, -	95, -	125, -	310 k
4. AUBRY	66 k 500	CI. Halt. Reyland	100, -	90, -	115, -	305 k
5. DE JOUVENCEL	67 k 300	Stade Munic. Montrouge	95, -	95, -	112,500	302 k 500
Poids Moyens						
1. FAYARD	74 k 700	Union Sp. Crestoise	100, -	102,500	137,500	340 k
2. LOPEZ	74 k 400	Halt. Club Nice	107,500	105, -	125, -	337 k 500
3. GARCIA (*)	74 k 400	Union Athl. Tarbaise	110, -	95, -	130, -	335 k
4. DESCHAINTRES	71 k 500	Sp. Club Neuilly	110, -	95, -	125, -	330 k
5. CHEVALLIER	74 k 200	Maison Jeunes Chambéry	97,500	102,500	130, -	330 k
6. HELENA	72 k	U.S. Chem. St-Pol	100, -	95, -	115, -	310 k
7. PEROLO	74 k 400	Ent. Sp. St-Martin-d'Hères	100, -	90, -	120, -	310 k
Poids Mi-Lourds						
1. RACHEL	82 k 400	Stade Munic. Montrouge	110, -	107,500	142,500	360 k
2. LETOURNEUR	75 k 600	Ass. St-Jean Nogent-le-R.	120, -	105, -	132,500	357 k 500
Poids Lourds-Légers						
1. DEMEYÈRE	89 k 100	C.O.S. Fâches -Thumesnil	115, -	120, -	150, -	385 k
2. SPANO	89 k 900	U.S. Chem. Marseille	122,500	105, -	140, -	367 k 500

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL JUNIORS

disputée le 17 Décembre 1967

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Plumes						
N. cl. NOURRY (*)	59 k 600	La Vaillante St-Quentin	82,500	80, -	0, -	—
Poids Moyens						
1. GINEYS	74 k	Halt. Club Lyonnais	102,500	100, -	127,500	330 k
Poids Mi-Lourds						
1. DUPUY (*)	82 k	Am. Anc. El. Montdidier	97,500	90, -	135, -	322 k 500

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL SENIORS

disputée le 17 Décembre 1967

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
1. DECONNINCK	55 k 500	C.O.S. Faches-Thumesnil	90, -	80, -	112,500	282 k 500
2. MARCHAL	56 k	Cl. Halt. Lunéville	85, -	85, -	105, -	275 k
Poids Plumes						
1. FULLA	60 k	Vie au Grand Air St-Maur	112,500	82,500	122,500	317 k 500
2. WHITE	59 k 100	Ent. Chaumontaise chem.	80, -	82,500	100, -	262 k 500
Poids Légers						
1. LEDROIT	67 k 400	Vie au Grand Air St-Maur	115, -	97,500	140, -	352 k 500
2. BLANQUIE	?	A.S.P.T.T. Strasbourg	95, -	100, -	137,500	322 k 500
Poids Moyens						
1. GERBER	75 k	Halt. Cl. Marseille	115, -	110, -	140, -	365 k
2. PLOT	74 k 900	Ass. St-Jean Nogent-le-R.	110, -	110, -	130, -	350 k
3. GARCIA (*)	74 k 400	Union Athl. Tarbaise	110, -	95, -	130, -	335 k
Poids Mi-Lourds						
1. PATERNI	82 k 500	Vie au Grand Air St-Maur	150, -	132,500	167,500	450 k
2. ROLLIN	81 k 400	La Légère Mélinoise	135, -	110, -	150, -	395 k
3. GOMEZ	82 k 200	Sp. Club Navis	117,500	105, -	137,500	360 k
Poids Lourds-Légers						
1. STEINER	89 k 700	A.S. Préfect. Police	150, -	130, -	167,500	447 k 500
2. CAZEAUX	89 k 900	C. Cult. St-Médard	140, -	127,500	167,500	435 k
3. GOURRIER	87 k	Vie au Grand Air St-Maur	132,500	130, -	160, -	422 k 500
N. cl. DEMONSEL	87 k 800	A.S. Electr. Lille	125, -	0, -	—	—
Poids Lourds						
1. FOULETIER	107 k 400	Française Lyon	170, -	142,500	190, -	502 k 500
2. LÉVECQ	104 k 500	Sp. Cl. Tête de Cheval	145, -	122,500	185, -	452 k 500
3. MICHON	96 k	Cl. Cult. Reims	130, -	140, -	165, -	435 k

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde Juniors

Poids Plumes. - Total olympique : 110 + 112,5 + 135 = 357 k 500 le 24 Octobre 1967 à Saitama et 112,5 + 110 + 137,5 = 360 k le 18 Novembre 1967 à Osaka par Tadakazu Takao (Japon).

Nouveaux records du Monde Seniors

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 113 k par Koji Miki (Japon) le 23 Octobre 1967 à Saitama.

Poids Plumes. - Arraché à deux bras : 125 k par Yoschinobu Miyake (Japon) le 24 Octobre 1967 à Saitama.

***

AVIS

Quarante films techniques (Championnat du Monde 1966) seront à la disposition des Clubs au prix coûtant soit : 130 F dans le courant du mois d'Avril.

RECTIFICATIF

Classement National du Prix Régional de 4e série 1967-68 : les athlètes : Darocha, Mi-Lourd Junior, classé 10e ; Drivet, Léger Senior, classé 40e et Droux, Lourd-Léger Senior, classé 9e, sont licenciés à l'Haltérophile Club Soissonnais et non à l'A.S. E.D.F. Soissons-Cuffies.

Le Poids Plume Senior, Rochard, classé 2e est licencié au Sporting Club de Neuilly et non au Sporting Club Navis.

Ce Que Vous Devez Savoir

MISSIONS DES C. T. R. AUPRÈS DES COMITES D'UN GROUPE INTERRÉGIONAL

Je n'ignore pas combien les Comités qui sont dépourvus d'un Conseiller Technique Régional, se trouvent défavorisés par rapport aux autres, surtout en cette année d'expérimentation d'un système de compétitions fédérales qui apporte de profonds bouleversements dans le calendrier habituel.

L'extension de l'effectif de nos techniciens régionaux est au premier plan de mes préoccupations ; c'est aussi le souci majeur du Directeur Technique National.

La fin de l'année prochaine verra la mise en place de trois de ces agents et M. Taillefer compte atteindre, en 1970, le quadrillage complet du territoire national.

Pour l'instant, il me paraît souhaitable que les Comités non pourvus d'un Conseiller Technique Régional utilisent celui qui a été désigné comme agent de liaison entre les Comités composant chacun des huit groupes interrégionaux (cf. annexe 3 de la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967 - *Bulletin fédéral* N° 234).

La trésorerie de la plupart des Comités, comme celle de la Fédération, n'ont pas permis, jusqu'ici, d'envisager des missions périodiques des Conseillers Techniques Régionaux à l'extérieur de leur académie d'affectation et la Direction des Sports refusait de prendre en charge les frais de ces missions.

M. Taillefer vient d'obtenir du Colonel Crespin qu'un Conseiller Technique Régional soit mis, chaque semaine, pendant trois jours (vendredi, samedi et dimanche) à la disposition du Président d'un Comité relevant du groupe interrégional dont il est agent de liaison.

Je propose, en conséquence, aux Présidents des Comités non pourvus d'un C.T.R., de me faire savoir au plus tôt s'ils sont disposés à accueillir un Conseiller Technique Régional, à qui seraient confiées, une ou plusieurs tâches déterminées, par exemple encadrement d'un stage de week-end d'Entraîneurs de Clubs, conférence devant des dirigeants locaux, assistance aux organisateurs d'une compétition, etc.

En cas d'accord, les Présidents des Comités intéressés devront indiquer les dates et les lieux des missions proposées, ainsi que la nature de celles-ci, pour permettre au Directeur Technique National d'établir un programme général.

J'attire l'attention de tous sur l'intérêt de fournir aussi tôt que possible les éléments de ce programme qu'il y aura lieu de soumettre à la Direction des Sports en raison, notamment, de la nécessité de demander au moins trois semaines à l'avance la délivrance des ordres de mission dont devront être munis les Conseillers Techniques Régionaux à envoyer en tournée.

Chaque semaine qui passe est donc une mission perdue.

Le Président,
C. BOVI.

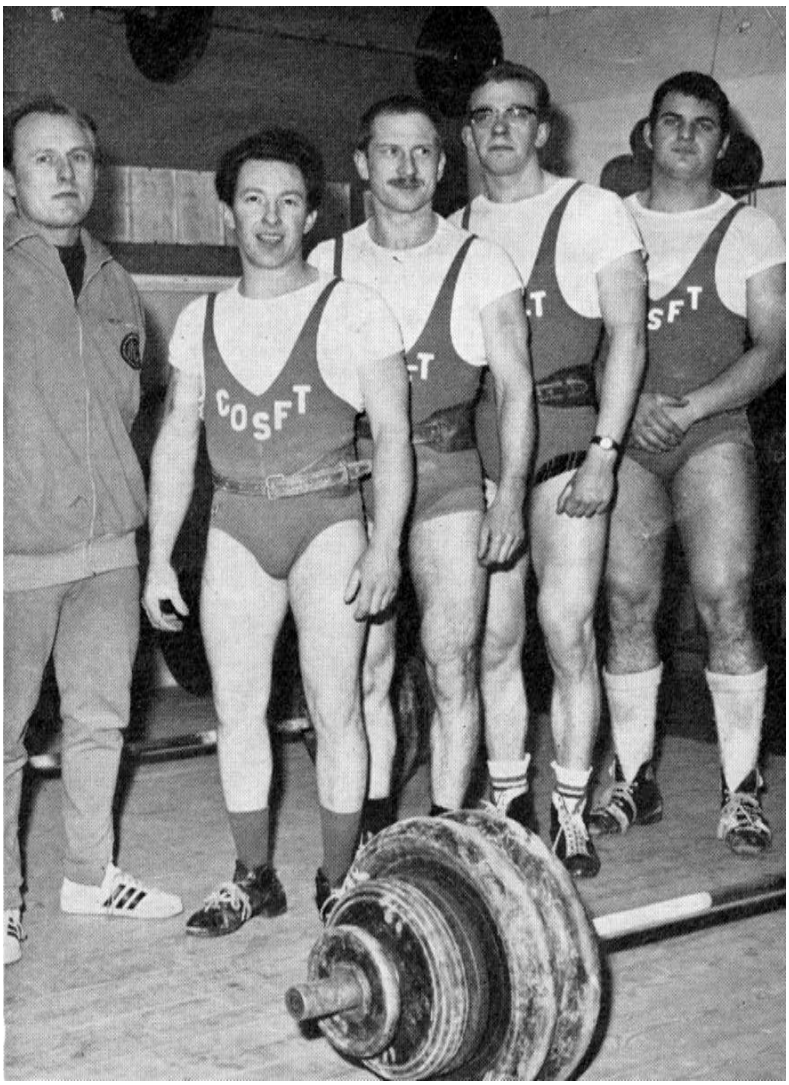

Un groupe d'athlètes du Centre Omnisports de Faches-Thumesnil
De gauche à droite : CORBELIN, DECONNINCK, LOTIN, DECLERCQ, DEMEYÈRE.

STAGES DE FORMATION DE CADRES ET STAGES D'ATHLÈTES

(Espoirs nationaux)

I. - *Stage de Formation de Cadres* (1er et 2e degrés) - *C.R.E.P.S. de Strasbourg* - 19 au 24 Février 1968.

Dans le *Bulletin fédéral* n° 238, il a été indiqué que le stage de Strasbourg aurait lieu du 12 au 17 Février et non du 19 au 24 Février comme annoncé dans le *Bulletin* n° 235. Par suite d'une modification qui a dû être apportée au calendrier général des stages sportifs du C.R.E.P.S. de Strasbourg, c'est en définitive du 19 au 24 Février que se tiendra le stage de formation d'entraîneurs fédéraux des premier et deuxième degrés.

Ce stage est ouvert aux candidats des Comités suivants : Champagne, Bourgogne, Alsace, Lorraine, Franche-Comté.

Des demandes d'inscription provenant de clubs d'Alsace et de Lorraine sont déjà parvenues au Secrétariat de la Fédération aucune n'est encore parvenue de Champagne, Bourgogne et Franche-Comté.

Des imprimés de demande d'inscription ont été envoyés aux Clubs relevant des cinq Comités concernés par le stage de Strasbourg.

Le délai d'inscription sera clôturé le 31 Janvier.

II. - *Stage d'athlètes (Espoirs nationaux).*

Sont admissibles au stage qui aura lieu au C.R.E.P.S. de Nancy, du 25 Février au 2 Mars 1968, les athlètes des Clubs des cinq Comités ci-dessus qui ont été qualifiés :

- pour les éliminatoires interrégionales du Prix Fédéral d'Automne (1re série) ;
- pour les éliminatoires interrégionales du Prix Inter-Zones (2e série).

Quelques places restent à pourvoir. Les athlètes intéressés par ce stage trouveront des demandes d'inscription dans leurs Clubs.

Le délai d'inscription sera clôturé le 10 Février.

Claude TAILLEFER,
Directeur Technique National.

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE CONSEILLERS TECHNIQUES

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a créé à l'I.N.S. le Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs qui répond à la nécessité de mettre à la disposition des Fédérations, des Conseillers Techniques parfaitement aptes à remplir leurs fonctions.

Trois stagiaires de la F.F.H.C. suivent actuellement les cours de ce Centre depuis le 1er Octobre 1967 ils seront affectés le 15 Septembre 1968, comme Conseillers Techniques d'haltérophilie et de musculation. Ce sont : Terme, Schimmel et Bonhoure.

Le recrutement s'effectue par voie de concours.

Parmi les conditions d'admission au prochain concours qui aura lieu à l'I.N.S. vraisemblablement

au début du mois de Juin 1968, on relève que les candidats :

1) doivent avoir 25 ans au moins et 40 ans au plus. Toutefois, des dérogations ont été accordées précédemment qui pourront être demandées par la Fédération si les aptitudes des candidats de moins de 25 ans lui paraissent mériter cette dérogation ;

2) doivent justifier, outre d'une certaine expérience du sport, de titres sportifs ou de diplômes de niveau très inégal puisque les candidats doivent être :

1) soit Professeur chargé d'Enseignement, Professeur adjoint ou Maître d'Éducation Physique, ayant 2 ans d'enseignement ;
2) soit Maître Auxiliaire d'Éducation Physique ayant 6 ans d'enseignement ;
3) soit Moniteur d'Éducation Physique et sportive ayant 6 ans d'enseignement ;
4) soit Juge, Arbitre, Entraîneur fédéral, etc., et ayant au moins le Certificat d'Études Primaires et le Brevet d'État d'Aide-Moniteur d'Éducation Physique et Sportive.

Des dérogations sont susceptibles d'être accordées en ce qui concerne la durée minima d'enseignement ou d'exercice d'une fonction fédérale, qui est requise des candidats des catégories ci-dessus.

Le Brevet d'État d'Aide-Moniteur d'Éducation Physique et Sportive étant nécessaire aux candidats qui n'ont que le Certificat d'Études Primaires pour pouvoir se présenter au Concours d'entrée du Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs, les candidats qui auront à justifier de ce brevet dans leur dossier d'inscription au concours d'entrée au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs, devront se mettre en rapport avec le Chef du Service Académique de la Jeunesse et des Sports ou avec l'Inspecteur départemental de ce service, dont ils dépendent, qui leur feront savoir où et quand aura lieu la prochaine session de l'examen d'Aide-Moniteur d'E.P.S., dont l'organisation est laissée à la libre disposition des services régionaux du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Par ailleurs, tous les candidats doivent, en principe, être titulaires du diplôme de Moniteur de la F.F.H.C. ; cependant, à titre transitoire, ce diplôme, après examen du dossier de candidature, pourra ne pas être exigé pour le prochain concours.

Aucun candidat ayant subi avec succès les épreuves du concours d'entrée ne peut être dispensé de la scolarité de huit mois à l'institut National des Sports, le diplôme d'Éducateur Sportif qui donne vocation à un poste de Conseiller Technique étant sanctionné par l'examen de fin d'études qui n'est ouvert qu'aux stagiaires du Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs.

Les candidats sont informés que cinq places seront accordées à la F.F.H.C., au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs pour l'année scolaire 1968-1969. Ces places seront donc ouvertes aux cinq meilleurs candidats ayant satisfait aux épreuves du concours d'entrée.

Il doit être bien entendu que les candidats, issus du stage, seront affectés là où la Fédération estimera préférable de les faire nommer.

Les précisions suivantes sont portées à la connaissance des candidats :

1) Le Jury du Concours est ainsi composé pour les candidats haltérophiles :

— Président : un Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports ;
— Membres : deux Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports ;
— Le Directeur Technique National de la F.F.H.C. ;
— Trois Professeurs ou Maîtres d'Éducation Physique chargés des fonctions d'Entraîneur Fédéral ou de C.T.R. d'haltérophilie ;
— Un Représentant de la F.F.H.C. ;
— Un Administrateur du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

2) Les conditions de séjour au stage sont, en bref, les suivantes :

— Les stagiaires doivent payer leur hébergement à l'Institut National des Sports, soit 255 F par mois ;
— Les stagiaires ne faisant pas partie du personnel enseignant perçoivent une indemnité égale au salaire reçu avant leur admission au stage, qui ne peut toutefois être supérieur à 900 F par mois, les allocations familiales étant versées en sus.

3) Le diplôme de fin d'études délivré par examen à la fin du stage est un diplôme d'État assimilé par équivalence prononcée par *l'arrêté du* 28 *Février* 1966 à celui de Maître Auxiliaire d'Éducation Physique.

Les indices nets de rémunération sont successivement : 228, 254, 270, 289, 304, 319, 342, 372. A l'heure actuelle, le traitement mensuel correspondant à l'indice de départ (228) est de 1.219 F 65, y compris l'indemnité de résidence (taux de la région parisienne). Il va sans dire que les Éducateurs Sportifs issus du stage, qui appartiennent à l'un des groupes d'enseignants d'un niveau supérieur, reçoivent le traitement afférent à leurs titres d'origine et continuent à bénéficier des avantages propres à leur carrière.

Une préparation par correspondance sera assurée par la Fédération qui fera parvenir aux candidats une documentation périodique sur les matières écrites et orales du concours. De plus, des stages de week-end seront organisés pour contrôler, par des compositions écrites et orales, les connaissances acquises progressivement, ainsi que pour préparer les candidats aux épreuves pédagogiques et physiques.

Les dossiers d'inscription devront, vraisemblablement être déposés au service départemental Jeunesse et Sports dans le courant du mois d'Avril l'arrêté ministériel décidant de l'ouverture du prochain concours n'étant pas encore pris, des précisions seront données, dès qu'il sera possible, sur la composition du dossier d'inscription, à tous ceux qui auront

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

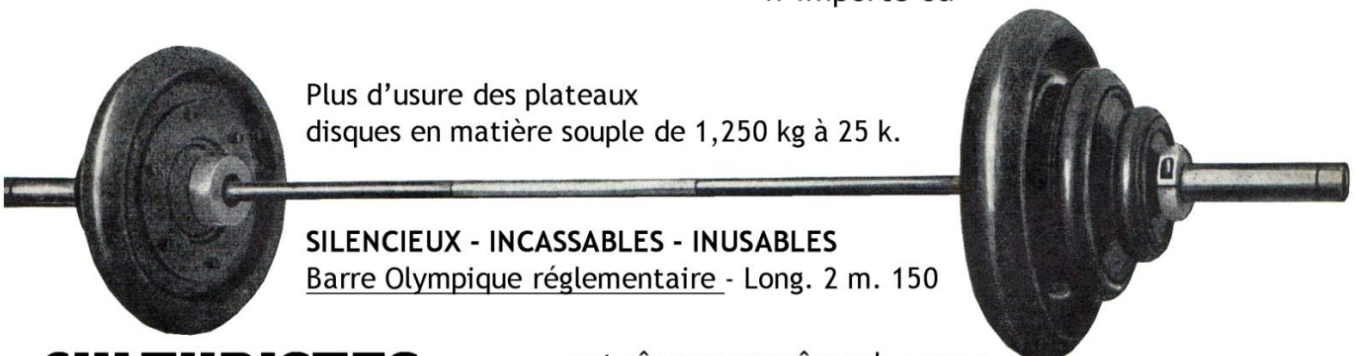

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

manifesté l'intention de se porter candidat.

Les demandes d'inscription à la préparation par correspondance et au moyen de stages seront reçues jusqu'au 15 Mars 1968.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

FINALE DU CHAMPIONNAT D'ÎLE-DE-FRANCE (2e série)

Disputée dans les belles installations de l'A.S. Mantaise, cette compétition très bien organisée par nos amis mantais fut l'occasion, pour les athlètes sélectionnés d'Île-de-France, de se livrer à des luttes très serrées pour les différentes places.

Au cours de la réunion, M. Vaurabourg, Président de la Section haltérophile de l'A.S. Mantaise, reçut la Médaille d'Argent du C.I.F. que le Comité avait décidé de lui décerner.

Résultats

Coqs. - 1. Levesque (C.S.N.M.P.P.) ; 227 k 500 - 2. Herlin (S.C.P.O.), 215 k - 3. Franzil (R.A.C.), 212 k 500 - 4. Cozeret (S.C.N.), 207 k 500.

Plumes. - 1. Haritchelar (C.S.N.M. P.P.), 262 k 500 - 2. Denivet J.-M. (C.5.M.), 250 k - 3. Gaurat (E.S.C.V.), 240 k.

Légers. - 1. Dulice (V.G.A.), 312 k 500 - 2. Barry (S.M.M.), 285 k - 3. Bully (S.M.M.), 272 k 500 - 4. Armelini (A.S.), 270 k.

Moyens. - 1. Kaminsky (P.U.C.), 320 k - 2. Letertre (A.S.), 302 k 500 - 3. Navarro (C.S.), 295 k - 4. Duchamp (S.C.N.), 292 k 500 - N. cl. Macarez (S.A.M.).

Mi-Lourds. - 1. Anor (C.S.M.P.), 305 k - 2. Choukroun A. (V.G.A.), 305 k - 3. Deschaintres A. (S.C.N.), 292 k 500.

Lourds-Légers. - 1. Cascarino (S.A.M.), 332 k 500 - 2. Huot (S.M.M.), 332 k 500 - 3. Bœuf (S.C.N.), 320 k - N. cl. Piette (S.C.N.).

Lourds. - 1. Besnier (S.C.N.) , 375 k - 2. Perelmann (S.C.N.), 362 k 500 - 3. Léon (U.S.M.T.), 352 k 500.

Stage de Formation de Cadres de la F.F.H.C.

I.N.S. du 20 au 25 Novembre 1967

Après avoir pris connaissance des notes obtenues par les vingt-huit candidats à chacune des épreuves de l'examen de fin de stage, le Jury d'examen et le Bureau Fédéral ont reconnu que les stagiaires ci-dessous ont satisfait aux conditions réglementaires pour recevoir le brevet d'entraîneur fédéral du Premier Degré.

A. *Premier groupe (formation d'entraîneurs du Premier Degré).*

N° de classement	Noms des candidats	Total des points (moyenne : 115)	Note générale (sur 20)
1	PIQUEMAL Jean	187,7	16,14
2	BUCHER Léon	179,3	15,59
3	HOUIN Jean-Claude	179,2	15,58
4	CHARTIER Robert	165,9	14,42
5	CORNÉLUS Paul	162,5	14,13
6	FAVROU Claude	151,2	13,14
7	HUOT Jacques	150,2	13,06
8	DIGNAN Pierre	148	12,87
9	LANGE Armand	145,2	12,62
10	FISCHER Guy	141,2	12,29
11	BESSELY Victor	138,7	12,06

B. Second groupe (consolidation de l'ancien diplôme d'initiateur).

N° de classement	Noms des candidats	Total des points (moyenne : 75)	Note générale (sur 20)
1	STEINER Alfred	116	15,47
2	PERRAUD Michel	102	13,60
3	ESTROSI Roland	101,7	13,56
4	BERNARD Paul	101,5	13,53
5	GUENAULT Michel	100	13,33
6	PLA Marcel	99	13,20
7	ARMAND Yves	97,7	13,02
8	MESPOULET Marc	94,2	12,69
9	COUTANT Yvon	94	12,53
10	POTIER Daniel	92	12,26
11	DUPUIS Serge	89,5	11,93
12	FROUIN Georges	89	11,87
13	BOYER Francis	87	11.60
14	DOUCOURÉ Biné	84	11,20
15	MOLINA Régis	81,7	10,91
16	SALDUCCI Nicolas	77	10,27
17	LARBI Jean-Claude	77	10,27

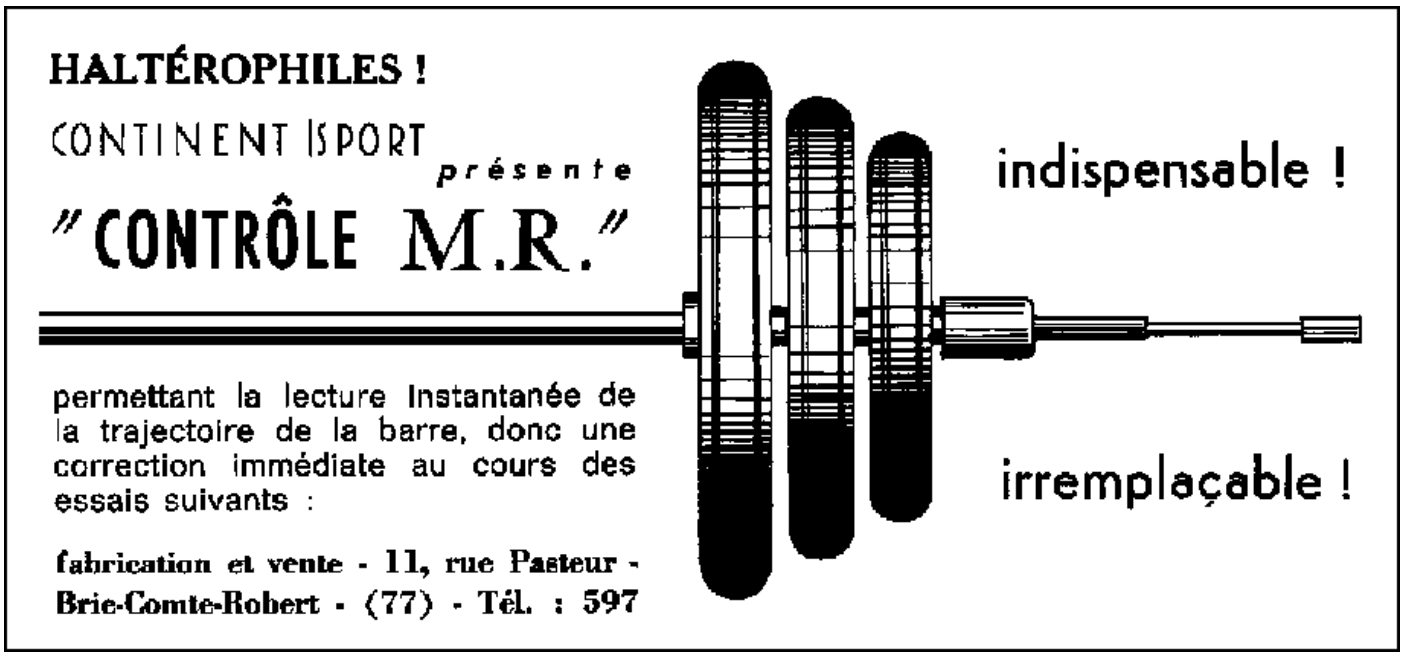

© RLPZ (2019)

N° 241

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

22e ANNÉE

Février
1968

Le numéro : 1 F

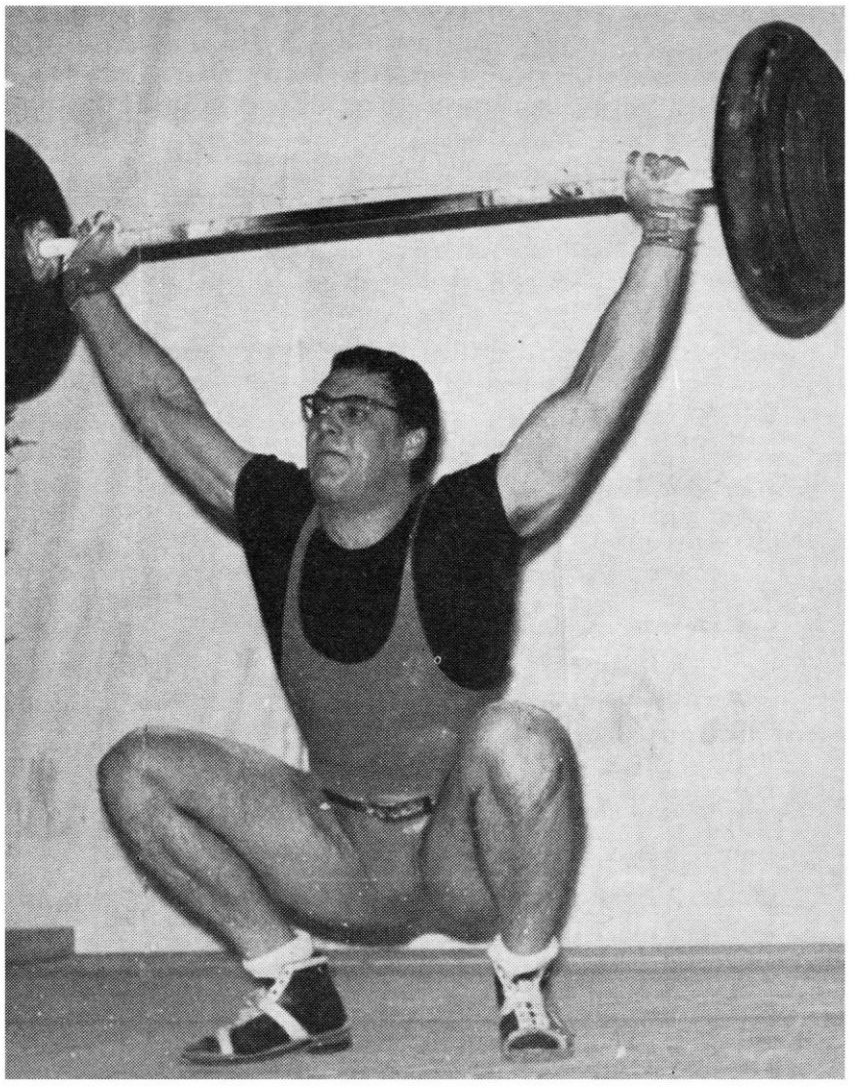

Document original : Raymond Lopez

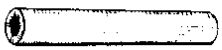

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Journée d'Études du 9 Décembre 1967 ..... 3 à 5
Le mot du Président 4
Règlement du Championnat de France Culturiste 5
Règlement du Championnat de France Athlétique 6
Classement National du Grand Palmarès ..... 6 et 7
Résultats de la Première Étape du Premier Pas Athlétique 7
Classement Général du Prix Inter-Zones de 2e série 8
Finale du Prix Inter-Zones de 2e série, Zone Nord par Georges Lambert et résultats techniques ..... 9 et 10
Meilleures performances françaises 1967 11
Résultats techniques du Prix Inter-Zones de série, Zone sud ..... 12 et 13
Avis importants 12
Nos Joies, nos Peines 13
Nouvelles internationales 13
Records et table de cotation par Georges Lambert ..... 14 et 15
Deux destins parallèles par William Fourreau 16
Ce que vous devez savoir - (Stages franco-allemands et Stages de Formation des Cadres) ..... 17 et 18
Records de France Universitaires 19
Dans nos Comités Régionaux 20

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Un jeune qui promet..,

Jean-Claude DELPUECH (Athlétic Club Montpellierain)

qui, en battant le 11 Février dernier, avec 135 k le record de France de l'Arraché, catégorie Poids Lourds, a marqué une progression de 15 k dans ce mouvement, son précédent total étant de 120 k en Juin 1967.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris

Le Directeur de la publication : J. DAME

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL
de la JOURNÉE D'ÉTUDES
du 9 Décembre 1967
à l'institut National des Sports, à Paris

Présents - Membres du Comité de Direction : M. Bovi, Président de la F.F.H.C., MM. Asso, Bazire, Bernier, Clutier, Dame, Duverger, Firmin, Guillier, Leveler, Pichon, Roussaux, Viet.

Membres des Comités Régionaux : MM. Anselme (Secrétaire du Comité d'Alsace), Chorques (Président du Comité de Champagne), Leens (Représentant du Comité de Côte d'Azur), Bertholet (Président du Comité du Dauphiné-Savoie), Burucoa et Laffourcade (Président et Trésorier du Comité de Guyenne), Tournier (Président du Comité de l'Île-de-France), Certeaux (Représentant le Comité de Lorraine), Thoumine (Secrétaire du Comité de Basse-Normandie), Champiot (Secrétaire du Comité de l'Orléanais), Moreau (Président du Comité du Poitou), Ammar (Représentant le Comité de Provence), M. Parot.

MM. Durry, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Délégué du Ministre auprès de notre Fédération ; Taillefer, Directeur Technique National ; Lambert, Entraîneur National.

Conseillers Techniques Régionaux : MM. Gerber (Académie d'Aix - Marseille), Maier (Académie d'Amiens), Herbaux (Académie de Lille), Combet (Académie de Lyon), Marchal (Académie de Montpellier), Demats (Académie de Nantes), Paterni (Académie de Paris), Michon (Académie de Reims), Noiriel (Académie de Strasbourg), Dini (Académie de Toulouse).

Excusés : MM. Chaix (souffrant), Dumoulin, Favrou, Fiolle (accidenté), Hervochon, Pichon, Uzan.

La séance est ouverte à 9 h 30 par M. Bovi qui informe l'assistance de la présence de M. Durry, chargé de remplir auprès de la Fédération les fonctions de Délégué du Ministre. Il précise que M. Durry assistera, à l'avenir, aux réunions des Comités directeurs et aux assemblées générales, puis il lui laisse le soin de se présenter lui-même.

M. Durry fait l'historique de la Fédération depuis sa création, en 1914, par son premier Président : Jules Rosset, dont les efforts ont conduit à l'officialisation de l'Haltérophilie et à la création de la Fédération Internationale Haltérophile, en 1920.

Il avoue se considérer comme un profane mais ne saurait cacher sa sympathie pour l'Haltérophilie qui reste un sport pur. Il souligne que c'est également un sport passionnant bien que méconnu du grand public.

Il retrace ensuite le palmarès des champions qui se sont succédé depuis cette époque et dont la ténacité a permis de toujours faire mieux comme le prouve cette hécatombe de records en 1967.

Avant de terminer, M. Durry explique que, Délégué du Ministre, son rôle est d'écouter, de s'informer, qu'il prendra note des doléances qui lui seront présentées et qu'il s'intéressera au sort de toutes les questions qui seront discutées.

Reprenant la parole, M. Bovi constate que pour un profane, M. Durry connaît fort bien notre sport et les problèmes qui le concernent et que l'exposé qu'il en a fait en est la meilleure preuve.

Il est persuadé que M. Durry sera notre interprète auprès de la Direction des Sports pour nous aider à développer l'haltérophilie et nous permettre de mener à bien la tâche que nous nous sommes assignée. A l'avance, il l'en remercie.

Puis M. Bovi expose le but de cette réunion qui est de créer un dialogue entre les dirigeants fédéraux, les dirigeants des Comités Régionaux et les Conseillers Techniques Régionaux.

Il estime que des contacts directs sont nécessaires pour bien se connaître et bien se comprendre et que ces journées nous feront aussi constater qu'il n'est pas possible de concilier tous les points de vue.

Il espère que nous partirons d'ici un peu plus imprégnés du fait que chacun de nous croit en ce qu'il fait et qu'il œuvre utilement pour le sport qui nous est cher.

Mais il précise aussi que notre assemblée n'a qu'un pouvoir consultatif et que nous devons, statutairement, laisser aux membres élus la responsabilité de toute décision définitive.

Les questions posées par les Comités Régionaux ont été groupées sous différentes rubriques et leur examen est alors abordé.

Épreuves du Calendrier Fédéral

Comité de Guyenne : Publication d'un calendrier culturiste.

La Sous-commission de Culture Physique a soumis au Bureau, qui s'est réuni le 27 Novembre, le calendrier élaboré par elle. Il a été adopté, sous réserve de considérations financières qui conditionneront sa réalisation.

Une partie de ce calendrier a déjà paru dans le numéro de Novembre de « *l'Haltérophile Moderne* ». Le règlement des nouvelles épreuves ou des épreuves modifiées sera publié au fur et à mesure.

Comité Dauphiné-Savoie : a) Pour mémoire, concurrence des épreuves haltérophiles et culturistes.

La Sous-commission de Culture Physique, à qui la concurrence de certaines épreuves haltérophiles et culturistes n'avait pas échappé, a modifié en conséquence son calendrier.

M. Bertholet expose que certains Comités n'ont pas la possibilité d'organiser concurremment des compétitions haltérophiles et culturistes par manque d'arbitres, de salles ou de matériel.

M. Bovi constate que l'étoffement du calendrier provoquera le chevauchement des compétitions.

b) Pour une recherche de l'élite, il faut, au départ, un nombre important de débutants. Ceux-ci n'ont-ils pas été oubliés un peu trop ? demande le Comité Dauphiné-Savoie.

Le Directeur Technique National démontre, avec chiffres à l'appui, que le nouveau système a permis à beaucoup plus d'athlètes de participer aux compétitions et que, même en déduisant l'élite, un nombre plus important d'athlètes des séries inférieures ont été qualifiés, comparativement aux trois derniers mois de l'année précédente.

Il estime qu'il faut attendre la fin de la saison pour tirer des conclusions et qu'il serait souhaitable que l'on demande aux clubs leur avis.

c) Le calendrier impose dès le début un entraînement simultané des débutants et des athlètes confirmés. Dans les clubs peu structurés en dirigeants qualifiés, cela pose des difficultés sérieuses.

M. Taillefer précise que, lors de la réunion du Comité de Direction du 7 Octobre 1967, le Président a demandé aux cadres fédéraux de préparer la parution d'un numéro spécial technique et que, par suite, au cours du récent Colloque avec les Conseillers Techniques Régionaux, on a mis au point une méthode d'entraînement à l'Haltérophilie qui sera diffusée dans les clubs et qu'il va développer les stages de formation d'entraîneurs fédéraux afin de pallier l'insuffisance des cadres, ce qui permettra un entraînement plus rationnel.

Comité de Basse-Normandie : demande le rétablissement des minima pour l'accès à la 4e série.

Il lui est fait remarquer par le Directeur Technique National que tout athlète qui n'a pas accédé à la 3e série est 4e série, c'est-à-dire que les athlètes qui, auparavant, étaient non classés sont maintenant considérés comme 4e série.

Cette question sera mise à l'étude pour la prochaine saison.

Comité de Lorraine : demande l'organisation d'un Championnat par équipes ou d'une Coupe des Clubs suivant la formule d'un homme par catégorie de poids et par équipes, d'abord sur le plan interrégional, ensuite sur le plan national.

M. Taillefer répond que cette question a été discutée au cours du Colloque précité avec les Conseillers Techniques Régionaux et qu'elle fait l'objet d'une étude.

Conseillers Techniques Régionaux

Comité de Champagne : La place du sport et la place des Conseillers Techniques Régionaux.

Comité d'Anjou : Son président n'est pas d'accord sur ta fonctionnarisation du Sport Haltérophile et laisse le soin à ses collègues et amis d'en discuter.

Comité de Côte d'Azur : Action du C.T.R. dans les Comités Régionaux, à savoir : stages, visite aux clubs, appui aux clubs nouvellement créés.

Pénurie de C.T.R., surtout dans le Comité de Côte d'Azur.

Comité de l'Orléanais : Possibilité de visite des clubs de l'Orléanais par le C.T.R. du groupe Centre-Ouest : Paterni.

Comité Dauphiné-Savoie : Nomination des C.T.R.

Ces questions, très proches les unes des autres, font l'objet d'une seule et même discussion.

Après lecture par M. Chorques, Président du Comité de Champagne, d'un exposé dans lequel il donne son point de vue personnel sur le rôle des C.T.R., le Directeur Technique National lui fait remarquer que ledit exposé repose sur deux points opposés d'une part, il préconise que l'enseignement du sport soit donné par des fonctionnaires et, d'autre part, il juge abusive l'introduction de ces mêmes fonctionnaires dans le sport.

C'est un vaste problème qui dépasse le cadre de cette assemblée et qui relève de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports.

Quant au rôle des C.T.R., il est défini par une circulaire ministérielle en date du 25 Octobre 1966.

Une discussion s'engage entre différents orateurs dont il ressort que les C.T.R. ne sont pas assez nombreux pour pouvoir mener de façon réellement efficiente la tâche qui leur incombe.

Le Président et le Directeur Technique annoncent que, pour l'année prochaine, il est prévu l'ouverture de trois - et peut-être même de cinq - nouveaux postes.

En attendant, la Direction des Sports autorise une mission hebdomadaire, en dehors de son académie d'affectation d'un C.T.R. qui pourra aider un Comité qui n'en est pas encore pourvu.

Le Directeur National doit se rendre prochainement dans les Comités Régionaux non-pourvus de C.T.R. afin d'étudier les nécessités de chacun et d'établir un ordre de priorité pour les nominations futures.

Le mot du Président

Des réformes profondes ont été apportées cette saison au système précédent de nos épreuves fédérales. Le principe en avait été adopté par notre Comité de Direction dans sa réunion du 10 Juin 1967, mais seules les grandes lignes en furent alors arrêtées. La mise au point des détails d'application nous a demandé un certain temps et nous pouvons maintenant considérer que cela est terminé.

Le déroulement des compétitions, lui, est loin d'être terminé, car, si certaines épreuves ont eu lieu, d'autres ne sont pas encore commencées. Il serait évidemment bon d'attendre le déroulement complet de toutes les épreuves pour connaître, à l'usage, les éventuelles améliorations qu'il serait nécessaire d'y apporter. Mais cela, nous ne pouvons nous le permettre.

Il nous faut dés maintenant penser à la nouvelle saison si nous voulons, ce qui est souhaitable, que le calendrier et la réglementation pour 1968-69 soient fixés avant la période des grandes vacances de cette année.

Je renouvelle donc mon appel de Novembre dernier à tous nos dirigeants, quels qu'ils soient, pour qu'ils nous communiquent les observations que Le déroulement de nos épreuves actuelles leur suggérerait de formuler. Les membres de notre Commission Sportive auront ainsi des éléments supplémentaires pour préparer les textes à soumettre au Comité de Direction.

Je vous avais dit, le mois dernier, que Mme Delvaux avait assuré, depuis 1945, le secrétariat administratif de notre Fédération. Cela s'entendait pour son service à temps plein. Mais il ne faut pas oublier que de 1928 à 1945, elle avait assuré ce même secrétariat à temps partiel.

Je tenais à le préciser et à dire aussi que Mme Delvaux a été, pendant 40 ans, la responsable administrative de notre F.F.H.C.

Son départ et son non-remplacement actuel ont amené un surcroît de travail. Une partie de celui-ci a été absorbée par notre autre personnel de secrétariat, en particulier par Mme Quémard et Mme Sourd que je remercie d'oublier souvent de regarder l'horloge marquant l'heure de la fin de journée et de prolonger ainsi cette journée déjà bien chargée.

Une autre partie de ce travail a été absorbée par des dirigeants bénévoles que je remercie aussi très sincèrement de passer de nombreuses heures à notre siège. A la tête de ceux-ci, je citerai M. Duverger qui nous consacre de nombreuses journées entières, mais je n'oublie pas M. Guillier et M. Tournier à qui on ne fait jamais appel en vain.

C. BOVI.

Comité de Guyenne : Intervention auprès du Ministère pour l'installation de salles de musculation et d'haltérophilie à Bordeaux qui devient un Centre Universitaire important, ceci afin d'envisager ultérieurement la nomination d'un C.T.R.

L'installation des salles de musculation et d'haltérophilie n'a pas échappé à notre Fédération qui, d'ailleurs est intervenue plusieurs fois auprès du Ministère à ce sujet. Le Directeur des Sports a demandé à notre Directeur Technique National de lui fournir un rapport sur cette question.

***

Frais de déplacement

Comité de Côte d'Azur : a) demande le remboursement intégral des frais de déplacement des athlètes corses qui, jusqu'ici, ne perçoivent aucune indemnité pour leur voyage Corse-Métropole.

Les athlètes corses sont assimilés, pour le remboursement de leurs frais de déplacement, à ceux des territoires d'outremer à qui la F.F.H.C. ne doit, suivant instructions ministérielles, que leurs frais de voyage à partir de leur débarquement dans la métropole.

Il est évidemment regrettable que les athlètes corses soient défavorisés par rapport à leurs autres camarades un changement de régime ne pourrait être envisagé que si les crédits dont dispose la F.F.H.C. le permettaient.

Le Directeur Technique National propose de soumettre ce cas à la prochaine Commission des Finances qui jugera s'il est possible de faire un effort, en tenant compte des dépenses qu'entraînerait cette prise en charge

b) signale les frais élevés qu'entraîne, pour les clubs, leur participation aux éliminatoires régionales des épreuves fédérales, non remboursées par la F.F.H.C. dans un Comité qui s'étend de Menton à Toulon (200 kilomètres).

M. Asso, Président du Comité de Côte d'Azur estime qu'il n'est pas normal que les clubs pourvoient aux frais de déplacement de leurs athlètes.

A la suite d'un échange de vues, le Directeur Technique National précise qu'il a été fait, cette année, un très gros effort pour le remboursement des frais de déplacement lors des éliminatoires interrégionales mais que les crédits attribués à la Fédération sont nettement insuffisants pour couvrir en totalité les dépenses des épreuves fédérales et, en particulier, des éliminatoires régionales.

Comité de Guyenne : demande une participation de la F.F.H.C. aux frais occasionnés aux Comités régionaux par les demi-finales du Championnat de France Culturiste.

La Fédération a déjà fait un gros effort en finançant certaines épreuves culturistes du calendrier. Les crédits mis à sa disposition ne lui permettent pas, actuellement, de faire davantage.

Différentes opinions sont émises sur la Culture Physique et le rôle qu'elle est appelée à jouer grâce à la musculation qui est pratiquée par toutes les disciplines. Il est donc permis d'espérer que par cette voie détournée certains projets pourront se réaliser.

Comité d'Anjou : demande qui doit rembourser les frais de déplacement des arbitres dans les rencontres interrégionales.

Il appartient à la F.F.H.C. de régler les frais de déplacement des arbitres dans les rencontres interrégionales du calendrier fédéral.

Toutefois, certains Comités organisateurs n'indiquent pas toujours en temps utile, à la F.F.H.C., les noms et lieux de résidence de leurs arbitres désignés pour une telle compétition, ce qui ne permet pas de prévoir leurs frais de déplacement en même temps que ceux des athlètes.

Dans ce cas, la F.F.H.C. leur fait parvenir directement les indemnités auxquelles ils ont droit après la compétition.

***

Divers

Comité de Côte d'Azur : a) *se plaint que le Président du Comité Régional n'est pas prévenu de la participation des athlètes de son Comité aux stages et aux finales.*

Les Comités Régionaux sont toujours prévenus par la F.F.H.C. de la qualification de leurs athlètes aux finales des épreuves fédérales. Il n'y a jamais aucune dérogation à cette règle.

En ce qui concerne les stages, les Comités régionaux reçoivent copie des circulaires adressées aux athlètes qui sont invités à un stage déterminé. En cas de réponse affirmative, c'est le Centre où est implanté le stage qui fait parvenir aux intéressés une convocation, mais la notification n'en est pas faite aux Comités Régionaux

b) *envoi des circulaires, pour information aux clubs, délais très limités.*

M. Taillefer appelle l'attention des Comités sur la nécessité d'envoyer leurs résultats dans les délais prescrits car il faut souvent les réclamer plusieurs fois avant de les recevoir.

M. Duverger leur demande d'attacher plus d'importance à la présentation des feuilles de résultats qui sont parfois illisibles, ce qui oblige à faire des recherches, retarde le classement et, par voie de conséquence, l'envoi des convocations.

Par ailleurs, les autres circulaires d'information sont adressées aux clubs dès que notre Secrétariat a la possibilité de le faire et il s'efforce toujours d'améliorer ces délais.

Comité de Basse-Normandie : a) demande la création d'une catégorie Poids Mouches Juniors.

La création d'une catégorie Poids Mouches s déjà été discutée à l'assemblée générale de la F.F.H.C. qui s'est tenue le 30 Avril dernier, à Grenoble.

Ce vœu, présenté par l'Association Sportive de Monaco, n'avait pas été adopté, la Commission des Vœux ayant estimé, après avis du Directeur Technique National, que la création de cette catégorie, qui réunirait des athlètes trop légers n'était pas souhaitable, car elle comporterait certains dangers sur le plan physiologique.

Après une objection du Secrétaire du Comité de Basse-Normandie qui se retranche derrière le règlement international, M. Jean Dame rétorque que cette catégorie a été créée pour les pays asiatiques dont les hommes d'âge adulte pèsent 52 k, ce qui n'est pas notre cas, mais que chaque Fédération nationale est libre on non de l'adopter.

Suit un débat, et le Président décide que c'est à la Commission Sportive de soumettre éventuellement des conclusions au Comité de Direction ;

b) demande la réalisation de films sur les mouvements olympiques *(films à acheter par les clubs ou à louer à la F.F.H.C.)* propose qu'ils soient réalisés en 16 mm afin qu'ils puissent être accompagnés d'un commentaire sonore. Si cela est impossible, *le super 8 mm* semble valable.

Le Directeur National précise que 40 copies d'un film technique viennent d'être achevées par l'Institut National des Sports et pourront être mises à la disposition des Clubs, des Comités et des Conseillers Techniques Régionaux dans un proche avenir.

Comité du Poitou : rappelle le vœu qu'il a émis pour la représentation des clubs à l'assemblée générale de la F.F.H.C., à savoir qu'un club, du moment qu'il appartient au Comité régional, devrait pouvoir représenter les autres clubs, alors... qu'actuellement cette délégation de pouvoirs est limitée aux clubs d'un même département.

Il n'appartient pas à la F.F.H.C. de donner satisfaction à ce vœu, le vote autorisé seulement entre clubs du même département résultant des arrêtés du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le Président donne la parole à M. Tournier qui, dans le cadre de l'application du décret du 19 juin 1967 régissant les statuts des Fédérations, a été chargé de faire une étude préparatoire à la modification de nos statuts.

M. Tournier qui s'est renseigné auprès de la Direction des Sports, est en mesure de fournir quelques explications. Il précise que le projet de statuts à l'étude permettra sans doute d'apporter des modifications dans ce sens.

Arbitrage

Comité Dauphiné-Savoie : Désignation des arbitres pour les finales interrégionales.

La désignation des arbitres pour les finales interrégionales appartient, en principe au Comité organisateur.

Toutefois, lorsque celui-ci manque d'arbitres fédéraux, il peut demander à la F.F.H.C., de pallier cette insuffisance par la désignation d'un ou de deux arbitres d'un autre comité.

La Commission de l'Arbitrage est tout à fait d'accord sur ce processus qui permet de remédier aux difficultés de dernière heure.

M. Tournier fait observer qu'il est plus équitable qu'un arbitre de chaque Comité participant à une compétition soit appelé à officier, ce qui répond au souhait de M. Bertholet. Cependant, compte tenu de la pénurie d'arbitres dans certaines régions, il peut arriver que deux arbitres du même comité soient désignés.

Comité de Lorraine : a*)* demande que la Commission des Arbitres sorte du cadre administratif pour aborder les questions techniques concernant les mouvements haltérophiles et culturistes.

M. Certeaux donne lecture d'un mémoire où sont consignées différentes doléances concernant l'arbitrage. Il déplore avoir constaté certains désaccords sur la façon d'arbitrer, le manque de liaison et d'information.

Pour y remédier, M. Roussaux propose d'organiser tous les mois une réunion d'arbitres mais il ne pourra réaliser ce projet que s'il est assuré de la participation de tous

b) demande que quelques lignes soient consacrées à l'arbitrage, tous les mois, dans « *l'Haltérophile Moderne* ».

M. Bovi suggère que chaque cas particulier soit étudié et ensuite commenté dans « *l'Haltérophile Moderne* ».

M. Roussaux, Président de la Commission de l'Arbitrage : demande l'unification de l'enseignement de l'exécution du développé par tous les Conseillers Techniques Régionaux.

M. Roussaux expose son point de vue sur le développé et précise qu'il a demandé aux arbitres d'exiger que les jambes soient tendues avant de donner le départ.

Il déplore que certains éducateurs apprennent aux athlètes à « truquer » et, regrette que le règlement ne soit pas toujours respecté, particulièrement en ce qui concerne l'application de corps gras.

L'examen des différentes questions posées par les Comités Régionaux étant terminé, M. Bovi demande aux membres présents s'ils ont d'autres problèmes à évoquer.

Arbitres

Les Conseillers Techniques Régionaux, Gerber et Herbaux abordent le sujet des Arbitres Régionaux et Fédéraux.

Afin de faciliter le recrutement de ces derniers, il est envisagé de réduire la durée - actuellement 3 ans - qui est imposée aux arbitres régionaux pour pouvoir postuler au titre d'arbitre fédéral.

Une formule permettant d'accroître également le nombre d'arbitres régionaux est actuellement à l'étude.

Quant à la nomination d'arbitres internationaux, elle pourrait intervenir à l'occasion d'une confrontation qui opposera l'équipe française à l'équipe allemande lors d'un stage franco-allemand.

Prix de la licence

En ce qui concerne l'augmentation du prix de la licence pour 1968-69, V. Thoumine, Secrétaire du Comité de Basse- Normandie, estime qu'elle n'est pas souhaitable et qu'elle sera lourde pour le budget des très jeunes athlètes.

Ces questions diverses seront étudiées par les Commissions dont elles dépendent.

***

M. Durry fait alors le point de cette journée qui, dit-il, a été intéressante et a atteint son but. Il est certain que le travail qui a été fait sera profitable.

Par ailleurs, il est heureux d'avoir assisté à cette réunion qui lui aura permis de connaître le milieu haltérophile il pourra ainsi donner un visage à certains dont il ne connaissait que le nom.

M. Bovi tient à renouveler sa confiance à M. Durry et espère qu'il saura intercéder en faveur de la Fédération auprès du Ministère.

Puis il conseille à tous les délégués d'écrire à chaque fois qu'ils ont des propositions à faire ; il leur assure qu'ils trouveront toujours un écho favorable et que tous les cas qu'ils soumettront seront étudiés avec attention.

La séance qui avait été interrompue de 12 h 30 à 14 h pour un déjeuner en commun est levée à 17 h 30.

Le Président,
C. BOVI.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE

Obligations : Les épreuves athlétiques sont supprimées du Championnat de France Culturiste, mais pour être autorisés à participer à ce Championnat, les athlètes doivent obligatoirement :

/

1) Avoir participé aux éliminatoires régionales du Championnat de France Athlétique ;
2) Honorer leur éventuelle sélection pour les phases finales du Championnat de France Athlétique ;
3) Avoir réalisé au cours des éliminatoires régionales du Championnat Athlétique les minima ci-dessous indiqués au total des 2 mouvements.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds-Lég.	Lourds
Juniors	130	150	170	190	210	230	250
Seniors	160	180	200	220	240	260	280

Des exceptions peuvent éventuellement être faites sur décision de la Sous-commission de Culture Physique dans le cas où le nombre des athlètes ayant réalisé ces minima est trop restreint.

Épreuves : 1°) Examen des concurrents d'une même catégorie ensemble. Sans notation - 2°) Présentation face - profil - dos. Notation de 0 à 20 - 3°) 1 minute de poses libres. Notation de 0 à 10.

Catégories :

Juniors : Petites tailles : jusqu'à 1 m 70 ;
Grandes tailles : plus de 1 m 70.
Seniors : Petites tailles : jusqu'à 1 m 68 ;
Grandes tailles : plus de 1 m 68.

Résultats : Par catégorie de taille et d'âge. Addition des points accordés par chacun des jurés à chaque passage (les coefficients sont supprimés).

En finale et aux éliminatoires interrégionales, suppression des deux notes extrêmes.

Sélections : Éliminatoires interrégionales : Sont sélectionnés pour participer aux éliminatoires interrégionales :

1) Le premier Junior de chaque catégorie de chaque Comité ;
2) Les deux premiers Seniors de chaque catégorie de chaque Comité.

Si le nombre des athlètes automatiquement sélectionnés pour les éliminatoires interrégionales est inférieur à 3 en ce qui concerne les Juniors, à 6 en ce qui concerne les Seniors, un athlète supplémentaire du Comité dont la participation aux éliminatoires régionales a été la plus importante dans la catégorie incomplète est sélectionné.

Ce même Comité ne peut avoir un quatrième sélectionné dans l'une des catégories Seniors ou un troisième dans l'une des catégories Juniors que dans le cas où le nombre minimum de sélectionnés n'est toujours pas atteint après qu'un athlète supplémentaire ait été sélectionné dans chacun des Comités participants, la sélection supplémentaire se faisant toujours en fonction de l'importance des participants à la première phase.

Lorsque le nombre minimum des athlètes est atteint dans chaque catégorie, des sélections supplémentaires ne sont pas autorisées.

FINALE NATIONALE.

Sont sélectionnés pour participer à la Finale Nationale :

1) Le premier Junior de chaque catégorie de chacune des éliminatoires régionales ;
2) Les deux premiers Seniors de chaque catégorie de chacune des catégories Seniors.

Les dirigeants des Clubs sont tenus de s'assurer que leurs athlètes sont en mesure d'honorer leur éventuelle sélection pour les phases finales.

Des sanctions sévères seront prises à l'encontre des athlètes n'honorant pas leur sélection privant ainsi d'autres concurrents de cette sélection.

Le Président du jury est tenu d'informer la Sous-commission de Culture Physique des forfaits éventuels.

ARBITRAGE.

Le Jury des éliminatoires régionales se compose de trois Jurés nationaux autant que possible indépendants des Clubs représentés. Si cette condition ne peut pas être remplie, le Président du Comité est habilité à désigner un Juré qualifié même si son Club est engagé. Toutefois, le chef du Jury se doit de vérifier les notes d'un Juré juge et partie et d'annuler les notes accordées par ce dernier s'il ne les estime pas impartiales.

Le Jury des éliminatoires interrégionales se compose d'un chef de Jury désigné par la Sous-commission de Culture Physique indépendant des Comités représentés et d'un Juré par Comité représenté n'appartenant pas à l'un des Clubs représentés. S'il n'y a pas au minimum cinq Jurés, le Jury est complété par des Jurés résidant sur le territoire du Comité organisateur.

Les frais du chef du Jury sont à la charge de la F.F.H.C., ceux des autres Jurés à celle de leurs Comités respectifs.

Le Jury de la Finale Nationale est composé de cinq Jurés nationaux désignés par la Sous-commission de Culture Physique

A toutes les phases du Championnat, les Jurés sont munis de cartons ou d'ardoises sur lesquels ils inscrivent en gros caractères la note qu'ils accordent. Ils brandissent cet instrument assez haut et assez longtemps pour que les personnes présentes et le Secrétaire en particulier puissent relever les notes.

ORGANISATION.

Éliminatoires régionales : elles sont organisées dans chaque Comité régional.

Éliminatoires interrégionales : Les sélectionnés de chaque Comité sont partagés en 4 groupes, à savoir :

1er *groupe* : Nord-ouest.
2e *groupe* : Nord-est
3e *groupe* : Sud-ouest,
4e *groupe* : Sud-est

L'organisation est confiée au Club ayant fait acte de candidature et en fonction de sa situation géographique par rapport aux Comités régionaux du même groupe.

La Finale Nationale : Son organisation est confiée au Club ayant fait acte de candidature, la préférence allant à celui des candidats en mesure d'assurer un plus grand retentissement a cette finale ou au premier candidat s'il ne peut pas être fait état de la première condition.

L'examen en groupe et le premier passage se déroulent en privé, les dirigeants des athlètes étant admis à y assister à condition de ne pas manifester leurs opinions d'une façon ou d'une autre et de se tenir a l'écart du Jury.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE

Épreuves : Développé couché : 3 essais - Flexion des jambes : 3 essais.

Résultats : Addition des kilos réalisés au meilleur essai de chaque mouvement.

Classements : Par catégorie d'âge et de poids.

Participation :

Éliminatoires régionales : Les candidats remplissant les conditions habituellement requises.

Éliminatoires interrégionales : Les 2 athlètes Juniors, et les 2 athlètes Seniors de chaque catégorie ayant réalisé les meilleurs totaux au cours des éliminatoires régionales sur l'ensemble du territoire intéressé par les éliminatoires interrégionales.

Les athlètes devant être prévenus de leur sélection pour ce second tour par les soins du Secrétariat Fédéral, les résultats des éliminatoires régionales comme ceux des éliminatoires interrégionales doivent être adressés à la F.F.H.C. dans les 3 jours.

Finale : Les 2 athlètes Juniors et les 2 athlètes Seniors de chaque catégorie ayant réalisé les meilleurs totaux au cours des éliminatoires interrégionales sur l'ensemble du territoire français.

Organisation : Éliminatoires régionales dans chaque Comités

Éliminatoires interrégionales selon le même découpage que pour le Championnat Culturiste 1967, les Comités régionaux étant répartis en 4 groupes :

1er *groupe* : Nord-ouest.
2e *groupe* : Nord-est
3e *groupe* : Sud-ouest,
4e *groupe* : Sud-est

} Voir Bulletin fédéral n° 231 de Mars 1967

La Finale est organisée simultanément avec celle du Championnat de France Culturiste.

Arbitrage : 1 Juré Culturiste National ou 1 Arbitre officiel.

GRAND PALMARÈS 1967 - 1968

Classement National des 10 premiers
d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

Poids Coqs

		POINTS
1.	FOUREL (55,5) Maison Jeunes et Culture Avignon	185
2.	DEBRUYNE (55) C.O.S. Faches-Thumesnil	178,75
3.	VILAPLANA (55,4) Maison Jeunes et Cult. Avignon	167
4.	LIMOUSA (54) Assoc. Sportive Cheminots Béziers	162,50
5.	BONNET (55,5) Maison Jeunes et Culture Avignon	142,50
6.	BENACHES (55) Union Sportive Sainte-Tulle	141
7.	LARROQUE (56) Club Haltér, et Cultur. Toulousain	140
8.	BELBEZE (49,5) Club Haltér, et Cultur. Toulousain	125

Poids Plumes

1.	DELANEY (60) M.J.C. Elbeuf	230
2.	LESAGE (56,4) Ilets Sports Montluçonnais	205
3.	NERI (59,2) Haltéro Club Arbreslois	203,75
4.	COSTA (58) Club Omnisports Arlésien	200
5.	RAT (59) Club Omnisports Arlésien	200
6.	TOUACHE (59,7) Club Cult. Chartreux Marseille	197
7.	TIERSIN (58,2) A.S. Électricité Lille	196,25
8.	DEBER (59) A.S. Sainte-Savine	195
9.	FEUILLADIEU (59) Maison Jeunes et Cult. Avignon	195
10.	LAPERT (59,9) Stade Auxerrois	195
11.	KARSENTI (59,9) A.S.P.O. Midi (Bordeaux)	191,25

Poids Légers

1.	PLAUDIN (67) Club Culturiste Val-de-Marne	245
2.	BATTAGLIERO (66) Club Omnisports Arlésien	238,75
3.	LOUBERE (63,5) Centre Athlétique Maubeugeois	237,50
4.	LEBACLE (67,4) Club Athlétique Choletais	235
5.	DRAPEAUD (66,8) Club Am. Inst. Cult. La Rochelle	233
6.	SARAZANAS (67,1) A.S.P.O. Midi (Bordeaux)	227,50
7.	BORDET (63,7) Haltéro-Club Arbreslois	233,75
8.	MAUREL (65,8) Haltéro-Cl, et Cult, Aix-en-Provence	223,75
9.	DUCHE (63,7) Association Sportive Jovicienne	217,50
10.	CATTACHIO (66) Club Cult Chartreux Marseille	217,50

Poids Moyens

		POINTS
1.	BARON (74,7) Union Haubourdinoise	260
2.	GIUSEPPI (74,4) A.S.P.O. Midi (Bordeaux)	257,50
3.	CONSTANT (74,9) H.C. Gardannais	253,75
4.	CANTENYS (73.4) Club Am. Inst. Cult, La Rochelle	252,50
5.	FUMEAU (73) Royan O.C.	243,50
6.	PADE (72,3) A.S. Usinor Montataire	237,50
7.	CAMBON (74) Académie Sports Decazeville	235
8.	GOGER (74,9) Athlét. Club Servannais	234
9.	VIALLY (74,4) Halt. Club Arbreslois	233,75
10.	DÉVOT (73) Assoc, Sportive Cheminots Béziers	232,50

Poids Mi-Lourds

1.	DUBUS (77,8) Club Am. Inst. Cult. La Rochelle	315
2.	BOUCARD (78,5) Haltéro-Club et Cult Aix-en-Prov.	268,75
3.	RÉVILLON (80,5) A.S. Usinor Montataire	267,50
4.	VAN STAPPEL (76,5) M.J.C. Elbeuf	258,75
5.	CYRANKIEWICZ (79) Académie Sports Decazeville	257
6.	CARRIÈRE (81) Club Omnisports Arlésien	238,75
7.	DUMAS (79) As. Sport. Cheminots Béziers	222,50
8.	ALBERT (80,2) Club Haltér, et Cultur. Rochefortais	213
9.	ARBONA (80) Haltér, et Culturiste Club Marignane	197,50
10.	HOYER (77,4) Club Haltér, et Cult. Toulousain	190

Poids Lourds Légers

1.	CHATRIET (84) A.S. Usinor Montataire	280
2.	LAPORTE (88,8) Electric Club Montluçonnais	250
3.	VERNET (89,5) Maison Jeunes et Culture Avignon	232

Poids Lourds

1.	COUEDOU (98) Club Omnisports Arlésien	261,25
2.	DUEGUARA (106) Haltéro-Club et Cult. Aix-en-Prov.	248,75

SENIORS

Poids Coqs

		POINTS
1.	ROUSSEL (54,6) Entente Chaum. Athlét. Cheminots	199
2.	FAURE (54,2) Maison Jeunes et Cult. Avignon	197,50
3.	THEBAULT (56) Club Am. Inst. Cult. La Rochelle	194
4.	KERAUDREN (55,6) Club Éduc. Phys. St-Nazaire	192,50
5.	DUCREY (52,5) C.L.S. Épernay	190
6.	SANTUCCI (53,1) Association Athlétique Ajaccienne	182,50
7.	PUNTURELLO (56) Club Haltér, et Cult. Toulousain	182,50
8.	GALLIEN (54,2) Club Am. Inst. Cult. La Rochelle	180

Poids Plumes

1.	DARA (57,6) Gard Club Omnisports Nîmes	232,50
2.	TIMONIER (59,1) La Gauloise de Vaise	231,25
3.	LEBARS (60) C.C.P. Toulon	230
4.	DIETRICH (59,6) A.S.P.T.T. Nancy	227,50
5.	CUGNART (60) C.L.S. Épernay	217,50
6.	DUVAL (57,9) Racing Athl. Cheminots Nantes	210
7.	MORINIERE (58,1) Club Athlét. Choletais	202,50
8.	TINTILLER (58,8) Haltérophile Club Boulogne	202,50
9.	BILLOTET (57) Gard Club Omnisports Nîmes	195
10.	FOUCHER (58) M.J.C. Elbeuf	188,50

Poids Légers

1.	LECOLLEN (63,5) M.J.C. Elbeuf	273,75
2.	ALONZO (66) Omnisports Hyérois	272,50
3.	CHATEAU (67,4) C.L.S. Épernay	270
4.	DUPUIT (67) Club Culturiste de Reims	265
5.	BUSSON (67,1) Saint-Nazaire Omnisports	263,75
6.	CHOUKROUN (66) Courbevoie Sports	261
7.	LEFEVRE (61,5) Club Halt. et Cult. Toulousain	260
8.	GAFFIE (66,3) Club Halt, et Cult. Toulousain	257,50
9.	HELLOCO (63,9) Cl. Hait. Léo-Lagrange Colombelles	253,50
10.	ROUILLE (64,5) Club Am. Inst. Cult. La Rochelle	253

Poids Moyens

1.	GERMANY (75) Club Halt, et Culturiste Parisien	296,50
2.	PLOYARD (70,6) Union Haubourdinoise	293,75
3.	VESCHAMBRES (73,5) Courbevoie Sports	292,50
4.	NICOLAS (68,1) Club Am. Inst. Cultur. Rochelais	290
5.	MEYERES (72,5) Enf. et Liberté Les Sapins Rouen	288,75
6.	HIVERT (75) Omnisports Hyérois	283,70
7.	SOL (69,2) As. Sportive Cheminots Béziers	280
8.	SANTER (74) Club Haltér. et Cult. Toulousain	280
9.	GRILHAUT (72) Athlétique Club Servannais	275
10.	TRUC (73,5) Halt. Club et Cult. Aix-en-Provence	273,75

Poids Mi-Lourds

1.	CHARABIC (78,5) M.J.C. Elbeuf	327,05
2.	SALDUCCI (78,5) Club Culture Physique toulonnais	310
3.	PAQUET (77,3) La Montluçonnaise	298
4.	LATRILLE (78,4) Club Halt, et Cult, toulousain	285
5.	AUNEAU (76) Club Am. Inst. Cult. Rochelais	284
6.	ROCACHER (77,5) Club Halt. et Cult, toulousain	277,50
7.	JOSSEAUME (76,5) Athlétique Club Servannais	276,20
8.	GUERY (79,5) Cercle Culturiste Nantais	275
9.	GYORGY (78,8) Alliance Sportive Sainte-Savine	273,75
10.	PUCHEROT (79) M.J.C. Elbeuf	273,75

Poids Lourd Légers

1.	BOUDOYAN (83) La Française de Lyon	308,75
2.	DROITECOUR (85,7) Electric Club Montluçonnais	281,25
3.	ANDRÉ (85) Club Haltéro-culturiste Toulousain	280
4.	SILVESTRE (85,8) Haltéro-Club Boulonnais	248,75
5.	BERMOND (86) Club Omnisports Arlésien	245
6.	COUVERSELLE (84) Enfance et Liberté Rouen	231,25
7.	GUEUGNON (86) Union Sportive Sainte-Tulle	225

Poids Lourds

1.	DEVRED (94) Sporting Club Mun. Châtillon	315
2.	BECKER (104) Cercle Culturiste Reims	280
3.	RIPCHTER (91,6) Club Athl. Calais	272,50
4.	SALERNO (107) Haltér, et Cultur. Club Marignane	223,75

Résultats de la première étape du Premier Pas Athlétique

Disputée le 8 Octobre 1967

Classement Régional des trois lauréats :

Total en points

Comité d'Anjou :

Juniors : 1. Méhat : 55, Cercle Culturiste Nantais - 2. Olivier : 50,50, Saint-Nazaire Omnisports - 3. Echardour : 42, Nantes Étudiants Club.

Seniors : 1. Lalia : 51,50, Saint-Nazaire Omnisports - 2. Briantais : 41,50, Club Athlétique Choletais - 3. Le Névé : 39,50, Club Athlétique Choletais.

Comité d'Auvergne :

Juniors : 1. Léonardi : 68 - 2. Nicolas - 3. Cordat : 44,50, Union Sportive du Velay.

Seniors : 1. Boiron : 60,50 - 2. Jouffre : 51, Union Sportive du Velay.

Comité de Bourgogne :

Juniors : 1. Picard Alain : 56 - 2. Baujean : 51 - 3. Lapert : 44, Stade Auxerrois.

Seniors : 1. Picard Yvon : 67 - 2. Charrie : 53,50 - 3. Bidot : 52,50, Stade Auxerrois.

Comité de Champagne :

Juniors : 1. Elbaum : 57 - 2. Pasquier : 56 - 3. Jacquot : 53,50, Alliance Sportive Sainte-Savine.

Seniors : 1. Lang : 54 - 2. Descarmangie : 46,50 - 3. Cotte : 45,25, Cercle Haltérophile Troyen.

Comité de Côte d'Azur :

Juniors : 1. Gaïn : 46,50, Club de Culture Physique Toulonnais.

Seniors : 1. Lebars : 64,50 - 2. Barrault : 55,50 - 3. Tissot : 53,50, Club de Culture Physique Toulonnais.

Comité du Dauphiné -Savoie :

Juniors : 1. Mure : 52,50 - 2. Lantheaume : 37,50 - 3. St-Cierge : 36,50, Union Sportive Crestoise.

Seniors : 1. Reynaud : 44, Union Sportive Crestoise.

Comité des Flandres :

Juniors : 1. Delory : 54,50, Centre Athlétique Lensois - 2. Féré : 51, Club Haltérophile Boulonnais - 3. Lallemand : 51, Sporting Club Tête de Cheval.

Seniors : 1. Carette : 68,50, Centre Athlétique Lensois - 2. Pêcheux : 56, La Maubeugeoise - 3. Hinnachi : 56, Centre Athlétique Lensois.

Comité de Guyenne :

Juniors : 1. Bisbau : 47, Les Jeunes de St-Augustin - 2. Jacob : 45, Les Jeunes de St-Augustin - 3. Sauquet : 39, Club Olympique Caudéranais.

Seniors : 1. Guy : 57, Les Jeunes de St-Augustin - 2. Chaminand : 47, Club Olympique Caudéranais.

Comité de l'Île-de-France :

Juniors : 1. Aaron : 48 - 2. Toumi : 46,50 - 3. Bour : 39, Culturiste Club Val- de-Marne.

Seniors : 1. Robin : 57,50 - 2. Fayolle : 54 - 3. Léal : 53, Culturiste Club Val-de-Marne.

Comité de Lorraine :

Juniors : 1. Hally : 50,33, Cercle Culturiste Nancéien - 2. Duché : 48, Association Sportive Jovicienne.

Seniors : 1. Dietrich : 58, A.S.P.T.T. Nancy - 2. Villiette : 46,33, Cercle Culturiste Nancéien.

Comité du Lyonnais :

Juniors : 1. Martinon : 53,50 - 2. Albert : 44,50, Omnium Sportif Club Stéphanois - 3. Keletchian : 43, La Gauloise de Vaise.

Seniors : 1. Michaud : 54 - 2. Mériguet : 50, La Gauloise de Vaise - 3. Leroy : 46, Haltéro-Club Culturiste Arbreslois.

Comité de Picardie :

Juniors : 1. Dumuret : 48,50 - 2. Macra : 48, Haltérophile Club Compiégnois - 3. Lepan : 42, La Force Noyonnaise.

Seniors : 1. Monfourny : 53 - 2. Welykyj : 52 - 3. Petitjean : 46, Haltérophile Club Compiégnois.

Comité du Poitou :

Juniors : 1. Laprèle : 52,50, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais - 2. Rhé : 46,50, Club Halt. et Cult. Rochefortais - 3. Chauveau : 45, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais.

Seniors : 1. Huguet : 58,50, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais - 2. Granger : 49 - 3. Sauvanet : 47, Club Halt, et Cult. Rochefortais.

Comité de Provence :

Juniors : 1. Catacchio : 58,50, Centre Culturiste des Chartreux - 2. Carrière : 57,50, Club O.S. Arlésien - 3. Juan : 57, Maison Jeunes et Culture Avignon.

Seniors : E. Vellila : 65,50 - 2. Danoy : 65, Club O.S. Arlésien - 3. Beccaria : 64, U.S. Cheminots de Marseille et Clavelly : 64, Centre Culturiste des Chartreux Marseille.

Comité des Pyrénées :

Juniors : 1. Jaffuel : 57 - 2. Cyrankiewicz : 52, Académie de Sports Decazeville - 3. Miskizak : 44,50, École Villefranchoise d'Arts Martiaux.

Seniors : 1. Marty : 50, Académie de Sports Decazeville - 2. Dutheil : 49, École Villefranchoise d'Arts Martiaux - 3. Rozèle : 46, Académie de Sports Decazeville.

Classement général du Prix Inter-Zones de 2e Série

d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités régionaux

JUNIORS

Poids Coqs

1.	SCHMIDT (55,6) Société Athlétique Sportive Colmar	245, -
2.	ERMACORA (55,3) Vaillante St-Quentin	222,500
3.	BELEN (54) Maison Jeunes Lunel	217,500
4.	COLIN (55,2) Club Alfa Épinal	217,500
5.	FRANZIL (56) Rueil Athlétique Club	212,500
6.	VALETTE (53,6) Sporting Club St-Amandois	210, -
7.	LESAGE (55,8) Ilets Sports Montluçonnais	210, -
8.	COZERET (51,5) Sporting Club Neuilly	205, -
9.	APPARUIT (54,5) Assoc. Sportive Municip. Nîmoise	205, -
10.	DUFEU (54) Club Halt. Germanais (Bretagne)	202,500
11.	JACOT (55) All. Sport. Ste-Savine	202,500

Poids Plumes

1.	CASANOVA (58,3) Association Sportive Monaco	245, -
2.	DEVELET (58,9) La Montluçonnaise	240, -
3.	CADOUX (57,5) Maison Jeunes Chambéry	227,500
4.	PARDONNET (59,6) Club Municipal Sports Pantin	225, -
5.	MOLL (57,7) Union Sportive Métro Transports	222,500
6.	GABRIEL (58,7) Légion St-Georges Ligny-en-Barrois	222,500

Poids Légers

1.	ROIG (66,5) Association Sportive Multisports Sétoise	305, -
2.	NOURRY (61,5) Vaillante St-Quentin	282,500
3.	FAUCHER (65,6) Rueil Athlétic Club	275, -
4.	MIALON (66) Haltéro-Club Novais	275, -
5.	TABARD (64,3) A.S.P.T.T. Vienne	267,500
6.	GRICOURT (65,8) Amiens Sporting Club	260, -
7.	HUGUES (60,9) Stade Auxerrois	257,500
8.	CHALUMEAU (66,7) Sporting Club St-Amandois	257,500
9.	DELVALLEZ (66,2) A.S.P.T.T. Lille	255, -

Poids Moyens

1.	RUIZ (75) Olympique Grande-Synthe	295, -
2.	DECLERCQ (70,7) C.O.S. Faches-Thumesnil	290, -
3.	LEOCAT (74,5) La Brestoise	287,500
4.	PICARD (73,6) Stade Auxerrois	282,500
5.	COULON (72,5) Athlétic Club Montpellier	277,500
6.	DEGROOTE (74) Union Haubourdinoise	272,500
7.	WINCKEL (71) Soc. Gymn. Hanau-Pfaffenfohhen	267,500

Poids Mi-Lourds

1.	WILCZEWSKI (76) Stade Ste-Barbe Grande-Combe	320, -
2.	LECŒUR (78,2) Société Gymn. Angers	320, -
3.	BAILLET (80,9) Stade Auxerrois	320, -
4.	COUTANT (81,8) Sté Gymn. Angers	315, -
5.	SÈVE (78,7) Haltéro-Club Lyonnais	302,500
6.	DUBUS (78,3) Club Am. Inst. Cult. Rochelais	295, -
7.	MERLE (81,5) La Gauloise Montbéliard	295, -
8.	POINSIGNON (82) Association Sportive Pérollière	295, -
9.	LESTAVEL (77,9) Société Athlét. Montmartroise	292,500
10.	PEYRAUD (82,5) La Française de Lyon	292,500
11.	CHARAUX (80) Cercle Halt. Reyland	290, -
12.	TARRAGNAT (79,6) Rueil Athl. Club	287,500

Poids Lourds Légers

1.	LEGRAND (84,3) Société Athlétique Montmartroise	310, -
2.	CONUS (84,4) Stade Auxerrois	307,500
3.	KASPRZAK (88,9) Club Sportif Homécourt	305, -
4.	PICINELLI (83,3) La Gauloise Montbéliard	300, -
5.	GESLAND (90) Club Sportif Alençon	300, -

Poids Lourds

1.	BENZA (99,3) Haltérophile Club Cannes	370, -
2.	CHALA (98,5) Union Sportive Métro-Transports	355, -
3.	JUNG (91,4) Union Sportive Petite-Rosselle	312,500

SENIORS

Poids Coqs

1.	MOREAU (51,7) Electr. Club Omnisp. Ste-Afrique	252,500
2.	COUVRAND (55,5) Nantes Étudiants Club	250, -
3.	PECOUL (56) Union Sportive Cheminots Marseille	240, -
4.	HERLIN (54,8) S.C.P.O. Paris	225, -
5.	FANECH (55,5) Haltérophile Club Compiégnois	225, -
6.	BEAU (56) C. Athlétique Nantais	225, -

Poids Plumes

1.	DIGNAN (58,1) Union Athlétique Tarbaise	275, -
2.	TURC (58,2) La Montluçonnaise	272,500
3.	BOUREAU (59,4) Union Sportive Tours	270, -
4.	HARITCHELAR (59,9) Cl. Sp. Nouv. Mess. Pr. Paris	270, -
5.	REGERAT (59,9) La Montluçonnaise	265, -
6.	ANDRÉ (59,8) Union Sp. Cheminots Marseille	260, -
7.	KRISTEK (59,3) Association Sportive Monaco	257,500
8.	FAYARD (58) Halt. Club Villefranche	255, -
9.	GAURAT (58,6) Entente Sportive Viry-Châtillon	252,500
10.	MOINEL (58,3) La Gauloise de Vaise	250, -
11.	PONS (59,4) Haltérophile Club Cannes	250, -
12.	THOMAZO (59,6) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	250, -
13.	DENIVET (59,650) Club Sportif Meaux	247,500
14.	AMIER (59,4) Espéra. et Etoile Réunies Carpentras	245, -
15.	COURTOIS (59,9) Société Athlétique Enghien	245, -
16.	SCHMIMTT (60) Avenir Sportif Bedarrides	245, -

Poids Légers

1.	DULICE (66,4) V.G.A. St-Maur	312,500
2.	LAMBERT (67,2) Alliance Ste-Savine	305, -
3.	MARUEJOULS (67,4) Toulouse Haltérophile Club	300, -
4.	MOLLE (67,2) Cercle des Sports Homécourt	292,500
5.	BARY (67,5) Stade Municipal Montrouge	292,500
6.	NALON (65,5) Halt. Club Villefranche	290, -
7.	BULLY (67,3) Stade Municipal Montrouge	290, -
8.	GUENAULT (66,6) Société Gymn. Angers	287,500
9.	FROCRAIN (66,8) Nantes Étudiants Club	287,500
10.	THIVENT (67) Maison Jeunes et Culture Avignon	287,500
11.	AEMELINI (67,1) Asnières Sports	285, -
12.	RISSER (67,2) Société Athlétique Sportive Colmar	285, -
13.	LEBREC (67,3) Société Gymn. Angers	285, -
14.	DIGNAN P. (62) Union Athlétique Tarbaise	280, -
15.	HELDT (67,4) Société Athlétique Kœnigshoffen	280, -
16.	DAROS (66,7) A.S. Prépara. Olympique Bordeaux	277,500
17.	LEGLOANEC (66,8) Stade Municipal Montrouge	277,500
18.	BELLEVILLE (67,5) Étudiant Club Orléanais	277,500
19.	ALONSO (67) Omnisports Hyérois	275, -
20.	PAULETTE (67,3) C.C.H. Bas Berry Issoudun	275, -

Poids Moyens

1.	KAMINSKI (72,5) Paris Université Club	330, -
2.	THONIER (71,3) Union Athlétique Vichyssoise	320, -
3.	PAQUET (74,8) La Montluçonnaise	317,500
4.	BRUNET (73) Espéra. et Etoiles Réun. Carpentras	315, -
5.	BOURDET (75) Société Gymn. Angers	315, -
6.	MACAREZ (72) Société Athlétique Montmartroise	312,500
7.	AUBRY (67,6) C. H. Reyland Nancy	310, -
7.	BAUVIN (67,6) Sporting Club Tête de Cheval	310, -
9.	LARIVE (74,6) Stade Clermontais	307,500
10.	COUTOULY (74,9) Toulouse Chemin. Marengo Sp.	307,500
11.	NAVARRO (70,8) Courbevoie Sports	305, -
12.	GUIENNET (74) Royan Océan Club	305, -
13.	NOEL (75) Société Gymn. Angers	305, -
14.	DUCHAMP (72,7) Sporting Club Neuilly	302,500
15.	LETERTRE (73,4) Asnières Sports	302,500
16.	JACOBY (71,7) S.G. Angers	300, -
17.	TIRLOT (72,3) Haltérophile Club Compiégnois	300, -
18.	PARIS (73) Association Sportive Jœuf	300, -
19.	CAILTON (73,7) Union Athlétique Vichyssoise	300, -
20.	HASSAN (69,8) Société Athlétique Montmartroise	297,500
21.	GRILHAUT (72) Athlétique Club Servannais	297,500
22.	MARTRE (74,3) Red Star Limoges	297,500
23.	MAUBERT (68) U.S. Cheminots Saint-Pol	292,500
24.	SUCHET (71) La Montluçonnaise	292,500
25.	NEPPEL (72,5) Alliance Sainte-Savine	290, -
26.	DICHIARO (74,6) Sporting Club Navis	290, -

Poids Mi-Lourds

1.	VELY (80,6) Club Culturiste Reims	355, -
2.	ST-MARTORY (77) Toulouse Chemin. Marengo Sp.	342,500
3.	SCHIVI (80,5) A.S.P.T.T. Nancy	340, -
4.	SAUDEMONT (81,8) Amiens Sporting Club	335, -
5.	CHEVALIER (75,2) Maison Jeunes Chambéry	330, -
6.	DEUDE (79,9) Sporting Club Navis	330, -
7.	SCHERPEREL (81,6) Sporting Club Tête de Cheval	327,500
8.	PEROLO (75,3) E.S. St-Martin-d'Hères	320, -
9.	LECŒUR (78,2) Société Gymn. Angers	320, -
10.	ALVAREZ (82,1) Rueil Athlétic Club	320, -
11.	MARTIN (82,2) A.S.P.T.T. Lille	320, -
12.	TREMAUX (81) Cercle Culturiste Reims	317,500
13.	CHORQUES (76,2) C. Cult. Ph. H. Châlons/Marne	315, -
14.	CAYEUX (79,3) Force Noyonnaise	315, -
15.	COUTANT (81,8) Société Gymn. Angers	315, -

16. MARTINEZ (78,5) Sporting Club Limouxin 312,500
17. ZENSEN (75,8) Union Sportive Petite-Rosselle..... 310, -
18. DOREY (81,4) Athlétic Club Châlonnais..... 310, -
19. GUERRIER (82,5) A.S. Jœuf..... 310, -
20. JAMES (81,6) V.G.A. Saint-Maur 307,500
21. ANER (82,4) Club Sportif Municipal Pantin..... 307,500
22. CHAHORY (82,4) Stade Auxerrois ..... 305, -

Poids Lourds Légers

1. ZAGO (82,6) Maison Jeunes Chambéry..... 347,500
2. PIETTE (87) Sporting Club Neuilly 342,500
3. POLOTTI (84,6) Association Sp. Montferrandaise ..... 340, -
4. HUOT (88,3) Stade Municipal Montrouge 332,500
5. CALLEBOUT (87,6) Olympique Grande-Synthe..... 330, -
6. RACENET (88,9) Gauloise de Montbéliard ..... 330, -
7. BAL (83) S.A. Kœnigshoffen 327,500
8. CASCARINO (86,7) Société Athl. Montmartroise..... 325, -
9. CARITEY (87,8) Union Mâconnaise ..... 325, -
10. DUVAL (87) Française de Besançon 322,500
11. MEHLINGER (88,3) Union Sportive Petite-Rosselle..... 322,500
12. BŒUF (89,9) Sporting Club Neuilly ..... 320, -

Poids Lourds

1. SEGONZAC (107,3) A.S. Prépa. Olymp. Bordeaux 387,500
2. PERELMANN (98,1) Sporting Club Neuilly ..... 370, -
3. BESNIER (104) Sporting Club Neuilly..... 367,500
4. DULOQUIN (108) Club Culturiste Reims ..... 365, -
5. PIERRON (95,5) Union Athl. Vichyssoise..... 360, -
6. LEON (102,5) U.S. Métro Transports ..... 355, -
7. LEFEVRE (121) Sporting Club Neuilly ..... 355, -
8. CAPDEVILLE (91,8) Sporting Club Neuilly ..... 350, -
9. NARDIN (112,5) Courbevoie Sports..... 350, -
10. COSSON (90,6) Société Athl. Enghien ..... 345, -
11. MICHON (95,8) Union Mâconnaise..... 345, -
12. GARCIA (99,5) Etoile des Bormettes ..... 345, -
13. PERRAUD (91,1) Stade Croisicais..... 340, -

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTER-ZONES DE 2e SÉRIE ZONE NORD

disputée les 27 et 28 Janvier 1968 au Groupe Scolaire Charles-Péguy à Maisons-Alfort

Le fait de couper, pour cette compétition réservée aux athlètes de 2e série, la France en deux zones a pratiquement permis de doubler le nombre de finalistes de cette épreuve fédérale. De plus, la création d'éliminatoires interrégionales, phase intermédiaire entre les éliminatoires régionales et les finales nationales a offert à presque tous ces « 2e série » la possibilité de tirer au moins deux fois de suite au cours de cette série d'épreuves. Il semble donc bien que ce programme de compétitions, mis en place par le Directeur Technique National, représente un net progrès sur le précédent, par la possibilité qu'il offre aux athlètes d'exprimer plus souvent leur progression.

Organisée par notre Conseiller Technique Régional, Marcel Paterni, la finale de la zone nord regroupe, les samedi 27 et dimanche 28 Janvier, tous les finalistes de cette partie de la France au coquet Gymnase de Maisons-Alfort.

Quatorze concurrents tirent le samedi de 20 h à 23 h 30, tandis que les vingt- six autres se succèdent le dimanche de 14 h à... 18 h 45, soit un total de 8 h 15

Et pourtant, notre ami Victor Leveler, qui tenait le micro, n'a pas laissé traîner les concurrents. Inutile de rappeler qu'en répétant des compétitions aussi longues, nos salles se sont peu à peu vidées de leur public.

JUNIORS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	TOTAL
Poids Coqs						
1. SCHMITT.....	54 k 700	Sté Athl. Colmar	70, -	70, -	95, -	235 k
2. ERMACORA.....	54 k 200	Vaillante St-Quentin	70, -	67,500	87,500	225 k
3. COLIN	54 k 800	Club Alfa Épinal	65, -	67,500	90, -	222 k 500
4. COZERET	51 k 900	Sport. Club Neuilly	65, -	67,500	87,500	220 k
Poids Plumes						
1. GABRIEL	59 k	Légion St-Georges	67,500	72,500	92,500	232 k 500
2. MOLL.....	58 k 300	U.S. Métro Transports	67,500	70, -	92,500	230 k
Poids Légers						
1. NOURRY	60 k 600	Vaillante St-Quentin	90, -	80, -	110, -	280 k
2. DELVALLEZ	67 k 300	A.S.P.T.T. Lille	92,500	80, -	107,500	280 k
3. FAUCHER	66 k 500	Rueil Athl. Club	75, -	87,500	110, -	272 k 500
4. GRICOURT	66 k 600	Amiens Sport. Club	80, -	87,500	105, -	272 k 500
Poids Moyens						
1. PICARD	73 k	Stade Auxerrois	90, -	92,500	117,500	300 k
2. DEGROOTE.....	74 k	Union Haubourdinoise	87,500	82,500	120, -	290 k
N. cl. DECLERCQ.....	72 k 200	C.O.S. Faches-Thumesnil	92,500	87,500	0, -	—
Poids Mi-Lourds						
1. MERLE	81 k 800	Gauloise Montbéliard	92,500	87,500	115, -	295 k
2. CHARAUX	79 k 100	Cercle Halt. Reyland	85, -	87,500	110, -	282 k 500
Poids Lourds-Légers						
1. CONUS	82 k 800	Stade Auxerrois	97,500	87,500	130, -	315 k
2. GESLAND.....	90 k	Club Sport. Alençon	95, -	90, -	125, -	310 k
3. LEGRAND	84 k	Sté Athl. Montmartroise	85, -	102,500	120, -	307 k 500
Poids Lourds						
1. CHALA	101 k 800	U.S. Métro Transports	110, -	115, -	157,500	382 k 500

SENIORS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	TOTAL
Poids Coqs						
1. BOUREAU	59 k 450	Union Sport. Tours	85, -	77,500	107,500	270 k
2. HARITCHELAR	60 k	C.S.N.M. Presse Paris	72,500	82,500	115, -	270 k
3. GAURAT	59 k 400	E.S. Viry-Châtillon	77,500	77,500	102,500	257 k 500
Poids Légers						
1. DULICE	66 k 400	V.G.A. St-Maur	95, -	92,500	125, -	312 k 500
N. cl. BARY	67 k	St. Mun Montrouge	0, -	–	–	—
N. cl. LAMBERT	67 k	Alliance Ste-Savine	0, -	–	–	—
Poids Moyens						
1. KAMINSKI	72 k 800	Paris Université Club	102,500	107,500	127,500	337 k 500
2. MAUBERT	69 k 100	U.S. Cheminots St-Pol	100, -	97,500	120, -	317 k 500
3. AUBRY	67 k 600	Cercle Hait. Reyland	100, -	92,500	120, -	312 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. SAUDEMONT	80 k 800	Amiens Sport. Club	112,500	102,500	130, -	345 k
2. VELY	80 k 900	Lutteurs Sparnaciens	115, -	95, -	130, -	340 k
3. CHORQUES	77 k 200	Cl. C.P. Halt. Châlons	105, -	95, -	130, -	330 k
4. ALVAREZ	82 k 300	Rueil Athl. Club	97,500	100, -	125, -	322 k 500
5. VIENNEAU	81 k 700	Club Cult. Reims	102,500	92,500	120, -	315 k
Poids Lourd-Légers						
1. HUOT	88 k 400	St. Mun Montrouge	115, -	97,500	130, -	342 k 500
2. DUVAL	85 k 100	Française Besançon	110, -	97,500	132,500	340 k
3. CARITEY	88 k 800	Union Mâconnaise	105, -	105, -	130, -	340 k
Poids Lourds						
1. PERELMANN	96 k 800	Sport. Club Neuilly	112,500	115, -	152,500	380 k
2. BESNIER	103 k 900	Sport. Club Neuilly	125, -	112,500	142,500	380 k
3. DULOQUIN	107 k	Club Cult. Reims	137,500	105, -	137,500	380 k

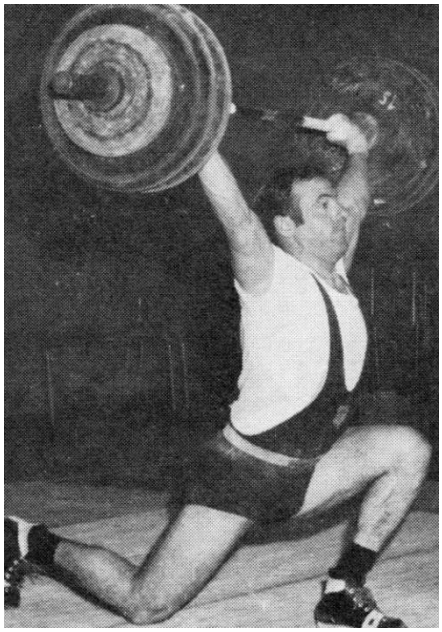

SAUDEMONT (Amiens Sporting Club), vainqueur en Poids Mi-Lourds de la Finale du Prix Inter-Zones de 2e série, Zone Nord.

Plus grave encore, nous risquons de voir nos dirigeants bénévoles gagnés par la lassitude n'ai-je pas déjà entendu, à plusieurs reprises, cette navrante réflexion lorsqu'un athlète malheureux manque ses deux premiers essais : « S'il fait un zéro, nous terminerons moins tard ».

Nous devons donc réagir rapidement, organiser nos réunions avec huit à douze athlètes au maximum, et si cela pose trop de problèmes pour trouver plusieurs salles de spectacle et des arbitres, confier aux Clubs possédant une salle d'entraînement correctement équipée toutes les compétitions n'ayant pas un caractère international ou national de premier plan. Nous pouvons, de plus, revenir à l'arbitre unique. Avec de telles solutions, nous ne risquons pas, en tout cas, de perdre les quelques rares spectateurs qui, en dehors des participants et de leurs accompagnateurs, viennent assister régulièrement à nos compétitions.

Ces quelques amères réflexions sont heureusement atténuées par les bons résultats - excellents même pour certains athlètes - obtenus au cours de cette finale fédérale. S'il n'y a pas eu de records nationaux, toutes les compétitions ont été chaudement disputées, grâce à la valeur très voisine des concurrents de même catégorie, et la plupart des athlètes ont dépassé, parfois très largement, les performances atteintes au cours des éliminatoires.

- Chez les Juniors, le jeune lanceur de poids, Chala, considéré dans cette spécialité athlétique comme un grand espoir national, réussit à devancer de 2 k 500 les trois Seniors : Pérelman, Besnier et Blanquie qui atteignent pourtant tous l'excellent total de 380 k, après une très belle bagarre.

Magnifique athlète de gabarit impressionnant, Chala continuera certainement à améliorer ses performances haltérophiles et peut-être dominera-t-il, dans quelques années, ces deux disciplines sportives voisines que sont le lancer et les levers de poids. Sur les quatre athlètes que nous venons de citer, trois sont en progrès de 15 à 20 k sur leurs performances des éliminatoires

- Toujours chez les Juniors, signalons la belle victoire du Poids Léger Nourry qui, au poids de 60 k 600 - soit 600 grammes de plus seulement que la limite de la catégorie inférieure - atteint l'excellent total de 280 k. Bientôt appelé sous les drapeaux, il semble bien que Nourry mérite d'avoir une place au Bataillon sportif de Fontainebleau. Classé deuxième de cette catégorie avec le même total, le Lillois Delvallez obtient la progression peu banale de 15 k sur sa performance des éliminatoires interrégionales et de 25 k sur celle des éliminatoires régionales ! S'il continue ainsi, il pourrait se retrouver en bonne place sur le podium des Championnats de France

Bon travail également des deux autres Poids Légers : Faucher et Gricourt, classés respectivement 3e et 4e avec 272 k 500.

- Signalons encore la belle victoire du Poids Moyen Picard (Auxerre) avec 300 k et du Poids Coq Schmitt (Colmar) qui, en atteignant 235 k semble pourtant au-dessous de ses réelles possibilités.

Parmi tous les autres concurrents Juniors, j'ai remarqué beaucoup de jeunes athlètes dont les qualités sont encore, loin d'être exploitées pleinement. Seules, leur persévérance et la somme d'efforts qu'ils voudront bien consacrer à la pratique de leur sport, décidera de leur avenir sportif.

- Chez les Seniors, j'ai déjà cité l'excellent comportement des trois Poids Lourds qui, tous, doivent se retrouver sur la liste des dix meilleures performances de leur catégorie en 1968, tout en participant à la sensible amélioration du niveau de celle-ci.

Belle victoire en Poids Moyens du Puciste Kaminski qui, pour ne pas franchir le cap de la classe nationale, est resté légèrement en dessous de ses possibilités. Avec 337 k 500, il démontre d'excellentes qualités de détente - 107 k 500 à l'arraché - et domine des adversaires qui, il est vrai, ne sont en fait que des Poids Légers Maubert (69 k 100) et Aubry (67 k 600) atteignent respectivement 317 k 500 et 312 k 500 et auraient pu faire un très beau match avec Dulice (V.G.A. St-Maur) vainqueur de la catégorie inférieure avec 312 k 500.

Belles luttes également dans les catégories Poids Plumes où Boureau et Haritchelar atteignent 270 k, dans la catégorie Poids Mi-Lourds où Saudemont l'emporte de 5 k sur Vély avec 345 k et dans la catégorie Poids Lourds-Légers où Huot, avec 342 k 500 devance Duval et Caritey de 2 k 500.

Sur les quarante participants à cette finale Inter-Zones, dix-sept se classent en 1re Série et un en Classe Nationale. C'est un résultat très satisfaisant mais je souhaite encore, au risque de me répéter, que de telles manifestations, plaisantes à suivre par la valeur équivalente des concurrents, ne se transforment plus en marathon, que dis-je, en plusieurs marathons successifs ! Mieux vaut qu'un spectacle soit trop court, il sera mieux apprécié, mieux vaut sortir de table avec un léger appétit qu'avec une indigestion.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

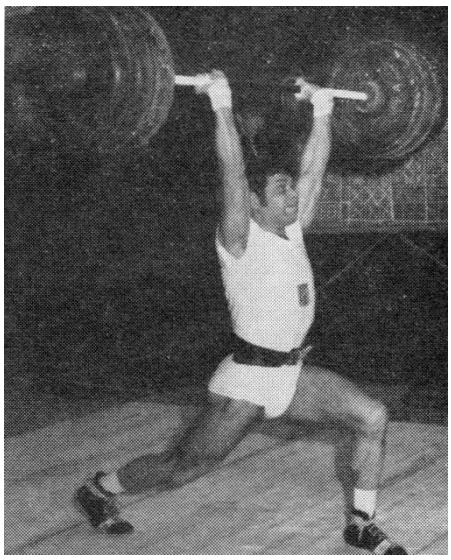

DULICE (V.G.A. Saint-Maur), vainqueur, catégorie Poids Légers de la Finale du Prix Inter-Zones de 2e série, Zone Nord.

/

Meilleures performances Françaises 1967

Poids Coqs.

MEURAT	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	320, -	France Grande-Bretagne
DECONNINCK	C.O.S. Faches-Thumesnil	282,500	Finale Critérium Automne
MARCHAL	Club Haltérophile Lunéville	275, -	Finale Critérium Automne
CARRE	Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	270, -	Élim. Championnat France
MY	Stade Municipal Montrouge	267,500	Finale Prix Féd. Automne
TILLOUX	Cercle Halt, et Cult. Parisien	265, -	Champ Ile-de-Fr. par équ.
GRONGNARD	A.C. Melunais	257,500	Match Ile-de-Fr.-Flandres
DARGEL	Stade Dyonisien (Réunion)	257,500	Élim. Championnat France
BEECKUIZEN	Club Haltérophile Lunéville	250, -	Élim. Championnat France
BUATOIS	A.S.P.T.T. Nancy	250, -	Finale Championnat France
DESFEUILLET	Haltéro-culturiste Lyonnais	250, -	Élim. Championnat France

Poids Plumes.

DUMAS	La Montluçonnaise	332,500	Épr. de sélect. Perpignan
FULLA	V.G.A. Saint-Maur	325, -	Épreuve de sélect. Vernon
MEURAT	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	315, -	Match Flandres-Ile-de-Fr.
CORONEL	S.A. Montmartroise	305, -	Élim. Championnat France
LEGUY	Foy. Laïque de Denée (Angers)	305, -	Élim. Championnat France
WHITE	Ent. Chaumont. Athlét. Chem.	295, -	Élim. Critérium Automne
GARAÏOS	A.S.P.T.T. St-Denis (Réunion)	290, -	Élim. Championnat France
LOTTIN	C.O.S. Faches-Thumesnil	285, -	Finale Prix Féd. Automne
ROUCHEL	Club Halt. Lunéville	280, -	Élim. Championnat France
MIZRAHI	Club Nautique Athlét. Rouen	275, -	Élim. Championnat. France
MARIE	Halt. Cl. Marignane	275, -	Élim. Championnat France

Poids Légers.

MULLER	Esso Sports	377,500	Épr. de sélect. Perpignan
DUMAS	La Montluçonnaise	352,500	Finale Champion. France
LEDROIT	V.G.A. Saint-Maur	352,500	Finale Critérium Automne
FOURRIER Y.	Sté Athlétique d'Enghien	350, -	Élim. Critérium Automne
ASPART	Judo-Club Perpignan	345, -	Élim. Championnat France
BLANQUIE	A.S.P.T.T. Strasbourg	337,500	Élim. Critérium Automne
CATANOSO	Athlétic Club Montpelliérain	330, -	Critérium National
ULRICH	A.S.P.T.T. Strasbourg	325, -	Élim. Championnat France
FOURRIER J.-C.	Sté Athlétique d'Enghien	325, -	Élim. Championnat France
TAURAN	A.P.E.C.A. Sports (Réunion)	322,500	Finale Champion. France
FRANÇOIS	Sport. Cl. Prépa. Olymp. Paris	322,500	Élim. Championnat France

Poids Moyens.

MAIER	Amiens Sporting Club	430, -	Finale Championnat France
TERME	Stade Ste-Barbe Grand-Combe	390, -	Test Pologne Août
MULLER	Esso Sports	390, -	Coupe de Normandie
MANGEANT	A.S. et Cult. Vélizy-Villacoublay.	372,500	Finale Championnat France
GERBER	Haltérophile Club Marseille	370, -	Élim. Critérium Automne
PLOT	As. St-Jean Nogent-le-Rotrou	360, -	Élim. Championnat France
COMBET	Haltéro-culturiste Lyonnais	360, -	Finale Champion. France
GARCIA	Gard Club Omnisports	357,500	Élim. Critérium Automne
MATTEI	Ass. Athlétique Ajaccienne	357,500	Élim. Championnat France
TROLONG	Union-Sport Toul	352,500	Élim. Critérium Automne
BAUER	Société Gymn. Sélestat	352,500	Champ. de Fr. Universit.
MALLET	U.S. et Culturelle de Mons	352,500	Élim. Championnat France

Poids Mi-Lourds.

PATERNI	V.G.A. Saint-Maur	450, -	Finale Crit. Nat. Automne
GOURRIER	V.G.A. Saint-Maur	422,500	Épr. de sélection Vernon
MAIER	Amiens Sporting Club	417,500	France Grande-Bretagne
ROLLIN	La Légère Mélinoise	412,500	Élim. Critérium Automne
SERY	Sté Halt, et Cult. Haguenau	385, -	Finale Championnat France
TRUDEL	A.S.P.T.T. Lille	382,500	Finale Championnat France
AUBER	Stade Porte Normande	380, -	Finale Champion. France
GOMEZ	Halt. Club Grenoblois	372,500	Élim. Critérium
HENNUYER	A.S.P.T.T. Lille	367,500	Automne Flandres-Suisse
COHEN	A.S. et Cult. Travail. Marseille	360, -	Élim. Championnat France
RACHEL	Stade Municipal Montrouge	360, -	Finale Prix Féd. Automne
DEMEYÈRE	C.O.S. Faches-Thumesnil	360, -	Élim. Championnat France

Poids Lourds-Légers.

STEINER	A.S. Préfecture Police	450, -	Élim. Critérium Automne
CAZEAUX	Cercle Culturiste St-Médard	435, -	Finale Critérium Automne
GOURRIER	V.G.A. Saint-Maur	430, -	Élim. Critérium Automne
MICHON	Club Culturiste Reims	427,500	Finale Champion. France
CONSTANTINIAN	Française de Lyon	420, -	Élim. Crit. Nat. Automne
DEMONSEL	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	420, -	Test à Lille Août 1967
DECUGNIÈRES	S.A. Montmartroise	390, -	Match Ile-de-Fr.-Flandres
DEMEYÈRE	C.O.S. Faches-Thumesnil	385, -	Finale Prix Féd. Automne
SPANO	U.S. Cheminots Marseille	375, -	Élim. Prix Féd. Automne
HANCART	Halt. Club de Cannes	375, -	Finale Critérium 1967

Poids Lourds.

FOULETIER	La Française de Lyon	502,500	Finale Critérium Automne
LÉVECQ	Sporting Club Tête de Cheval	452,500	Finale Critérium Automne
MICHON	Club Culturiste Reims	435, -	Finale Critérium Automne
REMY	Haltérophile Club Nice	435, -	Finale Champion. France
DECUGNIÈRES	S.A. Montmartroise	385, -	Élim. Prix Féd. Automne
LACHAUME	Club Sportif Meaux	375, -	Élim. Championnat France
BESNIER	S.C. Neuilly	375, -	Champ. Ile-de-Fr. 21 série
CHOUKROUN	V.G.A. Saint-Maur	372,500	Ile-de-France-Flandres
DELPUECH	Stade Ste-Barbe Grand-Combe	370, -	Match France-Allemagne
ERNWEIN	A.S. Montferrandaise	367,500	Élim. Championnat France

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTER-ZONES DE 2e SÉRIE ZONE SUD

disputée le 28 Janvier 1968 au Groupe Scolaire Gabriel-Péri à Vénissieux

JUNIORS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	TOTAL
Poids Coqs						
1. BELEN	54 k 800	M.J.C. Lunel	72,500	67,500	92,500	232 k 500
2. APPARUIT	55 k	A.S. Municipal Nîmes	65, -	60, -	85, -	210 k
Poids Plumes						
1. CASANOVA	58 k 800	A.S. Monaco	80, -	67,500	90, -	237 k 500
2. CADOUX	57 k 300	Maison Jeunes Chambéry	65, -	65, -	87,500	217 k 500
Poids Légers						
1. ROIG	66 k 600	Ass. Sétoise Multisports	105, -	80, -	115, -	300 k
2. TABARD	65 k	A.S.P.T.T. Vienne	87,500	82,500	110, -	280 k
3. MIALON	66 k 500	Halt. Club Novais	80, -	82,500	117,500	280 k
Poids Moyens						
1. COULOMB	72 k 900	Athl. Club Montpellier	82,500	75, -	107,500	265 k
Poids Mi-Lourds						
1. WILCZEWSKI	75 k 800	Stade Ste-Barbe	95, -	97,500	130, -	322 k 500
2. POINSIGNON	80 k 500	A.S. Pérollière Lyon	92,500	92,500	125, -	310 k
3. PEYRAUD	82 k 500	Française de Lyon	85, -	97,500	125, -	307 k 500
4. SÈVE	78 k 600	Haltéro Cult. Lyon	102,500	85, -	117,500	305 k
Poids Lourds						
1. BENZA	99 k 400	Halt. Club Cannes	105, -	105, -	145, -	355 k

MAÎTRE TAILLEUR DES ATHLÈTES et des Sportifs
« à présent style effilé »
★
à Polyclète
le génie de sculpter le Doryphore
et à Malian
l'art d'habiller les athlètes

LES PLUS BELLES DRAPERIES AUX RICHES COLORIS
COUPE MODERNE BASÉE SUR VOTRE MORPHOLOGIE
TRAVAIL GRANDE MESURE ARTISANALE
COSTUMES PURE LAINE PEIGNÉE
DEPUIS 600 F 00
★
G. MALIAN
33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e
Tél. : 874 35-02
OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERMÉ SAMEDI DIMANCHE

AVIS TRÈS IMPORTANT

✦

COUPE DE FRANCE DES COMITES

L'article 5 de la réglementation de la Coupe de France des Comités (*bulletin fédéral* N° 237) dispose que le premier tour, épreuve interrégionale entre les Comités d'un même groupe interrégional, est organisé, le 21 Avril 1968, par les Comités et dans les villes suivantes

Groupe N.O. : Flandres - Lille

» C.O. : Île-de-France - Nantes

» C.E. : Champagne - Auxerre

» N.E. : Alsace - Sélestat

» C. : Lyonnais - St-Etienne

» S.E. : Provence - Grenoble

» S.O. : Languedoc - Béziers

Les Comités pressentis voudront bien confirmer le plus tôt possible, les implantations ci-dessus et indiquer le lieu exact et l'horaire de la compétition (une ou deux séances, à préciser).

***

Il appartient aux Présidents de Comités Régionaux de constituer l'équipe qui participera au premier tour de la Coupe des Comités le 21 Avril 1968.

PRIX FÉDÉRAL DE PRINTEMPS
(Finale Nationale)

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Éliminatoires Nationales)

Ces deux épreuves doivent se dérouler simultanément et aux mêmes endroits (une ville par catégorie).

Quatre implantations sont connues :

Plumes : Angers.

Légers : Jœuf.

Moyens : Avignon.

Lourds-Légers : Paris.

Trois implantations restent à déterminer : Coqs, Mi-Lourds, Lourds. Les Comités sont priés d'adresser leurs propositions pour ces trois catégories, avant la fin du mois de Mars.

***

AVIS AUX ATHLÈTES DE L'A.S.S.U. LICENCIES A LA F.F.H.C.

Le Bureau de la F.F.H.C. a décidé d'accepter, exceptionnellement en raison de la proximité du Championnat de France, que la Finale du Championnat de France A.S.S.U. soit qualificative pour les athlètes de la F.F.H.C. y participant.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTER-ZONES DE 2e SÉRIE ZONE SUD

disputée le 28 Janvier 1968 au Groupe Scolaire Gabriel-Péri à Vénissieux

SENIORS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	TOTAL
Poids Coqs						
1. COUVRAND	55 k 400	Nantes Étudiants Club	80, -	75, -	100, -	255 k
2. PECOUL	55 k 400	U.S. Chemin. Marseille	82,500	75, -	95, -	252 k 500
3. MOREAU	52 k 100	Elec. Club Ste-Afrique	75, -	72,500	100, -	247 k 500
Poids Plumes						
1. DIGNAN A	56 k 900	Union Athl. Tarbes	77,500	80, -	110, -	267 k 500
2. FAYARD	59 k 300	Halt. Cl. Villefranche	82,500	77,500	102,500	262 k 500
3. REGERAT	59 k 600	La Montluçonnaise	80, -	80, -	100, -	260 k
4. ANDRÉ	59 k	U.S. Chemin. Marseille	80, -	75, -	100, -	255 k
Poids Légers						
1. FROCRAIN	66 k 800	Nantes Étudiants Club	95, -	92,500	120, -	307 k 500
2. NALON	66 k 200	Halt. Cl. Villefranche	90, -	90, -	120, -	300 k
3. DIGNAN P	64 k	Union Athl. Tarbes	90, -	90, -	115, -	295 k
4. LEBREC	67 k 100	Sté Gymn. Angers	95, -	85, -	115, -	295 k
5. MARUEJOULS	67 k 200	Toulouse Halt. Club	90, -	85, -	115, -	290 k
Poids Moyens						
1. THONIER	71 k 800	Union Halt. Vichy	102,500	97,500	130, -	330 k
2. BRUNET	71 k 400	Esp. Et. Réun. Carpentras	105, -	97,500	125, -	327 k 500
3. PAQUET	75 k	La Montluçonnaise	95, -	90, -	120, -	305 k
Poids Mi-Lourds						
1. PEROLO	76 k 800	E.S.T. Martin-d'Hères	110, -	95, -	127,500	332 k 500
2. DEUDE	80 k 500	Sport. Cl. Navis	110, -	92,500	117,500	320 k
Poids Lourds-Légers						
1. ZAGO	82 k 900	Maison Jeunes Chambéry	130, -	105, -	132,500	1 367 k 500
2. POLOTTI	83 k	A.S. Montferrandaise	120, -	100, -	125, -	345 k
Poids Lourds						
1. SEGONZAC	106 k 700	A.S.P.O. Midi	122,500	105, -	140, -	1 367 k 500

Nos joies, nos peines…

Naissances

Le Club Athlétique Saint-Priest nous fait part de la naissance, le 14 Janvier dernier, d'une petite Marie-Laure au foyer de son sympathique Vice-président, M. Ros.

Nous apprenons également avec plaisir la naissance de Marc Angéli, né le 12 Janvier 1968, fils du dévoué Secrétaire du Comité de Franche-Comté.

Le Comité de l'Île-de-France nous annonce la naissance de la petite Nathalie, fille de M. Henri Planet, athlète du Stade Municipal de Montrouge.

Nos sincères compliments et vœux de bonne santé.

***

Mariages

Le Club Athlétique de Saint-Priest nous fait part du mariage de son sociétaire Jacques Lopez avec Mlle Louise Treuthard et de son Vice-président et athlète Pierre Sudour avec Mlle George Poncet.

Nos sincères félicitations et vœux de bonheur.

Vœux de rétablissement

Le Comité de Lorraine nous apprend que M. Di Cesare, Moniteur et Président de la Commission Technique de son Comité, a été victime, le 19 Décembre dernier, d'un grave accident de la circulation. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux Records du Monde Juniors

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 117 k 500 par Manuel Météos (Mexique) le 9 Décembre 1967 à Mexico.

Poids Moyens. - Épaulé et Jeté à deux bras : 160 k par Yuri Filimonov (U.R.S.S.) le 8 Décembre 1967 à Tallin.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 143 k par Tzvetko Petkov (Bulgarie) le 28 Octobre 1967 à Sofia.

Nouveaux Records du Monde Seniors

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 158 k 500 par Russell Knipp (États-Unis) le 9 Décembre 1967 à New-York.

Nouveaux Records du Monde et d'Europe

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 165 k 500 par Nikolaï Khoroshaev (U.R.S.S.) le 1er Décembre 1967 à Krasnodar.

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 170 k 500 par Karl Pumpurinsh (U.R.S.S.) le 23 Décembre 1967 à Erevan.

Vente des Planches techniques sur les trois mouvements olympiques

Des exemplaires des planches techniques sur les trois mouvements olympiques, parues dans quatre numéros du Bulletin fédéral, seront mis en vente, par la F.F.H.C. uniquement par envois postaux.

Le prix total de ces quatre planches, port compris, est fixé comme suit :

2	exemplaires	2 F 75
3	»	3 F 75
4	»	4 F 75
6	»	7 F 15
10	»	11 F 75
20	»	22 F 35
50	»	54 F 00
100	»	100 F 00

Leur tirage sur une seule face (et non recto verso) permettra de les afficher sur les murs des salles d'entraînement.

Records et Table de cotation

En 1958, j'avais établi une table de cotation afin de pouvoir comparer la valeur des performances d'athlètes appartenant à des catégories différentes.

Rappelons brièvement les bases sur lesquelles repose cette table :

Partant du principe établi par les physiologistes que le poids soulevé par une fibre musculaire est proportionnel à la surface de sa section, nous avons déduit, sachant que l'haltérophilie est un sport où la plupart des muscles du corps entrent en action, que la charge levée est proportionnelle au volume de l'individu, divisé par sa taille. Sachant que seule, dans une compétition haltérophile, la catégorie du concurrent est retenue, à l'exclusion de sa taille, nous avons été amenés à considérer des individus-types, pesant exactement la limite de leur catégorie et ayant des proportions corporelles semblables.

Afin de simplifier et d'imager cette démonstration, chacun de ces individus-types peut être représenté par un cube d'un volume V de 56 unités pour un Poids Coq, de 60 unités pour un Poids Plume, etc.

La section moyenne de chacun de ces individus-types, ou plutôt de chacun de ces cubes sera représentée par la surface S de l'une des faces du cube. Connaissant le volume V d'un cube la surface S de l'une de ses faces s'obtient avec la formule suivante :

$$S = (\sqrt[3]{\ } V)^2$$

La relation R qui s'établit entre les surfaces S et S' de deux de ces cubes sera donc :

$$R = \frac{S}{S'} = \left(\sqrt[3]{\frac{V}{V'}}\right)^2$$

Ayant admis que la charge levée C est proportionnelle à la section S nous aurons alors

$$R = \frac{S}{S'} = \frac{C}{C} = \left(\sqrt[3]{\frac{V}{V'}}\right)_2$$

De même, en admettant que la densité du corps est la même, le rapport des poids de corps P et P' sera égal à celui des volumes V et V'.

Le rapport R des charges levées sera donc :

$$R = \left(\sqrt[3]{\frac{P}{P'}}\right)^2$$

Soit :

R = $\left(\sqrt[3]{\frac{60}{56}}\right)^2$ 1,047 entre un Coq et un Plume ;

R = » 1,082 entre un Plume et un Léger ;

R = » 1,073 entre un Léger et un Moyen ;

R » 1,066 entre un Moyen et un Mi-lourd ;

R = » 1,060 entre un Mi-lourd et un Lourd-Léger

R = » 1.073 entre un Lourd-Léger et un Lourd (100 k) ;

R = » 1,066 entre un Lourd (100 k) et un Lourd (110 k)

R = » 1,060 entre un Lourd (110 k) et un Lourd (120 k) ;

R = » 1,051 entre un Mouche (52 k) et un Coq.

La table de cotation s'établit à l'aide des rapports mentionnés ci-dessus et chacune des performances peut être cotée en multipliant celle-ci par les coefficients suivants :

2,102 .....pour un Mouche (52 k),

2,264 .....pour un Coq,

2,164 .....pour un Plume,

2 .....pour un Léger,

1,864 .....pour un Moyen,

1,750 .....pour un Mi-lourd,

1,652 .....pour un Lourd-Léger,

1,540 .....pour un Lourd (100 k).

1,444 .....pour un Lourd (110 k),

1,363 .....pour un Lourd (120 k et au- dessus).

Ainsi, un Léger qui réalise 400 k obtiendra 400 X 2 = 800 points. Un Moyen atteignant 430 k atteindra la cote 430 X 1,864 = 801,5 points.

Pour éviter de fastidieux calculs, la lecture peut se faire directement dans la colonne « cotation » de la table, en retenant le chiffre situé à l'horizontale de la performance que l'on cherche à coter.

En 1958, à l'époque où j'avais établi cette table, le record des Mi-Lourds - 450 k - devançait de quelque 2 k 500 en valeur absolue celui des Coqs, des Plumes et des Moyens, de 7 k 500 celui des Lourds-Légers et de 10 k celui des Poids Lourds.

La même année, le Poids Plume américain Berger se plaçait en tête d'un classement des meilleurs athlètes des Championnats du Monde.

Aujourd'hui, et depuis déjà quelques années, les « Légers » et les « Moyens » dominent très régulièrement les autres catégories, qu'il s'agisse des records ou des moyennes de performances établies entre les 10, 20 ou 50 meilleurs classés de chaque catégorie.

Cette domination des catégories moyennes rejoint la logique des chiffres car, en France, la répartition des tireurs dans les différentes catégories s'établit à peu près comme suit :

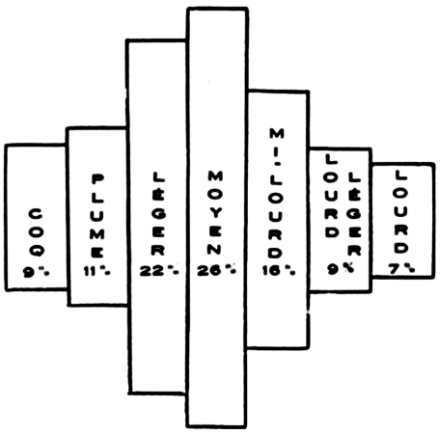

Ces chiffres, établis d'après les noms des participants à cinq épreuves fédérales Seniors - Prix des débutants, Prix d'encouragement, Prix interrégional, Prix Fédéral et Éliminatoires des Championnats de France - de la saison 1966-67, sont, sans doute, sensiblement semblables à ceux de la répartition des tireurs dans les diverses catégories à l'échelon mondial.

Partant d'un raisonnement inverse, et à partir de la liste des meilleures performances mondiales de tous les temps, nous constatons que, pour obtenir des performances équivalentes dans chaque catégorie, nous devons faire la moyenne des :

10	meilleures	perform.	Coqs	353 k 250
30	»	»	Plumes	369 k 700
50	»	»	Légers	400 k
52	»	»	Moyens	429 k 200
35	»	»	Mi-Lds	457 k 200
11	»	»	Lds-Lég.	484 k 300

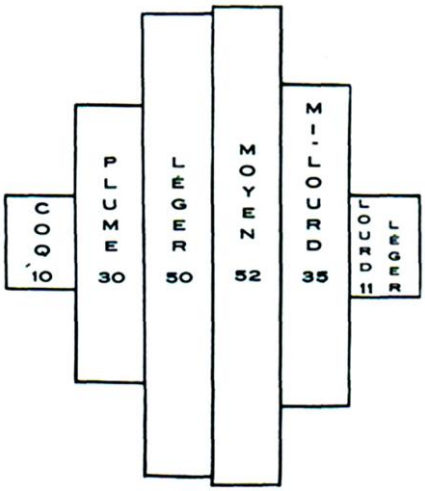

Le schéma qui illustre ces différents chiffres ressemble à celui de la répartition des haltérophiles français dans les différentes catégories et, sans doute, est-il très comparable à celui de la distribution des tireurs du monde entier dans les diverses catégories.

La table de cotation ci-jointe peut donc être utilisée pour comparer la valeur et le rendement athlétique d'athlètes de poids différents mais, compte tenu de la répartition très irrégulière des athlètes dans les catégories, elle ne peut être utilisable pour sélectionner nos représentants aux Championnats du Monde ou aux Jeux Olympiques. Pour cela, il semble préférable d'établir des moyennes en prenant les 10 ou 15 premières performances des Championnats du Monde. Cette méthode semble logique mais nous observons, d'année en année, des progressions en dents de scie car la blessure d'un athlète, son abstention ou celle de son pays, ou au contraire le double engagement d'une nation dans une catégorie font varier les moyennes d'une façon très irrégulière et imprévisible.

Mieux vaut alors utiliser les listes des meilleures performances mondiales de tous les temps mises à jour chaque année par le Secrétaire Général de la F.I.H.C., M. State, car elles portent sur un plus grand nombre de chiffres et les progressions d'année en année sont très régulières.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

Moyennes des 10 meilleures performances mondiales de tous les temps

	1- 1-66	1- 1-67
Coq	351,75	353,25
Plume	377	381,50
Léger	417,75	421,75
Moyen	442,75	446,75
Mi-Lourd	466	471
Lourd-Léger	479,75	485,50
Lourd	539,25	544,50

20me meilleure performance de tous les temps

	1- 1-66	1- 1-67
Coq	337,50	337,50
Plume	362,50	365
Léger	397,50	400
Moyen	427,50	430
Mi-Lourd	450	452,50
Lourd-Léger	462,50	467,50
Lourd	500	502,50

Moyennes des 20 meilleures performances mondiales de tous les temps

	1- 1-66	1- 1-67
Coq	345,87	345,37
Plume	371,62	374,25
Léger	408,75	412,50
Moyen	436,25	439,87
Mi-Lourd	459,12	463,87
Lourd-Léger	473,25	478
Lourd	522	526,50

50me meilleure performance de tous les temps

	1- 1-66	1- 1-67
Coq	325	325
Plume	350	352,50
Léger	385	385
Moyen	412,50	415
Mi-Lourd	430	437,50
Lourd-Léger	450	455
Lourd	475	475

L'HALTÉROPHILE MODERNE

22me ANNÉE : N° 241

Organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION
10, Rue St-Marc, PARIS-2me

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France ..... 10 Fr.
Étranger ..... 15 Fr.
Clubs affiliés ..... 50 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82

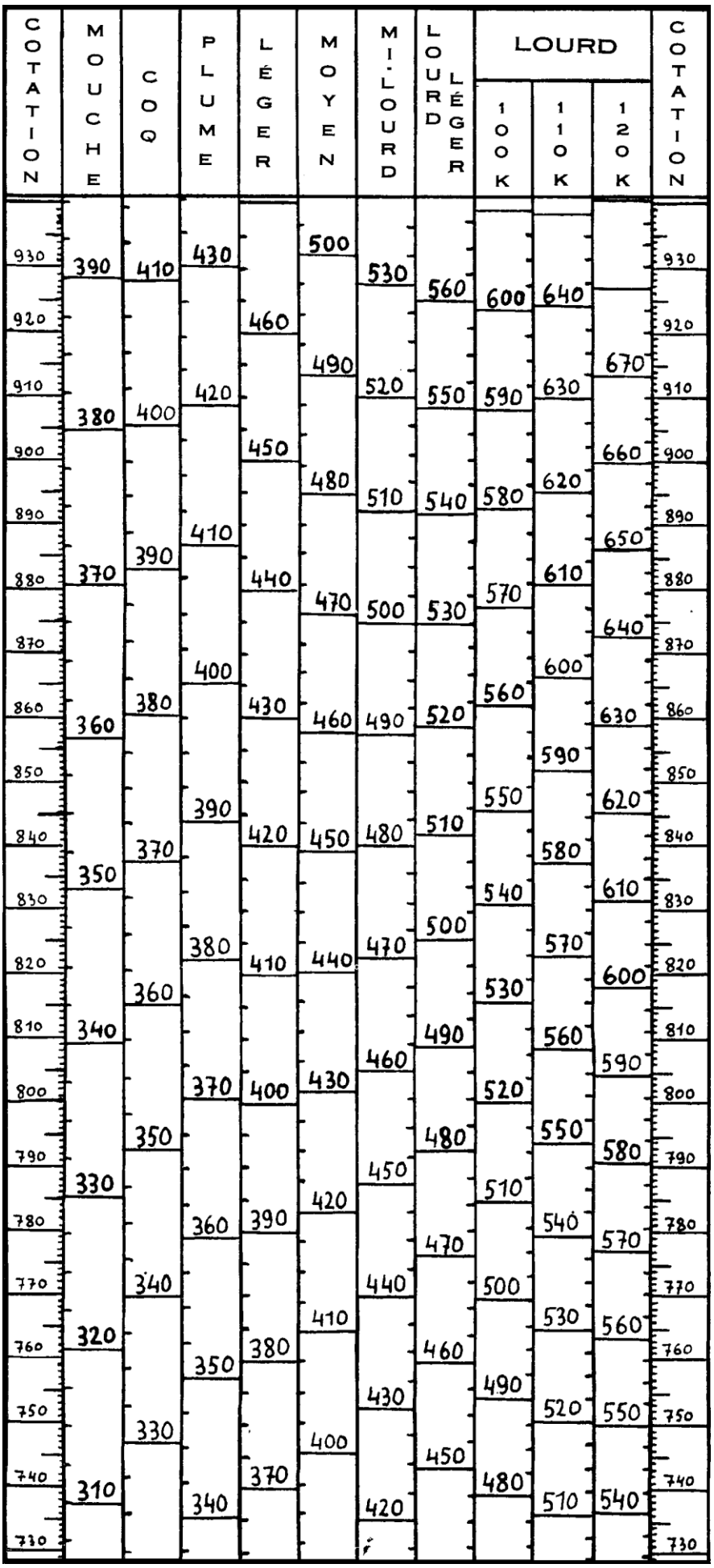

Deux destins (presque) parallèles :

Le lanceur lourd et l'haltérophile

A l'heure actuelle, il ne viendrait plus à l'idée des entraîneurs de lancers de ne pas augmenter la force de leurs lanceurs, car tout le monde sait aujourd'hui qu'il n'est plus possible de dissocier la performance d'un lanceur, de sa force.

Aucun lanceur moderne n'est au-dessous de certaines normes en haltérophilie.

On pourrait établir à quelque chose près la force nécessaire à un lanceur dans les mouvements spécifiques de chaque lancer. On sait, par exemple, que les lanceurs de poids lançant entre 18 et 21 mètres font au développé couché entre 150 et 220 k et en flexion de jambes entre 180 et 250 k ;

– que les lanceurs de disque font à peu après les mêmes performances au-delà de 60 mètres ;

– que les lanceurs de marteau arrachent environ entre 115 et 130 k et font entre 200 et 250 k en flexion de jambes pour lancer entre 65 et 72 mètres.

Il devient évident que pour faire de telles performances, ces lanceurs passent au moins la moitié de leur entraînement à la pratique de l'haltérophilie. On ne développe pas 200 k au couché, on ne fait pas 250 k en flexion de jambes sans un entraînement sérieux qui demande plusieurs années pour des sujets doués.

Les qualités demandées à un lanceur sont donc les mêmes que celles demandées à un haltérophile Poids Lourd, à savoir qu'en dehors des qualités de coordination, il faut que le lanceur soit capable de prendre de la force jusqu'à atteindre ces normes indiquées plus haut, ce qui n'est pas forcément l'apanage de tous.

La différence d'entraînement entre un haltérophile et un lanceur est donc minime. Elle réside essentiellement dans l'utilisation de cette force. Le lanceur, grâce à une technique qu'il acquiert au fur et à mesure des années, utilise cette force pour accélérer les engins, l'haltérophile, avec le même entraînement, utilise sa force grâce également à une technique pour accélérer les barres.

La vitesse, en haltérophilie comme en lancer est fonction de la force acquise. Un athlète désirant augmenter sa vitesse au développé couché par exemple avec une barre de 50 k (cette charge étant presque sa limite), y parviendra beaucoup plus sûrement en faisant un travail rationnel de musculation qui l'amènera à développer 100 k, plutôt qu'en cherchant à améliorer sa vitesse avec des barres plus légères. Il en est de même pour les lancers et l'haltérophilie (la vitesse étant une qualité que l'on possède ou que l'on ne possède pas. On perd l'habitude de la vitesse, mais on ne perd pas la vitesse). Plus l'athlète est capable de soulever des charges élevées, plus il est capable d'aller vite avec des charges relativement légères. La différence entre les deux athlètes se situe donc dans le poids de leur engin. Il est communément admis que la vitesse, pour un lanceur, est un facteur plus important que pour l'haltérophile. Mon avis est différent sur ce point : l'haltérophile paraît se déplacer moins vite, mais sa vitesse de contractibilité musculaire est aussi grande et sa vitesse d'exécution dans la finale de son geste, comme le verrouillage ou le passage sous la barre, par exemple, est aussi importante que celle de la finale d'un lanceur.

Bien souvent, les entraîneurs et les athlètes s'étonnent devant des chiffres comme : 200 k au développé couché ou 250 k en flexion de jambes, car la plupart n'ont qu'une vague idée des possibilités de l'homme. Il faut pour se rendre compte de ce que représente ces chiffres, savoir ce qu'est capable de faire un athlète sur le plan de la force et considérer qu'ils n'ont rien d'exceptionnel pour des athlètes qui espèrent devenir de grands lanceurs.

Le record du monde du développé couché étant de 288 k, par Pat Casey (U.S.A.), 200 k au couché représentent, si l'on fait un calcul simple, environ les 3/4 de ce record, ce qui équivaudrait relativement au record du monde du lancer de poids à une performance de l'ordre de 16 m. S'extasierait-on sur cette performance ? 250 k en squats ne représentent même pas la moitié du record du monde (533 k par Anderson (U.S.A.) et ces 250 k ne représentent que les 2/3 du record du monde amateur pour ne donner que celui-là 372,5 k par Pat Casey (U.S.A.).

Comme il est facile de s'en rendre compte, la voie des grands lanceurs passe donc par la salle de musculation. Il est évident qu'un athlète réalisant des performances en haltérophilie n'est pas forcément un lanceur, car d'autres facteurs interviennent : vitesse, coordination, technique, goût, etc., mais ce qui est sûr, c'est que sans ces performances, jamais un athlète ayant des qualités de lanceur, ne fera un grand lanceur.

William FOURREAU,
Entraîneur National
de lancer du marteau.

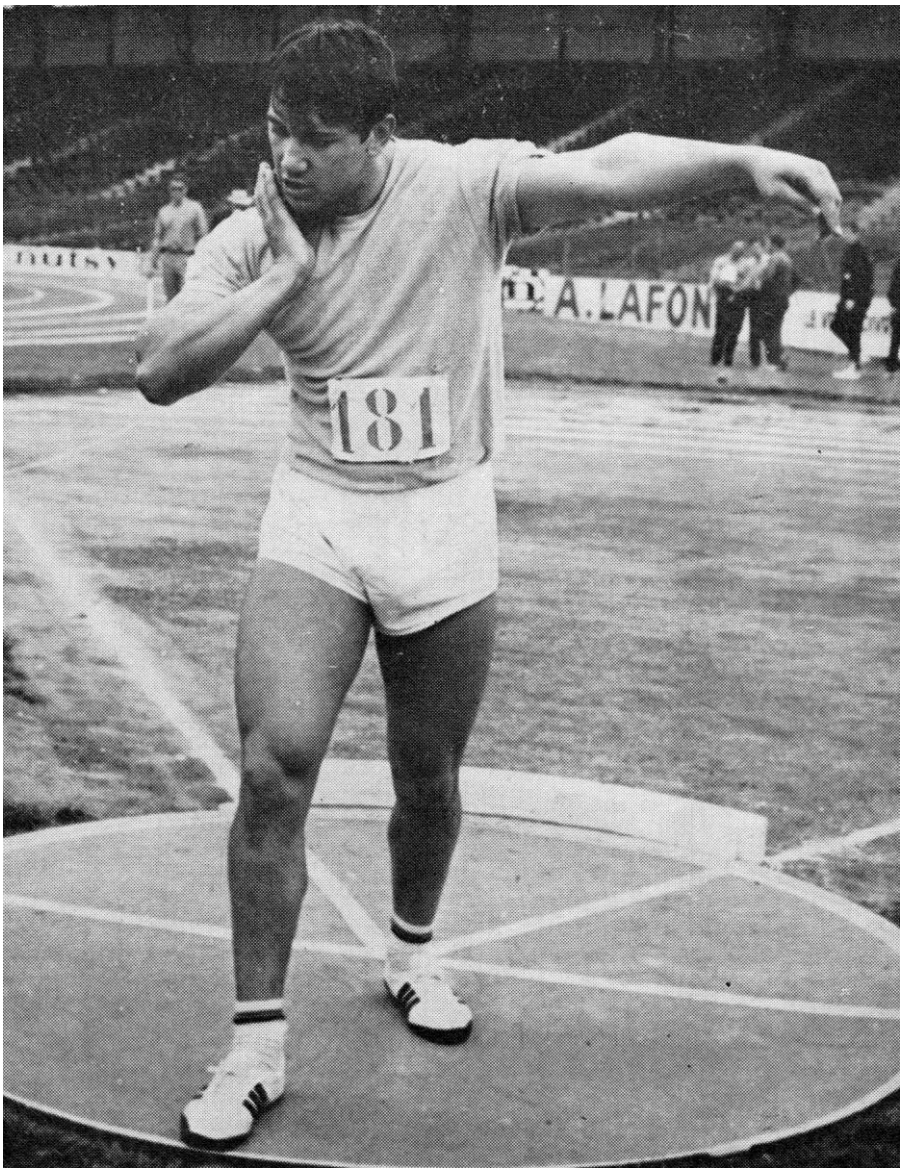

L'international d'Athlétisme (Poids) CHALA qui vient de battre le record de France de l'Épaulé et Jeté, catégorie Poids Lourds, avec 160 k 500. *(Photo : Journal « L'Équipe »).*

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

STAGES SPORTIFS FRANCO-ALLEMANDS

En 1967, trois stages ont été organisés sous l'égide de l'Office franco-allemand, par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et la Fédération « Deutscher Athleten Bund » deux stages d'athlètes (Font-Romeu et Steinbach), un stage de techniciens (Institut National des Sports à Paris). Il s'agissait d'une expérience, engagée, au colloque franco-allemand de Grenoble, par les dirigeants des deux Fédérations.

Les résultats ayant été très satisfaisants, la Fédération Française Haltérophile et Culturiste a proposé pour 1968 un calendrier de neuf stages que la Fédération allemande a chaleureusement approuvé lors du Colloque de Berlin (3 au 5 Novembre 1967).

Huit stages de neuf jours seront ouverts cette année, chacun à vingt-cinq haltérophiles français et autant d'allemands, entre le 22 Juin et le 31 Août. Trois journées d'études réuniront également cinquante dirigeants, arbitres et techniciens des deux Fédérations.

Les journées d'études sont prévues les 10, 11 et 12 Mai en Allemagne (ville à préciser).

Les Présidents, Secrétaires, Trésoriers des comités régionaux, les arbitres régionaux, fédéraux ou internationaux, les membres du Comité Directeur de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, désireux de participer à ce Colloque sont priés de se faire connaître avant le 15 Mars.

La liste des participants sera arrêtée par le Président de la Fédération et proposée au Bureau Fédéral dont la décision sera communiquée à toutes les personnes inscrites. Les participants recevront ensuite le programme de travail établi en commun par les deux Fédérations concernées, ainsi que des directives au sujet de leur rassemblement à Paris et du déplacement en Allemagne. Les frais en seront supportés par la Fédération Allemande qui assurera l'hébergement pendant le séjour au lieu du Colloque.

Les stages d'athlètes se tiendront aux dates et lieux indiqués dans le tableau ci-dessous. Vingt athlètes et cinq entraîneurs sont, au maximum, admis à chaque stage, l'encadrement étant assuré, pour les stagiaires français, par deux ou trois Conseillers Techniques Régionaux.

N° d'ordre des stages	Date	Lieu (Allemagne	N° d'ordre des stages	Date	Lieu (France)
1	22-29/6	Hennef	5	24/6-2/7	Dinard
2	29/6-7/7	Munchen	6	3-11/7	Dinard
3	20-28/7	Steinbach	7	10-18/7	Vichy
4	25-31/8	Kassel	8	20-28/7	Font-Romeu

Il a été convenu, à Berlin, que le recrutement des stagiaires français et allemands serait de niveau interrégional pour chaque stage.

En conséquence, seront admis les athlètes et entraîneurs des clubs relevant des comités indiqués dans le tableau ci- après :

N° d'ordre	France - Comités	Allemagne - Laüder
1	Franche-Comté, Languedoc, Dauphiné-Savoie, Bretagne.	Rhénanie, Essen Central.
2	Picardie, Provence, Côte d'Azur.	Bavière.
3	Sélection nationale équipe B et sélection Mini et Maxi Palmarès.	Sélection nationale équipe B + Complément stagiaires.
4	Lyonnais, Auvergne, Haute-Normandie, Basse Normandie	Schleswig-Holstein, Bremen, Hambourg, Berlin.
5	Anjou, Poitou, Pyrénées, Guyenne.	Wurtemberg, Baden Sud, Baden Nord, Palatinat, Sarre.
6	Île-de-France, Orléanais, Flandres.	Schleswig-Holstein, Bremen, Hambourg, Berlin, Bavière.
7	Alsace, Lorraine, Champagne, Bourgogne + sélection nationale équipe Juniors.	Rhénanie, Essen Central + sélection nationale équipe Juniors.
8	Sélection nationale équipe A et sélection Grand et Super Palmarès.	Sélection nationale équipe A + complément stagiaires.

A remarquer, toutefois :

1 - que le stage n° 3 comprend les équipes de France et d'Allemagne B (match le 22 Juillet à Steinbach) et une sélection des vainqueurs du Mini Palmarès et du Maxi Palmarès qui, au cours du stage, disputeront le Challenge National, toutes catégories, du Mini et du Maxi Palmarès ;

2 - que le stage n° 8 comprend les équipes de France et d'Allemagne A (match le 23 Juillet à Font-Romeu) et une sélection des vainqueurs du Grand Palmarès et du Super Palmarès qui, au cours du stage, disputeront le Challenge National, toutes catégories, du Grand et du Super Palmarès

3 - que le stage n° 7 comprend en plus de treize stagiaires des quatre Comités intéressés, les sept athlètes de l'équipe nationale « Juniors », qualifiés d'après les résultats du Championnat de France (match à Vichy le 13 Juillet).

Les stagiaires seront retenus de préférence parmi les candidats classés en deuxième série qui auront participé aux éliminatoires interrégionales du Prix Inter-Zones, et priorité sera donnée aux Juniors.

Toutefois, si les candidats au stage qui concerne leur comité, ayant été qualifiés pour les éliminatoires interrégionales du Prix Inter-Zones, sont d'un nombre inférieur à l'effectif admissible (20 athlètes), l'effectif pourra être complété par des athlètes de première série qui ont participé aux éliminatoires régionales du Prix Fédéral de Printemps.

Les stages n° 1, 2, 4, 5 et 6 donneront lieu à des rencontres interrégionales France-Allemagne, suivant la formule de la Coupe de France des Clubs. Il y aura à chacun de ces stages, autant de rencontres, échelonnées sur deux ou trois jours, qu'il est possible de composer d'équipes de trois compétiteurs de chaque pays.

Les stagiaires pourront, moyennant une contribution personnelle de 30 F, participer à des excursions organisées par l'établissement sportif d'accueil. Cette somme sera à adresser au Secrétariat de la Fédération en même temps que le coupon-réponse, à envoyer en retour, joint à la lettre qui les informera de leur inscription au stage qui les concerne.

Des imprimés de demande d'inscription seront, à partir du mois de Mars, à la disposition des athlètes, dans les clubs relevant des comités intéressés par chacun des stages franco-allemands.

Les arbitres fédéraux désireux de subir l'examen d'arbitre international (2e catégorie) et les arbitres internationaux qui souhaitent accéder à la première catégorie à l'occasion des trois matches France-Allemagne qui se tiendront au cours des stages N° 3, 7 et 8, doivent adresser leur candidature au Président de la Commission de l'Arbitrage, avant le 15 Avril, en indiquant à quel match ils demandent à être examinés et en faisant savoir s'il y a lieu de les inscrire sur la liste des cadres du stage correspondant, pour toute sa durée, ou seulement pour le jour du match et le jour précédent.

L. GUILLIER,
Secrétaire Général.

***

STAGES DE FORMATION DE CADRES
STAGES D'ATHLÈTES

(Espoirs nationaux)

1. **Stage de formation et de consolidation d'entraîneurs du premier degré, et stage probatoire de deuxième degré :** (I.N.S. du 20 au 25 Janvier 1968).

Le stage interrégional qui s'est tenu à l'I.N.S. du 20 au 25 Janvier a groupé vingt-trois stagiaires des groupes interrégionaux Nord-Ouest et Centre-Ouest : dix-huit candidats au brevet d'entraîneur du Premier Degré et cinq à l'examen probatoire du Deuxième Degré.

Un seul était titulaire de l'ancien diplôme d'initiateur, alors que dix-sept initiateurs (sur un effectif de trente-cinq stagiaires) s'étaient présentés au mois de Novembre, au stage de consolidation. Il est vrai que ce dernier était de recrutement national. Il semblerait néanmoins qu'il ne reste plus guère d'initiateurs désireux d'obtenir l'équivalence de leur diplôme et du brevet d'entraîneur, dans les sept comités du Nord-Ouest et du Centre-Ouest.

Le groupe des stagiaires du Premier Degré n'a enregistré qu'un seul échec, celui de Michel Mansuy qui, par suite d'une entorse n'a pu terminer les

épreuves physiques de l'examen. Le jury, présidé par un inspecteur de la Jeunesse et des Sports de l'Académie de Paris, n'a pas estimé devoir lui permettre de repasser les épreuves physiques manquées. Mansuy qui avait obtenu une note moyenne de 13,1/20 aux premières épreuves (écrit, oral, etc.) devra se représenter au prochain stage, vers la fin de l'année, probablement.

Par contre, sept stagiaires ont obtenu une note supérieure à 13/20. Ils sont donc admis à suivre le prochain stage probatoire de formation d'entraîneurs du Deuxième Degré, qui sera ouvert au cours du quatrième trimestre, si les crédits le permettent.

Dans le groupe des cinq entraîneurs du Premier Degré, un stagiaire n'a pas obtenu la moyenne à l'épreuve unique de l'examen probatoire : Victor Bessely. Les quatre autres sont admis à se présenter au stage national de Font-Romeu qui aura lieu au cours de la semaine du Championnat de France (20 au 25 Mai).

Dans l'ensemble, on constate un léger fléchissement de la moyenne générale des notes d'examen par rapport au stage du mois de Novembre dernier : 13,23 contre 13,73/20.

Il n'en reste pas moins que le niveau d'ensemble est très satisfaisant.

L'encadrement du stage était assuré par l'Entraîneur National, par les cinq stagiaires du Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs à qui a été confiée la plus grande partie des cours, et par MM. Pichon et Guillier.

Liste des stagiaires ayant satisfait aux examens de fin de stage (par ordre de mérite) :

I - *Premier Degré*

Groupe « Formation » :

1.	LETERTRE Félix	177,25	15,41
2.	MERRY Gilles	164,75	14,33
3.	HELENA Charles	163,75	14,25
4.	RENAUNT Georges	163,74	14,24
5.	DANEL Claude	154,25	13,41
6.	COUPE Bernard	154,24	13,40
.	FIRMIN Marc	153,50	13,34
8.	FOUCART Alain	144,75	12,59
8.	GÉRARD	144	12,52
10.	HERAIL Patrick	140,50	12,22
11.	NICIEJEWSKI Antoine	138,25	12,02
12.	HELLOCO Noël	137,25	11,93
13.	BURRY François	134,75	11,72
14.	BRICHARD Daniel	133,50	11,60
15.	LEFEVRE Daniel	126,25	10,99
16.	LEMERCIER André	119,75	10,41

Groupe « Consolidation » :

1.	GARCIA Yves	84,5	11,26

II - *Deuxième Degré*

1.	PIQUEMAL Jean.....	17
2.	HUOT	12
3.	STEINER Alfred.....	12
4.	DUPUIS Serge	11

II - **Prochains stages interrégionaux**.

1°) *Formation el Consolidation d'Entraîneurs du Premier Degré ; Formation d'Entraîneurs du Deuxième Degré (stage probatoire).*

A) *C.R.E.P.S. de Strasbourg*
(19 au 24 Février)

La liste des stagiaires admissibles a été adressée au Directeur du C.R.E.P.S. de Strasbourg qui enverra les convocations individuelles.

B) *C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence*
(11 au 16 Mars)

Ce stage est ouvert aux candidats des comités suivants : Lyonnais, Auvergne, Limousin (Groupe Centre), Dauphiné-Savoie, Provence, Côte d'Azur (Groupe Sud-est).

Nombre de places ouvertes : 15.

Le délai d'inscription sera clôturé le 3 Mars.

C) *C.R.E.P.S. de Toulouse*
(25 au 30 Mars)

Ce stage est ouvert aux candidats des comités suivants : Pyrénées, Languedoc, Guyenne (Groupe Sud-ouest), Anjou, Poitou (Groupe Ouest).

Nombre de places ouvertes : 10.

Le délai d'inscription sera clôturé le 8 Mars.

Des imprimés de demande d'inscription ont été envoyés aux clubs relevant des comités concernés par les stages d'Aix et de Toulouse, de même que des modèles d'attestation de perte de salaire, à faire établir par les employeurs des stagiaires non bénéficiaires d'un congé payé.

Il est rappelé que les candidats qui désirent percevoir une indemnité compensatrice de perte de salaire, doivent avoir moins de vingt-cinq ans s'ils se présentent à l'examen de fin de stage d'entraîneurs du Premier Degré, ou moins de cinquante ans s'ils se présentent à l'examen de fin de stage probatoire d'entraîneurs du Deuxième Degré.

Les attestations d'employeurs devront parvenir au Secrétariat de la Fédération avant l'expiration du délai d'inscription.

2°) *Athlètes - Espoirs nationaux.*

A) *C.R.E.P.S. de Nancy*
(25 Février au 2 Mars)

Liste établie et arrêtée.

B) C.R.E.P.S. de Voiron
(17 au 23 Mars)

Ce stage aura lieu au Centre Omnisports de Vichy. Il est ouvert aux athlètes des comités suivants : Lyonnais, Auvergne, Limousin (Groupe Centre), Dauphiné-Savoie, Provence, Côte d'Azur (Groupe Sud-est).

Nombre de places : 15.

Le délai d'inscription sera clôturé le 3 Mars.

C) *C.R.E.P.S. de Toulouse*
(17 au 23 Mars)

Ce stage est ouvert aux athlètes des comités suivants : Pyrénées, Languedoc, Guyenne (Groupe Sud-ouest), Anjou, Poitou (Groupe Ouest).

Nombre de places : 10.

Le délai d'inscription sera clôturé le 3 Mars.

***

Des imprimés de demande d'inscription ont été envoyés aux clubs des comités concernés par les stages de Voiron et de Toulouse.

Sont, en principe, admissibles à ces deux stages, les athlètes qui ont été qualifiés :

- pour les éliminatoires interrégionales du Prix Fédéral d'Automne (1re série)

- pour les éliminatoires interrégionales du Prix Inter-Zones (2e série).

L'attention des candidats à l'un quelconque des stages ci-dessus (cadres ou athlètes) est attirée sur la nécessité, s'ils sont employés dans une entreprise privée, d'obtenir un congé de leur employeur, afin d'éviter - comme cela s'est produit, malheureusement - tous risques de licenciement, à l'issue du stage.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National.

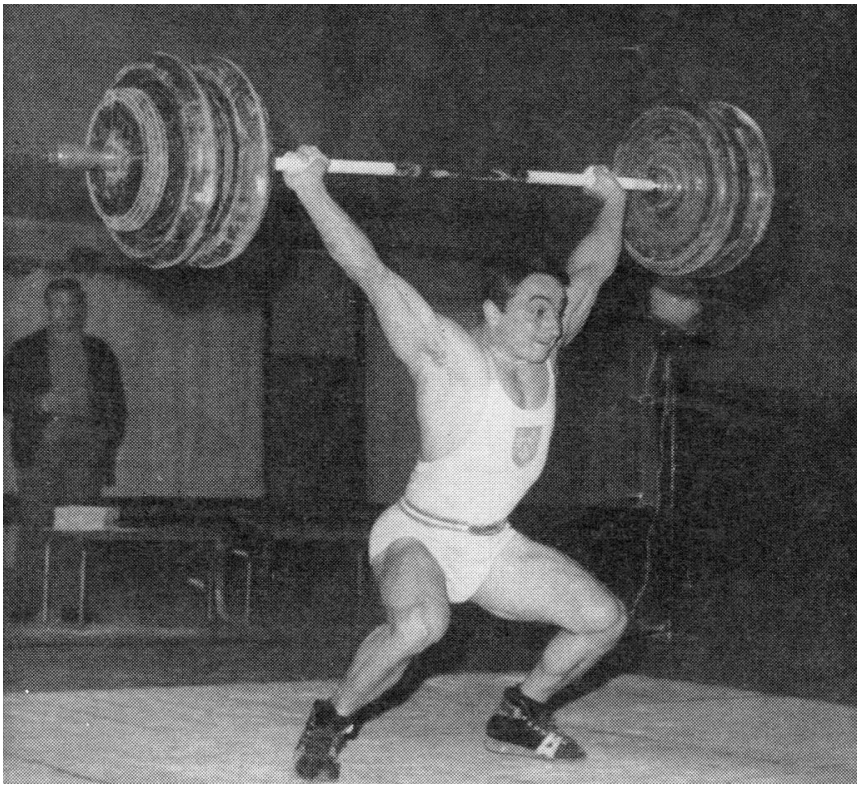

LEDROIT (La Vie au Grand Air de Saint-Maur), vainqueur de la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors en catégorie Poids Légers.

HALTÉROPHILES !

CONTINENT SPORT *présente*

"CONTRÔLE M.R."

indispensable !

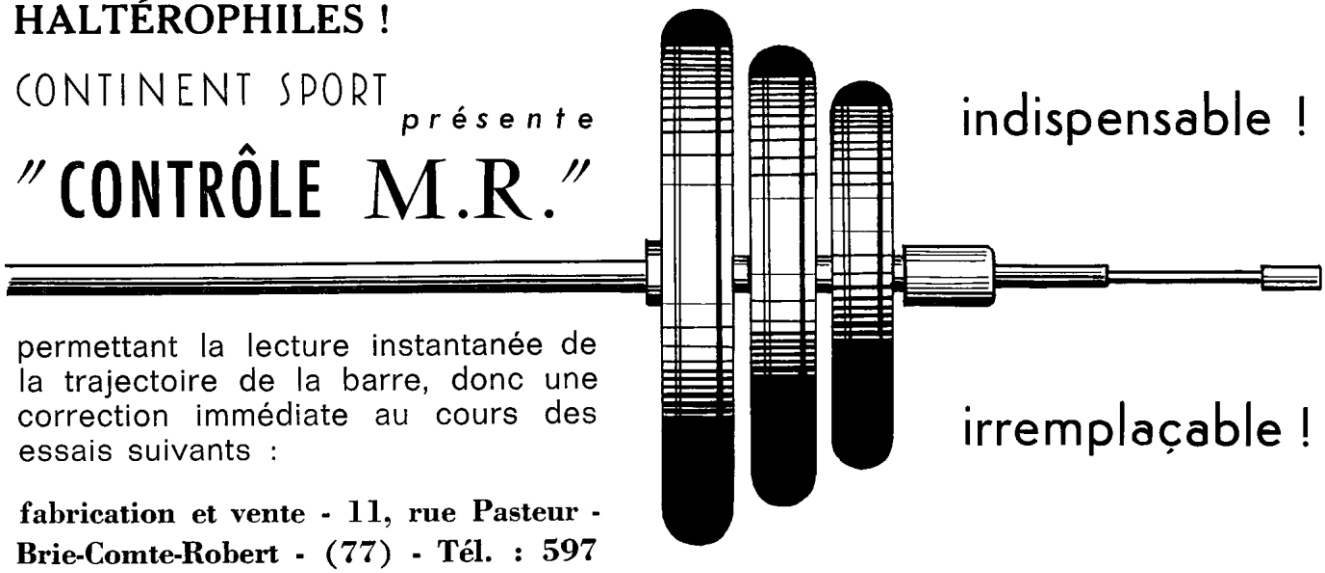

permettant la lecture instantanée de la trajectoire de la barre, donc une correction immédiate au cours des essais suivants :

irremplaçable !

fabrication et vente - 11, rue Pasteur - Brie-Comte-Robert - (77) - Tél. : 597

RECORDS DE FRANCE UNIVERSITAIRES

Juniors - Seniors

Poids Coqs. - Développé : Tabatabai, Fac. Méd. Lyon, Lyon, 4- 4-60 : 75 k ; Arraché : Piquemal, École T.P. Paris, Paris, 11- 2-65 : 67 k 500 ; Épaulé-jeté : Doumergue, Fac. Droit Montpellier, Montpellier, 21- 4-50 : 85 k ; Piquemal, École T.P. Paris, Paris, 11- 2-65 : 85 k ; Total olympique : Tabatabai, Ec. Serv. Sté Mil. Lyon, Perpignan, 25- 3-61 : 247 k 500.

Poids Plumes. - Développé : Drouin, Fac. Lettres Paris, Lute, 24- 3-55 : 85 k ; Arraché : Bénabib, E.N.I.A.M. Angers, Tropes, 31- 3-58 : 85 k ; Épaulé-jeté : Bénabib, E.N.I.A.M. Angers, Tropes, 31- 3-58 : 110 k ; Total olympique : Bénabib, E.N.I.A.M. Angers, Tropes, 31- 3-58 : 275 k.

Poids Légers. - Développé : Caesemaeker, Lyc. Roubaix, Amiens, 23- 3-67 : 102 k 500 ; Arraché : Aspart, Inst. Juridique Perpignan, Marseille, 1- 4-63 : 95 k ; Épaulé-jeté : Beucler, C.R.E.P.S. Strasbourg, Reims, 26- 3-64 : 125 k ; Total olympique : Drouin, Fac. Lettres Paris, Paris, 8- 3-56 : 305 k.

Poids Moyens. - Développé : Cohen, Fac. Méd. Pharm. Marseille, Avignon, 9- 4-65 : 112 k 500 ; Arraché : Trolong, C.R.E.P.S. Nancy, Amiens, 23- 3-67 : 110 k ; Épaulé-jeté : Giraud, Fac. Sciences Grenoble, Amiens, 23- 3-67 : 143 k ; Total olympique : Bauer, C.R.E.P.S. Nancy, Amiens, 23- 3-67 : 352 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Développé : Cohen, Fac. Méd. Pharm. Marseille, Amiens, 23- 3-67 : 120 k ; Arraché : Hennuyer, Fac. Méd. Lille, Amiens, 23- 3-67 : 110 k ; Épaulé-jeté : Hennuyer, Fac. Méd. Lille, Amiens, 23- 3-67 : 147 k 500 ; Total olympique : Hennuyer, Fac. Méd. Lille, Amiens, 23- 3-67 : 367 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Développé : Toye, Fac. Méd. Pharm. Clermont, Perpignan, 25- 3-61 : 120 k 500 ; Arraché : Fouletier, Fac. Méd. Lyon, Lyon, 4- 4-60 : 120 k 500 ; Épaulé-jeté : Fouletier, Fac. Méd. Lyon, Lyon, 4- 4-60 : 150 k 500 ; Total olympique : Fouletier, Fac. Méd. Lyon, Lyon, 4- 4-60 : 380 k.

Poids Lourds. - Développé : Fouletier, Fac. Méd. Lyon, Reims, 26- 3-64 : 140 k ; Arraché : Fouletier, Fac. Méd. Lyon, Lyon, 11- 3-65 : 140 k ; Épaulé-jeté : Fouletier, Fac. Méd. Lyon, Reims, 26- 3-64 : 172 k 500 ; Total olympique : Fouletier, Fac. Méd. Lyon, Lyon, 11- 3-65 : 450 k.

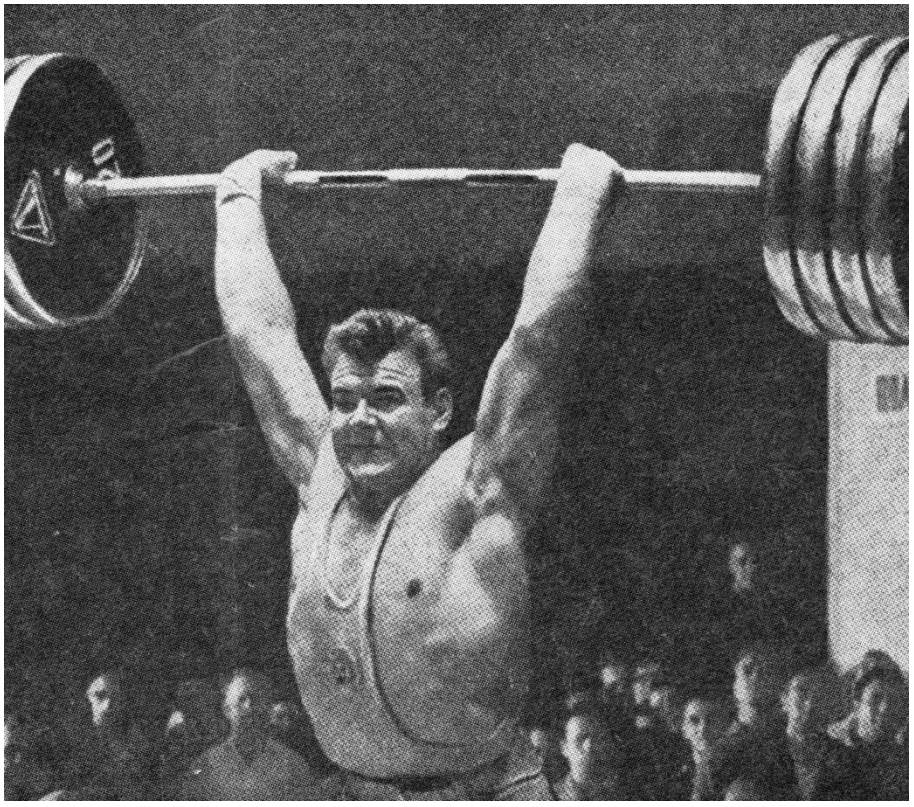

Le Soviétique TALTS
qui a porté le record du Monde des Poids Lourds-Légers à 502 k 500.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe d'Île-de-France
1re série par équipes

2 records de France battus

Cette compétition disputée à la Montmartroise fut l'occasion pour la V.G.A. Saint-Maur de porter son record de France par équipes à 2 447 k 500 et de remporter la victoire devant la S.A. Montmartroise et le S.C. Neuilly.

Les trois autres équipes engagées la S.A. Enghien, le S.M. Montrouge et l'U.S. Métro furent éliminées pour des raisons diverses.

A signaler le nouveau record de France du Junior Poids Lourd : Chala de l'U.S. Métro, à l'épaulé-jeté.

Ce jeune athlète qui avait récemment battu ce record détenu par Michon avec 153 k en le portant à 157 k 500, lui a fait faire un nouveau bond en avant en réalisant 160 k 500.

Résultats

1) *V.G.A. St-Maur* : Tilloux M (55,6) : 250 - Fulla (59,950) : 300 - Ledroit (67,4) : 347,5 - Muller (71,150) : 360 - Paterni (82,1) : 415 - Gourrier (86,350) : 425 - Béer (106,2) : 350 = 2 447 k 500.

2) *S.A. Montmartroise* : Coronel (59,250) : 295 - Squinquel (65) : 295 - Muller (75,6) : 310 - Costedoat (77,6) : 325 - Guerlus (81,5) : 352,5 - Cascarino (84,6) : 337,5 - Decugnières (87,2) : 402,5 = 2 317 k 500.

3) *S.C. Neuilly* : Farina (67,5) : 282,5 - Capitaine (69,750) : 285 - Pintassilgo (69,7) : 295 - Duchamp (73) : 300 - Guémar (79,4) : 295 - Deschaintres (71,450) : 337,5 - Besnier (104,1) : 357,5 = 2 152 k 500.

Dans les équipes éliminées, bonnes performances des frères Fourrier Jean-Claude (67,750) : 335 et Yves (71,8) 362,5.

***

CULTURISME

Résultats du Critérium d'hiver

Jurés : MM. Lévecq, Duthilleux, Corbelin.

Le 20-1-68, cet intéressant Critérium s'est déroulé au cours de la « *Nuit Pythique* » dans la magnifique salle des fêtes de Faches-Thumesnil.

C'est devant 1 500 personnes que de superbes plastiques, de très beaux reliefs musculaires, de spectaculaires poses en « faire valoir », des enchaînements très bien venus faisaient passer trop rapidement cette intéressante soirée.

Afin de rendre à chacun des participants l'hommage qui lui est dû, voici les résultats :

Ce Critérium s'est déroulé uniquement sur 1 mn 30 de poses plastiques.

Juniors

1) Lehmann, F.-Thumesnil : 52,5 pts - 2) Ribens, Maubeuge : 41 pts - 3) Baron, Haubourdin : 39,5 pts - 4) Vandevraye, A.S.P.T.T.L. : 35 pts - 5) Loubert, Maubeuge : 31 pts - 6) Beth, Maubeuge : 28 pts - 7) Ben Salem, Haubourdin : 27 pts.

Seniors

Petites tailles :

1) Campagne, E.C. Lille : 54 pts - 2) Boscarino, Hénin-Liétard : 52 pts - 3) Ployard, Haubourdin : 49 pts - 4) Miranda, F.-Thumesnil : 47,5 pts - 5) Houdebert, E.C. Lille : 42 pts - 6) Viaene, A.S.P.T.T.L. : 39 pts - 7) Blanchard, Grande-Synthe : 46,5 pts - 8) Bruno, E.G. Lille : 38,5 pts.

Grandes tailles :

1) Broutin, Haubourdin : 54,5 pts - 2) Lambert, E.C. Lille : 53 pts - 3) Dandoit, E.G. Lille : 47,5 pts - 4) Warembourg, Haubourdin : 45 pts - 5) Nawrot, Maubeuge : 39,5 pts - 5) Tom, E.G. Lille : 39,5 pts - 7) Flanqué, Haubourdin : 38 pts - 8) Roussel, E.G. Lille : 37 pts - 9) Carette, Haubourdin : 36 pts - 10) Garvi, Maubeuge : 31 pts.

Challenge « Voix du Nord » - par équipes : E.C. Lilloise Vase de Sèvres (3 ans).

Coupe « Picon » - 1) Maubeuge (Junior).

Coupe « Picon » - 1) Broutin (individuel, toutes catégories), Haubourdin.

Coupe « Loup d'Alsace » - 1) Campagne (Petite Taille), E.G. Lilloise.

Coupe « Loup d'Alsace » - 1) Lehmann (Junior), F.-Thumesnil.

Coupe « Loup d'Alsace » - 2) Lambert (Grande Taille), E.G. Lilloise.

Coupe « Loup d'Alsace » - 2) Boscarino (Petite Taille), Hénin-Liétard.

Coupe « Reina » - (coupe du nombre), E.G. Lilloise.

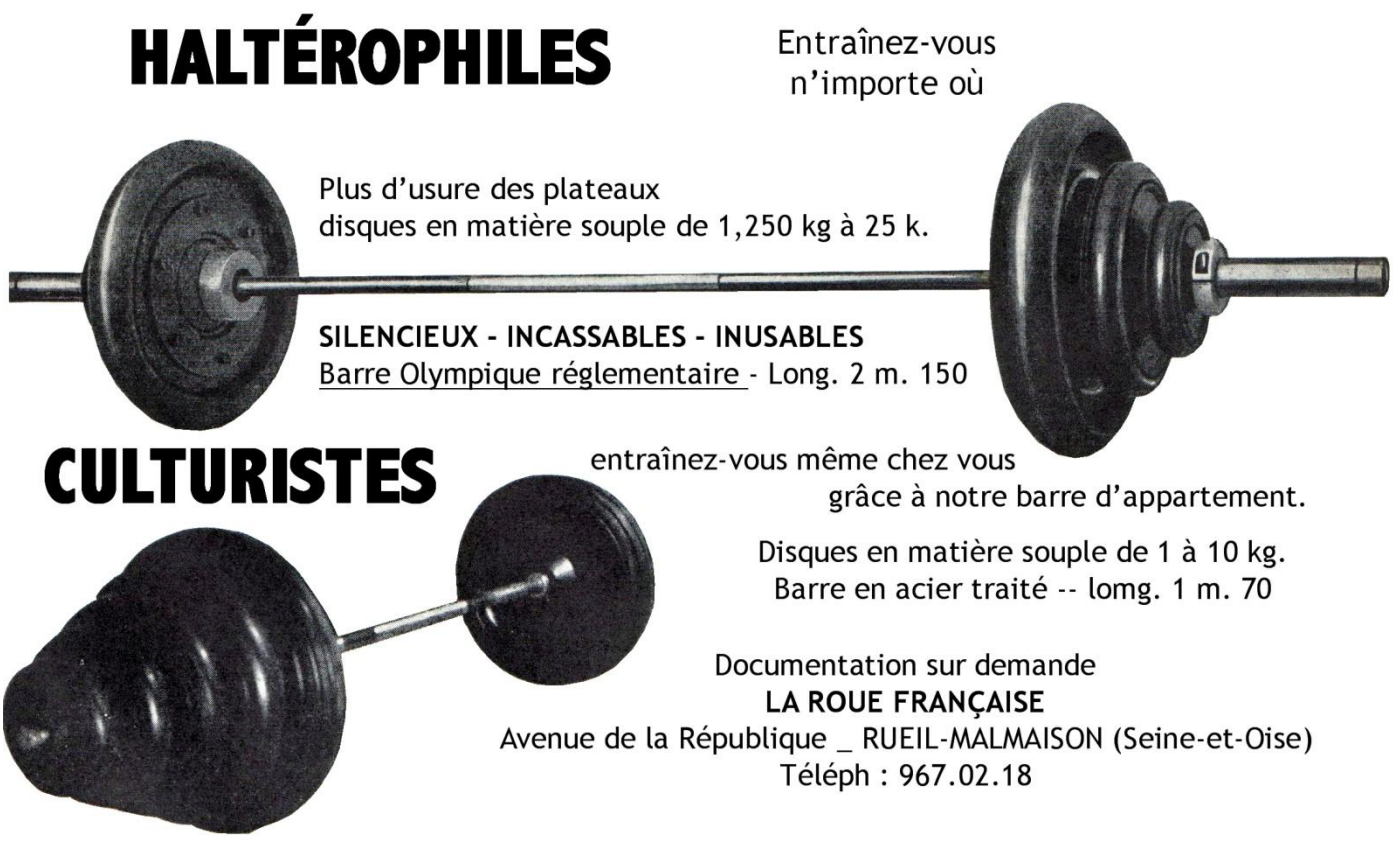

© RLPZ (2019)

N° 242

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

22e ANNÉE

Mars
1968

Le numéro : 1 F

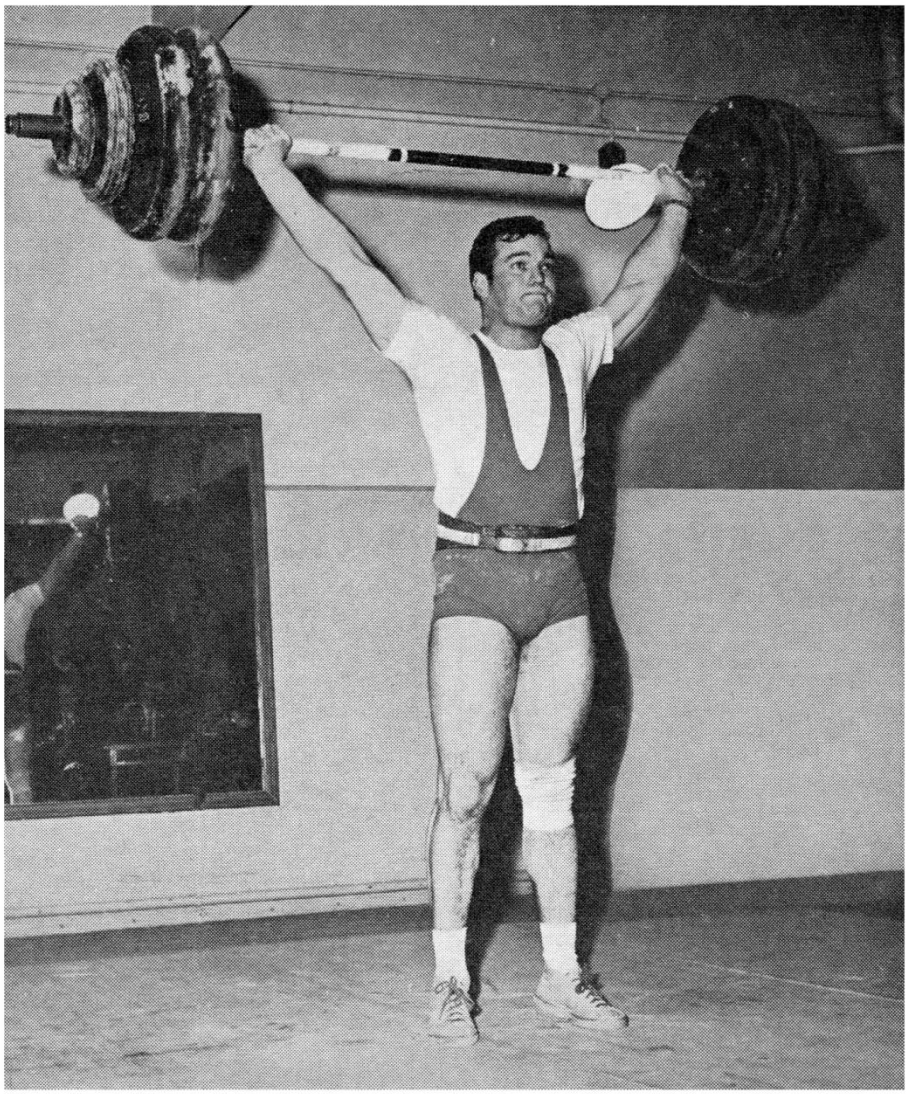

Document original : Raymond Lopez

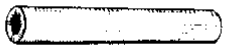

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (l8me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 5 Février 1968 ..... 3 et 4
Le Mot du Président 5
Procès-verbal des réunions de la Sous-commission de Culture Physique du 5 et du 21 Février 1968 5
Procès-verbal de la réunion du Bureau du 23 Février 1968 6
Finale du Prix Inter-Zones de 2e série Zone Sud par R. Gerber ..... 7 et 8
Résultat de la Finale de la Coupe de France des Clubs 9
Progression de l'Haltérophilie française par G. Lambert 10
Résultats de la 2e Étape du Premier Pas Athlétique et « Maillot Jaune » 11
Classement National du Super-Palmarès 12
Résultats de la 1re Étape du Prix d'Encouragement Culturiste 12
Finale de la Coupe de France des Clubs par G. Lambert 13
Épreuve de Sélection à Loos par Jean Bonhoure 14
Stages d'athlètes nationaux à Wattignies par R. Herbaux 14
De l'ordre de succession de l'Enseignement des mouvements olympiques dans les groupes de Juniors par G. Lambert 15
Classement National du Critérium National Athlétique 16
A propos des Finales du Prix Fédéral d'Automne du Critérium National par C. Taillefer 17
Nos Joies, nos Peines 17
Ce que vous devez savoir 17
Tournoi de Poids Moyens et soirée de records par R. Tournier 18
Dans nos Comités Régionaux ..... 18, 19 et 20

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Alfred STEINER qui s'est mis en vedette le 24 Février à Loos, en battant, avec 172 k 500, le record de France de l'Epaulé et Jeté et en égalant, avec 137 k 500 celui de l'Arraché, détenu par VINCENT depuis le 20 Janvier 1963.

®

Imp. Hallépée, 169, rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la publication : C. BOVI**

Dépôt légal : 1er trimestre 1968

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 5 Février 1968

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., H. Clutier, R. Duverger, C. Favrou, L. Guillier, V. Leveler, A. Roussaux.

Excusés : MM. Jean Dame, M. Dumoulin, F. Fiolle (accidenté), H. Viet (Président de la Commission des Finances).

Assistaient à la réunion : MM. Tournier, Président de la Commission des Règlements, G. Lambert, Entraîneur National, représentant le Directeur Technique National en tournée itinérante dans les Comités Régionaux.

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 9 Décembre est adopté à l'unanimité.

Les premières paroles du Président sont pour exprimer ses remerciements à ses collègues parisiens, MM. Duverger, Guillier, Tournier, qui ont accepté de venir, chacun en fonction du temps dont il dispose, aider le secrétariat qui s'est trouvé surchargé de travail après le départ de Mme Delvaux et son non remplacement, le candidat retenu n'ayant pas donné satisfaction.

Il associe à ses remerciements le personnel du secrétariat qui fournit un très gros effort pour essayer de mener à bien la tâche qui lui incombe.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs suivants :

- ✓ N° 3 726 - A.S. de l'École Nationale de Métiers Gaz de France de Nantes-Montluc (Anjou) ;
- ✓ N° 3 727 - Club de Culture Physique et d'Haltérophilie hyérois (Côte d'Azur) ;
- ✓ N° 3 728 - Cercle Laïque de Gymnastique Lavallois (Bretagne) ;
- ✓ N° 3 729 - Union Sportive Roquemauroise (Languedoc).
- ✓ N° 3 730 - Maison des Jeunes et de la Culture de Duclair (Haute- Normandie).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau procède ensuite à l'homologation des records de France haltérophiles et culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

MATCHES INTER-NATIONS.

Match France-Italie, Juniors, le 17 *Novembre* 1968 *en France :* L'Italie ayant spécifié que les athlètes devaient être nés « pas avant le 1er Janvier 1948 », le match sera appelé France-Italie « Espoirs ».

Matches France - Italie « A » et « B » : La Fédération Italienne ne peut accepter ces rencontres, son calendrier étant complet, mais souhaite la reprise des pourparlers pour 1969.

Match France - Finlande : La Fédération Finlandaise ayant un programme très chargé, ne peut répondre favorablement à notre proposition de match-revanche de celui qui a eu lieu à Paris en Juin 1966, mais propose que la France soit le troisième participant lors de la rencontre Angleterre - Finlande le 9 Mars à Londres.

Matches France - Angleterre : Aucune réponse n'étant encore parvenue de la Fédération Britannique à qui la F.F.H.C. avait écrit pour soumettre la proposition de la Fédération Finlandaise, une seconde lettre lui sera adressée, la date relativement proche de ce match nécessitant des dispositions quant à son organisation.

France - Angleterre « A » : Des athlètes britanniques devant participer à un stage à Font-Romeu en compagnie de stagiaires français et allemands, le Directeur Technique National avait suggéré à la Fédération Britannique qu'ils arrivent en France un ou deux jours plus tôt afin d'organiser un match entre les équipes « A ».

La Fédération Britannique a fait savoir que ses athlètes ne pouvant prendre part au stage aux dates indiquées (15 au 30 Juillet) séjourneraient à Font-Romeu à partir du 15 Juin mais n'a fourni aucune explication en ce qui concerne le match.

Des précisions lui ont été demandées quant à la possibilité de maintenir cette rencontre dans les mêmes conditions que prévu, mais les 12, 13 ou 14 Juin.

France-Angleterre « B » : Aucune suite n'a été donnée à la proposition de la F.F.H.C. de conclure un match B en Angleterre, en Février ou en Mars.

Match France-Autriche : Ce match qui devait avoir lieu le 11 Novembre à Vienne ayant été annulé au dernier moment par la Fédération Autrichienne, d'autres dates lui ont été proposées mais sans succès, car elle vient de faire savoir qu'elle n'envisageait pas de rencontres avec la France avant 1969.

Matches France-Roumanie « A » et « B » : Lettre de la Fédération Roumaine souhaitant une rencontre entre les équipes A les 19 et 20 Juillet 1968, à Bucarest.

Il lui a été demandé de changer ces dates qui coïncident avec une période d'entraînement en altitude pour les haltérophiles français. Il lui était également proposé d'organier en France une rencontre entre les équipes « B ».

A ce jour, aucune réponse n'est encore parvenue à la F.F.H.C.

Lettre de la Fédération de l'U.R.S.S. qui désire savoir si l'équipe de France qui participera au Championnat d'Europe à Moscou pourrait prolonger son séjour en vue d'une éventuelle rencontre avec une équipe soviétique.

Il sera répondu à la Fédération de l'U.R.S.S. que par suite d'engagements antérieurs, la F.F.H.C. ne peut répondre favorablement à cette invitation.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Arbitrage : Sur proposition de M. Roussaux, Président de la Commission de l'Arbitrage, le Bureau décide que les Comités Régionaux sont habilités à faire passer des examens d'arbitres fédéraux. Ils devront auparavant faire parvenir à la F.F.H.C. les noms des arbitres fédéraux chargés de juger les candidats afin que la Commission de l'Arbitrage en soit saisie pour approbation. Ces trois examinateurs seront les mêmes pour tous les examens. Il pourra être prévu un remplaçant.

Une lettre sera adressée aux Comités Régionaux pour les avertir de cette décision et également pour leur demander la liste des arbitres en activité.

Homologation de nomination d'arbitres fédéraux : Sur proposition de leurs Comités Régionaux respectifs et après contrôle des procès-verbaux d'examen, le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre fédéral de MM. Bertona (Lorraine), Estrosi et Robert (Côte d'Azur).

Homologation de nomination d'arbitres régionaux : Sur proposition de leurs Comités Régionaux respectifs et après contrôle des procès-verbaux d'examen, le Bureau homologue la nomination, au titre d'arbitre régional de : MM. Denicourt, Faes, Nave, Trochain, Weems (Flandres), Savonnières, Wagener (Lorraine), Licius (Provence), Chauvet, Nicoleau (Anjou).

Nomination de Jurés culturistes : Sur proposition de M. Favrou, Président de la Sous-commission de Culture Physique, et après contrôle des procès-verbaux d'examen, le Bureau homologue la nomination de M. Ollier (Pyrénées) au titre de Juré Culturiste.

En ce qui concerne la nomination de MM. Luquet, Létang, Trentinella, Madaule, Paya, elle ne pourra intervenir que lorsque les procès-verbaux d'examen seront parvenus à la F.F.H.C. Le Comité du Lyonnais sera donc invité à les fournir.

Candidature au titre d'Arbitre fédéral : Le Bureau donne son accord à la candidature de MM. Badia et Billiard (Île-de-France) au titre d'Arbitre Fédéral. Ils devront se mettre en rapport avec le Président de leur Comité qui leur indiquera au cours de quelle épreuve ils pourront passer cet examen.

Stage de Formation des Cadres : Lecture est donnée des résultats obtenus par les participants au stage de Formation et de Consolidation d'Entraîneurs Fédéraux des premier et deuxième degrés, qui s'est tenu à l'Institut National des Sports du 15 au 20 Janvier. (Se référer au *Bulletin Fédéral* de Février).

L'athlète Mansuy (1er degré) blessé au cours de l'examen, est autorisé à ne repasser que les épreuves physiques.

Délégation Ministérielle : Par lettre en date du 5 Janvier 1968, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a fait tenir à la F.F.H.C., à titre de notification, ampliation de l'arrêté en date du 22 Décembre 1967, par lequel lui est accordée, pour 1968, la délégation ministérielle de pouvoirs prévue par l'ordonnance n° 45-1922 du 28 Août 1945.

Subvention pour 1968 : Le Président donne lecture de la lettre reçue du Ministère de la Jeunesse et des Sports indiquant le montant de la subvention attribuée à la F.F.H.C. pour 1968.

Championnat de France A.S.S.U. : Sur proposition du Directeur Technique National, le Bureau est invité à donner son avis sur la possibilité de prendre en considération, pour la qualification au Championnat de France, les performances réalisées au Championnat de France A.S.S.U.

Après délibération, le Bureau décide d'accepter, exceptionnellement, cette solution, étant donné la proximité des dates de ces deux compétitions.

Meilleures performances françaises 1967 : Avant d'en publier la liste, le Bureau est appelé à donner son avis sur les épreuves pouvant être retenues pour le classement.

Il décide qu'à l'avenir, pour l'établissement des meilleures performances françaises, il sera tenu compte, non seulement des résultats des compétitions internationales et nationales, mais également de ceux obtenus au cours des compétitions régionales, à l'exclusion des matches interclubs.

En conséquence, les Comités Régionaux seront invités à communiquer à la F.F.H.C. les résultats obtenus par leurs athlètes, lors des compétitions régionales, quand les performances qu'ils y auront réalisées leur paraîtront susceptibles de figurer parmi les dix meilleures.

Constitution d'un nouveau Comité régional : Le Bureau procède à l'homologation du Comité Régional de Haute-Normandie qui a dû satisfaire aux formalités de constitution, ne pouvant succéder automatiquement au Comité de Normandie, à la suite de la division de ce dernier, en deux Comités Haute-Normandie et Basse-Normandie.

Constitution de nouveaux Comités départementaux : Le Bureau homologue la constitution des Comités départementaux de l'Aisne et des Alpes-Maritimes.

Lettre du Comité d'Anjou demandant à s'appeler Comité de l'Atlantique. D'autres Comités ayant également manifesté le désir de changer leur appellation primitive, satisfaction n'a pu leur être donnée. Il n'est donc pas possible de donner une suite favorable au souhait du Comité d'Anjou.

Lettre du Comité de Lorraine proposant qu'un classement national soit établi pour la Coupe de France des Clubs, dès le premier tour.

Cette question sera étudiée ultérieurement.

Lettre du Comité de l'Île-de-France exprimant le souhait que l'Assemblée Générale ait lieu à Paris, d'accès facile pour tous, et à une date différente de celle du Championnat de France.

Cette question est également mise à l'étude.

Désignation des athlètes pour Mexico : Un échange de vues a lieu au sujet des pourparlers actuellement en cours concernant les athlètes susceptibles d'être sélectionnés.

Lettre du Principal du C.E.S. de Limours sollicitant des billets gratuits ou à prix réduit pour ses élèves, à l'occasion des compétitions haltérophiles se déroulant dans la région parisienne.

Satisfaction lui est accordée mais il devra en faire la demande lors de chaque compétition.

Attribution du Vase de Sèvres : A la suite d'une lettre du C.T.R. Paterni concernant l'attribution de ce vase, lors du Championnat de France, M. Duverger est chargé de réunir les membres de la Sous-commission haltérophile pour en discuter.

Bulletin Fédéral : En constatant les difficultés de préparation du Bulletin Fédéral, le Président a pensé qu'il était nécessaire qu'un responsable soit chargé de grouper les divers éléments susceptibles d'être publiés. Il estime que M. Tournier est qualifié pour s'en occuper puisqu'il a déjà pris une part active lors des différentes réunions concernant les aménagements à y apporter : de plus, c'est lui qui effectue, actuellement les démarches visant à obtenir l'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse.

Les Membres présents sont d'accord et approuvent ce choix.

Protocole F.S.G.T. : Un projet de protocole venant d'être mis au point, MM. Duverger, Guillier et Tournier sont désignés pour prendre contact avec les dirigeants de la F.S.G.T. et les inviter à venir en discuter.

Finale du Prix Inter-Zones, Zone Sud : M. Bovi qui a assisté à cette manifestation, en fait un bref compte rendu.

Stages Franco-allemands : Le Président informe ses collègues que sous l'égide de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse, huit stages d'athlètes se dérouleront en 1968 il en donne les implantations, tant en France qu'en Allemagne.

Culture Physique : La Commission de Culture Physique s'étant réunie ce même jour, M. Favrou en fait un résumé. Ayant constaté que peu de clubs se sont inscrits aux éliminatoires du Challenge National des clubs culturistes, il demande qu'un rappel soit adressé aux Comités Régionaux afin qu'ils suscitent des candidatures.

Il se voit dans l'obligation de réunir une seconde fois la Commission de Culture Physique afin de procéder à la composition des poules éliminatoires pour la Finale.

Demandes de prêt de barres : Le Bureau donne son accord aux demandes présentées par :

- Le Cercle Laïque de Gymnastique Lavallois (Bretagne) ;
- La Section Olympique de Saint-Médard (Île-de-France) ;
- Le Stade Croisicais (Anjou) ;
- Le Strasbourg Étudiants Club (Alsace) ;
- L'Association Haltérophile et Culturiste Rochelaise (Poitou) ;
- L'Union Sportive Roquemauroise (Languedoc) ;
- L'Association Sportive de la Faculté des Sciences d'Orléans (Orléanais) ;
- L'Association Sportive du Lycée Anglet (Guyenne) ;
- L'Association Sportive du Lycée Agricole de Pontivy (Bretagne) ;
- L'Association Sportive du Lycée Mixte Raynouard de Brignoles (Côte d'Azur).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 17 h 30 est levée à 22 h.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président*, C. BOVI.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres
Epaulé et Jeté à deux bras :		**Records Haltérophiles Juniors**		
Lourd.....	Michon : 155	Chala : 157,500	14- 1-68 à Paris	MM. Pichon, Samblant, Leveler
.....	Chala : 157,500	Chala : 160,500	14- 2-68 à Paris	MM. Pichon, Bazire, Roussaux
Développé à deux bras :		**Records Haltérophiles Seniors**		
Plume.....	Fulla : 114,500	Fulla : 115	17-12-67 à Dunkerque	MM. Bazire, Dupont, Cuvelier
Lourd (*)	Fouletier : 162,500	Fouletier : 165	12-11-67 à Lyon	MM. Proton, Fourneau, Saroli
.....	Fouletier : 165	Fouletier : 166,500	17-12-67 à Dunkerque	MM. Bazire, Auber, Dupont
.....	Fouletier : 166,500	Fouletier : 169,500	17-12-67 à Dunkerque	MM. Bazire, Auber, Dupont
Epaulé et Jeté à deux bras :				
Lourd.....	Fouletier : 190	Fouletier : 191	17-12-67 à Dunkerque	MM. Bazire, Dupont, Auber
Total Olympique				
Mi-Lourd	Paterni : 447,500	Paterni : 450 (150 + 132,5 + 167,5)	17-12-67 à Jœuf	MM. Leveler, Certeaux, Hally
Lourd.....	Fouletier : 500	Fouletier : 502,500 (170 + 142,5 + 190)	17-12-67 à Dunkerque	MM. Dupont, Bazire, Auber

(*) Ce record, homologué le 27 Novembre par le Bureau Fédéral, a été omis au procès-verbal.

Record du total olympique par Équipes de Clubs

La Vie au Grand Air de Saint-Maur a battu, avec 2 447 k 500, le record du total olympique par équipes de clubs qu'elle détenait avec 2.332 k 500, le 4 Février 1968. Arbitres : MM. Pichon, Roussaux, Bazire.

Flexion sur jambes :		**Records Culturistes Juniors**		Jurés
Léger.....	Caesemaeker : 152,500	Maurel : 155	3-12-67 à Aix-en-Prov.	M. Ammar
.....	Maurel : 155	Maurel : 160	23-12-67 à Marignane	MM. Marié, Levière, Ammar
Moyen (*)	Schivi : 165,500	Gauffreteau : 170,500	21- 1-68 à La Rochelle	M. Ravereau
Lourd.....	Delpuech : 218	Delpuech : 220	5- 1-68 à Montpellier	M. Marchal

(*) Le record de Gauffreteau Flexion sur jambes 164 k homologué par erreur lors de la réunion du Bureau Fédéral du 27 Novembre 1967, est à annuler.

Développé Couché :		**Records Culturistes Seniors**		
Coq.....	Dara : 115,500	Dara : 117,500	10-12-67 à Nîmes	MM. Placide, Peroni
Léger	Ledroit : 130	Dubois : 130,500	21- 1-68 à Vénissieux	M. Hamon
Moyen.....	Nubret : 152	Briffouillière : 152,500	21- 1-68 à Vénissieux	M. Hamon
Flexion sur jambes :				
Coq.....	Mahroub : 145,500	Mahroub : 150	28-12-67 à Monaco	M. Asso
Léger.....	Ledroit : 190	Ledroit : 192	21- 1-68 à Massy	M. Rigaud

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la SOUS-COMMISSION de CULTURE PHYSIQUE du 5 Février 1968

Présents : MM. Fagot, Hébert, Pichon, Rigaud, Schmaltz.

Présidence de M. Favrou, Président de la Sous-commission.

Excusés : MM. Dame, Leveler, Merveille, Hamon.

La séance est ouverte à 14 h 30 par M. Favrou qui met en exergue l'action de M. Rigaud au sein du Comité de l'Île-de-France et formule le souhait de rencontrer le même dévouement et le même esprit d'initiative de la part des responsables culturistes de chaque région.

L'ordre du jour proposait l'organisation du Challenge National des Clubs (ex- Coupe de France Culturiste). Mais devant le nombre restreint des équipes ayant rempli les formalités d'engagement, la Sous-commission décide de reporter cette organisation au 21 Février, M. Favrou étant chargé de solliciter du Bureau Directeur qu'une circulaire soit immédiatement adressée aux Présidents des Comités régionaux pour leur demander de bien vouloir intervenir auprès des Clubs intéressés afin que ces derniers remplissent les formalités d'engagements en fonction du nouveau délai accordé.

M. Favrou déplore que les instructions données dans le *Bulletin Fédéral* n'aient pas été respectées par les Clubs, le report des dispositions à prendre risquant de perturber gravement l'organisation des éliminatoires du Challenge National des Clubs.

La Sous-commission procède ensuite à une rétrospective sur les compétitions culturistes disputées depuis le début de la saison s'enthousiasmant de leur succès sur le plan de la participation.

Tous les membres se félicitent de la proposition de M. Oscar State concernant la conclusion d'un match Angleterre - France sur les mouvements culturistes ; la première rencontre devant se dérouler en Angleterre le 18 Mai prochain.

Ce match se disputera sur trois athlètes à savoir : un Poids Léger, un Moyen et un Mi-Lourd. En fonction de l'invitation de M. State, un quatrième athlète pourrait compléter l'équipe. Il serait alors choisi parmi la catégorie des Lourds- Légers ou celle des Lourds.

Un seul point reste en litige, à savoir le règlement du « squat », le règlement anglais n'obligeant pas la flexion complète des jambes ni le temps d'arrêt. Il est demandé à M. Favrou d'intervenir pour que le règlement français soit appliqué.

Une proposition concernant l'adjonction d'un troisième mouvement dans les épreuves culturistes, à savoir le soulevé de terre, est alors examinée. Finalement, l'unanimité se fait pour ne pas donner suite à ce projet.

Des échos laissant entrevoir la possibilité d'établir des relations avec la Fédération Française de Culture Physique et Sportive, les membres de la Sous-commission se déclarent prêts à échanger des pourparlers en vue d'établir un protocole d'accord entre ladite Fédération et la F.F.H.C. Cependant, cette décision ne pourrait intervenir qu'après accord préalable du Comité de direction fédéral.

M. Fagot accepte de tenir le cas échéant, le rôle d'agent de transmission entre les deux parties.

Des débats s'ouvrent ensuite autour de la nécessité de réviser la conception des épreuves culturistes et de mieux les adapter aux buts poursuivis par les athlètes, aux goûts et aux intérêts du public. Les formules actuelles sont estimées disparates et obligeant à une dispersion de l'entraînement des athlètes, inintéressantes pour le public qui éprouve beaucoup de difficultés à suivre des compétitions comportant autant d'épreuves disparates et sans relation entre elles et qui ont surtout le grave inconvénient de se prolonger inconsidérément.

MM. Rigaud et Fagot sont sollicités pour assurer une plus large diffusion des résultats tant culturistes qu'haltérophiles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.

C. FAVROU,

Président
de la Sous-commission
de Culture Physique.

***

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la SOUS-COMMISSION de CULTURE PHYSIQUE 21 Février 1968

Présents : MM. Favrou, Président de la Sous-commission de Culture Physique, Fagot, Hébert, Merveille, Pichon, Rigaud, Schmaltz.

Excusé : M. Hamon.

Le Président ouvre la séance à 14 h 15 en lisant un article publié dans la revue « Man, Santé et Force » et le discréditant à nouveau. Les membres présents sont unanimes à déplorer cette campagne de discrimination qui prend souvent une tournure bien puérile. Il est précisé une fois de plus que les athlètes Meyssain et Demanes avaient été sanctionnés en fonction du règlement intérieur de la F.F.H.C., la sanction ayant été prononcée à l'unanimité des Membres de la Commission de Culture Physique présents dont M. Denicourt.

La Sous-commission procède, ensuite, à la composition des Poules Éliminatoires du Challenge National des Clubs, à la désignation des Clubs organisateurs et des Jurés.

M. Merveille faisant état de la valeur des équipes en présence dans les Flandres, constate qu'il est regrettable qu'une équipe capable de se hisser au niveau des meilleurs en finale soit éliminée prématurément.

Pour pallier cet inconvénient, M. Favrou propose à M. Merveille de confier l'organisation de la finale à l'un des clubs du Comité des Flandres qui acquerrait ainsi le droit de participer à la finale, sans participer aux éliminatoires.

Cette proposition convient à M. Merveille qui demande, toutefois à en référer au Comité Directeur du Comité des Flandres.

Les 35 équipes engagées sont réparties en 6 Poules Éliminatoires dont Lille, Paris, Le Havre, Nancy, Clermont-Ferrand et Bordeaux seront les théâtres.

Match Angleterre - France.

La Fédération anglaise admettant le règlement français en ce qui concerne la flexion des jambes dans le contexte du match France - Angleterre, les membres de la Sous-commission se félicitent de cet accord.

M. Oscar State précise que le match se déroulera à Bristol le samedi 18 Mai sous le patronage du Maire de cette ville.

Les athlètes : Ledroit (Légers), Ornème (Moyens), Lechertier (Mi-Lourds), Parra (Lourds-Légers) sont présélectionnés, mais il leur appartiendra de manifester leur supériorité au cours de futures compétitions.

M. Favrou accompagnera l'équipe.

La Finale du Championnat de France Culturiste préoccupe la Sous-commission. M. Asso, Président du Comité de Côte d'Azur, ayant proposé, il y a quelques mois, de l'organiser, à condition que la date soit repoussée en Juillet ou Août, M. Favrou est chargé de le contacter à nouveau.

Le Président de la Sous-commission fait état des pourparlers en cours avec la Fédération Française de Culture Physique et Sportive.

Sur requête de M. Merveille, il sera demandé au Directeur Technique National, M. Taillefer, l'organisation d'un colloque concernant la musculation. Les membres de la Sous-commission consta-

Le mot du Président

Après de multiples démarches, nous avons obtenu, le 5 Février 1968, le certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse.

Cela nous a permis d'obtenir le tarif postal des périodiques pour notre Bulletin. C'est une nouvelle étape dans la réalisation des vœux adoptés par l'Assemblée Générale du 24 Avril 1966 pour la diffusion de « *l'Haltérophile Moderne* » à tous les membres de la F.F.H.C., mais beaucoup de travail reste encore à faire pour la réalisation complète de ce vœu.

Les études sur le protocole d'accord avec la Fédération Sportive et Gymnique du Travail étant bien avancées, nous pensons qu'il pourra être mis en application dès le début de la saison prochaine. Il appartiendra évidemment au Comité de Direction de prendre une décision à ce sujet.

Nos statuts sont à modifier. Il nous faut les mettre en harmonie avec la loi du 1er Juin 1965 et l'arrêté du 19 Juin 1967. Le Bureau fédéral d'une part, et le Comité de Direction d'autre part, ont déjà abordé ce problème. Il est probable que nous profiterons de cette occasion pour modifier certains points particuliers qui ont ... déjà fait l'objet de discussions antérieures. Là aussi, les études sont en cours et ne sauraient tarder à être mises au point.

***

Dans l'immédiat, il nous reste, enfin et surtout, à mettre sur pied le calendrier des épreuves fédérales de la prochaine saison. Il est indispensable que celui-ci soit diffusé à temps pour que les Comités Régionaux puissent prendre, avant les grandes vacances, les dispositions nécessaires à l'établissement de leur propre calendrier.

***

Nous avons déjà sollicité, à plusieurs reprises, des avis sur le déroulement des épreuves en cours ; seulement quelques réponses, que l'on peut compter sur les doigts d'une main, nous sont parvenues. Il a donc été décidé de demander aux Comités Régionaux de nous donner leur avis qui doit, en principe, résumer celui de leurs clubs. Le Bureau, les Commissions, le Directeur Technique National, l'Entraîneur National, sont attelés à cette tâche et un projet sera certainement présenté au prochain Comité de Direction.

C. BOVI

tant que le terme musculation est désormais admis par tous alors que celui de culturisme traîne derrière lui des années d'erreurs et de préjugés qu'il paraît impossible d'effacer, sollicitent du Comité Directeur de la voir désigner désormais comme Sous-commission de musculation.

Par lettre, M. Hamon de Lyon suggère la création de postes de Conseillers Techniques Régionaux culturistes.

Le même M. Hamon précise que, le Comité du Lyonnais n'est pas en mesure d'organiser des épreuves culturistes cette saison. Il en est pris note. A condition de recevoir les procès-verbaux d'examen, la Commission renouvelle son accord concernant la nomination de 5 Jurés Culturistes du Comité du Lyonnais. M. Favrou transmettra au Bureau Directeur les doléances de M. Hamon ayant pour objet les prétentions de M. Coudot de Lyon se prétendant comme un ex-champion de France haltérophile.

Toujours sur proposition de M. Hamon, la Sous-commission souhaite être informée de l'évolution du programme d'études préparatoires à l'examen d'éducateur physique.

Le Comité de Guyenne proposant deux candidatures au poste de Juré Culturiste, il lui sera répondu dans le même sens qu'au Comité du Lyonnais.

Enfin, les Membres de la Sous-commission retiennent avec satisfaction les intentions manifestées par M. Taillefer, concernant d'éventuels stages franco- allemands auxquels seraient conviés les lauréats du Grand et du Super Palmarès.

La séance est levée à 18 h 15.

C. FAVROU,
Président
de la Sous-commission
de Culture Physique.

***

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 23 Février 1968

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., H. Clutier, F. Fiolle, L. Guillier, A. Roussaux.

Excusés : MM. J. Asso, J. Dame, R. Duverger, C. Favrou, V. Leveler, H. Viet (Président de la Commission des Finances).

Assistaient à la réunion : MM. Tournier, Président de la Commission des Règlements, C. Taillefer, Directeur Technique National, G. Lambert, Entraîneur National.

En ouvrant la séance, le Président demande à ses collègues s'ils ont des observations à formuler en ce qui concerne le compte rendu de la Journée d'Études qui s'est tenue le 9 Décembre 1967.

M. Tournier tient à préciser qu'il partage le point de vue de M. Bertholet sur le manque d'épreuves des débutants.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3 731 - Centre Corporel du Croisé-Laroche (Flandres) ;
- ✓ N° 3 732 - Association Sportive des Sapeurs-Pompiers d e Lille (Flandres) ;
- ✓ N° 3 733 - Association du Foyer Nancéien du Jeune Travailleur (Lorraine) ;
- ✓ N° 3 734 - Picquigny Athlétic Club (Picardie) ;
- ✓ N° 3 735 - Boxing Club Briviste (Poitou) ;
- ✓ N° 3 736 - Société d'Haltérophilie de Franconville (Île-de-France).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau procède ensuite à l'homologation des records de France haltérophiles et culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

COUPE DE FRANCE DES CLUBS. - Le 4e tour aura lieu les samedi 2 et dimanche 3 Mars à Vernon. 9 clubs y prendront part.

Cette compétition sera arbitrée par trois arbitres fédéraux dont un du Comité des Flandres, un de Haute-Normandie et un d'Île-de-France. En ce qui concerne ce dernier Comité, c'est M. Pichon qui a été choisi. Il sera d'autre part fait appel à un quatrième arbitre qui n'officiera qu'au cas où l'un de ses collègues serait défaillant. M. Leveler est donc désigné à cet effet.

MATCHES INTER-NATIONS.

Match France - Angleterre. - Le Président met ses collègues au courant d'une communication téléphonique, de M. Oscar State informant la F.F.H.C. que le match Angleterre - Finlande n'aura pas lieu et propose un match avec la Grande-Bretagne le 9 Mars, à Londres.

La F.F.H.C. ayant demandé récemment à la Fédération Britannique d'être le troisième participant lors de cette rencontre, accepte ce match malgré la défection de la Finlande.

Le Directeur Technique estimant qu'il serait nécessaire de départager des candidats possibles dans certaines catégories, un test aura lieu à Lille le 24 Février.

M. Tournier regrette le choix de cette date qui coïncide avec une soirée de records organisée par le Stade Municipal de Montrouge et à laquelle devaient participer certains athlètes retenus pour Lille.

M. Bovi fait observer que la Fédération devrait être prévenue lorsque sont organisées des compétitions régionales auxquelles doivent participer des athlètes susceptibles d'être sélectionnés en équipes nationales, ce qui permettrait plus de coordination et éviterait des contretemps fâcheux.

Les membres faisant partie de la délégation se rendant en Angleterre seront désignés au cours de la prochaine réunion du Bureau Fédéral.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Arbitres Régionaux. - M. Roussaux, Président de la Commission de l'Arbitrage, entretient les membres présents d'un projet à l'étude de la Commission tendant à faciliter le recrutement des arbitres régionaux.

Homologation de nomination d'Arbitres et de Jurés culturistes. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux, après accord des Commissions intéressées et contrôle des procès-verbaux.

Arbitre Régional. - M. Albert Tailland (Comité du Lyonnais).

Jurés culturistes. - MM. Luquet, Létang, Trentinella, Madaule et Paya (Comité du Lyonnais).

Candidature au titre d'Arbitre Fédéral. - Le Bureau donne son accord à la candidature de M. Mangin. Il sera demandé au Comité de Lorraine d'indiquer au candidat au cours de quelle compétition il pourra subir les épreuves de cet examen.

Candidatures au titre d'Arbitres Régionaux. - Bonne note est prise de la candidature de MM. Cazeaux et Laffourcade (Comité de Guyenne).

Candidatures au titre de Jurés culturistes. - Le Bureau donne son accord à la candidature de MM. Burucoa et Jacob (Comité de Guyenne) qui seront invités à passer cet examen au cours des éliminatoires du Challenge National des Clubs culturistes.

Demande de subvention. - Le Comité de Franche-Comté, nouvellement créé, ayant sollicité une subvention de démarrage, un prêt de 200 F lui est accordé.

Bulletin Fédéral. - Les démarches en cours afin d'obtenir l'inscription du Bulletin Fédéral à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse ont enfin abouti et le Président a l'agréable mission d'en informer les membres présents.

En effet, par lettre en date du 5 Février, la Commission Paritaire, après examen de la demande qui lui avait été présentée récemment, a bien voulu y donner un avis favorable et a fait parvenir à la F.F.H.C. le certificat d'inscription portant le N° 45 939.

« *L'Haltérophile Moderne* » pourra donc bénéficier des tarifs postaux spéciaux.

Jeux Olympiques de Mexico. - M. Bovi donne lecture de la lettre du Ministère de la Jeunesse et des Sports relative à la sélection olympique.

Exonération de l'impôt sur les spectacles. - Lettre du Ministère de la Jeunesse et des Sports faisant part de l'arrêté du 2 Février 1968 portant exonération d'impôt sur les spectacles en faveur de certaines manifestations sportives et demandant que cette mesure soit diffusée par la voie du Bulletin Fédéral.

Les modalités d'application de cet arrêté seront donc publiées dans « L'Haltérophile Moderne » du mois de Mars.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne son accord aux demandes présentées par :

- L'A.S. des Sapeurs-Pompiers de Lille (Flandres) ;
- Le Centre Corporel du Croisé-Laroche (Flandres) ;
- Le Ring Villepinte-Vert Galant (Île-de-France) ;
- Association du Foyer Nancéien du Jeune Travailleur (Lorraine) ;
- Picquigny Athlétic Club (Picardie) ;
- C.E.T. du Bâtiment de St-Quentin (Picardie) ;
- A.S. du Lycée d'État d'Alès (Languedoc) ;
- A.S. du Lycée Technique des Eucalyptus (Côte d'Azur).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 17 h 15 est levée à 20 h 30.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

22e ANNÉE - N° 242

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2me

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France	**10 F**
Étranger	**12 F**
Clubs affiliés	**20 F**

Chèques Postaux Paris 1304-82

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres
Records Haltérophiles Juniors				
Arraché à deux bras :				
Lourd	Michon : 130	Delpuech : 132,500	11- 2-68 à Montauban	MM. Garrabet, Dini, Comamala
.....	Delpuech : 132,500	Delpuech : 135	11- 2-68 à Montauban	MM. Garrabet, Dini, Comamala
Records haltérophiles Seniors				
Épaulé-jeté :				
Lourd	Fouletier : 191	Lévecq : 192	11- 2-68 à Loos	MM. François, Caesemaeker, Auber
Records culturistes Juniors				
Flexion sur jambes :				
Coq	Damato : 125	Buatois : 130,500	12- 2-68 à Nancy	MM. Schmaltz, Fischer, Wagener
Total des deux mouvements :				
Coq	Buatois : 207,500	Buatois : 210 (80 + 130)	12- 2-68 à Nancy	MM. Schmaltz, Fischer, Wagener
Records culturistes Seniors				
Total des deux mouvements :				
Coq	Fanech : 232,500	Mahroub : 237,500 (92,500 + 145)	17- 268 à Monaco	M. Asso

Finale du Prix Inter-Zones de 2e Série « Zone Sud »

disputée le 28 Janvier 1968 à Vénissieux

Première de son genre, cette Finale nationale Zone Sud fut organisée par le Comité du Lyonnais dans la capitale des « Berliets » : Vénissieux.

Cette compétition n'a pas remporté le succès mérité, malgré les efforts d'organisation de MM. Gourhand et Saroli.

M. Bovi, Président de la F.F.H.C. avait tenu à être parmi nous, cela malgré de nombreuses occupations, marquant ainsi par sa présence l'intérêt qu'il porte dans les moindres détails à la réalisation du nouveau programme fédéral, ce dont nous le remercions.

Dès 9 heures, présentation du premier plateau : Coqs, Plumes et Légers tirent ensemble mais pour faciliter la compréhension du Championnat, je présenterai celui-ci par catégorie.

Juniors

Coqs. - Deux athlètes et surtout duel languedocien. Le Nîmois Apparuit ouvre les débats avec 60 k. Belen (Maison des Jeunes de Lunel) : 62 k 500 Apparuit réalise 65 k mais manque son 3e essai à 67 k 500, barre que réalise ainsi jusqu'au magnifique 72 k 500 son adversaire Belen ; 5 k d'avance après le développé, le match est en bonne voie. Dans le premier mouvement de détente, Apparuit arrache 60 k mais échoue par deux fois à 65 k. Belen réussit 62 k 500 - 67 k 500, mais rate de fort peu 72 k 500. 125 k contre 140 k : sérieuse avance pour le Nîmois qui ne fera qu'augmenter dans le 3e mouvement. 85 k pour 92 k 500 et 232 k 500 contre 210 k. Le Languedoc possède en Belen un athlète doué de gros moyens une progression assez fulgurante doit l'amener aux premières places des futurs Championnats de France.

Plumes. - Les Plumes offrent ensuite un match sans intérêt, Cadoux de la Maison des Jeunes de Chambéry, est irrémédiablement distancé dès le développé par l'élève de M. Asso, Casanova 80 k pour 65 k.

A l'arraché, premier essai de Cadoux à 60 k, il rate 65 k son 2e essai, les réussit d'extrême justesse à son 3e. Casanova tire un seul essai à 67 k 500 : 130 k contre 147 k 500, et sachant la valeur du Monégasque dans le 3e mouvement, il n'y a certes plus de lutte. Cadoux réalise successivement 82 k 500 - 87 k 500 mais échoue assez nettement à 90 k. Le Monégasque énergique comme toujours, jette cette même charge et stoppe la compétition : 237 k 500 contre 217 k 500.

Légers. - Le Sétois Roig est le grand favori de cette catégorie malgré son très jeune âge : 16 ans. La victoire ne peut lui échapper et l'intérêt réside surtout dans la lutte pour la 2e place entre Mialon (H.C. Novais) et Tabard (A.S.P.T.T. Vienne).

Mialon pousse 75 puis 80 k, mais échoue ensuite à 85 k. Tabard réussit 80 - 85 - 87 k 500 et Roig, nettement supérieur dans ce mouvement, réalise successivement 95 - 100 et 105 k.

A l'arraché, les différences sont moins importantes et nous pourrions dire nulles Roig reste à son premier essai à 80 k tandis que Mialon et Tabard terminent à 82 k 500. Après l'arraché, les positions se précisent. Roig est naturellement en tête avec 185 k suivi par Tabard : 170 k et Mialon : 162 k 500.

Dans le 3e mouvement, Tabard, prudent commence à 102 k 500, Mialon 105 k. Tabard réussit ensuite 107 k 500 et 110 k et termine son championnat avec son meilleur total 280 k. Roig, après un 110 k très facile, réalise dans les mêmes conditions 115 k, mais échoue à 120 k et atteint 300 k. Mialon, dans le but de réaliser également 280 k, demande 117 k 500 à son 3e essai, il épaule magnifiquement la charge, la jette et donne ainsi avec 116 k 500 un nouveau record à la Provence.

Moyens. - Un seul athlète, Coulomb (A.S. Montpelliérain). Sa performance 265 k est nettement inférieure à sa sélection 272 k 500 et aux performances de nos trois « Poids Légers » mais tous les espoirs lui sont permis vu son très jeune âge.

Mi-Lourds. - La présentation des Poids Mi-Lourds nous permit d'admirer quatre beaux athlètes, mais il n'y eut pas de lutte pour la première place, la supériorité de Wilczewski de la Grand-Combe était trop évidente mais la lutte fut fort chaude pour les places suivantes dans un duel régional.

Wilczewski réussit 95 k au développé, 97 k 500 à l'arraché, 130 k au jeté et totalisa 322 k 500. Avec beaucoup plus de réussite, le partenaire de Terme vaut 330 k en attendant mieux.

Derrière lui, Poinsignon (A.S. Pérollière Lyon) est deuxième avec 310 k. C'est un athlète qui donne l'impression de valoir beaucoup plus surtout dans les mouvements de détente. Peyraud, la Française de Lyon, prend la 3e place avec 307 k 500 et Sève, Haltéro Culturiste Lyonnais, clôture cette catégorie avec 305 k.

Lourds. - Un seul concurrent également chez les « Lourds » : Benza (Halt. Club de Cannes). Nous avons là un très bel espoir, il réalise 355 k mais c'est un athlète très puissant au style un peu rudimentaire et en travaillant beaucoup ce dernier, il doit atteindre rapidement 400 k.

Belle progression d'ensemble de nos Juniors malgré de très gros trous dans certaines catégories.

Seniors

14 heures : les Seniors occupent le plateau.

Coqs. - La finale des « Poids Coqs » donne lieu à une très belle lutte entre trois hommes de valeur sensiblement égale.

Au développé, Moreau (St-Afrique) termine 1er après avoir réussi : 67 k 500 - 72 k 500 et 75 k. Couvrand (Nantes, Étudiants Club) 75 - 80 k mais échoue nettement à 82 k 500, barre que réalise le Marseillais Pecoul à son 3e essai.

A l'arraché, Moreau ouvre à nouveau les débats : 65 k - 70 k - 72 k 500. Pecoul l'imite avec 67 k 500 - 72 k 500 - 75 k tandis que Couvrand doit s'y reprendre à deux fois pour réaliser 75 k. Pecoul : 157 k 500, Couvrand : 155 k et Moreau : 147 k 500.

Dans le 3e mouvement, Pecoul débute à 90 k et Couvrand à 95 k, barre que réalise Pecoul à son 2e essai prenant ainsi un léger avantage au Nantais. Pour le Marseillais, il faut réaliser 97 k 500, ce qui poussera Couvrand à réaliser 100 k et même 102 k 500, car les deux athlètes se partagent la pesée : 55

k 400. Pecoul échoue et avec 252 k 500 bat son record personnel. Avec un premier essai à 100 k, Moreau s'approche assez près des deux hommes. Le Nantais réalise 100 k donc : 255 k ; il distance Pecoul et se place provisoirement en tête. Il reste à Moreau deux essais et avec 107 k 500, il peut prétendre à la première place. Par deux fois, il épaule la charge mais les efforts immenses de l'épaulé lui interdisent de continuer le jeté et avec 247 k 500 il occupe la 3e place. C'est finalement grâce à son magnifique 100 k que Couvrand remporte de haute lutte cette finale devant un Pecoul en net progrès et un Moreau qui possède certainement les meilleures qualités physiques.

Plumes. - Dans les Plumes, quatre concurrents sont en présence.

C'est André, des Cheminots de Marseille, qui tire le premier essai à 75 k, Regerat lui succède à cette même charge, pousse un peu trop sur les reins et c'est l'essai. Il reprend une nouvelle fois : « Bon ». Fayard, de Villefranche et Dignan de Tarbes, débutent favorablement à 77 k 500. André échoue ensuite sur 80 k, qu'il réussit à son 3e essai ainsi que Regerat. Fayard et Dignan s'attaquent à 82 k 500, Fayard les pousse avec succès tandis que Dignan, après deux essais infructueux reste à 77 k 500.

A l'arraché, Fayard et Regerat réalisent 72 k 500 et 77 k 500. Fayard échoue à 80 k mais Regerat les réalise. André reste à son premier essai à 75 k tandis que Dignan, après un magnifique 80 k échoue de fort peu à 82 k 500.

On commence à y voir plus clair et après l'arraché, les positions sont les suivantes : Fayard et Regerat : 160 k, Dignan : 157 k 500 et André : 155 k.

Dans le 3e mouvement, Fayard prudent, commence à 97 k 500 les trois suivants s'attaquent aux 100 k. Mais André doit attendre son 2e essai pour les réussir. Fayard effectue d'une façon remarquable son 2e essai à 102 k 500. Dignan réussit 105 k tandis que Regerat à cette même charge ne peut réaliser ses 2e et 3e essais et totalise 260 k. Même mésaventure pour Fayard qui devance tout de même Regerat avec 262 k 500. André et Dignan poussent à 110 k ; pour le Marseillais, c'est l'échec et la dernière place avec 255 k. Dignan, athlète de grande valeur, s'avance, saisit la barre, tire et réussit de belle façon à élever la charge au-dessus de la tête. C'est fini avec cette barre et avec un total de 267 k 500, il remporte une très sympathique victoire.

Légers. - Cinq athlètes sur le plateau ; le lot le plus important de toutes les catégories.

Lebrec d'Angers, Dignan de Tarbes, Frocrain de Nantes et Nalon de Villefranche, commencent le développé à 85 k mais Nalon et Dignan doivent s'y reprendre à deux fois pour réaliser cette performance. Lebrec, Frocrain, Maruejouls pour le 2e essai et Dignan, Nalon pour le 3e réussissent 90 k. Maruejouls tente 95 k, les manque mais Lebrec et Frocrain prennent un net avantage en concrétisant cette charge.

A l'arraché, Nalon débute le premier à 82 k 500 et par une progression prudente. Il réussit successivement 82 k 500, 87 k 500, 90 k. Tirage au sort à 85 k pour les quatre suivants. Frocrain, avec beaucoup de volonté, assure cette barre ainsi que 90 k et 92 k 500. Dignan ne réalise 90 k qu'à son dernier essai, Lebrec échoue dans ses tentatives à 90 k puis manque de stimulant et reste à 85 k. Maruejouls perd du terrain en restant également à 85 k et les chances de ce dernier semblent bien compromises.

Frocrain : 187 k 500 - Dignan, Nalon, Lebrec : 180 k et Maruejouls : 175 k.

Nous allons assister à un match très passionnant dans le dernier mouvement.

110 k à la barre. Dignan, Maruejouls et Lebrec assurent cette charge. Frocrain et Nalon les imitent à 115 k. Maruejouls assure 115 k à son 3e essai et avec 290 k occupe la dernière place. Lebrec, après avoir réalisé 115 k échoue très nettement à 117 k 500 et avec 295 k se place 4e, battu au poids de corps par Dignan qui n'a pu dépasser 115 k malgré un bel épaulé à 120 k. Frocrain et Nalon, après un 120 k facile, se trouvent en tête ; Nalon ne peut prétendre à la première place et totalise pour la première fois 300 k. Le Nantais avec 307 k 500 enlève le titre. C'est un athlète très harmonieux avec lequel il faudra désormais compter et cela dès le « Prix Fédéral de Printemps ».

Moyens. - C'est au tour des Moyens d'entrer dans la danse. Paquet (Montluçon) réussit parfaitement 90 et 95 k. Thonier de Vichy et Brunet (Carpentras) commencent tous deux à 97 k 500 - 102 k 500 puis 105 k. Brunet réussit son mouvement avec précision alors que Thonier manque le sien mais de fort peu.

A l'arraché, les trois hommes s'attaquent à 90 k. Paquet doit s'y reprendre à deux fois et termine sur cette performance. Thonier et Brunet suivent une progression prudente et arrachent successivement 95 k et 97 k 500. Dès ce moment, la première place se joue entre Brunet : 202 k 500 et Thonier : 200 k, car Paquet avec 185 k ne se trouve plus dans la course.

A l'épaulé-jeté, Brunet commence à 115 k, puis prend 120 et 125 k qu'il réussit, s'assurant ainsi 327 k 500 : 10 k de plus que sa meilleure performance. Paquet, avec deux essais nuls à 125 k, termine comme prévu avec 305 k à la dernière place. Après un premier essai, à125 k, Thonier pour battre Brunet doit prendre 130 k. Le Vichyssois réussit un bel épaulé mais manque son jeté. Tout le monde sent l'importance de cet essai ; Thonier s'avance à nouveau, tire sa barre et réussit un difficile épaulé-jeté bien plus pénible que le précédent. Va-t-il encore manquer son jeté ? Non. Dans un effort terrible, il réussit sous un tonnerre d'applaudissements. C'est fini, Thonier remporte avec beaucoup de panache cette finale devant un Brunet assez surprenant.

Nous possédons en Brunet et Thonier deux éléments de valeur. Avec une aide technique par l'intermédiaire d'un stage, les 350 k sont pour demain.

Mi-Lourds. - Deux concurrents, Perolo de St-Martin-d'Hères et Deude (Sporting-Club Navis). Perolo remporte la victoire avec 332 k 500. Il a beaucoup progressé. Ses développés sont encore un peu désordonnés, mais dans les mouvements de détente, il peut prétendre à mieux.

Le deuxième, Deude, peut sans doute bien faire, mais je pense qu'un sérieux entraînement à base de musculation lui est d'abord nécessaire. Son total de 320 k ne représente pas sa valeur réelle.

Lourds-Légers. - Nous avons deux hommes en compétition. Zago, de Chambéry dont nous attendons une bonne performance, bien qu'il participe depuis quelque temps à toutes les compétitions et Polotti de l'A.S. Montferrandaise qui n'a rien à perdre et peut réaliser un beau total.

Le titre ne peut échapper à Zago car avec 130 k au développé il prend, dès le départ une marge assez importante sur son adversaire qui réussit tout de même et correctement 120 k.

A l'arraché, l'écart augmente et à la fin du mouvement, Zago possède 15 k d'avance sur son adversaire.

Au jeté, le Montferrandais commence à 125 k mais échoue aux 2e et 3e essais sur 132 k 500. Avec 345 k, il améliore de 2 k 500 sa performance des Éliminatoires. Avec un seul essai sur 132 k 500 et un total de 367 k 500, il remporte sans mal cette finale. Ce vainqueur possède un beau gabarit d'haltérophile et une musculature remarquable ; un espoir à suivre de très près.

Lourds. - En Poids Lourds, il n'y a qu'un seul qualifié. Segonzac de Bordeaux qui ne réussit que 367 k 500 et que nous ne pouvons juger sur cette performance. C'est un athlète puissant mais au style rudimentaire.

Voilà bien des performances assez satisfaisantes qui n'auraient pu être réalisées sans ce nouveau programme. Elles se trouveront certainement améliorées dès le Prix Fédéral de Printemps puisque suite à cette finale, la F.F.H.C. possède, pour la zone sud, 23 nouvelles premières séries.

J'attire toutefois l'attention de nos dirigeants fédéraux en leur rappelant qu'il ne faut pas perdre de vue que la seule politique valable pour notre évolution, c'est la recherche constante d'un programme attractif, tout au moins à ce niveau. Les imperfections constatées, qui seront tirées des expériences de cette saison, devront servir de base pour l'élaboration du programme 1968-1969, car six heures de spectacle n'intéressent personne.

Je termine sans oublier de remercier M. Gourhand, Président du Comité organisateur et M. Saroli, cheville ouvrière de cette réunion, pour leurs nombreuses marques de sympathie, leur dévouement à notre noble cause et le chaleureux accueil qu'ils ont bien voulu réserver aux dirigeants et athlètes des divers Comités.

Roger GERBER,
Conseiller Technique Régional.

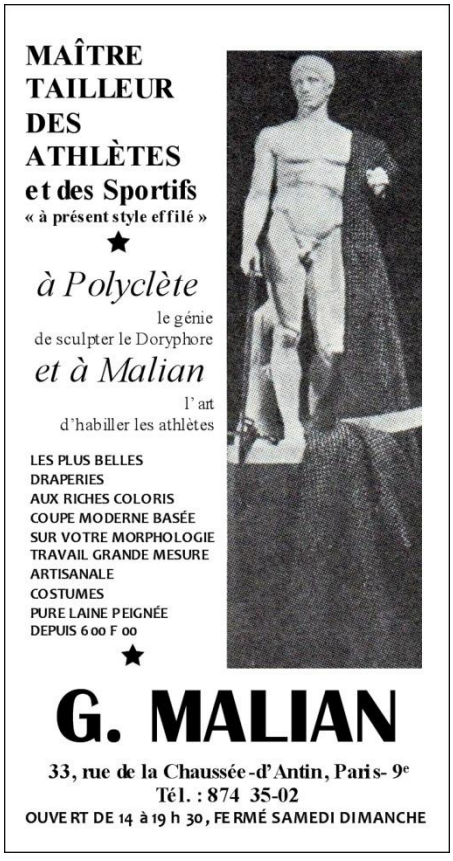

RÉSULTATS DE LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES CLUBS

disputée les 2 et 3 Mars 1968 à Vernon

Athlètes	Poids de corps	Mouvement	Performance	
	1er : *Vie au Grand Air de Saint-Maur.*			
FULLA	60,2	Développé	105 k	
MULLER	71	Arraché	110 k	
GOURRIER	86	Epaulé et Jeté	165 k	
		Total	380 k	
		Poids de l'équipe	- 217 k 200	
		Performance de l'équipe		162 k 800
	2e : Amiens Sporting Club.			
SAUDEMONT	80,7	Développé	110 k	
GRICOURT	65,9	Arraché	85 k	
MAIER	76,4	Epaulé et Jeté	167 k 500	
		Total	362 k 500	
		Poids de l'équipe	- 223 k	
		Performance de l'équipe		139 k 500
	3e : *Sporting Club Tête de Cheval.*			
BAUVIN	66	Développé	97 k 500	
SCHERPEREEL	82,3	Arrache	100 k	
LÉVECQ	107,3	Epaulé et Jeté	197 k 500	
		Total	395 k	
		Poids de l'équipe	- 255 k 600	
		Performance de l'équipe		139 k 400
	4e : *Sporting Club Navis Grenoble.*			
GOMEZ	80,3	Développé	125 k	
DURAND	75,2	Arraché	100 k	
GIRAUD	75,7	Epaulé et Jeté	142 k 500	
		Total	367 k 500	
		Poids de l'équipe	-231 k 200	
		Performance de l'équipe		136 k 300
	5e : *Union Haltérophile Vichyssoise.*			
MORAND	66,9	Développé	102 k 500	
BECK	66,7	Arraché	102 k 500	
THONIER	71	Epaulé et Jeté	135 k	
		Total	340 k	
		Poids de l'équipe	- 204 k 600	
		Performance de l'équipe		135 k 400
	6e : *A.S.P.T.T. Strasbourg.*			
NOIRIEL	68,4	Développé	105 k	
KOLB	61	Arraché	82 k 500	
BLANQUIE	66,4	Epaulé et Jeté	135 k	
		Total	322 k 500	
		Poids de l'équipe	- 195 k 800	
		Performance de l'équipe		126 k 700
	7e : *Club Culturiste de Reims.*			
DULOQUIN	108	Développé	127 k 500	
VIENNAUX	80	Arraché	90 k	
MICHON	100,9	Epaulé et Jeté	180 k	
		Total	397 k 500	
		Poids de l'équipe	-288 k 900	
		Performance de l'équipe		108 k 600
	8e : *Club Sportif et Artistique Châtellerault.*			
VINCENT	69,3	Développé	97 k 500	
BEDETTI	69,9	Arraché	92 k 500	
GAUFFRETEAU	73	Epaulé et Jeté	125 k	
		Total	315 k	
		Poids de l'équipe	- 212 k 200	
		Performance de l'équipe		102 k 800

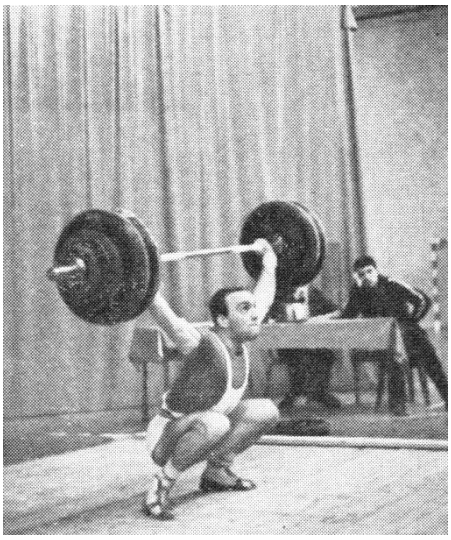

MULLER

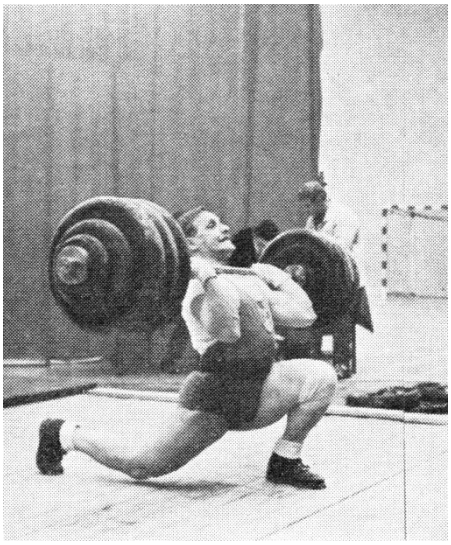

MAIER

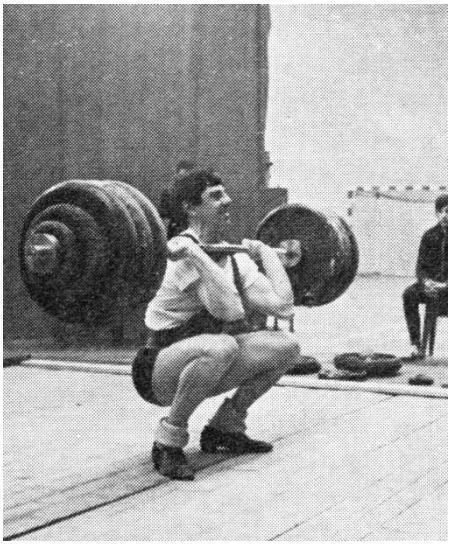

GIRAUD

Progression de l'Haltérophilie Française

Note de la rédaction : *L'article suivant, de M. Georges Lambert, sur la progression de l'Haltérophilie française, exprime des idées personnelles. Ce sont, évidemment, des sujets de réflexion mais les décisions appartiennent, comme toujours, aux instances fédérales.*

L'année 1967 a enregistré la plus belle flambée de records que nous n'ayons jamais vue. La parution, comme chaque année, dans le bulletin fédéral, des dix meilleures performances de l'année par catégorie, nous offre l'occasion de faire le point sur la réelle progression de notre haltérophilie.

Il est possible, en effet, d'établir des courbes de progression des records et nul doute que cette année leur pente soit extrêmement flatteuse, mais la chute de records n'entraîne pas toujours une élévation des performances de l'élite qui suit immédiatement le champion.

Les courbes qui accompagnent cet article et qui traduisent la progression sur 11 ans du « chiffre moyen » des 10 meilleures performances par catégorie, nous tranquillisent sur ce point... Non seulement, cette année, nos champions ont été particulièrement brillants, mais leurs suivants immédiats et éventuels successeurs ont vraiment tenté de garder le contact. S'ils n'y sont pas toujours parvenus, ils ont dû généralement améliorer les chiffres de leur total olympique, pour conserver le même classement que l'année précédente.

Avant de commenter ces graphiques, je dois préciser que seule la *meilleure performance des athlètes figurant sur les listes de deux catégories différentes est ici retenue.* Ainsi, par exemple, je n'ai tenu compte que des 430 k du Moyen Maier et non de ses 417,500 k réalisés en Mi-Lourd, des 332,500 k du Plume Dumas et non de ses 352 k 500 réalisés dans la catégorie supérieure... etc.

En éliminant les doubles classements, je pense tracer ainsi une silhouette plus fidèle de l'haltérophilie française.

L'examen de ces courbes amène les constatations suivantes :

— toutes les catégories, sans exception, ont enregistré une progression en 1967, alors que depuis 1956, une catégorie au moins et quatre au plus régressait chaque année ;

— en 11 ans, les pourcentages de progression par catégorie ont été les suivants :

Poids Coq :.....	8,1 %
Poids Plume :.....	8,8 %
Poids Léger :.....	8,8 %
Poids Moyen :.....	11,9 %
Poids Mi-Lourd :.....	11,6 %
Poids Lourd-Léger :.....	13,2 %
Poids Lourd :.....	10,6 %

Les grosses catégories à partir des Poids Moyens progresseraient donc plus vite, mais.., ces pourcentages ne sont pas très significatifs pour la catégorie « Léger » qui en 1956, devançait largement les autres catégories.

— La courbe de la moyenne de l'ensemble des catégories - chaque point en a été déterminé en additionnant les dix meilleures performances de chaque catégorie puis en divisant le total par 7 - reste au-dessous d'une ligne droite tracée entre ses deux points extrêmes... Cette courbe a donc tendance à s'infléchir vers le haut, ce qui est très encourageant.

— Sur le tableau ci-joint, je n'ai pas mentionné la courbe de progression de la moyenne générale des 10 meilleures performances mondiales par catégorie, mais en reprenant les chiffres de 395 k 8 pour 1956 et de 432 k pour 1964, nous constatons une progression de 9,1 % pendant qu'en France, celle-ci a été de 6 %.

— Pour espérer nous rapprocher et non rejoindre - c'est évidemment impossible - la courbe de progression des meilleures performances mondiales, il faut que le pourcentage de progression des athlètes français reste, comme il l'a été en 1967 (2,2 %) supérieur à celui des meilleurs athlètes du monde.

La progression générale des performances m'amène tout naturellement à proposer la révision périodique et systématique des minima des différentes séries et classes.

En effet, le nombre d'athlètes atteignant la classe dite « internationale » a été le suivant au cours des dernières années :

1963 :.....	8
1964 :.....	10
1965 :.....	21
1966 :.....	22
1967 :.....	26

30 athlètes environ devraient atteindre ces minima en 1968 en se basant sur la progression moyenne (et faible) de 1 %, mais ce chiffre pourrait être de 37 si la progression 1968 égale celle de 1967.

Sachant que tous les athlètes atteignant la classe dite « internationale » au cours des éliminatoires régionales, ainsi que les vainqueurs des éliminatoires nationales, sont qualifiés dans le système appliqué cette saison pour le Championnat de France, cette compétition risque d'être rapidement saturée si l'on ne modifie pas, chaque année, le niveau du palier sélectif. Pour la saison 1968-69, et en vue de rattraper le retard pris, je propose les chiffres suivants :

Coq :.....	300
Plume :.....	320
Léger :.....	355
Moyen :.....	380
Mi-Lourd :.....	400
Lourd-Léger :.....	415
Lourd :.....	440

Pour la saison 1969-70, les chiffres peuvent être :

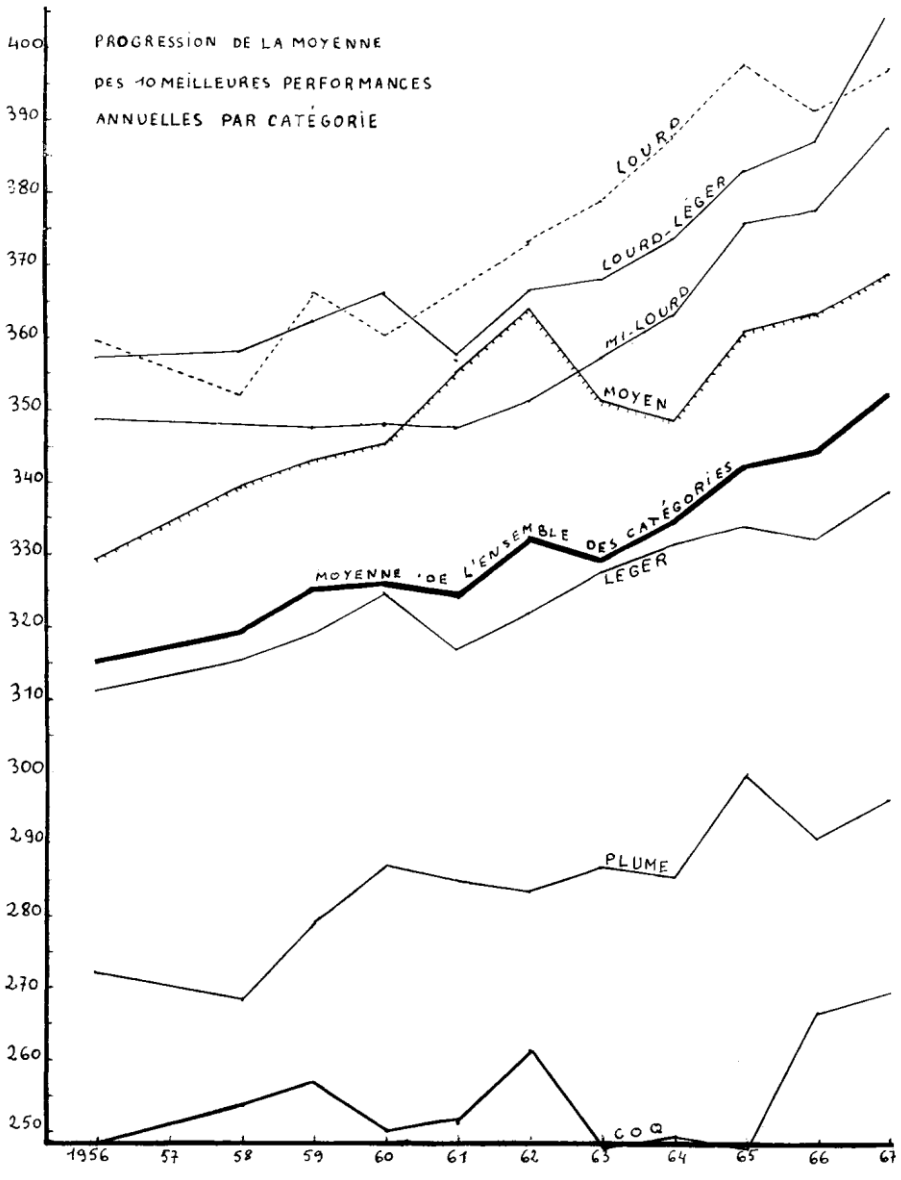

Coq : 305
Plume :..... 325
Léger :..... 380
Moyen : 387,500
Mi-Lourd :..... 407,500
Lourd-Léger : 422,500
Lourd : 447,500

L'augmentation systématique des chiffres de la classe internationale provoquera rapidement un important déséquilibre de ces minima par rapport à ceux des autres séries si on n'envisage pas également une révision périodique de ceux-ci. Ces augmentations seraient nulles pour la série la plus basse (4e série) faibles pour les 3e et 2e séries, moyennes pour la 1re série.

Exemple : chiffres actuels de la catégorie Poids Moyen :

4e série	3e série	2e série	1re série	Classe nationale	Classe internationale
245, -	267,500	290, -	315, -	340, -	360, -
Chiffres de la saison 1968-1969 :					
245, -	270, -	297,500	327,500	357,500	380, -
Chiffres de la saison 1969-1970 :					
245, -	272,500	300, -	330, -	362,500	387,500

En dehors de ces chiffres, et afin d'aider à la sélection des athlètes en vue des championnats internationaux, une autre liste de chiffres déterminant une « classe mondiale » peut être définie : les chiffres seraient fixés en me référant à la liste des meilleures performances mondiales de tous les temps et en formant, par exemple, la moyenne des dix performances comprises entre la 20e et la 30e place pour chacune des catégories.

La conclusion de cette étude est mi-optimiste, mi-pessimiste car si nous pouvons nous réjouir de la nette poussée actuelle des performances, nous devons craindre son extrême fragilité.

Il semble que l'effort entrepris cette année dont a bénéficié l'ensemble des haltérophiles ait particulièrement profité à l'élite nationale. Cet effort doit donc être accentué notamment par la formation d'entraîneurs plus nombreux et par une amélioration de l'équipement immobilier des clubs.

La mise en œuvre de ces deux moyens appartient essentiellement à la Direction de l'Éducation Physique et des Sports. On peut espérer que l'aide accrue qu'elle a accordée cette année à la Fédération sera poursuivie dans le sens souhaité.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.
Professeur d'E.P.S.

Résultats de la deuxième étape du Premier Pas Athlétique

disputée le 4 Février 1968

Classement régional des trois lauréats :

Total en points.

Comité d'Anjou :

Juniors : 1. Calderon, 60, Club Athlétique Nantais - 2. Olivier, 50, St-Nazaire Omnisports - 3. Gérard, 49,50, Stade Croisicais. - *Seniors :* 1. Guiho, 59,50, Cercle Éducation Physique St-Nazaire - 2. Clément, 49,50 - 3. Grit, 45, Stade Croisicais.

Comité d'Auvergne :

Juniors : 1. Leonardini, 81 - 2. Nicolas, 56,50, Union Sportive du Velay. - *Seniors :* 1. Boiron, 62,5 - 2. Jouffre, 50, Union Sportive du Velay.

Comité de Champagne :

Juniors : 1. Elbaum, 56,25 - 2. Beaud, 48,25 - 3. François, 40,50, Alliance Sportive Sainte-Savine. - *Seniors :* 1. Descarmongle, 50,25 - 2. Collet, 50,25 - 3. Cotte, 48,50, Club Haltérophile Troyen.

Comité de Côte d'Azur :

Juniors : 1. Véro, 49,50 - 2. Pineau, 40,50 - 3. Damiani, 36,50, Association Athlétique Ajaccienne. - *Seniors* : 1. Ferrucci, 37, Associat. Athlétique Ajaccienne.

Comité Dauphiné - Savoie :

Juniors : 1. Hure, 58,25, Union Sportive Crestoise - 2. Reboul, 46 - 3. Rigeade, 45, Haltérophile Club Montilien. - *Seniors* : 1. Lecan, 50, Haltérophile Club Montilien - 2. Reynaud, 43,50, Union Sportive Crestoise - 3. Vignon, 43, Haltérophile Club Montilien.

Comité des Flandres :

Juniors : 1. Carette, 69, Union Haubourdinoise - 2. Féré, 67, Club Haltérophile Boulonnais - 3. Loubert, 59,50, Centre Athlétique Maubeugeois. - *Seniors* : 1. Kaczmarek, 59, Centre Athlétique Lensois - 2. Pêcheux, 59 - 3. Garvi, 57, Centre Athlétique Maubeugeois.

Comité de Guyenne :

Juniors : 1. Castaneira, 73, A.S. Préparation Olympique du Midi (Bordeaux) - 2. Guillard, 51, Club Culturiste Bordelais - 3. Bisbau, 50, Les Jeunes de Saint- Augustin. - *Seniors* : 1. Amsellem, 75 - 2. Lasseuguette, 66,50, Club Culturiste Bordelais - 3. Guy, 66, Les Jeunes de Saint-Augustin.

Comité du Languedoc :

Juniors : 1. Viala, 54 - 2. Arnihac, 52 - 3. Yaïch, 48, Athlétique Club Montpelliérain. - *Seniors* : 1. Soler, 59 - 2. Vila, 55 - 3. Dieudonné, 50, Athlétic Club Montpelliérain.

Comité de Lorraine :

Juniors : 1. Hally, 57,50, Centre Culturiste Nancéien - 2. Belloy, 57, Club Vasseur - 3. Kulmann, 37, Centre Culturiste Nancéien. - *Seniors* : 1. Menurat, 63, Centre Culturiste Nancéien - 2. Dietrich, 55, A.S.P.T.T. Nancy.

Comité du Lyonnais :

Juniors : 1. Martinon, 57, Omnium Sportif Club Stéphanois - 2. Richard, 50,50, Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien - 3. Albert, 49,50, Omnium Sportif Club Stéphanois. - *Seniors* : 1. Mériguet, 56, La Gauloise de Lyon - 2. Gout, 51, Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien - 3. Perraud, 49, Haltéro Club Culturiste Arbreslois.

Comité de Picardie :

Juniors : 1. Páez, 38 - 2. Kowakczvek, 28, U.S. Cotonnière de Moislains. - *Seniors* : 1. Roldan, 55, Haltéro Club Soissonnais - 2. Suchail, 47,50, U.S. Cotonnière Moislains - 3. Cassel, 44, U.S. Cotonnière Moislains.

Comité du Poitou :

Juniors : 1. Humbert, 57, Instit. Culturiste Rochelais - 2. Rhé, 56, Club Haltérophile et Culturiste Rochefortais - 3. Elineau, 55,50, Institut Culturiste Rochefortais. - *Seniors* : 1. Sauvanet Jacques, 58 - 2. Granger, 53 - 3. Sauvanet Claude, 48,50, Club Haltér. et Culturiste Rochefortais.

Comité de Provence :

Juniors : 1. Carrière, 60, Club Omnisports Arlésien - 2. Feuilladieu, 58,50, M.J.C. Avignon - 3. Costa, 52, Club Omnisports Arlésien. - *Seniors* : 1. Danoy, 66 - 2. Salvatori, 66 - 3. Vellila, 65,50, Club Omnisports Arlésien.

Comité des Pyrénées :

Juniors : 1. Jaffuel, 56, A.S. Decazevilloise.

Rectificatif. - Le Junior Nicolas, du Comité d'Auvergne (dont le total avait été omis) a obtenu 53 points lors de la 1re étape.

***

« MAILLOT JAUNE »
DE CHAQUE COMITE
A L'ISSUE DE LA 2e ÉTAPE
DU PREMIER PAS ATHLÉTIQUE

Comité d'Anjou :

Junior : Olivier, Saint-Nazaire Omnisports, 100,50. - *Senior* : Guiho, Cercle Éducation Physique Saint-Nazaire 59,50.

Comité d'Auvergne :

Junior : Leonardini, Union Sportive du Velay, 149. - *Senior* : Boiron, Union Sportive du Velay, 122,50.

Comité de Champagne :

Junior : Elbaum, Alliance Ste-Savine, 113,25. - *Senior* : Descarmongle, Le Cercle Halt. Troyen, 96,75.

Comité de Côte d'Azur :

Junior : Véro, Association Athlétique Ajaccienne, 49,50. - *Senior* : Lebars, Centre Culture Phys. Toulonnais, 64,50.

Comité du Dauphiné-Savoie :

Junior : Mure, Union Sportive Crestoise, 110,75. - *Senior* : Reynaud, Union Sportive Crestoise, 87,50.

Comité des Flandres :

Junior : Féré, Club Haltérophile Boulonnais, 118. - *Senior* : Pêcheux, La Maubeugeoise, 115.

Comité de Guyenne :

Junior : Bisbau, Les Jeunes de Saint-Augustin, 97. - *Senior* : Guy, Les Jeunes de Saint-Augustin, 123.

Comité de Lorraine :

Junior : Hally, Centre Cult. Nancéien, 107,83. - *Senior* : Dietrich, A.S.P.T.T. Nancy, 113.

Comité du Lyonnais :

Junior : Martinon, O.S. Club Stéphanois, 110,50. - *Senior* : Mériguet, La Gauloise de Vaise, 106.

Comité de Picardie :

Junior : Dumuret, H.C. Compiègne, 48,50. - *Senior* : Roldan, Halt. Club Soissonnais, 55.

Comité du Poitou :

Junior : Rhé, Club Haltérophile Rochefortais, 102,50. *Senior* : Sauvanet, Club Haltérophile Rochefortais, 103.

Comité de Provence :

Junior : Carrière, Club Omnisport Arlésien, 117,50. - *Seniors* : Vellila, Club Omnisport Arlésien, 131 ; Danoy, Club Omnisport Arlésien, 131.

Comité des Pyrénées :

Junior : Jaffuel, A.S. Decazevilloise, 113. - *Senior* : Marty, A.S. Decazevilloise, 50.

Classement National du Super Palmarès

d'après les Éliminatoires disputées le 17 Décembre 1967 dans les Comités Régionaux

Cette épreuve est réservée aux athlètes classés 1re ou 2e de chaque catégorie et de chaque Comité Régional au « Grand Palmarès ».

JUNIORS

Poids Coqs.

1.	DEBRUYNE (56) C.O.S. Faches-Thumesnil	285, -

Poids Plumes.

1.	NERI (59) Haltérophile Club Arbreslois	310, -
2.	DEBERT (58) A.S. Sainte-Savine	297,500
3.	LESAGE (57,3) Ilets Sports Montluçonnais	295, -
4.	RAT (59,3) Club Omnisports Arlésien	295, -
5.	COSTA (60) Club Omnisports Arlésien	287,500
6.	TERSIN (58,5) A.S. Électricité Lille	275, -
7.	GRADELLE (60) Club Athlétique de Calais	272,500

Poids Légers.

1.	PLAUDIN (64,8) Culturiste Club Val-de-Marne	392,500
2.	MAUREL (66) Halt. Club Aix-en-Provence	392,500
3.	LE BACLE (67,5) C.A. Choletais	365, -
4.	LOUBERE (63) La Maubeugeoise	355, -
5.	BORDET (64,3) Haltérophile Club Arbreslois	345, -
6.	MAGNEZ (64,9) A.S. Montataire	332,500
7.	MASSON (65,4) Ent. Chaumont. Athlétic Cheminots	325, -
8.	HENIARES (67) A.S. Électricité Lille	315, -
9.	PASQUIER (67,5) Alliance Sp. Ste-Savine	305, -
10.	DUMURET (66,2) Haltérophile Club Compiégnois	282,500
11.	GOUET (62) Alliance Sp. Ste-Savine	235, -

Poids Moyens.

1.	BARON (74,3) Union Haubourdinoise	410, -
2.	CANTENYS (74) Institut Culturiste Rochelais	395, -
3.	CONSTANT (74) Halt. Cult. Club Gardannais	367,500
4.	LE BACLE (67,5) Club Athlétique Choletais	365, -
5.	PADE (72,1) As. Sp. Usinor Montataire	365, -
6.	VIALLY (74,7) Halt. Cult. Club Arbreslois	355, -
7.	PONCEY (71,2) Halt. Cult. Club Arbreslois	320, -
8.	BERNARD (69,6) Haltérophile Club Boulonnais	307,500
9.	MACERA (74,6) Halt. Club Cult. Compiégnois	300, -
10.	GRUAT (70) Centre C. Ph. et H. Châlons-sur-M.	250, -

Poids Mi-Lourds.

1.	DUBUS (79,1) Institut Culturiste Rochelais	507,500
2.	BOUCARD (77,7) Halt. Cult. Cl. Aix-en-Provence	422,500
3.	RÉVILLON (81,7) As Sp. Usinor Montataire	420, -
4.	ALBERT (79,7) Club Haltér. et Cult. Rochelais	365, -

Poids Lourds-Légers.

1.	CHATRIET (83) As. Sp. Usinor Montataire	435, -
2.	VERNET (90) Maison des Jeunes et Cult. Avignon	397,500
3.	BONACHE (84,5) Centre Cult. Ph. et H. Châl.-sur-M.	272,500

Poids Lourds.

1.	COUEDOU (101,3) Club Omnisports Arlésien	425, -

SENIORS

Poids Coqs.

1.	ROUSSEL (54) Ent. Chaumont. Athlétic Cheminots	290, -
2.	THEBAULT (55,7) Institut Culturiste Rochelais	282,500
3.	GALLIEN (53,9) Institut Culturiste Rochelais	272,500

Poids Plumes.

1.	THIMONIER (59,2) Gauloise de Lyon	357,500
2.	MORINIERE (58,3) Club Athlétique Choletais	312,500
3.	TINTILLIER D. (56,8) Club Haltérophile Boulonnais	307,500
4.	DUVAL (56) Racing Athi. Club Cheminots Nantes	287,500
5.	FOLQUET V. (59,7) Club Halt. et Cult. Oyonnaxien	225, -

Poids Légers.

1.	ROUILLE (67,5) Institut Culturiste Rochelais	437,500
2.	BUSSON (66,8) Saint-Nazaire Omnisports	405, -
3.	GRENAIS (67,5) Cercle Éducat. Phys. St-Nazaire	382,500
4.	ESTOURNET (67,4) Institut Culturiste Rochelais	380, -
5.	ANDRÉ (61,6) Union Sp. des Chemin, de Marseille	377,500
6.	GIRARD (66,7) Association Sport. Montataire	360, -
7.	CABOCHE (64,7) Club Haltérophile Boulonnais	355, -
8.	LE BARS (67) Club Culture Physique Toulonnais	352,500

Poids Moyens.

1.	NICOLAS (70,7) Institut Culturiste Rochelais	472,500
2.	GERMANY (75) Club Haltér. et Cultur. Parisien	470, -
3.	PLOYARD (71) Union Haubourdinoise	462,500
4.	HIVERT (75) Omnisports Hyérois	447,500
5.	HITROP (74,9) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	417,500
6.	BOUR (74,8) Alliance Sportive Sainte-Savine	400, -
7.	BAZIN (70) Club Haltér. et Cultur. Oyonnaxien	380, -
8.	RODON (74,2) Gauloise de Lyon	380, -
9.	NAOLMENKO (72) A.S. Électricité Lille	370, -
10.	CARENZO (71,3) Ent. Chaumont. Athlét. Cheminots	337,500

Poids Mi-Lourds.

1.	SALDUCCI (81,5) Cercle Culture Physique Toulon.	482,500
2.	AUNEAU (77,4) Institut Culturiste Rochelais	450, -
3.	HANSMETIGER (80) Club Athlétique Nantais	420, -
4.	VENTO (80,8) Club Halt, et Cult. Marignane	412,500
5.	GUERY (80) Cercle Culturiste Nantais	410, -
6.	DAMIAN (78,6) Centre Cult, des Chartreux Marseille	387,500
7.	BESSE (80) Club Cult. Physique Toulonnais	390, -
8.	PETIT JEAN (76,3) Haltérophile Club Compiégnois	317,500

Poids Lourds-Légers.

1.	BOUDOYAN (84,6) Française de Lyon	500, -
2.	BERMOND (86,4) Club Omnisports Arlésien	395, -
3.	SILVESTRE (86) Club Haltérophile Boulonnais	380, -

Poids Lourds.

1.	RYCHTER (92) Club Athlétique de Calais	460, -
2.	SALERMO (95) C.H.C. Marignane	380, -

Résultats de la 1re étape du Premier Pas Athlétique

disputée le 4 Février 1968

Classement régional des trois lauréats

Total en points.

Comité d'Anjou :

Juniors : 1. Le Bacle, 39, Club Athlétique Choletais. - *Seniors* : 1. Hougard, 48, Club Athlétique Nantais - 2. Chauloux, 46, Ailes Sportives Bouguenais Rézé - 3. Keraudren, 45, Cercle d'Éducation Physique St-Nazaire.

Comité des Flandres :

Juniors : 1. Loubère, 49,50 - 2. Beth. 49 - 3. Ribbens, 47, Centre Athlétique Maubeugeois. - *Seniors* : 1. Tintillier, 56, Club Athlétique Boulonnais - 2. Pêcheux, 50, Club Athlétique Maubeugeois - 3. Gradelle, 48,50, Club Athlétique Calais.

Comité de Guyenne :

Juniors : 1. Giuseppi, 55,50, A.S. Préparation Olympique Midi (Bordeaux). - *Senior* : 1. Amsellem, 63, Club Culturiste Bordelais.

Comité de Lorraine :

Juniors : 1. Belloy, 51, Cercle Athlétique Vasseur - 2. Hally, 47,50 - 3. Kulpmann, 32, Cercle Culturiste Nancéien. - *Seniors* : 1. Menurat, 56, Cercle Culturiste Nancéien - 2. Dietrich, 47, A.S.P.T.T. Nancy.

Comité de Picardie :

Juniors : 1. Páez, 38 - 2. Kowakczvek, 28, U.S. Cotonnière de Moislains. - *Seniors* : 1. Roldan, 55, Haltérophile Club Soissonnais - 2. Suchail, 47,50 - 3. Cassel, 44, U.S. Cotonnière Moislains.

Comité du Poitou :

Juniors : 1. Cantenys, 58 - 2. Ingrand, 41,50, Institut Culturiste Rochelais. - *Seniors* : 1. Estournet J.-C., 56 - 2. Cantenys J.-C., 51,50 - 3. Ménard, 51, Institut Culturiste Rochelais.

Comité de Provence :

Juniors : 1. Feuilladieu, 47,50 - 2. Vila- plana, 46, M.J.C. Avignon - 3. Mottard, 46, A.S. École Métiers Ste-Tulle. - *Seniors* : 1. Boyer, 44, Union Sportive Ste- Tulle - 2. Barthélémy, 43, M.J.C. Avignon - 3. Curnier, 42, Union Sportive Ste-Tulle.

Comité des Pyrénées :

Juniors : 1. Cygankiewicz, 50,50 - 2. Durand, 33 - 3. Cambon, 31, A.S. Decazevilloise. - *Seniors* : 1. Marty, 50,50 - 2. Rozèle, 50,50, A.S. Decazevilloise - 3. Melia, 41, Judo Club de Figeac.

Finale de la Coupe de France des Clubs

les 3 et 4 Mars 1968 à Vernon

L'exploit de Roger LÉVECQ.

Lancée l'année dernière par le Comité de l'Île-de-France à l'échelon régional, la formule de coupe des clubs est reprise cette saison à l'échelon national et connaît dès le départ, un beau succès de participation. Le fait d'engager trois athlètes par club, chacun d'entre eux ayant droit à quatre essais sur un seul mouvement, permet d'intéresser un nombre important d'athlètes tout en limitant la durée des épreuves. Afin d'augmenter encore le nombre de participants et surtout de permettre aux athlètes de 3me série et même de 4me série de participer, ne serait-ce qu'aux deux premiers tours de cette coupe, il faudrait que, dès la saison prochaine, chaque club puisse engager non plus une seule mais deux et même trois équipes. L'augmentation du nombre d'engagements imposerait, certes, un effort important d'organisation aux comités régionaux, mais le jeu en vaut la chandelle !

La charmante ville de Vernon accueillait les équipes finalistes de cette épreuve et nous devons ici, une nouvelle fois, lancer un coup de chapeau à Bernard Renault et à ses collaborateurs pour leur excellente organisation.

Neuf équipes participent à cette finale, l'A.C. Montpellier, forfait, étant remplacé, mais hors compétition, par le club de la ville organisatrice.

Favorite de cette épreuve avec ses trois internationaux : Fulla, Muller et Gourrier, la V.G.A. St-Maur domine très facilement toutes les autres équipes mais quatre de celles-ci se livrent une bagarre passionnante pour obtenir la 2e place : en effet, si l'U.H. Vichy (Morand, Beck, Thonier) conserve un moment la tête avec 135 k 400 - déduction faite du poids de corps - il est bientôt dépassé par le S.C. Navis de Grenoble (Gomez, Durand, Giraud) qui atteint : 136 k 300 soit... 900 grammes de plus. Mais bientôt, le S.C. Amiens (Saudemont, Gricourt, Maier) reprend l'avantage avec 139 k 500 et conserve la 2me place malgré les sévères assauts de l'A.S. Thiriez de Loos (Bauvin, Scherpereel, Lévecq) qui totalise seulement... 100 grammes de moins

✦

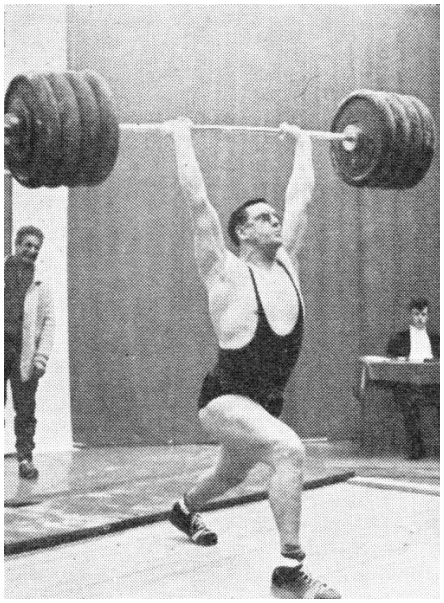

Pour la première fois 200 k (ou presque 199 k 600) jetés par un Français : Roger LÉVECQ, impatient d'entrer, à son tour, dans le Club des 500 k.

Inutile de préciser que ces luttes farouches ont amené bon nombre d'athlètes à se surpasser et je regrette ici de ne pouvoir en citer que quelques-uns :

Au développé, bonne présentation de Fulla (60 k 200) et de Noiriel (68 k 400) avec 105 k, du Léger Morand avec 102 k 500, du Mi-Lourd Gomez avec 125 k et du Poids Lourd Duloquin avec 127 k 500. La vedette dans ce mouvement revient au jeune Auber (Vernon) actuellement militaire au Bataillon de Joinville qui, avec 130 k et 135 k impressionne tous les connaisseurs par son extraordinaire puissance, Auber manquera ensuite deux fois 140 k mais en améliorant sa technique, il dépassera rapidement cette charge. Exceptionnellement, les arbitres accordent l'autorisation à Auber de tirer sur les deux autres mouvements et avec 115 k à l'arraché et 150 k au jeté - il épaule deux fois 155 k mais manque le jeté Auber atteint le total tant convoité de 400 k... mais Auber ne s'en tiendra pas là pour bien longtemps.

A l'arraché, les performances sont dans l'ensemble moins brillantes mais je dois mentionner la bonne performance du Léger vichyssois Beck - 102 k 500 - tandis que Muller au poids de corps de 71 k reste un peu au-dessous de ses possibilités avec 110 k.

La plupart des clubs ayant réservé leur meilleur représentant pour l'épaulé-jeté, c'est dans ce dernier mouvement que nous enregistrons les plus brillantes performances.

Citons tout d'abord le beau jeté à 135 k du Léger Strasbourgeois Blanquie qui manque ensuite 140 k malgré deux très beaux efforts. Récemment encore recordman de France du jeté avec 171 k, Gourrier (86 k) jette bien 165 k, épaule ensuite 170 k mais manque le jeté. Gourrier retrouve donc rapidement le chemin de la forme après avoir connu quelques ennuis d'ordre articulaire. Nul doute qu'il tente prochainement de reprendre son record actuellement détenu par Steiner avec 172 k 500.

Opéré en novembre dernier d'une appendicite, notre champion des Poids Moyens Rolf Maier prouve par sa vitalité, par son excellente technique et par la valeur de sa performance, qu'il a retrouvé l'intégrité de ses moyens physiques il jette successivement, avec un style parfait : 157 k 500, 162 k 500, 165 k et 167 k 500. Cette dernière performance égalant son propre record de France, Maier dépassait quelque peu la limite de la catégorie des Moyens mais 6 jours avant le match France-Angleterre, il ne pouvait risquer de s'affaiblir par un amaigrissement prématuré.

L'ex-Lourd-Léger Michon (Reims) nous offre une autre grande satisfaction de cette compétition : au poids de corps de 101 k, Michon paraît plus puissant que jamais, il épaule et jette avec une grande aisance 165 k, 175 k et 180 k, tente ensuite 185 k, amène parfaitement cette charge aux épaules, semble capable de se relever mais se déséquilibre à mi- parcours. Ainsi donc, après avoir longtemps regretté la faiblesse de nos meilleurs Poids Lourds qui, jusqu'en 1962 ne dépassaient pas les 400 k, nous possédons maintenant dans cette catégorie trois athlètes de valeur internationale

Après cette série d'excellentes performances, le nouveau recordman de France toutes catégories - Roger Lévecq - se devait de couronner cette manifestation sportive par un exploit : après 180 k - simple formalité - Lévecq s'attaque aux choses sérieuses avec 193 k soit 500 grammes de plus que son récent record. Mais ici encore, Lévecq semble ne pas forcer outre mesure, à tel point même que je doute de la correction du chargement de la barre. Mais la pesée officielle révèle 194 k 700 ! Roger Lévecq demande ensuite 197 k 500 : il amène cette lourde charge avec une facilité déconcertante sur les clavicules mais l'effort de relèvement prouve que la barre est ici nettement plus lourde. Au prix d'un bel effort, Lévecq parvient à vaincre l'inertie, puis à rétablir son équilibre par un déplacement sur le plateau. Après une bonne propulsion, il se glisse sous la barre, vacille et se redresse enfin. C'est un nouvel et grand exploit, d'autant plus qu'après pesée, la bascule indique 199 k 600 ! Ainsi, en six mois environ Roger Lévecq a progressé de quelque 20 k à l'épaulé-jeté et cela suppose une progression sinon parallèle du moins très importante des deux autres mouvements olympiques. Roger Lévecq sera-t-il bientôt notre deuxième Poids Lourd à 500 k ? Nous ne saurions trop encourager ce grand garçon courageux et persévérant à atteindre et même à dépasser cet objectif, puis à devenir par là-même et en compagnie de Jean- Paul Fouletier l'un des puissants tracteurs de l'haltérophilie française.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.
Professeur d'E.P.S.

✦

La Coupe gagnée par la V.G.A. St-Maur présentée par Pierre GOURRIER, benjamin de l'Équipe.

L'article ci-dessous, parti dans la revue soviétique « Théorie et Pratique de la Culture Physique » sous la signature du Soviétique Falamyev et traduit par M. Spivak du service de documentation de l'I.N.S. rejoint par ses conclusions, les décisions prises à l'issue du dernier colloque de Conseillers Techniques Régionaux.

Pour déterminer l'ordre de succession de l'enseignement des trois mouvements olympiques, deux options se présentent à nous :

1*) enseigner les mouvements techniquement simples avant d'aborder les mouvements plus complexes : épaulé debout, développé, épaulé-jeté, arraché ;*

2*) enseigner les mouvements surchargeant le moins possible la colonne vertébrale avant les autres : arraché, épaulé-jeté, développé.*

Après un échange de vue, nous avons finalement conservé la 2e option et les raisons exposées par l'auteur soviétique viennent étayer notre choix.

De l'ordre de succession de l'enseignement des mouvements olympiques dans les groupes de Juniors

L'ordre de succession des mouvements olympiques présente une importance extrême pour la maîtrise parfaite de la technique et la préparation fonctionnelle du jeune haltérophile. Actuellement, dans la littérature spécialisée, il ne règne aucune unanimité quant à cette question fondamentale. De très nombreux auteurs proposent que l'on commence par le développé debout, que l'on passe à l'épaulé-jeté et enfin à l'arraché.

Ces derniers temps, compte tenu du retard accusé par les haltérophiles soviétiques à ce mouvement, des partisans d'un ordre de succession différent de l'entraînement sont apparus : ils proposent le jeté, l'arraché et le développé. Les recommandations que l'on trouve dans la littérature sportive ne tiennent pas compte des particularités de la croissance et des degrés d'influence fonctionnelle qu'exercent ces mouvements classiques sur la sphère végétative de l'organisme en formation et pour cette raison, elles ne peuvent être présentées et acceptées pour ce qui concerne les Juniors.

Nous fondant sur l'expérience acquise dans l'entraînement des jeunes haltérophiles et sur la pratique des cadres de cette spécialité, à l'école supérieure d'E.P.S. de Leningrad, nous recommandons l'ordre de succession suivant pour l'apprentissage des mouvements haltérophiles : arraché à deux bras, épaulé de la barre, jeté et développé à deux bras. Dans cet ordre d'idée, nous partons de la nécessité d'enseigner au débutant à effectuer 4 groupes d'exercices

1) arraché soit en demi-flexion soit en fente et par écart latéral des jambes ;
2) épaulé pour le jeté et le développé, mêmes procédés ;
3) jeté, sans fente et avec fente ;
4) développé.

Nous pensons que cette approche pédagogique est correcte. On sait qu'il est important d'accroître les possibilités motrices du jeune et cela non seulement en ayant recours aux exercices dérivés des autres disciplines sportives mais en apprenant la technique d'exécution des mouvements olympiques par les deux procédés.

Il ne faut pas perdre de vue les influences qu'ils exercent sur les fonctions des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire du jeune athlète. Il faut également tenir compte de l'influence de l'habitude motrice en cours de formation sur la formation d'une autre. En haltérophilie, il n'est pas rare d'observer l'influence négative des habitudes apprises, inhérentes à un mouvement, sur la formation d'un autre. Ainsi par exemple, l'habitude automatisée de l'épaulé d'une barre peut exercer une action défavorable sur la technique de l'arraché. Cela se manifeste par une extension prématurée du tronc au niveau des articulations coxo-fémorales au début du soulever. Le transfert négatif des habitudes se remarque aussi dans les phases de passage sous la barre. Les habitudes motrices qui se forment par l'apprentissage du passage (rotation) des coudes sous la barre quand on l'épaule se retrouvent dans l'action des bras, pendant le passage sous la barre, à l'arraché. De ce fait, le tonus des muscles correspondants diminue, il y a un redressement incomplet des bras. L'arraché bras fléchis est une faute très répandue. Pour appuyer cette remarque, on peut citer de nombreux exemples où les champions soviétiques et étrangers du jeté ne réalisaient que de faibles performances à l'arraché : Falamyeyev, Saxonov, Tchen-Tzin-Kay, Bogdanovsky, Lomakine, Faradjian, Palinski, etc.

Le transfert négatif des habitudes inhérentes au développé se retrouve lors du jeté de la barre. Cela s'exprime par le fait que l'athlète propulse la barre essentiellement grâce à la force des bras. L'habitude motrice fortement ancrée de l'exécution du développé à deux bras gêne la maîtrise du jeté. Cette faute est caractéristique des athlètes attirés par le développé. Les recordmen du développé tels que Stogov, Ivanov, Minaev, Korj, Khaboutdinov, Bogdanovsky, Lomakine, Vorobiev, Jitietsky, Nikitine, éprouvèrent souvent des échecs au jeté de la barre. Par conséquent, la possibilité d'une action négative mutuelle des habitudes doit être prise en considération non seulement au moment de l'apprentissage mais aussi plus tard, à la période du perfectionnement. Nous pensons que l'ordre d'apprentissage que nous recommandons permet d'éviter l'action négative des habitudes.

Les actions effectuées avec une tension considérable des muscles qui prennent appuis sur le rachis, la cage thoracique et la ceinture scapulaire exigent, pour être efficaces, la fixation de la cage thoracique, à cette fin, les mouvements respiratoires doivent cesser pendant leur durée. Il se produit alors un blocage de la respiration, ce que l'on appelle le phénomène de l'effort. L'exécution des mouvements olympiques est associée au blocage de la respiration et à cette compression, ce qui est particulièrement typique des débutants. Avec le temps, pendant les phases de l'apprentissage et du perfectionnement, le système cardio-vasculaire s'adapte et apprend à fonctionner normalement dans ces conditions. Ce blocage de la respiration et les phénomènes précités, ce sont à l'arraché qu'ils sont les moins accentués, surtout au moment du redressement de la position la plus basse à l'épaulé jeté, ils sont plus longs.

Il ne fait aucun doute que le phénomène de l'effort exerce une action défavorable sur l'organisme en cours de développement (FARFEL : Physiologie du sport - 1960). Par conséquent, il est nécessaire d'observer une prudence et une progression des plus strictes dans le processus d'adaptation du système cardio-vasculaire aux conditions de fonctionnement difficiles. La technique d'exécution des 3 mouvements olympiques et de leurs dérivés se caractérise par des rapports de vitesse et de force bien déterminés. On sait que l'arraché est une action fondée essentiellement sur la force dynamique, que le développé est, malgré tout, encore un mouvement de force, bien que moins qu'avant, alors que l'épaulé-jeté occupe une place intermédiaire.

L'expérience acquise dans les autres disciplines sportives nous a appris que si l'on commence la séance d'entraîne ment par du travail de vitesse et que l'on passe ensuite à celui de force, on obtient un effet supérieur que dans le cas inverse (Ozoline, Semienov, etc.). A l'heure actuelle, cette hypothèse se voit confirmée dans la pratique de l'haltérophilie et les travaux scientifiques. Si la séance d'entraînement commence par des exercices de force dynamique (force + vitesse) et non par des exercices de force, on note une progression plus rapide des performances (A.-V. Jarov, 1956). Il serait donc bon de tenir compte de ce principe dans l'enseignement des mouvements haltérophiles, surtout s'il s'agit de jeunes. On sait aussi qu'ils possèdent une meilleure adaptation aux efforts liés à un travail de vitesse. Dans ce sens, ce que nous proposons se justifie également. Il est indispensable de tenir compte du fait que l'apprentissage et le perfectionnement sont deux parties indissociables d'un processus pédagogique unifié. Il est donc impossible d'établir une frontière qui marque la fin de l'apprentissage et le début du perfectionnement. Par conséquent, si lors de la première période d'apprentissage on a observé un ordre d'apprentissage et d'alternance des exercices déterminé, par la suite, aux stades ultérieurs, il faudra conserver ce même ordre dans les séances d'entraînement. Soulever une barre d'un poids maximal au-dessus de la tête, les bras tendus, est la base commune des mouvements olympiques : pour le jeune débutant, le procédé le plus naturel et simple sera donc de soulever la barre immédiatement les bras tendus, comme à l'arraché. D'ailleurs la tâche essentielle ne sera pas rendue plus compliquée par l'observation de conditions supplémentaires et elle pourra être effectuée dès la première leçon. Cela procurera aux élèves un intérêt accru grâce auquel l'aspect psychique de la leçon sera augmenté. Les deux autres exercices devront obligatoirement être effectués avec les deux procédés.

Et là, la tâche majeure sera résolue par l'exécution de détails secondaires les procédés et règlements d'exécution des mouvements sont compliqués par d'autres conditions. L'élève voit se dresser des tâches bien plus difficiles. Par conséquent, pour l'apprentissage de l'épaulé jeté et du développé, il faut les diviser en deux exercices épaulé et jeté ou développé à partir des épaules. Le principe pédagogique, qui stipule de passer du simple au complexe, sera observé non seulement en adoptant cet ordre d'apprentissage des groupes d'exercices et pendant l'apprentissage de l'arraché et de l'épaulé, effectué à l'aide de divers procédés, mais aussi dans l'utilisation d'éducatifs et d'exercices d'assistance, destinés à maîtriser les éléments plus complexes de la technique.

Afin d'inciter les moniteurs de clubs à adopter cet ordre d'enseignement, il suffirait de créer des compétitions de débutants sur un seul mouvement olympique : l'arraché.

Puis lorsque ces débutants auraient dépassé un certain niveau de performance (minima à établir) ils pourraient être confrontés dans une série supérieure sur deux mouvements, l'arraché et l'épaulé-jeté.

Il s'agit là, bien entendu, de suggestions en vue d'une part, d'encourager l'adoption d'un ordre logique d'enseignement et d'autre part, de simplifier l'organisation des compétitions de débutants.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.
Professeur d'E.P.S.

Épreuve de sélection à Loos

par Jean Bonhoure,

Stagiaire au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs

Dans la magnifique salle du Foyer Culturel de Loos-lez-Lille, le match de sélection pour France - Grande-Bretagne aura été une belle réussite sur le plan de l'organisation.

Un public nombreux (près de 1.000 personnes) assista à cette confrontation dominée par la présence des deux meilleurs Poids Lourds français s'opposant sur un seul mouvement l'épaulé-jeté. Quatre internationaux les accompagnaient : Meurat, Fulla, Steiner, Cazeaux.

Les athlètes ont trois essais à exécuter dans le match, ensuite des essais supplémentaires peuvent être demandés pour des tentatives de record.

Huit haltérophiles du Comité des Flandres ouvrent le ban : Delvallez, Duflot, Declercq, Redon, Degroote, Mallet, Demonsel, Hermain.

Ensuite Meurat et Fulla prennent possession du plateau. Le Poids Coq lillois réussit 101 k au troisième essai et améliore ainsi son propre record de France du développé.

Le Poids Plume Fulla, pourtant à l'aise à l'échauffement, manque 105 k au premier essai, demande 110 k et, par deux fois, ne peut développer la charge.

A l'arraché, Meurat tire bien 90 k mais échoue deux fois de justesse à 95 k.

A l'épaulé-jeté, Meurat prend 115 k qu'il réussit aisément mais il échoue sur une tentative de record national à 123 k.

Fulla fait 120 k et 125 k.

Place aux Lourds-Légers. - Se présentent Steiner de toute apparence en grande forme et Cazeaux qui progresse régulièrement à chaque « sortie ».

Ces deux-là aussi, jouent leur prochaine sélection internationale sur un seul mouvement : l'arraché. La barre est à 125 k pour le premier essai de Cazeaux qui manque cet essai. Il reprend la même charge et réussit. 130 k pour le premier essai de Steiner qui ne peut se stabiliser et la barre retombe derrière lui. Dans un très bon style, Cazeaux, à son troisième essai, arrache 130 k. Steiner reprend la même barre et réussit avec aisance ; l'on sent que son maximum, aujourd'hui, est plus haut.

Le match est terminé. Au poids de corps, Steiner gagne sa sélection pour Londres. Mais Cazeaux ne veut pas en rester là il tente 132 k 500 qu'il réussit, et améliore ainsi son record personnel.

Steiner demande 138 k pour un nouveau record de France. La première tentative est sans succès mais la seconde récompense son effort. Hélas !, à la pesée de l'athlète et de la barre, celle-ci n'accuse que 137 k 500, le record de François Vincent est égalé, mais non battu.

A l'épaulé-jeté, nos deux Lourds-Légers veulent s'attaquer au record de Pierre Gourrier (171 k). Simples formalités pour les deux compères à 150 et 160 k.

A 167 k 500, Cazeaux épaule bien mais il ne peut se relever.

A 172 k 500 pour Steiner qui soulève l'enthousiasme des nombreux spectateurs en jetant cette charge. Record battu.

Mais tout le monde attend avec impatience, le match qui va opposer Jean- Paul Fouletier et Roger Lévecq que l'on dit en grande forme.

Les deux Poids Lourds demandent 185 k au premier essai. Le tirage au sort désigne Fouletier qui tire le premier. Il ne peut verrouiller la barre surprise générale. Lévecq, très à l'aise dans l'épaulé, manque le jeté. Les nerfs sont tendus sur le plateau et l'on sait déjà' que les 200 k ne seront pas pour aujourd'hui mais la première charge réussie va être déterminante pour la suite du match.

Jean-Paul reprend 185 k et, malgré un bon tirage, il échoue, son coude droit ne pouvant s'engager. Roger épaule facilement, jette et se stabilise. Explosion de joie dans la salle. Le Lyonnais demande 192 k 500 en 3me barre, mais n'est pas plus heureux dans sa tentative il essaiera à nouveau cette charge, sans plus de succès.

Lévecq a gagné sa sélection pour France - Grande-Bretagne.

Plus décontracté, à présent, le Loossois tentera d'améliorer son record de France avec 192 k 500 mais par deux fois, s'il épaule facilement, il ne stabilisera pas la charge au jeté.

Pour son public, qui lui est tout acquis, Lévecq demande 200 k. C'est la première fois en France que l'on va assister à un essai sur une charge aussi lourde.

La salle retient sa respiration, et, sur le plateau dans un tirage parfait et un passage excellent sous la barre, Roger Lévecq réussit à verrouiller cette charge, mais déséquilibré vers l'arrière, il ne peut la remonter.

C'est terminé, des applaudissements clôturent cette belle soirée, très bien organisée, sur un rythme très soutenu, le plateau étant toujours occupé par un athlète.

Il est souhaitable que de telles rencontres aient lieu plus souvent elles permettent de préparer les athlètes aux rencontres internationales, de plus, elles offrent au public un spectacle sportif de grande qualité.

STAGES D'ATHLÈTES ESPOIRS NATIONAUX

C.R.E.P.S. de Wattignies
20 au 27 Janvier 1968

Compte rendu du Stage
par **R. HERBAUX,** C.T.R.

Nature du stage.

Stage de Perfectionnement d'Espoirs Nationaux. Le stage s'est déroulé à Wattignies du 20 au 27 Janvier 1988.

Responsable du Stage.

M. Herbaux Raymond, Conseiller Technique Régional de Lille assisté de MM. Maier Rolf, Conseiller Technique Régional d'Amiens, Michon, Conseiller Technique Régional de Reims.

Conditions matérielles.

Le stage était ouvert aux Espoirs Nationaux classés 2me série.

L'hébergement fut comme d'habitude parfait en tous points. Les stagiaires en étaient pleinement satisfaits.

Le C.R.E.P.S. est équipé actuellement de deux barres olympiques, trois petites barres de musculation, deux plateaux, deux paires de supports de barres pour les différentes démonstrations et entraînements.

Renseignements sur les stagiaires.

Vingt stagiaires de prévus, vingt et un présents après accord avec M. le Directeur du C.R.E.P.S., que nous remercions bien sincèrement pour son amabilité, sa compréhension et son esprit sportif.

Parmi les stagiaires, les Clubs suivants étaient représentés :

Norbert René, C.A. Rosendaël - Chalumeau Gérard, S.C. St-Amand - Leriche Gautier, Amiens S.C. - Tarragnat René, Rueil A.C. - Pade J.-Claude, A.S.U. Montataire - Zengarli Franco, Amiens S.C. - Bourreau J.-Marie, U.S. Tours - Navarro Jacques, Courbevoie Sports - Degroote Pierre, U. Haubourdin - Segonzac J.- Pierre, A.S.P.O.M. - Cozeret J.-Claude, S.C. Neuilly - Caron Yves, Amiens S.C. - Gaurat Jacques, E.S. Viry-Châtillon - Bully Bernard, S.M. Montrouge - Picherot Rémy, M.J. Elbeuf - Franzil Serge, Rueil A.C. - Valette J.-Paul, S.C. St-Amand - Dufeu Denis, C.H. Germanais - Chatriet Lionel, A.S.U. Montataire - Ruiz Nicolas, O.G.S. Grande-Synthe Maubert Roland, U.S. Cheminots St-Pol.

Excellent travail de chacun dans une très bonne ambiance. Les stagiaires ont fait preuve de beaucoup d'application dans un climat d'amitié et de compréhension mutuelle.

Je pense que ce stage a été très profitable, des progrès techniques ont été réalisés, les tests d'entrée et de sortie ont prouvé malgré l'intensité du travail fourni l'efficience de ce stage.

La foi et l'enthousiasme qu'apportèrent mes deux collègues Maier et Michon et leurs connaissances techniques contribuèrent pour une large part à la réussite et aux résultats obtenus.

A plusieurs reprises, les stagiaires ont eu le plaisir de recevoir la visite de MM. Houte, Secrétaire et Dejonghe, Trésorier du Comité, ainsi que des athlètes Lévecq et Demonsel qui leur ont apporté leurs encouragements.

Je remercie le personnel du C.R.E.P.S. pour sa gentillesse, le soin apporté à la préparation des repas copieux et bien préparés.

Le beau temps exceptionnel a permis le déroulement du stage d'une façon parfaite dans un cadre très agréable.

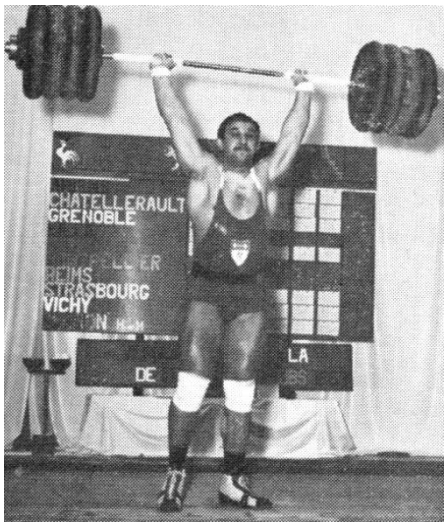

Jean Michon, nouveau venu dans les « Lourds », sera-t-il bientôt un redoutable outsider pour Fouletier et Lévecq ?

Classement National du Critérium National Athlétique

d'après les Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

1.	LEONARDINI, Union Sportive du Velay	70
2.	MAUREL, Haltérophile Club Aix-en-Provence	69
3.	BOUSQUET, A.S. Montferrandaise	67
4.	GIUSEPPI, A.S. Prépa. Olympique Midi Bordeaux	66,75
5.	GAUFFRETEAU, C.S.A.C. Châtellerault	66,50
6.	CANTENYS M., Institut Culturiste Rochelais	66
7.	MILESI, Haltérophile Club Aix-en-Provence	64,50
8.	LEHMANN, C.O.S. Faches-Thumesnil	64
9.	BARON, Union Haubourdinoise	61
10.	BOUCARD, Haltérophile Club Aix-en-Provence	59,50
11.	HALLY, Centre Culturiste Nancéien	56
12.	CARRIÈRE, Club Omnisports Arlésien	55
13.	JAUME M., Club Vasseur Nancy	53
13.	MAUREL J.-P., Halt. Club Aix-en-Provence	53
15.	NICOLAS, Union Sportive du Velay	52
16.	CYCAMKIESWIECZ, A.S. Decazevilloise	51,50
17.	HARMAND, Sporting Club Municip. Petite-Synthe	50,50
18.	DENIZE, C.S.A.C. Châtellerault	50
18.	BELLOY, Club Vasseur Nancy	50
20.	COSTA, Club Omnisports Arlésien	49,50
21.	TAOUTAOUI, Olympique Grande-Synthe	49
21.	NECHMANS, Club Athlétique Calais	49
23.	TOUACHE, Centre Culturiste Chartreux Marseille	48,50
23.	LOUBERE, Centre Athlétique Maubeugeois	48,50
25.	JULIEN. Halt. Club Aix-en-Provence	48
25.	ASSAOUI, U.S. Ste-Tulle	48
27.	GAIMO, Hall. Club Aix-en-Provence	47,50
28.	LAURENT, Centre Culture Phys. Toulonnais	46,50
28.	VANDEVRAYE, A.S.P.T.T. Lille	46,50
30.	PERRIER, A.S.E.M. Ste-Tulle	46
30.	BAUMIER P., Physic Club Saumurois	46
32.	MANSUY, U.S. Toul	45,50
33.	MILLET, U.S. Toul	45
34.	MAGNARD, U.S. Velay	44
35.	VILAPLANA, M.J.C. Avignon	43
35.	RAT, Club Omnisports Arlésien	43
35.	MOTARD, A.S.E.M. Ste-Tulle	43
35.	BETH, Centre Athlétique Maubeugeois	43
35.	CORDAT, U.S. Velay	43
40.	GABY, A.S. Montferrandaise	42
40.	LE BACLE, C.A. Choletais	42
40.	MAGRON, U.S. Toul	42
40.	RIBBENS, Centre Athlétique Maubeugeois	42
44.	GAIN, Centre Culture Phys. Toulonnais	41,50
44.	ROHR, Olympique Grande-Synthe	41,50
46.	MEHAT, Cercle Culturiste Nantais	41
46.	FEUILLADIEU, M.J.C. Avignon	41
46.	CIHOLAS, A.S.E.M. Ste-Tulle	41
49.	NIDERGANG, U.S. Ste-Tulle	40
50.	TETENOIRE, La Montluçonnaise	38,50
51.	TARRY, Halt. Club Arbreslois	38
51.	CORVE, Athlétique Club Trélazéen	38
51.	ROUX, A.S.E.M. Ste-Tulle	38
54.	COYVELA, Union Sportive Ste-Tulle	37,50
55.	MARTIN, A.S.E.M. Ste-Tulle	37
55.	BENEDETTI, A.S.E.M. Ste-Tulle	37
55.	MALICKI, A.S.E.M. Ste-Tulle	37
58.	CAMBON, A.S. Decazevilloise	36,50
59.	GRADELLE, Centre Athlétique Calais	36
59.	GRANIER, Union Sportive Ste-Tulle	36
61.	CATACCHIO, Centre Cultur. Chartreux Marseille	35
61.	LANDA, Olympique Grande-Synthe	35
61.	HELLI, A.S.E.M. Ste-Tulle	35
64.	DURAND, A.S. Decazevilloise	34,50
65.	LECLERC, Union Sportive Ste-Tulle	34
66.	PRONESTI, A.S.E.M. Ste-Tulle	33,50
67.	BIGAILLON, A.S.E.M. Ste-Tulle	33
68.	BONNET, M.J.C. Avignon	32,50
69.	VERNET, M.J.C. Avignon	32
69.	GUENIN, U.S. Ste-Tulle	32
71.	LIOUVILLE, U.S. Toul	31,50
71.	MARTIN, Physic Club Saumurois	31,50
71.	VOREPPE, A.S.E.M. Ste-Tulle	31,50
74.	MALONDA, M.J.C. Avignon	31
74.	MERCIER, A.S.E.M. Ste-Tulle	31
76.	ZOGRAFOU, A.S.E.M. Ste-Tulle	30
76.	MELIN, U.S. Toul	30
76.	DAOUDI, Olympique Grande-Synthe	30
79.	DEGUARA, Halt. Club Aix-en-Provence	28
80.	ECHARDOUR, Nantes Étudiants Club	27
80.	FRICOCHE, Halt. Club Aix-en-Provence	27
82.	RINGO, Centre Athlétique Calais	25,50
83.	BENACHEZ. U. Sportive Ste-Tulle	25
84.	LEDEVEDEC, A.S. Bouguenais Rézé	22
85.	SAEZ. U.S. Ste-Tulle	19,50

SENIORS

1.	CARRERAS, A.S.P.O. Midi Bordeaux	78,25
2.	PLOYARD, Union Haubourdinoise	77.50
3.	GERMANY, Club Haltérophile Cultur. Parisien	77
3.	BROUTIN, Union Haubourdinoise	77
5.	ROUILLE, Institut Culturiste Rochelais	76
6.	SALDUCCI, Centre Culture Physique Toulonnais	75,75
7.	BOSCARINO, Stade Héninois	74,50
8.	FANGOUSE, Clé des Bois	74
8.	SERPAGGI, Centre Cultur. Chartreux Marseille	74
10.	LAMOTHE, A.S.P.O. Midi Bordeaux	71,75
10.	MENURAT, Centre Culturiste Nancéien	71,50
10.	CARETTE, Union Haubourdinoise	71,50
13.	PIQUET, Electric Club Montluçonnais	70
13.	DUBOIS, Haltéro-culturiste Lyonnais	70
15.	MEYERE, Club Nautique et Athlétique de Rouen	69
16.	TROLONG, U.S. Toul	67
16.	BLANCHARD, Olympique Grande-Synthe	67
16.	MARTIN, A.S. Montferrandaise	67
16.	LAVOINE, Cult. Club Val-de-Marne	67
20.	AUNEAU. Institut Culturiste Rochelais	66,50
21.	ESTOURNET, Institut Culturiste Rochelais	65,50
22.	VASSELIN, Association du Gymnase Hébert	64,50
23.	HIVERT, Omnisports Hyérois	64
24.	VESCHAMBRES, Courbevoie Sports	62,50
25.	ATTAL, Inst. Cult. Rochelais	62
26.	ORTUMO, Halt. Club Aix-en-Provence	62
27.	LASENE. C.C. St-Médard	61,75
28.	FERNANDES, Courbevoie Sports	61,50
28.	MENARD, Inst. Cult. Rochelais	61,50
30.	CABOCHE, Halt. Club Boulonnais	60,50
31.	LEBOIS, Centre Cult. Phys. Toulonnais	60
32.	BAUMIER J., A.C. Trélazéen	59,50
32.	DUBOIS, Clé des Bois	59,50
34.	VANNIER, Sté Gymnastique Angers	59
34.	BOURDET, Sté Gymnastique Angers	59
34.	BECCARIA, U.S. Cheminots Marseille	59
34.	BATTAGLIERO, Club Omnisports Arlésien	59
38.	BARCAS, A.S.P.O. Midi Bordeaux	58,50
39.	BUSSON, St-Nazaire Omnisports	58
39.	MARCHAUD, Courbevoie Sports	58
39.	HEIN, C.S.A.C. Châtellerault	58
42.	RIVERA, A.S.P.T.T. Marseille	57,50
42.	DIETRICH, A.S.P.T.T. Nancy	57,50
42.	VACCHIA, Cercle Cult. Physique Hyérois	57,50
45.	LEGER, Clé des Bois	57
45.	CHOUKROUN, Courbevoie Sports	57
45.	REGERAT, La Montluçonnaise	57
45.	GRONACH, A.S. Montferrandaise	57
45.	CHASSAING. La Montluçonnaise	57
45.	CAILLET, Electric Club Montluçonnais	57
45.	DANOY, Club Omnisports Arlésien	57
45.	DAMIA, Centre Cultur. Chartreux Marseille	57
53.	MARIE, Halt. Club Marignane	56
54.	CLAVELLY, Centre Cultur. Chartreux Marseille	55,50
54.	MARTIN Y., Athlétic Club Trélazéen	55,50
56.	DROITECOUR, Electric Club Montluçonnais	55
56.	PELLAS, Halt. Club Aix-en-Provence	55
56.	GIBOREAU, Évreux Athlétic Club	55
56.	EUSTACHE, Sté Gymnastique Angers	55
60.	PEJAC, A.S.P.O. Midi Bordeaux	54,70
61.	CARRE, Cercle Éducation Phys. St-Nazaire	54,50
61.	CANTENYS J.-C., Inst. Cult. Rochelais	54,50
63.	TINTILLIER D., Club Athlétique Boulonnais	54
63.	BOUESNARD, Athlétic Club Trélazéen	54
65.	VIANE, A.S.P.T.T. Lille	53
65.	PINGET. M.J.C. Metz Queuleu	53
67.	BOIRON, U.S. Velay	52,50
68.	SUCHAIL, U.S. Cotonnière Moislains	52
68.	PAEZ, La Montluçonnaise	52
68.	CHAMBREFORT, Union Sportive du Velay	52
71.	SANDON, Halt. Club Oyonnaxien	51,50
71.	ETILE, Association du Gymnase Hébert	51,50
73.	VILLIETTE, Centre Culturiste Nancéien	51
73.	GARVI, Centre Athlétique Maubeugeois	51
75.	MANFREDI, Club Culturiste Toulonnais	50,75
76.	CESARI, Halt. Club Aix-en-Provence	50,50

77.	PILOTTO, Olympique Grande-Synthe	49,50
78.	VENTO, Halt. et Cultur. Club Marignane	49
78.	SEIMPERE, Haltér. et Cultur. Club Marignane	49
78.	LE DUFF, Association Sportive Institut Cave	49
78.	MICHEL, Culturiste Club Val-de-Marne	49
78.	ROZÈLE, A.S. Decazevilloise	49
78.	GRUN, Maison des Jeunes et Culture Metz Queuleu	49
78.	DEMENGEOT, U.S. Toul	49
85.	RUIZ, Centre Culturiste des Chartreux Marseille	48,50
85.	FROUIN, Club Athlétique Choletais	48,50
87.	KERAUDREN, Cercle Éducation Phys. St-Nazaire	48
87.	NADAUD, Physic Club Saumurois	48
89.	COULON, Club Omnisports Arlésien	47
89.	COUEDOU, Club Omnisports Arlésien	47
91.	VASSEUR, Olympique Grande-Synthe	46,50
91.	BERTRAC, Association du Gymnase Hébert	46,50
9l.	CURNIER, U.S. Ste-Tulle	46,50
94.	ABDELLAOUI, A.S.P.T.T. Marseille	46
94.	LIMONTURE, Sté Gymnastique Angers	46
96.	LANDROIT, Club Athlétique Nantais	45,50
96.	CHAULOUX, As. Sportive Bouguenais Rézé	45,50
98.	FAURE, M.J.C. Avignon	45
98.	CARRILLO, A.S. Montferrandaise	45
100.	LEROY, Haltérophile Club Arbreslois	44,50
101.	HITROP, Cercle Éducation Phys. St-Nazaire	44
102.	RETCHE, Club Omnisports Arlésien	43,50
103.	GUEUGNON, U.S. Ste-Tulle	43
103.	BOYER F., U.S. Ste-Tulle	43
103.	CABRIMOL, Association du Gymnase Hébert	43
103.	LEMERCIER, Club Athlét. et Nautique Rouen	43
103.	TINTILLIER S., Club Athlétique Boulonnais	43
108.	GRABELLE J., Club Athlétique de Calais	42,50
108.	CASSEL, U.S. Cotonnière Moislains	42,50
110.	DANJOU, Olympique Grande-Synthe	42
111.	GILET, Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	41,50
111.	BESSE, Club Culture Physique Toulonnais	41,50
113.	FOURNIER, Massy Athlétic Sport	40
113.	BONNET, A.S. Montferrandaise	40
113.	BOYER Y., U.S. Ste-Tulle	40
113.	POUILLOT, C. Omnisports Arlésien	40
117.	LEROUZIC, Club Nautique et Athlétique Rouen	39
117.	BOUGEROL, La Montluçonnaise	39
117.	TOUVENOT, U.S. Toul	39
120.	CONSTANT, Club Athlétique Choletais	37,50
121.	MORINIERE, Club Athlétique Choletais	36,50
121.	BRIANTAIS, Club Athlétique Choletais	36,50
123.	BELUNZA, Association du Gymnase Hébert	36
123.	ROUSSEAU, C. A. Nantais	36
125.	BELLY, Massy Athlétic Club	35,50
125.	CARPENTIER, U.S. Cotonnière Moislains	35,50
127.	ROMAN, Haltérophile Club Aix-en-Provence	35
128.	COUGY, Union de Méan Penhoet	34,50
129.	COMBE, A.S. Montferrandaise	34
129.	VELLILA, Club Omnisports Arlésien	34
131.	CHANUT, Judo Club Figeac	33,50
132.	DAVIDAS, Association du Gymnase Hébert	33
132.	PÉDRON, Club Athlétique Nantais	33
132.	BRUNELIÈRE, A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes	33
135.	KERUICHE, A.S. Bouguenais Rézé	32,50
135.	TISSOT, Club Cult. Physique Toulonnais	32,50
135.	BERMOND, Club Omnisports Arlésien	32,50
138.	PENEAU, A.S. Bouguenais Rézé	31
138.	GUÉROUT, Club Nautique et Athlétique Rouen	31
138.	BAYOD, Association du Gymnase Hébert	31
141.	BAVARY, U.S. Ste-Tulle	29
142.	BUFFET, A.S. Montferrandaise	28
142.	RENAUD, Massy Athlétic Club	28

A propos des Finales du Prix Fédéral d'Automne et du Critérium National

J'ai reçu deux lettres au sujet de l'article de M. Taillefer, Directeur Technique National, publié dans « l'Haltérophile Moderne » de Janvier, relatant le déroulement de la finale à Jœuf.

Il me semble préférable de laisser à M. Taillefer, le soin de préciser lui-même sa pensée

C. Bovi.

« *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement* », affirme Boileau. Je pensais, jusqu'au mois dernier, qu'il m'était impossible de ne pas exprimer nettement, l'idée que j'avais de quelque chose préalablement analysé.

Il m'a bien fallu admettre, cependant, que dans la relation de la finale du Critérium National que j'ai faite dans le *Bulletin Fédéral* n° 240, la formulation d'une idée pourtant nette et précise a un sens ambigu, pour le moins. Il s'agit de la phrase : « ... de plus, comme les deux autres - mais Dupuy est un élève de Maier, pourtant - il (Renault) gagnerait beaucoup à passer par les mains d'un bon technicien, au cours d'un stage ».

Une lettre reçue récemment du Dr Parisot m'a fait réfléchir sur cette locution qui l'avait conduit à me dire, sur un ton courtois et pondéré dont je lui sais gré, qu'il serait navré que je tire des sions définitives quant à l'enseignement de Rolf Maier.

Ne pouvant douter de l'analyse rigoureuse qu'a faite mon correspondant, ni de la sincérité de son intention, j'ai dû, en relisant plusieurs fois cette phrase malheureuse, reconnaître la logique de l'interprétation qu'il en donne.

Il me reste donc à préciser qu'en plaçant la locution : « Mais Dupuy est un élève de Maier, pourtant » entre deux tirets, j'ai cru réellement marquer une restriction à l'avantage que retireraient d'un stage dirigé par un bon technicien les trois athlètes nommés plus haut, puisqu'aussi bien la séparation d'un membre de phrase par deux tirets sert, dans le code grammatical, à indiquer soit un changement d'interlocuteur, soit une modification du sens principal de la phrase.

C. Taillefer.

/

Nos joies, nos peines

Nécrologie

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Jean Dame, épouse de M. Jean Dame, Vice-président du Comité Olympique Français et de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, survenu le 25 Février 1968.

Les Obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 28 Février.

En cette douloureuse circonstance, la F.F.H.C. toute entière prie M. Jean Dame d'accepter ses condoléances les plus sincères.

RECTIFICATIF

... au classement général du Prix Inter-Zones de 2e série paru dans le *Bulletin Fédéral* n° 241 :

Les athlètes Lecœur et Coutant, Poids Mi-Lourds, qui ont été classés à la fois en Juniors et en Seniors sont, en réalité, Seniors.

Ce Que Vous Devez Savoir

AVIS

Concours pour le recrutement de cinq Conseillers Techniques d'Haltérophilie et de Musculation

Le Directeur Technique rappelle que les candidats au prochain concours doivent se faire connaître au plus tard le 15 Avril 1968, dernier délai et envoyer leur curriculum vitae à la Fédération.

Se référer au *Bulletin Fédéral* N° 240 (page 14).

***

Coupe de France des Comités 1er tour, le 21 Avril 1968

Additif au règlement

Il est précisé que si un athlète fait un zéro dans un des deux mouvements (arraché ou épaulé et jeté), il est éliminé.

Le total d'un seul mouvement ne peut être pris en considération.

***

Il est rappelé aux athlètes de classe internationale qu'ils doivent prévenir la F.F.H.C. lorsqu'ils ont l'intention de participer à des manifestations organisées par les Comités Régionaux et les Clubs.

***

Exonération de l'impôt sur les spectacles en faveur de certaines manifestations sportives

(*J.O.* N° 29 du 4 Février 1968)

Par arrêté du 2 Février 1968, l'exemption totale de l'impôt sur les spectacles, prévue par l'article 1561 (30 - b, 1er alinéa) du code général des impôts est applicable jusqu'au 31 Décembre 1970 à certaines disciplines sportives au nombre desquelles figure l'haltérophilie.

***

Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)

Tournoi de Poids Moyens

... et soirée de records

Organisée le samedi 24 Février, au Stade Municipal de Montrouge par le Comité d'Île-de-France, cette réunion avait deux fins :

D'une part, permettre à nos athlètes de s'attaquer à des records de France ou d'Île-de-France et procurer à nos Poids Moyens une occasion de vérifier leur condition actuelle en vue de leur préparation pour le Championnat de France.

C'était en outre une expérience des tournois limités, conçus pour le public. Formule que nous préconisons depuis longtemps, mais que les exigences du calendrier ne facilitent pas.

Comme c'était un essai, nous n'avions pas fait de publicité, voulant d'abord tirer des conclusions qui se sont révélées positives.

La réunion était divisée en deux parties :

Premièrement, des tentatives de records. Tout d'abord, le Poids Coq My, de Montrouge s'attaquait au record d'Île-de-France de l'épaulé-jeté qui était sa propriété avec 105 k 500. Bien que son style fût moins aisé que d'habitude pour des raisons psychologiques, sa ténacité coutumière lui permit néanmoins de réaliser 107 k 500, puis 112 k 500 ainsi qu'il était prévu. Il confirme ainsi ses progrès constants, ce qui est de bon augure pour la suite de la saison.

Les frères Fourrier, d'Enghien s'attaquèrent, de leur côté, au record de France de l'épaulé-jeté. S'ils échouèrent, nous n'en saluons pas moins avec sympathie le retour en forme de Jean-Claude ; Yves, pour sa part, épaula la barre record de 146 k mais ne la jeta pas.

Paterni et Gourrier qui avaient mis un point d'honneur à participer à cette réunion, effectuèrent quelques développés, mais n'insistèrent pas, l'un et l'autre relevant de maux divers.

Nous comptions sur Muller qui nous avait demandé de tirer (mais il brilla par son absence) et sur Steiner.

Une réunion de sélection imprévue se déroulant dans les Flandres, nous priva de la présence de ce dernier et il alla y battre le record de France de l'épaulé- jeté avec 172 k 500 et le record d'Île-de-France de l'arraché avec 137 k 500, améliorant ainsi les records de Gourrier de 1 k 500 pour le jeté et de 2 k 500 pour l'arraché.

La seconde partie du programme consistait en un tournoi de Poids Moyens, les meilleurs de France, à l'exception de Maier et Gerber. Letourneur et Plot avaient été invités, mais malgré leur désir, n'étaient pas libres, devant tirer pour leur club.

Nous avions donc en présence Terme, de Montrouge, dont c'était la rentrée car il avait dû s'interrompre quelques jours par suite de douleurs dans les genoux ; le champion d'Île-de-France Mangeant, qui malheureusement n'avait pu s'entraîner normalement depuis un mois en raison de ses occupations professionnelles ; Combet, champion du Lyonnais, qui avait été gêné dans sa préparation par quelques ennuis musculaires. Ces trois athlètes étaient d'ailleurs en finale du dernier Championnat de France. Barroy du Métro, 1 k au-dessus de la limite et Kaminski du P.U.C., complétaient le plateau.

Terme nous surprit agréablement en réussissant 400 k au total olympique, ce qui constitue le nouveau record d'Île-de-France, l'ancien était sa propriété avec 382 k 500. Ce total que peu de Moyens ont atteint en France, a failli être de 410 k car les 122 k 500 au développé et les 135 k à l'arraché pouvaient être réussis avec un peu plus de précision, la barre arrivant bien à bout de bras, mais l'athlète n'était pas tout à fait dans l'axe.

Mangeant tira son épingle du jeu en prenant la seconde place. Il est dommage, comme il est dit plus haut, qu'il ne bénéficie pas des conditions d'entraînement nécessaires, car lui aussi peut s'approcher des 400 k.

Barroy est en très gros progrès et peut se qualifier pour le Championnat de France dans les Moyens, s'il n'a pas trop de difficultés à faire le poids.

Combet peut également mieux faire, quant à Kaminski, il fut malheureux au jeté, ratant ses trois essais.

Nous terminerons en soulignant l'ambiance agréable de cette réunion. Respect des athlètes qui purent se préparer et tirer dans le calme, sans être importunés. Par leur tenue sur le plateau, respect par ceux-ci du public de connaisseurs venu les encourager avec discernement.

Il est possible que ce climat d'amitié n'ait pas été étranger aux performances. En tout cas, c'était une bouffée d'air frais et cela n'avait rien de déprimant, bien au contraire.

Merci à tous, athlètes, public, dirigeants, arbitres et chargeurs qui y participèrent.

◆

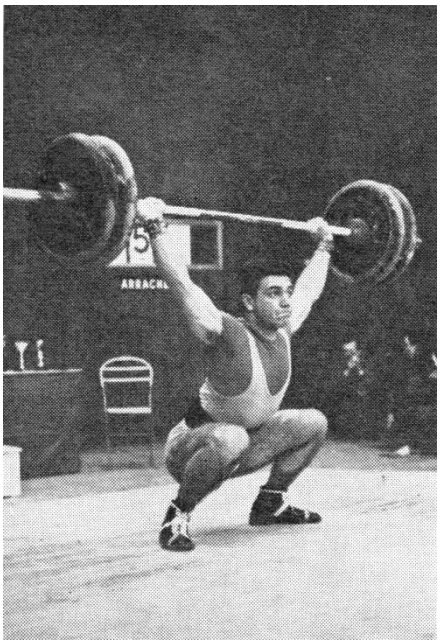

Aimé TERME, qui vient de frôler un nouveau record de France à l'arraché, montre maintenant des ambitions à la mesure de ses moyens.

Résultats

Records d'Île-de-France. - *Coqs* : épaulé-jeté : 107 k 500 puis 112 k 500 par My (S.M. Montrouge) (ancien record : My : 105 k 500).

Moyens : total olympique : 400 k par Terme (S.M. Montrouge) ancien record : (?).

Tournoi Poids Moyens. - 1er Terme (75 k) S.M. Montrouge, 117,500 - 132,500 - 150 = 400 k. - 2me Mangeant (75 k) Vélizy-Villacoublay, 125 - 105 - 135 = 365 k. - 3me Combet (74 k 5) Lyonnais : 110 - 105 - 135 = 350 k.

Non classés Moyens. - Barroy (76 k) U.S. Métro, 115 - 110 - 140 = 365 k. - Kaminski (72 k 5) P.U.C., 100 - 105 - 0 = 0.

Arbitres : MM. Durr, Fiolle, Leveler.

R. TOURNIER.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DES FLANDRES

Haltérophilie

Championnat de la Région Maritime le 4 Février 1968 au Club Athlétique de Calais

Juniors

Poids Coqs. - Billin (56) U.S.C. St- Pol, 55 - 57,5 - 75 = 187 k 500. - Lambda (51) O. Gde-Synthe, 47,5 - 45 - 60 = 152 k 500. - Ringot (55,5) C.A. Calais, 45 - 40 - 55 = 140 k.

Poids Plumes. - Gradelle (59,8) C.A. Calais, 55 - 55 - 70 = 180 k. - Blanquart (57) C.A. Calais, 42,5 - 47,5 - 60 = 150 k.

Poids Légers. - Melkmans (64) C.A. Calais, 80 - 67,5 - 90 = 237 k 500. - Zoonekind (67) F. Mardyck, 60 - 60 - 80 = 200 k.

Poids Légers. Zanbon (66) PetiteSynthe, 55 - 55 - 75 = 185 k. - Declercq (62,5) F. Mardyck, 55 - 52,5 - 0 = 107 k 500.

Poids Moyens. - Bernard (69) H.C. Boulogne, 67,5 - 60 - 85 = 212 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Ruiz (76) O. Gde-Synthe, 90 - 97,5 - 120 = 307 k 500. - Tillier (75,5) C.A. Calais, 52,5 - 55 - 70 = 177 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Ducroq (88,5) C.A. Calais, 55 - 40 - 57,5 = 152 k 500.

Poids Lourds. - Daudruy (92,5) H.C. Boulogne, 80 - 70 - 100 = 250 k.

Seniors

Poids Plumes. - Requin (60) F. Mardyck, 75 - 70 - 95 = 240 k. - Norbert (57,5) Rosendaël, 70 - 67,5 - 95 = 232 k 500. - Cornet (60) Boulogne, 65 - 70 - 87,5 = 222 k 500. - Mouchon (60) C.A. Calais, 65 - 55 - 75 = 195 k.

Poids Légers. - Maubert (67,5) U.S.C. St-Pol, 100 - 95 - 125 = 320 k. - Farrugia (65) C.A. Calais, 80 - 75 - 100 = 255 k. - Lacroix (63,5) H.C. Boulogne, 70 - 75 - 95 = 240 k. - Pilotto (66) O. Gde-Synthe, 70 - 60 - 85 = 215 k. - Naue (66) U.S.C. St-Pol, 65 - 62,5 - 80 = 207 k 500.

Poids Moyens. - Héléna (73,2) U.S. St-Pol, 107,5 - 100 - 125 = 332 k 500. - Saint-Maxent (71) U.S. St-Pol, 77,5 - 70 - 100 = 247 k 500 - Hubert

(71) C.A. Rosendaël, 70 - 77,5 - 100 = 247 k 500. - Blanchard (75) O. Gde-Synthe, 75 - 70 - 95 = 240 k. - Turbot (73) O. Gde-Synthe, 50 - 52,5 - 80 = 182 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Calcœn (81) O. Gde-Synthe, 92,5 - 92,5 - 110 = 295 k. - Scherpereel (76) C.A. Rosendaël, 90 -80 - 105 = 275 k.

Poids Lourds-Légers. - Callebout (87) Gde-Synthe, 110 - 85 - 120 = 315 k. - Cape (86) E. Calais, 90 - 80 - 120 = 290 k. - Danjou Y. (88,5) Gde-Synthe, 82,5 - 75 - 95 = 252 k 500.

Poids Lourds. - Rychter (93,5) C.A. Calais, 105 - 95 - 135 = 335 k. - Bury (96,5) Gde-Synthe, 85 - 77,5 - 110 = 272 k 500.

CULTURE PHYSIQUE

Résultats du Critérium d'hiver

Jurés : MM. Lévecq, Duthilleux, Corbelin.

Cet intéressant Critérium s'est déroulé au cours de la « *Nuit Pythique* » dans la magnifique salle des fêtes de Faches-Thumesnil.

C'est devant 1.500 personnes que de superbes plastiques, de très beaux reliefs musculaires, de spectaculaires poses en « faire valoir » des enchaînements très bien venus faisaient passer trop rapidement cette intéressante soirée.

Afin de rendre à chacun des participants l'hommage qui lui est dû, voici les résultats :

Ce Critérium s'est déroulé uniquement sur 1 minute 30 de poses plastiques.

Juniors

1) Lehmann, F.-Thumesnil : 52,5 pts - 2) Ribens, Maubeuge : 41 pts - 3) Baron, Haubourdin : 39,5 pts - 4) Vandevraye, A.S.P.T.T. L. : 35 pts - 5) Loubert, Maubeuge : 31 pts - 6) Beth, Maubeuge : 28 pts - 7) Ben Salem, Haubourdin : 27 pts.

Seniors

Petites tailles :

1) Campagne, E.C. Lille : 54 pts - 2) Boscarino, Hénin-Liétard : 52 pts - 3) Ployard, Haubourdin : 49 pts - 4) Miranda, F.-Thumesnil ; 47,5 pts - 5) Houdebert, E.C. Lille : 42 pts - 6) Viaene, A.S. P.T.T. L. : 39 pts - 7) Blanchard, Gde-Synthe : 46,5 pts - 8) Bruno, E.C. Lille : 38,5 pts.

Grandes tailles

1) Broutin, Haubourdin : 54,5 pts - 2) Lambert, E.C. Lille : 53 pts - 3) Dandoit, E.C. Lille : 47,5 pts - 4) Warembourg, Haubourdin : 45 pts - 5) Nawrot, Maubeuge : 39,5 pts - 5) Tom, E.G. Lille : 39,5 pts - 7) Planque, Haubourdin : 38 pts - 8) Roussel, E.C. Lille : 37 pts - 9) Carette, Haubourdin : 36 pts - 10) Garvi, Maubeuge : 31 pts.

Challenge « Voix du Nord » par équipes : E. C. Lilloise : Vase de Sèvres (3 ans).

Coupe « Picon » 1) : Maubeuge (Junior).

Coupe « Picon » 1) : Broutin (individuel, toutes catégories), Haubourdin.

Coupe « Loup d'Alsace » 1) : Campagne (petite taille), E.G. Lilloise.

Coupe « Loup d'Alsace » 1) : Lehmann (Junior), F.-Thumesnil.

Coupe « Loup d'Alsace » 2) : Lambert (grande taille), E.G. Lilloise.

Coupe « Loup d'Alsace » 2) : Boscarino (petite taille), Hénin-Liétard.

Coupe « Reina » (coupe du nombre) : E.G. Lilloise.

***

COMITE DU POITOU

Résultats des Matches Aller et Retour
U.S. Tours - C.S.A. Châtellerault

Tours, le 17-12-1967.

C.S.A. Châtellerault :

Poids Coqs Juniors : Joubert Marcel, 167,5 - Joubert Michel, 172,5 - *Poids Plume Senior* : Hein Jacques, 197,5 - *Poids Moyens Juniors* : François Jacques, 230 - Gauffreteau Louison, 255 - *Poids Moyens Seniors.* - Vincent Gilbert, 265 - Bedetti Jacques, 317,5.

Total soulevé : 1.605 k. - Poids de corps : 447,400. - Coefficient : 3,59.

U.S. Tours :

Poids Plume Senior : Boureau, 257,5 - *Poids Légers* : Lenay 267,5 - Méry, 170 (un zéro) - *Poids Moyens* : Roguet, 257,5 - Racinet, 235 - Marchais, 240 - *Poids Mi-Lourds* : Le Charpentier, 272,5.

Total soulevé : 1.685 k - Poids de Corps : 480,600 - Coefficient : 3,50.

Châtellerault, le 4- 2-1968.

C.S.A. Châtellerault :

Poids Coqs : Joubert Marcel, 187,5 - *Poids Légers* : Arnault, 212,5 - Judes, 190 - *Poids Moyens* : Gauffreteau, 270 - Vincent, 280 - Bedetti, 320 - *Poids Mi-Lourds* : Doucet, 230.

Total soulevé : 1.690 k - Poids de corps : 453 - Coefficient : 3,73.

Bedetti améliore le record du Poitou du développé Moyen Senior avec 112,5 k, détenu par lui-même avec 110,5 k.

Arbitres : MM. Pougnet (Poitiers), Pichon, Chartier (Châtellerault).

U.S. Tours :

Poids Plumes : Boureau, 272,5 - Méry 250 - Lenay, 275 - *Poids Moyens* : Marchais, 245 - Racinet, 252,5 - Poids *Mi-Lourds* : Le Charpentier, 165 (un zéro) - De Closet, 270.

Total soulevé : 1.730 k - Poids de corps : 478,9 - Coefficient : 3,61.

***

COMITE DE BOURGOGNE

Pour information

Le dimanche 18 Février, se déroulait à Auxerre, salle Gourré, une prise de performance ; l'équipe locale du stade Auxerrois, entraînée par Guy Chahory en a profité pour améliorer le record de Bourgogne à 1.912 k 500 contre 1.887 k 500, record déjà détenu par elle.

Composition de l'équipe :

Charrie, catégorie Coq Senior, total : 220 k - Hugues, catégorie Plume Junior, total : 257 k 500 - Picard Y., catégorie Léger Senior, total : 245 k - Picard A., catégorie Moyen Junior, total : 292 k 500 - Conus, catégorie Mi-Lourd Junior, total : 312 k 500 - Baillet, catégorie Lourd-Léger Junior, total : 327 k 500 - Bassin, catégorie Lourd Senior, total : 257 k 500.

CONTINENT - SPORTS

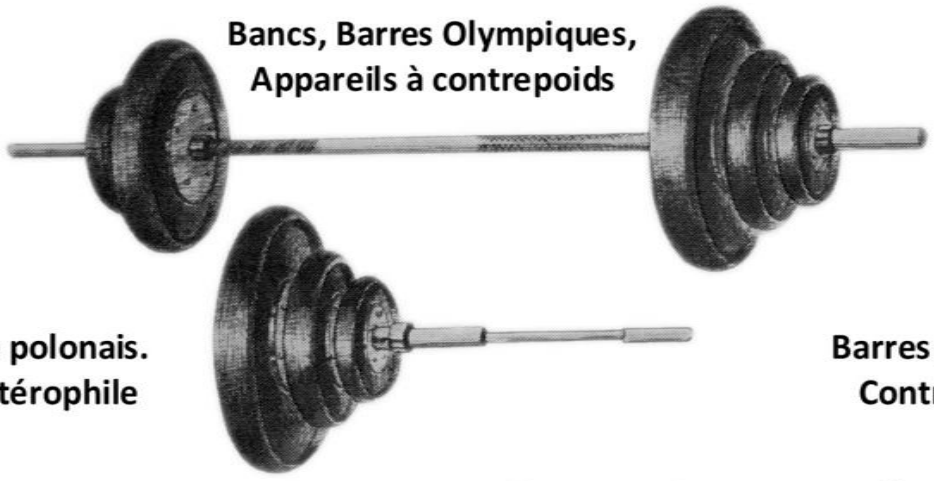

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

Poids de l'équipe : 513 k 900 - Total de l'équipe : 1 912 k 500.

Au cours de ce match, le Coq Charrie a amélioré trois de ses propres records, ainsi que J.-C. Baillet, record de Bourgogne, avec 120 k au développé.

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe d'Île-de-France
1re série par équipes (4-2-68)

Disputée matin et soir à la Montmartroise, cette compétition fut l'occasion de quelques belles performances.

Sur le plan des équipes, retenons tout d'abord la prestation d'ensemble des athlètes de la V.G.A. St-Maur qui, en réalisant 2.447 k 500, améliorent une nouvelle fois le propre record de France du Club.

Bons résultats également de la S.A. Montmartroise et du S.C. Neuilly. Quant aux trois autres équipes engagées : S.A. Enghien, U.S. Métro et S.M. Montrouge, elles se trouvèrent éliminées pour des raisons diverses.

A titre individuel, signalons le nouveau record de France Juniors à l'épaulé et jeté de Chala du Métro qui, jetant 160 k 500, améliora l'ancien, détenu par lui-même avec 157 k 500.

Chala qui a eu 20 ans le 8 Février 1968 a bien paraphé son passage chez les Juniors.

Signalons aussi le Junior Squinquel ainsi que ses camarades de club Coronel et Decugnières, ce dernier passant en classe internationale ; les frères Fourrier : Jean-Claude - 335 k à quelques grammes au-dessus des Légers - retrouve les qualités qu'il avait démontrées comme Junior et Yves - 362 k 500 à 71 k - pour son excellent total, ainsi que Gourrier et Ledroit.

M. Destrigneville, représentant le Service Académique de Paris, honora cette réunion de sa présence.

*** **Résultats** ***

1. *V.G.A. St-Maur :* 2.447 k 500. - Tilloux M. (55,6), 250 - Fulla (59,950), 300 - Ledroit (67,4), 347,500 - Muller (71,150), 360 - Paterni (82,1), 415 - Gourrier (86,350), 425 - Beer (106,2), 350.

2. *S.A. Montmartroise* : 2.317 k 500. - Coronel (59,250), 295 - Squinquel (65), 295 - Muller (75,6), 310 - Costedoat (77,6), 325 - Guerlus (81,5), 352,500 - Cascarino (84,6), 337,500 - Decugnières (87,2), 402,500.

3. *S.C. Neuilly* : 2.152 k 500. - Farina (67,5), 282,500 - Capitaine (69,750), 285 - Pintassilgo (69,7), 295 - Duchamp (73), 300 - Guémar (79,4), 295 - Deschaintres D. (71,450), 337,500 - Besnier(104,1), 357,500.

S.A. Enghien. - Lagneau (73,4), 280 - Lagneau M. (88,8) 355 - Poncet (72,1) 265 - Courtois (59,9) : O - Cosson (92,6) 330 - Fourrier J.-C. (67,750) : 335 - Fourrier Y. (71,450) : 362,500.

S.M. Montrouge. - Le Gloanec (67,8) 265 - Duval (75,8), 265 - Bully (68,6), 275 - Huot (88), 330 - Rachel (83), 55.

U.S.M.T. - Moll (58,5), 212,500 - Jacquet (80,8), 335 - Minchella (68,5), 260 - Danel (81,2), 260 - Barroy (75), 0 - Chala (99), 360.

***

Classement en séries

Juniors. - Squinquel passe 1re série Léger.

Seniors. - Beer passe 2e série Lourd. Decugnières passe Classe internationale Lourd-Léger.

R. TOURNIER.

Vente des Planches techniques sur les trois mouvements olympiques

Des exemplaires des planches techniques sur les trois mouvements olympiques, parues dans quatre numéros du *Bulletin fédéral*, seront mis en vente, par la F.F.H.C. *uniquement par envois postaux.*

Le prix total de ces quatre planches, port compris, est fixé comme suit :

2	exemplaires	2 F 75
3	»	3 F 75
4	»	4 F 75
6	»	7 F 15
10	»	11 F 75
20	»	22 F 35
50	»	54 F 00
100	»	100 F 00

Leur tirage sur une seule face (et non recto verso) permettra de les afficher sur les murs des salles d'entraînement.

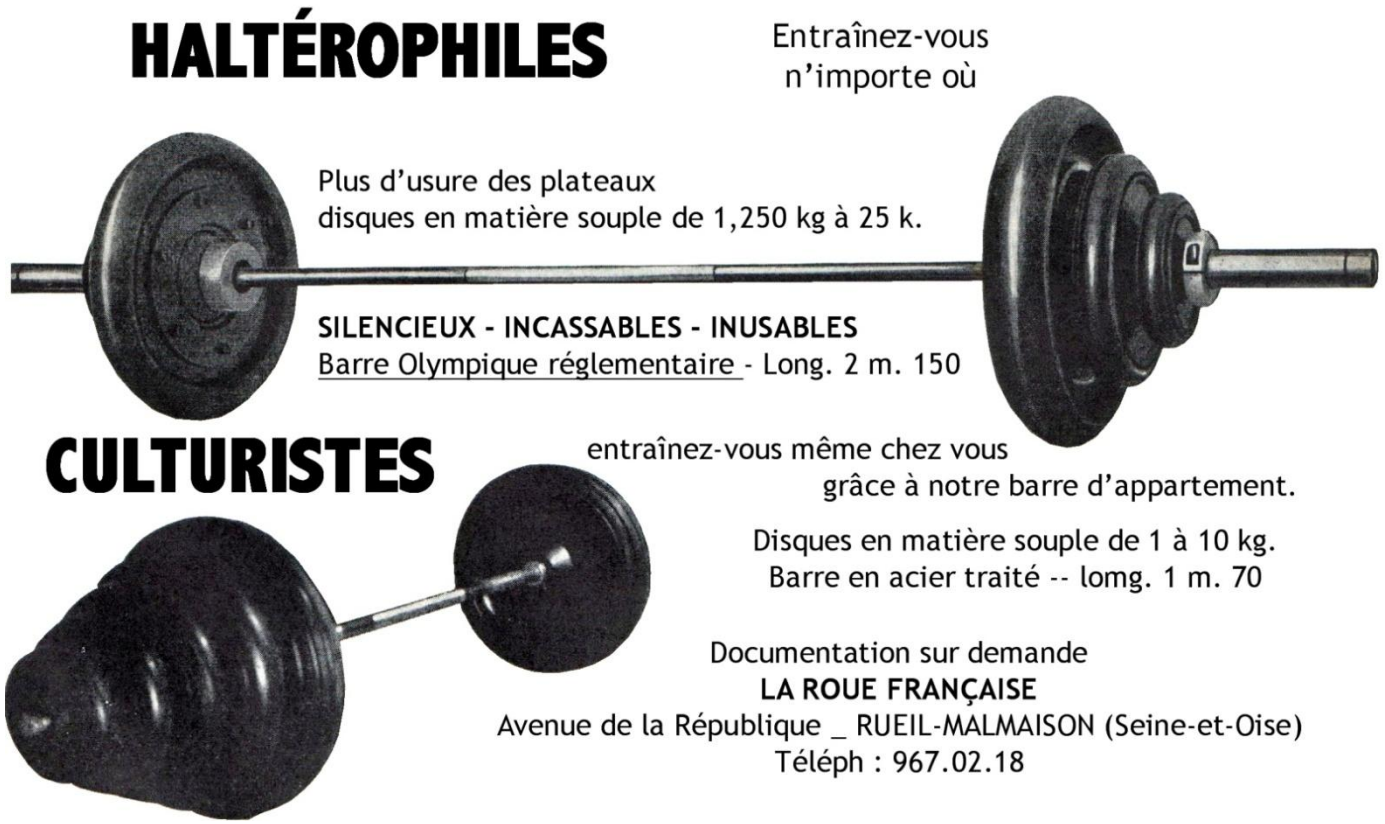

R. LPZ 2012 (2019)

© RLPZ (2019)

N° 243

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

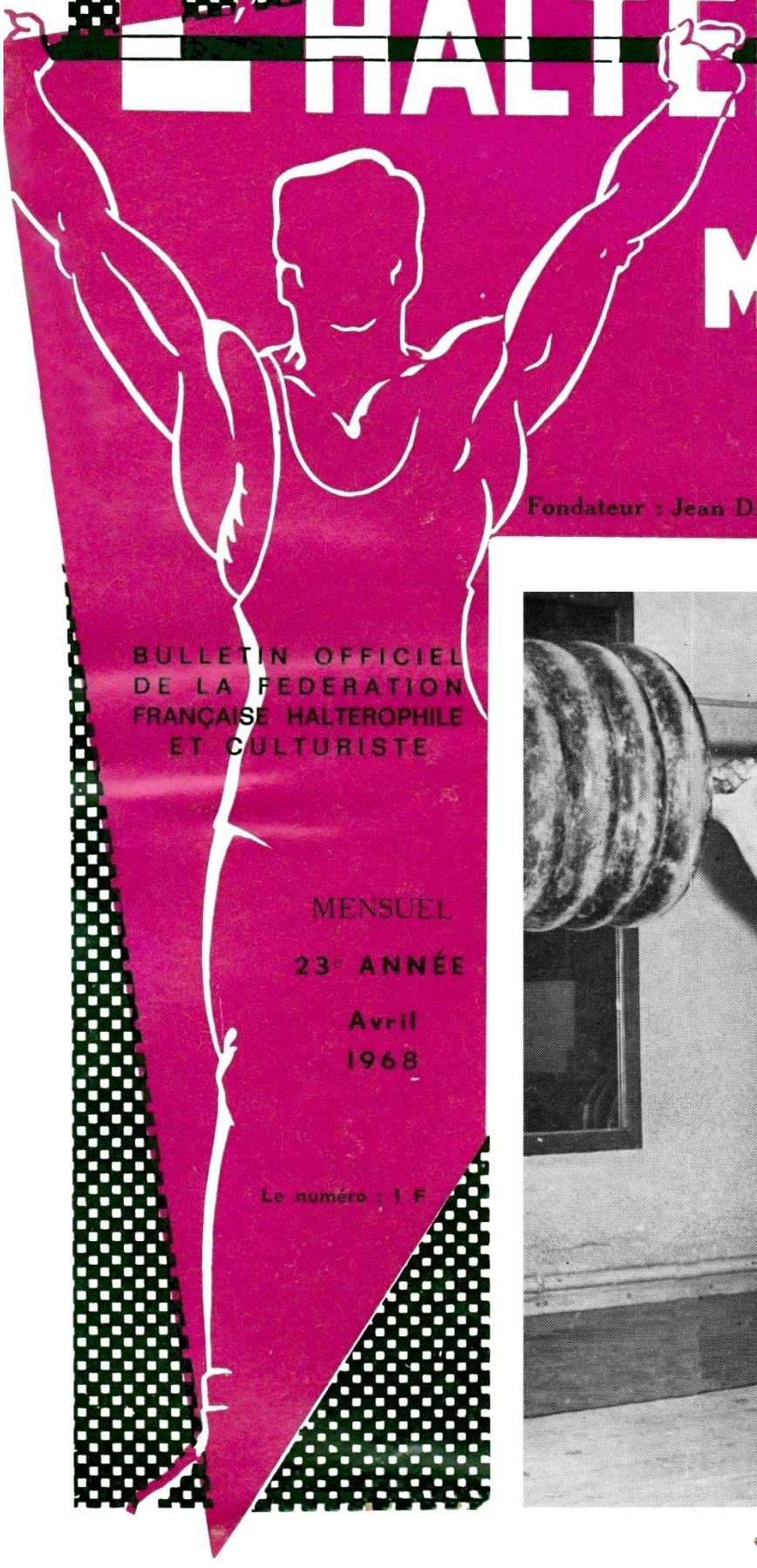

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

23e ANNÉE

Avril
1968

Le numéro : 1 F

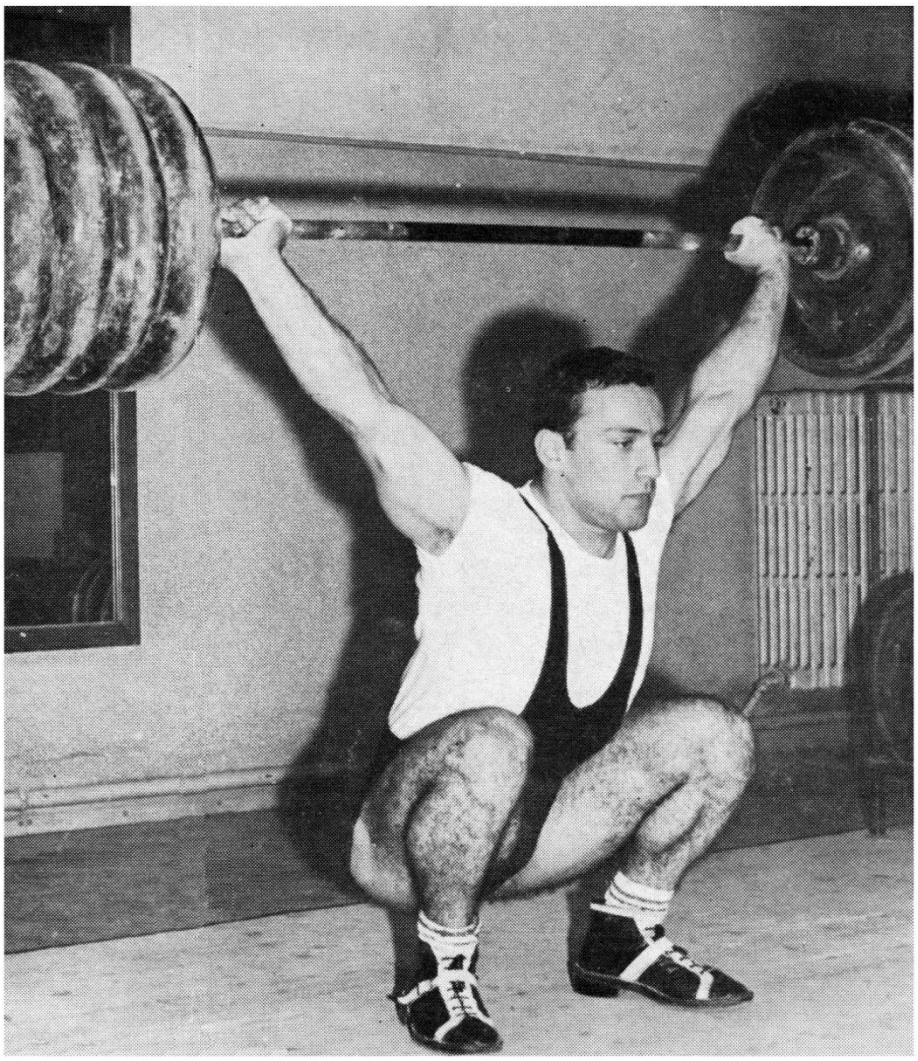

Document original : Georges Firmin

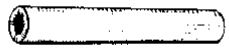

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (l8me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.

-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 2 Mars 1968 3

Le Mot du Président 3

Procès-verbal de la réunion de la Commission de Culture Physique du 16 Mars 4

Le Match Grande-Bretagne-France par Aimé TERME et résultats techniques ..... 5 et 6

Réflexions médicales sur le séjour et l'effort en altitude par le Dr DUBOIS 7

Réglementation des compétitions haltérophiles et culturistes .....de 7 à 17

Nos Joies, nos Peines 17

Ce que vous devez savoir 17

Classement du Challenge National des Clubs Culturistes et compte rendu par P. RIGAUD 18

Stages de Formation des Cadres : Strasbourg, Nancy, Vichy ..... 18, 19 et 20

Résultats des Championnats de France scolaires et universitaires 20

Dans nos Comités Régionaux 20

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Le plus vieux record de France, celui de l'arraché à deux bras, catégorie Lourds-Légers, détenu par VINCENT depuis le 10 Janvier 1963,

et égalé récemment par STEINER,

vient d'être battu par GOURRIER qui l'a porté successivement à 138 k 500 et 140 k.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 2me trimestre 1968.

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 2 Mars 1968

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., J. Dame, R. Duverger, F. Fiolle, H. Gouet, R. Gourhand, L. Guillier, V. Leveler, A. Roussaux, H. Viet.

Excusés : MM. J. Asso, H. Clutier.

Assistaient à la réunion : MM. Tournier, Président de la Commission des Règlements, C. Taillefer, Directeur Technique National, G. Lambert, Entraîneur National.

Le procès-verbal de la réunion du Bureau du 5 Février est adopté ainsi que la nouvelle présentation des records.

En ouvrant la séance, M. Bovi remercie ses collègues d'être venus plus nombreux que certaines fois et précise que c'est avec l'espoir qu'ils répondraient plus facilement à sa convocation qu'il a choisi un samedi.

Puis il renouvelle ses condoléances et celles de la Fédération toute entière à M. Jean Dame qui vient d'avoir la douleur de perdre son épouse.

Il explique alors que l'ordre du jour est axé uniquement sur la préparation de la future saison et que deux questions primordiales doivent être étudiées la modification des statuts qui devront être adoptés par l'Assemblée Générale et la fixation du calendrier 1968-1969.

STATUTS. - Il a déjà été question de la mise à jour des statuts lors de la réunion du Comité de Direction du 9 Décembre 1967. Le Président rappelle les grandes lignes des modifications qui leur seront apportées et invite ses collègues à examiner les modalités de leur application.

Après différents échanges de vues, les suggestions retenues seront soumises au Comité de Direction qui doit se réunit- en principe le 30 Mars.

CALENDRIER ET COMPÉTITIONS. -M. Bovi fait savoir qu'il a demandé au Directeur Technique National d'établir un calendrier pour avoir des bases sur lesquelles discuter.

M. Tournier estime qu'avant de présenter le projet futur, il est nécessaire de faire un bilan.

M. Bovi propose donc d'envoyer un questionnaire aux Présidents des Comités Régionaux et aux Membres du Comité de Direction afin qu'ils puissent exprimer leurs critiques sur les compétitions de la saison en cours.

Cette solution est adoptée.

Les Commissions Haltérophile et Culturiste se réuniront donc, d'abord séparément, afin de dépouiller les réponses et de décanter le projet du Directeur Technique National, ensuite conjointement pour concrétiser le résultat de leurs discussions.

Il appartiendra ensuite au Comité de Direction de statuer.

BULLETIN FÉDÉRAL. - M. Tournier rappelle que la saison prochaine, tous les licenciés devraient recevoir le Bulletin fédéral et qu'il va falloir envisager la manière la plus pratique pour réaliser cette réforme.

M. Taillefer demande, qu'à l'exemple de beaucoup de fédérations, « *l'Haltérophile Moderne* » soit envoyé gratuitement dans les C.R.E.P.S. et les services académiques.

Il est décidé que deux exemplaires leur seront expédiés chaque mois.

FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL. - M. Tournier fait un compte rendu de 1a réunion qui a eu lieu la veille, à la Fédération, entre trois représentants de la F.S.G.T. et trois de la F.F.H.C.

Il donne lecture du projet de protocole qui a été arrêté et qui sera expédié aux membres du Comité de Direction et aux Comités régionaux afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la prochaine réunion du Comité de Direction auquel il sera soumis pour approbation.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation du club suivant, sous réserve qu'il fournira le complément d'information qui lui a été demandé.

✓ N° 3 737 - Association Sportive de Romainville (Île-de-France).

HOMOLOGATION DE RECORDS.

Le Bureau procède à l'homologation des records de France haltérophile Seniors (tableau annexé au présent procès-verbal).

MATCHES INTER-NATIONS. - France - Angleterre Équipe « A ». - Il aura lieu à Tottenham, le 9 Mars. L'équipe composée de Meurat, Fulla, Muller, Maier, Paterni, Steiner, Lévecq, sera accompagnée par le Directeur Technique National.

M. Bovi, ne pouvant se déplacer, a demandé à M. Duverger de le représenter. M. Fiolle est désigné en qualité d'arbitre.

Équipe « B ». - Le Directeur Technique National souhaite une reprise des pourparlers avec la Grande-Bretagne en vue d'un match entre les équipes « B ».

Le Bureau est d'accord.

France - Roumanie. - Le Président donne connaissance d'une lettre de la Fédération Roumaine confirmant les précédents accords concernant le

Le mot du Président

Le présent numéro de « l'Haltérophile Moderne » publie le calendrier fédéral de la saison sportive 1968-1969, ainsi que la réglementation des compétitions qui composent ce calendrier, c'est dire son extrême importance.

Il n'est pas dans mon propos d'expliquer le programme des épreuves haltérophiles et culturistes dont la mise en œuvre a été décidée par le Comité Directeur, le 30 Mars. Une semaine avant, tous les Présidents de Comités avaient reçu une documentation résultant des travaux de la Sous-commission haltérophile de la Commission Sportive sauf quelques points de détail, ce sont les dispositions adoptées par le Comité de Direction. De plus, la plupart des Présidents régionaux, invités à assister à la réunion du 30 Mars, ont obtenu ce jour-là toutes les précisions qu'ils souhaitaient entendre.

Je n'entends pas davantage reprendre, en les commentant, les lignes maîtresses du plan sur lequel a été construit le programme haltérophile qui est publié dans les pages suivantes. Elles sont définies dans l'exposé des motifs du projet du Directeur Technique National, qui constitue la pièce fondamentale de l'aménagement qui vient d'être apporté au système des compétitions, expérimenté cette année. Les dirigeants régionaux ont reçu un exemplaire de cet exposé. Je leur demanderai seulement d'en retenir l'un des motifs essentiels la déconcentration des compétitions.

La formule à laquelle il nous faut parvenir, en définitive, est l'organisation de toutes les compétitions fédérales du calendrier publié ci-après, en une douzaine de week-ends, par saison, de façon que les Comités soient à même, chacun à sa convenance de décider des autres fins de semaine qu'il y a lieu de laisser libres ou d'occuper par des épreuves régionales.

Cette formule, idéale, implique la simultanéité des épreuves de plusieurs compétitions différentes. Elle nécessite donc une organisation complexe relations nombreuses et rapides de Comité à Comité ; de Comité à Fédération effectifs importants, organisateurs, arbitres, techniciens, rassemblés le même jour dans plusieurs salles de compétition de chacun des vingt- trois Comités, etc.

L'infrastructure fédérale doit donc être développée considérablement pour que soit atteint cet objectif. Et les moyens propres à assurer le développement sont nécessairement très importants.

Grâce à la bienveillante attention de la Direction de l'Éducation Physique et des Sports, la Fédération est assurée d'obtenir, pour la prochaine saison, une aide financière sans commune mesure avec celles qui ont été octroyées jusqu'à l'année dernière. Elle doit permettre d'ouvrir l'une des voies d'accès à la formule idéale d'organisation des compétitions.

Les autres voies sont tracées l'Administration de tutelle nous a permis de nous y engager dès cette année. Celle que je propose aux Comités, aux Clubs, dans le cadre du programme des compétitions fédérales est la déconcentration, c'est-à-dire l'organisation simultanée des épreuves régionales, et, au moins, des épreuves finales régionales et inter-Comités, dans plusieurs salles de compétition.

Outre que ce système a l'avantage d'offrir des séances courtes, dont la plupart peuvent se tenir le samedi soir, il oblige, au prix de plus de contraintes, certes, les Clubs organisateurs et les Comités à renforcer leurs structures.

Le calendrier 1967-1968 a lancé la décentralisation des finales pour les quatrième, troisième et deuxième séries. Il s'avère que cela a été une mesure très favorable. Le calendrier 1968-1969 reprend cette formule en rendant financièrement son application plus aisée ; il y ajoute la déconcentration en facilitant sa réalisation, du point de vue budgétaire. Chacun pourra constater, en effet, que les dispositions financières des règlements généraux sont de nature à y encourager les Clubs.

Décentralisation et déconcentration tracent l'une des voies - et non la moins importante - qui conduiront à cette solide organisation qui est indispensable pour que le développement de l'haltérophilie française, déjà bien amorcé, se poursuive dans les années à venir.

Je recommande donc aux dirigeants régionaux, lorsqu'ils auront, le mois prochain et le mois suivant, à étudier la réalisation du programme fédéral, au cours des réunions prescrites à l'article 19 des règlements généraux, d'engager leur action sur cette voie.

C. BOVI.

match des équipes « A » le 30 Juin à Bucarest. Quant au match des équipes « B », il n'est pas possible à la Fédération Roumaine de l'envisager cette année.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Conseillers Techniques Départementaux.

Le Directeur Technique National annonce l'affectation des trois stagiaires actuellement au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs qui seront nommés Conseillers Techniques Départementaux le 15 Septembre.

S'ils sont d'accord, les intéressés prendront leurs fonctions Schimmel à Caen, Bonhoure à Grenoble et Terme à Montpellier.

Culture Physique. - M. Favrou demande si la Fédération peut faire un effort pour aider au financement de la Finale du Challenge des Clubs Culturistes, les organisateurs ne pouvant supporter la totalité des frais d'organisation.

Le Président propose que cette question soit étudiée par la Commission des Finances.

M. Favrou lit ensuite le compte rendu de la Sous-commission de Culture Physique qui s'est réunie le 21 Février et attire l'attention du Bureau sur le changement d'appellation de la dite Commission ainsi que sur l'organisation d'un colloque concernant la musculation.

Le Directeur Technique National estime que la Commission de Culture Physique peut difficilement s'appeler Commission de Musculation car l'acception du terme musculation est différente de celle que lui attribuent les responsables de cette Commission.

Quant à la requête de M. Merveille, relative à un Colloque sur la Musculation, il n'est pas possible de l'envisager pour le moment. M. Taillefer conseille donc à M. Merveille de s'inscrire à un stage de Formation des Cadres : Entraîneurs du 2me degré, dont le programme comporte des cours de musculation adaptés aux principales disciplines sportives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 15 h 15 est levée à 18 h 15.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président,* C. BOVI.

Catégorie	Ancien record	Nouveau record	Date et Lieu	Arbitres
Records Haltérophiles Seniors				
Développé :				
Coq :	Meurat : 100	Meurat : 101	24- 2-68 à Loos	MM. Houte, Auber, Dejonghe
Épaulé-jeté :				
Lourd-Léger :	Gourrier : 171	Steiner : 172,500	24- 2-68 à Loos	MM. Houte, Auber, Dejonghe

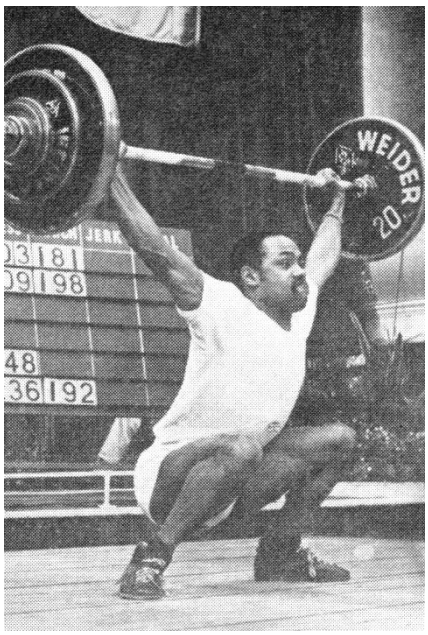

G. PERRIN

Vainqueur catégorie Poids Plumes au match Grande-Bretagne - France.

(Photo : Kirkley, Londres)

/

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la SOUS-COMMISSION de CULTURE PHYSIQUE du 16 Mars 1968

Présents : MM. Favrou, Président de la Sous-commission de Culture Physique, Hamon, Hébert, Merveille, Rigaud, Schmaltz.

Excusé : M. Fagot.

La séance est ouverte à 9 h. M. Favrou fait part à ses collègues des difficultés que présente l'organisation de la Finale du Challenge National des Clubs.

Finalement, M. Rech de Saint-Maur, contacté par téléphone accepte d'organiser cette finale qui se déroulera à la Mairie de Saint-Maur, le 31 Mars comme prévu.

MM. Hamon, Hébert, Favrou et Schmaltz sont désignés pour arbitrer cette finale.

Les équipes finalistes sont celles victorieuses dans chacune des six poules. Vient s'y ajouter l'équipe de l'Union Haubourdinoise qui devait organiser cette finale.

L'organisation ayant dû être retirée à ce club qui fut finaliste les deux précédentes années et le club du nouvel organisateur pressenti ne souhaitant pas participer à la finale, les Membres de la Sous-commission sélectionnent l'Union Haubourdinoise qui a, par ailleurs, marqué le plus grand nombre de points dans sa Poule aux épreuves athlétiques.

Toutefois l'équipe Haubourdinoise devra assurer ses frais de voyage et de séjour.

En vue d'établir un protocole d'accord avec la F.F.C.P.S., diverses suggestions sont examinées en particulier celle qui consisterait à laisser à la F.F.C.P.S. le soin d'organiser les épreuves plastiques, la F.F.H.C. se réservant l'organisation des épreuves athlétiques. Les Membres de la Sous-commission estiment que ce projet serait très mal accueilli par les culturistes licenciés à la Fédération.

Par contre, les culturistes étant sevrés de confrontations internationales, les Membres de la Sous-commissions souhaitent que les athlètes soient autorisés à participer au concours de M. Univers organisé chaque année à Londres par la NABBA. Plusieurs Fédérations affiliées à la F.I.H.C. autorisent leurs ressortissants à participer à ce concours.

La Sous-commission passe ensuite à l'élaboration du programme culturiste pour la saison 1968-1969.

En général, les critiques sont favorables. Pour élaborer le nouveau programme, les Membres de la Sous-commission tiennent compte de divers impératifs, à savoir

1) composer avec le calendrier haltérophile
2) répartir les épreuves sur toute la saison pour toutes les catégories
3) athlétisation du sport culturiste
4) réduire la durée des compétitions
5) uniformiser les compétitions
6) offrir aux athlètes de second plan des occasions de participer à des compétitions sans avoir à se confronter avec l'élite.

A partir de ces impératifs, un programme et un calendrier sont mis au point et acceptés lors de la réunion en commun avec la Sous-commission Haltérophile.

Ayant achevé d'établir le programme culturiste, la Sous-commission examine divers autres sujets.

M. Merveille invoquant les difficultés que rencontrerait la majorité des dirigeants de club pour participer à des stages de longue durée, souhaiterait des réunions techniques de week-end cours desquelles les Conseillers techniques Régionaux enseigneraient les principes de la musculation aux dirigeants des clubs qui pourraient ainsi se perfectionner sans être obligés à des absences prolongées.

La Sous-commission sollicite la création dans chaque comité, d'un poste de délégué culturiste en rapport direct avec elle.

M. Rigaud propose la suppression de la clause autorisant d'inclure un étranger dans les équipes participant au Challenge National des Clubs.

Se penchant sur des problèmes matériels et techniques, les membres de la Sous-commission modifient certains règlements et précisent que pour les mouvements athlétiques, la barre sera prise sur un chevalet. Par ailleurs, les modifications apportées par le référendum de fin 1967 devront être mises en application dès la présente saison pour certaines, toutes entreront en vigueur dès le début de la saison prochaine.

Sur suggestion de M. Rigaud, le principe d'un classement des culturistes en séries est accepté. Un premier classement sera effectué après les éliminatoires régionales du Championnat de France athlétique. Un match de classement sera organisé le 29 Septembre de l'année en cours.

M. Rigaud souhaite qu'un effort soit consenti en vue d'une plus large publication des résultats, de photos et d'articles techniques dans les revues spécialisées. Dans une perspective d'intensification du recrutement, il préconise moins de rigidité dans l'application des statuts et règlements administratifs fédéraux.

La séance est levée à 12 h 40.

C. FAVROU,
Président de la Sous-commission de Culture Physique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA F.F.H.C.

le Samedi 25 Mai (matin) à Font-Romeu

Match Grande-Bretagne - France

Accompagnés par M. Duverger, représentant le Président de la F.F.H.C. et par M. Fiolle, arbitre international, Meurat, Fulla, Muller, Maier, Paterni, Steiner, Lévecq dirigés par M. Taillefer arrivèrent à Londres le vendredi 9 Mars.

Mes camarades Cazeaux, Bonhoure et moi-même étions également du voyage mais pour une fois en touristes et c'est, je dois dire, fort agréable de se sentir ainsi décontractés, joyeux, sans souci, sans inquiétude. Nous avons visité Londres la nuit, chose que l'on ne peut se permettre la veille d'une rencontre internationale lorsqu'on doit « tirer », le lendemain.

Le match doit se dérouler sur cinq victoires, c'est-à-dire, Coqs, Plumes, Légers, Moyens qui tirent sur les trois mouvements olympiques, formule normale, tandis que dans les autres catégories, les athlètes n'effectuent qu'un seul mouvement olympique, Mi-lourd développé, Lourd-Léger arraché, et Lourd épaulé-jeté. Sera vainqueur l'équipe qui réalisera le total le plus élevé, après addition du résultat des barres réussies dans chaque mouvement, cela compte pour une victoire plus les quatre autres catégories qui nous donnent le total de cinq.

Formule assez plaisante et qui permet aux Anglais de leur faire un peu de publicité, car ce match fut télévisé.

Mais venons-en aux faits. Le samedi 9 Mars, vers 14 heures c'est là qu'allaient s'affronter Britanniques et Français dans la très belle salle des Fêtes municipale de Tottenham, quartier de Londres. Après la présentation des équipes et l'allocution de bienvenue du Maire de la ville, les athlètes prennent possession du premier plateau.

Ce plateau est composé du Mi-lourd Pearman, du Lourd-Léger Manners et du beau Poids Lourd Martin, qui fut champion du Monde dans la catégorie des Lourds-Légers, il y a quelques années. Du côté français, nous avons Paterni, notre grand champion, Steiner qui doit prendre confiance en match international et, bien sûr notre recordman de France de l'épaulé-jeté, l'homme qui, le premier, a réalisé 200 k en France, Roger Lévecq.

Pearman pousse successivement 130 k, 135 k pour échouer à 140 k, alors que Marcel réalise 135, 140 et 145 k qui lui sont refusés ; pourtant le mouvement m'avait paru parfait. La France a déjà un avantage de 5 k.

Manners arrache 115 k, 125 k et manque 130 k à son troisième essai. Steiner part à 127,500, échoue à son premier essai, mais les réussit au second. Il prend 130 k, la barre arrive à bout de bras mais il n'arrive pas à la tenir. Après ces deux mouvements, la France augmente son avantage et le porte à 7 k 500, c'est-à-dire 5 k + 2 k 500 = 7 k 500. La rencontre tant attendue arrive, Louis Martin prend 182 k 500 à son premier essai, bon. Lévecq réussit cette même charge. Pour assurer une victoire, Roger prend 190 k au deuxième essai, après un épaulé très facile, il jette la barre, bon. A ce moment, Martin prend 192 k 500, mouvement bon. Les Anglais reprennent 2 k 500. Pour avoir la victoire et rattraper la France, il faut 200 k. Martin très courageusement verrouille la barre mais ne peut se relever. La France a déjà une victoire. A ce moment-là, du côté Français, les cœurs se mettent à battre, l'on voit déjà les 200 k que Lévecq va tenter. La barre est chargée, dans la salle le silence règne. Roger s'approche de la barre. Il se place, tire dessus, mouvement rapide. La barre est verrouillée, l'épaulé n'est qu'une « formalité », permettez-moi l'expression. Ça y est la barre est à bout de bras. Mais hélas, Lévecq n'arrive pas à se stabiliser, vacille et la barre retombe au sol. C'est dommage, sur le moment notre champion est déçu, mais cela lui passe très vite. La France totalise 457 k 500, la Grande-Bretagne 452 k 500.

Le deuxième plateau est composé des Coqs Niven et Meurat, des Plumes Perrin et Fulla. Niven développe 92 k 500, Meurat 95 k. Fulla pousse successivement 100 k, 107 k 500 et manque 110 k, tandis que Perrin, athlète très fort, développe 112 k 500. Le Coq Niven n'arrache que 82 k 500, Meurat réussit 90 k à son premier essai et manque par deux fois 95 k.

Il semble avoir un bon avantage après les deux mouvements. Fulla, pas très à l'aise dans le mouvement d'arraché, réalise 87 k 500 à son deuxième essai et échoue au 3me avec 90 k. Perrin prend du terrain et accentue son avance, il réalise 100 k. A l'épaulé jeté, les deux Poids Coqs partent à 110 k, Meurat, prudent, assure le match. Il manque deux fois 115 k, à ce moment-là, Niven demande 120 k pour gagner, il verrouille la barre mais ne peut se relever, c'est gagné, Meurat réalise 295 k, Niven 285 k.

Fulla démarre à 120 k à l'épaulé-jeté, réussit 125 k à son deuxième essai, pour manquer 130 k au troisième. Perrin, très sûr de lui, part à 125 k et saute à 135 k, barre qu'il manque au jeté. Première victoire pour la Grande-Bretagne. Perrin 337 k 500, Fulla 320 k. Pourtant c'est Fulla qui tire le mieux dans cette rencontre mais il est tombé sur un adversaire de valeur. Espérons que notre ami du Service des Sports réalisera 340 k et peut-être plus, car il en a les possibilités.

Après un entracte de 15 minutes, les catégories Légers et Moyens s'affrontent, c'est le troisième plateau.

Pour la Grande-Bretagne, Newton contre notre espoir, est opposé en Poids Léger, à Jean-Luc Muller, qui souffre toujours d'ennuis articulaires au bras droit. Newton démarre à 110 k au développé, les manque, mais les réussit à son deuxième essai, pour échouer à 115 k au troisième. Muller se sent sûr de lui, part à 112 k 500, les pousse : les arbitres lui donnent essai, le mouvement est correct au second. Il prend 117 k 500 au troisième essai mais Jean-Luc ne semble pas très au point ce jour-là, et n'arrive pas à pousser la barre. Le match est serré. Le Britannique part à 102 k 500 à l'arraché. Muller prend 105 k, bon. Pour essayer de rattraper son retard, Newton demande 110 k au deuxième essai mais il échoue deux fois, tandis que Muller assure cette charge. A l'épaulé-jeté, Newton prend 130 k au premier essai : bon. Muller part à 135 k, les réussit. Le Britannique demande alors 137 k 500 essai. Jean-Luc prend 140 k mais ce n'est que le deuxième essai qui est couronné de succès. Newton passe à 145 k mais échoue dans sa tentative. Muller apporte une victoire de plus à la France, mais, déjà, l'équipe de France a gagné, cela fait 3 à 1.

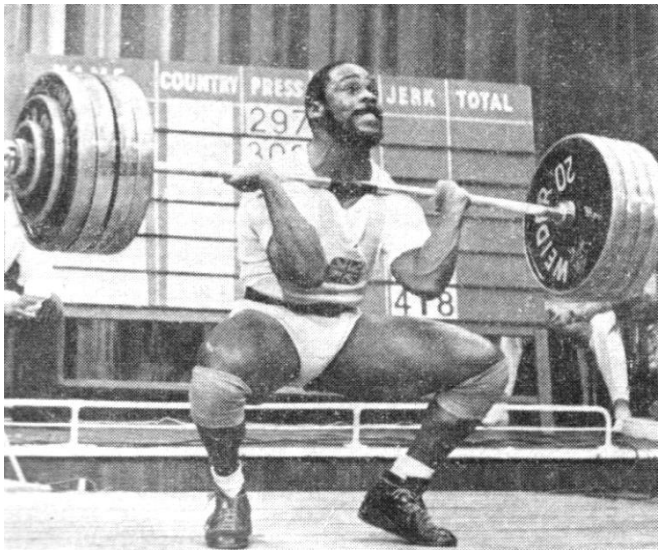

Louis MARTIN (Grande-Bretagne)

dans une tentative de Jeté à 200 k au cours du match Grande-Bretagne - France.

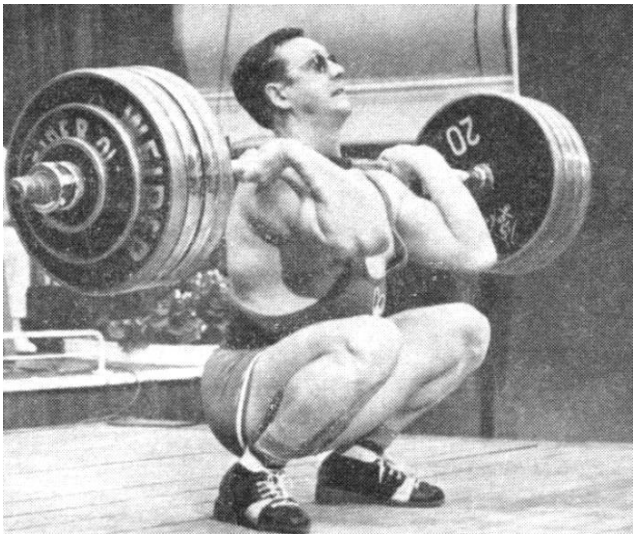

Roger LÉVECQ (France) dans une tentative de Jeté à 200 k au cours du match Grande-Bretagne-France.

Roger Lévecq jettera cette charge le 25 Mars à Faches-Thumesnil. *(Photo Kirkley, Londres).*

Noms des concurrents	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé et jeté à deux bras	TOTAL
Poids Coqs					
MEURAT	France	95, -	90, -	110, -	295 k
MAC NIVEN	Grande-Bretagne	92,500	82,500	110, -	285 k
Poids Plumes					
PERRIN	Grande-Bretagne	112,500	100, -	125, -	337 k 500
FULLA	France	107,500	87,500	125, -	320 k
Poids Légers					
MULLER	France	112,500	110, -	140, -	362 k 500
NEWTON	Grande-Bretagne	110, -	102,500	130, -	342 k 500
Poids Moyens					
MAIER	France	132,500	117,500	155, -	405 k
JOHNSON	Grande-Bretagne	132,500	110, -	140, -	382 k 500
Poids Mi-Lourds					
PATERNI	France	140, -			**France**
PEARMAN	Grande-Bretagne	135, -			**457 k 500**
Poids Lourds-Légers					
STEINER	France		127,500		
MANNERS	Grande-Bretagne		125, -		**Gde-Bretagne**
Poids Lourds					**452 k 500**
LÉVECQ	France			190, -	
MARTIN	Grande-Bretagne			192,500	

En Poids Moyen, notre meilleur représentant français, Rolf Maier n'a pas d'opposition. Il lui suffit d'assurer son match ; il sera très prudent dans ses barres de départ, Rolf sortant de convalescence ne sait pas exactement où il en est. Le Britannique Johnson réussit ses trois essais au développé, 122 k 500, 127 k 500, 132 k 500. Maier prend 127 k 500 en première barre, bon. Au deuxième essai, il pousse 132 k 500 mais le mouvement lui est refusé.

Très bagarreur, Rolf reprend cette barre et la pousse correctement. A ce moment-là, notre champion demande 147 k 500, hors compétition, pour battre le record de France qu'il détient avec 145 k ; sa tentative n'est pas couronnée de succès, dommage. Les deux hommes font match égal au développé. A l'arraché, le Britannique ne semble pas très à l'aise.

Il réussit 105 k, 110 k, à son deuxième essai et manque 115 k au troisième.

Maier, très prudent, part à 117 k 500, demande 122 k 500 au deuxième essai, la barre arrive à bout de bras, mais déséquilibré, il ne peut pas la tenir.

Son troisième essai n'est pas plus chanceux. Le match semble gagné pour le Français, il possède déjà 7 k 500 d'avance.

A l'épaulé- jeté, Johnson part à 140 k, échoue à son premier essai, les réussit au second. Il demande 145 k, très mauvais styliste, il n'arrive pas à épauler la barre.

Il réalise 382 k 500. Maier part à 155 k, bon, passe à 160 k au deuxième essai ; déséquilibré, il n'arrive pas à se relever. Au troisième essai, il épaule la barre dans un mouvement correct, la jette, mais les bras sont relâchés et n'arrive pas à la tenir.

En conclusion, Maier vaut déjà. 415 à 420 k bien qu'il n'ait réussi que 405 k. Espérons que notre champion retrouvera la grande forme après un passage à vide dû à son opération.

A l'issue de ce match, nous avons pu constater encore une fois la supériorité technique de l'équipe de France.

La France gagne par 4 victoires à 1. Cette réunion franco-britannique s'achève par un très sympathique banquet, au cours duquel des paroles aimables sont échangées entre les représentants de chaque pays, des récompenses et souvenirs sont offerts aux athlètes et dirigeants.

A. TERME,
Stagiaire du Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs.

Présentation de l'équipe de France vainqueur du match Grande-Bretagne - France et des accompagnateurs : MM. Duverger, Taillefer, Fiolle (de gauche à droite).
(Photo Kirkley, Londres).

FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS ET SENIORS

A FONT ROMEU

Jeudi 23 Mai

Vendredi 24 Mai

Samedi 25 Mai

Réflexions médicales sur le séjour et l'effort en altitude

par le Docteur DUBOIS,

Président de la Commission Médicale de la F.F.H.C.

Les prochains Championnats de France d'Haltérophilie qui doivent se dérouler à Font-Romeu, en altitude, représentent une expérience intéressante dans le domaine de l'entraînement préolympique, susceptible d'apporter de précieux enseignements sur le comportement d'athlètes placés dans des conditions exceptionnelles il faut s'attendre de ce fait à relever des surprises dans les résultats.

Car trois facteurs interviennent dans l'adaptation à l'altitude et à l'effort ; les deux premiers, dépression barométrique et froid n'ont pratiquement pas d'importance au-dessous de 2 000 mètres, le troisième par contre, raréfaction de la pression partielle d'oxygène, est capital.

Dans les conditions normales, la teneur moyenne en 02 du sang artériel est de 19 volumes %, celle du sang veineux est de 14 volumes %. Les 5 volumes de différence artério-veineuse représentent la quantité d'oxygène captée par les tissus. Cette captation nécessite bien entendu l'intégrité du système respiratoire avec la fonction pulmonaire, pour permettre une saturation de l'hémoglobine du sang par l'O_2 à environ 98 % ; la mise en jeu du système circulatoire et de la fonction tissulaire, récepteur final de l'O_2, complètent le mécanisme de fonctionnement normal.

En altitude, la pression partielle d'O_2 va, bien entendu diminuer, les modifications entraînées par cette diminution vont nécessiter le concours de mécanismes physiologiques compensateurs de cette hypoxie : la ventilation pulmonaire augmente et le débit cardiaque ainsi que la tension artérielle compensent également la baisse de saturation oxygénée par une élévation parallèle.

De nombreux autres mécanismes accessoires interviennent, nous les omettons volontairement.

Les athlètes qui vont participer à la Compétition de Font-Romeu, théoriquement tous en excellente condition physique, régulièrement entraînés et conseillés, doivent s'adapter rapidement aux constantes climatiques particulières imposées par ce Championnat de France d'Haltérophilie, encore faut-il qu'un examen médical soigneux soit pratiqué au moindre doute sur les fonctions cardiorespiratoires rapidement décrites dans cet article.

Un certain nombre de règles pratiques doivent être observées, essentiellement l'entraînement progressif, condition difficile à réaliser dans le cadre des prochains Championnats. Conseillons aux dirigeants de ne pas entraîner intensivement leurs athlètes la veille ou l'avant-veille de la compétition pour ne pas les « asphyxier » prématurément ; les repas avant l'effort ne devront pas être importants, mais comporter des aliments énergétiques, glucose bien sûr, et vitaminothérapie B d'appoint.

Le jour de la compétition, il est souhaitable enfin de laisser à l'athlète, après chaque essai, un temps de repos suffisant pour lui permettre de se présenter à la tentative suivante dans des conditions physiologiques acceptables. Cette façon de procéder limitera au maximum les risques de contre-performance ou, ce qui est plus grave, d'accident par anoxie.

Les mécanismes complexes de régulation de la fonction cardio-respiratoire que nous venons d'évoquer s'appliquent également aux viscères - un peu moins souples parfois - des dirigeants, entraîneurs et accompagnateurs. Rappelons que tout effort doit être progressif, une marche à pas rapide par exemple peut entraîner une élévation de la pression artérielle dans des zones dangereuses, les repas devront être modestes, et le sommeil parfois perturbé par l'altitude bénéficiera de l'aide d'un sédatif léger.

Terminons en énonçant quelques contre-indications aux séjours en altitude :

- Parmi les affections cardiovasculaires insuffisance coronarienne, insuffisance ventriculaire grave, arythmie et hypertension artérielle.
- Parmi les affections broncho-pleuro-pulmonaires, pleuro-pneumopathie aiguë, asthme et emphysème.
- Parmi les affections neurologiques les séquelles d'accidents vasculaires cérébraux.

Souhaitons en conclusion de magnifiques performances aux Athlètes et un séjour agréable à leurs Dirigeants.

Réglementation des compétitions

I - COMPÉTITIONS D'HALTÉROPHILIE

A. - RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Liste des compétitions inscrites au calendrier

ARTICLE PREMIER. - Les compétitions d'haltérophilie de la saison sportive 1968-1969 sont les suivantes :

1. Premier Pas d'Automne - Non classés (Novices) ;
2. Premier Pas de Printemps - Non classés (Novices) ;
3. Épreuve d'Automne de classement en 4me séries (Novices) ;
4. Épreuve de Printemps de classement en 4me série (Novices) ;
5. Prix Régional d'Automne, 4me série (Débutants) ;
6. Prix Régional de Printemps, 4me série (Débutants) ;
7. Épreuve d'Automne de classement en 3me série (Débutants) ;
8. Épreuve de Printemps de classement en 3me série (Débutants) ;
9. Prix Inter-Comités d'Automne, 3e série (Espoirs régionaux) ;
10. Prix Inter-Comités de Printemps, 3e série (Espoirs régionaux) ;
11. Épreuve d'Automne de classement en 2me série (Espoirs régionaux) ;
12. Épreuve de Printemps de classement en 2me série (Espoirs régionaux) ;
13. Prix Intergroupes 2me série (Athlètes régionaux) ;
14. Épreuve d'Automne de classement en 1ere série (Athlètes régionaux) ;
15. Épreuve de Printemps de classement en 1ere série (Athlètes régionaux) ;
16. Prix Fédéral d'Automne, 1ere série (Espoirs nationaux) ;
17. Prix Fédéral de Printemps 1ere série (Espoirs nationaux) ;
18. Épreuve d'Automne de classement en Classe nationale, en Classe internationale et en Classe mondiale (Espoirs nationaux) ;
19. Épreuve de Printemps de classement en Classe nationale, en classe internationale et en Classe mondiale (Espoirs nationaux) ;
20. Critérium National (Athlètes nationaux, Athlètes internationaux, Athlètes mondiaux) ;
21. Challenge National (Espoirs et Athlètes nationaux) ;
22. Championnat de France (Athlètes nationaux, Athlètes internationaux, Athlètes mondiaux) ;
23. Tournoi des Clubs ;
24. Championnat des Comités ;
25. Mini-Palmarès - Maxi-Palmarès ;
26. Quadrathlon.

Dispositions techniques

ARTICLE 2. - Dans la présente réglementation, le terme compétition désigne les concours énumérés ci-dessus ; le terme épreuve désigne les parties successives de ces concours (éliminatoires et finales).

ARTICLE 3. - La réglementation de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste est applicable aux compétitions énumérées ci-dessus à l'article premier dans ses dispositions non contraires au règlement propre à chacune des dites compétitions.

Dispositions financières

ARTICLE 4. - Les épreuves éliminatoires se tenant au moins au niveau d'un groupe de Comités régionaux, ainsi que les épreuves finales des compétitions énumérées ci-dessus à l'article premier, qu'il s'agisse de finales régionales, inter-Comités, intergroupes ou nationales, sont prises en charge par le budget de la Fédération.

ARTICLE 5. - En ce qui concerne le déplacement des athlètes ou des équipes d'athlètes, des arbitres et des organisateurs des épreuves finales, ainsi que leur hébergement au lieu de la compétition, les frais sont réglés suivant les deux barèmes ci-dessous.

a) finales régionales et inter-Comités, éliminatoires inter-Comités ;

Distance entre le Club des Athlètes participant à l'épreuve et le lieu de la compétition (en km aller et retour)	Déplacement par km parcouru	Hébergement
jusqu'à 200 au-dela de 200	0 F 105 0 F 105	15 F 30 F

b) finales intergroupes et finales nationales.

Distance naximale entre le Club des Athlètes partici-pant à l'épreuve et le lieu de la compétition (en km aller et retour)	Déplacement par km parcouru	Hébergement
200	0 F 105	15 F
400	0 F 105	30 F
700	0 F 105	50 F
1 000	0 F 105	65 F
plus de 1 000	0 F 105	80 F

ARTICLE 6. - En ce qui concerne la location, le chauffage, l'éclairage de la salle de compétition et la publicité (presse et affichage), les frais sont réglés :

a) au tarif forfaitaire de 300 F lorsqu'il s'agit de finales régionales et inter-Comités et d'éliminatoires inter-Comités ;
b) sur la production des pièces justificatives (devis, factures, acquits) portant mention de la quittance de la somme engagée, après approbation préalable du devis soumis au Trésorier fédéral, en ce qui concerne les finales intergroupes et les finales nationales.

ARTICLE 7. - Dans tous les cas où entre en application la disposition de l'article 4, et sauf s'il s'agit d'une finale régionale qui donne ouverture, en ce qui concerne tous les Comités régionaux, au remboursement tant des frais visés à l'article 5 que de ceux visés à l'article 6 *(a)*, seul le Comité organisateur de l'épreuve prise en charge par le budget fédéral, obtient le remboursement des frais visés à l'article 6 *(a* ou *b)*, sans préjudice des frais visés à l'article 5 dont ses athlètes participants ont droit au remboursement, au même titre que les athlètes participants des autres Comités concernés par la dite épreuve.

ARTICLE 8. - Le remboursement des frais visés aux articles 5 et 6 s'effectue par la mise à la disposition du Trésorier du Comité organisateur de l'épreuve prise en charge par le budget fédéral, des liquidités nécessaires au règlement individuel des frais de déplacement et d'hébergement des bénéficiaires.

Cette opération est subordonnée aux formalités suivantes :

a) Finales régionales

Le Secrétaire du Comité, ou le Conseiller Technique Régional (dans les Comités qui en sont pourvus), centralise les résultats des éliminatoires régionales, engagées par Clubs, par secteurs départementaux, par départements, etc. Il dresse sur un imprimé fourni par la Fédération, la liste des athlètes qualifiés pour la finale et des arbitres nécessaires à cette épreuve, au regard desquels il fait figurer les frais de déplacement et d'hébergement à leur rembourser. Il indique, de plus, le ou les Clubs qui organisent l'épreuve finale, éventuellement déconcentrée ou décentralisée.

Un exemplaire de cet imprimé, signé par le rédacteur (et contresigné par le dirigeant responsable du Comité s'il s'agit du C.T.R.) est adressé à la Fédération dans les quatre jours qui suivent les épreuves éliminatoires ; un second exemplaire est conservé au Comité régional.

Le Trésorier fédéral vérifie l'état prévisionnel des dépenses d'après l'exemplaire en sa possession et le renvoie au Comité en approvisionnant celui-ci des liquidités nécessaires. Retour lui en est fait, après émargement par les bénéficiaires des remboursements individuels et des frais d'organisation.

b) Finales inter-Comités, éliminatoires inter-Comités (3me Tour du Championnat des Clubs) :

Il est procédé comme il est dit ci-dessus *(a)*, sauf que le C.T.R. commis à cet effet établit l'état à adresser au Trésorier fédéral après avoir centralisé les résultats des épreuves éliminatoires engagées dans chaque Comité concerné par la finale ou l'éliminatoire inter-Comités du groupe dont il est agent de liaison, et sauf, par ailleurs, que la liste des athlètes et des arbitres convoqués est complétée par les assistants techniques des clubs participants, tels qu'ils sont définis à l'article 15 ci-après.

c) Finales intergroupes et finales nationales :

Les résultats (feuilles de match) des éliminatoires sont adressés par les Secrétaires des Comités au secrétariat de la Fédération qui effectue les qualifications pour la finale, et établit les décomptes individuels des frais à rembourser à cette occasion.

Les résultats sont complétés par la désignation des assistants techniques qu'il y a lieu de convoquer à la finale en cause, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-après.

Récompenses

ARTICLE 9. - Les médailles, breloques ou coupes récompensant les meilleurs finalistes des compétitions fédérales sont offertes par le Président de la Fédération et mises à la disposition des Comités organisateurs des épreuves finales.

Arbitrage

ARTICLE 10. - Les arbitres internationaux et les arbitres fédéraux sont juges de n'importe quelle compétition fédérale.

ARTICLE 11. - En l'absence d'arbitres fédéraux, les arbitres régionaux peuvent être juges de compétitions fédérales ne comportant pas de finale nationale.

ARTICLE 12. - A titre d'essai, et en l'absence d'arbitres régionaux ou fédéraux, peuvent être juges des compétitions fédérales suivantes :

a) Premier Pas, Épreuves de classement en 4me série, Prix Régionaux de 4mesérie, Épreuves de classement en 3me série : les Entraîneurs fédéraux du 1er degré ;
b) Prix inter-Comités, Épreuve de classement en 2me série : les Entraîneurs fédéraux du 2me degré ;
c) Prix intergroupes, Épreuves de classement en série les Entraîneurs fédéraux du 3me, degré.

ARTICLE 13. - L'arbitrage unique est autorisé pour les compétitions ne comportant pas de finale nationale.

ARTICLE 14. - Au cas où, dans une épreuve quelconque, trois arbitres fédéraux, étant soit réglementaires, soit souhaitables du fait de tentatives, notifiées en temps voulu, sur des records de France, ne se trouvent pas disponibles dans le Comité organisateur, ce dernier peut faire appel à un arbitre d'un autre Comité, à condition d'en informer le Trésorier fédéral, comme il est dit à l'article 8 ci-dessus.

Assistance technique dans l'organisation des compétitions

ARTICLE 15. - Afin d'obtenir lin déroulement satisfaisant des compétitions fédérales, au niveau des épreuves inter-Comités, intergroupes et nationales, les Clubs participant aux dites épreuves peuvent faire accompagner leurs athlètes ou leurs équipes, selon qu'il s'agit de compétitions individuelles ou par équipes, par un assistant technique qui aide les organisateurs de l'épreuve considérée.

Toutefois, en ce qui concerne la finale nationale du Championnat des Comités, les assistants techniques sont délégués par les Comités participants et non par les Clubs représentés dans les équipes régionales qualifiés pour la dite finale.

Les assistants techniques désignés par les Clubs dont les athlètes ou les équipes sont qualifiés pour l'une des épreuves indiquées au premier alinéa du présent article sont à faire figurer sur l'état prévisionnel des dépenses que l'agent de liaison, s'il s'agit d'épreuves inter-Comités, ou le Secrétaire régional, s'il s'agit d'épreuves intergroupes ou nationales, adresse dans les quatre jours qui suivent les éliminatoires régionales, au Trésorier fédéral.

Détermination des Groupes et des Zones

ARTICLE 16. - En vue d'organiser les épreuves finales des compétitions comportant une finale inter-Comités, interzones ou des éliminatoires inter-Comités, les Comités régionaux sont rassemblés en groupes et les groupes en zones.

Dix groupes et trois zones sont constitués ainsi qu'il résulte du tableau ci- dessous :

Zone Nord-Ouest	Zone Nord-est	Zone Sud
Flandres, Picardie → Groupe Nord	Champagne, Bourgogne → Groupe Nord-est	Limousin, Guyenne, Pyrénées → Groupe Sud-ouest
Haute-Normandie, Basse-Normandie → Groupe Nord-Ouest	Lorraine, Alsace → Groupe Est	Deux-Savoie, Languedoc → Groupe Sud
Île-de-France, Orléanais → Groupe Centre	Auvergne, Franche-Comté, Lyonnais → Groupe Centre-Est	Provence, Côte d'Azur → Groupe Sud-est
Bretagne, Anjou, Poitou → Groupe Ouest		

Agents de coordination et de liaison

ARTICLE 17. - Sont commis comme agents de coordination :

Zone Nord-Ouest :	Paterni
Zone Nord :	Combet
Zone Sud :	Gerber

ARTICLE 18. - Sont commis comme agents de liaison :

Groupe Nord :	Herbaux
Nord-ouest :	Schimmel
Centre :	Paterni
Ouest :	Demats
Nord-est :	Michon
Est :	Noiriel
Centre-est :	Combet
Sud-ouest :	Dini
Sud :	Marchal
Sud-est :	Gerber.

Organisation des compétitions

ARTICLE 19. - En vue d'établir le plan d'organisation des épreuves régionales épreuves uniques ou éliminatoires, ainsi que les finales régionales des compétitions fédérales, et de rechercher les moyens de combiner le calendrier fédéral avec les calendriers qui leur sont propres, tout au moins en ce qui concerne le premier cycle (1er Octobre 1968 - 12 Janvier 1969) de la saison sportive 1968-1969, les Présidents de Comités régionaux sont invités à réunir leur Comité directeur dans le courant du mois de Mai.

De même, mais en ce qui concerne les épreuves inter-Comités : éliminatoires (Championnat des Clubs) et finales, ainsi que les finales intergroupes et les finales nationales déconcentrées, les Présidents des Comités régionaux relevant d'un même groupe interrégional sont invités à se réunir avant le mois de Juillet, à l'initiative du Président du Comité de liaison, soit celui qui est pourvu d'un C.T.R.

La trésorerie fédérale assurera, à cette occasion, le remboursement du déplacement d'un dirigeant de chacun des Comités intéressés et de l'hébergement de ceux dont les Présidents de Comités, ou leurs représentants, estimeraient devoir se faire accompagner, dont obligatoirement l'agent de liaison, suivant le barème de l'article 5 *(a)* ci-dessus. Le Président du Comité qui aura pris l'initiative de la réunion inter-Comités adressera, à l'issue de la réunion, la liste des participants, au Trésorier fédéral.

Règlement des compétitions

ARTICLE 20. - Sauf dispositions contraires édictées par un règlement particulier :

1. Les concurrents ont droit à trois essais pour chaque exercice imposé ;
2. La progression entre les essais ne peut être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle peut être de deux kilos et demi seulement ;
3. Une progression prématurée de deux kilos et demi marque le dernier essai ;
4. Un essai ne peut être exécuté avec un poids inférieur à celui de l'essai précédent.

ARTICLE 21. - Sauf dispositions contraires édictées par un règlement particulier, les catégories de concurrents sont les suivantes :

- *Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
- *Poids Plumes* : de 56 à 60 k.
- *Poids Légers* : de 60 à 67 k 500.
- *Poids Moyens* de : 67 k 500 à 75 k.
- *Poids Mi-Lourds* : de 75 à 82 k 500.
- *Poids Lourds-Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
- *Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

ARTICLE 22. - Les athlètes ne peuvent se présenter à l'une des épreuves d'une compétition donnée dans une catégorie différente de celle dans laquelle ils se sont présentés aux épreuves précédentes.

ARTICLE 23. - Le pesage des concurrents a lieu une heure avant le commencement de l'épreuve de chacune des catégories.

Les athlètes sont pesés nus.

Les athlètes qui ne se présentent pas au pesage sont exclus de l'épreuve.

ARTICLE 24. - Sauf dispositions particulières relatives aux compétitions par équipes, le vainqueur est, dans chaque catégorie, le concurrent qui, selon le nombre et la nature des exercices imposés, a réalisé :

– la performance la plus élevée sur un exercice ;
– ou le total le plus élevé de deux exercices ;
– ou le total olympique le plus élevé ;
– ou le plus grand nombre de points.

Le « zéro » est éliminatoire dans les compétitions individuelles. Dans les compétitions par équipes, le « zéro » n'est pas éliminatoire les performances des exercices réussis sont comptés dans le total de l'équipe.

ARTICLE 25. - Les concurrents doivent présenter au pesage :

– la licence fédérale de la saison sportive en cours ;
– un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'haltérophilie, délivré moins de trois mois avant la première épreuve de la compétition ;

A défaut de ces deux pièces, les athlètes peuvent être exclus de la compétition.

Les mineurs ne sont admis à concourir que s'ils produisent le consentement écrit de leurs parents ou de leurs tuteurs.

ARTICLE 26. - Sauf dispositions contraires édictées par un règlement particulier, l'âge minimum pour se présenter aux compétitions est seize ans révolus.

ARTICLE 27. - La date de naissance des Juniors doit être indiquée sur les feuilles de match afin que soit établi un classement distinct des concurrents Juniors et des concurrents Seniors.

ARTICLE 28. - Sont Juniors les athlètes qui n'ont pas vingt ans révolus au jour de la première épreuve de la compétition.

Les Juniors atteignant vingt ans, soit entre l'épreuve éliminatoire et l'épreuve finale, soit entre une épreuve éliminatoire et la ou les épreuves éliminatoires suivantes, ne peuvent participer à l'épreuve suivante dans la catégorie Junior. Toutefois, ils peuvent participer dans la catégorie Senior, s'ils ont réalisé une performance les qualifiant dans cette catégorie.

Repêchages

ARTICLE 29. - Si, lors de la sélection en vue d'une épreuve finale dont le nombre de participants est fixé à trois par catégorie, le total de vingt et un n'est pas atteint, le nombre des concurrents des catégories suffisamment pourvues peut être porté à cinq, à concurrence de vingt et un au total, à condition d'avoir réalisé le minimum exigé.

Il en est de même en ce qui concerne les finales dont le nombre des participants est fixé à quatre par catégorie, mais à concurrence de vingt-huit au total.

Accès aux Séries supérieures

ARTICLE 30. - Les performances minima d'accès aux séries et aux classes de classement des athlètes sont les suivantes, tant pour les Juniors que pour les Seniors, étant entendu que les athlètes classés précédemment d'après le total des trois exercices conservent leur classement.

Catégorie	4me série Arraché	4me série Arraché + ép. et jeté	3me série Arraché	3me série Arraché + ép. et jeté	2me série Total Olymp.	1re série Total Olymp.	Classe nationale Total Olymp.	Classe internationale Total Olymp.	Classe Mondiale Total Olymp.
Coqs.....	57,5	132,5	145	202,5	225	247,5	270	300	335
Plumes	60	140	155	222,5	245	267,5	290	320	360
Légers	65	155	170	252,5	275	297,5	320	355	397,5
Moyens.....	70	167,5	182,5	267,5	290	315	340	380	427,5
Mi-Lourds.....	75	175	192,5	282,5	305	330	355	400	450
Lourds-Légers.....	77,5	182,5	200	295	320	345	370	415	465
Lourds.....	82,5	192,5	210	305	335	365	395	440	500

ARTICLE 31. - La saison sportive 1968-1969 s'étend du 1er Octobre 1968 au 30 Septembre 1969.

ARTICLE 32. - Le calendrier des compétitions fédérales figure au tableau ci- annexé.

ARTICLE 33. - Aucune des dates indiquées pour les épreuves éliminatoires n'est impérative. Les Comités régionaux peuvent les organiser à des dates différentes mais nécessairement antérieures à celles figurant au tableau ci-annexé, simultanément, le cas échéant, avec des compétitions régionales. Il suffit, mais il est essentiel, que les résultats parviennent à l'organe centralisateur, comme il est dit à l'article 8 ci-dessus ainsi qu'au secrétariat de la Fédération, dans les quatre jours qui suivent l'épreuve éliminatoire.

***

CALENDRIER

Dates week-ends	Dénomination des Compétitions	Degré de l'épreuve	Dimension de l'épreuve
5 - 6 Octobre 1968	Premier Pas d'Automne.	Unique	Comité
12 - 13 Octobre 1968			
19 - 20 Octobre 1968	Tournoi des Clubs.	1re Éliminatoire	Comité
26 - 27 Octobre 1968	Prix Régional d'Automne 4e série et classement en 4e série.	Éliminatoire	Comité
2 - 3 Novembre 1968	Prix Fédéral d'Automne 1re série et classement en 1re série.	Éliminatoire	Comité
9 - 10 Novembre 1968	Prix Régional d'Automne 4e série.	Finale	Comité
16 - 17 Novembre 1968	Tournoi des Clubs.	2e Éliminatoire	Comité
23 - 24 Novembre 1968	Prix Inter-Comités d'Automne, 3e série et classement en 3e série.	Éliminatoire	Comité
30 Nov.- 1er Déc. 1968	Prix Fédéral d'Automne, 1re série.	Finale	Territoire
7 - 8 Décembre 1968			
14 - 15 Décembre 1968	Prix Inter-Comités d'Automne, 3e série.	Finale	Groupe
21 - 22 Décembre 1968	Critérium National (Athlètes Nationaux, Internationaux et Mondiaux) et classement dans les 3 classes.	Éliminatoire	Comité
28 - 29 Décembre 1968			
4 - 5 Janvier 1969			
11 - 12 Janvier 1969	Critérium National (Athlètes Nationaux, Internationaux et Mondiaux).	Finale	Territoire
18 - 19 Janvier 1969	Prix Régional de Printemps 4e série et classement en série.	Éliminatoire	Comité
25 - 26 Janvier 1969	Prix Intergroupes, 2e série (Athlètes Régionaux) et classement en 2e série.	Éliminatoire	Comité
1er - 2 Février 1969			
8 - 9 Février 1969	Prix Régional de Printemps 4e série.	Finale	Comité
15 - 16 Février 1969	Tournoi des Clubs.	3e Éliminatoire	Groupe
22 - 23 Février 1969	Prix Intergroupes 2e série.	Finale	Zone
1er- 2 Mars 1969			
8 - 9 Mars 1969	Prix Fédéral de Printemps 1re série et classement en 1re série.	Éliminatoire	Comité
15 - 16 Mars 1969	Tournoi des Clubs	Finale	Territoire
22 - 23 Mars 1969			
29 - 30 Mars 1969	Prix Fédéral de Printemps 1re série.	Finale	Territoire
5 - 6 Avril 1969			
12 - 13 Avril 1969			
19 - 20 Avril 1969	Championnat de France et classement dans les 3 classes.	Éliminatoire	Comité
26 - 27 Avril 1969			
4 - 5 Mai 1969			
10 - 11 Mai 1969	*a*) Challenge National. *b*) Prix Inter-Comités de Printemps, 3e série et classement en 3e série.	Unique Éliminatoire	Territoire Comité
17 - 18 Mai 1969			
24 - 25 - 26 Mai 1969	Championnat de France.	Finale	Territoire
30 Mai / 1er Juin 1969	Prix Inter-Comités de Printemps 3e série.	Finale	Groupe
7 - 8 Juin 1969	Championnat des Comités.	Finale	Territoire
14 - 15 Juin 1969	Premier Pas de Printemps.	Unique	Comité
21 - 22 Juin 1969			
28 -29 Juin 1969	Quadrathlon athlétique.	Unique	Comité

CALENDRIER

Exercices imposés			Admission aux compétitions fédérales Compétitions individuelles : Séries et Classes								Compétition par équipes	
Développé	Arraché	Épaulé-jeté	N. Classé	4me	3me	2me	1re	Cl. Nation.	Cl. Inter.	Cl. Monde.	Clubs	Comités
	X		X									
Libres											X	
	X	X	X	X								
X	X	X				X	X					
	X	X		X								
Libres											X	
	X	X		X	X							
X		X	X				X					
X		X	X			X						
X		X	X					X	X	X	X	
X		X	X						X	X	X	
	X	X	X	X								
X	X	X			X	X						
	X		X		X							
Libres												X
X	X	X				X						
X		X	X				X	X				
Libres												
X	X	X					X					
X		X	X					X	X	X	X	
X		X	X						X			
		X	X		X	X						
X	X	X						X	X	X		
	X	X			X							
	X	X										
	X		X									
Toutes séries et classes												

RÉGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS *(suite)*

B. - RÈGLEMENTS PARTICULIERS

I et II — Premier Pas d'Automne. Premier Pas de Printemps

Non classés (Novices)

ARTICLE PREMIER. - Ces deux compétitions ne comportent qu'une seule épreuve régionale. Elles sont réservées exclusivement aux athlètes non classés, âgés de quinze ans au moins, pour leur permettre d'accéder à la 4me série.

ARTICLE 2. - Le Premier Pas d'Automne est organisé le 5 ou le 6 Octobre 1968. Le Premier Pas de Printemps est organisé le 14 ou le 15 Juin 1969.

ARTICLE 3. - Un seul exercice est imposé en quatre essais : l'arraché.

L'accès en 4me série est déterminé d'après la performance réalisée à cet exercice (cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

ARTICLE 4. - Un classement national est établi d'après les résultats des éliminatoires.

III et IV - Épreuve d'Automne de classement en 4me série (Novices) Épreuve de Printemps de classement en 4me série (Novices)

ARTICLE PREMIER. - Ces deux compétitions qui se disputent simultanément avec les épreuves régionales des § V et VI ne comportent qu'une seule épreuve régionale. Elles sont réservées exclusivement aux athlètes non classés, âgés de quinze ans au moins pour leur permettre d'accéder à la 4me série.

ARTICLE 2. - L'épreuve d'Automne des non classés (Novices) est organisée les 26 ou 27 Octobre 1968. L'épreuve de Printemps des non classés (Novices) est organisée les 18 ou 19 Janvier 1969.

ARTICLE 3. - Deux exercices sont imposés en trois essais l'arraché, l'épaulé et jeté. L'accès en 4me série est déterminé d'après le total de ces deux exercices (cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

ARTICLE 4. - Le classement se fait comme il est dit à l'article 3 des § V et VI.

V et VI - Prix Régional d'Automne, 4me série Seniors (Débutants), et non classés Juniors (Novices) Prix Régional de Printemps, 4me série Seniors (Débutants), et non classés Juniors (Novices)

ARTICLE PREMIER. - Ces deux compétitions comportent une épreuve éliminatoire et une épreuve finale régionale.

Elles sont réservées exclusivement aux athlètes Juniors non classés et aux athlètes Seniors et Juniors classés en série.

ARTICLE 2. - Le Prix Régional d'Automne est organisé : les éliminatoires, les 26 ou 27 Octobre 1968 les finales, les 9 ou 10 Novembre 1968.

Le Prix Régional de Printemps est organisé les éliminatoires les 18 ou 19 Janvier 1969 les finales les 8 ou 9 Février 1969.

ARTICLE 3. - Un classement national unique des athlètes non classés et des athlètes classés en 4me série est établi d'après les résultats des éliminatoires.

ARTICLE 4. - Sont qualifiés pour participer aux finales régionales les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, sous réserves pour ces derniers de réaliser une performance de 4me série, suivant les résultats des éliminatoires, et suivant les résultats de l'épreuve unique de l'épreuve de classement en 4me série qui s'est tenue soit séparément, soit conjointement, en même temps que les éliminatoires du Prix Régional.

ARTICLE 5. - Deux exercices sont imposés en trois essais : l'arraché, l'épaulé et jeté. L'accès à la 3me série est déterminé d'après le total de ces deux exercices (cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

VII et VIII - Épreuve d'Automne de classement en 3me série (Débutants) Épreuve de Printemps de classement en 3me série (Débutants)

ARTICLE PREMIER. - Ces deux compétitions qui se disputent simultanément avec les épreuves régionales des § IX et X ne comportent qu'une seule épreuve régionale. Elles sont réservées exclusivement aux athlètes classés en 4me série, pour leur permettre d'accéder à la 3me série.

ARTICLE 2. - L'épreuve d'Automne des 4me série (Débutants) est organisée les 23 ou 24 Novembre 1968. L'épreuve de Printemps des 4me série (Débutants) est organisée les 10 ou l1 Mai 1969.

ARTICLE 3. - Trois exercices sont imposés, en trois essais le développé, l'arraché, l'épaulé et jeté.

L'accès aux séries supérieures est déterminé d'après le total olympique (cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

ARTICLE 4. - Le classement se fait comme il est dit à l'article 3 du § IX et X.

IX et X - Prix Inter-Comités d'Automne, 3me série Seniors (Espoirs régionaux) et 4me série Juniors (Débutants) Prix Inter-Comités de Printemps 3me série Seniors (Espoirs régionaux) et 4me série Juniors (Débutants)

ARTICLE PREMIER. - Ces deux compétitions comportent une épreuve éliminatoire régionale et une épreuve finale inter-Comités (par groupes de deux Comités, exceptionnellement trois).

Elles sont réservées exclusivement aux athlètes Juniors classés en 4me série et aux athlètes Seniors et Juniors classés en 3me série.

ARTICLE 2. - Le Prix inter-Comités d'Automne est organisé : les éliminatoires, les 23 ou 24 Novembre 1968 ; les finales, les 14 ou 15 Décembre 1968.

Le Prix inter-Comités de Printemps est organisé les éliminatoires, les 10 ou 11 Mai 1969 ; les finales, les 31 Mai ou 1er Juin 1969.

ARTICLE 3. - Un classement national unique des athlètes classés en 4me série et en 3me série est établi d'après les résultats des éliminatoires.

ARTICLE 4. - Sont qualifiés pour participer aux finales inter-Comités les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, sous réserves pour ces derniers, de réaliser une performance de 3me série suivant les résultats des éliminatoires, et éventuellement, suivant les résultats de l'épreuve unique de l'épreuve de classement en 3me série qui s'est tenue, soit séparément, soit conjointement, en même temps que les éliminatoires du Prix Inter-Comités.

ARTICLE 5. - Trois exercices sont imposés, en trois essais le développé, l'arraché, l'épaulé et jeté.

L'accès aux séries supérieures est déterminé d'après le total olympique (cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

XI et XII - Épreuve de classement en 2me série (Espoirs régionaux)

ARTICLE PREMIER. - Cette compétition qui se dispute simultanément avec les épreuves régionales du § XIII ne comporte qu'une seule épreuve régionale. Elle est réservée exclusivement aux athlètes classés en 3me série, pour leur permettre d'accéder à la 2me série.

ARTICLE 2. - L'épreuve des Espoirs régionaux est organisée les 25 ou 26 Janvier 1969.

ARTICLE 3. - Trois exercices sont imposés en trois essais : le développé, l'arraché, l'épaulé et jeté.

L'accès aux séries supérieures est déterminé d'après le total olympique (cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

ARTICLE 4. - Le classement se fait comme il est dit à l'article 3 du § XIII.

XIII - Prix Intergroupes, 2me série Seniors (Athlètes régionaux) et 3me série Juniors (Espoirs régionaux)

ARTICLE PREMIER. - Cette compétition comporte une épreuve éliminatoire régionale et une épreuve finale intergroupes (par zones de trois ou quatre groupes inter-Comités). Elle est réservée exclusivement aux athlètes Juniors classés en 3me série et aux athlètes Seniors et Juniors classés en 2me série.

ARTICLE 2. - Le Prix intergroupes est organisé : les éliminatoires, les 25 ou 26 Janvier 1969 ; les finales, les 22 ou 23 Février 1969.

ARTICLE 3. - Un classement national unique des athlètes classés en 3me série et en 2me série est établi d'après les résultats des éliminatoires.

ARTICLE 4. - Sont qualifiés pour participer aux finales intergroupes les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, sous réserves pour ces derniers, de réaliser une performance de 2me série, suivant les résultats des éliminatoires et, éventuellement, suivant les résultats de l'épreuve unique de l'épreuve de classement en 2me série qui s'est tenue soit séparément, soit conjointement, en même temps que les éliminatoires du Prix intergroupes.

ARTICLE 5. - Trois exercices sont imposés, en trois essais le développé, l'arraché, l'épaulé et jeté.

L'accès aux séries supérieures est déterminé d'après le total olympique (cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

XIV et XV - Épreuve d'Automne de classement en 1re série *(Athlètes régionaux)* Épreuve de Printemps de classement en 1re série *(Athlètes régionaux)*

ARTICLE PREMIER. - Ces deux compétitions qui se disputent simultanément avec les épreuves régionales des § XVI et XVII ne comportent qu'une seule épreuve régionale. Elles sont réservées exclusivement aux athlètes classés en 2me série, pour leur permettre d'accéder à la 1re série.

ARTICLE 2. - L'épreuve d'Automne des athlètes régionaux est organisée les 2 ou 3 Novembre 1968.

L'épreuve de Printemps des athlètes régionaux est organisée les 8 ou 9 Mars 1969.

ARTICLE 3. - Trois exercices sont imposés, en trois essais : le développé, l'arraché, l'épaulé et jeté.

L'accès aux séries supérieures est déterminé d'après le total olympique (cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

ARTICLE 4. - Le classement se fait comme il est dit à l'article 3 des § XVI et XVII.

XVI et XVII - **Prix Fédéral d'Automne 1re série** (Espoirs nationaux) **Prix Fédéral de Printemps 1re série** (Espoirs nationaux)

ARTICLE PREMIER. - Ces deux compétitions comportent une épreuve éliminatoire régionale et une épreuve finale nationale.

Elles sont réservées exclusivement aux athlètes Juniors classés en 2me série et aux athlètes Seniors et Juniors classés en 1re série.

ARTICLE 2. - Le Prix Fédéral d'Automne est organisé : les éliminatoires, les 2 ou 3 Novembre 1968 la finale, les 30 Novembre ou 1er Décembre 1968.

Le Prix Fédéral de Printemps est organisé : les éliminatoires, les 8 ou 9 Mars 1969, la finale les 29 ou 30 Mars 1969.

ARTICLE 3. - Un classement national unique des athlètes classés en 2me série et en 1re série est établi d'après les résultats des éliminatoires.

ARTICLE 4. - Sont qualifiés pour participer à la finale nationale les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, sous réserves pour ces derniers de réaliser une performance de 1re série, suivant les résultats des éliminatoires, et éventuellement, suivant les résultats de l'épreuve unique de l'épreuve de classement en 1re série qui s'est tenue, soit séparément, soit conjointement, en même temps que les éliminatoires du Prix fédéral.

ARTICLE 5. - La finale nationale est déconcentrée et décentralisée ; quatre implantations différentes rassemblent, Juniors et Seniors réunis

- la première, les catégories « *Coqs et Plumes* » ;
- la deuxième, la catégorie « *Légers* » ;
- la troisième, la catégorie « *Moyens* » ;
- la quatrième, les catégories « *Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds* ».

ARTICLE 6. - Trois exercices sont imposés, en trois essais le développé, l'arraché, l'épaulé et jeté.

L'accès aux classes supérieures est déterminé d'après le total olympique (cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

XVIII et XIX - **Épreuve d'Automne de classement en classes nationale, internationale et mondiale** (Espoirs nationaux) **Épreuve de Printemps de classement en classes nationale, internationale et mondiale** (Espoirs nationaux)

ARTICLE PREMIER. - Ces deux compétitions qui se disputent simultanément avec les épreuves régionales du § XX et des § XXI et XXII ne comportent qu'une seule épreuve régionale. Elles sont réservées exclusivement aux athlètes classés en 1re série, pour leur permettre d'accéder à la Classe nationale ou à la Classe internationale.

ARTICLE 2. - L'épreuve d'Automne des Espoirs nationaux est organisée les 21 ou 22 Décembre 1968.

L'épreuve de Printemps des Espoirs nationaux est organisée les 19 ou 20 Avril 1969.

ARTICLE 3. - Trois exercices sont imposés, en trois essais : le développé, l'arraché, l'épaulé et jeté.

L'accès aux classes supérieures est déterminé d'après le total olympique. (Cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

ARTICLE 4. - Le classement se fait comme il est dit à l'article 3 des § XX, XXI et XXII.

XX - **Critérium National** (Athlètes nationaux, internationaux et mondiaux)

ARTICLE PREMIER. - Cette compétition comporte une épreuve éliminatoire régionale et une épreuve finale nationale.

Elle est réservée exclusivement aux athlètes Juniors classés en 2me série et aux athlètes Seniors et Juniors des Classes nationale, Internationale et mondiale.

ARTICLE 2. - Elle est organisée : les éliminatoires les 21 ou 22 Décembre 1968 la finale, les 11 ou 12 Janvier 1969.

ARTICLE 3. - Un classement national unique des athlètes classés en 1re série et des athlètes de la classe nationale, internationale et mondiale est établi d'après les résultats des éliminatoires.

ARTICLE 4. - A condition d'avoir réalisé au minimum pour les Seniors une performance de classe nationale, pour les Juniors une performance de 2me série sont qualifiés pour participer à la finale nationale les quatre meilleurs athlètes Juniors et les quatre meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires et suivant les résultats de l'épreuve unique de l'épreuve d'Automne de classement en Classes nationale, internationale et mondiale (Espoirs nationaux) qui s'est tenue, soit séparément, soit conjointement, en même temps que les éliminatoires du Critérium national.

ARTICLE 5. - La finale nationale est déconcentrée et décentralisée quatre implantations différentes rassemblent, Juniors et Seniors réunis :

- *Plumes* » ;
- la deuxième, la catégorie « *Légers* » ;
- la troisième, la catégorie « *Moyens* » ;
- la quatrième, les catégories « *Mi-Lourds, Lourds-Légers* ».

ARTICLE 6. - Trois exercices sont imposés, en trois essais : le développé, l'arraché, l'épaulé et jeté.

L'accès à la classe supérieure est déterminé d'après le total olympique (cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

XXI et XXII - **Championnat de France Challenge National** (Espoirs et Athlètes nationaux)

a) *Championnat de France :*

ARTICLE PREMIER. - Le Championnat de France comporte une épreuve éliminatoire régionale et une épreuve finale nationale.

Il est réservé exclusivement aux athlètes Juniors classés en 2me série et aux athlètes Seniors et Juniors des Classes nationale, internationale et mondiale.

ARTICLE 2. - Le Championnat de France est organisé : les éliminatoires, les 19 ou 20 Avril 1969 ; la finale les 24, 25 et 26 Mai 1969.

ARTICLE 3. - Un classement national est établi d'après les résultats des éliminatoires.

ARTICLE 4. - A condition d'avoir réalisé au minimum pour les Seniors une performance de Classe nationale, pour les Juniors une performance de 2me série, sont qualifiés pour participer à la finale nationale les trois meilleurs athlètes Juniors et les trois meilleurs athlètes Seniors de chaque catégorie, suivant les résultats des éliminatoires et, éventuellement, suivant les résultats de l'épreuve unique de l'épreuve de Printemps de classement en classes nationale, internationale et mondiale (Espoirs nationaux) qui s'est tenue, soit séparément, soit conjointement, en même temps que les éliminatoires du Championnat de France.

De plus, et sans préjudice de leur classement dans les résultats des éliminatoires régionales, les athlètes Juniors qui ont réalisé une performance de classe nationale et les athlètes Seniors qui ont réalisé une performance de classe internationale au cours de ces éliminatoires, sont qualifiés pour la finale nationale.

ARTICLE 5. - Sont, par ailleurs, qualifiés pour la finale nationale, l'athlète Junior et l'athlète Senior qui, dans chaque catégorie, au cours de l'épreuve unique du Challenge National, ont réalisé la meilleure performance, sous réserves qu'elle soit de Classe nationale, pour le Senior, de 2me série pour le Junior.

De plus, et sans préjudice de leur classement dans les résultats du Challenge National, les athlètes Juniors qui ont réalisé une performance de Classe nationale et les athlètes Seniors qui ont réalisé une performance de Classe internationale au cours de cette épreuve unique, sont qualifiés pour la finale nationale du Championnat de France.

b) *Challenge National :*

ARTICLE 6. - Cette compétition ne comporte qu'une seule épreuve nationale. Elle est réservée aux quatre athlètes Juniors et aux quatre athlètes Seniors qui, d'après les résultats des éliminatoires régionales du Championnat de France et, sous réserves qu'elle soit de Classe nationale pour les Seniors et de 1re série pour les Juniors, ont réalisé la meilleure performance à la suite de ceux qui sont qualifiés pour la finale nationale.

ARTICLE 7. - La dite épreuve est déconcentrée et décentralisée, en fonction du nombre des participants, par catégorie.

ARTICLE 8. - Les trois meilleurs athlètes, par catégorie, y compris ceux qui sont qualifiés pour la finale du Championnat de France, reçoivent une récompense au titre du Challenge National.

ARTICLE 9. - Trois exercices sont imposés, en trois essais, aux deux compétitions ci-dessus (§ XII) le développé, l'arraché, l'épaulé et jeté.

L'accès à la classe supérieure est déterminé d'après le total olympique. (Cf. tableau, article 30 des règlements généraux).

XXIII - **Tournoi des Clubs**

ARTICLE PREMIER. - Cette compétition comporte deux épreuves éliminatoires régionales, la première étant facultative, une épreuve éliminatoire inter-Comités, par groupes interrégionaux, une épreuve finale.

ARTICLE 2. - Les Clubs doivent faire parvenir leur engagement au Comité régional, trois semaines avant la première éliminatoire régionale.

ARTICLE 3. - Les équipes engagées sont constituées de trois athlètes, chacun devant exécuter, à son choix, l'un des trois exercices olympiques obligatoirement différent de celui de ses co-équipiers.

ARTICLE 4. - Les concurrents ont droit à quatre essais. Une progression de 5 kilos minimum est obligatoire entre le premier et le deuxième essai ; ensuite, minimum de 2 k 500.

ARTICLE 5. - Les Clubs peuvent engager trois équipes de trois athlètes. S'ils engagent trois équipes, l'une d'elles doit être composée de Juniors exclusivement, mais ils peuvent engager deux ou trois équipes Juniors.

Au cas où sont engagées une ou deux équipes, les athlètes peuvent être indifféremment Juniors ou Seniors dans chaque équipe. Si l'un des trois co-équipiers est Senior, l'équipe est une équipe Senior.

Un étranger peut être admis dans chacune des équipes engagées, s'il est licencié à ce Club depuis la saison sportive précédente.

ARTICLE 6. - La première épreuve éliminatoire est organisée les 19 ou 20 Octobre 1968. Les Comités rassemblent les équipes engagées (et non les Clubs) par groupes de six au maximum, suivant leur proximité géographique, soit :

2 à 6 équipes engagées : 1 *groupe* ;
7 à 12 équipes engagées : 2 *groupes* ;
13 à 18 équipes engagées : 3 *groupes* ;
19 à 24 équipes engagées : 4 *groupes* ;
25 à 32 équipes engagées : 5 *groupes*, etc.

Il y a autant de rencontres, en des villes distinctes du Comité, qu'il y a de groupes d'équipes.

ARTICLE 7. - La deuxième épreuve éliminatoire est organisée les 16 ou 17 Novembre 1968. Suivant le classement des équipes engagées les 19 ou 20 Octobre sont qualifiés

– les six premières équipes Seniors, en division « *Excellence* » :
– les six équipes suivantes Seniors, en division « *Honneur* » ;
– les six équipes suivantes Seniors, en division « *Promotion* » ;
– les six premières équipes Juniors, en division « *Junior* ».

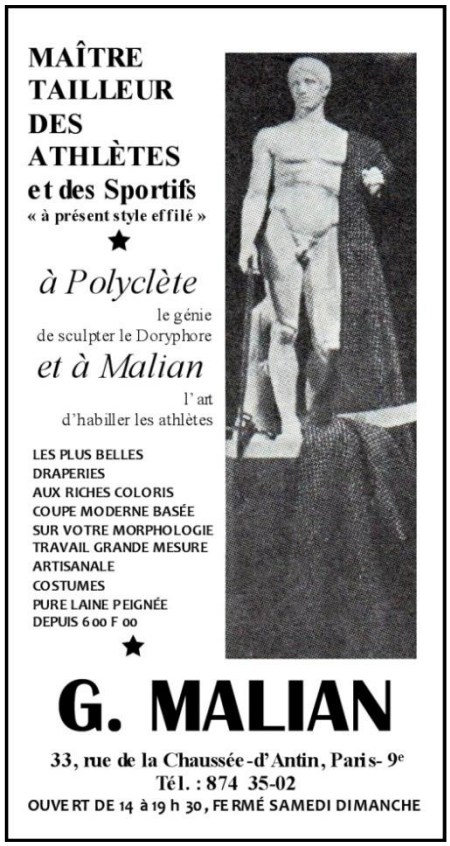

ARTICLE 8. - Au cas où moins de dix- huit équipes « mixtes » (Seniors et Juniors) et moins de six équipes Juniors ont été engagées les 19 ou 20 Octobre, les divisions doivent être pourvues à effectif complet (six équipes) par ordre de valeur décroissante, la division « Junior » étant constituée, de toutes façons, séparément, soit, par exemple (18 équipes) :

– les six premières équipes Seniors, en division « *Excellence* » ;
– les six équipes suivantes Seniors, en division « *Honneur* » ;
– les deux équipes suivantes Seniors, en division « *Promotion* » ;
– les quatre seules équipes Juniors, en division « *Junior* ».

Il y a autant de rencontres, en des villes distinctes du Comité, qu'il y a de groupes correspondant à une division déterminée.

ARTICLE 9. - La troisième épreuve éliminatoire est organisée les 15 ou 16 Février 1969. Les résultats des deuxièmes éliminatoires régionales sont centralisés par groupes interrégionaux, ainsi qu'il est dit à l'article 8 des règlements généraux, par le Comité de liaison de chaque groupe interrégional. Sont qualifiées, d'après l'ensemble du classement inter-Comités de chaque groupe :

– les six meilleures équipes Seniors, en division « *Excellence* » ;
– les six équipes suivantes Seniors, en division « *Honneur* » ;
– les six équipes suivantes Seniors, en division « *Promotion* » ;
– les six meilleures équipes Juniors, en division « *Junior* ».

ARTICLE 15. - A l'issue de la finale du Championnat des Clubs, un classement national dés Clubs est établi d'après une formule qui tient compte notamment des résultats de cette compétition. Le Club qui figure à la première place de ce classement dénommé « Challenge National des Clubs » reçoit une récompense attribuée par le Président, de la Fédération au « meilleur Club de France 1969 ».

ARTICLE 16. - Le classement des équipes dans les divisions « Excellence », « Honneur » et « Promotion », à l'occasion des deuxièmes éliminatoires régionales, n'est pas définitif pour les épreuves suivantes, chacune d'elles comportant un nouveau classement.

XXIV - **Championnat des Comités**

ARTICLE PREMIER. - Cette compétition ne comporte qu'une épreuve finale nationale. Les Comités régionaux peuvent engager deux équipes mixtes (Seniors et Juniors).

ARTICLE 2. - L'épreuve éliminatoire est remplacée par une décision de la Commission Sportive qui qualifie les équipes participantes à la finale d'après les résultats des éliminatoires régionales du Championnat de France.

ARTICLE 10. - Les dispositions de l'article 8 sont applicables, le cas échéant, pour les qualifications à la troisième épreuve éliminatoire.

Il y a autant de rencontres, en des villes distinctes du groupe interrégional, qu'il y a de groupes correspondant à une division déterminée.

ARTICLE 11. - La quatrième épreuve est la finale, organisée les 15 ou 16 Mars 1969. Sont qualifiées, d'après l'ensemble du classement opéré d'après les résultats des 15 ou 16 Février :

– les six premières équipes, en division « *Excellence* » ;
– les six équipes suivantes, en division « *Honneur* » ;
– les six équipes suivantes, en division « *Promotion* » ;
– les six premières équipes Juniors, en division « *Junior* ».

ARTICLE 12. - Il y a autant de rencontres, en des villes distinctes du territoire, qu'il y a de groupes correspondant à une division déterminée.

Chaque rencontre constitue une épreuve finale du Championnat des Clubs et aboutit à une victoire nationale distincte dans la division correspondante.

ARTICLE 13. - Dans chaque division, la victoire revient à l'équipe qui a réalisé la performance nette la plus élevée, Suivant la formule de l'article 14, qui détermine également les classements successifs des éliminatoires.

ARTICLE 14. - Le poids de corps de l'équipe est déduit du total olympique.

Exemple :

Le total de chaque Comité est déterminé en additionnant les meilleurs totaux de chaque catégorie.

Si un Comité dans certaines catégories n'a pas d'athlètes de 2me série (Juniors) ou de classe nationale (Seniors), il peut faire participer aux éliminatoires du Championnat de France, dans les catégories manquantes, un ou plusieurs athlètes des séries inférieures, sous réserves de mentionner, au regard de leur nom, qu'ils ne participent à cette épreuve qu'en vue des qualifications pour la finale du Championnat des Comités.

ARTICLE 3. - Les équipes régionales comprennent sept athlètes, chaque catégorie devant être représentée.

Un étranger peut être admis dans chacune des deux équipes, s'il est licencié dans un Club relevant du Comité, depuis la saison sportive précédente.

ARTICLE 4. - Sont qualifiées pour la finale, organisée les 7 ou 8 Juin 1969

– les trois meilleures équipes, en division « *Excellence* » ;
– les trois équipes suivantes, en division « *Honneur* » ;
– les trois équipes suivantes, en division « *Promotion* ».

Équipe	Poids de corps	Performances		
		Développé	Arraché	Ep. et Jeté
1er co-équipier	58	82,500		
2me co-équipier	67,200		102,500	
3me co-équipier	79,400			135
Total Olympique			320	
Poids de l'équipe			204,600	
Performance nette			115,400	

ARTICLE 5. - La composition des équipes, résultant de la décision qualificative de la Commission Sportive, peut être changée en vue de la finale.

ARTICLE 6. - Il y a autant de rencontres en des villes distinctes du territoire qu'il y a de divisions représentées en finale.

ARTICLE 7. - Dans chaque division, la victoire revient à l'équipe qui a réalisé la performance la plus élevée, soit la somme des totaux des deux exercices imposés, réalisés par les sept athlètes composant les équipes.

ARTICLE 8. - Les exercices imposés sont l'arraché et l'épaulé et jeté.

XXV - **Mini-Palmarès - Maxi-Palmarès**

ARTICLE PREMIER. - Le Mini-Palmarès est réservé aux athlètes âgés de plus de douze ans au 1er Octobre 1968 et de moins de quatorze ans.

Le Maxi-Palmarès est réservé aux athlètes âgés de plus de treize ans au 1er Octobre 1968 et de moins de quinze ans.

Les athlètes âgés de plus de treize ans et de moins de quatorze ans au 1er Octobre 1968 ne peuvent participer au Maxi-Palmarès qu'à condition d'avoir participé au Mini-Palmarès, au cours de la saison 1968-1969.

ARTICLE 2. - Le Mini-Palmarès et le Maxi-Palmarès comportent chacun au minimum quatre épreuves organisées par les Comités à des dates qui leur conviennent.

ARTICLE 3. - Les athlètes participant au Mini-Palmarès et au Maxi-Palmarès sont divisés en sept catégories

- *Moustiques* : moins de 48 k ;
- *Mouches* : de 48 à 52 k ;
- *Coqs* : de 52 à 56 k ;
- *Plumes* : de 56 à 60 k ;
- *Légers* : de 60 à 67 k 500 ;
- *Moyens* : de 67 k 500 à 75 k ;
- *Lourds* : plus de 75 k.

ARTICLE 4. - Le Mini-Palmarès comporte les exercices suivants :

I. - Développé couché (règlement des épreuves culturistes, le dos devant rester en contact avec le banc, à plat, pendant l'exécution du mouvement).

II. - Détente verticale : pieds à plat sur le sol, en position debout. L'athlète étend un bras et touche le mur gradué en centimètres le plus haut possible la hauteur atteinte est enregistrée.

Sans course d'élan, sans sursaut préalable, l'athlète saute et touche le mur le plus haut possible d'une seule main. La hauteur atteinte est enregistrée.

Le résultat est la différence entre les deux hauteurs.

III. - Rowing debout position debout, tête et dos appuyés à un mur, talons écartés du mur de vingt-cinq centimètres au maximum, barre appuyée sur les cuisses, les bras restant tendus. Le dos restant en contact avec le mur, la barre est amenée à hauteur du menton, sans aucun élan.

L'athlète à droit à trois essais par exercice la progression du premier et du troisième exercice n'est pas réglementée.

ARTICLE 5. - Le Maxi-Palmarès comporte les exercices suivants :

I. - Développé assis, banc incliné à 45 degrés : (règlement du développé couché).

Il. - Saut en longueur sans élan : (règlement des épreuves culturistes) le résultat, apprécié en centimètres, est affecté du coefficient 0,5.

III. - Tractions à la barre fixe : (règlement des épreuves culturistes) le nombre des tractions est affecté du coefficient 8.

IV. - Épaulé libre : (règlement de l'épaulé du développé olympique). L'athlète a droit à trois essais pour les exercices I, II et IV ; la progression des exercices I et IV n'est pas réglementée.

ARTICLE 6. - Le Mini-Palmarès et le Maxi-Palmarès comportent un exercice de style (développé, arraché, épaulé et jeté) coté de 0 à 20, qui n'entre pas dans le décompte général des points des exercices définis aux articles 4 et 5 ci-dessus.

La note obtenue à cet exercice de style est simplement destinée à départager des concurrents d'une même catégorie, ayant obtenu le même total des points aux autres exercices.

Si, après application de cette note corrective, deux ou plusieurs concurrents restent à départager, le poids de corps sert de correctif subsidiaire pour le classement définitif.

ARTICLE 7. - Les résultats de chacune des quatre épreuves au minimum du Mini - Palmarès et du Maxi - Palmarès, doivent parvenir au Secrétariat de la Fédération qui, le 15 juin au plus tard, établit un classement national par Comités et par Clubs.

Les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, suivant le classement individuel reçoivent une médaille.

Le vainqueur peut, en outre, être admis à suivre l'un des stages franco-allemands au cours desquels se tiendront les matches France - Allemagne « A », « B » et « Juniors », afin de disputer le Challenge National du Palmarès, toutes catégories.

ARTICLE 8. - Les résultats devront figurer sur une feuille de match établie comme ci-dessous :

Chronométreurs : Chaque chronométreur est

Mini-Palmarès :

Nom des athlètes	Date de naissance	Poids de corps	Développé couché	Détente verticale	Rowing debout	Total

Maxi-Palmarès :

Nom des athlètes	Date de naissance	Poids de corps	Développé assis	Saut en longueur cm x 0,5	Tractions à la barre fixe répétitions x 8	Épaulé libre	Total

XXVI - Quadrathlon

ARTICLE PREMIER. - Le Quadrathlon comporte 4 épreuves :

1) Triple saut à pieds joints ;
2) Lancer de poids ;
3) Course de vitesse : 60 mètres plat ;
4) Épaulé libre.

Deux des épreuves tiennent compte du poids de corps de l'athlète qui est pesé nu avant le début des épreuves.

1. - *Triple saut à pieds joints.*

ARTICLE 2. - L'athlète se place derrière la ligne de départ, il exécute successivement et sans interruption trois sauts à pieds joints en aidant la propulsion des jambes par un balancement des bras. A la fin des trois sauts, la distance franchie est mesurée à partir de la prise de contact sur le sol la moins éloignée, jusqu'à la ligne de départ et perpendiculairement à celle-ci.

Le mouvement sera exécuté sur un sol plat, horizontal, et suffisamment rugueux pour favoriser l'effort des athlètes.

ARTICLE 3. - Fautes annulant la validité de l'essai :

– sursaut ou course d'élan avant la ligne de départ ;
– dépassement, si minime soit-il, de la ligne de départ avant le premier saut ;
– reprise de contact alternatif des pieds sur le sol à la fin des premier et deuxième sauts.

ARTICLE 4. - Nombre d'essais par concurrent : 4.

ARTICLE 5. - Cotation la distance mesurée en centimètres sera multipliée par deux.

2. - *Lancer de poids.*

ARTICLE 6. - Les lanceurs sont répartis en trois catégories

1) catégorie « Plumes » pour les athlètes pesant moins de 60 k ;
2) catégorie « Moyens » pour les athlètes pesant de 60 à 75 k ;
3) catégorie « Lourds » pour les athlètes pesant plus de 75 k.

Les athlètes de catégorie « Plumes » lancent le poids de 5 k.

Les athlètes de catégorie « Moyens » lancent le poids de 6 k.

Les athlètes de catégorie « Lourds » lancent le poids de 7 k 257.

ARTICLE 7. - Le lancement est fait à l'intérieur d'un cercle de 2 m 135 de diamètre disposant sur le devant d'un butoir de 10 cm de haut qui épouse la forme du cercle.

ARTICLE 8. - Le lanceur a le choix entre deux techniques de lancement

1 - lancement classique avec une seule main ;

2 - balancer arrière à deux mains, le poids étant maintenu à deux mains et projeté vers l'arrière au-dessus de la tête. Le lanceur peut s'aider par un balancement des bras entre les jambes.

A la fin du mouvement, l'athlète doit attendre la chute du poids sur le sol, être parfaitement d'aplomb, puis sortir du cercle par sa moitié postérieure. La distance de chaque jet est mesurée en centimètres à partir du bout le plus rapproché de l'empreinte faite par la chute du poids jusqu'au bord intérieur du cercle, suivant une ligne partant de l'empreinte et dirigée vers le centre du cercle.

ARTICLE 9. - Fautes annulant la validité de l'essai :

– tout contact d'une partie quelconque du corps en dehors du cercle lorsque l'athlète est entré dans celui-ci ;
– tout lancer en dehors d'un secteur de 90° partant du centre du cercle ;
– toute sortie déséquilibrée et prématurée du cercle ;
– toute sortie en avant de la partie antérieure du cercle.

ARTICLE 10. - Nombre d'essais par concurrent : 4.

ARTICLE 11. - Cotation : la distance mesurée en centimètres est retenue.

3. - *Course de 60 mètres*

ARTICLE 12. - Le départ de la course est individuel ou collectif suivant le nombre de chronométreurs disponibles.

chargé d'enregistrer au 1/10e de seconde le temps de l'un des concurrents. Un chronométreur est désigné pour prendre le temps du premier, un autre celui du deuxième, etc.

Les chronométreurs sont placés dans le prolongement de la ligne d'arrivée, sur le côté de la piste.

Starter : Celui-ci est placé sur le côté de la ligne de départ, donne le départ au revolver ou à l'aide d'un engin produisant un son sec et bref. Il doit être parfaitement visible des chronométreurs.

Le départ sera précédé par les commandements « A vos marques », « Prêt ».

ARTICLE 13. - Faux départs quand une partie du corps de l'un des concurrents touche le sol en avant de la ligne, avant que le signal soit donné, cela est considéré comme un faux départ.

Tout concurrent sera exclu de la compétition au 3me faux départ.

Si le starter juge qu'un départ a été irrégulier, il doit rappeler les concurrents par un deuxième coup de pistolet ou de toute autre manière.

ARTICLE 14. - Nombre de tentatives par concurrent : 2.

ARTICLE 15. - Cotation le tableau ci- dessous donne le nombre de points correspondant au temps réalisé.

Temps	Cotation	Temps	Cotation	Temps	Cotation	Temps	Cotation
6" 4/10e	2100	7" 2/10e	1540	8"	980	8" 8/10e	420
6" 5/10e	2030	7" 3/10e	1470	8" 1/10e	910	8" 9/10e	350
6" 6/10e	1960	7" 4/10e	1400	8" 2/10e	840	9"	280
6" 7/10e	1890	7"5/10 e	1330	8" 3/10e	770	9" 1/10e	210
6" 8/10e	1820	7" 6/10 e	1260	8" 4/10e	700	9" 2/10e	140
6" 9/10e	1750	7" 7/10 e	1190	8" 5/10e	630	9" 3/10e	70
7"	1680	7" 8/10e	1120	8" 6/10e	560		
7" 1/10e	1610	7" 9/10e	1050	8" 7/10e	490		

4. - *Épaulé libre*

ARTICLE 16. - Le règlement de cette épreuve est identique à celui du troisième mouvement olympique d'haltérophilie (épaulé et jeté) mais la deuxième partie du mouvement (le jeté) n'est pas exécutée.

L'arbitre donnera le signal « à terre » lorsque l'athlète sera immobile, en position debout, jambes tendues, et barre au niveau des clavicules.

ARTICLE 17. - Fautes sanctionnées :

1. Appui de la barre sur les cuisses ou sur la ceinture.
2. Appui d'un ou des deux genoux sur le sol.

ARTICLE 18. - Nombre d'essais par concurrent : 4.

ARTICLE 19. - Cotation : le poids de corps de l'athlète est soustrait de la performance réalisée et le résultat chiffré en kilos est multiplié par 20.

ARTICLE 20. - Présentation des résultats :

Quadrathlon disputé le : à .....
Membres du Jury : MM : ....

Noms des concurrents	Club	Poids de corps	60 m	Cotation	Triple saut en cm	Cotation (2)	Lancer en cm	Épaulé	Poids de corps	Cotation différence (x 20)	Total
DURAND	XYZ	71,6	7" 5/10e	1330	880	1760	1050	125 k	71,6	1072	5212
DUPONT	ABC	85,2	8" 1/10e	910	776	1552	1286	155 k	85,2	1396	5144
DUBOIS	DEF	59,3	7" 2/10e	1540	870	1740	896	110 k	59,3	1014	5190

II. - **COMPÉTITIONS CULTURISTES**

CALENDRIER CULTURISTE 1968-1969

29 Septembre 1968.....	Épreuve de classement en séries.
13 Octobre 1968.....	Grand Palmarès.
20 Octobre 1968.....	Premier Pas Athlétique - 1re étape.
3 Novembre 1968.....	Prix d'Encouragement - 1re étape.
1er Décembre 1968.....	Critérium National Athlétique d'Automne .
22 Décembre 1968.....	Challenge National des Clubs - Éliminatoires.
29 Décembre 1968.....	Brevets Athlétiques.
5 Janvier 1969	Super Palmarès Régional.
12 Janvier 1969	Premier Pas Athlétique - 2é étape.
2 Février 1969	Challenge National des Clubs - Finale.
16 Février 1969	Prix d'Encouragement - 2e étape.
2 Mars 1969.....	Super Palmarès - Finale Inter-Comités.
16 Mars 1969.....	Premier Pas Athlétique - 3me étape.
23 Mars 1969.....	Critérium National Athlétique de Printemps.
13 Avril 1969	Brevets Culturistes.
4 Mai 1969	Championnats Athlétique et Culturiste. Éliminatoires régionales.
18 Mai 1969	Prix d'Encouragement - 3me étape.
15 Juin 1969	Championnats Athlétique et Culturiste- Demi-finales.
29 Juin 1969	Championnats Athlétique et Culturiste- FINALE.

Au niveau régional, les dates pourront être accommodées en fonction des impératifs du Comité.

L'utilisation du Samedi est préconisée.

⬣

Résumé des rénovations

Premier Pas Athlétique Sans modification.

Sans modification.

Grand Palmarès

Sans modification.

Prix d'encouragement

Se dispute sur 3 étapes :

3 épreuves { *Développé couché* / *Flexion des jambes* / *Poses libres*

Classement aux points selon les barèmes en vigueur.

Le Classement National ne tient compte que des points obtenus aux épreuves athlétiques.

Le Classement Régional s'obtient par l'addition des points obtenus aux trois épreuves.

Les concurrents ne sont pas obligés de participer à l'épreuve plastique.

Le Prix d'Encouragement est réservé aux athlètes classés en 3me et 2me séries culturistes.

Critérium National Athlétique Deux sessions : L'une d'Automne, l'autre de Printemps.

La formule est la même que celle du Prix d'Encouragement.

Le Critérium est réservé aux athlètes classés en 2me et 1re séries, en série Nationale et en série Internationale Culturistes

Challenge National des Clubs

La formule habituelle est conservée mais les équipes seront formées de trois hommes au lieu (le quatre.

Super-Palmarès

Formule conservée mais création d'une finale interrégionale.

Brevets athlétiques

Sans changement.

Championnats Athlétiques et Culturistes

Sans changement.

Le règlement détaillé de chacune des épreuves sera publié au fur et à mesure des possibilités du *Bulletin Fédéral.*

Modifications du Règlement technique et matériel

Adoptées par référendum auprès des Membres de la Sous-commission de Culture Physique

1) Nouveau barème pour la Flexion des jambes :

Le concurrent marque 1/2 point par fractions de 2 k 500 au-dessus des minima suivants :

Coqs	Plumes	Légers	Moyens
70	80	90	100
Mi-Lourds	**Lourds-Légers**		**Lourds**
110	120		130

Ce nouveau barème est applicable à toutes les compétitions culturistes se disputant aux points à l'exception du Premier Pas Athlétique.

Le barème du développé couché n'est pas modifié.

2) Cotes des bancs utilisés pour le développé couché :

- Hauteur : 30 cm.
- Largeur de : 25 à 30 cm.

Pour la hauteur, une différence de 10 cm pourra être tolérée pour la saison en cours.

3) Pour le développé couché, la largeur entre les mains est réglementée comme suit : lorsque la barre est au contact de la poitrine, les avant-bras doivent être en position verticale et parallèles l'un par rapport à l'autre.
4) La limitation de la catégorie des petites tailles en ce qui concerne les Juniors est portée à 1 m 70.
5) Pour les épreuves plastiques, les jurés doivent être munis d'ardoises ou de cartons sur lesquels ils inscrivent la note accordée au concurrent. Ils doivent brandir cet accessoire d'une façon suffisamment visible pour que les personnes présentes puissent relever les notes.
6) Pour les deux mouvements culturistes, la barre doit être placée sur un chevalet.
7) Il est précisé que les responsables de l'organisation des compétitions doivent adresser les résultats détaillés et complets au siège fédéral.

Les étoiles tests de M. Roger Hébert sont adoptées à l'échelon des clubs. Les intéressés se documenteront auprès de M. Roger Hébert, 30, quai Michel-Ferré, 76 - Le Havre, en joignant un timbre de 30 centimes pour réponse.

/

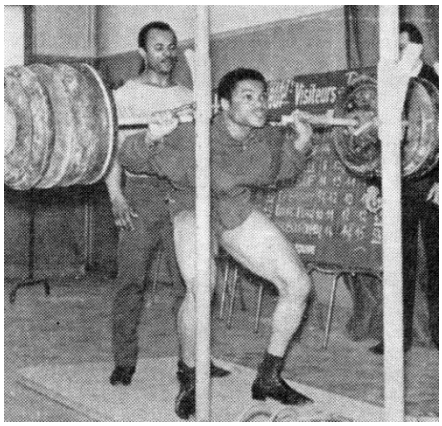

ORNEME du Club Haltérophile et Culturiste Parisien réalise 200 k à la flexion des jambes en Poids Moyens.

(Photo : Luc Geslin, Paris).

SÉRIES CULTURISTES

Minima établis sur le total aux deux mouvements : Développé-Couché et Flexion des Jambes

	2me Série		1re Série		Classe Nationale		Classe Internationale	
Catégories	**Juniors**	**Seniors**	**Juniors**	**Seniors**	**Juniors**	**Seniors**	**Juniors**	**Seniors**
Coqs	150	180	180	210	210	240	240	270
Plumes	170	200	200	230	230	260	260	290
Légers	190	220	220	250	250	280	280	310
Moyens	210	240	240	270	270	300	300	330
Mi-Lourds	230	260	260	290	290	320	320	350
Lourds-Légers	250	280	280	310	310	340	340	370
Lourds	270	300	300	330	330	360	360	390

Tous les athlètes n'atteignant pas les minima de 2me série, Juniors et Seniors, sont classés 3me série.

Nos joies, nos peines

**

Naissance

L'Haltérophile Club de Boulogne nous fait part de la naissance, le 13 Mars, d'un petit Yannick au foyer de Jean-Luc Goessens, l'excellent athlète de ce club.

Nous adressons nos sincères compliments aux parents et nos vœux de bonheur pour le bébé.

**

Distinction

Le Club Athlétique de St-Priest nous informe que la médaille de la Jeunesse et des Sports vient d'être décernée à Mme Coste, Présidente du Club.

Nous lui présentons nos bien sincères félicitations.

**

Remerciements

M. Jean Dame, profondément touché des marques de sympathie qui lui ont été témoignées à la suite du décès de Mme Jean Dame, remercie toutes les personnes, tant en France qu'à l'étranger, qui se sont associées à son deuil et les prie de croire à sa sincère reconnaissance.

Ce que <u>vous devez</u> savoir

Les quarante films techniques (Championnat du Monde 1966), composés d'une bobine de 120 mètres et de quinze bandes bouclées (correspondant à une séquence du film) qui ont été annoncés dans le Bulletin fédéral n° 240, sont à la disposition des comités et des clubs qui peuvent se les procurer suivant deux formules :

- acquisition définitive, au prix de 130 F,
- location pour trois mois, au prix de 15 F.

Sélection olympique

La première épreuve de Sélection Olympique à laquelle seront soumis, d'après les résultats des éliminatoires du Championnat de France, les meilleurs haltérophiles français, sera organisée au Centre Sportif Pierre de Coubertin, à Amiens, le 30 Avril 1968 à 20 heures.

/

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du monde

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 144 k 500 par V. Kochiev (U.R.S.S.), le 25 Novembre 1967 à Bucarest.

Épaulé et Jeté 172 k 500 par Patrick J. Holbrook (États-Unis), le 13 Janvier 1968 à Philadelphie.

**

AVIS IMPORTANT

Le règlement du Quadrathlon, édicté dans la réglementation des compétitions fédérales de la saison sportive 1968-1969 est applicable à compter du 16 Juin 1967.

Classement du Challenge National des Clubs Culturistes

Après les Éliminatoires

Uniquement sur les épreuves athlétiques qui, seules, permettent d'établir un classement des équipes ayant participé à la compétition en des endroits différents.

1. Club Haltérophile et Culturiste Parisien : 121,5 - 2. Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais : 102,5 - 3. Cercle Culturiste Toulousain : 101 - 4. A.S. Préparation Olympique Midi Bordeaux : 99 - 5. Union Haubourdinoise : 95,5 - 6. Centre Omnisports Faches-Thumesnil : 89,5 - 6. Courbevoie Sports : 89,5 - 8. Club des Lutteurs Sparnaciens : 87 - 9. Maison des Jeunes d'Elbeuf : 86 - 10. Etoile Culturiste Lilloise (1) : 85,5 - 11. Française de Besançon : 82,5 - 12. Clé des Bois : 81 - 13. Club Amateur de l'Inst. Cult. Rochelais (2) : 76 - 13. Cercle Culturiste Toulousain (2) : 76 - 13. Union Gymnique Athlétique Péageoise : 76 - 16. Union Culturiste Eudoise : 74,5 - 17. Association du Gymnase Hébert : 73,5 - 18. Courbevoie Sports (2) : 64 - 19. Etoile Culturiste Lilloise (2) : 61,5- 20. A.S. Montferrandaise : 61 - 21. Centre Culturiste Nancéien : 60 - 22. Union Sportive du Velay : 54 - 23. Olympique Grande-Synthe : 46 - 24. Stade Héninois : 41 - 25. Etoile Culturiste Lilloise (3) : 35 - 26. Club Athlétique Lensois : 29,5.

Points calculés en tenant compte du nouveau barème de la flexion des jambes déjà utilisé à l'occasion du Critérium National Athlétique 1968 et qui fait état d'un écart de 40 k entre les minima du développé couché et de la flexion des jambes. Écart qui n'était que de 20 k jusqu'à la présente saison.

Compte rendu de la Finale

Vingt-sept équipes ayant disputé les éliminatoires (réparties en six poules), les clubs sélectionnés se rencontrèrent en finale le 31 Mars à la Mairie de Saint-Maur. Ce fut une belle journée de sport. Les athlètes du Club Haltérophile et Culturiste Parisien, grands favoris, s'imposèrent dans tous les secteurs de l'épreuve et l'emportèrent avec 252 points 07 contre 216,15 au Cercle Culturiste Toulousain, classé second. Troisième l'Etoile Culturiste Lilloise 206,57. Quatrième : l'Union Haubourdinoise : 206,31. Cinquième : l'U.G.A. Péageoise 206,23. Sixième : la Maison des Jeunes et de la Culture d'Elbeuf : 190,82. Septième le Club des Lutteurs Sparnaciens 187,98.

De nombreux records de France furent améliorés 133 k 500 au développé couché, Poids Légers Seniors par Evrard Meyssain (C.H.C.P.) et 320 k (130 + 190) au total de cette catégorie par Michel Ledroit (V.G.A.).

Poids Mi-Lourds Seniors 177 k 500 au développé couché, et 177,500 + 200, soit 377,500 au total par Marc Lechertier (C.H.C.P.).

Trois athlètes réalisèrent 200 k à la flexion sur jambes Christian Parra (Lourd-Léger du Club Culturiste Toulousain), Marc Lechertier (Poids Milourd du C.H.C.P.), Hubert Ornème (Poids Moyen du C.H.C.P.).

Le Club Parisien l'emporte donc pour la troisième fois consécutive, d'autant plus confortablement que le Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais ne put se qualifier cette année, battu aux éliminatoires par le Cercle Culturiste Toulousain qui se retrouve en finale amputé de deux vedettes, ce qui lui fit perdre de précieux points.

Amis sportifs, rendez-vous donc pour la prochaine saison

Pierre RIGAUD

▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△

L'équipe du Club Haltérophile et Culturiste Parisien victorieuse de la Finale du Challenge National des Clubs Culturistes et son sympathique Président : M. Rigaud (à gauche). A ses côtés LECHERTIER, TRAUTMANN, MEYSSAIN, ORNEME.

(Photo : Luc Geslin, Paris).

Résultats

1) Club Haltérophile et Culturiste Parisien : 252,07 ; 2) Cercle Culturiste Toulousain : 216,15 ; 3) Etoile Culturiste Lilloise : 206,57 ; 4) Union Haubourdinoise : 206,31 ; 5) Union Gymnique et Athlétique Péageoise : 206,23 ; 6) Maison des Jeunes et de la Culture d'Elbeuf : 190,82 ; 7) Club des Lutteurs Sparnaciens : 187,98.

Épreuves plastiques par équipes

1. Club Haltérophile et Culturiste Parisien : 131,07 ; 2. Etoile Culturiste Lilloise : 127,57 ; 3. Union Gymnique et Athlétique Péageoise : 121,23 ; 4. Cercle Culturiste Toulousain : 114,65 ; 5. Union Haubourdinoise : 111,31 ; 6. Maison des Jeunes et de la Culture d'Elbeuf : 107,82 ; 7. Club des Lutteurs Sparnaciens : 102,48.

Épreuves de force par équipes

1. Club Haltérophile et Culturiste Parisien : 121 ; 2. Cercle Culturiste Toulousain : 101,50 ; 3. Union Haubourdinoise : 95 ; 4. Club des Lutteurs Sparnaciens : 85,50 ; 5. Union Gymnique et Athlétique Péageoise : 85 ; 6. Maison des Jeunes et de la Culture d'Elbeuf : 83 ; 7. Etoile Culturiste Lilloise : 79.

STAGES DE FORMATION DE CADRES

Strasbourg : 19 au 24 Février 1968

Huit candidats à l'examen du brevet d'entraîneur fédéral du Premier degré et sept à l'examen probatoire du deuxième degré ont constitué l'effectif du stage interrégional, de Strasbourg.

Dans le premier groupe, quatre stagiaires n'ont pas réussi à l'examen de fin de stage, soit la moitié des candidats : c'est un déchet important, trop important.

Les deux premiers stages (nouvelle formule) de formation de cadres, ont connu une réussite totale. Les raisons de cette soudaine baisse de succès tiennent, sans aucun doute, au manque de sérieux de certains stagiaires de Strasbourg dont l'un d'eux a, paraît-il, été un élément perturbateur de la bonne conduite et de l'application générales.

Postuler un brevet d'entraîneur, c'est vouloir s'élever au rang d'éducateur de la jeunesse et, par conséquent, accepter une grave responsabilité. Il est regrettable que certains candidats à l'examen d'entraîneur fédéral, bien avertis des droits du sportif, ignorent délibérément que ces droits ont pour contrepartie des devoirs.

Les quatre stagiaires qui ont subi avec succès les épreuves de l'examen de fin de stage sont :

- Jacquemin Jean-Pierre, d'Épinal, note générale : 13,26/20.
- Burte Gilbert, de Vandœuvre, note générale : 12,54/20.
- Morotti Jean-Louis, de Scherwiller, note générale : 12,23/20.
- Boulois Jean-Paul, de Brumath, note générale : 10,91/20.

Par contre, les sept candidats à l'examen probatoire du deuxième degré, ont tous obtenu une note supérieure à 10/20 à l'épreuve écrite qui les autorise à se présenter au stage national définitif de Font-Romeu (20 au 25 Mai). Ce sont :

- Alix Albert : 17/20.
- Mehlinger Gilbert, Petite-Rosselle : 15/20.
- Fischer Guy, de Nancy : 13/20.
- Beekhuizen Christian, de Lunéville : 12,5/20.

CONTINENT - SPORTS

Bancs, Barres Olympiques,
Appareils à contrepoids

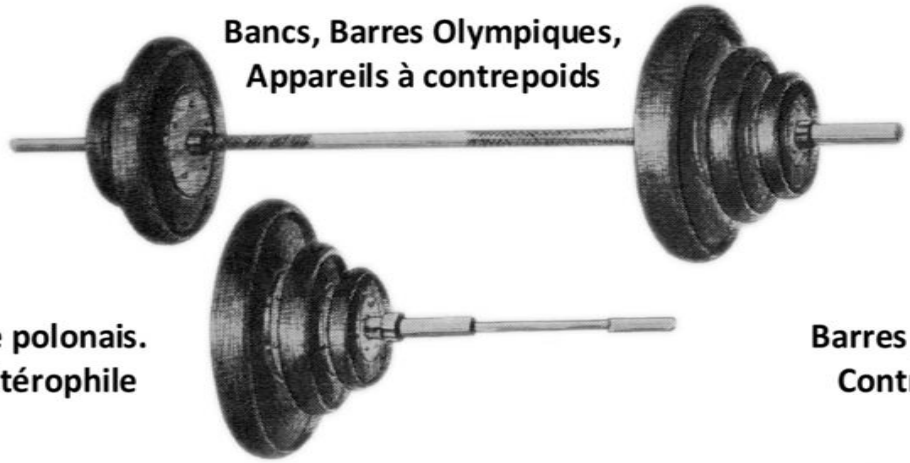

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

- Carne Marcel, de Montbéliard : 12,5/20.
- - Zensen René, de Strasbourg : 12,5/20.
- Houin Jean-Claude, de Toul : 10/20.

Le stage a été encadré par les Conseillers Techniques Régionaux Noiriel, Michon et Demats dont le dévouement et la compétence ont été remarqués par le Directeur du C.R.E.P.S. de Strasbourg qu'il convient de remercier pour les dispositions qu'il a prises en vue de faciliter le travail des cadres techniques du stage.

Claude TAILLEFER,
Directeur Technique National.

STAGE DE PERFECTIONNEMENT D'ATHLÈTES DE NANCY (du 25 Février au 2 Mars)

par **Rolf MAIER,**
Conseiller Technique Régional à Amiens

I. - Efficacité du stage :

Ce stage a permis à l'ensemble des stagiaires de prendre connaissance de la forme d'entraînement actuelle.

Tous ont pris conscience que la progression est due en priorité à la pratique régulière de la spécialisation haltérophile avec tous ses mouvements d'assistance, sans pour cela négliger la pratique d'une activité physique générale.

Stage de perfectionnement dont les résultats ne peuvent qu'être bénéfiques, étant donné l'application des stagiaires tout au long des différents cours de technique spécifique, d'étude théorique et de pratique.

Initiation technique ou pédagogique pour les uns, perfectionnement plus complet pour les autres, le programme fut suivi et apprécié par tous.

Quelques éléments seraient à revoir après quelques mois d'application.

Il serait souhaitable qu'ils puissent renouveler un tel stage.

II. - Tenue et valeur d'ensemble des stagiaires :

Il n'y eut aucune difficulté quant à la discipline.

L'entente avec la Direction du C.R.E. P.S. fut parfaite.

Malgré les différents milieux sociaux ou professionnels représentés, un climat de sympathie régna constamment entre les stagiaires, et leur fut très bénéfique.

III. - Appréciation sur chacun des membres de l'encadrement :

L'encadrement - assuré par trois Conseillers Techniques Régionaux d'Haltérophilie, Maier, Noiriel, Michon, l'un d'eux, Maier assurant la direction du stage fut très homogène et ne posa aucune difficulté.

IV. - Observations :

Sur le plan matériel, malgré les installations disponibles du C.R.E.P.S., il fut nécessaire de recourir au matériel haltérophile des Clubs F.F.H.C. de Nancy. Tout cela fut prévu avant l'ouverture du stage, ce qui permit un bon déroulement de celui-ci.

Un stage de manutention ayant lieu en même temps, permit à nos stagiaires de recevoir une information en deux cours d'une heure suivis avec le plus vif intérêt.

Liste des stagiaires haltérophiles du 25 Février au 2 Mars 1968

Sancier - Petitjean - Mathieu - Buatois - Trolong - Dauvergne - Gabriel - Colin - Molle - Chahory - Picard - Conus - Baillet - Charrie - Caritey - Duloquin - Vely.

**

STAGE DE PERFECTIONNEMENT DE VICHY (17 au 23 Mars 1968)

Auvergne. - (6) : Lesage, Larive, Cailton, Paquet, Pierron, Geay.

Côte d'Azur. - (3) : Decremp, Lopez, Pons.

Dauphiné-Savoie. - (4) : Zago, Chevallier, Perolo, Tabard.

Provence. - (8) : Cohen, André, Spano, Mialon, Pecoul, Amier, Brunet, Ricard.

Lyonnais. - (4) : Moinel, Lardin, Micollet, Poinsignon.

Les stagiaires au Centre International de séjour de Vichy, en compagnie des Conseillers Techniques Roger GERBER et Roland NOIRIEL.

(Photo : Mougins, Vichy).

C'est en présence de M. Soulacroix, Directeur des Installations Sportives de Vichy, du Directeur du Centre International de séjour M. Furon, du Dr Rondepierre, Président du Comité d'Auvergne et de M. Letord, Directeur de la Maison des Jeunes, que le Centre Omnisports de Vichy accueille pour la première fois dans ses murs 25 haltérophiles confirmés, désireux de parfaire leurs connaissances techniques.

Dans une brève allocution, M. Soulacroix leur souhaite la bienvenue et exprime le vœu que ce stage soit suivi de nombreux autres.

Les stagiaires sont ensuite confiés aux deux Conseillers Techniques Régionaux Roger Gerber et Roland Noiriel, qui, pendant une semaine, soumettent les athlètes à un plan de travail parfaitement composé et ordonné ce qui permet de surmonter les difficultés d'exécution des exercices soit en fortifiant les points faibles soit par des éducatifs, en corrigeant les défauts dont sont affectés la majorité des athlètes, victimes d'entraînements isolés.

Afin de compléter l'enseignement technique, le Dr Cohen fait aux stagiaires un cours approfondi sur les fonctions organiques de l'être humain en général et de l'Haltérophile en particulier.

En fin de semaine, en présence de M. Boissonnet, Président de l'Union Haltérophile Vichyssoise qui a mis sa salle d'entraînement à la disposition des stagiaires, un test réunit les athlètes. Les résultats prometteurs obtenus après 7 jours d'entraînement intensif illustrent l'intérêt et le bénéfice de ce stage

Sous le signe de la sportivité, une merveilleuse entente est née au sein de ce groupement. Chaque stagiaire quitte Vichy armé d'une technique améliorée, gonflé d'espoir, un peu moins seul, un peu plus fort.

Pour tous les stagiaires,
CHEVALLIER.

Résultats des Championnats de France scolaires et universitaires d'haltérophilie les 4 et 5 Avril 1968, à Mâcon

Scolaires

Poids Coqs. - 1. Apparuit (56), Lycée Nîmes : 220 ; 2. Klein (55,6), C.E.T. L.T. Thionville :210 ; N. Cl. Derriey (54), E.D.F. Gurcy-le-Châtel.

Poids Plumes. - 1. Girod (57,8), L.T. Montbéliard : 235 ; 2. Dubois (58,5), L.T. Villeurbanne : 232,500 ; 3. Moll (58,2). L.T.E. Aulnay : 225 ; 4. Joubert (58,9), Lycée E.-B. Franklin Orléans : 222,500.

Poids Légers. - 1. Tabard (64,3), Lycée Ponsard Vienne : 277,500 ; 2. Faucher (65,9), C.E.I. Nanterre : 277,500 ; 3. Chalumeau (67), L.N.T. Bourges : 270 ; N. Cl. St-Martory (66), Lycée E. Fermat Toulouse.

Poids Moyens. - 1. Renault (74,3), Lycée Mun. Vernon : 322,500 ; 2. Picard (72,9), L.T. Auxerre : 292,500.

Poids Mi-Lourds. - 1. Granier (78,6), Lycée Nîmes : 327,500 ; 2. Picinelli (81,8), Lycée Montbéliard : 307,500 ; N. Cl. Poinsignon (81), E.M. Pérollière.

Poids Lourds-Légers. - 1. Merle (85), Lycée Palente Besançon : 315 ; 2. Peyraud (87), L.T.C. Lyon : 302,500.

Poids Lourds. - 1. Miternique (91), Lycée St-Louis Paris : 290.

Universitaires

Poids Coqs. - 1. Couvrand (55,4), Fac. Droit Nantes : 260 ; 2. Piquemal (55,9), Ec. T.P. Paris : 225.

Poids Plumes. - Néant.

Poids Légers. - 1. Caesemaeker (67,5), I.N.S. Paris : 317,500 ; 2. Frocrain (67,1), Fac. Sciences Nantes : 300.

Poids Moyens. - 1. Trolong (73,7), C.R. E.P.S. Nancy : 337,500 ; 2. Kaminsky (73,4), Fac. Sciences Paris : 327,500 ; 3. Giraud (75), Fac. Sciences Grenoble : 320 ; 4. Soto (73,8), C.R.E.P.S. Houlgate : 300 ; 5. H.-M. Martinez (70,3), Macon : 280.

Poids Mi-Lourds. - 1. Cohen (80,6), Fac. Méd. Marseille : 342,500 ; 2. Smolarek (78,5), E.N.S.M. Nantes : 302,500.

Poids Lourds-Légers. - 1. Marchal (84,3), Ec. Brasserie Nancy : 320.

Poids Lourds. - Néant.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe d'Île-de-France, 3e série par équipes

1er : *U.S. Métro :* Agogué, Minchella, Varma, Viget, Samson : 1 332 k 500.

2me : *S.C. Neuilly* : Guérin, Curty, Colinet, Guémar, Jacquin : 1 310 k.

3me : *S.A.M.* : Bretagne, Legros, Houy, Turalla, Marchal : 1 242 k 500.

4me : *R.A.C.* : Caligaro, Fouquet, Le Calvez, Franzil, Dubois : 1170 k.

Championnat d'Île-de-France par équipes

1er : *V.G.A. St-Maur* : Tilloux, 247,500 - Fulla, 320 - Ledroit, 352,500 - Muller, 347,500 - Paterni, 425 - Gourrier, 420 - Choukroun, 350 = 2 462 k 500 : (record de France).

2e : *S.A. Enghien* : Desmarets, 200 - Courtois, 255 - Fourrier J.-C., 330 - Fourrier Y., 365 - Lagneau Jacques, 295 - Toye, 360 - Cosson, 337,500 = 2 142 k 500.

3e : *A.S.C. Électromécanique* : Delobel, 115 - Noël J.-L., 217,500 - Abdelhak, 252,500 - Noël P., 235 - Szary, 225 - Chamois, 300 - Vogel, 302,500 = 1 647 k 500.

/

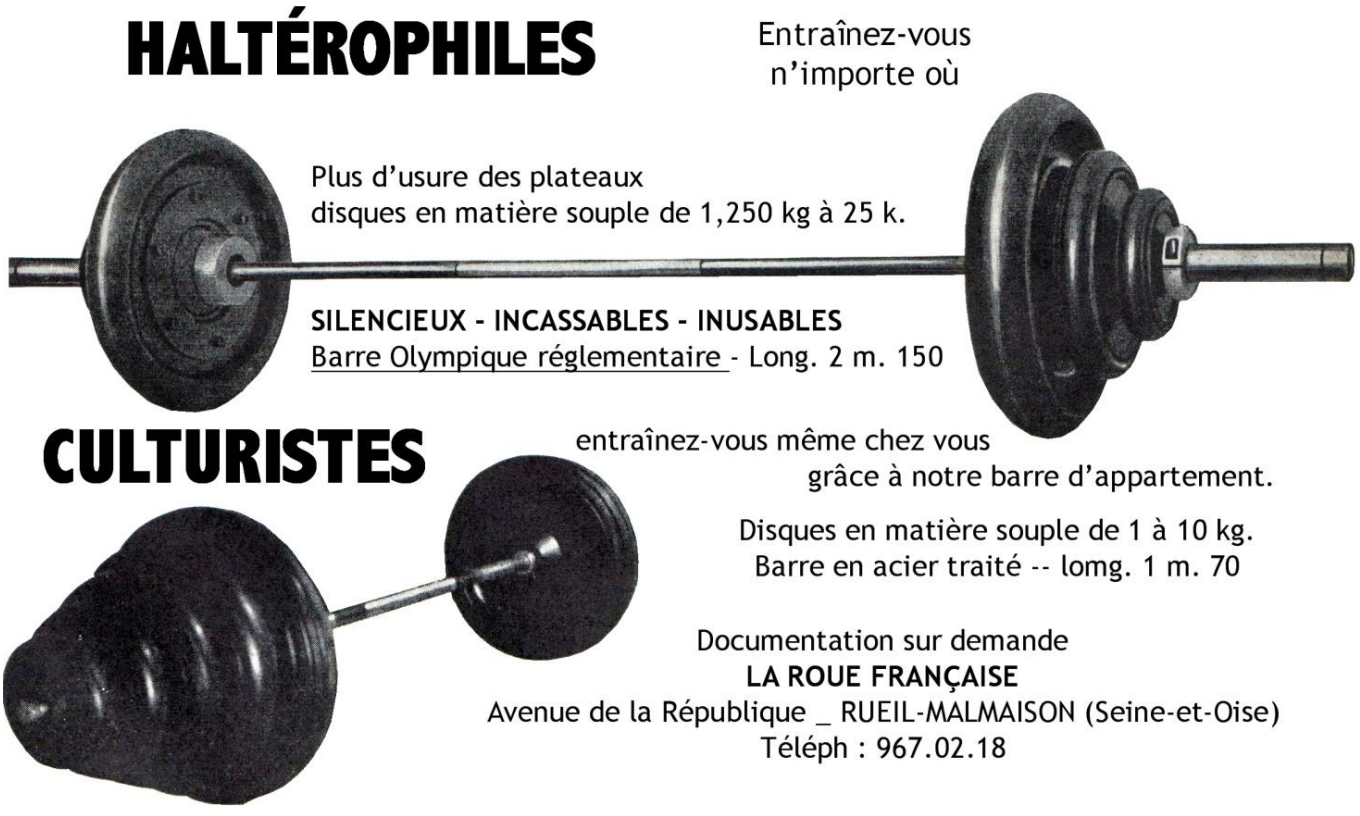

© RLPZ (2019)

N° 244

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

23e ANNÉE

Mai
1968

Le numéro : 1 F

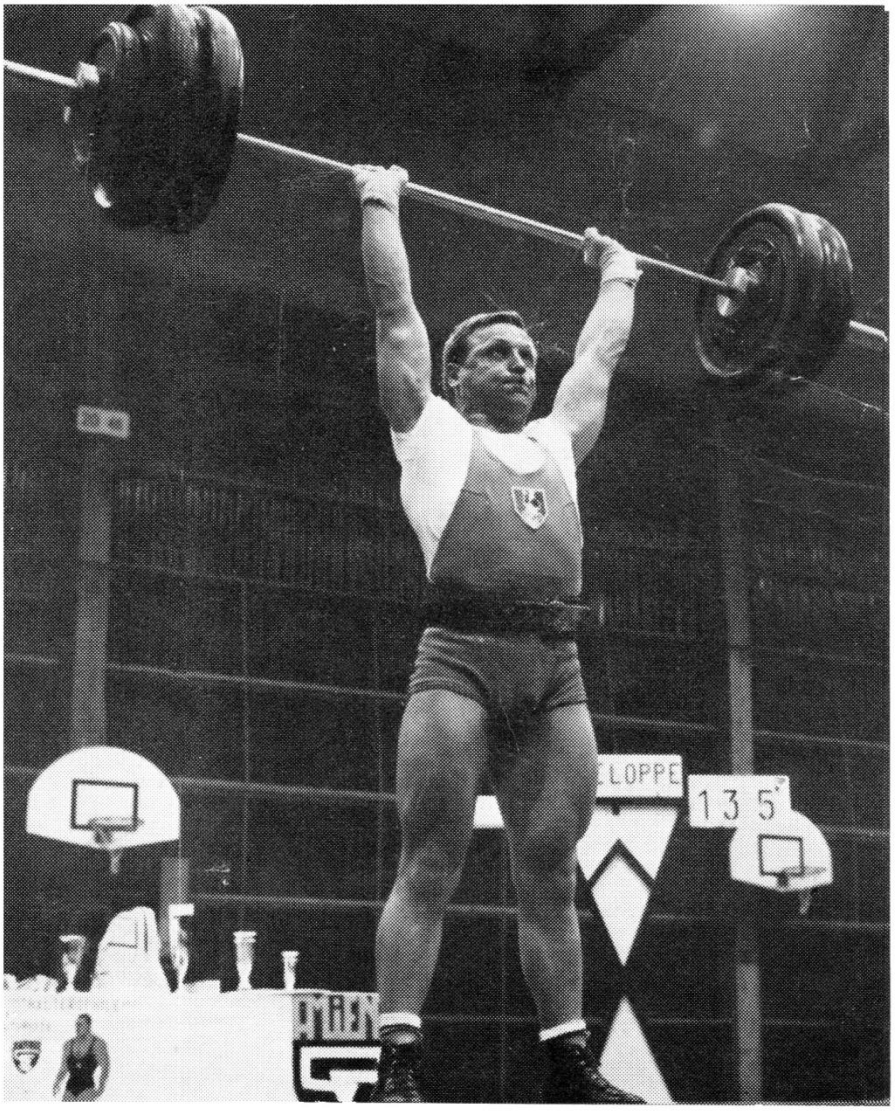

Document original : Raymond Lopez

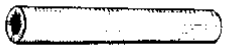

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (l8me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction et des Comités Régionaux du 30 Mars 1968 ..... 3 et 4

Procès-verbal de la réunion de la Commission de l'Arbitrage du 30 Mars 1968..... 5

Le Mot du Président 5

Classement Général du Prix Fédéral de Printemps et du Championnat de France ..... 6 et 7

Colloque des Dirigeants et Techniciens des Fédérations « Danubiennes », par G. LAMBERT..... 7

Première épreuve de sélection olympique à Amiens..... 8

La Finale du Challenge National culturiste des Clubs, par C. FAVROU .....9 et 10

Mécanisme du tirage, par G. LAMBERT 11

Stage Universitaire de Vichy et stage d'Entraîneurs de Toulouse 12

Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral de Printemps Juniors et Seniors..... 13

Liste des meilleures performances mondiales en 1967..... 14

Le coin de l'arbitre 14

Dans nos Comités Régionaux .... 14, 15 et 16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Rolf MAIER, qui a fait à Amiens une rentrée très remarquée en portant à 432 k 500 le record du total olympique, catégorie Poids Moyens, dont il était détenteur avec 430 k, depuis le 3 Octobre 1965. Il améliorait également de 2 k 500 son record du développé.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi** **Dépôt légal : 2me trimestre 1968.**

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION et des PRÉSIDENTS des COMITES RÉGIONAUX du 30 Mars 1968

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., E. Bazire, R. Bernier, H. Clutier, J. Dame, R. Duverger, C. Favrou, F. Fiolle, H. Gouet, R. Gourhand, L. Guillier, V. Leveler, A. Roussaux.

Assistaient à la réunion : M. Durry, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, MM. Stresser (Président du Comité d'Alsace), Chorques (Président du Comité de Champagne), Houte et Dejonghe (Secrétaire et Trésorier du Comité des Flandres), Burucoa (Président du Comité de Guyenne), Tournier (Président du Comité de l'Île-de-France), Zeller (Président du Comité de Picardie), Moreau (Président du Comité du Poitou).

M. le Docteur Dubois, Président de la Commission Médicale, M. Hue, Membre d'honneur, M. Taillefer, Directeur Technique National, M. Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. J. Asso, L. Chaix (malade), M. Dumoulin, G. Pichon, N. Righi (Secrétaire du Comité d'Auvergne), Guéméné (Président du Comité de Basse-Normandie), Champiot (Secrétaire du Comité de l'Orléanais).

Le Président constate avec satisfaction que ses collègues sont venus nombreux à cette importante réunion à laquelle il a jugé utile d'associer les Comités Régionaux. Il précise cependant que lorsqu'il convoque, à titre consultatif, les Présidents de Comités, ils peuvent, s'ils n'ont pas la possibilité de se déplacer, déléguer un représentant, mais il ne conçoit pas qu'ils viennent à deux, comme cela s'est produit aujourd'hui.

Il adresse ensuite quelques mots de bienvenue à M. Durry, Délégué du Ministre auprès de la Fédération, qu'il a déjà eu le plaisir de présenter le 9 Décembre, lors de la Journée d'Études, ainsi qu'au Docteur Dubois, Président de la Commission Médicale, qui s'occupe actuellement de mettre sur pied ladite Commission afin qu'elle fonctionne efficacement, dans l'intérêt de la F.F.H.C.

Aucune observation n'étant formulée, les Procès-verbaux des réunions du Bureau des 23 Février et 2 Mars sont adoptés à l'unanimité.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président donne connaissance de la lettre de démission du Comité de Direction de M. Vandeputte. Une lettre sera adressée à M. Vandeputte pour le remercier des services qu'il a rendus à l'Haltérophilie.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction procède à l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 738 - Club Haltérophile et Culturiste Sedanais (Champagne) ;
- ✓ N° 3 739 - Maison des Jeunes et de la Culture de Gerland (Lyonnais) ;
- ✓ N° 3 740 - Haltéro Club Palavasien (Languedoc).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue ensuite les records de France haltérophiles et culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

Le Président renouvelle ses félicitations et celles du Comité de Direction à Roger Lévecq qui vient, avec 200 k, de battre le record de France de l'épaulé et jeté à deux bras et précise qu'il lui a adressé un télégramme dès l'annonce de cet exploit.

RÉGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS.

Calendrier haltérophile. - M. Bovi rappelle qu'il avait demandé au Directeur Technique de préparer un projet qui a été expédié aux Comités Régionaux et aux Membres du Comité de Direction pour observations.

Ce projet a été revu et corrigé d'après les réponses reçues et il va en être donné lecture article par article afin que chacun puisse émettre un avis si nécessaire.

A. - *Règlements généraux :*

Certains dirigeants s'étant inquiétés des frais importants que ces compétitions vont imposer aux clubs et comités, le Président les rassure car des contacts favorables ont été pris pour que la subvention allouée à la Fédération, pour les épreuves fédérales, soit augmentée dans des proportions lui permettant de prendre à sa charge une plus grande partie des dépenses.

Le Directeur Technique fait remarquer qu'il a créé trois zones au lieu de deux afin de réduire les distances kilométriques et, par voie de conséquence, les frais de transport, et de faciliter les communications ; mais il craint que l'effectif ne soit pas atteint dans chaque zone, certaines catégories étant dépourvues d'athlètes.

Après un vote à mains levées, il est décidé de maintenir les trois zones.

M. Zeller, Président du Comité de Picardie, ayant demandé pourquoi Maier n'est pas agent de liaison pour la zone Nord-Ouest, le Directeur Technique lui fait valoir que Maier est encore athlète et que, de ce fait, il aurait moins de temps pour remplir ces fonctions très absorbantes.

Puis il constate qu'il serait nécessaire que la Fédération soit informée très rapidement du lieu des implantations des épreuves prises en charge par le budget fédéral pour pouvoir calculer le montant des dépenses avant le début du premier cycle.

A la suite de la proposition de M. Duverger tendant à admettre dans les compétitions fédérales les athlètes non classés et 4me série ayant la licence A.S.S.U., une discussion s'engage, les avis étant partagés.

Le Président décide d'étudier cette proposition avec attention avant de l'adopter.

B. - *Règlements particuliers :*

Différentes opinions sont émises en ce qui concerne la Coupe de France des Clubs mais le Directeur Technique fait ressortir qu'il a conçu cette formule parce qu'elle est simple.

Par ailleurs, après un rapide échange de vues, il est décidé que le Championnat des Clubs ne comportant pas un homme par catégorie, il est préférable de l'intituler Tournoi des Clubs.

Quant au Quadrathlon athlétique qui soulève quelques objections, particulièrement au sujet du lancer du poids, le Président suggère qu'on fasse confiance à l'Entraîneur National qui a bien étudié la question.

Arbitrage. - M. Roussaux, Président de la Commission de l'Arbitrage, fait un compte rendu des décisions prises le jour même par la Commission de l'Arbitrage et qui doivent être incluses dans le nouveau règlement.

Les délibérations qui sont approuvées par le Comité de Direction, paraîtront au procès-verbal de ladite Commission.

Calendrier culturiste. - Le Calendrier culturiste est adopté sans modifications.

Le Président tient à préciser qu'il n'est toujours pas possible, actuellement, de prendre en charge les frais des compétitions culturistes.

STATUTS. - L'avant-projet des statuts, modifié conformément à l'arrêté du 19 Juin 1967 du Ministère de la Jeunesse et des Sports, ayant été envoyé préalablement à la présente réunion aux membres du Comité de Direction et aux Présidents des Comités Régionaux, le Président propose de l'examiner article par article.

Avant d'aborder la discussion, il tient à indiquer les bases essentielles qui ont guidé la rédaction de cet avant-projet :

- Texte de l'arrêté précité du 19 Juin 1967 ;
- Texte des anciens statuts ;
- Une modification concernant l'utilisation des pouvoirs des sociétés absentes ;
- Création d'un Conseil des Provinces groupant les Présidents des Comités Régionaux.

M. Houte désirant savoir pourquoi on n'a pas tenu compte des pratiquantes alors que cette éventualité est prévue à l'article 11 de l'arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports, après un échange de vues, il est décidé d'ajouter cette clause dans les statuts afin de ne pas avoir à les modifier ultérieurement.

M. Houte conserve la parole pour exposer certains points sur lesquels il n'est pas d'accord.

Il estime que la présence de la moitié des membres et non du tiers devrait être exigée pour la validité des réunions du Bureau et du Comité de Direction et qu'il serait souhaitable que les sanctions prévues soient appliquées pour ceux qui n'y assistent pas régulièrement.

S'étant adressé à M. Durry pour avoir son avis, celui-ci lui répond qu'il ne peut prendre position et que cette question relève du Bureau S. 3.

Le Président explique que c'est le texte des anciens statuts qui a été repris intégralement.

Il est donc décidé de ne rien changer pour le moment.

Puis M. Houte conteste la décision prise l'année dernière d'augmenter les cotisations des clubs ainsi que le prix de la licence. Il pense qu'elle n'est plus d'actualité du fait du nouveau programme des compétitions qui exige un Bulletin Régional plus important, donc des dépenses supplémentaires pour les Comités Régionaux et que, de plus, le *Bulletin fédéral* ne répond pas aux nécessités présentes.

Le Président lui fait observer qu'en ce qui concerne le *Bulletin fédéral*, c'est à la Commission du Bulletin de s'en occuper quant au prix de la licence, on peut en discuter lors de la prochaine réunion du Bureau.

M. Houte demande alors que le prix de la cotisation des clubs et celui de la licence soient fixés par l'Assemblée Générale et non par le Comité de Direction et d'inclure cette clause dans les statuts.

Après un vote à mains levées, il est décidé, à l'unanimité moins une voix et une abstention, que le Comité de Direction continuera à assumer ces responsabilités.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. - Le Président informe les membres présents que l'Assemblée Générale de Font-Romeu sera une assemblée générale extraordinaire qui devra adopter les statuts qui vont, au préalable, être soumis au Ministère de la Jeunesse et, des Sports pour avis.

L'assemblée générale annuelle se tiendra en fin d'année pour élire les membres du Comité de Direction, conformément à l'arrêté du 19 Juin 1967, et comportera l'ordre du jour traditionnel.

Il fait ensuite part du vœu du Comité de l'Île-de-France qui demande que l'Assemblée Générale ait lieu à une date différente de celle du Championnat de France. Il constate que cette éventualité soulèverait certains problèmes et que, de toute façon, les circonstances ne s'y prêtent pas, cette année.

BULLETIN FÉDÉRAL. - M. Bovi explique que les nouvelles dispositions envisagées soulèvent bien des problèmes qui ne sont pas encore résolus. Il faut donc attendre pour en parler mais il suggère d'en discuter au cours d'une réunion du Bureau.

D'autre part, il rappelle au Directeur Technique et à l'Entraîneur National qu'il compte sur eux pour rédiger le Bulletin Technique dont il a déjà été question.

FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL. - Le projet soumis au Bureau fédéral le 5 Février dernier et auquel ont été apportées quelques prisions est accepté par le Comité de Direction qui délègue ses pouvoirs au Président afin qu'il signe ce protocole dès que les dirigeants de la F.S.G.T. auront donné leur accord à ce nouveau texte qui va leur être expédié.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Lettre de *M. Dupont*, Entraîneur belge d'haltérophilie qui demande que Reding et Van Lerberghe puissent participer, hors match, au Championnat de France.

Cette proposition ne pouvant être retenue, il sera suggéré à M. Dupont que ces deux athlètes prennent part, à Amiens, le 30 Avril, à la soirée de records qui tiendra lieu de première épreuve de sélection olympique.

Homologation d'un Comité Départemental. - Le Comité de Direction homologue la constitution du Comité départemental du Pas-de-Calais.

Homologation de nomination d'Arbitres et de Jurés Culturistes. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux, après accord de la Commission de l'Arbitrage et contrôle des procès-verbaux :

Arbitres fédéraux. - MM. Badia et Billiard (Comité de l'Île-de-France).

Arbitres régionaux. - Guadagnini (Comité de Côte d'Azur), Piétri Jacques, Piétri Antoine, Béranger, Uzan (Comité de Provence), Laffourcade (Comité de Guyenne), Dubu, Lemaître, Lebret (Comité de Bretagne).

Jures culturistes. - MM. Jacob, Burucoa (Comité de Guyenne).

Stage de Formation des Cadres. - Lecture est donnée par M. Taillefer des résultats obtenus par les participants au Stage de Formation et de Consolidation d'Entraîneurs fédéraux des 1er et 2e degrés qui s'est tenu au C.R.E.P.S. de Strasbourg du 19 au 24 Février 1968 et dont les résultats paraîtront dans « *l'Haltérophile Moderne* ».

Attribution du Vase de Sèvres. - L'Entraîneur National propose deux formules pour départager les concurrents, soit : principes mathématiques de potentiel musculaire de l'athlète ou base de référence à la moyenne des meilleures performances mondiales. Cette dernière formule est, en principe, adoptée.

Le Bureau mettra au point les modalités d'application

Contrôle médical. - Le Président du Club d'un des athlètes dont la licence a été retirée à la suite de la décision du médecin de Font-Romeu ayant une fois encore intercédé en faveur de son sociétaire, M. Bovi propose, après avis du Dr Dubois, de le convoquer à Paris, aux fins d'examen par un cardiologue.

Festival de la Jeunesse à Sofia. - Ce Festival se tiendra du 28 Juillet au 6 Août et groupera diverses organisations de Jeunesse et de Sports.

Une délégation française ayant été invitée, il sera répondu à la Bulgarie qu'une équipe s'y rendra si tous les frais sont pris en charge par les organisateurs, la Fédération n'ayant pas de crédits pour une compétition ne figurant pas au calendrier.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne avis favorable aux demandes présentées par :

- Le Club Olympique Municipal d'Étampes (Île-de-France) ;
- L'Haltérophile Club Niortais (Poitou) ;
- L'Association Sportive de Romainville (Île-de-France) ;
- L'Association Sportive du Collège d'Enseignement Technique Mixte de Saint-Jean d'Angély (Poitou).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 14 h 30 est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président*, C. BOVI.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres
Records haltérophiles Seniors				
Arraché à deux bras :				
Moyen	Terme : 134	Terme : 135	23- 3-68 à Asnières	MM. Pichon, Bazire, Durr
Epaulé et Jeté à deux bras :				
Lourd	Lévecq : 192	Lévecq : 194,500	3- 3-68 à Vernon	MM. Houte, François, Auber
Lourd	Lévecq : 194,500	Lévecq : 199,500	3- 3-68 à Vernon	MM. Houte, François, Auber
Lourd	Lévecq : 199,500	Lévecq 200	23- 3-68 à Faches-Thumesnil	MM. Houte, Meese, Auber
Record du Total olympique par Équipes de Clubs				
La Vie au Grand Air de Saint-Maur a battu, le 10 Mars 1968, avec 2 462 k 500, le record du total olympique par équipes de clubs qu'elle détenait avec 2 447 k 500. Arbitres : MM. Parot, Soleilhac, Bazire, Leveler, Samblant.				
Records culturistes Juniors				
Développé couché :				
Léger	Fourdinier : 117,500	Denivet : 132,500	10- 3-68 à Paris	M. Pichon
Flexion sur jambes :				
Moyen	Gauffreteau : 170,500	Guiseppi : 173	10- 3-68 à Bordeaux	M. Salles
Total des 2 mouvements :				
Léger	Fourdinier : 267,500	Denivet : 275 (132,5 + 142,5)	10- 3-68 à Paris	M. Pichon
Records culturistes Seniors				
Développé couché :				
Léger	Dubois : 130,500	Meyssain : 133	10- 3-68 à Paris	M. Pichon
Mi-Lourd.....	Lechertier : 164,500	Lechertier : 175	10- 3-68 à Paris	M. Pichon
Total des 2 mouvements :				
Mi-Lourd.....	Lechertier : 360	Lechertier : 375 (175 + 200)	10- 3-68 à Paris	M. Pichon

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la COMMISSION de l'ARBITRAGE le 30 Mars 1968

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. Roussaux.

Présents : MM. Bazire, Bernier, Certeaux, Fiolle, Leveler, ainsi que M. Dame, Président de la Commission Internationale.

Excusés : MM. Ammar, Chaix, Favrou, Firmin.

La Commission examine les questions suivantes :

1) Après examen et vérification des procès-verbaux, elle entérine la nomination d'arbitres et de jurés culturistes dont les noms figurent au procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du même jour.

2) Modification concernant les conditions de recrutement des arbitres régionaux.

Les Comités Régionaux ont pouvoir de nommer les arbitres régionaux, après examen devant un arbitre fédéral.

L'imprimé « examen » comportant tous les renseignements demandés : résultats de l'examen, signature de l'examinateur et une photographie d'identité de l'intéressé, devra être envoyé à la F.F.H.C. - Commission de l'Arbitrage - qui entérinera la nomination et délivrera la carte d'arbitre régional.

Cette carte donne pouvoir pour arbitrer toutes les épreuves régionales, ainsi que les rencontres amicales. Les arbitres régionaux ne peuvent plus prendre part à des compétitions officielles en qualité de concurrent.

CONDITIONS D'ADMISSION.

Être Français, jouir de ses droits civils et d'une bonne réputation morale.

Être proposé par son club.

Être âgé de 25 ans minimum.

Être licencié dans un club de la F.F. H.C. et avoir pratiqué l'haltérophilie pendant deux ans.

Accord sur la demande de M. Auber pour passer l'examen d'arbitre international 2e catégorie, à condition qu'il donne toutes les indications demandées par la F.F.H.C.

ARBITRES INTERNATIONAUX.

La Commission a désigné les dates ci- dessous pour l'examen des candidats :

Première catégorie :

22 Juin : M. Fiolle au cours de la rencontre France - Grande-Bretagne B à Leeds (à condition que la Grande-Bretagne ait les examinateurs nécessaires) ;

du 20 au 28 Juillet : M. Parot au cours du match France - Allemagne A à Font-Romeu ;

du 20 au 28 Juillet : M. Pichon au cours du match France - Allemagne B à Steinback (après accord de la Fédération Allemande) ;

17 Novembre : M. Dumoulin au cours du match France - Italie Juniors, en France.

Deuxième catégorie :

du 10 au 18 Juillet : M. Certeaux au cours du match France - Allemagne Juniors à Vichy et qui participera au stage.

Pour les autres candidats, au cours d'épreuves fédérales qui se dérouleront dans leur comité ou comité avoisinant, ou au cours des colloques franco-allemands, suivant les règlements de la F.I.H.C.

La F.F.H.C. établira les dossiers de chaque candidat (feuilles d'examen et convocation) et désignera les arbitres internationaux remplissant les fonctions d'examinateurs.

A une lettre de M. Bernier demandant si les athlètes et arbitres de la F.S.G.T. auront droit aux stages ou diplômes de Moniteurs de la F.F.H.C., il est répondu que cette question sera à revoir après mise en application du protocole actuellement en cours d'étude.

La Commission émet le vœu de voir la F.F.H.C. mettre sur pied une réunion des arbitres et entraîneurs à l'échelon mondial qui se tiendrait à Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 25.

Le Président,
A. ROUSSAUX.

Le mot du Président

Après l'intense activité du mois de Mars au cours duquel ont délibéré les Commissions d'Haltérophilie et de Culture Physique, chacune deux fois, la Commission des Règlements et la Commission de l'Arbitrage, avant que siège le Comité Directeur, il pourrait sembler que la mise au point du programme des compétitions fédérales de la prochaine saison sportive art été suivie d'une période de ralentissement de l'action fédérale.

Il n'en est rien. Avril a été occupé à préparer les éliminatoires régionales puis les éliminatoires nationales du Championnat de France, le Prix Fédéral de Printemps, les deux tours de la Coupe de France des Comités ; et ce sont là des organisations complexes et difficiles à mettre en œuvre.

Et bien d'autres actions sont à engager prochainement qui ont nécessité un important travail. Ce sont le stage de formation de cadres qui aura lieu à Font-Romeu du 20 au 25 Mai, les huit stages franco-allemands qui doivent rassembler, en tout, deux cents haltérophiles français et autant d'allemands à partir du mois prochain, le recrutement, par voie de concours, de cinq futurs Conseillers Techniques (contingent exceptionnel que la Direction des Sports a bien voulu accorder à la F.F.H.C.) et la préparation des quatorze candidats à ces cinq postes en vue du prochain concours d'entrée au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs.

De plus, la Fédération Allemande ayant invité la F.F.H.C. à déléguer deux représentants au Congrès des Fédérations Danubiennes (Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie), je me suis rendu à Fribourg le 18 Avril, en compagnie de l'Entraîneur National (le Directeur Technique National étant occupé par ailleurs).

Enfin, les dossiers de deux plans d'action, qui devraient être déterminants pour l'expansion de l'haltérophilie, font l'objet d'une mise au point en attendant l'entrevue que le Colonel Crespin doit m'accorder prochainement

Je ne manquerai pas, bien entendu, de faire un compte rendu de ces missions au Comité Directeur qui se réunira à Font-Romeu le 24 Mai.

C. BOVI

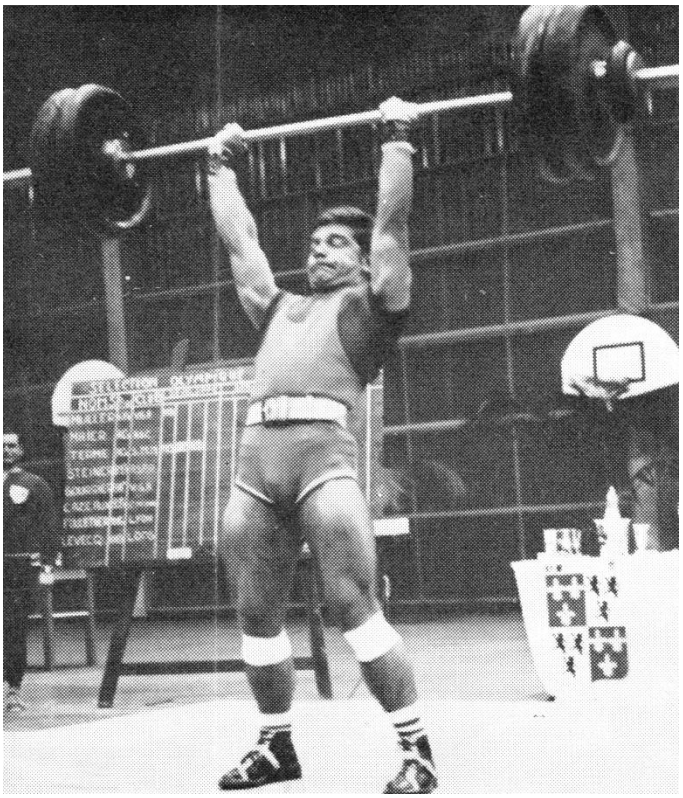

135 k à l'arraché

catégorie

Poids Moyens.

Nouveau record

pour

Aimé TERME.

Classement Général du Prix Fédéral de Printemps

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux le 7 avril 1968

JUNIORS

Poids Coqs (minima 225 k)

1. BURTE (54,9) Cercle Haltérophile Reyland ..... 250 k
2. SCHMITT (56) La Colmarienne ..... 250 k
3. FASCETTA (53,4) Union Sportive Sainte-Tulle ..... 247 k 500
4. BELEN (55,6) Maison des Jeunes de Lunel ..... 242 k 500
5. ERMACORA (54,5) La Vaillante de St-Quentin ..... 235 k
6. COZERET (52,6) Sporting Club de Neuilly ..... 232 k 500
7. APPARUIT (55,8) A.S. Municipale de Nîmes ..... 227 k 500
8. COLIN (55,5) Club Alfa Épinal ..... 225 k

Poids Plumes (minima 245 k)

1. DUPAU (59,7) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles ..... 267 k 500
2. CASANOVA (58) Association Sportive Monaco ..... 262 k 500
3. HUGUES (59,5) Stade Auxerrois ..... 255 k

Poids Légers (minima 275 k)

1. SQUINQUEL (66,1) Société Athl. Montmartroise ..... 302 k 500
2. FAUCHER (65,5) Rueil Athlétic Club ..... 290 k
3. GRICOURT (66,6) Amiens Sporting Club ..... 282 k 500
4. RECCHIA (66,4) A.S. Montferrandaise ..... 277 k 500
5. SAYNAC (66,7) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles ..... 275 k

Poids Moyens (minima 290 k)

1. RENAULT Alain (74,8) St. Porte Norm. Vernon ..... 322 k 500
2. LARDIN (74) Indépendante Vaulx-en-Velin ..... 320 k
3. DECLERCQ (73,6) Cent. Omnisp. Fâches-Thum. ..... 315 k
4. LEOCAT (74,8) La Brestoise ..... 310 k
5. RUIZ (75) Olympique Grande-Synthe ..... 305 k
6. DEWOLF (73,4) Vie au Grand Air de St-Maur ..... 302 k 500
7. PICARD A. (74) Stade Auxerrois ..... 295 k
8. COUSSIN (74,3) Etoile Sportive de Tavel ..... 295 k

Poids Mi-Lourds (minima 305 k)

1. VOLPATO (81,4) Club Alfa Épinal ..... 340 k
2. WILCZEWSKI (76,9) Stade Ste-Barbe Gd-Combe ..... 330 k
3. GRANIER (78,6) Cent. Form. Prof. Adultes Gard ..... 327 k 500
4. CONUS (81,7) Stade Auxerrois ..... 315 k
5. POINSIGNON (81,9) A.S. Pérollière ..... 310 k

Poids Lourds-Légers (minima 320 k)

1. BAILLET (84) Stade Auxerrois ..... 337 k 500

SENIORS

Poids Coqs (minima 247 k 500)

1. FOUGERET (56) Royan Océan Club ..... 280 k
2. MY (55,3) Stade Municipal de Montrouge ..... 270 k
3. COUVRAND (55,6) Nantes Étudiants Club ..... 262 k 500
4. MOREAU (52,5) Electr. Club Omnisp. St-Afrique ..... 255 k
5. BEECKUIZEN (56) Club Haltérophile Lunéville ..... 252 k 500

Poids Plumes (minima 267 k 500)

1. PEIGNOT (59,4) Stade Municipal de Montrouge ..... 292 k 500
2. LOTIN (60) Centre Omnisp. Faches-Thumesnil ..... 287 k 500
3. HARITCHELAR (59,7) C.S. Nouv. Mes. Pr. Par. ..... 282 k 500
4. ZENGARLI (59,3) Amiens Sporting Club ..... 277 k 500
5. LENAY (59,9) Union Sportive Tours ..... 275 k
6. TURC (59,3) La Montluçonnaise ..... 272 k 500
7. ANDRÉ (59,1) Union Sp. Cheminots Marseille ..... 270 k
8. NIVAULT (59,5) Club Athl. de Lutte d'Alfortville ..... 270 k
9. DENIVET (59,6) Club Sportif de Meaux ..... 270 k
10. DIGNAN A. (57) Union Athlétique Tarbaise ..... 267 k 500
11. MIZRAHI (59,8) Club Naut. et Athlét. de Rouen ..... 267 k 500

Poids Légers (minima 297 k 500)

1. MAUBERT (67,1) U.S. Cheminots de St-Pol ..... 320 k
2. CAESEMAEKER (67,5) Cent. Omnisp. Fach.-Th. ..... 317 k 500
3. DULICE (65,9) Vie au Grand Air de St-Maur ..... 315 k
4. MARUEJOULS (67,5) Toulouse Haltéro-Club ..... 310 k
5. DE MANY (67,3) Union Amicale Cognac ..... 307 k 500
6. THIVENT (66,4) Maison Jeunes et Cult. Avignon ..... 302 k 500
7. FROCRAIN (67,1) Nantes Étudiants Club ..... 300 k

Poids Moyens (minima 315 k)

1. DESCHAINTRES (73,8) Sporting Club de Neuilly ..... 352 k 500
2. LOPEZ (75) Haltérophile Club de Nice ..... 345 k
3. KAMINSKI (73,9) Paris Université Club ..... 340 k
4. CHEVALIER (74,3) Mais, des Jeun, de Chambéry ..... 337 k 500
5. ADJOUTE (74,4) Cl. des Jeun. City-C1. Marseille ..... 335 k
6. GROS ABADIE (74,2) Haltér. Club du Comminges ..... 332 k 500
7. THONIER (72) Union Haltéroph. Vichyssoise ..... 327 k 500
8. PEROLO (74,8) Entente Sp. St-Martin-d'Hères ..... 325 k
9. LEFE (74,6) La Brestoise ..... 322 k 500
10. LAMBERT (74,4) U.S. Municipale de Gagny ..... 320 k
11. GIAT (74,9) A.S. Montferrandaise ..... 320 k
12. BEDETTI (70) Club Sp. et Artist. Châtellerault ..... 315 k
13. BRUNET (70,3) Espér. et Et. Réunies Carpentras ..... 315 k
14. SCHOOR (73,6) Société Gymnast. Sélestat ..... 315 k
15. D'HULSTER (74,6) L'Audomaroise ..... 315 k

Poids Mi-Lourds (minima 330 k)

1. GARCIA A. (79,9) Gard Club Omnisports ..... 370 k
2. St-MARTORY (82,2) Toul. Chem. Marengo Sp. ..... 370 k
3. ZAGO (82,3) Maison des Jeunes de Chambéry ..... 370 k
4. LAREE (81,8) Évreux Athlétic Club ..... 355 k
5. DESCHAMPS (81,2) La Française de Lyon ..... 350 k
6. JACQUET (80,1) Un. Sp. Métropolitaine Transp. ..... 347 k 500
7. MATHIEU (82) A.S.P.T.T. Nancy ..... 347 k 500
8. MICOLLET (81,5) Indépendante Vaulx-en-Velin ..... 345 k
9. CHORQUES G. (76) Cl. Cult. Ph. et H. Châl./M. ..... 340 k
10. CHATALOVA (76,7) St-Michel Sports Marquette ..... 340 k
11. POLIAS (81,5) Halt. Cl. Port-St-Louis-du-Rhône ..... 337 k 500
12. LECŒUR (78,6) Société Gymnast. d'Angers ..... 332 k 500

Poids Lourds-Légers (minima 345 k)

1. VILLEJOUBERT (82,9) Halt. Club Villeneuvois ..... 345 k
2. COSSON (89,6) Société Athlét. d'Enghien ..... 345 k

Classement Général du Championnat de France

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux le 7 avril 1968

JUNIORS

Poids Coqs (minima 225 k)

1. BURTE (54,9) Cercle Haltérophile Reyland ..... 250 k
2. SCHMITT (56) La Colmarienne ..... 250 k
3. FASCETTA (53,4) Union Sportive Sainte-Tulle ..... 247 k 500
4. BELEN (55,6) Maison des Jeunes de Lunel ..... 242 k 500
5. ERMACORA (54,5) La Vaillante de St-Quentin ..... 235 k
6. COZERET (52,6) Sporting Club de Neuilly ..... 232 k 500
7. APPARUIT (55,8) A.S. Municipale de Nîmes ..... 227 k 500
8. COLIN (55,5) Club Alfa Épinal ..... 225 k

Poids Plumes (minima 245 k)

1. NOURRY (60) La Vaillante de St-Quentin ..... 280 k
2. DUPAU (59,7) Cercle Cult. St- Médard-en-Jalles ..... 267 k 500
3. CASANOVA (58) Association Sportive Monaco ..... 262 k 500
4. HUGUES (59,5) Stade Auxerrois ..... 255 k

Poids Légers (minima 275 k)

1. ROIG (67,2) Association Sétoise Multisports ..... 310 k
2. SQUINQUEL (66,1) Soc. Athlét. Montmartroise ..... 302 k 500
3. DUFAYS (66,3) Club des Lutteurs Sparnaciens ..... 300 k
4. FAUCHER (65,5) Rueil Athlétic Club ..... 290 k
5. GRICOURT (66,6) Amiens Sporting Club ..... 282 k 500
6. RECCHIA (66,4) A.S. Montferrandaise ..... 277 k 500
7. SAYNAC (66,7) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles ..... 275 k

Poids Moyens (minima 290 k)

1. GINEYS (74,6) Haltérophile Club Lyonnais ..... 335 k
2. RENAULT Alain (74,8) St. Porte Norm. Vernon ..... 322 k 500
3. LARDIN (74) Indépendante Vaulx-en-Velin ..... 320 k
4. DECLERCQ (73,6) Cent. Omnisp. Fâches-Thum. ..... 315 k
5. LEOCAT (74,8) La Brestoise ..... 310 k

6. RUIZ (75) Olympique Grande-Synthe ..... 305 k
7. DEWOLF (73,4) Vie au Grand Air de St-Maur ..... 302 k 500
8. PICARD A. (74) Stade Auxerrois ..... 295 k
9. COUSSIN (74,3) Etoile Sportive de Tavel ..... 295 k

Poids Mi-Lourds (minima 305 k)

1. DUPUIS (80,8) Amie. Anciens Élèves Montdidier ..... 347 k 500
2. PAUTOT (80) La Gauloise de Montbéliard ..... 342 k 500
3. VOLPATO (81,4) Club Alfa Épinal ..... 340 k
4. WILCZEWSKI (76,9) Stade Ste-Barbe Gd-Combe ..... 330 k
5. GRANIER (78,6) Cent. Form. Prof. Adult. Gard ..... 327 k 500
6. CONUS (81,7) Stade Auxerrois ..... 315 k
7. POINSIGNON (81,9) A.S. Pérollière ..... 310 k

Poids Lourds-Légers (minima 320 k)

1. BAILLET (84) Stade Auxerrois ..... 337 k 500

Poids Lourds (minima 335 k)

1. DELPUECH (102) Athlétic Club Montpelliérain ..... 400 k
2. BENZA (94) Haltérophile Club de Cannes ..... 335 k

SENIORS

Poids Coqs (minima 270 k)

1. MEURAT (56) A.S. Lilloise Inter-Entreprises ..... 290 k
2. FOUGERET (56) Royan Océan Club ..... 280 k
3. MY (55,3) Stade Municipal de Montrouge ..... 270 k

Poids Plumes (minima 290 k)

1. FULLA (60) Vie au Grand Air de St-Maur ..... 320 k
2. DUMAS (60) La Montluçonnaise ..... 305 k
3. EYRAUD (59,4) A.S. Cheminots de Vénissieux ..... 302 k 500
4. PEIGNOT (59,4) Stade Municipal de Montrouge ..... 292 k 500
5. CORONEL (58,6) Société Athlét. Montmartroise ..... 290 k

Poids Légers (minima 320 k)

1. MULLER (67,5) Vie au Grand Air de St-Maur ..... 362 k 500
2. FOURRIER Y. (67,3) Société Athlét. d'Enghien ..... 352 k 500
3. LEDROIT (66,5) Vie au Grand Air de St-Maur ..... 347 k 500
4. BLANQUIE (65,9) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 340 k
5. FOURRIER J.-C. (65,3) Société Athl. d'Enghien ..... 320 k
6. MAUBERT (67,1) U.S. Cheminots St-Pol ..... 320 k

Poids Moyens (minima 340 k)

1. MAIER (75) Amiens Sporting Club ..... 430 k
2. TERME (74,4) Stade Municipal de Montrouge ..... 400 k
3. COMBET (74,1) Haltéro Culturiste Lyonnais ..... 370 k
4. LETOURNEUR (74) As. St-Jean Nogent-le-Rotrou. ..... 365 k
5. PLOT (75) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou ..... 365 k
6. MALLET (75) St-Michel Sports Marquette ..... 362 k 500
7. TROLONG (73,8) Union Sportive de Toul ..... 360 k
8. BARROY (74,7) Union Sp. Métrop. des Transp. ..... 360 k
9. BAUER (73,8) Société de Gymnast. de Sélestat ..... 355 k
10. DESCHAINTRES (73,8) Sporting Club de Neuilly ..... 352 k 500
11. GIRAUD (74,3) Sporting Club Navis ..... 350 k
12. GARCIA A. (73) Union Athlétique Tarbaise ..... 345 k
13. LOPEZ (75) Haltérophile Club de Nice ..... 345 k
14. KAMINSKI (73,9) Paris Université Club ..... 340 k
15. FAYARD (75) Union Sportive Crestoise ..... 340 k

Poids Mi-Lourds (minima 355 k)

1. PATERNI (82,3) Vie au Grand Air de St-Maur ..... 435 k
2. AUBER (82,4) Stade Porte Normande Vernon ..... 415 k
3. ROLLIN (81,3) A.S. Préfecture de Police ..... 395 k
4. SERY (81,6) Soc. Haltér. et Cultur. Haguenau ..... 382 k 500
5. GERBER (80) Haltér. Club de Marseille ..... 380 k
6. GARCIA A. (79,9) Gard Club Omnisports ..... 370 k
7. St-MARTORY (82,2) Toul. Chem. Marengo SP. ..... 370 k
8. ZAGO (82,3) Maison des Jeunes de Chambéry ..... 370 k
9. LAREE (81,8) Évreux Athlétic Club ..... 355 k

Poids Lourds-Légers (minima 370 k)

1. STEINER (90) A.S. Préfecture de Police ..... 465 k
2. GOURRIER (87,4) Vie au Grand Air de St-Maur ..... 450 k
3. CAZEAUX (90) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles ..... 420 k
4. DECUGNIÈRES (89) Soc. Athlét. Montmartroise ..... 410 k
5. DEMONSEL (89) A.S. Électricité de Lille ..... 405 k
6. GOUBAYON (89,5) Cercle Halt, du Pays d'Olmes ..... 385 k

Poids Lourds (minima 395 k)

1. FOULETIER (107,5) La Française de Lyon ..... 500 k
2. LÉVECQ (107) Sporting Cl. Tête de Cheval Loos ..... 490 k
3. MICHON (104) Club Culturiste de Reims ..... 445 k
4. REMY (109,7) Haltérophile Club de Nice ..... 435 k
5. SEGONZAC (108,5) A.S. Prépa. Olymp. du Midi ..... 395 k
6. HAMM (121,5) Société Alsatia Sélestat ..... 395 k

Colloque des Dirigeais et Techniciens des Fédérations « Danubiennes »

par **Georges LAMBERT,** *Professeur d'E.P.S.*

A l'occasion de la Coupe du Danube qui réunit périodiquement les meilleurs haltérophiles allemands, autrichiens, bulgares et tchécoslovaques, les dirigeants de la Fédération allemande, avaient organisé dans l'après-midi du 18 Avril à l'hôpital de Fribourg, un colloque international.

Deux représentants de la F.F.H.C. ayant été invités, le Président et moi-même, à qui le Directeur Technique National avait demandé d'accompagner M. Bovi, avons assisté à cette réunion, présidée par le célèbre professeur Gersehler qui fut l'un des précurseurs de l'entraînement fractionné en course à pied et qui demeure l'une des personnalités les plus marquantes dans le domaine de la médecine sportive.

M. Oscar State, Secrétaire Général de la F.I.H.C. et Tommy Kono, actuellement entraîneur de l'équipe mexicaine participaient à cette séance de travail.

Bien que, seule la langue allemande ait été employée, nous avons pu suivre les exposés et les interventions dans leurs grandes lignes grâce aux nombreuses projections de diapositives et aux efforts de l'ancien champion allemand Junkes qui, assis à côté de nous, faisait office de traducteur.

Les difficultés d'adaptation à Mexico, concernant le changement d'altitude, de pression atmosphérique, du degré d'hygrométrie et enfin le décalage horaire de quelque 7 heures ont d'abord été exposées.

Les orateurs nous ont ensuite fait part de leurs observations concernant deux groupes dont l'un avait préparé sa venue à Mexico par un stage à Font-Romeu.

Des courbes moyennes des variations de la tension artérielle, du rythme cardiaque, de la numération globulaire ont été commentées et les principales conclusions de ces études rejoignent celles que nos médecins avaient déjà tirées :

Il faut en moyenne 15 jours pour s'adapter à Mexico et une prolongation de cette période n'apporte que peu d'amélioration. Les athlètes ayant effectué un stage à Font-Romeu peuvent écourter d'autant leur séjour à Mexico car l'adaptation à l'altitude est identique. Les troubles causés par le décalage horaire disparaissent en quelques jours.

L'entraîneur et le médecin de l'équipe hongroise signalèrent que tous les membres de leur délégation avaient perdu, dès leur arrivée, deux à trois kilos de poids de corps, en raison d'une infection intestinale : l'eau du robinet, cause de ces troubles, doit donc être remplacée par des eaux traitées.

Une chute de forme des athlètes a également été constatée dans les huit jours qui suivent l'arrivée, mais cette période peut être plus ou moins longue suivant les individus.

Enfin, et compte tenu de la plus grande fatigabilité des athlètes, et en particulier des athlètes des catégories supérieures, la somme de travail doit être diminuée.

Toutes ces observations rejoignent, dans leurs grandes lignes, celles que nous avaient communiquées les médecins et entraîneurs français.

L'entraîneur hongrois devait ensuite exposer un système d'entraînement basé sur deux périodes consécutives de quatre semaines chacune à raison de six entraînements par semaine de 1 h 30 à chaque séance. Le programme de travail est déterminé par une liste de chiffres de références.., qui n'ont pas été communiqués faute de temps.

Le Président Bovi et moi-même avions préparé chacun une intervention dans l'espoir d'amener nos collègues des fédérations étrangères à soutenir le vœu que la F.F.H.C. présentera à Mexico en vue de supprimer le développé. Faute de pouvoir nous exprimer en allemand, nos exposés n'ont pu être lus en public ils se sont transmis de bouche à oreille, et il semble qu'ils ont reçu un accueil très favorable.

D'après les échos que nous avons recueillis, seules, les nations dont les athlètes détiennent des records du monde se montrent hostiles à ce vœu, il s'agit presque exclusivement de l'U.R.S.S. et de la Hongrie. M. Oscar State nous a demandé de lui confier les textes de notre intervention, afin de les publier dans le bulletin international.

Les conversations de couloirs nous ont également appris qu'un projet de modification des limites du poids de corps des catégories serait, sans doute, déposé à Mexico. Ce projet n'amènerait pas une augmentation du nombre de catégories mais étirerait les catégories existantes entre les chiffres de 54 k, 55 k et 95 k, 102 k. L'écart de poids d'une catégorie à l'autre serait alors proportionnel au poids limite de ces catégories : ainsi, par exemple, en partant du chiffre 100 et en retranchant 11 % de ce chiffre puis, en opérant de même avec les chiffres obtenus, les poids-limites des catégories pourraient s'établir comme suit : 100 k, 89 k, 79 k, 70 k, 62 k, 55 k. Toutefois, le nombre des possibilités est tellement important qu'il m'apparaît peu probable que les congressistes de Mexico puissent se mettre d'accord,

en admettant même que la plupart soit favorable à un changement.

Bien qu'étant personnellement partisan d'un remaniement des chiffres actuels des catégories, je pense qu'il faudra une longue préparation des esprits pour qu'un tel projet ait quelque chance d'être adopté, et Mexico m'apparaît bien proche

En vue des prochains matches inter-nations, nous avons discuté avec les dirigeants roumains, bulgares et surtout allemands avec qui nous organisons également cette année, de nombreux stages. Tous les échanges de vue se sont déroulés dans une ambiance sympathique et nos amis allemands doivent être remerciés pour leur chaleureux accueil.

Première épreuve de Sélection Olympique

à Amiens le 30 Avril 1968

Six nouveaux records de France

Craignant que les meilleurs sélectionnés des Championnats de France ne puissent tous prouver leur valeur à Font-Romeu en raison d'une inadaptation au changement trop rapide d'altitude, le Directeur Technique National avait obtenu que soit organisée à Amiens, le 30 Avril, une réunion de préparation olympique. Ont donc été convoqués, les athlètes ayant déjà atteint les minima de sélection fixés par la F.I.H.C. aux Jeux Olympiques. Les résultats attendus ne se sont pas fait attendre six nouveaux records de France, voilà de quoi satisfaire les plus exigeants et le nombreux public réuni au nouveau et magnifique Centre Sportif Pierre de Coubertin d'Amiens a montré par ses applaudissements et encouragements qu'il appréciait la valeur de ce spectacle.

D'entrée de jeu, il apparaît que tous les athlètes présents visent à des performances très élevées, trop élevées peut-être pour quelques-uns qui n'hésitent pas à tenter dès leurs barres de départ des charges très supérieures à celles qu'ils choisissent habituellement. Cazeaux, Terme et Muller font les frais de cette témérité et ne réalisent pas le total. Steiner et Gourrier ne dépassent pas le premier de leurs trois essais pour chacun des mouvements tandis que Lévecq n'en réussit que quatre. Seuls, Maier et Fouletier connaissent une belle réussite.

Sur les quelque soixante-dix-neuf essais tentés, je relève vingt-quatre tentatives de records, soit une proportion tout à fait exceptionnelle.

Muller pousse correctement 117 k 500 mais oriente mal son effort avec 125 k (deux essais).

Maier réussit parfaitement ses quatre tentatives avec 135, 140, 142 k 500 et 147 k 500. Ce dernier essai améliore son précédent et propre record de 2 k 500.

Steiner développe correctement 150 k, tente sans succès à deux reprises d'égaler son record de France avec 157 k 500. Il pousse ensuite 160 k, nouveau record ; mais il manque 162 k 500.

Fouletier développe 160, 170 k mais manque 172 k 500 pour s'être redressé trop tôt de la position cambrée. Il reprend cette charge-record, la pousse très correctement et de toute évidence avec facilité, de même ensuite que 177 k 500 ! Fatigué par ces efforts successifs, il manque 180 k à l'épaulé.

Terme et Lévecq développent respectivement 122 k 500 et 155 k, tandis que Cazeaux, moins heureux, se déséquilibre à trois reprises avec 140 k.

Huit tentatives de records sont faites à l'arraché, avec Terme : 137 k 500 (4 fois), Gourrier : 142 k 500 (3 fois) et Fouletier : 155 k (1 fois), mais toutes sont manquées et le plus souvent de très peu. Par ordre de valeur je citerai les performances de :

- Terme : 132 k 500 (1er essai),
- Maier : 130 k (3e essai), après une belle série avec 122 k et 127 k 500,
- Fouletier : 150 k (2e essai).

Les trois Lourds-Légers Gourrier, Steiner, Cazeaux réussissent respectivement 135 k, 130 k et 122 k 500, tous à leur premier essai. Lévecq arrache 132 k 500 (2e essai) et Muller abandonne la compétition (douleur au coude).

Huit tentatives de records sont encore faites à l'épaulé-jeté, avec Maier : 167 k 500 (1 fois), Steiner et Gourrier : 178 k et 180 k, Lévecq : 202 k 500 (2

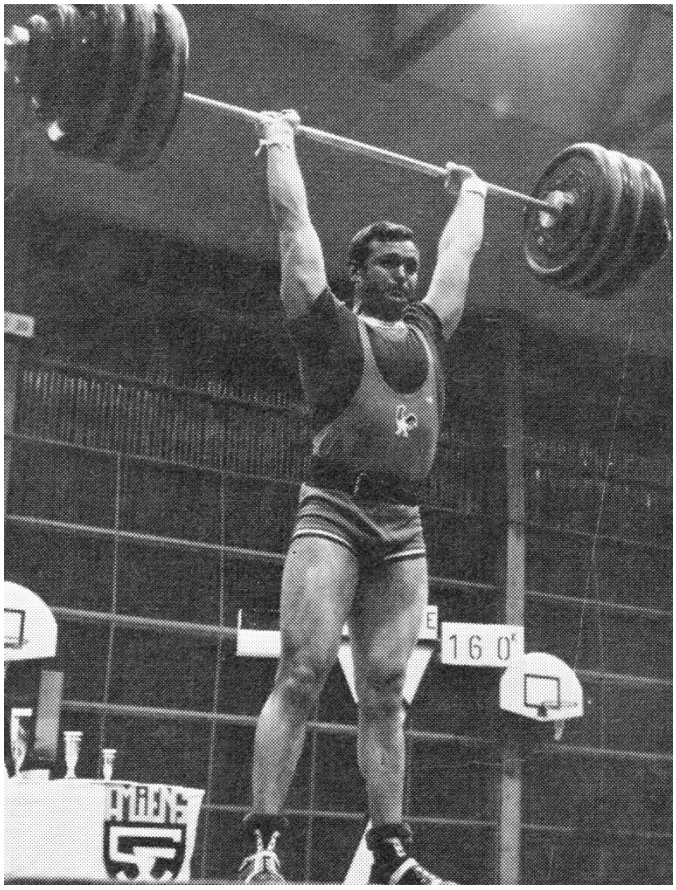

**Dans la catégorie des Poids Lourds-Légers,
les records ne cessent d'être améliorés grâce à la lutte amicale
que se livrent STEINER et GOURRIER.
STEINER détient actuellement le record du développé avec 160 k
et celui du total avec 465 k.**

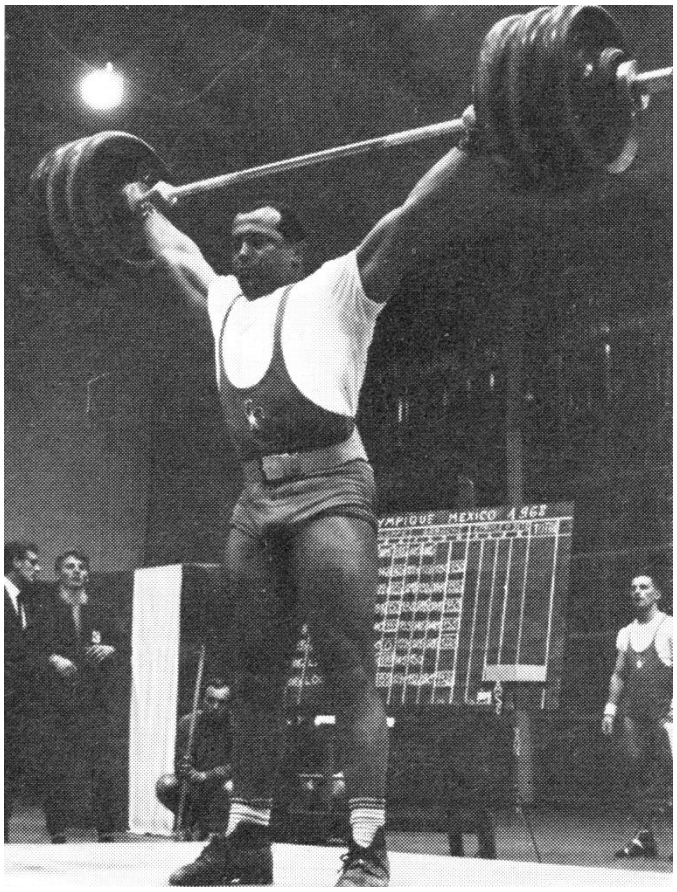

**Jean-Paul FOULETIER :
toujours plus fort.
Nouveau record du développé : 177 k 500
(soit une progression de 7 k 500 en trois semaines).
Record du total : 505 k.**

... fois). Les efforts de ces athlètes ne sont malheureusement pas récompensés, mais nous retiendrons les très beaux épaulés en flexion de Gourrier avec 178 k, puis 180 k (manqués au jeté) et les extraordinaires passages en flexion de Lévecq avec 202 k 500 (déséquilibre en position fléchie).

En jetant 170 k (1er essai) et en atteignant respectivement 450 k et 440 k au total olympique, les deux Lourds-Légers Steiner et Gourrier, tout en restant légèrement en retrait, confirment leurs performances des éliminatoires du Championnat de France. Steiner « vaut » déjà 480 k si l'on additionne les barres qu'il est actuellement capable de réussir et Gourrier, compte tenu de sa courbe de progression, peut atteindre ce magnifique total dans un proche avenir.

Lévecq n'a pas, lui non plus, réédité sa performance des éliminatoires. Avec 477 k 500, il reste à 12 k 500 de celle-ci. Roger Lévecq est cependant en pleine progression. Il semble capable de gagner encore quelques kilos de poids de corps. Pourtant à Amiens, il a tiré sans grande conviction. Qu'il sache que, bien qu'étant encore le 2e Français de sa catégorie, il ne lui est pas interdit d'espérer sa sélection pour les Jeux Olympiques mais il faudra faire mieux, bien mieux, à Font-Romeu. Maier et Fouletier sont les plus heureux de cette réunion, non seulement pour l'amélioration substantielle de leur record du développé mais aussi, et surtout, par celle de leur total olympique. Avec 432 k 500 et 505 k, ils ont amélioré leur propre record de 2 k 500 en démontrant, de plus, qu'ils valent beaucoup mieux Maier pouvait tout aussi bien atteindre 442 k 500 en comptant son essai hors compétition du développé avec 147 k 500 et son 2me essai 165 k qu'il n'a pu jeter, étouffé par la barre trop engagée sur les clavicules après un magnifique épaulé. Quant à Fouletier, ses records sont de : 177 k 500, 152 k 500 et 192 k 500 soit : 522 k 500. Il est encore loin de ce qu'il vaut réellement. Cette réunion lui aura permis de reprendre confiance après une période d'incertitude.

L'organisation fut, par ailleurs, en tous points excellente. M. Bovi, Président de la F.F.H.C. n'a d'ailleurs pas manqué d'en féliciter Rolf Maier ainsi que tous les dirigeants et athlètes amiénois qui l'ont secondé dans cette tâche. Puissent de telles manifestations se renouveler périodiquement avec un égal succès.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

Vente des Planches techniques sur les trois mouvements olympiques

Des exemplaires des planches techniques sur les trois mouvements olympiques, parues dans quatre numéros du *Bulletin fédéral*, seront mis en vente, par la F.F.H.C. *uniquement par envois postaux.*

Le prix total de ces quatre planches, port compris, est fixé comme suit :

2	exemplaires	.....	2 F 75
3	»	.....	3 F 75
4	»	.....	4 F 75
6	»	.....	7 F 15
10	»	.....	11 F 75
20	»	.....	22 F 35
50	»	.....	54 F 00
100	»	.....	100 F 00

Leur tirage sur une seule face (et non recto verso) permettra de les afficher sur les murs des salles d'entraînement.

Marc Lechertier, héros de la Finale
du Challenge National Culturiste des Clubs
remporté pour la 3e fois consécutive par le C.H.C. Parisien

Les grands enthousiastes ont ceci de particulier que l'habitude n'influe pas sur leurs réactions émotionnelles.

Au soir de la Finale 1968 du Challenge National des Clubs, le bonheur de Pierre Rigaud était tout aussi évident après la victoire consécutive de son équipe qu'il y a 3 ans lorsqu'il remportait dans sa valise le premier trophée décerné à la meilleure équipe française. Cher Pierre qui sait, alors que le bonheur l'inonde visiblement, mesurer l'extériorisation de sa joie par une courtoisie chevaleresque. Il faut ajouter, et il y a là relation de cause à effets, que, toute son équipe observe la même dignité dans le succès, ce qui n'est guère facile. Et pourtant, a-t-on vu une équipe de champions étaler une supériorité aussi écrasante ! 35 points d'écart entre le C.H.C.P. et son second le C.C. Toulousain qui distance lui-même la 3me équipe l'E.C. Lilloise de 10 points. Pour expliquer cette supériorité, certains pourraient supposer que le Club de la capitale bénéficie d'une grande facilité de recrutement par rapport à ses adversaires provinciaux. Cette supposition ne peut être retenue lorsque l'on sait que Lechertier et Ornème ont été des trois premières éditions, que Meyssain était présent en 1966 et 1968 et Trautman en 1967 et 1968. Il faut chercher ailleurs les causes de la suprématie du C.H.C.P. Personnellement, je considère que la classe des quatre athlètes doit être retenue mais aussi leur volonté et leur courage. Quel autre athlète présent à Saint-Maur a-t-il sacrifié autant à sa préparation que Lechertier et ses camarades ? Certainement aucun.

Mais aussi, convient-il de mettre en exergue la part de l'entraîneur.

Pierre Rigaud n'a peut-être pas la plus belle salle de Paris mais je ne connais personne du métier possédant un tel bagage technique et de telles qualités de pédagogue. Comme son enthousiasme est à la mesure de ses qualités techniques et pédagogiques, ses champions en tirent le plus grand profit.

Sur le plan individuel, la « vedette » revient incontestablement à Marc Lechertier. Mais la vedette sportive, faut-il préciser, car moralement nul champion sportif l'est aussi peu que Marc.

Aucun athlète n'est moins « mas-tu vu » que Lechertier dont la tenue devrait servir d'exemple, non seulement aux culturistes mais à tous les sportifs. Marc ne manifeste sa présence que sous une barre ou sur une scène, mais alors, là, sa présence retient l'attention, pour employer l'euphémisme.

Il faut le voir se jeter goulûment sur une barre comme un fauve sur sa proie. C'est d'autant plus impressionnant lorsque cette barre approche ou dépasse les deux quintaux. Comme nous aimerions voir un semblable appétit au Toulousain Parra qui paraît rester loin en deçà de ses véritables moyens ! Marc n'a pas peur lui, et, grâce à cet esprit de risque-tout, il a été bien près de réussir 210 k au squat ce 31 Mars. Précédemment il avait mis à mal deux de ses records de France : 177 k au développé-couché et 380 k au total des deux mouvements. Performances qui font de lui le recordman de France toutes catégories alors que son poids de corps n'est que de 80 k.

Moins brillant dans les épreuves plastiques, il n'en est pas moins l'égal des meilleurs. Bien sûr, son élégance est discutable, mais est-ce là ce qui doit être demandé à des culturistes en compétition ? Pour ma part, je réponds négativement. Dans tous les domaines, la compétition constitue la concrétisation d'une somme de travail. Lorsque l'on joint la classe naturelle au travail, le triomphe de la classe devient logique. Mais, bien rares, sont ceux qui, en sport, peuvent vaincre avec la seule classe au niveau le plus élevé. Or, justement, si à Saint-Maur deux ou trois athlètes étaient plus doués que Lechertier, on peut dire que par contre, ce dernier était visiblement le mieux préparé. Il ne fait aucun doute, pour citer un exemple, que si Lambert s'astreignait au labeur de Lechertier, ce dernier n'aurait aucune chance devant le puissant et magnifique Lillois qui paraît décidé à faire le nécessaire pour revenir au premier plan. Personnellement, j'ai noté avec satisfaction une forme très améliorée chez Lambert qui m'avait bien déçu précédemment. Mais, le C.H.C.P. ne compte pas que sur le seul Lechertier pour asseoir sa suprématie. Derrière le puissant Marc, Hubert Ornème s'impose au tout premier rang dans la hiérarchie des culturistes complets. Relativement plus faible au développé-couché, Hubert est un « squatteur » extraordinaire. Sa tentative à 215 k n'a pas été couronnée de succès, mais, il n'en a pas moins réussi 200 k comme Poids Moyen. En plastique, on regrettera sa timidité. A Saint-Maur, Ornème pouvait s'immiscer à la lutte pour les premières places dans les épreuves plastiques, mais, visiblement mal à l'aise, il ne se met pas en valeur. C'est très regrettable, car racé, élégant et parfaitement développé musculairement, il pourrait prétendre à de bien meilleurs résultats.

Deux autres très beaux champions complètent la formation parisienne Meyssain et Trautman. S'ils sont inférieurs à leurs équipiers, il n'est pas une équipe qui ne se réjouirait de pouvoir compter sur deux éléments d'une telle valeur. Équipiers de complément du C.H. C.P., ils seraient des chefs de file dans tous les autres Clubs.

Derrière les intouchables parisiens, nous retrouvons nos amis du C.C. Toulousain.

Privée de Jean Sanz, la formation toulousaine n'a pas donné toute sa mesure, elle ne s'en est pas moins assuré la seconde place très confortablement.

Il est vrai qu'avec Christian Parra, elle possède le seul culturiste français capable de soutenir la comparaison avec Lechertier sur l'ensemble des épreuves plastiques et athlétiques. Nous reprocherons amicalement à Christian de manifester une certaine réserve quant à ses moyens athlétiques. S'il nous a fait un très beau squat à 200 k, il donne l'impression de pouvoir faire mieux.

L'E.C. Lilloise, quant à elle, doit sa 3e place essentiellement aux épreuves plastiques. Cette jeune équipe sera beaucoup plus redoutable lorsque les Lambert, Campagne, Dandoit et Tom se préoccuperont davantage d'améliorer leurs performances athlétiques.

Chère à notre sympathique ami Maurice Merveille, l'Union Haubourdinoise s'abonne à la 4e place. Il ne s'en est fallu que d'un point et demi pour qu'elle ne ravisse la 3me à l'Etoile Culturiste Lil-

loise. Peut-être le choix malheureux du fond de teint lui a-t-il coûté cette 3me place

Renforcée par Roger Vasseaux, l'U.G.A. de Bourg-de-Péage se classe à un dixième de point de l'Union Haubourdinoise sur un total de 320 points ce n'est vraiment pas significatif quant à la supérité de l'une ou de l'autre équipe.

Enfin, aux 6e et 7e places, nous trouvons dans l'ordre : la Maison des Jeunes d'Elbeuf et les Lutteurs Sparnaciens d'Épernay.

Jeunes, ils le sont les garçons d'Elbeuf et ils manquaient de trop de maturité à ce niveau. Il n'en reste pas moins vrai que pour avoir éliminé les équipes normandes, ils méritaient d'accéder à la Finale.

Si nous devions décerner un titre en prenant la gentillesse et la sympathie comme critères, nous décernerions ce titre aux Lutteurs Sparnaciens. Nous retrouvons chez ces garçons ce qui fait particulièrement apprécier leur Président

M. Viet. Sur le plan sportif, leur comportement fut modeste, c'est vrai, mais les frères Château sont des athlètes de réelle valeur et plus particulièrement le souriant Lucien qui, comme Poids Léger, a réalisé de très belles performances en force, totalisant 26 points, ce qui le situe à la 5e place du classement individuel athlétique. En compagnie aussi relevée, il s'agit d'un exploit.

Du point de vue organisation, rien à reprocher à MM. Resch et Rigaud. Ils ont fait le maximum pour que les athlètes évoluent dans un climat favorable, ce qui est bien le plus important, la Mairie de Saint-Maur se prêtant particulièrement bien à ce genre de compétition. Le public n'a répondu qu'avec parcimonie à l'invitation des organisateurs, mais tout de même suffisamment pour créer un climat et pour permettre d'offrir le « pot » de l'amitié avant la séparation, à l'heure des félicitations, mais aussi à celle où il convient de panser les quelques blessures d'amour-propre de ceux qui espéraient mieux.

Je crois pouvoir témoigner de ce que la séparation fut amicale, sans restriction, comme doivent l'être toutes séparations à l'issue de confrontations sportives.

Claude FAVROU.

ÉTAT DE LA PROGRESSION DES RECORDS DE FRANCE CULTURISTES DEPUIS NOVEMBRE 1965

La performance indiquée est la dernière homologuée

JUNIORS

Catégorie	Développé - Couché		Flexion sur jambes		Total	
	Record	*Progression*	*Record*	*Progression*	*Record*	*Progression*
Coqs	86,500	+ 34	105	+ 20	180	+ 37,500
Plumes	122	+ 29,500	143,500	+ 8,500	225	0
Légers	117,500	+ 42,500	152,500	+ 12,500	267,500	+ 52,500
Moyens	150	+ 55	157,500	+ 20,500	297,500	+ 92,500
Mi-Lourds	147,500	+ 7,500	195	+ 17,500	315	+ 45
Lourds-Légers	122,500	0	205	+ 65	262,500	0
Lourds	135	0	218	+ 8	345	0

SENIORS

Catégorie	Développé - Couché		Flexion sur jambes		Total	
	Record	*Progression*	*Record*	*Progression*	*Record*	*Progression*
Coqs	115,500	+ 40,500	145,500	+ 20,500	232,500	+ 2,500
Plumes	129,500	+ 29,500	170	+ 50	255	0
Légers	130	+ 17,500	190	+ 30	317,500	+ 97,500
Moyens	152	+ 32	212	+ 75	347,500	+ 107,500
Mi-Lourds	184,500	+ 14,500	204,500	+ 19,500	360	+ 30
Lourds-Légers	161	+ 16	200,500	+ 35,500	220	+ 140
Lourds	107	+ 28,500	215,500	+ 15,500	377,500	+ 85

Classement général individuel

		POINTS
1.	Lechertier, C.H.C.P.	72,58
2.	Parra, C.C.T.	66,58
3.	Ornème, C.H.C.P.	66,08
4.	Meyssain, C.H.C.P.	60,41
5.	Vasseaux, U.G.A.	57
6.	Broutin, U.H.	56,08
7.	Campagne, E.C.L.	55,33
8.	Moulin, U.G.A.	54,91
9.	Lambert, E.C.L.	54
10.	Ployart, U.H.	53,41
10.	Berruyer, U.G.A.	53,41
12.	Trautman, C.H.C.P.	53
13.	Charabie, M.J.L.	52,75
14.	Dandoit, E.C.L.	52,08
15.	Sudre, C.C.T.	51,58
16.	Château L., L.S.	51,41
17.	Kasmarek, U.H.	50,41
18.	Soulié, C.C.T.	49,83
19.	Redonnet, C.C.T.	49,16
20.	Lecollen, M.J.E.	49,08
21.	Château G., L.S.	47,75
22.	Lévy, L.S.	46,91
23.	Carette, U.H.	46,41
24.	Tom, E.C.L.	46,16
25.	Martinelli, M.J.E.	44,91
26.	Van Stappen, M.J.E.	44,08
27.	Vincent, L.S.	41,91
28.	Garcin, U.G.A.	40,91

Classement individuel Force

1.	Lechertier, C.H.C.P.	38
2.	Ornème, C.H.C.P.	35
3.	Parra, C.C.T.	31,50
4.	Meyssain, C.H.C.P.	27
5.	Château L., L.S.	26
6.	Ployant, U.H.	25,50 etc.

Classement individuel Plastique

1.	Vasseaux, U.G.A.	35
2.	Lechertier, C.H.C.P.	34,58
3.	Lambert, E.C.L.	34,50
4.	Broutin, U.H.	34,08
4.	Parra, C.C.T.	34,08
6.	Meyssain, C.H.C.P.	33,41

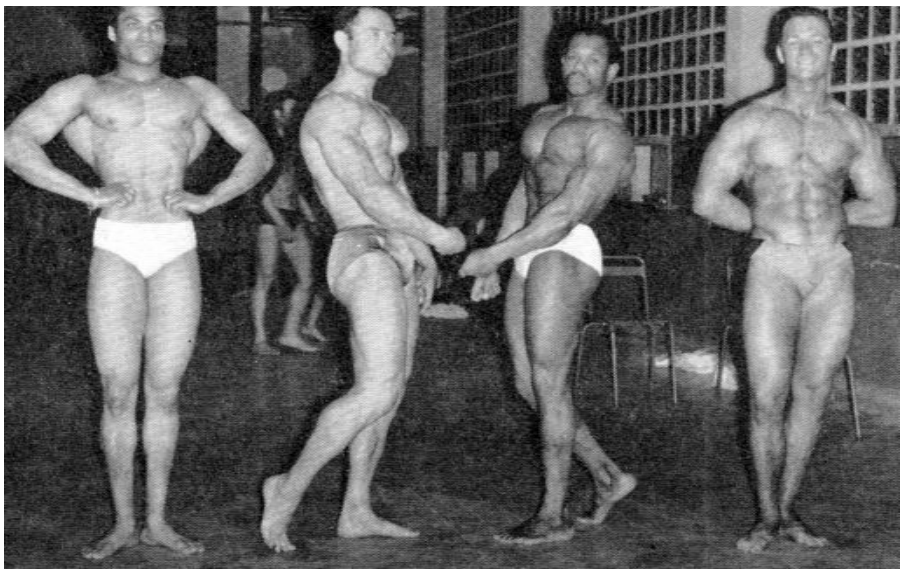

ORNEME (C.H.C.P.), PARRA (Club Cult. Toulousain), LECHERTIER (C.H.C.P.) et LAMBERT (Etoile Cult. Lilloise). Quatre des finalistes du Challenge National Culturiste des Clubs.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

23e ANNÉE - N° 244

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION
10, Rue Saint-Marc, PARIS-2me

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France ..... **10 F**
Étranger ..... **15 F**
Clubs affiliés ..... **50 F**

Chèques Postaux Paris 1304-82

MÉCANISME DU TIRAGE

par **G. LAMBERT**

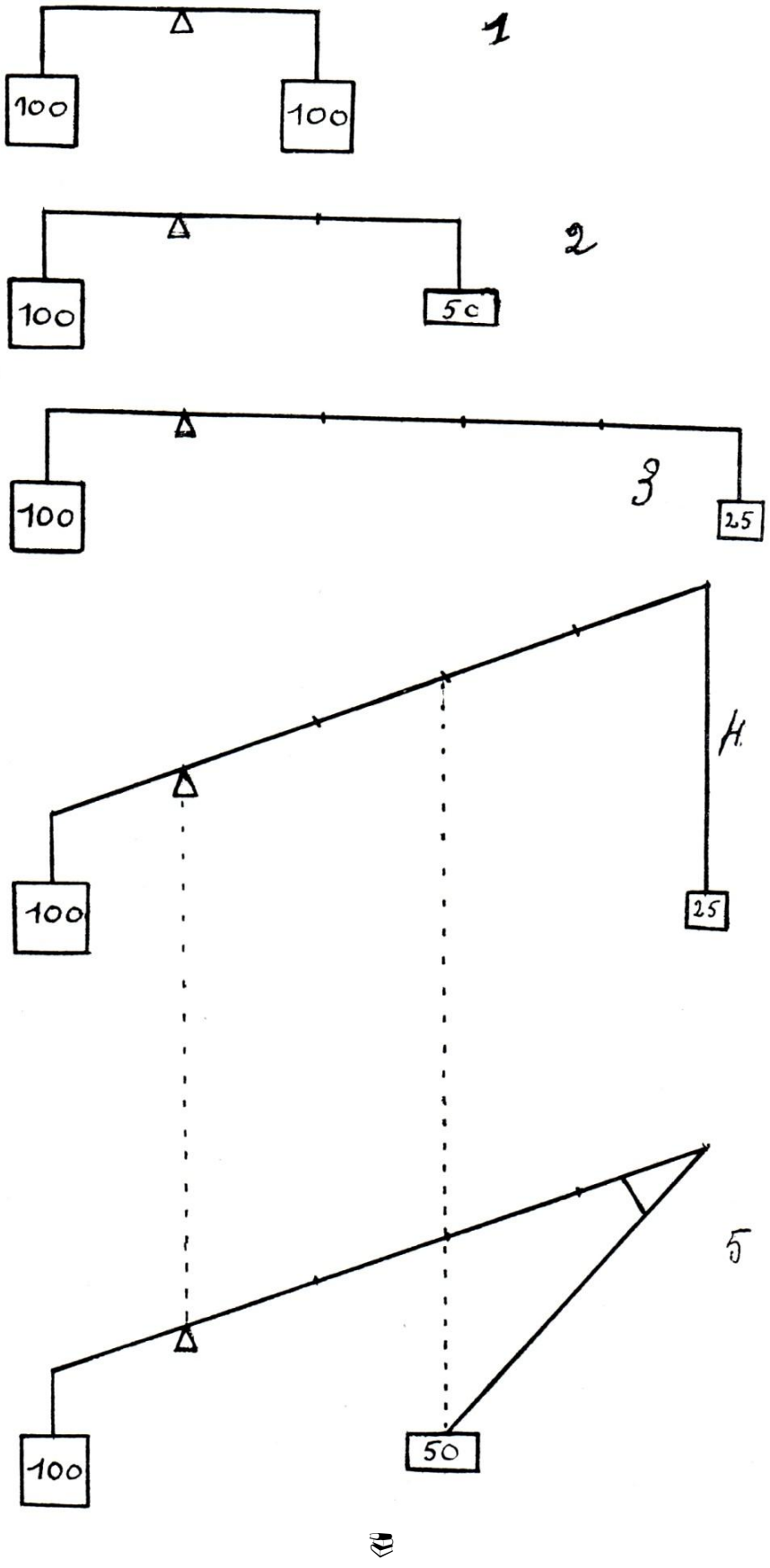

Un article paru dans le *bulletin* du mois de Mars 1964 traitait le « mécanisme du tirage ». Les lignes et les schémas de cette page reviennent sur ce sujet sous une forme plus élémentaire.

Tout le monde connaît le mécanisme de la bascule de commerce dont les leviers de chaque côté du point d'appui sont de même longueur : un poids de 100 k placé dans l'un des plateaux est équilibré par un poids de même valeur dans l'autre plateau.

Si l'on double la longueur du levier de ce 2e plateau, le poids doit être divisé par 2 pour obtenir l'équilibre. Ce raisonnement est toujours valable quelle que soit la modification de la longueur du levier, le poids à placer dans le plateau de la bascule sera diminué d'autant de fois que le levier aura été augmenté de fois (nous négligeons, ici, volontairement le poids des leviers afin de simplifier le raisonnement).

Enfin, le schéma n° 5 illustre clairement que lorsque, par un moyen quelconque, la verticale du poids est rapprochée du point d'appui, ce poids doit être augmenté pour conserver l'équilibre. Le schéma n° 5 peut être comparé à la position prise par l'haltérophile (dessin n° 6) au moment où la barre va être décollée du sol, ou même aux différentes positions qu'il prend jusqu'à ce que la barre atteigne le niveau des genoux : le levier est alors remplacé par la colonne vertébrale, le poids de 100 k, l'effort des muscles fessiers et ischio-jambiers, etc.

Nous voyons encore sur le schéma que pour une tension musculaire de l'ordre de 100 k, le poids levé est de 25 k s'il est à la verticale de la ligne des épaules, mais qu'il peut être plus important si le bras est oblique vers l'arrière.

Cette démonstration ne tient évidemment pas compte du poids de corps qui, en fait, est loin d'être négligeable. De plus, si en amenant les épaules en avant de la charge, l'effort à fournir par les muscles de la charnière tronc-cuisses est diminué ainsi que celui des muscles lombaires, par contre, les muscles grands-dorsaux ont un effort à fournir d'autant plus considérable que l'obliquité des bras vers l'arrière est plus importante. Enfin, il est impossible d'établir

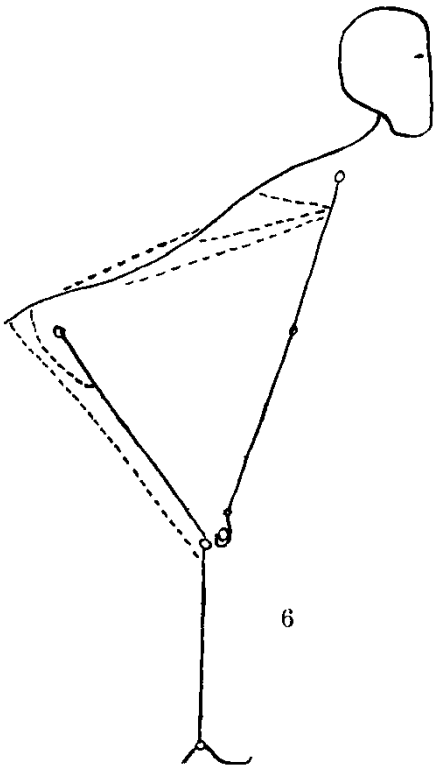

la longueur du levier qui sépare le point d'appui du bassin sur la tête des fémurs, des insertions des muscles fessiers et ischio-jambiers. Les relations que nous avons établies précédemment sont donc peut-être très éloignées de la vérité et n'ont servi qu'à la démonstration.

Ces quelques lignes n'ont pas la prétention d'enseigner la mécanique, mais de démontrer qu'une connaissance élémentaire de cette science peut aider à mieux comprendre un geste sportif.

/

STAGE UNIVERSITAIRE DE VICHY
11 au 18 Avril 1968

par Jean-Luc MULLER,
Maître E.P.S.

J'ai eu la chance d'encadrer un stage universitaire. Quinze stagiaires avaient été demandés par la Fédération. L'A.S.S.U. ayant tardé dans l'envoi des convocations, six étudiants seulement, arrivèrent au Centre Omnisports de Vichy. Ce fut pour moi une seconde chance, car l'entraînement, contrôlé par le Directeur Technique National, s'en trouva facilité.

Je dois dire tout de suite que je fus favorisé par des stagiaires sympathiques, d'un sérieux peu commun et d'une volonté de réussir assez rare pour des jeunes étudiants. Les installations modernes du Centre Omnisports ont également rendu les conditions de travail plus agréables. Encore inachevé, cet établissement répartit dans un parc de plus de cent hectares une douzaine de pavillons auxquels le Directeur a attribué le nom d'anciens champions c'est ainsi que l'un d'eux porte celui d'un grand haltérophile disparu : « Charles Rigoulot ». Les chambres sont fort bien équipées, coquettes et très propres. Quant à la nourriture, elle fut simple mais variée, et l'on peut obtenir quelques substantiels suppléments.

Donc six stagiaires :

- 2 professeurs d'Éducation Physique, Trolong de Toul et Soto de Dinard ;
- 2 futurs bacheliers, Renault de Vernon et Moll de Paris ;
- 1 professeur de chimie, Giraud de Grenoble, et
- 1 jeune étudiant de C.E.T., Dubois de Lyon.

Le Centre Sportif ne disposant pas encore d'une salle d'haltérophilie, le Président de « l'Union Sportive Vichyssoise », M. Morand, avait mis son club à notre disposition je dois dire que beaucoup de clubs sont loin d'être aussi bien équipés. Chaque matin, après un petit déjeuner copieux, un footing léger et une toilette rapide, nous nous rendions à la salle vers 10 h 30 pour un perfectionnement technique. Certains n'eurent qu'à parfaire un style déjà très correct, Trolong et Renault notamment. Mais les autres avaient beaucoup à apprendre.

Déjeuner à 13 h 30 et repos jusqu'à 16 h. Ensuite, retour à la salle ; entraînement différent pour deux groupes distincts préparation intensive en vue des prochaines compétitions pour Giraud, Trolong, Renault et moi-même, soit deux heures et demie environ. Quant aux trois autres, ils revoyaient leurs points faibles.

Un jour de repos : le dimanche de Pâques que nous nous étions promis d'occuper en pique-niquant dans les « gorges de la Sioule ». Ce fut le seul jour pluvieux de la semaine, et nous avons dû passer les deux tiers de ce repos pascal dans les voitures. Le soir même, un spectacle de qualité offert par M. Taillefer, à la Maison de la Culture, nous fit oublier cette journée maussade. La finale du palmarès de la chanson, les collégiennes de la chanson, Line et Willy furent très appréciés des stagiaires.

Pour conclure, il me reste à espérer que « mes » stagiaires auront appris quelque chose d'utile pendant ces huit jours. En tout cas, ils m'ont assuré, en me quittant, avoir passé un séjour très agréable à Vichy. Tous ont souhaité pouvoir se retrouver bientôt dans un stage de vacances. Le Directeur Technique National leur a promis de demander à 1'A.S.S.U. d'organiser à l'I.N.S. un stage scolaire et universitaire au cours des congés de Noël. J'aimerais les y rejoindre.

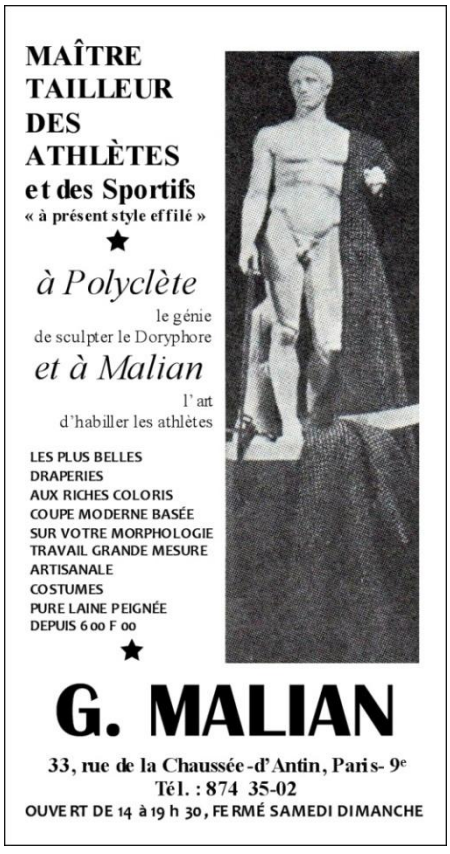

Nos joies, nos peines

Le Club Athlétique de St-Priest nous fait part de la naissance, le 16 Mars, de Christine, fille de M. Hamon, arbitre fédéral et juré culturiste de la F.F.H.C., ancien champion haltérophile et culturiste

... et, le 29 Mars, de Élisabeth Coste, fille de l'haltérophile Guy Coste et petite-fille de M. Gustave Coste, le dévoué dirigeant du Club Athlétique de St-Priest.

Nous adressons nos sincères compliments aux heureux parents et nos vœux de bonheur pour les bébés.

Ce Que Vous Devez Savoir

Le règlement du Mini-Palmarès et du Maxi-Palmarès (*Bulletin fédéral* n° 234 et 240) dispose que cette compétition comporte quatre épreuves dont les dates, au cours de la saison sportive, sont laissées au choix des dirigeants de clubs.

Ceux-ci sont invités à me faire parvenir les résultats des épreuves organisées jusqu'à présent, pour me permettre d'établir la liste des athlètes à admettre au stage franco-allemand de Steinbach (20 au 28 Juillet 1968) qui est réservé, en partie, aux participants au Mini et au Maxi-Palmarès (*Bulletin* n° 241, page 17).

C. TAILLEFER.
COMPTE RENDU
DU STAGE D'ENTRAINEURS
AU C.R.E.P.S.
DE TOULOUSE-LESPINET

Le magnifique parc du château de Lespinet, près de Toulouse, a servi de cadre au stage de formation d'entraîneurs du deuxième degré qui s'est déroulé du 25 au 30 Mars. Une douzaine d'athlètes des différents comités du Sud-ouest, y participaient et M. Dini, Conseiller Technique Régional du Comité des Pyrénées, assisté de MM. Demats et Marchal, Conseillers Techniques Régionaux de l'Anjou et du Languedoc devaient nous prodiguer leur enseignement selon un programme judicieusement établi. Chacun dans sa partie a suscité l'intérêt des stagiaires, avides de nouvelles connaissances et visiblement intéressés par leur futur rôle d'entraîneurs.

Une épreuve écrite et pratique devait clôturer ce stage qui s'est déroulé dans une bonne ambiance de camaraderie.

En conclusion, ce séjour, bénéfique à tous les participants, s'est déroulé dans l'enthousiasme général et gageons que des résultats positifs seront là pour le prouver.

MARUEJOULS,
Stagiaire entraîneur

Le groupe des stagiaires

du stage de Toulouse

(26 au 30 Mars)

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL DE PRINTEMPS

disputée le 5 Mai 1968 dans cinq villes

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
JUNIORS						
Poids coqs (minima 225 k) à Angers						
1. BELEN	54,8	Maison Jeunes Lunel	72,5	77,5	97,5	247 k 500
2. BURTE	55,2	Cercle Halt. Reyland	77,5	77,5	92,5	247 k 500
3. FASCETTA	53,3	U.S. Ste-Tulle	82,5	67,5	95, -	245 k
4. ERMACORA	55,8	Vaillante St-Quentin	75, -	70, -	95, -	240 k
Poids Plumes (minima 245 k) à Montauban						
1. HUGUES	59,3	Stade Auxerrois	82,5	77,5	110, -	270 k
2. CASANOVA	60, -	A.S. Monaco	87,5	80, -	102,5	270 k
3. DUPAU	59,3	C.C. St-Médard	80, -	80, -	105, -	265 k
Poids Légers (minima 275 k) à Jœuf						
1. SQUINQUEL	66,5	Sté Athlét. Montmartr.	100, -	90, -	125, -	315 k
2. FAUCHER	66,2	Rueil Athl. Club	82,5	90, -	117,5	290 k
3. GRICOURT	66,8	Amiens Sp. Club	75, -	82,5	100, -	257 k 500
Poids Moyens (minima 290 k) à Manosque						
1. LARDIN	73,6	Indép. Vaulx-en-Velin	100, -	97,5	125, -	322 k 500
2. RUIZ	73,5	Olymp. Grande-Synthe	95, -	95, -	120, -	310 k
3. DECLERCQ	74, -	C.O.S. Faches-Thumesnil	95, -	92,5	117,5	305 k
4. LEOCAT	73,5	La Brestoise	90, -	95, -	115, -	300 k
Poids Mi-Lourds (minima 305 k) à Paris						
1. WILCSEWSKI	78,1	Stade Ste-Barbe	100, -	105, -	135, -	340 k
2. VOLPATO	80, -	Club Alfa Épinal	105, -	100, -	132,5	337 k 500
3. GRANIER	78,5	C.F.P.A. Nîmes	102,5	102,5	120, -	325 k
4. CONUS	81,5	Stade Auxerrois	97,5	87,5	127,5	312 k 500
Poids Lourds-Légers (minima 320 k) à Paris						
1. BAILLET	84,2	Stade Auxerrois	112,5	97,5	130, -	340 k
SENIORS						
Poids Coqs (minima 247 k 500)						
1. FOUGERET	55,1	Royan Océan Club	82,5	82,5	110, -	275 k
2. COUVRAND	55,8	Nantes Étudiants Club	85, -	75, -	97,5	257 k 500
Poids Plumes (minima 267 k 500)						
1. PEIGNOT	59,8	S.M. Montrouge	95, -	85, -	110, -	290 k
Poids Légers (minima 297 k 500)						
1. CAESEMAEKER	67,4	C.O.S. Faches-Thumesnil	100, -	100, -	127,5	327 k 500
2. MAUBERT	67,1	U.S. Chem. St-Pol	90, -	92,5	120, -	302 k 500
N. cl. DULICE	66,2	V.G.A. Saint-Maur	95, -	90, -	0, -	—
Poids Moyens (minima 297 k 500)						
1. DESCHAINTRES	73,5	Sporting Club Neuilly	110, -	100, -	135, -	345 k
2. KAMINSKI	73,2	P.U.C.	105, -	107,5	130, -	342 k 500
3. LOPEZ	74,4	Halt. Club Nice	110, -	100, -	125, -	335 k
Poids Mi-Lourds (minima 330 k)						
1. SAINT-MARTORY	81,3	Toulouse Chem. Mar.	122,5	110, -	142,5	375 k
2. GARCIA A.	80,4	Gard Club Omnisp.	125, -	107,5	137,5	370 k
3. ZAGO	82,2	M. J. Chambéry	125, -	105, -	140, -	370 k
Poids Lourds-Légers (minima 345 k)						
1. COSSON	90, -	Société Athl. Enghien	100, -	97,5	132,5	330 k
Poids Lourds (minima 365 k)						
1. SEGONZAC	107,6	A.S.P.O. Midi	130, -	110, -	147,5	387 k 500
N. cl. BESNIER	104,3	Sporting Club Neuilly	122,5	115, -	0, -	—

Liste des 10 meilleures performances mondiales en 1967

Poids Coqs

1.	M. Nassiri	Iran	115	100	145	360
2.	G. Chetin	U.R.S.S.	112,5	107,5	137,5	357,5
3.	S. Ichinoseki	Japon	110	110	137,5	357,5
4.	I. Földi	Hongrie	120	100	132,5	352,5
5.	H. Trebicki	Pologne	110	105	135	350
6.	F. Baez	Porto Rico	122,5	92,5	130	345
7.	A. Vakhonin	U.R.S.S.	100	102,5	142,5	345
8.	S. Noda	Japon	105	110	130	345
9.	V. Krishinin	U.R.S.S.	112,5	100	130	342,5
10.	W Szoktysek	Pologne	97,5	102,5	137,5	337,5

Poids Plumes

1.	Yoschinobu Miyake	Japon	120	122,5	150	392,5
2.	M. Nowak	Pologne	115	110	152,5	377,5
3.	R. Kozlowski	Pologne	120	110	145	375
4.	D. Shanidze	U.R.S.S.	112,5	115	147,5	375
5.	Yoschijuki Miyake	Japon	120	105	145	370
6.	L. Andrianov	U.R.S.S.	122,5	107,5	140	370
7.	E. Karimov	U.R.S.S.	115	110	145	370
8.	N. Varava	U.R.S.S.	117,5	107,5	142,5	367,5
9.	Ahn Jong Chul	Corée	110	105	150	365
10.	Yang Moo Sin	Corée	112,5	112,5	140	365

Poids Légers

1.	W. Baszanowski	Pologne	135	135	170	440
2.	N. Nogaitsev	U.R.S.S.	135	130	160	425
3.	M. Zielinski	Pologne	140	120	157,5	417,5
4.	B. Fitzi	Roumanie	140	120	155	415
5.	N. Hatta	Japon	135	125	155	415
6.	Won Shin Hee	Corée	127,5	125	160	412,5
7.	T. Kimura	Japon	130	115	165	410
8.	E. Girko	U.R.S.S.	130	120	160	410
9.	P. Jalayer	Iran	122,5	122,5	162,5	407,5
10.	A. Mayasin	U.R.S.S.	130	122,5	155	407,5

Poids Moyens

1.	V. Kurentsov	U.R.S.S.	157,5	135	177,5	470
2.	M. Ohuchi	Japon	140	150	175	465
3.	R. Knipp	États-Unis	157,5	127,5	167,5	452,5
4.	E. Smirnov	U.R.S.S.	145	135	170	450
5.	T. Garcy	États-Unis	140	130	170	440
6.	W. Dittrich	Allemagne de l'Ouest	142,5	130	167,5	440
7.	I. Nazarov	U.R.S.S.	135	137,5	167,5	440
8.	K. Bakos	Hongrie	137,5	130	170	435
9.	V. Kaplunov	U.R.S.S.	145	125	165	435
10.	A. Kurinov	U.R.S.S.	142,5	130	162,5	435

Poids Mi-Lourds

1.	B. Sielitsky	U.R.S.S.	152,5	145	180	477,5
2.	N. Ozimek	Pologne	152,5	145	177,5	475
3.	K. Arnold	Allemagne de l'Ouest	160	140	175	475
4.	V. Belayev	U.R.S.S.	150	142,5	180	472,5
5.	J. Puleo	États-Unis	155	140	177,5	472,5
6.	N. Khoroshaev	U.R.S.S.	165	132,5	175	472,5
7.	G. Kochiev	U.R.S.S.	155	130	185	470
8.	S. Sharipov	U.R.S.S.	155	140	175	470
9.	M. Ohuchi	Japon	150	145	175	470
10.	H. Zdrazila	Tchécoslovaquie	145	145	180	170

Poids Lourds-Légers

1.	Y. Talts	U.R.S.S.	160	150	192,5	502,5
2.	G. Toth	Hongrie	152,5	145	190	487,5
3.	A. Kalinichenko	U.R.S.S.	160	147,5	180	487,5
4.	A. Kidayev	U.R.S.S.	155	145	185	485
5.	M. Golab	Pologne	165	142,5	177,5	485
6.	A. Prits	U.R.S.S.	160	140	180	480
7.	K. Kangasniemi	Finlande	162,5	142,5	175	480
8.	V. Lyakh	U.R.S.S.	160	140	180	480
9.	L. Martin	Grande-Bretagne	152,5	142,5	182,5	477,5
10.	P. Grippaldi	États-Unis	152,5	135	185	472,5

Poids Lourds

1.	L. Zhabotinsky	U.R.S.S.	200	172,5	217,5	590
2.	S. Batichev	U.R.S.S.	185	155	210	550
3.	J. Dube	États-Unis	195	155	200	550
4.	G. Gubner	États-Unis	192,5	155	200	547,5
5.	V. Andreev	U.R.S.S.	190	152,5	205	547,5
6.	Y. Vlassov	U.R.S.S.	197,5	150	200	547,5
7.	G. Diatchenko	U.R.S.S.	180	157,5	202,5	540
8.	R. Bednarski	États-Unis	185	150	197,5	532,5
9.	G. Pickett	États-Unis	185	145	197,5	527,5
10.	N. Schemansky	États-Unis	187,5	155	180	522,5

LE COIN DE L'ARBITRE

La Commission de l'Arbitrage rappelle à tous les arbitres, les obligations de leur fonction :

1°) Les Arbitres désignés pour une compétition doivent assurer la pesée des concurrents à l'heure prévue.

Ils doivent arbitrer jusqu'à la fin de la compétition et ne pas s'absenter durant celle-ci.

2°) Seul le chef de plateau est autorisé à faire des observations aux athlètes au cours de la compétition.

Si un des assesseurs constate qu'une entorse au règlement a échappé au chef de plateau, il doit l'en avertir.

Comme je l'avais demandé au cours de la journée d'études du 9 Décembre 1967 concernant l'unification de l'enseignement du développé par nos moniteurs - qui, de par leurs fonctions peuvent exceptionnellement être amenés à arbitrer une compétition - voici un fait précis :

Par lettre du 11 Avril 1968, le Président du Comité du Poitou nous signale, qu'au cours du dernier stage des élèves instructeurs qui a eu lieu à Toulouse, il a été enseigné que l'appel des bras au développé était maintenant toléré.

Il s'agit d'une erreur du moniteur du stage : l'appel des bras figure au n° 4 des mouvements incorrects.

Ce même moniteur, arbitrant un des élèves du stage, devrait lui donner essai en application du règlement, ce qui ferait très mauvais effet.

Il faut donc surtout enseigner l'exécution des mouvements bons et non ceux qui sont essais, ce qui risque de décourager nos athlètes.

Le Président
de la Commission
de l'Arbitrage,
A. ROUSSAUX.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

CHAMPIONNAT d'ÎLE-DE-FRANCE
1re Série
Juniors et Seniors

Juniors

Coqs : 1. Cozeret (S.C.N.), 232 k 500. - *Légers* : 1. Squinquel (S.A.M.), 302 k 500 ; 2. Faucher (R.A.C.), 290 k. - *Moyens* : 1. Dewolf (V.G.A.), 302 k 500.

Seniors

Coqs : 1. My (S.M.M.) 270 k ; 2. Guipon (U.S.M.G.), 242 k 500. - *Plumes* : 1. Fulla (V.G.A.), 320 k ; 2. Peignot (S.M.M.), 292 k 500 ; 3. Coronel (S.A.M.), 290 k ; 4. Haritchelar (C.S.N.M.P.P.), 282 k 500 ; 5. Nivault (C.A.L.A.), 270 k ; 6. Denivet J.-M. (C.S.M.), 270 k. - *Légers* : 1. Muller (V.G.A.) ; 362 k 500 : 2. Fourrier Y. (S.A.E.) ; 352 k 500 ; 3. Ledroit (V.G. A.), 347 k 500 ; 4. Fourrier J.-C. (S.A.E.), 320 k ; 5. Dulice (V.G.A.), 315 k ; Éliminé : François (S.C.P.O.), 0. - *Moyens* : 1. Terme (S.M.M.), 400 k ; 2. Barroy (U.S.M.T.), 360 k ; 3 Deschaintres D. (S.C.N.), 352 k 500 ; 4. Kaminski (P.U.C.), 340 k ; 5. Lambert G. (U.S.M.G.), 320. - *Mi-Lourds* : 1 Paterni (V.G.A.), 435 ; 2. Rollin (A.S.P.P.), 395 k ; 3. Jacquet (U.S.M.T.), 347 k 500 ; 4. Costedoat (S.A.M.), 317 k 500. - *Lourds-Légers* : 1. Steiner (A.S.P.P.), 465 k ; 2. Gourrier (V.G.A.), 450 ; 3. Decugnières

CONTINENT - SPORTS

Bancs, Barres Olympiques,
Appareils à contrepoids

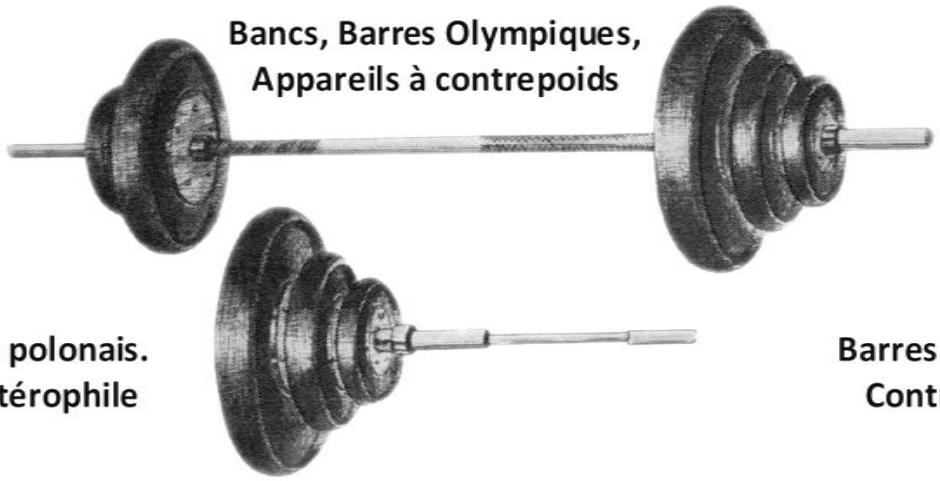

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

(S.A.M.), 410 k ; 4 Villejoubert (H.C.V.), 345 k ; 5. Cosson (S.A.E.), 345 k. - *Lourds* : 1. Besnier (S.C.N.), 382 k 500 ; 2. Pérelman (S.C.N.), 365 k.

Records d'Île-de-France

Coqs. - Total : Juniors : 232 k par Cozeret. - Seniors : 270 k par My.

Légers. - Développé : Seniors 120 k par Muller.

Records de France et d'Île-de-France

Lourds-Légers. - Seniors : Arraché : Gourrier : 140 k - Épaulé-jeté : Gourrier : 175 k - Développé : Steiner : 157 k 500 - Épaulé-jeté : Steiner 177 k 500 - Total : Steiner 465 k.

***

CHAMPIONNATS DE HAUTE-NORMANDIE 1968

Les Championnats de Haute-Normandie 1968 « Seniors » se sont déroulés le dimanche 7 Avril 1968, salle Jean-Maridor à Notre-Dame de Gravenchon, organisés par la section locale d'Esso-Sports dont M. Leguédé est responsable, lequel était aidé par les membres de la section MM. A. Daton, R. Hauchard et G. Lefrançois (moniteur d'athlétisme et champion du lancer de marteau). C'est devant une bonne assistance que cette compétition s'est déroulée et de bonnes performances furent enregistrées notamment par Marginier (Elbeuf), Tréfouël (Elbeuf), Auber (Vernon), Schimmel (Rouen) et également du jeune Alain Renault, récemment champion de France scolaire.

A l'issue de la compétition, un vin d'honneur offert par Esso-Sports fut servi aux athlètes et dirigeants parmi lesquels on notait la présence de M. Jau (adjoint au Maire de Notre-Dame de Gravenchon),

M. Laval (Président du Club Sportif de Notre-Dame de Gravenchon et Conseiller Municipal), M. Cadeau (Président du Club Esso-Sports), M. Virmontois (Secrétaire Général et Conseiller Municipal), MM. Justice et Van-den-Bronck (Conseillers Municipaux), MM. Renault, Mizrahi, Legrand et Leguédé respectivement : Président, Secrétaire, Vice-président et Trésorier Comité de Haute-Normandie, et de nombreuses autres personnalités.

Tous les participants reçurent une médaille de ces Championnats.

L'arbitrage était assuré par MM. François et Mercier, arbitres fédéraux M. Goubot, arbitre régional. Le Contrôle Technique étant assuré par M. Legrand (speaker) et F. Leguédé.

Cette épreuve fut filmée par les Services de l'O.R.T.F. (Télé-Normandie).

Résultats techniques

Coqs. - 1. Beal (Vernon), 212 k 500 ; 2. Lemonnier (Gournay), 195 k ; 3. Foucher (Elbeuf), 177 k 500 ; 4. Bernay (Vernon), 165 k.

Plumes. - 1. Mizrahi (Rouen), 267 k 500 ; 2. Macé (Vernon), 257 k 500 ; 3. Diacre (Gournay), 232 k 500.

Légers. - 1. Marginier (Elbeuf), 262 k 500 ; 2. Robin (Vernon), 237 k 500 ; 3. Le Collen (Elbeuf), 235 k ; 4. Rouzé (Gournay), 235 k.

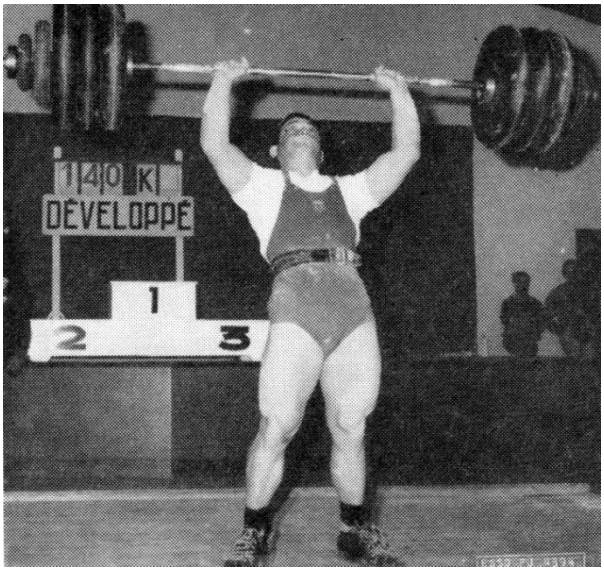

Ivan AUBER : 140 k au développé, catégorie Poids Mi-Lourds. Nouveau record de Normandie.

Championnat de Haute-Normandie à Notre-Dame de Gravenchon. Présentation des concurrents.

Moyens. - 1. Tréfouël (Elbeuf), 297 k 500 ; 2. Plessix (Évreux), 282 k 500 ; 3. Haté Ph. (Le Havre), 270 k ; 4. Fouache (Le Havre), 255 k ; 5. Virte (Rouen), 242 k 500 ; 6. Roclat (Vernon), 235 k ; 7. Tréfouël Cl. (Elbeuf), 235 k ; 8. Lasnier (Le Havre), 232 k 500.

Mi-Lourds. - 1. Auber (Vernon), 415 k ; 2. Larrée (Évreux), 355 k ; 3. Picherot (Elbeuf), 290 k ; 4. Carlier (Vernon), 290 k.

Lourds-Légers. - Renault B. (Vernon) 325 k.

Lourds. - 1. Schimmel (Rouen), 360 k ; 2. Simonet (Évreux), 345 k ; 3. Lecras (Vernon), 290 k ; 4. Arbonville (Vernon), 287 k 500.

Moyens Juniors (hors match). - Renault Alain, 322 k 500.

4 records de Normandie furent battus par Auber (Vernon) en catégorie Mi-Lourds avec 140 k 500 au développé, 118 k 500 à l'arraché, 158 k 500 à l'épaulé- jeté, 415 k au total olympique (anciens records : 138 k - 115 k - 150 k - 400 k).

***

COMITE DU POITOU

Haltérophilie
Championnats régionaux
disputés à Chateauneuf-sur-Charente
le 7 Avril 1968

Juniors

Poids Coqs : 1er Lascaud, Cognac : 222 k 500 ; 2e Joubert Marcel, Châtellerault : 197 k 500 ; 3e Joubert Michel, Châtellerault : 177 k 500. - *Poids Moyens* : 1er Gauffreteau, Châtellerault : 275 k ; 2e Fumeau, Royan : 250 k ; 3e Ballet, Cognac : 247 k 500. - *Poids Lourd* : 1er Robin, Cognac : 282 k 500.

Seniors

Poids Coq : 1er Fougeret, Royan : 280 k. - *Poids Plumes* : 1er Gisclon, Cognac : 240 k ; 2e Pelletier, Royan : 232 k 500. - *Poids Légers* : 1er De Many, Cognac : 307 k 500 ; 2e Vincent, Châtellerault : 265 k ; 3e Lacoste, A.H. La Rochelle : 260 k ; 4e Cuvet, Cognac : 250 k. - *Poids Moyens* : 1er Bedetti, Châtellerault : 315 k ; 2e Martre, Red Star Limoges : 292 k 500 ; 3e Pelletier Paul, Royan : 267 k 500 ; 4e Moreau, Royan : 265 ; 5e Gailledreau, Cognac : 250 k ; 6e Bleuze, A.H. La Rochelle : 242 k 500. - *Poids Mi-Lourd* : 1er Guiennet, Royan : 310 k. - *Poids Lourds-Légers* : 1er Buchet, C.H. La Rochelle : 322 k 500 ; 2e Lacheize, Red Star Limoges : 312 k 500 ; 3e Renon, Cognac : 300 k.

Prix de style - Junior : Fumeau (Royan) - Senior : Gisclon (Cognac).

Coupe de style par équipe : 1er Royan.

Coupe par points table Roudet : 1er Royan.

Coupe individuelle par points toutes catégories : Junior : Gauffreteau (Châtellerault).

Record du Poitou Poids Léger Senior par De Many (Cognac), au développé : 95 k, total : 307 k 500 (ancien record : 92,500 - 302,500) - Senior : Bedetti (Châtellerault).

Championnats régionaux
Résultats des Championnats du Poitou
4e série
disputés à Châtellerault le 25 Mars 1968

Juniors

Poids Coqs : Joubert Michel, C.S.A. Châtellerault : 180 k ; Caries, C.S.A. Châtellerault : 170 k ; Normandin, C.H. Rochelais : 160 k ; Jarion, Haltérophile-Club Niortais : 135 k. - *Poids Plumes* : Joubert Marcel, C.S.A. Châtellerault : 190 k ; Rallu, Club H. Rochelais : 190 k ; Boisselier, Haltérophile-Club Niortais : 185 k. - *Poids Légers* : Arnault, C.S.A. Châtellerault : 210 k ; Delhomme, U.A. Cognac : 210 k ; Delavault, C.S.A. Châtellerault : 205 k ; Judes, C.S.A. Châtellerault : 202 k 500 ; Bertrand, Haltérophile-Club Niortais : 200 k ; Better, C.S.A. Châtellerault : 185 k ; Seguin, U.A. Cognac : 180 k ; Grandin, C.S.A. Châtellerault : 157 k 500 ; Falou, Haltérophile-Club Niortais : 152 k 500. - *Poids Moyens* : Fumeau, Royan Océan Club : 247 k 500 ; François, C.S.A. Châtellerault : 235 k ; Péron, Haltérophile-Club Niortais : 205 k ; Casciano, Haltérophile-Club Niortais : 200 k ; Toudic, C.H. Rochelais : 192 k 500. - *Poids Mi-Lourds* : Défossé, C.S.A. Châtellerault : 235 k ; Bayet : C.H. Rochelais : 235 k. - *Poids Lourd-Léger* : Doucet, C.S.A. Châtellerault : 235 k. - *Poids Lourd* : Hugel, C.S.A. Châtellerault : 185 k.

Seniors

Poids Coqs : Naulin, Royan Océan Club : 190 k ; Cadanne, Haltérophile-Club Niortais : 190 k ; Cochelin, A.H. Cult. Rochelais : 177 k 500. - *Poids Plumes* : Saulnier, U.A. Cognac : 210 k ; Hein, C. S.A. Châtellerault : 210 k ; Fradet, A.H. Cult. Rochelais : 192 k 500. - *Poids Légers* : Cuvet, U.A. Cognac : 260 k ; Frola, Royan Océan Club : 200 k. - *Poids Moyens* : Airault, Haltéro Club Niortais : 265 k ; Ferrandier, Haltéro Cl. Niort. : 237 k 500 ; Sitaud, Haltéro Cl. Niortais : non classé. - *Poids Mi-Lourds* : Pelletier, Royan Océan Club : 265 k ; Cardinaud, Haltéro Club Niortais : 257 k 500 ; Fort, Royan Océan Club : 242 k 500 ; Nardou, U.A. Cognac : 240 k.

Résultats de la Coupe du Poitou, dis- potée d'après la table Roudet :

1er Royan : 1.370 points - 2e Cognac : 1.334 points - 3e Niort : 1.326 points - 4e Châtellerault : 1.313 points - 5e La Rochelle : 961 points - 6e La Rochelle : 486 points.

Gauffreteau de Châtellerault améliore son record de France au squat, dans la catégorie Poids Moyen Junior avec 174 k (ancien record : 170 k 500).

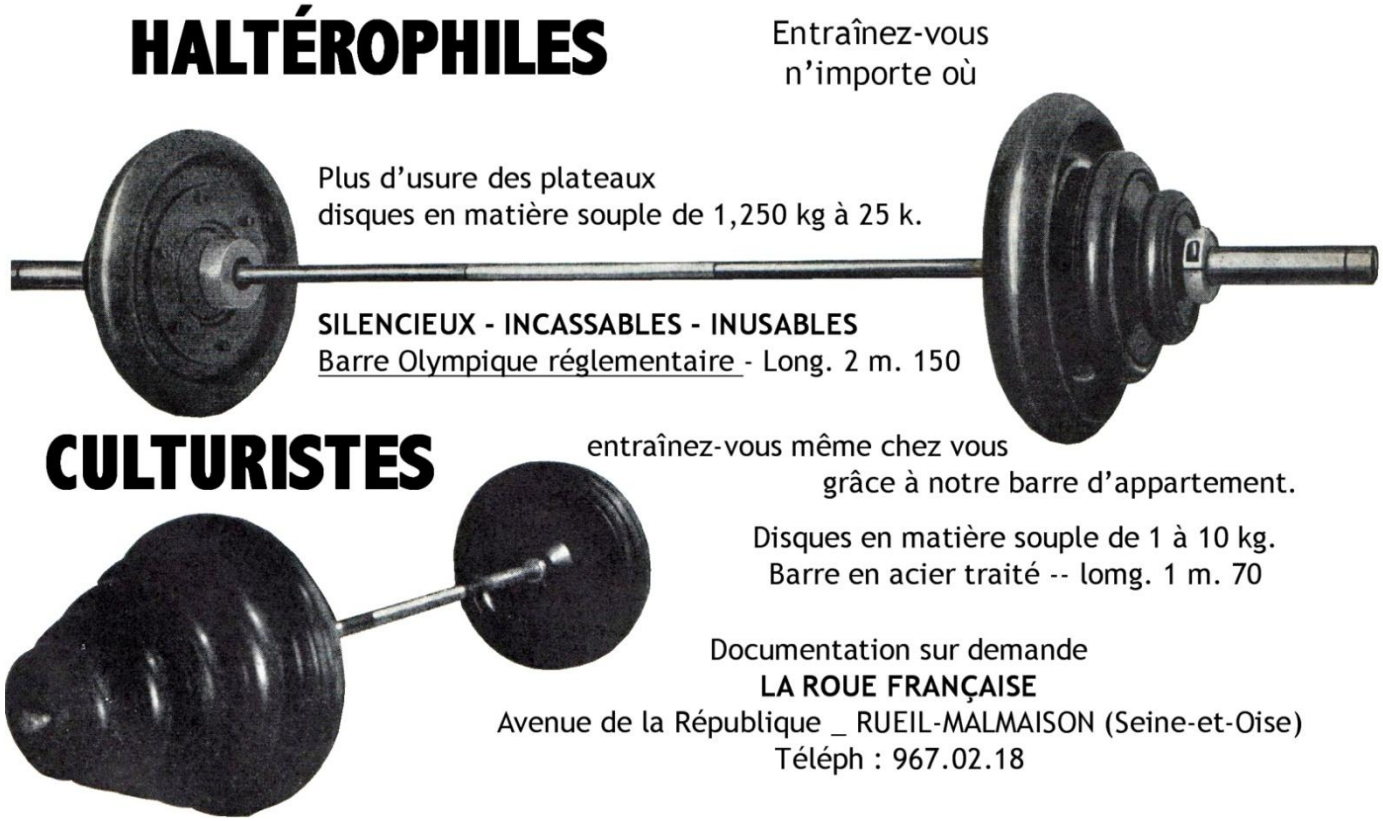

© RLPZ (2019)

N° 245

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

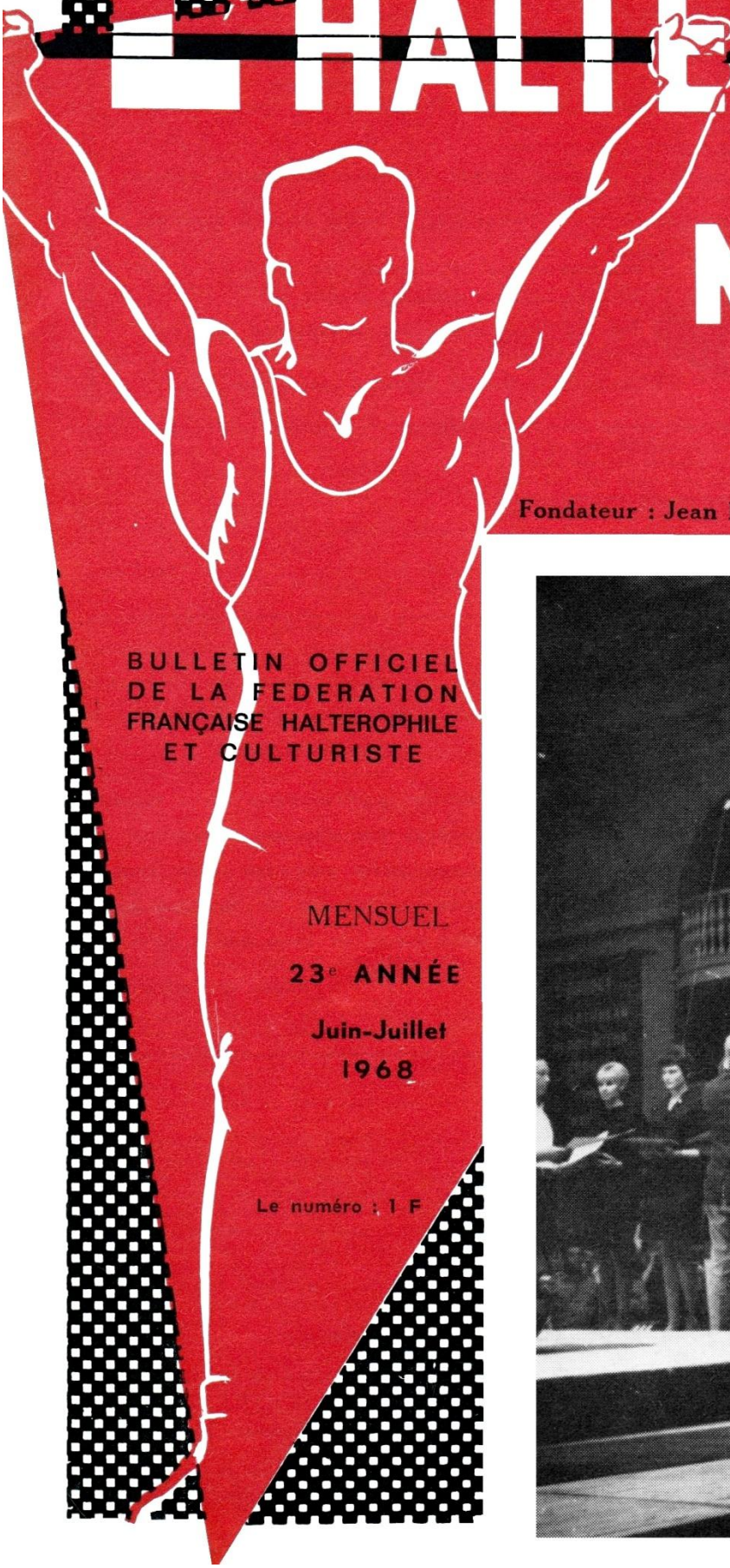

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

23e ANNÉE

Juin-Juillet
1968

Le numéro : 1 F

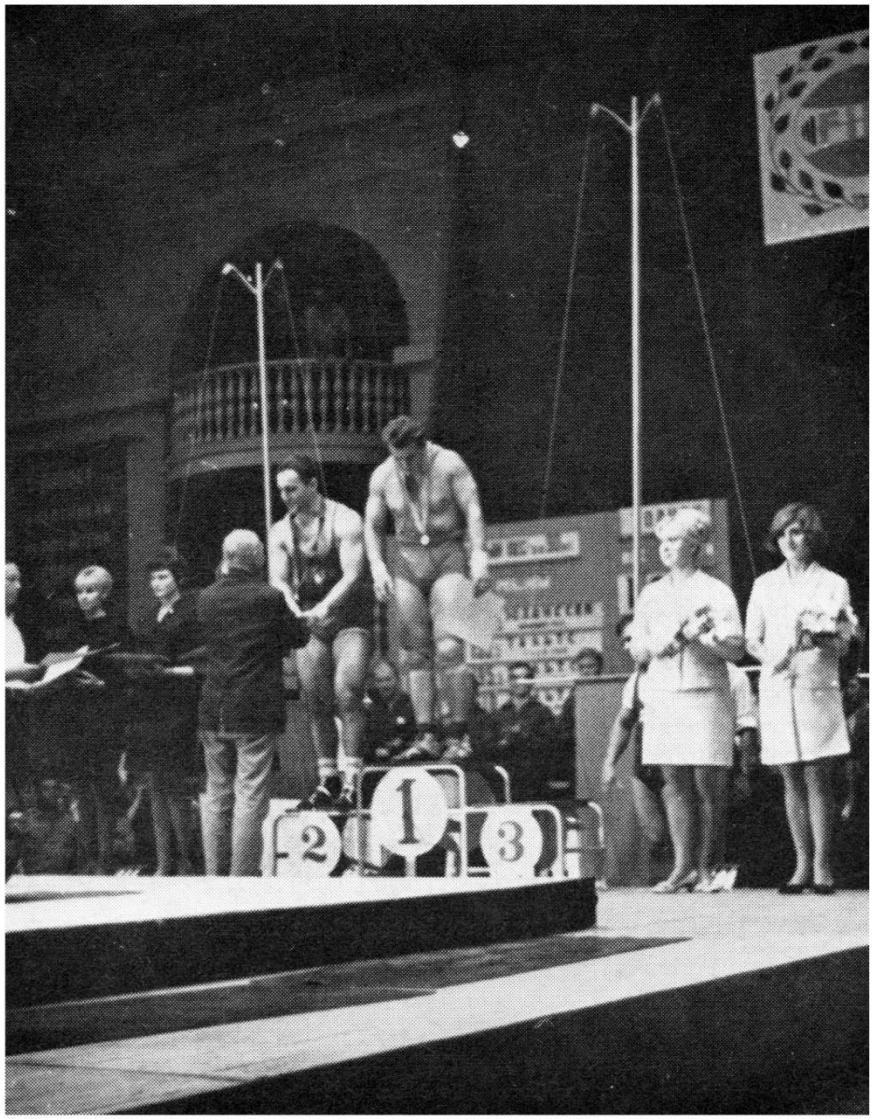

Document original : Raymond Lopez

LA SOCIÉTÉ HALTERO CULTURISTE APOLLON
23. rue Houdon -PARIS (18me) -C.C.P. 2165-49 PARIS

Barre olympique « Apollon » de compétition – 2 m 15 – acier spécial.

Toutes les barres d'entraînement, de 1 m 50 à 1m 90 Ø 28 mm – Acier spécial – Bagues de serrage individuelles en acier.

Modèles : **Performance** – **Champion** – **Culturiste** – acier poli ou chromé.
Haltères chargeables, chromés – Haltères à boules – Disques acier – fonte – caoutchouc – Ø 51mm et 28 mm.

Disques compétitions caoutchouc Ø 51 mm.

Chaussures haltérophiles « Athlétic » – Modèle déposé – Semelles débordantes – Bout carré – Antidérapantes – Légèreté et solidité.

Ceinture haltérophile – Cuir souple et fort – Doublé peau – Double œillet de fermeture, toutes tailles.

Manchon mousse tubulaire pour les squats.

Tous les appareils modernes, presses, etc.

Pour les Clubs haltérophiles et culturistes, importantes remises accordées – Crédit.

Demander notices en joignant 6 timbres pour frais.

SOMMAIRE

Le mot du Président 3

Procès-verbal :
- de la réunion du Bureau du 13 Mai 1968 ..... 3 et 4
- de la réunion du Bureau du8 Juin1968 5
- de la réunion du Comité de Direction du 28 Juin 1968 ..... 6 et 7
- de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Juin 1968 8
- de la réunion d'Information du 29 Juin 1968 ..... 8 et 9
- de la réunion du Comité de Direction du 29 Juin 1968 9

Protocole d'accord F.S.G.T. 10

Championnat d'Europe par G. LAMBERT ..... 11, 12, 13 et 14

Nos Joies nos Peines 14

Ce que vous devez savoir 15

Résultats techniques du Championnat d'Europe 1968 ..... 16 et 17

Le Match France - Grande-Bretagne sur les mouvements Culturistes par C. FAVROU et Résultats techniques 18

La finale du Championnat de France Juniors par L. GUILLIER et Résultats techniques ..... 19 et 20

La finale du Championnat de France Seniors par G. LAMBERT et résultats techniques ..... 21, 22 et 23

Résultats techniques du Match France-Grande-Bretagne « B » 24

Classement général du Championnat de France Athlétique ..... 24, 25 et 26

Dans nos Comités Régionaux 26

Comité National de la Maison de Repos et de Retraite 27

Stages de Formation de Cadres F.F.H.C. 28

Opinion du Baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux Olympiques sur le Sport Haltérophile.

« C'est un sport véritable qui a toujours été pratiqué par l'homme.

Quiconque s'y est essayé, même avec des poids anodins, comprend que l'adresse et l'équilibre y ont presque autant de place que la force ».

Pierre de COUBERTIN.

Notre page de couverture :

Pierre GOURRIER reçoit de M. Oscar STATE, Secrétaire Général de la F.I.H.C., la médaille d'argent de l'Épaulé-jeté.

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi** **Dépôt légal : 3me trimestre 1968.**

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 13 Mai 1968

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., H. Clutier, J. Dame, R, Duverger, F. Fiolle, L. Guillier.

Assistaient à la réunion : M. R. Tournier, Président de la Commission des Règlements, MM. Taillefer, Directeur Technique National et Lambert, Entraîneur National.

Excusés : MM. Chaix (souffrant), Favrou, Gouet, Gourhand (malade), Leveler, Roussaux, Viet (Président de la Commission des Finances).

Les membres présents n'ont aucune objection à formuler concernant le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 30 Mars.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau procède à l'affiliation des clubs suivants :

- ✓ N° 3 741 - Association Sportive de Villemoisson-sur-Orge (Île-de-France).
- ✓ N° 3 742 - Cercle Culturiste de Carcassonne (Languedoc).
- ✓ N° 3 743 - Maison des Jeunes et de la Culture de Cavaillon (Provence).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue les records de France Haltérophiles et Culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

CHAMPIONNAT DE FRANCE HALTÉROPHILE. - La liste des athlètes sélectionnés pour les Championnats de France Haltérophiles Juniors et Seniors est communiquée aux membres présents.

A une question posée, il est précisé que le remboursement des athlètes est fait d'après le barème paru dans « l'Haltérophile Moderne ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE. - M. Bovi rappelle qu'elle se tiendra le samedi 25 Mai à 9 heures.

S'étant rendu au Ministère, le Président a eu connaissance verbalement des modifications qui devront être apportées aux statuts et qui seront transmises très prochainement à la F.F.H.C.

Il en sera parlé au Comité de Direction qui précédera l'Assemblée Générale Extraordinaire et des exemplaires rectifiés seront distribués aux membres présents car le temps imparti d'ici cette date ne permettra pas de les faire parvenir aux clubs.

CHAMPIONNAT D'EUROPE. - Le Président rappelle qu'il aura lieu du 19 au 25 Juin à Leningrad et, que ne pouvant y assister, il se fera représenter par M. Duverger ; le Directeur Technique National et l'Entraîneur National accompagneront l'équipe ; M. Jean Dame fera le déplacement à ses frais.

VŒUX POUR MEXICO. - M. Bovi fait un compte rendu du voyage qu'il a effectué à Fribourg à l'occasion du Congrès des Fédérations Danubiennes auquel il était invité. Ayant jugé utile de se faire accompagner par un technicien, M. Lambert a été désigné à cet effet, M. Taillefer étant pris par des engagements antérieurs.

Il donne des précisions sur certains vœux qui y ont été discutés et qui sont susceptibles de figurer à l'ordre du jour du Congrès de Mexico.

Après un échange de vues, le Bureau décide que la F.F.H.C. déposera un vœu tendant à la suppression du développé.

Le mot du Président

Notre numéro de Juin 1968 n'ayant pu paraître par suite des événements de Mai 1968 qui ont touché l'ensemble de notre Pays, j'ai informé, par lettre du 12 Juin, tous les Présidents de Comités Régionaux et les Présidents de clubs de notre Fédération des dispositions prises pour fixer les nouvelles dates de nos compétitions et réunions qui avaient dû être annulées. Notre impératif a été évidemment de participer aux Championnats d'Europe à Leningrad, d'assurer le déroulement des championnats de France et je tiens à remercier à ce sujet l'Office Municipal des Sports de Charenton d'avoir bien voulu mettre si aimablement à notre disposition, et malgré notre demande tardive, son très beau Gymnase Municipal. Cela nous a obligés à annuler la rencontre que notre Équipe Nationale A devait disputer le 30 Juin 1968 à Bucarest (Roumanie) et à reporter en Septembre, si tous les comités intéressés sont d'accord, la Finale de la Coupe de France des Comités.

L'arrêté du 19 Juin 1967, sur l'administration des Fédérations, nous impose la refonte de nos statuts. Le projet établi l'a été sur la base des anciens statuts en l'adaptant aux dispositions de l'arrêté précité. Nous en avons profité pour y introduire deux adjonctions importantes et que nous avons jugées essentielles :

La première est de permettre aux Comités Régionaux de disposer des voix des clubs non présents, ou non représentés à l'assemblée générale, la deuxième est la création de la commission fédérale des provinces composée de tous les présidents des Comités Régionaux, dont le but principal est de confronter tous les problèmes qui se posent à leur niveau et de soumettre au Comité de Direction leurs propositions pour un meilleur fonctionnement et un meilleur développement de notre sport.

Cette deuxième adjonction a également un but secondaire, mais à nos yeux important : celui, par le travail en commun, de se mieux connaître et ainsi de pouvoir profiter utilement des pouvoirs accrus accordés aux Comités Régionaux par la première adjonction faite, et je pense là notamment aux élections des membres du Comité de Direction Fédéral.

Notre Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Juin, qui devait examiner le projet des statuts ainsi établis, n'a pu valablement délibérer, le quorum n'étant pas atteint et cela prouve, si besoin était, combien la première disposition ajoutée citée ci-dessus était nécessaire. Nous nous réunirons donc à nouveau le 8 Septembre avec le même ordre du jour.

Si ces nouveaux statuts sont adoptés, nous devrons à nouveau nous réunir pour la mise en place, et cela en principe pour quatre ans, du Comité de Direction Fédéral. Nous avons déjà arrêté la date du 8 Décembre pour que chacun puisse prendre ses dispositions afin d'être libre ce jour-là.

Dans le bulletin d'Avril, j'ai recommandé aux dirigeants régionaux d'étudier la réalisation du programme fédéral, dans les réunions prévues par notre réglementation. Le déroulement de celles-ci a certainement été perturbé, mais je suis persuadé que, comme d'habitude, les dirigeants régionaux auront payé de leur personne et que tout sera prêt pour le démarrage de la nouvelle saison.

Je tiens à adresser les félicitations de la Fédération toute entière à nos représentants au Championnat d'Europe pour leur belle prestation. Je pense que celle-ci a contribué à ce que j'obtienne, le 28 Juin, du Directeur de l'Éducation Physique et des Sports auprès de qui nous avons trouvé une nouvelle fois une oreille très attentive à nos problèmes, un cinquième sélectionné pour les Jeux Olympiques de Mexico. Aux derniers Jeux Olympiques de 1964 à Tokyo nous avions deux sélectionnés, je pense donc que nous devons être très satisfaits de ce qui nous a été accordé.

Je dois aussi citer deux décisions importantes dans la vie de notre Fédération :

1) la réalisation du vœu présenté par le Stade Municipal de Montrouge à l'Assemblée Générale du 24 Avril 1966 à Monaco, à savoir : le service du Bulletin Officiel à tous nos licenciés ; cela doit nous imposer d'essayer de réaliser une revue améliorée et satisfaisant la grande majorité des intéressés. Je fais donc appel à nouveau, pour cela, à toutes les bonnes volontés ;
2) la signature du protocole d'accord avec la F.S.G.T., dont vous trouverez le texte dans le présent bulletin et qui doit favoriser, dans certaines régions tout au moins, l'expansion de l'haltérophilie.

En terminant, je souhaite à tous de passer de bonnes vacances, en oubliant quelque peu pendant celles-ci les problèmes qui nous préoccupent, et vous donne rendez-vous, en pleine forme, au début de la prochaine saison.

C. Bovi.

MATCH GRANDE-BRETAGNE - FRANCE SUR LES MOUVEMENTS CULTURISTES. - Ce match se disputera à Bristol le 18 Mai. L'équipe composée de Lechertier, Ornème, Ledroit, Parra sera accompagnée par M. Favrou.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Lettre du Comité d'Île-de-France qui désire savoir si le règlement international interdit aux athlètes de s'enduire les cuisses de corps gras lors des compétitions, cette clause n'y figurant pas.

M. Tournier a fait des recherches à ce sujet mais sans succès.

M. Jean Dame affirme que ce règlement comporte un additif qui a été publié dans « L'Haltérophile Moderne ». Il va en rechercher la référence et, au besoin, il sera demandé des éclaircissements à M. State.

Homologation de nomination d'Arbitres. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux, après accord d'une Commission restreinte de l'Arbitrage el contrôle des procès-verbaux.

Arbitres Fédéraux. - MM. Mangin (Lorraine), Serrano (Orléanais).

Arbitre Régional. - M. Labelle (Lorraine).

Stage de Formation des Cadres. - Lecture est donnée par le Directeur Technique des résultats obtenus par les participants aux stages de formation et de consolidation d'Entraîneurs Fédéraux 1er et 2me degrés qui ont eu lieu du 11 au 16 Mars au C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, et du 25 au 30 Mars au C.R.E.P.S. de Toulouse-Lespinet.

Les résultats seront publiés dans « *l'Haltérophile Moderne* ».

CHAMPIONNAT DU MONDE 1970. - Le Secrétaire de la F.I.H.C. ayant manifesté le désir que la France prenne en charge cette compétition, M. Bovi donne un aperçu des moyens à mettre en œuvre pour l'organisation d'une compétition d'une telle importance. Il précise que l'aide pécuniaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports serait assurée.

Cette question sera portée à l'ordre du jour du prochain Comité de Direction.

BULLETIN FÉDÉRAL ET PRIX DE LA LICENCE. - Ces questions sont toujours en cours d'étude.

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Le Bureau donne avis favorable aux demandes présentées par :

– Le Foyer Rural des Jeunes de Saint-Germain (Franche-Comté).
– La Vaillante de St-Quentin (Picardie).
– L'Avenir de Rennes (Bretagne).
– La Société Athlétique, Sportive Colmarienne (Alsace).
– L'A.S. du Lycée Technique de Carcassonne (Languedoc).
– L'A.S. du Lycée Technique d'État de Niort (Poitou).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 17 h 45 est levée à 20h 45.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président*, C. BOVI.

Catégorie	Ancien record	Nouveau record	Date et Lieu	Arbitres
Record haltérophile Junior				
Développé à deux bras :				
Plume	Houssais : 95	Nourry : 96,5	27- 4-68 à Amiens	MM. Dupont, Mercier, François
Records haltérophiles Seniors				
Développé à deux bras :				
Moyen	Maier : 145	Maier : 147,5	30- 4-68 à Amiens	MM. Fiolle, Houte, Pichon
Lourd-Lég.	Paterni : 155	Steiner : 157,5	7- 4-68 à Maisons-Alfort	MM. Bazire, Humbert, Samblant
Lourd-Lég.	Steiner : 157,5	Steiner : 160	30- 4-68 à Amiens	MM. Fiolle, Houte, Pichon
Lourd	Fouletier : 169,5	Fouletier : 170,5	7- 4-68 à Vaulx-en-Velin	MM. Proton, Saroli, Fourneau
Lourd	Fouletier : 170,5	Fouletier : 172,5	30- 4-68 à Amiens	MM. Fiolle, Pichon, Houte
Lourd	Fouletier : 172,5	Fouletier : 177,5	10- 4-68 à Amiens	MM. Fiolle, Pichon, Houte
Arraché à deux bras :				
Lourd-Lég.	Vincent : 137,500	Gourrier : 138,5	30- 3-68 Paris	MM. Leveler, Pichon, Samblant
Lourd-Lég.	Gourrier : 138,5	Gourrier : 140	7- 4-68 à Maisons-Alfort	MM. Bazire, Humbert, Samblant
Épaulé et Jeté à deux bras :				
Lourd-Lég.	Steiner : 172,5	Gourrier : 175	7- 4-68 à Maisons-Alfort	MM. Bazire, Samblant, Humbert
Lourd-Lég.	Gourrier : 175	Steiner : 177,5	7- 4-68 à Maisons-Alfort	MM. Bazire, Samblant, Humbert
Total Olympique :				
Moyen	Maier : 430	Maier : 432,5 (142,5 + 130 + 160)	30- 4-68 à Amiens	MM. Fiolle, Pichon, Houte
Lourd-Lég.	Steiner : 450	Steiner : 465 (152,5 + 135 + 177,5)	7- 4-68 à Maisons-Alfort	MM. Bazire, Samblant, Humbert
Lourd	Fouletier : 502,5	Fouletier : 505 (170 + 150 + 185)	30- 4-68 à Amiens	MM. Fiolle, Pichon, Houte
Record culturiste Junior				
Flexion sur iambes :				
Moyen	Guiseppi : 173	Gauffreteau : 178	5- 5-68 à Niort	M. Moreau
Records culturistes Seniors				
Développé couché :				
Léger	Meyssain : 133	Meyssain : 133,5	30- 3-68 à Saint-Maur	M. Favrou
Léger	Meyssain : 133,5	Denivet : 136,5	21- 4-68 à Melun	MM. Rigaud, Foucher
Mi-lourd	Lechertier : 175	Lechertier : 177	31- 3-68 à Saint-Maur	M. Favrou
Lourd-Lég.	Vignec : 161	Drufin : 162,5	12- 5-68 à Paris	M. Rigaud
Lourd-Lég.	Drufin : 162,5	Drufin : 167,5	12- 5-68 à Paris	MM. Rigaud, Pichon
Lourd-Lég.	Drufin : 167,5	Nubret : 180	12- 5-68 à Paris	MM. Rigaud, Pichon
Lourd	Corazza : 167	Geymond : 170	12- 5-68 à Paris	M. Rigaud
Lourd	Geymond : 170	Geymond : 175	12- 5-68 à Paris	MM. Rigaud, Pichon
Flexion sur jambes :				
Léger	Ledroit : 192	Ledroit : 195	12- 5-68 à Paris	M. Pichon
Mi-lourd	Vély : 204,5	Lechertier : 205	12- 5-68 à Paris	M Rigaud
Mi-lourd	Lechertier : 205	Lechertier : 215	12- 5-68 à Paris	MM. Rigaud, Pichon
Lourd-Lég.	Vignec : 200,5	Drufin : 205	12- 5-68 à Paris	M Rigaud
Lourd	Drufin : 205	Geymond : 242,5	12- 5-68 à Paris	M Rigaud
Lourd	Geymond : 242,5	Geymond : 252,5	12- 5-68 à Paris	MM. Rigaud, Pichon
Total des 2 mouvements :				
Léger	Ledroit : 317,5	Ledroit : 320 (130 +190)	31- 3-68 à Saint-Maur	M. Hébert
Léger	Ledroit : 320	Ledroit : 327,5 (132,5 + 195)	12- 5-68 à Paris	M. Pichon
Mi-lourd	Lechertier : 375	Lechertier : 380 (180 + 200)	31- 3-68 à Saint-Maur	M. Hébert
Mi-lourd	Lechertier : 380	Lechertier : 385 (170 + 215)	12- 5-68 à Paris	MM. Rigaud, Pichon
Lourd-Lég.	Vignec : 360	Drufin : 372,5 (167,5 + 205)	12- 5-68 à Paris	M. Rigaud
Lourd	Corazza : 377,5	Geymond : 427,5 (175 + 252,5)	12- 5-68 à Paris	MM. Rigaud, Pichon

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 8 Juin 1968

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., H. Clutier, R. Duverger, F. Fiolle, L. Guillier, V. Leveler, A. Roussaux.

Assistaient à la réunion : M.M. Tournier, Président de la Commission des Règlements et Taillefer, Directeur Technique National.

Excusés : M.M. Asso, Dame, Favrou, Viet. Le procès-verbal de la réunion du Bureau du 13 Mai est adopté à l'unanimité.

Le Président explique qu'il a dû convoquer d'urgence les membres du Bureau, par télégramme ou par téléphone car les récents événements n'ayant pas permis le déroulement du Championnat de France, ni de l'assemblée générale extraordinaire, il importait de prendre des décisions en ce qui les concerne ainsi que pour les compétitions restant à disputer.

Ce sont donc ces questions qui sont surtout à l'ordre du jour.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue les records de France haltérophiles et culturistes (Tableau annexé au présent procès-verbal).

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux, après contrôle des procès-verbaux et accord de la Commission de l'Arbitrage.

Arbitres Fédéraux. - M.M. Chorques, Lambert, Larché (Comité de Champagne).

Arbitres Régionaux. - M. Lenoir (Comité de l'Île-de-France).

La nomination de M.M. Moulin, Arcelin, Zidaric (Comité de l'Orléanais) ne peut être homologuée, les épreuves de l'examen ayant été contrôlées par un Conseiller Technique Régional ; M. Roussaux, Président de la Commission de l'Arbitrage, estime que le règlement n'a pas été respecté.

En conséquence, une lettre sera adressée au Président du Comité de l'Orléanais pour qu'il invite les candidats à repasser ces épreuves devant un arbitre fédéral.

MATCH FRANCE-ANGLETERRE SUR LES MOUVEMENTS CULTURISTES. - M. Bovi fait savoir que malgré la défaite de l'Équipe de France (4 à zéro), le match s'est déroulé le 18 Mai dans de très bonnes conditions et que les athlètes et leur dirigeant ont été très bien accueillis.

Leur retour de Bristol a été quelque peu mouvementé, par suite du manque de transport occasionné par les grèves.

STAGE DE FORMATION DE CADRES. - Malgré les circonstances, ce stage prévu du 20 au 25 Mai, à Font-Romeu, a pu se tenir ; 28 athlètes sur les 34 prévus y ont participé, encadrés par l'Entraîneur National et six Conseillers Techniques Régionaux.

Cependant, l'examen de fin de stage n'ayant pu se dérouler dans des conditions normales, et la Fédération n'étant pas en possession des feuilles d'examen, il est décidé de reporter cette question au Comité de Direction.

STAGE DE PRÉPARATION AU CHAMPIONNAT D'EUROPE ET AU MATCH FRANCE - GRANDE-BRETAGNE. - M. Bovi informe les membres présents que, sur proposition du Directeur Technique, il a accepté que les haltérophiles devant participer au Championnat d'Europe et au match France - Grande-Bretagne soient rassemblés à Vernon. Il invite M. Taillefer à préciser les raisons qui ont motivé cette décision.

Le Directeur Technique confirme qu'il était nécessaire que les athlètes soient mis dans des conditions plus favorables afin de préparer ces matches d'une façon rationnelle, la majorité d'entre eux ne pouvant s'entraîner normalement et, notamment, ceux de l'Institut National des Sports.

Il a donc regroupé les sélectionnés et les a accompagnés à Vernon où il s'est occupé personnellement de leur entraînement.

CHAMPIONNAT DE FRANCE. - Différentes dates sont envisagées quant au déroulement de cette compétition. Les avis sont partagés et, en définitive, après examen des divers avantages et inconvénients, il est apparu que la seule possibilité était de l'organiser sur deux samedis consécutifs afin d'une part, d'éviter que les dirigeants et les athlètes, déjà éprouvés par les grèves, perdent de nouvelles journées de travail et, d'autre part, de leur permettre d'être chez eux le dimanche pour remplir leur devoir électoral.

Le Championnat de France aura donc lieu le samedi 22 Juin à 14 h et 20 h pour les Juniors et le samedi 29 Juin, aux mêmes heures pour les Seniors.

Il se disputera à Charenton, le Directeur du Palais des Sports de cette localité ayant bien voulu mettre une salle de son Établissement à la disposition de la Fédération.

Le Bureau établit ensuite l'ordre de passage des catégories pour chaque séance et règle les détails de l'organisation.

Des arbitres parisiens seront sollicités, au cas où ceux de province ne seraient pas assez nombreux.

Le prix des places est fixé à 3 F pour les Juniors et à 5 F pour les Seniors ; demi-tarif aux licenciés sur présentation de leur carte et entrée gratuite pour les scolaires et universitaires.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE. - Elle est fixée au samedi 29 Juin à 9 h 30, également au Palais des Sports de Charenton.

MATCH FRANCE-GRANDE-BRETAGNE A LEEDS LE 22 JUIN. - Le Directeur Technique National fait remarquer qu'il a dû procéder à la sélection en fonction des éliminatoires nationales du Championnat de France.

L'Équipe se composera de : Fougeret, Eyraud, Ledroit, Combet, Auber, Cazeaux, Michon et sera accompagnée de MM. Bernier, Paterni et Fiolle, ce dernier devant passer l'examen d'arbitre international de 1re catégorie.

CHAMPIONNAT D'EUROPE. - M. Taillefer donne la liste des participants à cette compétition : Maier et Terme en Poids Moyens, Steiner et Gourrier en Lourds-Légers, Fouletier et Lévecq en Poids Lourds.

MATCH FRANCE - ROUMANIE. - La question du match France - Roumanie, qui devait avoir lieu le 30 Juin à Bucarest, ayant été abordée, sur proposition du Secrétaire Général, il est décidé d'écrire à la Fédération Roumaine pour l'informer que les athlètes ne pourront s'y rendre, devant regagner Paris dès la fin du Championnat d'Europe afin de participer au Championnat de France qui se disputera le 29 Juin pour les raisons citées ci-dessus.

COUPE DE FRANCE DES COMITES. - La Coupe de France des Comités qui devait avoir lieu le 9 Juin n'ayant pu se dérouler et priorité étant donnée au Championnat de France, aucune date ne restait disponible d'ici la fin de la présente saison pour disputer cette épreuve.

Après un échange de vues, M. Tournier suggère de demander aux comités intéressés s'ils sont d'accord pour qu'elle soit reportée à la deuxième quinzaine de septembre. Ce projet est adopté par les membres présents.

DEMI-FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CULTURISTE ET ATHLÉTIQUE. - Ces deux épreuves devant également être ajournées, il sera demandé aux organisateurs de faire connaître à la Fédération la date qu'ils ont fixée.

QUESTIONS DIVERSES. - En ce qui concerne la réclamation du responsable de la section haltérophile du Sporting Club de Neuilly, M. Tournier demande si un rectificatif sera publié.

En effet, l'athlète Deschaintres Daniel devait être classé premier au Prix Fédéral d'Automne, Garcia à qui avait été attribuée cette place n'étant pas dans les conditions requises pour y participer. Il devra donc être déclassé et cette information paraîtra dans le Bulletin Fédéral du mois de Juillet.

Le Bureau déplore que les Comités Régionaux et la Fédération, à qui incombe un travail considérable, ne puissent compter sur l'honnêteté de tous les athlètes qui savent pertinemment s'ils ont le droit ou non de participer à une compétition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 9 h 30 est levée à 12 h 40.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. *Le Président,* C. BOVI.

Catégorie	Ancien record	Nouveau record	Date et Lieu	Arbitres
Records haltérophiles Seniors				
Épaulé et Jeté à deux bras :				
Lourd-Lég......	Steiner : 177,5	Gourrier : 181	15- 5-68 à Orléans	MM. Parot, Nollet, Debroise
Record culturiste Seniors				
Flexion sur jambes :				
Lourds-Lég.	Drufin : 205	Reine : 210	12- 5-68 à Crest	M. Bertholet

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION du 28 Juin 1968

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., Asso, Bazire, Bernier, Clutier, Dame, Duverger, Favrou, Fiolle, Firmin, Gouet, Guillier, Leveler, Pichon, Roussaux.

Assistaient à la réunion : MM. Durry, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Morin, Président d'honneur de la F.F.H.C., Tournier, Président de la Commission des Règlements, Taillefer, Directeur Technique National.

Excusé : M. le Dr Dubois, Président de la Commission Médicale.

Le Président ouvre la séance en exposant les raisons qui l'ont amené à fixer cette réunion à une heure inhabituelle et qui pourrait paraître tardive.

Il a en effet pensé que les membres de province effectuant le déplacement pour l'Assemblée Générale se trouveraient sur place dès le vendredi soir et pourraient ainsi participer aux travaux du Comité.

Il présente ensuite M. Durry, Délégué du Ministre de la Jeunesse et des Sports auprès de notre Fédération et, estimant que M. Durry est maintenant connu de tous et considéré comme un grand ami de l'haltérophilie, s'abstiendra de le faire à l'avenir.

Les procès-verbaux de la réunion du Comité de Direction du 30 Mars 1968 et de celle du Bureau du 8 Juin sont adoptés.

STATUTS. - M. Bovi indique que les statuts ont subi une dernière mise au point consistant essentiellement en une remise en ordre des articles, seul, l'article 12, définissant le nouveau mode d'élection à l'Assemblée Générale a été remanié. Après avoir reçu le complément d'information souhaité, tout le monde estime que cet article doit donner satisfaction.

Cette proposition est adoptée sous réserve que ces aménagements soient effectivement de pure forme.

Puis M. Bovi informe ses collègues que l'article concernant la nomination d'un Vice-président a dû être supprimé sur avis du Ministère de la Jeunesse et des Sports, cette disposition n'étant pas statutaire.

M. Durry conseille de faire nommer, au cours de l'Assemblée Générale extraordinaire, une commission de trois personnes qui seraient habilitées à approuver les rectifications de détail dont la nécessité pourrait momentanément avoir échappé à la lecture. La composition de cette Commission devra figurer au procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire.

VŒUX POUR MEXICO. - Les membres présents sont invités à se prononcer sur l'opportunité de déposer, pour la prochaine réunion du Bureau de la F.I.H.C. qui se tiendra à Mexico, un vœu tendant à la suppression du développé et un autre sur l'aménagement des catégories de poids.

M. Dame tient à préciser qu'il a lui-même émis le vœu concernant la suppression du développé, à plusieurs reprises, jusqu'ici sans succès, mais qu'il convient de persister.

M. Tournier fait remarquer qu'il serait judicieux de formuler ce souhait en même temps que la création de deux nouvelles catégories (poids Mouches et Super-Lourds) au lieu de l'aménagement de l'ensemble des catégories. Il voit là, en effet, un élément extrêmement favorable : la création de nouvelles catégories allongerait la durée des compétitions, la suppression du développé compenserait cet inconvénient.

Il est donc décidé de déposer ces deux vœux.

Par ailleurs, un autre vœu, qui sera présenté à cette même réunion du Bureau de la F.I.H.C. par la Fédération Mexicaine est soumis à l'assistance pour avis quant à l'attitude que doit adopter la France.

Il s'agit d'éliminer de la Fédération Internationale tout ce qui concerne la Culture Physique et de conserver uniquement les activités haltérophiles. La Fédération prendrait le titre de Fédération Internationale Haltérophile.

La Fédération Mexicaine propose, en outre, la création d'une commission de trois pays, dont les membres seraient élus pour quatre ans, et qui aurait pour mission d'étudier, en relation avec toutes les Fédérations Nationales affiliées à la F.I.C., les réformes qu'il paraît souhaitable d'apporter aux règlements actuellement en vigueur.

Sur le premier point, chacun s'accorde à penser que la France, étant à l'origine du rattachement de la Culture Physique à la Fédération Haltérophile, ne peut en aucun cas soutenir ce vœu.

Après un vote à main levée, il est décidé à l'unanimité que la France s'abstiendra de prendre part à cette discussion.

La seconde partie, par contre, est jugée intéressante et la France appuiera la Fédération Mexicaine sur ce point.

CULTURE PHYSIQUE. - M. Bovi donne la parole à M. Favrou, en sa qualité de Président de la Sous-commission de Culture Physique.

M. Favrou déplore que la Culture Physique ne puisse être admise comme discipline sportive alors que ses adeptes sont nombreux et que, à son point de vue, l'effort que doit s'imposer un champion n'est pas moindre que celui auquel est astreint un haltérophile. Il insiste également sur l'évolution, qui ne cesse de s'intensifier, dans le sens de l'athlétisation de la Culture Physique, Il regrette enfin qu'aucune subvention, si minime soit-elle, n'ait pu être accordée jusqu'ici à cette spécialité.

M. Bovi rappelle que, bien qu'aucun crédit n'ait été prévu pour les culturistes, il a malgré tout tenu les engagements pris par son prédécesseur, mais qu'il ne lui est plus possible de continuer dans ces conditions.

Il relate alors l'entrevue qu'il a eue avec le Directeur des Sports à ce sujet et peut assurer qu'une subvention sera allouée au profit de la culture physique dans le prochain budget mais à la condition expresse qu'elle ne pourra, en aucun cas, servir à l'organisation d'épreuves plastiques.

En réponse à une question de M. Favrou, M. Durry le remercie du plaidoyer sincère et nourri d'arguments intéressants qu'il vient d'effectuer. L'allocation de la subvention qui doit d'être accordée constitue indiscutablement un point positif mais il est évident, tous le comprendront, que l'aspect plastique de la culture physique ne concerne pas la Direction des Sports, qui ne peut s'attacher qu'aux épreuves athlétiques.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. Hébert, Président de l'Association du Gymnase Hébert, demandant que soient établis des records culturistes des féminines.

Les membres du Comité estiment qu'ils ne peuvent juger de cette question sans connaître le programme envisagé par M. Hébert. Des précisions lui seront donc demandées.

BULLETIN FÉDÉRAL ET PRIX DE LA LICENCE. - Un vœu, adopté il y a deux ans au cours de l'Assemblée Générale entrera en application cette année. Il s'agit du rattachement du Bulletin Fédéral à la licence.

MM. Tournier et Duverger avaient été chargés d'en étudier le processus de distribution et l'incidence financière sur le prix de la licence.

M. Tournier fait part des différents contacts qu'il a pris et rend compte des résultats de ses démarches. Il explique ensuite de quelle façon se fera la centralisation des bénéficiaires.

Quant au prix de la licence, il suffira de le fixer à 10 F., au lieu de 8,50 F., pour assurer l'équilibre du budget du bulletin.

Le Comité, unanime, opte pour cette proposition qu'il trouve très raisonnable, compte tenu des avantages qui sont offerts : une licence, une assurance et le service du Bulletin.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1970. - Le Championnat du Monde 1970 coïncidera avec le cinquantième anniversaire de la F.I.H.C., fondée par un Français. Pour cette raison, M. State souhaitait voir la France organiser cette grande compétition.

M. Bovi explique alors qu'il a reçu, du Directeur des Sports, l'assurance qu'une aide financière exceptionnelle serait consentie à cette occasion mais n'a pu obtenir de promesse formelle quant à son importance.

Dans ces conditions, il estime ne pas pouvoir s'engager ni engager son successeur éventuel.

Après une courte discussion, il est décidé qu'une option sera prise lors du prochain Congrès de Mexico et que la décision définitive n'interviendra que lorsque le montant de la subvention sera connu avec certitude.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE. - L'Assemblée Générale annuelle de la F.F.H.C., se tiendra le 8 Décembre 1968, à Vichy ou à Lyon.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue ensuite les records de France haltérophiles et culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs suivants :

- ✓ N° 3 744 - Stade Béthunois (Flandres).
- ✓ N° 3 745 - Amicale Sportive Air-France de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Le Président annonce tout d'abord qu'il vient de recevoir confirmation du Directeur des Sports, avec qui il vient de s'entretenir, que cinq haltérophiles français seront admis aux jeux Olympiques de Mexico.

Il a obtenu également un crédit destiné à l'équipement de salles de musculation.

Il remercie M. Durry du précieux concours qu'il a bien voulu lui apporter durant cette discussion.

PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA F.S.G.T. - Le protocole d'accord avec la F.S.G.T. est maintenant parfaitement au point et sera signé le 29 Juin 1968, à l'occasion de la Finale du Championnat de France Seniors.

CHAMPIONNAT D'EUROPE 1968 A LENINGRAD. - Le Président donne lecture d'un télégramme de félicitations adressé par le Directeur des Sports aux haltérophiles français ayant participé à cette confrontation européenne.

M. Duverger, qui représentait le Président, fait le compte rendu du match et se déclare satisfait du bon comportement de nos athlètes.

MATCH FRANCE-GRANDE-BRETAGNE « B ». - M. Bernier, délégué par le Président pour accompagner l'Équipe de France, rappelle l'excellent résultat obtenu par celle-ci : six victoires à une.

MATCH FRANCE-GRANDE-BRETAGNE SUR LES MOUVEMENTS CULTURISTES. - M. Favrou regrette que le score n'ait pas été plus honorable, l'Équipe de France a en effet été battue par quatre à zéro, mais il se réjouit que, pour la première fois, une telle rencontre ait pu avoir lieu. Il juge, en outre, que les Français ont été désavantagés par le règlement britannique qui diffère sensiblement du nôtre.

ARBITRAGE. - M. Roussaux donne connaissance de deux lettres : l'une que M. Dini, C.T.R. de l'académie de Toulouse, lui a fait parvenir à la suite de l'article paru dans le numéro de Juin dans la rubrique « le coin de l'arbitre ».

Une réponse explicative sera adressée à M. Dini à ce sujet mais M. Roussaux a fait paraître cet article pour appuyer ce qu'il avait déjà développé lors de la journée d'Études à 1'I.N.S. en Décembre 1967.

La deuxième lettre émane de M. Lomet qui a écrit à M. Bovi pour présenter une nouvelle fois sa candidature à l'examen d'Arbitre International de 1re catégorie.

Une liste a été établie qui doit permettre à tous les arbitres remplissant les conditions exigées de passer cet examen qui ne peut avoir lieu que lors d'une compétition nationale ou internationale. Le problème est surtout de pouvoir réunir les arbitres nécessaires et la fédération n'en possède pas beaucoup.

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES ET DE JURÉS CULTURISTES. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux, après contrôle des procès-verbaux et accord de la Commission de l'Arbitrage.

ARBITRES RÉGIONAUX. - M. Lesage, Cabanel, Mistou, Laurent (Comité des Pyrénées), M. Tertre (Comité de Bretagne).

JURES CULTURISTES. - M. André et Lefèvre (Comité des Pyrénées).

CANDIDATURE DE M. DINI AU TITRE D'ARBITRE INTERNATIONAL DE 2e CATÉGORIE. - Cette candidature ayant été acceptée par le Comité de Direction du 26 Janvier 1967, M. Dini pourra passer les épreuves de cet examen au cours d'une compétition qui lui sera indiquée ultérieurement.

STAGE A FONT-ROMEU. - M. Taillefer se félicite que, malgré les difficultés rencontrées à cette époque (du 20 au 25 Mai), vingt-cinq stagiaires et les entraîneurs désignés pour leur encadrement aient réussi à gagner Font-Romeu.

Le stage a donc pu se dérouler normalement, seul l'examen de fin de stage s'est trouvé perturbé, les cadres techniques avant dû se substituer aux membres du Jury qui n'avaient pu se déplacer.

Il pense, toutefois, que l'on peut faire confiance à nos techniciens et entériner leurs décisions.

Les membres du Comité estiment - M. Bovi est du même avis mais précise que cette façon d'opérer ne peut être qu'exceptionnelle - qu'il ne peut être question de léser les athlètes qui ont satisfait aux épreuves de l'examen et homologuent les nominations après que le Directeur Technique ait donné lecture des résultats, sous réserve des examens d'arbitrage.

SÉLECTION POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE MEXICO. - M. Taillefer indique que, seuls, Maier, Steiner, Gourrier et Fouletier ont réalisé les minima imposés pour obtenir leur qualification. Il restera donc une place à pourvoir et il demande que le Comité de Direction se réunisse à l'issue du Championnat de France pour décider de son attribution.

M. Bovi pense que le problème des sélections est du ressort du Directeur Technique National lequel devra tenir compte, dans toute la mesure du possible de l'avis des membres de la Commission Sportive et du Président mais, qu'en définitive, la décision lui appartiendra et qu'il en est responsable devant le Comité de Direction.

ATTRIBUTION DU VASE DE SÈVRES. - Il est décidé que le Vase de Sèvres sera attribué selon le barème établi par l'Entraîneur National.

COMITE NATIONAL DES SPORTS - COMITE OLYMPIQUE FRANÇAIS. - M. Bovi informe ses collègues que le Comité National des Sports et le Comité Olympique Français envisagent de nommer une Commission qui sera chargée d'étudier la réorganisation du Sport en France.

Il précise que s'il est amené à prendre connaissance des travaux de cette Commission avant qu'ils ne soient soumis à l'Assemblée Générale de ces Comités, il fera en sorte de consulter tous les membres du Comité de Direction avant de prendre une décision.

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Le Comité de Direction donne avis favorable à la demande présentée par :

– La Française de Fort-de-France (Martinique).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20 h 50 est levée à 23 h 40.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. *Le Président,* C. BOVI.

Catégorie	Ancien record	Nouveau record	Date et Lieu	Arbitres
Records haltérophiles Juniors				
Arraché à deux bras :				
Lourd	Delpuech : 135	Delpuech : 138	22- 6-68 à Charenton	MM. Auber, Durr, Billiard
Total olympique :				
Lourd	Cazeaux : 410	Delpuech : 420 (125 + 137,5 + 157,5)	22- 6-68 à Charenton	MM. Auber. Durr, Billiard
Records Haltérophiles Seniors				
Épaulé et Jeté à deux bras :				
Lourd-Lég.	Gourrier : 181	Gourrier : 185	24- 6-68 à Leningrad	M.M. Mekhanik (U.R.S.S.), Rubino (Italie), Atanasov (Bulgarie).
Total olympique :				
Lourd	Fouletier : 505	Fouletier : 512,5	25- 6-68 à Leningrad	M.M. Atzrodt (Allemagne de l'Est), Utili (Italie), Téléguine (U.R.S.S.).
Record culturiste Seniors				
Développé couché :				
Mi-lourd	Lechertier : 177	Lechertier : 180 k	18- 5-68 à Bristol	MM. T. Medley, K. Cunning (Gde Bretagne)
Total des deux mouvements				
Mi-lourd	Lechertier : 380	Lechertier : 390 k (210 + 180)	18- 5-68 à Bristol	MM. T. Medley, K. Cunning (Gde Bretagne)

Deuxième réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la F.F.H.C. Dimanche 8 Septembre (1968 *matin*) à Mâcon

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

tenue le samedi 29 Juin 1968, au Palais des Sports et de la Jeunesse à Charenton

Les Clubs suivants étaient représentés :

Société Athlétique de Kœnigshoffen (M. Stresser) ; Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau (M. Stresser) ; Club Athlétique Nantais (M. Bernier) ; Saint-Nazaire Omnisports (M. Bernier) ; Union Mâconnaise (M. Gouet) ; Stade Auxerrois (M. Baillet) ; Athlétique Club Servannais, (M. Lebret) ; Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie (M. Chorques) ; Association Athlétique Ajaccienne (M. Asso) ; Association Sportive de Monaco (M. Asso) ; Club Athlétique Saint-Priest (M. Coste) ; Omnisports Municipal de Lomme (M. Houte) ; Sporting Club Tête de Cheval Loos (M. Dupont) ; Les Travailleurs de Comines (M. Dupont) ; Union Halluinoise (M. Houte) ; Union Roubaisienne de Sports Athlétiques (M. Dupont) ; Union Sportive Cheminots de St-Pol/Mer,(M. Dupont) ; Union Tourquennoise (M. Houte) ; L'Audomaroise (M. Auber) ; Association Sportive des P.T.T. d'Arras (M, Auber) ; Centre Athlétique Lensois (M. Auber) ; Club Haltérophile Boulonnais (M. Auber) ; L'Etoile de Calais (M. Auber) ; Amicale Sportive Électricité de Lille (M. Houte) ; A.S. Lilloise Inter -Entreprises (M. Houte) ; Association Sportive des P.T.T. de Lille (M. Houte) ; Association Sportive des Tramways de Lille (M. Houte) ; Centre Athlétique Maubeugeois (M. Houte) ; Maison des Jeunes de Mons-en-Barœul (M. Houte) ; Centre Omnisports de Faches-Thumesnil (M. Houte) ; Sporting Club Municipal de Pte-Synthe (M. Houte) ; Club Athlétique de Rosendaël (M. Houte).

Club Culturo-Sportif Wignehisien (M. Houte) ; Olympique Avesnois (M. Houte) ; Olympique de Gde-Synthe (M. Houte) ; A.S. Préparation Olympique du Midi Bordeaux (M. Burucoa) ; Cercle Culturiste Saint-Médard (M. Cazeaux) ; Club Sportif Municipal de Clamart (M. Pichon) ; Courbevoie-Sports (M. Legall) ; Sporting Club de Neuilly (M. Tournier) ; Stade Municipal de Montrouge (M. Tournier) ; Athlétic Club Municipal de Maisons-Alfort (M. Leveler) ; La Vie au Grand Air de Saint Maur (M. Bouscaillou) ; Société Athlétique d'Enghien (M. Fiolle) ; Alsacienne et Lorraine de Paris (M. Dame) ; Club Haltérophile et Culturiste Parisien (M. Bergemanne) ; Paris-Université-Club (M. Guiraud) ; Union Sportive Métropolitaine des Transports (M. Bergemanne) ; Haltérophile Club Villeneuvois (M. Leveler) ; Asnières Sports (M. Bazire) ; Athlétic Club Montpelliérain (M. Firmin) ; Club Athlétic Bédaricien (M. Firmin) ; Association Sportive Jovicienne (M. Bovi) ; Cercle Haltérophile Reyland (M. Savonnière) ; Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi) ; Union Sportive de Toul (M. Savonnière).

Les Bleus de Bar (M. Mangin) ; Cerce Sportif de Montois-la-Montagne (M. Valente) ; Légion Jeanne d'Arc Commercy (M. Mangin) ; Union Sportive Petite-Rosselle (M. Valente) ; Société d'Éducation Physique de Cours (M. Luquet) ; A.S, Cheminots de Vénissieux (M. Luquet) ; Association Sportive Pérollière (M. Luquet) ; La Française de Lyon (M. Luquet) ; La Gauloise de Vaise (M. Luquet) ; Haltéro-Club Culturiste Arbreslois (M. Luquet) ; Haltéro Culturiste Lyonnais (M. Luquet) ; Club Sportif d'Alençon (M. Guéméné) ; Cercle Culturiste-Naturiste Haltérophile Châteauroux (M. Champiot) ; Club Amateur de l'Institut Culturiste Rochelais (M. Favrou) ; Union Athlétique Tarbaise (M. Laffargue).

En ouvrant la séance, le Président donne lecture de l'article 19 des statuts qui stipule que l'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si elle comprend la moitié du total des voix dont dispose l'ensemble des associations affiliées à la Fédération.

- Nombre de voix dont disposent les associations : 466
- Majorité absolue : 234
- Nombre de voix représentées : 152

Le quorum n'étant pas atteint, il n'est donc pas possible de voter pour l'adoption des nouveaux statuts qui doivent entrer en vigueur le 1er Janvier 1969, conformément à l'arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports du 19 Juin 1967.

Une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire sera donc convoquée ultérieurement.

Le Président propose de transformer cette Assemblée Générale Extraordinaire en une réunion d'Information, mais sans pouvoir de décision.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. *Le Président,* C. BOVI.

Procès-verbal de la Réunion d'Information du 29 Juin 1968

M. Bovi attire l'attention des Délégués sur la présence de M. Durry, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Délégué du Ministre auprès de notre Fédération, et que certains d'entre eux ne connaissent pas encore, puis il lui passe la parole.

M. Durry rappelle qu'il a assisté pour la première fois, à la fin de l'année dernière, à une réunion d'Information à l'institut National des Sports et il est certain que tous les membres présents avaient senti qu'il leur portait de la sympathie.

Je trace en quelques mots ce qu'est son rôle auprès de notre Fédération et souligne que, grâce à une liaison constante, bien des questions de tous ordres ont été réglées.

Je pense que, dans la lignée des bons résultats de Leningrad, ainsi que du Match Angleterre - France « B », fort intéressant puisqu'il témoigne d'un travail en profondeur, le Championnat de France sera un succès et confirmera le nouvel essor de l'haltérophilie en France.

Il termine en souhaitant que les travaux de cette réunion d'Information soient fructueux.

M. Bovi remercie M. Durry pour l'aide précieuse qu'il lui a apportée à plusieurs reprises et, tout récemment en particulier.

Il aborde ensuite l'étude des différents articles des statuts dont il donne les grandes lignes.

Il estime, qu'à son avis, la principale modification est la représentation des Associations à l'Assemblée Générale et, par voie de conséquence, au Comité de Direction, la seconde étant la création de la Commission Fédérale des Provinces qui permettra aux représentants de tous les Comités Régionaux de confronter leurs problèmes et de proposer soit des réformes, soit des améliorations dans la marche de la Fédération.

Puis il propose d'énoncer tous les articles en insistant sur ceux avec lesquels les Membres présents ne seront pas d'accord.

M. Houte, qui est venu avec des idées très précises sur certains points, explique qu'il est l'interprète du Comité des Flandres et, qu'à ce titre, il désire discuter dans un but constructif.

Sa première revendication est qu'il n'admet pas que le prix de la cotisation annuelle des clubs et celui du *Bulletin Fédéral* soient fixés par le Comité de Direction, ces deux questions étant, à son avis, du ressort de l'Assemblée Générale.

M. Bovi lui fait remarquer que, d'une part, cette disposition est celle des anciens statuts et que, d'autre part, le Comité de Direction élu doit avoir un pouvoir de décision.

M. Houte trouve ensuite que, dans sa forme actuelle, le *Bulletin Fédéral* est périmé, les athlètes ne s'intéressant pas à la partie officielle mais seulement aux compétitions et à la partie technique qui est très bonne. Il était d'accord pour que le prix de l'abonnement au Bulletin soit incorporé à celui de la licence lorsque cette décision a été prise mais, actuellement, il ne l'est plus car il estime préférable d'avoir un Bulletin Régional qui permettrait une meilleure coordination entre la Fédération et les Comités. C'est pourquoi il demande que certaines améliorations soient apportées au Bulletin Fédéral.

M. Chorques est du même avis que M. Houte en ce qui concerne la cotisation.

M. Bovi rappelle que ce vœu a été voté par l'assemblée générale et qu'elle est souveraine ; de plus, c'est un Bulletin officiel et les procès-verbaux doivent y figurer. Par ailleurs, bien qu'avec un personnel restreint, un effort important a été fait pour que parviennent, dans de meilleurs délais, aux Comités Régionaux et aux membres du Comité de Direction, les comptes rendus des réunions.

Il annonce que le Comité de Direction a décidé hier soir que le prix de la licence avec assurance et bulletin incorporé ne serait que de 10 F alors qu'il était primitivement prévu à 12 F et que ce prix avait été adopté par la majorité des clubs qui avaient été consultés.

M. Durry constate que M. Houte a soulevé des problèmes intéressants mais que mettre le Bulletin à la portée de tous pour cette modique somme est une performance que peu de fédérations peuvent réaliser. Un bulletin officiel se doit impérativement de contenir les procès-verbaux. La solution réside peut-être très simplement dans un problème de mise en page : la partie dite « officielle » pourrait être déplacée enfin de Bulletin ; les athlètes trouveraient ainsi, dès l'abord, ce qui les intéresse au premier chef, mais tous ceux qui désirent lire les procès-verbaux, et qui en ont besoin, les auraient également à leur disposition.

S'arrêtant sur l'article 8, M. Houte formule le vœu que les membres du Comité de Direction soient élus par les Comités, au prorata du nombre de licenciés. Il souligne que certains membres n'assistent jamais aux réunions.

M. Bovi lui répond que le projet des nouveaux statuts donne de plus grands pouvoirs aux Comités Régionaux notamment en ce qui concerne l'élection au Comité de Direction ; de plus, c'est contraire aux dispositions de l'arrêté.

M. Dame fait remarquer que la représentation proportionnelle n'a jamais existé. S'il en était ainsi, il n'y aurait que deux ou trois sociétés qui dirigeraient.

Abordant l'article 14, le « fougueux » représentant des Flandres demande que le budget fédéral soit réparti selon un plan qu'il définit.

Le Président lui fait observer que la Fédération ne fonctionne que grâce aux subventions qui lui sont allouées pour des activités bien déterminées.

Puis M. Houte continue son exposé en faisant ressortir que les profondes réformes du calendrier présenté par le Directeur Technique National pèsent énormément sur les Comités, rendant impossible leur épanouissement car ils vont se trouver écrasés par le travail résultant du très grand nombre de compétitions : 47 réparties sur 32 semaines.

M. Bovi lui répond qu'il faut considérer que beaucoup de Comités n'ont pas d'organisations sportives propres et qu'ils comptent sur les épreuves du calendrier fédéral pour meubler leur saison.

Ce calendrier a été adopté, après consultation de tous les Comités Régionaux, à une réunion du Comité de Direction à laquelle étaient invités les présidents des Comités Régionaux et qu'il y a lui-même assisté en tant que représentant du Comité des Flandres.

D'autre part, M. Houte estime que les athlètes des 3e et 4e séries sont lésés.

M. Taillefer lui objecte qu'il a tiré les conclusions qui s'imposent de l'expérience de la saison qui se termine et que le prochain calendrier laisse une place plus importante aux athlètes de ce niveau. Par ailleurs, 238 athlètes participent à divers stages alors que, jusqu'à présent, il n'y en avait que 30. M. Bovi ajoute que la F.F.H.C. est la seule fédération à avoir demandé et obtenu huit stages franco-allemands.

L'opinion de M. Tournier rejoint celle de M. Houte en ce qui concerne l'importance du calendrier mais il constate que, seul le Comité de l'Île-de-France a protesté.

M. Houte demande qu'au moins deux athlètes fassent partie du Comité de Direction et termine en déclarant que les Flandres seront dans l'obligation de refuser les statuts si les articles qu'il a cités ne sont pas révisés.

M. Dame souligne que les représentants au Comité Olympique Français et au Comité National des Sports ont toujours été nommés par l'Assemblée Générale.

M. Bovi trouve que cette façon de procéder est logique et qu'elle lui semble dalleurs ne pas poser de problèmes particuliers car le Président de la Fédération doit assister ou se faire représenter aux assemblées générales de ces Comités, étant entendu que les membres élus du Bureau desdits Comités le sont à titre personnel et que la F.F.H.C. est bien décidée à soutenir le membre actuellement élu.

Il ajoute qu'il va se renseigner pour connaître la façon de procéder des autres fédérations nationales.

M. Luquet, représentant du Comité du Lyonnais, déplore que le Conseiller Technique de son Comité n'ait pu, après sa nomination, rester s'occuper des jeunes alors que sa présence aurait été nécessaire.

M. Taillefer lui explique que cet éloignement avait pour but le perfectionnement et le recyclage de l'intéressé.

Cependant pour pallier le manque de cadres, il avait obtenu du Ministère de la Jeunesse et des Sports qu'un C.T.R. soit détaché chaque semaine pour encadrer des stages de province. Très peu de comités ont sollicité cette offre.

M. Chorques pose la question de l'utilité des stages. Il pense qu'il serait plus normal d'organiser des stages pour dirigeants afin qu'un athlète trouve, à son retour au club - après un stage - la même méthode que celle qui lui aura été enseignée.

M. Taillefer lui fait remarquer qu'il y a des stages interrégionaux de perfectionnement de cadres.

M. Chorques trouve qu'il serait préférable qu'ils aient lieu dans les Comités mais le Directeur Technique lui démontre qu'il ne peut déplacer un C.T.R. dans un C.R.E.P.S. pour un ou deux stagiaires, d'où la nécessité d'opérer sur le plan interrégional.

M. Herbaux suggère que, dans chaque Comité, se crée une amicale d'entraîneurs avec le C.T.R. et que, tous les quinze jours, ils se réunissent, ce qui aurait pour effet de généraliser l'enseignement de la technique et permettrait aux moniteurs d'être tenus régulièrement au courant de son évolution.

Le Directeur Technique déplore qu'une seule candidature soit parvenue des Comités à la lettre les informant que des places sont disponibles à la prochaine rentrée scolaire au Collège d'Athlètes.

La séance qui avait commencé à 9h 30 est levée à midi.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. *Le Président,* C. BOVI.

***

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE de DIRECTION du 29 Juin 1968

Présents : MM. Bovi, Président de la F.F.H.C., Asso, Bazire, Bernier, Dame, Duverger, Favrou, Fiolle, Guillier, Leveler.

Assistaient à la réunion : MM. Durry, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, le Dr Dubois, Président de la Commission Médicale de la F.F.H.C., Tournier, Président de la Commission des Règlements, Taillefer, Directeur Technique National, Lambert, Entraîneur National.

JEUX OLYMPIQUES DE MEXICO. - Au cours de la présente réunion du Comité de Direction qui a lieu au Palais des Sports de Charenton, à l'issue de la Finale du Championnat de France Seniors, le Directeur Technique National soumet la liste des cinq sélectionnés retenus pour les Jeux Olympiques et à laquelle les membres présents donnent leur accord. Il s'agit de : Maier, Steiner, Gourrier, Fouletier et Lévecq.

MATCHES FRANCO-ALLEMANDS. - Il est ensuite procédé à la compétition des équipes « A », « B » et « Espoirs » qui auront à disputer des matches au cours des stages Franco-allemands.

France - Allemagne « Espoirs ». - Le 12 Juillet à Vichy.

L'Équipe sera composée de :

Poids Coqs : Buatois, Burte ou Lanteri ; *Plume :* Dupau ; *Léger :* B1anquie ; *Moyen :* Plot ; *Mi-lourd :* Dupuis ; *Lourd-Léger :* Cazeaux ; *Lourd :* Delpuech.

France - Allemagne « A ». - Le 24 Juillet à Font-Romeu.

Par ordre de catégories Fougeret, Eyraud, Blanquie, Terme, Auber, Steiner, Fouletier.

France -Allemagne « B ». - Le 24 Juillet à Steinbach.

Poids Coqs : Marchal ou Tilloux ; *Poids Plumes :* Coronel, Nourry ou Leguy ; *Poids Léger :* Squinquel ; *Poids Moyen :* Barroy ; *Poids Mi-lourd :* Rollin ; *Poids Lourd-Léger :* Cazeaux ; *Poids Lourd :* Michon.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE. - Cette assemblée n'ayant pu délibérer, plusieurs dates sont avancées qui, toutes, présentent des avantages et des inconvénients. En dernier ressort, il est décidé de la reporter au 8 Septembre, soit à Mâcon, soit à Lyon.

Une lettre sera adressée aux Présidents des Comités de Bourgogne et du Lyonnais pour savoir s'ils peuvent mettre, à cet effet, une salle à la disposition de la F.F.H.C.

La séance commencée à 23 h 30 est levée à minuit.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. *Le Président,* C. BOVI.

AVIS IMPORTANT

Le montant de la licence sera porté de 8,50 F à 10 F à partir du 1er Octobre 1968. Cette somme comprend : la licence, l'assurance obligatoire et le service du Bulletin Fédéral.

Les Clubs et les Comités sont priés d'attendre toutes instructions et imprimés nécessaires à l'établissement des licences et notamment de ne pas souscrire de nouveaux abonnements pour leurs licenciés, ceux-ci recevant automatiquement le Bulletin à partir du 1er Octobre, comme il est dit ci-dessus, Les modalités d'application de cette nouvelle formule leur seront transmises directement par la F.F.H.C. dans les semaines à venir.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris·2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304·82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1967·68 (part revenant à la Fédération : 3,80 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1968·69 à la F.F.H.C., soit 50 F.

Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304·82.

***

MAÎTRE TAILLEUR DES ATHLÈTES et des Sportifs
« à présent style effilé »
★
à Polyclète
le génie de sculpter le Doryphore
et à Malian
l'art d'habiller les athlètes

LES PLUS BELLES DRAPERIES AUX RICHES COLORIS
COUPE MODERNE BASÉE SUR VOTRE MORPHOLOGIE
TRAVAIL GRANDE MESURE ARTISANALE
COSTUMES PURE LAINE PEIGNÉE
DEPUIS 600 F 00
★
G. MALIAN
33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris- 9e
Tél. : 874 35-02
OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERMÉ SAMEDI DIMANCHE

L'HALTÉROPHILE — MODERNE

23e ANNÉE - N° 245

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION

10, Rue Saint-Marc, PARIS-2me

Téléphone : 236-53-60

Abonnement :

France	**10 F**
Étranger	**15 F**
Clubs affiliés	**50 F**

Chèques Postaux Paris 1304-82

PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE ET LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, Paris (2e) -affiliée au Comité Olympique Français et au Comité National des Sports - seuls organismes français reconnus par la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, ayant reçu délégation de pouvoirs du Ministre chargé des Sports,

d'une part,

et la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, 24, rue Yves-Toudic à Paris (10e),

d'autre part,

ont décidé ce qui suit :

1) Les Clubs de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail ayant pour objet principal ou accessoire la pratique de l'haltérophilie peuvent, s'ils le désirent, s'affilier à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et ensuite y licencier leurs athlètes, tout en restant également affiliés à leur fédération, gardant ainsi l'originalité qui leur est propre.

2) Dans ce cas, ils sont soumis à la même réglementation administrative et sportive que les clubs de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, bénéficiant des avantages identiques et ayant des obligations semblables.

3) Les Clubs de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste qui le désirent pourront également s'affilier à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail et y licencier en vue de les faire participer aux compétitions spécifiques à cette dernière, des athlètes possédant déjà la licence de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

4) Tout pratiquant titulaire de la double licence doit appartenir au même Club.

5) La Fédération Sportive et Gymnique du Travail s'engage à respecter et à faire respecter par ses membres les règlements techniques de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

6) Le régime des mutations et qualifications pour les athlètes ayant la double licence passant d'une société à l'autre, sera celui de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

7) Les deux Fédérations s'engagent à se tenir informées sans délai des sanctions qui pourraient être prononcées par l'une d'elles à l'encontre d'une ligue ou d'un comité régional, d'une association affiliée ou d'un de ses membres licenciés.

En cas de sanction entraînant le retrait de délégation de pouvoirs à une ligue ou à un comité régional ou le retrait d'affiliation ou de licence ou la radiation provisoire ou à vie de la part d'une fédération, l'autre fédération s'engage à ne pas prononcer ou à retirer la délégation de pouvoirs à la ligue ou au comité régional incriminé, l'affiliation à l'association incriminée, ou à ne pas délivrer ou à retirer la licence à l'athlète ainsi sanctionné.

8) La Fédération Sportive et Gymnique du Travail ne peut conclure des compétitions avec des Fédérations étrangères adhérentes à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, sans l'autorisation de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

9) Le calendrier devra être coordonné dans l'intérêt de la hiérarchie des compétitions de chaque fédération.

Les compétitions fédérales et régionales de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ont priorité sur les compétitions de même niveau de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

Il est entendu que les rencontres nationales ou régionales des deux fédérations devront avoir lieu à des dates différentes.

Un athlète sélectionné dans une équipe nationale ou régionale de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ou de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail ne pourra en aucun cas refuser sa sélection pour participer à une autre compétition.

10) Une Commission Mixte Nationale comprenant trois membres de chaque Fédération, sera chargée de la coordination, d'étudier le calendrier et de veiller à ce que l'esprit de ce protocole soit respecté.

Des commissions mixtes régionales pourront être créées.

11) Le présent accord est conclu pour une période d'une année et renouvelable par tacite reconduction.

Si l'un des contractants désire y mettre fin, il devra en aviser l'autre au moins trois mois avant la fin de la période annuelle en cours. La période annuelle part du 1er Octobre d'une année au 30 Septembre de l'année suivante. L'application de ce protocole entrera en vigueur pour la saison sportive 1965-1969 débutant le 1er Octobre 1968.

Toutefois, des réunions d'études et de mise au point en vue de ladite saison pourront avoir lieu avant cette date.

12) Pour donner aux dispositions qui précèdent leur plein effet, il est décidé qu'elles s'appliquent de plein droit aux ligues et comités régionaux des deux Fédérations. Pour leur complète information, le présent protocole sera publié dans les bulletins respectifs des deux Fédérations ; il en sera de même de toute mesure prise pour son application.

Paris. le 29 Juin 1968.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- ***Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.***
- ***Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends***

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS
Production **MERLHES, 4, Rue Saint-Bernard, Paris- XIme**
– Téléphone : 700-42-28 –

En compensation de la suppression de « *L'Haltérophile Moderne* » du mois de Juin le présent numéro paraît sur 28 pages.

CHAMPIONNAT D'EUROPE 1968

à Leningrad

Quittant un Paris frais et humide, nous sommes, à notre arrivée à Leningrad, accablés par une chaleur torride. A moins de 1000 km du cercle polaire, le soleil ne disparaît que quelques heures par jour et encore, pour ne faire place qu'à un long crépuscule qui se confond avec l'aurore.

Le thermomètre ne descend pas au-dessous de 27° dans les chambres de l'Hôtel de « Russie » où sont installées les délégations des 18 pays européens participants.

Nos athlètes : Terme, Maier, Gourrier, Steiner, Lévecq et Fouletier, ont l'impression de se liquéfier dès qu'ils ébauchent le moindre effort, les derniers entraînements sont donc très pénibles. Ils ont lieu de 11 h 30 à 13 h 30, le repas de midi n'étant servi qu'à 14 heures. Certains paraissent en forme : Fouletier, Steiner, d'autres, beaucoup moins : Terme, Maier, mais les réactions avant les compétitions sont tellement diverses...

Le mercredi 19, à 19 heures, plus de 2000 personnes font une chaleureuse ovation aux 102 athlètes des championnats d'Europe 1968. L'ambiance est sympathique ; il règne même un certain laisser-aller qui n'est pas pour déplaire aux Français.

Après la traditionnelle cérémonie d'ouverture, les Poids Coqs entrent en action. Le plateau est posé sur une estrade de quelques 80 m^2, élevée de près d'un mètre et placée en épi au milieu du public qui l'entoure de trois côtés.

Sur les huit concurrents, nous retrouvons Foldi (Hongrie) et Vakhonin (U.R.S.S.), champions du monde, le Polonais Zolticek, le Hongrois Nagy ; Kirov (Bulgarie), Fiat (Roumanie) sont encore pour nous des inconnus. Tanti (Italie) et Pittner (Autriche) sont les seuls représentants des pays ouest-européens.

Et c'est le match attendu entre Foldi et Vakhonin ; mais les deux hommes restent très au-dessous de leurs performances habituelles, aussi l'intérêt de cette compétition s'en ressent-il : Vakhonin ne peut mieux faire au développé que 102 k 500 (1er essai) (autant que Zolticek et Kirov) tandis que Foldi, recordman du monde avec 124 k, prend nettement l'avantage avec 117 k 500.

A l'arraché, il ne peut dépasser 97 k 500 (1er essai), ce qui permet à Vakhonin (107 k 500) de reprendre 10 k. Zolticek et Nagy réussissent 102 k 500, tandis que Kirov, avec 100 k conserve une petite chance pour la 3e place.

Après avoir jeté 132 k 500 au 1er essai, Vakhonin attend que Foldi ait terminé ses essais pour tenter de reprendre la 1re place. Le Hongrois ne va pas au-delà de 135 k, total 350 k ; Vakhonin tentera donc 142 k 500.

Mais Zolticek avec 137 k 500 parvient à s'intercaler entre les deux hommes (total 342 k 500). Kirov se révèle comme un excellent tireur en jetant 135 k (total 337 k 500) et s'assure ainsi la 4e place après le triple échec de Nagy à 127 k 500.

Il reste donc 2 essais à Vakhonin à 142 k 500. A la première tentative (épaulé en fente) son genou touche le plateau, et à la deuxième, le Russe n'est pas plus heureux.

Le titre échappe donc à l'U.R.S.S. mais aussi la deuxième place, car avec 342 k 500, Vakhonin est battu par le Polonais Zolticek, au poids de corps.

Le lendemain, à la même heure, les 12 « Plumes » se présentent sur le plateau. Le Polonais Nowak est le favori malgré la présence du Soviétique Chanidze. Un autre Polonais, Koslowski, habituel 3e de ces compétitions aura sans doute quelque difficulté à s'imposer devant les 2 Bulgares Janev et Koutchev, le Hongrois Benedek et même l'Allemand de l'Est Bekker.

Chanidze, peut-être impressionné par la lourde responsabilité de représenter son pays, fait trembler l'assistance, toujours aussi nombreuse, en manquant les 2 premiers essais à 112 k 500. Sa réussite au 3e essai, déclenche un tonnerre d'applaudissements. Koslowski, Benedek et Nowak démarrent à 115 k, mais seul Nowak réussit un deuxième essai à 120 k.

La distribution des lampes rouges ou blanches est une véritable loterie. Derrière ces 4 hommes, Janev Koutchev et Bekker suivent de près avec 110 k.

Selon un protocole désormais classique dans les pays Est-Européens, une médaille est attribuée pour chaque mouvement aux 3 meilleures performances.

Après l'arraché, Nowak (112 k 500 au 2e essai) doit céder la première place à Janev qui, en réussissant 107 k 500, 112 k 500 et 115 k a montré d'excellentes qualités athlétiques. Avec 110 k, Chanidze et Koutchev suivent de près, ils précèdent de 5 k Benedek ct Koslowski, aussi malheureux que le Soviétique en ne réussissant qu'un seul essai.

Nowak reste donc solidement en tête du classement avec 232 k 500 devant Janev 225 k, Chanidze 222 k 500, Koslowski et Benedek 220 k.

La supériorité de Nowak dans le 3me mouvement lui est cependant contestée ; en effet, s'il jette 142 k 500 et 147 k 500, il est talonné par Chanidze avec 140 k et 145 k. Les 2 hommes tentent ensuite le record du monde détenu par l'Américain Berger avec 153 k. Tous deux font un très bel épaulé en flexion mais ne peuvent pas tenir le jeté. Nowak est bien champion d'Europe avec 380 k soit 2 k 500 de moins seulement que son record d'Europe, devant Chanidze (367 k 500).

Grâce à un jeté de 140 k (1er essai), Koslowski a repris l'avantage au poids de corps sur Janev pour la 3e place. Les 2 hommes alignent 360 k ; vient ensuite l'excellent Bulgare Koutchev, 5e avec 357 k 500. Quant au Hongrois Benedek, sans doute trop ambitieux, il manque ses 3 essais avec 135 k et 140 k.

La catégorie des Poids Légers vaut surtout par la présence de Baszanowski qui domine largement, cependant il est sérieusement accroché au développé - il réussit 135 k - par son compatriote Zielinski (137 k 500), par le Bulgare Tilev (135 k) et par le Roumain Fitzi (132 k 500).

Dans les 2 autres mouvements, alors que tous les autres concurrents ont terminé leurs essais, Baszanowski fait une brillante démonstration ; il arrache 125 et 130 k avant de manquer 135 k, jette 160 k mais manque deux fois 165 k. Faute sans doute, d'une lutte sérieuse avec des adversaires de sa valeur, il reste assez éloigné (425 k) du record du monde qu'il détient avec 440 k.

Son compatriote Zielinski doit sentir peser le poids de très nombreuses années de compétitions ; il ne réussit qu'un seul essai dans le mouvement de détente : 115 k à l'arraché et 152 k 500 au jeté.

C'est sans doute là l'une des toutes dernières compétitions de ce brillant champion très sympathique.

Avec 405 k, Zielinski réussit cependant à remporter une 2e place contestée jusqu'aux derniers essais par le Bulgare Tilev, Ce dernier atteint 402 k 500 avec 135 k, 117 k 500, 150 k, encore qu'il ait manqué, malgré de beaux épaulés, ses deux jetés à 155 k. C'est un athlète de valeur ; s'il parvient à assouplir ses épaules, il peut obtenir une place d'honneur aux prochains Jeux Olympiques.

Derrière ces 3 hommes, nous avons particulièrement remarqué le Tchécoslovaque Heckel qui possède un épaulé en fente remarquable et surtout Flerov.

Le défilé et la présentation de l'Équipe de France à la cérémonie d'ouverture.

Ce Bulgare de 19 ans pesait 100 grammes de trop à la pesée du record du monde de l'arraché qu'il venait de réaliser avec 122 k 500. C'est un solide gaillard qui, à nouveau, fera sans nul doute parler de 1ui prochainement.

Le samedi 22 Juin, avec les « Moyens », le Directeur Technique et moi-même n'assistons plus cette fois à la compétition en spectateur, car Maier et Terme se trouvent engagés.

Nous choisissons une barre de départ presque dérisoire : 100 k pour Terme qui, très gêné depuis trois semaines par un rhume des foins persistant, n'a vraiment pas été brillant - surtout au développé - au cours des dernières séances d'entraînement. S'il pousse facilement sa première barre, il se déséquilibre avec 107 k 500 et les réussît ensuite. Avons-nous été timorés dans le choix des charges ? Pour un premier contact avec une compétition de cette importance, il nous a paru essentiel que Terme ne subisse pas une grosse déception.

Maier de son côté est obligé de se livrer à une très importante, trop importante séance d'échauffement, afin de retrouver son geste technique habituellement efficace qu'il a perdu à la suite d'une interruption d'entraînement au développé due à une déchirure musculaire.

Au premier essai, Maier pousse cependant très correctement 135 k mais il doit s'y reprendre à deux fois pour réussir 140 k. Mais la loterie de l'arbitrage continue ; 2 lampes rouges (un arbitre soviétique et un arbitre de l'Allemagne de l'Est) s'allument au 3e essai alors que, par ailleurs, des mouvements plus contestables encore sont accordés. Très déçu, Maier perd une partie de ses moyens ; à l'arraché, il restera à son 1er essai, à 122 k 500, et il devra s'accrocher comme lui seul sait le faire pour jeter 152 k 500 puis 157 k 500, afin de conserver la 5e place convoitée par l'Italien Proto. Quant à Terme, il voit s'évanouir son espoir de remporter une médaille à l'arraché ; il échoue à 130 k (2e essai) puis les réussit au 3e essai. Cette performance de valeur est très appréciée par un public connaisseur.

Avec 150 k au jeté, après 4 h 30 d'une compétition très éprouvante, Terme est resté au-dessous de ses récentes performances, mais il a montré le courage et l'assurance indispensables à la haute compétition.

Les Soviétiques Kurentsov et Smirnov offrent un spectacle d'une qualité très supérieure à celle des jours précédents. Smirnov, encore inconnu dans les compétitions internationales est un très bel athlète dont la musculature harmonieuse est mise en valeur par un beau bronzage.

Il plafonnait 2 ans plus tôt, dans la Catégorie des Légers, autour des 390 k ; en prenant du poids, il est devenu rapidement un grand champion. Il réussit une magnifique série avec 142 k 500, 147 k 500 et 152 k 500, mais terminant le troisième essai en poste d'équilibre, il est sauvé par le chef de plateau.

Kurentsov qui doit s'y reprendre à 2 fois pour pousser 152 k 500 n'est visiblement pas content de lui. Pour montrer qu'il reste le meilleur, il effectue, hors compétition, une tentative contre son propre record du monde (160 k 500) avec 161 k.

L'annonce de cette charge redouble l'attention du public et Kurentsov, toujours souriant, pousse cette énorme charge. Ce succès déclenche un enthousiasme délirant, et quoique l'on puisse dire de la technique actuelle du développé, il s'agit là d'un extraordinaire exploit sportif.

Derrière ces 2 hommes, Dittrich (Allemagne de l'Est) pousse 145 k dans un style que je préfère ne pas décrire. Il semble qu'à chaque compétition cet athlète bénéficie de la faveur des arbitres qui ne se décident à allumer les lampes rouges que lorsque la barre n'arrive pas à bout de bras.

Viennent ensuite l'Italien Prato, en gros progrès avec 137 k 500, Maier, le jeune Hongrois Bakos, l'Allemand de l'Ouest Huser, tous à égalité avec 135 k.

Le niveau général de l'arraché est bon, mais aucun athlète ne brille réellement dans ce mouvement. Kurentsov, Dittrich et Smirnov arrachent 135 k (Terme se classe 4e avec 130 k devant Bakos).

A l'épaulé-jeté, 13 des 18 concurrents tirent sur 155 k au plus. L'Allemand Dittrich est battu par le jeune Bakos : 172 k 500 contre 165 (1er essai) mais conserve sa 3e place au classement général : 445 k contre 437 k 500. Ainsi Bakos confirme-t-il l'excellente impression qu'il avait produite en 1966 aux Championnats de Berlin, mais compte tenu de sa grande taille, peut-être aurait-il intérêt à tirer dans la catégorie supérieure.

Détenteur de l'extraordinaire record du monde de la catégorie avec 183 k, Kurentsov ne semble pas pouvoir être battu dans ce dernier mouvement par son compatriote qui n'en montre pas moins des qualités exceptionnelles.

Smirnov jette 167 k 500 et 172 k 500 mais ne peut tenir le jeté. Avec un premier essai de 175 k, Kurentsov est donc champion d'Europe, et libéré de toute concurrence, il effectue ensuite des tentatives sur 185 k.

C'est un spectacle prodigieux que de voir un homme de 75 k tirer sur une pareille charge. Kurentsov se relève de la position fléchie, propulse la barre à bout de bras, mais un relèvement trop rapide de la fente provoque un déséquilibre fatal.

Quelques minutes plus tard, Kurentsov renouvelle l'extraordinaire effort, mais cette fois il ne peut dépasser la position demi-fléchie de l'épaulé. Smirnov suit de près avec 460 k, distançant nettement les autres concurrents.

Seul dans le monde, actuellement, le Japonais Ohuchi paraît capable de menacer la supériorité des Soviétiques. La lutte que se livreront ces athlètes exceptionnels promet d'être chaude à Mexico.

Dès le premier mouvement de la Catégorie Milourd, la lutte se circonscrit autour de 3 athlètes : le Polonais Ozimek, à la musculature fine et détachée, le puissant Soviétique Zelidski, râblé, court et très musclé et le jeune Allemand de l'Est, Arnold. Avec 157 k 500, le Russe prend un léger avantage de 2 k 500 sur ses adversaires, mais, ici encore, l'attribution de lampes rouges ou blanches paraît être le fait du hasard. Nous ne dirons, décidément, jamais trop que le développé doit être supprimé des compétitions haltérophiles.

Ces trois athlètes manquent totalement de réussite à l'arraché et n'assurent qu'un seul essai chacun : 140 k pour Ozimek et Zelidski, 135 k pour Arnold. Le Tchécoslovaque Zdrazila atteint lui aussi 140 k, mais étant resté à 130 k au développé, accordé au 3e essai avec l'extrême indulgence des arbitres, il ne peut menacer les 3 athlètes précédents.

L'Allemand Arnold est le premier de ces 4 hommes à terminer la compétition avec 175 k au 3e essai, tandis que Zdrazila profite de la rivalité entre Ozimek et Zelidski pour tirer son épingle du jeu avec 177 k 500. En effet, le Soviétique et le Hongrois jettent bien 175 k mais manquent leurs autres essais avec 182 k 500.

Le niveau de cette compétition reste donc relativement faible par rapport à celui de la catégorie précédente. Avec 472 k 500 et 470 k, Zelidski et Ozimek ne réussissent respectivement que 10 k de plus que Kurentsov et Smirnov. Arnold se classe 3e avec 465 k soit 17 k 500 d'avance sur Zdrazila qui est très loin de sa meilleure forme. Viennent ensuite : Kailajarvi et Aschenbrenner (Autriche) avec 435 k.

Nous avons vraiment regretté l'abstention dans cette catégorie des grands champions Belaiev et Vérès.

Après les records du monde de Talts (U.R.S.S.), de Johanson (Suède), les 500 k de l'ex-Mi-lourd Kangasniemi (Finlande), la catégorie des Lourds-Légers, ces temps derniers, a pris ses distances par rapport à la catégorie précédente. Avec 19 concurrents à Leningrad, elle dépasse en nombre toutes les autres catégories.

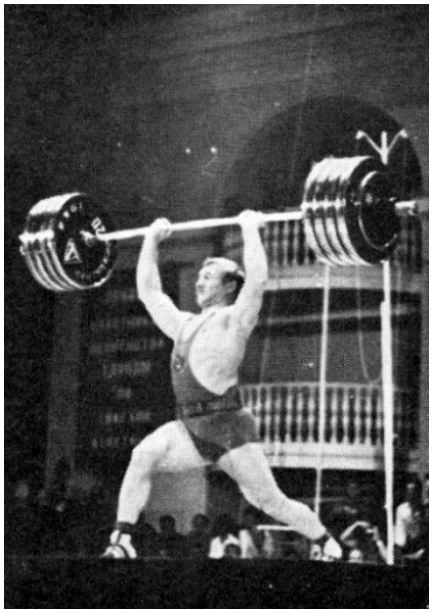

KURENTSOV (U.R.S.S.), dans sa tentative manquée « d'un cheveu » de record du Monde de l'Épaulé-jeté.

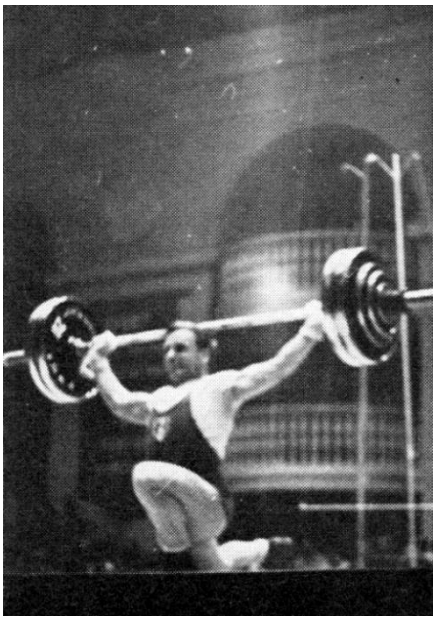

Rolf MAIER tente un arraché à 127 k 500.

Deux Français, Steiner et Gourrier sont engagés dans cette compétition et malgré la valeur de leurs adversaires, nous avons bon espoir de les voir figurer honorablement.

Assistant nos 2 champions, je n'ai, pas plus que le Directeur Technique, la possibilité de suivre tous les essais des autres concurrents. Au développé, je peux pourtant voir le 1er essai de Talts à 157 k 500 ; la barre est poussée assez facilement mais en perte d'équilibre, Talts est sauvé par le chef de plateau.

Il poussera ensuite 165 k puis 170 k. Le Suédois Johanson, nouveau recordman du monde avec 172 k 500, est attendu avec beaucoup d'intérêt ; c'est un bel athlète particulièrement puissant des bras et des épaules. Ses 167 k 500 (3e essai) poussés avec une cambrure à peine trop accentuée viennent confirmer sa valeur dans ce mouvement.

Derrière ces 2 hommes, Kangasniemi doit s'y reprendre à 3 fois pour pousser 160 k. Il devance Penchev (Bulgarie) 157 k 500, et le Français Steiner qui ne réussit que 150 k à son 2e essai. C'est encore mieux que les trois essais manqués de Toth au même poids qui éliminent le Hongrois de la compétition.

Étonnamment décontracté et sûr de lui pour un premier contact avec une compétition de cette importance, Gourrier, le plus jeune concurrent de cette catégorie, réussit une bonne performance avec 137 k 500 (2e essai) mais son 3e essai - 142 k 500 - est refusé par les arbitres.

L'arraché est d'un niveau tout aussi élevé ; 3 hommes : Talts, Kangasniemi et Kailajarvi tentent avec 155 k de battre le record du monde. Enregistrant ce triple échec avec plaisir, le Directeur Technique me souffle dans l'oreille « Tant mieux !

Ça laisse une meilleure chance, peut-être pour bientôt, à Gourrier », Talts et Kailajarvi (Jaako) sont donc les meilleurs avec 150 k tandis que Kangasniemi doit se contenter d'un 1er essai avec 145 k. Quant au Suédois Johanson que je soupçonnais de n'être qu'un « développeur », il prouve qu'il est un haltérophile de grande valeur en arrachant 147 k 500 (2e essai) avant de manquer nettement 152 k 500.

Après un 145 k au développé, Nemessany arrache cette même charge et rejoint ainsi au total des 2 premiers mouvements, le Bulgare Penchev à la 4e place, ainsi que le Finlandais Kailajarvi.

Les Français Steiner (130 k) et Gourrier (137 k 500) ont manqué de réussite dans ce mouvement, et leur classement avant l'épaulé-jeté s'établit comme suit : Steiner : 7e avec 280 k, Gourrier : 10e avec 275 k.

L'épaulé-jeté ne modifie pas le classement des 4 premiers, par contre, celui des suivants est complètement transformé ; Steiner, malgré un beau jeté de 175 k (total 455 k) perd sa 7e place au bénéfice de Gourrier qui réussit 180 k au 2e essai.

La troisième barre sera, pour Gourrier, de 185 k, car s'il réussit cette charge - qui sera tentée par six autres concurrents - il gagnera une nouvelle place en battant le Bulgare Penchev au poids de corps, et ce qui n'est pas à dédaigner, il entrera dans la course aux médailles de l'épaulé-jeté.

Nemessany, Kangasniemi jettent cette charge à leur 2e essai, mais ils sont plus lourds que le Français. Celui-ci, avec une extraordinaire assurance s'avance à son tour vers la barre, ovationné par un public très averti et il réalise l'exploit d'épauler et de jeter les 185 k du nouveau record de France (181 k).

La joie règne dans le camp français, Gourrier a battu un record de France, amélioré son meilleur total de 10 k (460 k) et surtout, il a conquis de haute lutte la 6e place aux dépens du Bulgare Penchev, mais va-t-il obtenir une médaille à l'épaulé-jeté ?

Johanson et Kailajarvi manquent cette même charge à leur 3e essai, Kangasniemi manque 187 k 500. Nemessany épaule 190 k mais ne peut les jeter.., sans fente. Talts manque une première barre : 187 k 500. Par extraordinaire, Gourrier va-t-il avoir la médaille d'or ? Non, car Talts réussit ensuite parfaitement 187 k 500 puis 192 k 500, pour améliorer, avec 512 k 500, son propre record du total olympique. Le Français gagne donc la 2e place dans le 3e mouvement, ce qui lui vaut l'insigne honneur de monter sur le podium.

Derrière Talts, dont l'ambition est de porter le record du monde à 525 k à Mexico - c'est écrit sur sa ceinture - Johanson (495 k) et Kangasniemi (490 k) partagent les 2e et 3e places et devancent nettement les concurrents suivants : Nemessany (475 k) et Kailajarvi (472 k 500).

Alors que les années précédentes, la moyenne des performances ne dépassait celle des Mi-Lourds que de 15 k environ, la différence moyenne des 6 premiers dépasse, cette année, 32 k 500... !

Sans doute, les résultats de la catégorie Mi-Lourds n'ont pas été brillants, mais ces chiffres montrent néanmoins l'extraordinaire progression des Lourds-Légers.

Depuis le début du championnat, le stade couvert où se déroulent les compétitions est chaque jour occupé par 2 à 3000 personnes.

***

Le mardi 25 Juin à 17 heures, il y en a autant, pour la dernière épreuve, celle des Poids Lourds. A la présentation des 12 athlètes, Zhabotinsky domine tous les concurrents par la taille, par le poids - 163 k 900 - et par la renommée.

Les deux Français, Fouletier et Lévecq à 108 k 850, sont les plus légers de cette catégorie.

Bien entendu, l'énorme Soviétique fait cavalier seul dans chacun des 3 mouvements, mais la lutte pour les places suivantes est passionnante.

« Zhabo » ne semble pas avoir le cœur à l'ouvrage, et s'il pousse correctement 190 k (2e essai), il manque nettement 200 k. Notre ami belge Reding se classe avec un excellent 182 k 500 (2e essai) suivi de près par le Suédois Johansson (180 k). Viennent ensuite, avec 170 k : Rieger (Allemagne de l'Est), Wojick (Pologne) et Fouletier. Mal échauffé, notre compatriote n'a pu mieux faire que son 1er essai alors qu'il pouvait espérer les 180 k.

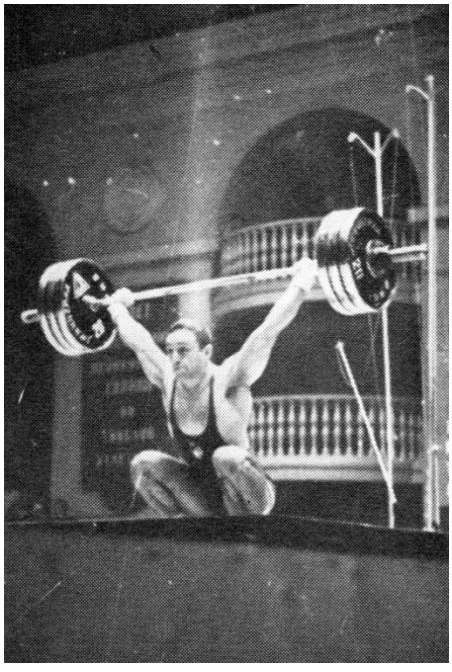

Un arraché à 137 k 500 - comme un balai - par Pierre GOURRIER.

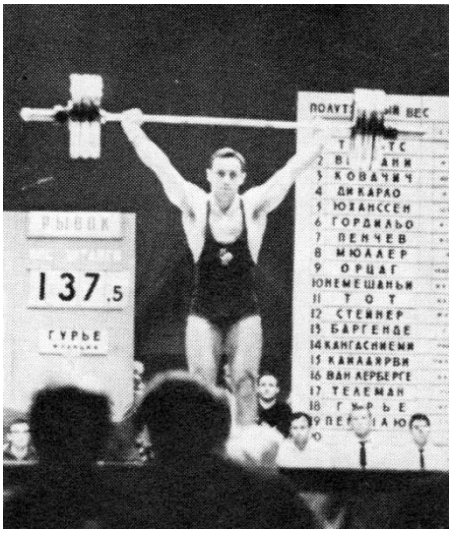

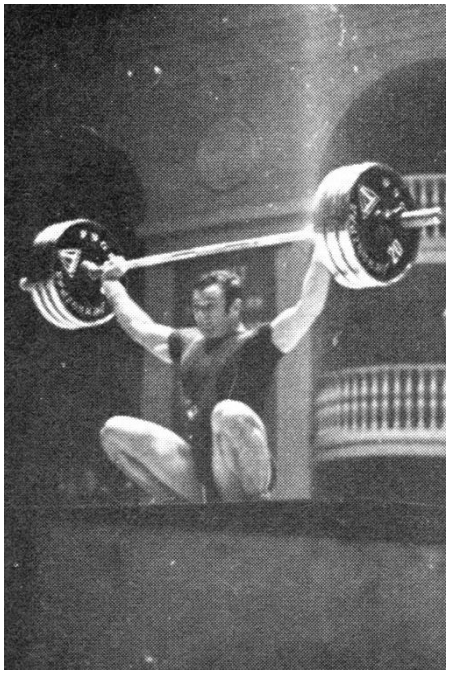

Un léger relâchement dans le passage en flexion fait manquer « d'un rien » 135 k à Alfred STEINER.

Lévecq est moins fort au développé avec 155 k, mais nous savons qu'il saura combler cette « faiblesse » relative dans les autres mouvements.

Zhabotinsky domine encore plus nettement dans le 2e mouvement : après 155 k, 165 k (essai) et 167 k 500, il s'attaque à son propre record du monde avec 176 k.

La réussite de cette tentative, apparemment avec une outrageante facilité, déclenche un enthousiasme indescriptible.

L'Allemand Rieger et le Finlandais Landeranta suivent avec 155 k, tandis que Fouletier manque cette charge. C'est, pour lui, une grosse déception, car il aurait ainsi obtenu une médaille d'argent dans ce mouvement.

Avec 182 k 500 au premier essai, Fouletier égale son record de France du Total olympique mais refroidi par une trop longue attente, il manque ensuite 190 k pour les réussir au troisième essai.

Il améliore ainsi, de 7 k 500 (avec 512 k 500) son record. Mais le niveau général est extrêmement relevé à l'épaulé-jeté. 5 athlètes tirent sur 200 k ou plus : l'Allemand Rieger, le Polonais Wojak, le Belge Reding jettent cette charge.

Le Finlandais Landenranta, après avoir repris l'avantage sur Fouletier avec 195 k (total 415 k) manque 202 k 500. Quant à « Zhabo », il domine, à 205 k qu'il jette avec une grande facilité.

Il reste un dernier essai à Reding qui, pour s'attribuer la 2e place aux dépens de Rieger, doit jeter 205 k. Plus puissant que jamais avec 120 k de poids de corps, Reding amène bien cette charge sur les clavicules et, déjà, apparaît un léger sourire sur son visage ; il a une telle puissance (78 cm de tour de cuisse) que le relèvement n'est qu'une formalité et que le jeté n'est pas plus difficile. Avec 527 k 500, Reding se classe donc 2e devant Rieger (525 k).

Le Soviétique, nonchalant, jette ensuite 212 k 500 mais ne peut mieux faire que deux soulevés de terre avec 222 k 500. Il est champion d'Europe avec 570 k devant Reding ct Rieger. Fouletier se classe 5e, battu de 2 k 500 par le Finlandais Landenranta.

Quant à Lévecq, son efficacité à l'épaulé-jeté a été particulièrement appréciée du public. Avec 195 k et un total de 480 k. Lévecq est resté très près de ses meilleures performances qu'il peut améliorer encore considérablement.

Ces championnats constituent, en quelque sorte, une répétition avant Mexico ou, mis à part le Japon et les États-Unis et quelques individualités de diverses provenances, les pays de l'Est-européen doivent confirmer leur supériorité. L'U.R.S.S. remporte aisément la victoire par équipe tandis que la Pologne conserve la 2e place devant la Hongrie.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

Nos joies, nos peines

Mariages

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de Mlle Yvette Bovi, fille de M. C. Bovi, Président de la F.F.H.C. et de Madame avec M. Francis Rusek.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le samedi 6 Juillet 1968, en l'église Saint-Jean-Baptiste à Auboué.

Les Membres du Comité de Direction et tous les amis haltérophiles sont heureux de présenter leurs vives félicitations aux parents et leurs vœux de bonheur très chaleureux pour les jeunes époux.

***

Nous apprenons le mariage de M. Bernard Bastian, de l'A.S.P.T.T. de Strasbourg, avec Mlle Wagner, ... et de M. Jean-Claude Houin, de l'Union Sportive de Toul, avec Mlle Maryse Galmiche.

Nous adressons aux jeunes époux avec nos félicitations, nos meilleurs vœux de bonheur.

***

L'International Jean-Luc Muller nous fait part de son mariage avec Mlle Michelle Beaulieu.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le samedi 13 Juillet 1968, en l'église Saint-François-de-Sales d'Adamville à St Maur.

La Fédération toute entière leur souhaite joie et bonheur.

***

Nécrologie

Le Club Brumath (Alsace) a le grand regret de faire part du décès de l'Haltérophile Philippe Kieger, survenu à la suite d'une courte maladie. Nous adressons à la famille de cet athlète et à son Club nos bien sincères condoléances.

***

Le Club « La Française » de Besançon a la tristesse de nous apprendre le décès de l'athlète Serge Belle, frappé d'hydrocution alors qu'il participait au sauvetage d'un jeune homme qui, au cours d'une baignade dans le Doubs, s'était trouvé en difficulté.

A sa Famille, à son Club, nous présentons nos sincères condoléances.

***

Distinction

L'Haltérophile Club de Nice nous fait savoir que la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports vient d'être attribuée à l'athlète Jean Nadal.

Toutes nos félicitations.

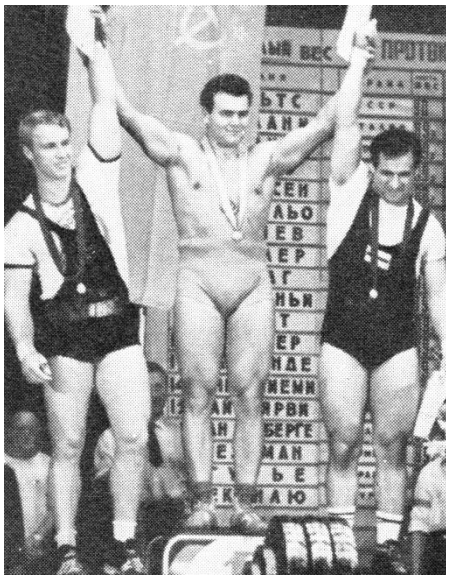

Les vainqueurs de la catégorie Lourds-Légers : TALTS (U.R.S.S.), JOHANSON (Suède), KANGASNIEMI (Finlande).

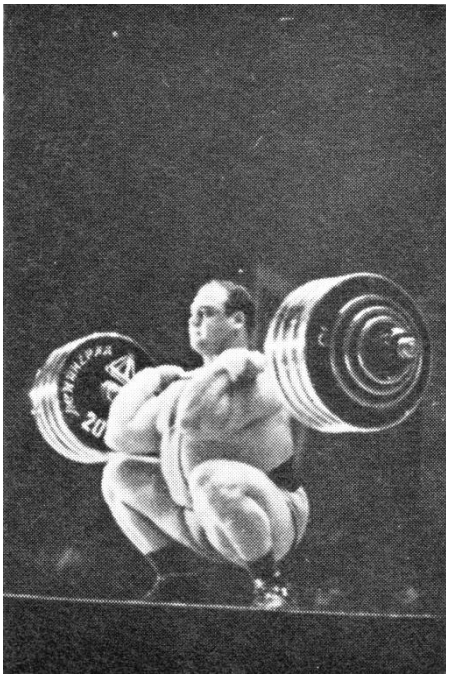

Faisant une rentrée sensationnelle, le Belge REDING va épauler et jeter 205 k.

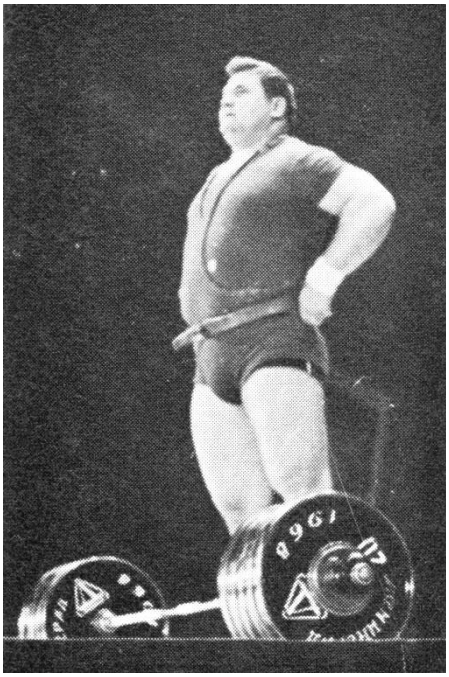

Un jouet de 222 k 500 à ses pieds, « l'empereur » ZHABOTINSKY se concentre pour le record du Monde.

Ce que vous devez savoir

Avis à tous les Présidents de Clubs

Certains athlètes de votre comité qui terminent leurs études secondaires ou qui sont universitaires, sans avoir réalisé encore des performances très élevées, réunissent peut-être les qualités physiques et morales de par lesquelles un entraîneur perspicace est capable d'affirmer presque sans risque d'erreur : « celui-ci est de la graine de champion ».

Si donc quelques-uns des jeunes athlètes de votre région vous paraissent être appelés à un bel avenir sportif mais que l'obligation de poursuivre des études limite leurs possibilités d'entraînement, il vous appartient de leur faire savoir qu'un Établissement, à Paris, permet, dans les meilleures conditions, de concilier études et entraînement. Il s'agit du Centre d'Enseignement des Jeunes Athlètes de l'Institut National des Sports. Quatre athlètes, dont l'un depuis trois ans, sont boursiers dans cet Établissement.

Il sera accordé pour l'année scolaire 1968-1969 un certain nombre de bourses à des haltérophiles.

Les bénéficiaires seront, soit des élèves admis, à la prochaine rentrée scolaire, dans une classe terminale du second degré, soit des étudiants universitaires parmi lesquels sont rangés les élèves professeurs d'E.P.S. (P1, P2 et P3).

La présente lettre-circulaire est destinée à recenser les athlètes qu'intéresserait la poursuite de leurs études au Centre d'Enseignement des Jeunes Athlètes, à l'I.N.S., en même temps que la continuation de leur progression athlétique dans des conditions idéales d'entraînement.

La liste des candidats sera ensuite soumise au Directeur de l'I.N.S., qui, à la suite d'une enquête sociale, décidera, en accord avec la Fédération, du contingent à admettre au Centre d'Enseignement des Jeunes Athlètes.

Il est donc hautement souhaitable que vous portiez à la connaissance des athlètes, relevant de votre club, qui sont susceptibles d'entrer dans la classification des élèves admissibles à l'I.N.S., les dispositions de la présente circulaire, et si certains sont intéressés, qu'un questionnaire du modèle ci-joint me soit adressé pour chacun, au plus tôt.

Il y a lieu de préciser aux candidats éventuels :

1) que le régime du Centre d'Enseignement des Jeunes Athlètes est l'internat ;

2) que, selon la situation de famille, une bourse complète ou une demi-bourse est accordée à l'élève, ou bien les frais d'internat sont à sa charge.

La bourse complète est de 450 F par mois dont 200 F couvrant les frais personnels. La demi-bourse est de 250 F assurant la gratuité de l'internat seulement.

Le Président,
C. BOVI

QUESTIONNAIRE (I)

NOM ..... Prénoms .....

Date et lieu de naissance. .....

Domicile des parents.....

Situation de famille. .....

Profession des parents :

Père .....

Mère.....

Spécialité sportive. .....

Principaux résultats et classement national.

Association Sportive. .....

Comité Départemental. .....

Ligue Régionale.....

L'athlète est-il susceptible d'être rangé dans l'une des catégories suivantes ?

1) *Universitaire* (préciser les études poursuivies actuellement et l'Établissement fréquenté - Examens ou certificats préparés en 1967-1968). .....

.....

.....

.....

2) *Scolaire* (classe et section pour l'année en cours - langues étrangères - établissement fréquenté - pour l'enseignement technique, préciser la spécialité.....

.....

3) *Préparation aux carrières de l'E.P.S.* Année de préparation - Section préparée - Maîtrise : M0 - M1 - M2 - Professorat : PO - P1 - P2 - P3.

4) *Professionnelle :*

a) Si l'athlète travaille actuellement, préciser :

– - Son niveau scolaire. .....

– - Sa qualification et sa spécialité professionnelle. .....

– - Son salaire. .....

– - Le nom et l'adresse de son employeur.

.....

.....

b) Si l'athlète a terminé sa scolarité mais ne travaille pas encore, indiquer son niveau scolaire et la formation professionnelle qu'il souhaiterait recevoir.

.....

Vœux, formulés :

– Par les parents :.....

– Par les dirigeants sportifs :.....

.....

(1) Ce questionnaire n'est pas limitatif. Il vous appartient d'y ajouter tous les éclaircissements utiles. Pour préparer l'avenir, il est souhaitable que le présent questionnaire suscite des réponses concernant tous les métiers envisagés par les espoirs.

AVIS IMPORTANT

Additif au Calendrier Fédéral

(Bulletin d'Avril 1968)

Page 11. -Rajouter une croix dans la colonne « développé » pour les compétitions ci-après qui se disputent sur trois mouvements :

10 -11 Mai 1969. - b) Prix Inter-Comités de Printemps 3e série et classement 3e série.

30 Mai, 1er Juin 1969. - Prix Inter Comités de Printemps 3e série.

Rectificatifs :

Il convient de lire comme suit les résultats de la Finale du Prix Fédéral d'Automne parus dans le Bulletin Fédéral n° 240 du mois de Janvier 1968 :

Poids Moyens : 1) Fayard - 2) Lopez - 3) Deschaintres - 4) Chevallier - 5) Helena - 6) Perolo.

Additif aux éliminatoires régionales du Prix Fédéral de Printemps

La catégorie des Poids Lourds Seniors ne figurait pas au classement des éliminatoires régionales du Prix Fédéral de Printemps, publié dans le bulletin fédéral n° 244 du mois de Mai 1968. Il s'établit ainsi :

1. SEGONZAC (108,5) A.S. Préparation olympique du Midi 395 ;
2. BESNIER (105,3) Sporting Club de Neuilly 382,5 ;
3. DULOQUIN (106) Club Culturiste de Reims 380 ;
4. PERELMANN (93,6) Sporting Club de Neuilly 365.

ATTRIBUTION DE PRIX ET CHALLENGES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Seniors

Le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République, a été attribué à Rolf Maier.

Le Challenge de S.A.S. le Prince Rainier de Monaco est conservé par le Comité de l'Île-de-France qui le détient depuis 1967.

Juniors

Le Challenge « Conti », détenu par l'A.S.P.T.T. de Nancy, a été remis en garde pour un an au Stade Auxerrois.

La Coupe du Ministère de la Jeunesse et des Sports, destinée à récompenser le meilleur Junior, a été décernée à Delpuech de l'Athlétic Club Montpelliérain.

Vente des Planches techniques sur les trois mouvements olympiques :

Des exemplaires des planches techniques sur les trois mouvements olympiques, parues dans quatre numéros du Bulletin fédéral, seront mis en vente, par la F.F.H.C. uniquement par envois postaux.

Le prix total de ces quatre planches, port compris, est fixé comme suit :

2	exemplaires	2 F 75
3	»	3 F 75
4	»	4 F 75
6	»	7 F 15
10	»	11 F 75
20	»	22 F 35
50	»	54 F 00
100	»	100 F 00

Leur tirage sur une seule face (et non recto verso) permettra de les afficher sur les murs des salles d'entraînement.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT D'EUROPE D'HALTÉROPHILIE

Disputé à Leningrad du 19 au 25 Juin 1968

Jury d'appel : Président : M.C. Nasarov (U.R.S.S.)
Membres : MM. Jean Dame (France), Ph. Guenov (Bulgarie), J. Przedpelski (Pologne).

POIDS COQS : Mercredi 19 Juin 1968.

	Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	TOTAL
1.	FOLDI	55 k 700	Hongrie	117,500	97,500	130, -	350 k
2.	ZOLTICEK	55 k 400	Pologne	102,500	102,500	137,500	342 k 500
3.	VAKHONIN	56 k	U.R.S.S.	102,500	107,500	132,500	342 k 500
4.	KIROV	55 k 900	Bulgarie	102,500	100, -	135, -	337 k 500
5.	FIAT	55 k	Roumanie	107,500	95, -	125, -	327 k 500
6.	PITTNER	55 k 900	Autriche	100, -	95, -	125, -	320 k
7.	TANTI	55 k 700	Italie	95, -	90, -	125, -	310 k
N. Cl.	NAGY	55 k 300	Hongrie	100, -	102,500	0, -	—

Chef de Plateau : M. J. Witoutchi (Pologne) - *Arbitres* : MM. S. Pietila (Finlande), J. Mihtner (Autriche).

POIDS PLUMES : Jeudi 20 Juin 1968.

	Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	TOTAL
1.	NOVAK	60 k	Pologne	120, -	112,500	147,500	380 k
2.	CHANIDZE	59 k 850	U.R.S.S.	112,500	110, -	145, -	367 k 500
3.	KOZLOWSKI	59 k 800	Pologne	115, -	105, -	140, -	360 k
4.	JANEV	59 k 950	Bulgarie	110, -	115, -	135, -	360 k
5.	KOUTCHEV	59 k 850	Bulgarie	110, -	110, -	137,500	357 k 500
6.	LANIK	59 k 150	Tchécoslovaquie	100, -	102,500	130, -	332 k 500
7.	ROUSSOU	59 k 750	Roumanie	105, -	95, -	130, -	330 k
8.	LEGEL	59 k 500	Autriche	105, -	97,500	125, -	327 k 500
9.	SOUVAR	58 k 850	Turquie	95, -	92,500	125, -	312 k 500
10.	ALMAO	59 k 650	Espagne	95, -	90, -	120, -	305 k
N. Cl.	BENEDEK	59 k 050	Hongrie	115, -	105, -	0, -	—
N. Cl.	BEKKER	59 k 350	Allemagne Ouest	110, -	100, -	—	—

Chef de Plateau : M. Vithner (Autriche) - *Arbitres* : MM. Téléguine (U.R.S.S.), Kirgul (Turquie).

POIDS LÉGERS : Vendredi 21 Juin 1968.

	Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	TOTAL
1.	BASZANOWSKI W.	67 k 200	Pologne	135, -	130, -	160, -	425 k
2.	ZIELINSKI M.	66 k 700	Pologne	137,500	115, -	152,500	405 k
3.	TILEV K.	66 k 550	Bulgarie	135, -	117,500	150, -	402 k 500
4.	HEKEL O.	66 k 700	Tchécoslovaquie	125, -	120, -	150, -	395 k
5.	KLICHE U.	67 k 100	Allemagne Ouest	125, -	110, -	150, -	385 k
6.	FLOROV R.	67 k 150	Bulgarie	115, -	122,500	145, -	382 k 500
7.	SILVINO A.	66 k 950	Italie	110, -	120, -	140, -	370 k
8.	MATEOS F.	66 k 750	Espagne	112,500	110, -	142,500	365 k
9.	PICHLER L.	66 k 900	Autriche	115, -	105, -	140, -	360 k
10.	ALPHONSE L.	67 k 300	Autriche	105, -	105, -	135, -	345 k
11.	MISKET S.	67 k 250	Turquie	95, -	92,500	125, -	312 k 500
N. Cl.	FITZI B.	67 k 400	Roumanie	132,500	105, -	—	—
N. Cl.	BAGOCS J.	66 k 700	Hongrie	122,500	0, -	—	—
N. Cl.	OTAHAL Z.	67 k 500	Tchécoslovaquie	0, -	—	—	—
N. Cl.	BERTENSEN W.	67 k 500	Danemark	100, -	95, -	—	—

Chef de Plateau : M. Utili (Italie) - *Arbitres* : MM. Belogoubek (Tchécoslovaquie), Casper (Allemagne de l'Ouest).

POIDS MOYENS : Samedi 22 Juin 1968.

	Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	TOTAL
1.	KURENTSOV	74 k 500	U.R.S.S.	152,500	135, -	175, -	462 k 500
2.	SMIRNOV	74 k 750	U.R.S.S.	152,500	135, -	172,500	460 k
3.	DITTRICH	74 k 500	Allemagne Est	145, -	135, -	165, -	445 k
4.	BAKOS	74 k 950	Hongrie	135, -	130, -	172,500	437 k 500
5.	MAIER	74 k 750	France	135, -	122,500	157,500	415 k
6.	PROTO G.	73 k 700	Italie	137,500	120, -	155, -	412 k 500
7.	USER A.	74 k 550	Allemagne Ouest	135, -	115, -	155, -	405 k
8.	KOLARIK M.	74 k 750	Tchécoslovaquie	127,500	120, -	157,500	405 k
9.	KOTCHEV L.	74 k 350	Bulgarie	122,500	127,500	152,500	402 k 500
10.	SCHOLZ G.	74 k 650	Allemagne Est	130, -	117,500	155, -	400 k
11.	CARACAUSI G.	74 k 150	Italie	122,500	117,500	155, -	395 k
12.	MURSU J.	74 k 250	Finlande	125, -	120, -	150, -	395 k
13.	USSOVITCH F.	74 k	Autriche	125, -	117,500	150, -	392 k 500
14.	TERME A.	74 k 500	France	107,500	130, -	150, -	387 k 500
15.	SOUVAR M.	73 k 800	Turquie	117,500	115, -	142,500	375 k
16.	JOHANSEN E.	74 k 300	Danemark	125, -	110, -	140, -	375 k
17.	STOCHITCH S.	73 k 350	Yougoslavie	110, -	120, -	145, -	375 k
18.	KREBS F.	74 k 300	Danemark	117,500	110, -	142,500	370 k

Chef de Plateau : M. Frelander (Suède) - *Arbitres* : MM. Mekhanik (U.R.S.S.), Baltasar (Allemagne de l'Est).

POIDS MI-LOURDS : Dimanche 23 Juin 1968.

	Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	TOTAL
1.	ZELIDSKI	82 k 050	U.R.S.S.	157,500	140, -	175, -	472 k 500
2.	OZIMEK N.	81 k 200	Pologne	155, -	140, -	175, -	470 k
3.	ARNOLD K.	82 k 300	Allemagne Est	155, -	135, -	175, -	465 k
4.	ZDRAZILA H.	82 k	Tchécoslovaquie	130, -	140, -	177,500	447 k 500
5.	KAILAJARVI J.	82 k 500	Finlande	135, -	127,500	172,500	435 k
6.	ASCHENBRENNER R.	82 k 500	Autriche	142,500	125, -	167,500	435 k
7.	CORRADINI G.	81 k 400	Italie	145, -	120, -	160, -	425 k
8.	DERRZAPF R.	82 k	Allemagne Ouest	140, -	130, -	152,500	422 k 500
9.	KARE T.	82 k 300	Finlande	140, -	122,500	155, -	417 k 500

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	TOTAL
10. WERNER D.	82 k 300	Allemagne Ouest	135, -	122,500	160, -	417 k 500
11. LITSCH R.	82 k 500	Autriche	127,500	122,500	160, -	410 k
12. PINTILIE S.	80 k 700	Roumanie	130, -	117,500	155, -	402 k 500
13. ZUTTERMAN T.	81 k 700	Belgique	125, -	122,500	152,500	400 k
14. KERMEOI G.	82 k	Yougoslavie	132,500	115, -	147,500	395 k
15. KATO V.	81 k 900	Roumanie	120, -	120, -	150, -	390 k
16. CIVIL G.	80 k 500	Turquie	117,500	112,500	152,500	382 k 500
N. Cl. SCHLURIKE D.	82 k 250	Allemagne Est	145, -	120, -	—	—

Chef de Plateau : M. Vranecs (Hongrie) - *Arbitres* : MM. Kare (Finlande), Colodzejski (Pologne).

POIDS LOURDS LEGERS : Lundi 24 Juin 1968.

1. TALTS J.	90 k	U.R.S.S.	170, -	150, -	192,500	512 k 500
2. JOUHANSON B.	88 k 700	Suède	167,500	147,500	180, -	495 k
3. KANGASNIEMI K.	88 k 950	Finlande	160, -	145, -	185, -	490 k
4. NEMESSANY	89 k 300	Hongrie	145, -	145, -	185, -	475 k
5. KAILAJARVI Jaako	88 k 300	Finlande	140, -	150, -	182,500	472 k 500
6. GOURRIER	88 k 550	France	137,500	137,500	185, -	460 k
7. PENCHEV S.	89 k 200	Bulgarie	157,500	132,500	170, -	460 k
8. STEINER A.	89 k 550	France	150, -	130, -	175, -	455 k
9. BARGUENDE K.	89 k 400	Allemagne Est	147,500	130, -	175, -	452 k 500
10. ORSZAG V.	90 k	Tchécoslovaquie	150, -	127,500	170, -	447 k 500
11. DE CARLO D.	88 k 900	Italie	145, -	125, -	162,500	432 k 500
12. VANDERBERGUE J.	88 k 200	Belgique	142,500	127,500	160, -	430 k
13. TELEMAN G.	89 k 400	Roumanie	140, -	125, -	160, -	425 k
14. PEKINLU S.	89 k 900	Turquie	140, -	125, -	155, -	415 k
N. Cl. VEZZANI R.	89 k 950	Italie	135, -	127,500	—	—
N. Cl. GORDILLO H.	89 k 700	Espagne	135, -	—	—	—
N. Cl. KOVACIO D.	89 k 800	Yougoslavie	130, -	—	—	—
N. Cl. TOTH G.	88 k 900	Hongrie	150, -	—	—	—
N. Cl. MULLER W.	89 k 700	Allemagne Ouest	142,500	—	—	—

Chef de Plateau : M. Mekhanik (U.R.S.S.) - *Arbitres* : MM. Rubino (Italie), Atanasov (Bulgarie).

POIDS LOURDS : Mardi 25 Juin 1968.

1. ZHABOTINSKY	163 k 900	U.R.S.S.	190, -	167,500	212,500	570 k
2. REDING S.	120 k	Belgique	182,500	140, -	205, -	527 k 500
3. RIEGER M.	116 k 500	Allemagne Est	170, -	155, -	200, -	525 k
4. LANDENRANTA K.	131 k 750	Finlande	165, -	155, -	195, -	515 k
5. FOULETIER	108 k 850	France	170, -	152,500	190, -	512 k 500
6. WOJICK	110 k 950	Pologne	170, -	135, -	200, -	505 k
7. JOHANSON	116 k 800	Suède	180, -	140, -	185, -	505 k
8. HAUN A.	107 k 200	Allemagne Ouest	167,500	140, -	180, -	487 k 500
9. LINDROOS M.	113 k 200	Finlande	160, -	140, -	185, -	485 k
10. LÉVECQ R.	108 k 850	France	155, -	130, -	195, -	480 k
11. MINKU G.	133 k 350	Roumanie	160, -	127,500	170, -	457 k 500
N. Cl. LEKSA O.	107 k 800	Tchécoslovaquie	165, -	0, -	—	—

Chef de Plateau : M. Atzrodt (Allemagne de l'Est) - *Arbitres* : MM. Utili (Italie), Téléguine (U.R.S.S.).

Classement par nations :

1.	U.R.S.S.	42	Points	8.	Suède	5	Points
2.	Pologne	34	»	9.	Belgique	5	»
3.	Hongrie	13	»	10.	France	5	»
4.	Bulgarie	13	»	11.	Allemagne Ouest	2	»
5.	Allemagne Est	12	»	11.	Roumanie	2	»
6.	Finlande	11	»	11.	Autriche	2	»
7.	Tchécoslovaquie	7	»	14.	Italie	1	»

Records du Monde battus :

Poids Moyens. - Développé à deux bras : 161 k par Kurentsov (U.R.S.S.).
Poids Lourds Légers. - Total Olympique : 512 k 500 par Talts (U.R.S.S.).
Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 176 k, par Zhabotinsky (U.R.S.S.).

Les XIXe Jeux Olympiques se tiendront à Mexico

Du 12 au 27 Octobre 1968.

Épreuves d'Haltérophilie du 13 au 19 Octobre.

Le Match France - Grande-Bretagne

Une étape décisive vers la reconnaissance des mouvements de force culturistes

par Claude FAVROU

Dans quelques années, lorsqu'il ne sera plus question de remettre en cause la qualité sportive de la discipline culturiste, il ne faudra pas oublier l'importance du Match Grande-Bretagne-France que nous venons de vivre. Il ne fait, en effet, aucun doute que cet événement sans précédent dans le monde culturiste nous autorise à formuler les plus grands espoirs quant aux perspectives d'avenir de notre sport.

L'initiative appartient aux Britanniques : ce n'est pas nouveau dans le domaine sportif. L'organisation de ce premier match international sur les mouvements culturistes leur revenait donc de droit. Heureusement, car nous n'aurions pas, vraisemblablement, su comme eux donner à l'événement tout l'éclat nécessaire à son retentissement.

Or, à Bristol, les organisateurs ont entouré le match lui-même de festivités et autres attentions spectaculaires ayant largement contribué à lui conférer la dimension internationale, non seulement dans les faits mais aussi dans l'esprit. Pour nos athlètes, le port du maillot français ne serait resté qu'un symbole sans les honneurs qui leur ont été rendus et sans les attentions dont ils ont été l'objet.

N'a-t-il pas fallu les Hymnes nationaux pour qu'ils aient vraiment le sentiment d'être là comme des ambassadeurs de leur pays et non comme de simples touristes ayant une formalité à remplir.

La Fédération Britannique n'a pas manqué de s'associer à l'événement. La présence du Président de la BAWLA, M. Hartnall, du Secrétaire général, M. Holland, de M. Oscar State, Secrétaire général de la F.I.H.C., en témoignent.

Combien surtout, avons-nous apprécié l'honneur d'être reçu par le Révérend Vyvian Jones, Lord-maire de Bristol en sa somptueuse résidence.

Le banquet, les discours, les cadeaux, le bal, autant d'attentions sympathiques dont nous conserverons un souvenir impérissable et qui contribuèrent à mettre nos Champions dans la « peau de leur rôle exceptionnel ».

Pour assurer une organisation d'une telle envergure, il fallait un organisateur de talent comme Dennis Welch, personnage extrêmement dynamique et sympathique, secondé par des collaborateurs dévoués tel Tim, l'interprète qui fut tellement précieux à l'équipe de France.

Si je mets particulièrement l'accent sur les manifestations ayant entouré la partie sportive, c'est parce qu'elles sont significatives, quant aux intentions des Britanniques soucieux, comme nous, d'assurer un retentissement exceptionnel à ce premier match international de façon à créer un précédent spectaculaire susceptible d'être à la base d'une reconnaissance officielle de notre discipline, tant sur le plan international que national.

Aussi, M. Oscar State aura-t-il des arguments à faire valoir lorsqu'il tentera de faire admettre des épreuves sur les mouvements culturistes par la Fédération Internationale, lors de sa réunion à Mexico.

Ainsi, bénéficierons-nous des mêmes arguments à l'intention de ceux qui régissent le sport en France.

Bien sûr, la défaite de l'équipe française peut-elle nous desservir dans cette perspective. Pourtant elle s'explique parfaitement et elle n'est absolument pas significative quant à la différence des valeurs athlétiques.

Il n'est pas dans mon intention de minimiser les performances des champions britanniques ni de discuter leur victoire. Pourtant, objectivement, je dois mentionner certains avantages dont ont bénéficié nos adversaires.

En premier lieu, disputant un championnat national depuis huit ans, ils sont plus aguerris que les nôtres qui ne participent à de telles compétitions que depuis trois ans.

Par ailleurs, le règlement britannique est infiniment plus souple en ce qui concerne la flexion des jambes. Ce règlement, contrairement au nôtre, n'oblige pas les athlètes à une flexion complète ni à marquer de temps d'arrêt.

Bien sûr, l'arbitrage a été le même pour tous mais l'on ne change pas instantanément un style imposé par un règlement auquel les athlètes se sont habitués depuis longtemps.

Du moins, ces observations nous serviront-elles lorsque le moment sera venu de discuter des conditions du match retour.

Ces précisions fournies, reconnaissons que nos Michel Ledroit, Hubert Ornème, Marc Lechertier et Christian Parra ne pouvaient espérer vaincre les Mike Shaw, Ron Collins, Bob Memory et Mike Davies, même si le règlement du « Squat » avait été plus strict.

Peut-être aurions-nous pu en registrer une victoire avec Michel Ledroit, inférieur à Shaw au développé-couché mais certainement supérieur à la flexion des jambes.

Marc Lechertier aurait pu inquiéter sérieusement Bob Memory qui a perdu 15 k sur le Français au développé couché.

Quant à Hubert Ornème et Christian Parra, malgré leur valeur, ils n'auraient pu, de toute façon, que limiter les écarts.

Leurs adversaires respectifs, Ron Collins et Mike Davies leur étant nettement supérieurs, particulièrement au développé couché. Si l'on peut admettre qu'avec l'application du règlement français, Ornème pouvait, peut-être, devancer Collins au squat, ce dernier vaut une bonne vingtaine de kilogrammes de plus que l'élève de Pierre Rigaud au second mouvement. Face à Mike Davies, notre Toulousain Christian Parra ne pouvait faire mieux que de donner le meilleur de lui-même.

Malgré ce 4 à 0, nous avons eu la satisfaction de voir Marc Lechertier réaliser la meilleure performance du Match, au développé-couché.

Avec 180 k, Marc, battait à nouveau son record de France. Ayant réussi 210 k à la flexion des iambes, il battait également celui du Total en le portant à 390 k.

Les 400 k sont à la portée du Champion du C.H.C. Parisien dont les progrès étonnent les spécialistes.

A 34 ans, Lechertier, n'a-t-il pas progressé de 40 k en 10 mois.

Malgré la sévérité de leur défaite, nos quatre internationaux se sont comportés avec la plus parfaite dignité sportive, en toutes circonstances, tant « sous les barres » qu'à la réception du Lord-maire de Bristol ou au cours des autres festivités organisées en l'honneur de la France.

Conscients de leurs responsabilités, ils ont su montrer le vrai visage des culturistes sportifs français. Pour moi, ils furent des camarades charmants et disciplinés, et je leur suis reconnaissant de m'avoir témoigné des marques d'une amitié et d'une estime sincères et chaleureuses.

Grâce à eux, ma première sélection internationale, comme dirigeant, aura été extrêmement enrichissante.

▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE · GRANDE-BRETAGNE SUR LES MOUVEMENTS CULTURISTES

le 18 Mai 1968 à Bristol

Nom des concurrents	Nations	Développé couché	Flexion sur jambes	Total
Poids Légers				
1. SHAW Mike	Grande-Bretagne	140, -	192,500	332 k 500
2. LEDROIT Michel	France	130, -	185, -	315 k
Poids Moyens				
1. COLLINS Ron	Grande-Bretagne	150, -	215, -	365 k
2. ORNÈME Hubert	France	135, -	205, -	340 k
Poids Mi-Lourds				
1. MEMEORY Bob	Grande-Bretagne	165, -	255, -	420 k
2. LECHERTIER Marc.....	France	180, -	210, -	390 k
Poids Lourds-Légers				
1. DAVIES Mike	Grande-Bretagne	167,500	237,500	405 k
2. PARRA Christian	France	155, -	195, -	350 k

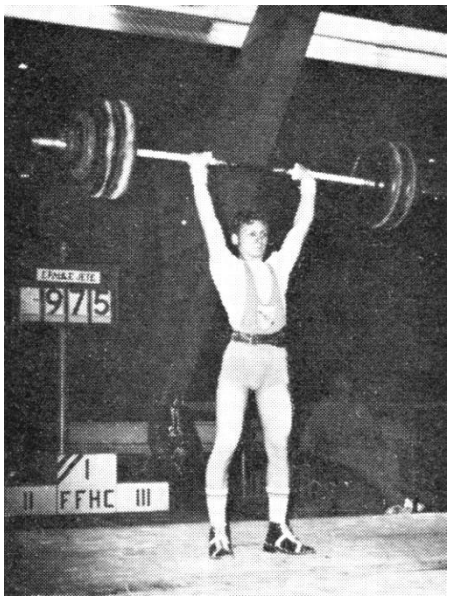

Les vainqueurs du Championnat de France Juniors

Poids Coq :	**BURTE,**	**Cercle Haltérophile Reyland.**
Poids Plume :.....	**DUPAU,**	**Cercle Culturiste Saint Médard.**
Poids Léger :.....	**DUFAYS,**	**Club des Lutteurs Sparnaciens.**
Poids Moyen :	**GINEYS,**	**Haltéro-culturiste Lyonnais.**
Poids Mi-Lourds :.....	**DUPUIS,**	**Amicale Anciens Élèves Montdidier.**
Poids Lourd Léger :	**BAILLET,**	**Stade Auxerrois.**
Poids Lourd :	**DELPUECH,**	**Athlétic Club Montpelliérain.**

(de gauche à droite)

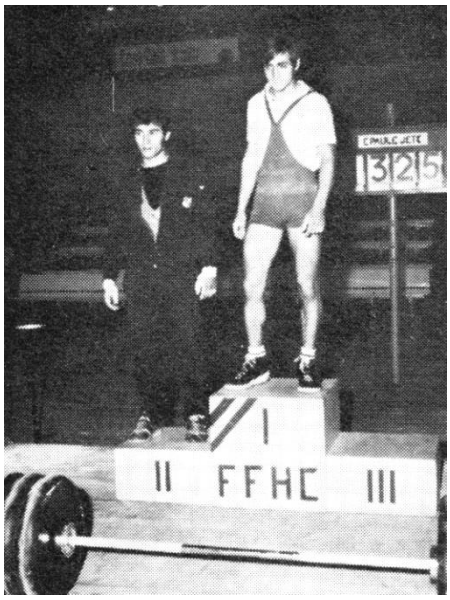

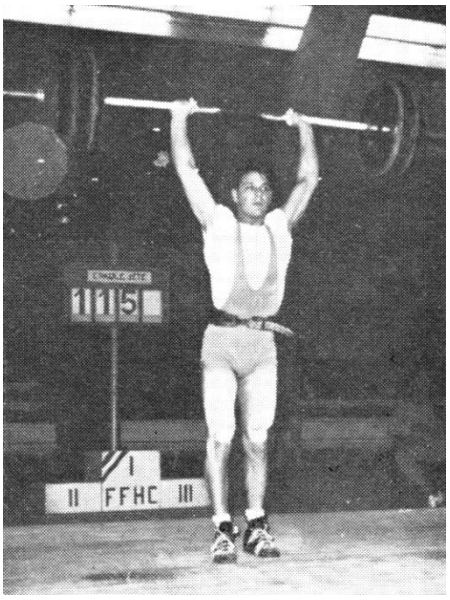

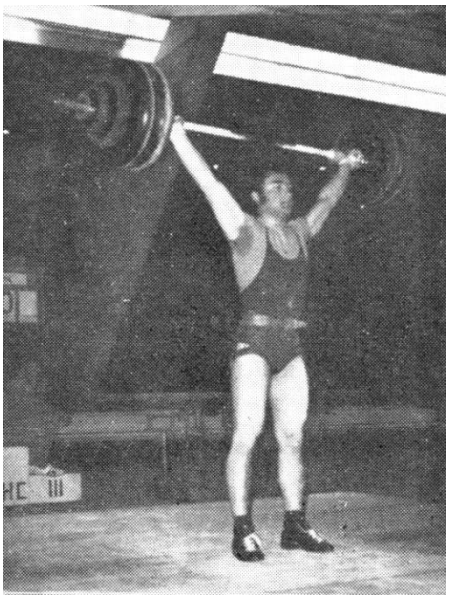

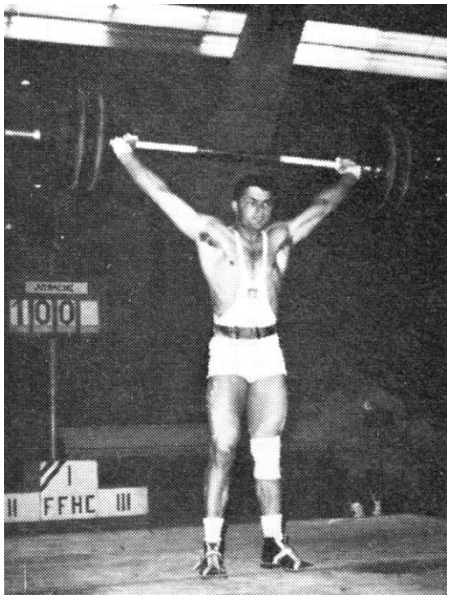

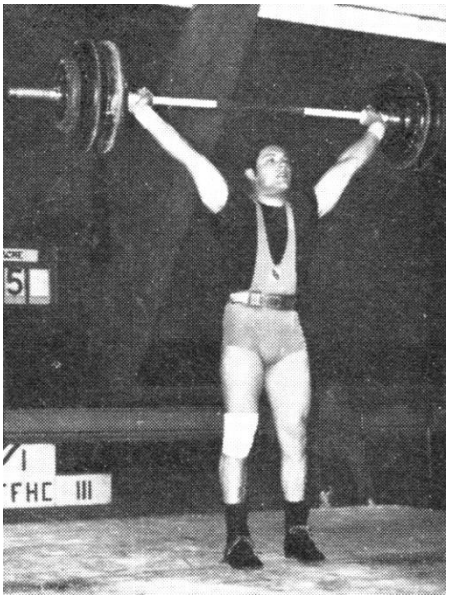

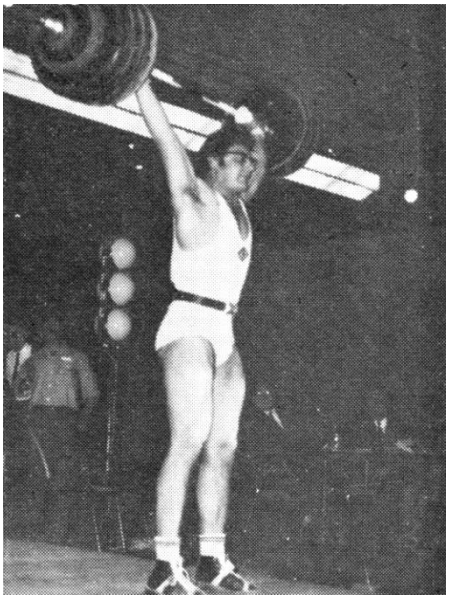

La Finale du Championnat de France Juniors 1968

disputée le 22 Juin, Palais de la Jeunesse et des Sports à Charenton

Le Palais des Sports de la Ville de Charenton, magnifique ensemble comprenant piscines, bassins de plongée, patinoire et gymnase, a vu se dérouler le samedi 22 Juin, le Championnat de France Juniors.

Presque tous les sélectionnés étaient au rendez-vous et cela est réconfortant en dépit des événements que nous venions de vivre.

Dans la catégorie des Poids Coqs, victoire de Burte du Cercle Haltérophile Reyland avec 247 k 500 devant Fascetta : 245 k. Burte ayant pris l'avantage à l'Issue des deux premiers mouvements : 150 k contre 147 k 500, l'emporta après 97 k 500 au 3e essai de l'épaulé-jeté, Fascetta ne pouvant réaliser 100 k. Bonne performance du 3e : Schmitt de la Société Athlétique de Colmar avec 240 k.

La victoire n'aurait pas dû échapper à Nourry de la Vaillante de Saint-Quentin, chez les Poids Plumes, malheureusement au lieu d'assurer sagement sa victoire, il démarra l'épaulé-jeté à 110 k et, sans doute fatigué, rata par trois fois sa tentative. Dupau du Cercle Culturiste de Saint-Médard-en-Jalles remporta un succès mérité avec 267 k 500 (résultat intéressant si l'on sait que son entraînement fut perturbé pour des raisons médicales). Hugues du Stade Auxerrois occupe la seconde place avec un total de 260 k.

Avec 317 k 500, Dufays du Club des Lutteurs Sparnaciens remporte la catégorie des Légers ; il ne se désunit pas à la lutte et devance Squinquel de la Montmartroise et Roig de Sète, pourtant qualifiés avec un meilleur total aux éliminatoires. Dufays prend une avance de 2 k 500 au développé - les trois athlètes réalisant 90 k à' l'arraché - et termine par 3 essais bons et la meilleure barre (125 k) à l'épaulé-jeté, augmentant ainsi son avance.

Dans la catégorie des Poids Moyens, comme toujours la plus chargée, 8 qualifiés mais Renault et Lardin déclarent forfait. Gineys de Lyon remporte une victoire très méritée avec 332 k 500 devant Ruiz de la Grande-Synthe avec 310 k.

Le Mi-lourd Dupuis de l'A.A.E. Montdidier l'emporta de 2 k 500 à l'issue de l'épaulé-jeté (140 k) devant Wilcsewski de la Grande-Combe qui menait de 2 k 500 à la fin des deux premiers mouvements, mais il ne réussissait que 135 k à l'épaulé-jeté (plus léger de poids de corps). Bonne performance de ces athlètes promis à un bel avenir.

Le seul qualifié chez les Lourds-Légers. Baillet du Stade Auxerrois, réalise 332 k 500 et permet à ce Club sympathique de remporter le Challenge des Sociétés sur le résultat d'ensemble des Championnats Juniors.

Le grand espoir Delpuech de Montpellier réalise 420 k, record du total dans les Poids Lourds Juniors et également un nouveau record à l'arraché (137 k 500), magnifique performance. Il tente ensuite de reprendre au lanceur de poids Chala le record de l'épaulé-jeté (160 k 500) en tirant directement 162 k 500 qu'il manque de peu.

En résumé, ces Championnats de France Juniors furent d'un haut niveau et montrent que les Jeunes sont prêts, et pour certains, dès la prochaine saison, à lutter avec leurs aînés.

L. GUILLER,
Professeur adjoint d'E.P.S.

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Société	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé-jeté à 2 bras	TOTAL
Poids Coqs : (minima 225 k)						
1. BURTE	55 k 600	Cercle Halt. Reyland	77,500	72,500	97,500	247 k 500
2. FASCETTA	54 k 100	U.S. Sainte-Tulle	77,500	70, -	97,500	245 k
3. SCHMITT	55 k 200	Sté Athl. Colmarienne	75, -	70, -	95, -	240 k
4. ERMACORA	55 k 400	Vaillante Saint-Quentin	70, -	72,500	97,500	240 k
5. BELEN	54 k 400	M.J. Lunel	72,500	70, -	95, -	237 k 500
Poids Plumes : (minima 245 k)						
1. DUPAU	59 k 800	C.C. St -Médard-en-Jalles	82,500	82,500	102,500	267 k 500
2. HUGUES	59 k 600	Stade Auxerrois	80, -	77,500	102,500	260 k
N. Cl. NOURRY	59 k 800	Vaillante Saint-Quentin	92,500	80, -	0, -	—
N. Cl. CASANOVA	58 k 500	A.S. Monaco	85, -	Blessé	—	—
Poids Légers : (minima 275 k)						
1. DUFAYS	67 k 500	Club Lutteurs Sparnaciens	102,500	90, -	125, -	317 k 500
2. SQUINQUEL	64 k 900	Sté Athl. Montmartroise	95, -	90, -	125, -	310 k
3. ROIG	67 k 400	Assoc. Sétoise Multisports	100, -	90, -	117,500	307 k 500
4. FAUCHER	66 k 800	Rueil Athl. Club	82,500	95, -	115, -	292 k 500
Poids Moyens : (minima 290)						
1. GINEYS	73 k 500	Halt. Cult. Lyonnais	105, -	102,500	125, -	332 k 500
2. RUIZ	73 k 400	Olymp. Grande-Synthe	95, -	95, -	120, -	310 k
3. LEOCAT	75 k	La Brestoise	95, -	95, -	120, -	310 k
4. PICARD A.	74 k 700	Stade Auxerrois	92,500	95, -	120, -	307 k 500
5. DECLERCQ	72 k 200	C.O.S. Faches-Thumesnil	90, -	87,500	117,500	295 k
Poids Mi-Lourds : (minima 305 k)						
1. DUPUIS	81 k 200	A.A.E. Montdidier	110, -	107,500	140, -	357 k 500
2. WILCSEWSKI	79 k 100	S.S.B. Grand-Combe	110, -	110, -	135, -	355 k
3. VOLPATO	79 k 800	CI. Alfa Épinal	105, -	100, -	127,500	332 k 500
4. PAUTOT	77 k 300	Gauloise Montbéliard	97,500	95, -	130, -	322 k 500
Poids Lourds-Légers : (minima 320 k)						
1. BAILLET	83 k 500	Stade Auxerrois	110, -	95, -	127,500	332 k 500
Poids Lourds : (minima 335 k)						
1. DELPUECH	102 k 500	Athl. Cl. Montpelliérain	125, -	137,500	157,500	420 k
2. BENZA	94 k 100	Halt. Club Cannes	95, -	100, -	130, -	325 k

Haltérophile Moderne n° 245 (06-07-1968)

La Finale du Championnat de France Seniors 1968

Disputée le 29 Juin, Palais des Sports et de la Jeunesse à Charenton

Les mouvements de grève qui ont agité notre pays au mois de Mai ont obligé les dirigeants fédéraux à annuler l'organisation des Championnats de France à Font-Romeu pour la reporter à la fin du mois de Juin à Charenton dans la coquette salle de sports collectifs d'un bel et moderne ensemble sportif.

Beaucoup d'athlètes ont été gênés par ce changement de date et, en particulier, ceux qui avaient des difficultés avec leur poids de corps ; d'autres n'ont pu, pendant les grèves, s'entraîner correctement.

Enfin, les sélectionnés au Championnat d'Europe des Catégories Lourds-Légers et Lourds n'ont disposé que de quelques jours pour récupérer.

Cet ensemble de facteurs me faisait craindre une médiocrité générale des résultats mais, si effectivement, certains athlètes sont restés au-dessous des performances qu'ils pouvaient logiquement espérer atteindre, le palmarès de ces Championnats est cependant satisfaisant.

Afin de permettre un déroulement plus rapide des compétitions, les catégories sont groupées comme suit :

– *Légers et Mi-Lourds* (14 h à 16 h 30) ;

– *Plumes, Lourds-Légers et Lourds* (16 h30 à 19 h 30) ;

– *Coqs et Moyens* (20 h 30 à 23 h).

Avec 8 heures de compétitions presque ininterrompues, c'est un marathon haltérophile qui risque encore de lasser les amateurs de « fonte » .., mais les circonstances exceptionnelles - le lendemain dimanche est jour d'élection, les vacances commencent pour beaucoup ce jour-même - ont imposé aux dirigeants fédéraux le groupement de toutes les épreuves en ce samedi 29 Juin.

Pour la clarté de l'exposé, je commencerai ce Championnat catégorie par catégorie en commençant par les Poids Coqs.

Catégorie Poids Coq :

Jean-Pierre Meurat remporte, sans lutte, le titre mais, hors de forme, il reste malheureusement très loin de ses performances habituelles. Derrière lui, Fougeret (Royan) exhibe une technique très sûre, améliore son record personnel avec 282 k 500 et effectue, hors compétition, une belle tentative contre le record de l'épaulé-jeté avec 123 k 500 : la barre est bien amenée aux épaules mais Fougeret ne peut se relever de la position fléchie. My, 3me avec 270 k manque de réussite mais démontre des qualités de courage exceptionnelles.

Regrettons l'absence dans cette catégorie de Marchal et de Deconninck (blessé).

Catégorie Poids Plume :

En l'absence de Dumas _ forfait _ Pierre Fulla remporte aisément le titre avec un total habituel pour lui de 320 k. Courageux, il tente de battre les records du développé avec 116 k et du jeté avec 131 k mais sans succès. Loin derrière lui, le Lyonnais Eyraud s'attribue la 2e place avec 297 k 500 après une belle lutte avec le Parisien Coronel 3e avec 295 k.

Catégorie Poids Léger :

Le 1er mouvement voit l'élimination, avec 112 k 500 du recordman J.-L. Muller blessé au coude et sans entraînement depuis les éliminatoires. Nullement affecté, par ce « zéro », Muller sera, l'année prochaine, dans la catégorie supérieure, un redoutable concurrent.

Après l'élimination du favori, la lutte entre Ledroit, Fourrier Yves et Blanquie est encore plus passionnante à suivre :

Ledroit prend l'avantage au développé avec 115 k contre 112 k 500 pour Fourrier et 107 k 500 pour Blanquie, mais ce dernier plus volontaire que jamais prend la tête du classement après l'arraché avec un magnifique 3e essai à 107 k 500.

Blanquie possède ainsi 2 k 500 d'avance ainsi que l'avantage du poids de corps. Ses deux adversaires doivent donc démarrer avec 5 k de plus que lui à l'épaulé-jeté soit 137 k 500 contre 132 k 500. Les trois hommes jettent respectivement ces charges mais Fourrier doit s'y reprendre à deux fois. Tous prennent ensuite 7 k 500 de plus, soit 140 k pour Blanquie, 145 k pour Ledroit et Fourrier.

Blanquie manque une première fois le jeté malgré un très bel épaulé mais tient bien la charge à bout de bras au 3e essai : total : 355 k, c'est un nouveau record personnel qui s'inscrit sur une courbe de progression impressionnante. Ledroit reprend la tête du classement dès son 2e essai avec 145 k alors que Fourrier ne peut malheureusement pas se relever avec cette charge. Ledroit est Champion de France avec 357 k 500 et cette victoire récompense un athlète méritant longtemps marqué par la malchance. Heureux de ce résultat, Ledroit manque de conviction avec 147 k 500 - tentative contre le record de France - tandis que Blanquie, hors compétition manque également cette charge. Fourrier Jean-Claude, frère aîné d'Yves se classe 4e avec 332 k 500 et doit pouvoir rééditer prochainement ses performances du temps de son service militaire.

Catégorie Poids Moyen :

Sans adversaire dans sa catégorie, Rolf Maier tire pour obtenir le vase de Sèvres attribué à la meilleure performance de ces Championnats. Bien que diminué par un poids de corps inhabituellement bas - 72 k 500 - causé par de graves soucis familiaux, Maier a cependant l'avantage de tirer en soirée alors que les athlètes de toutes les autres catégories ont déjà terminé leur Championnat. Il peut donc fixer son objectif à 430 k et avec un courage et une hargne que nous lui connaissons bien, il réussit, en menant parfaitement la progression de ses essais à atteindre ce résultat (140 k - 127 k 500 - 162 k 500).

Derrière Maier, Terme sans adversité, mais fatigué par les Championnats d'Europe et par l'examen de conseiller sportif passé les deux jours précédents, manque ses trois essais à l'épaulé-jeté après avoir tenté vainement de battre son record de l'arraché avec 135 k 500. C'est un grave échec qui ne devrait pourtant pas perturber la progression de cet athlète aux qualités exceptionnelles.

Avec 370 k, Barroy s'attribue la 2e place et ce résultat devrait encourager cet athlète de valeur qui manque encore de confiance en lui. Combet et Mallet se partagent les 3e et 4e places avec : 365 k mais tous deux peuvent également mieux faire.

Poids Plumes :
1. FULLA, 2. EYRAUD, 3. CORONEL.

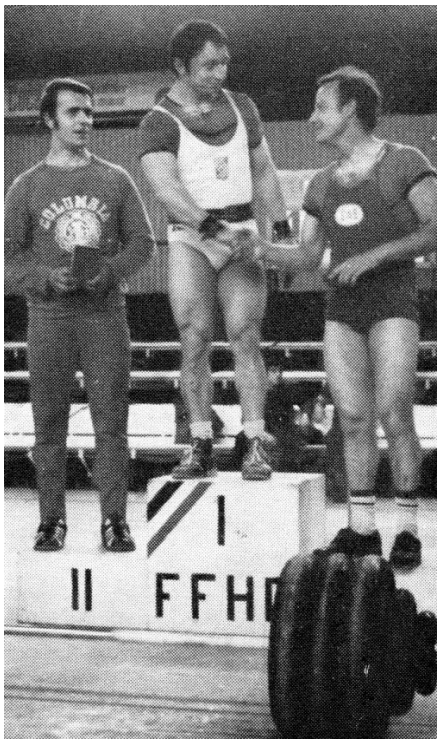

Poids Légers :
1. LEDROIT, 2. BLANQUIE,
3. Y. FOURRIER

Présentation des vainqueurs :

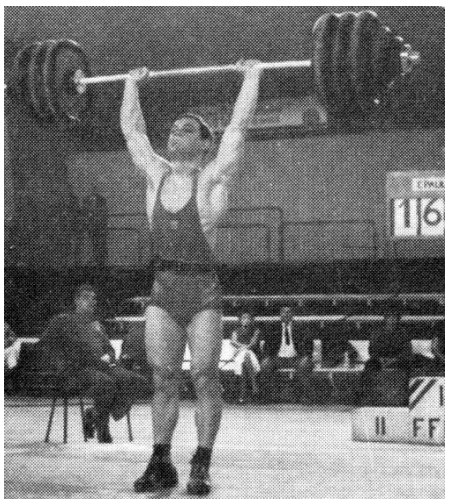

AUBER (Stade Porte Normande, vainqueur de la catégorie Poids Mi-Lourds.

Catégorie Mi-lourd :

En l'absence de Marcel Paterni, qui, après une magnifique carrière sportive, pense à la retraite - mais, avec lui, les reprises sont toujours possibles - Auber Et Rollin se livrent une lutte sans merci.

Avec 137 k 500 au développé, Auber prend 2 k 500 à Rollin que ce dernier rattrape avec 120 k contre 117 k 500 à l'arraché. Les deux bommes jettent 160 k à leur 3e essai et finalement Auber l'emporte grâce à l'avantage du poids de corps avec le même total que celui de Rollin : 415 k. Un très beau match et une sérieuse émulation qui doit conduire rapidement ces deux athlètes vers des performances de valeur internationale.

Catégorie Lourd-Léger :

Depuis le lundi précédent où, à Leningrad, Gourrier le devançait avec 460 k contre 455 k, Steiner médite, rumine, projette, calcule, annonce une sévère revanche. L'amicale rivalité qui oppose ces deux hommes offre un spectacle d'autant plus passionnant que le niveau des performances s'élève à chaque nouvelle rencontre !

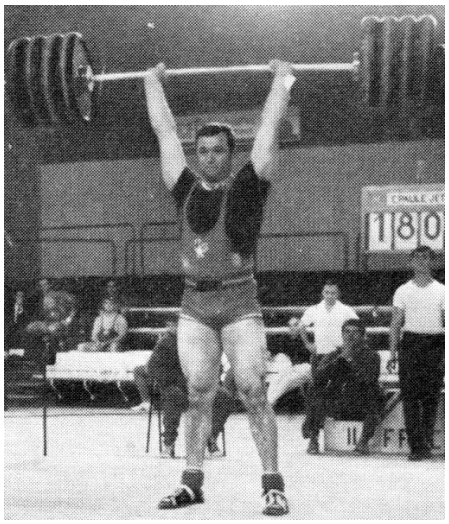

Grâce à cette barre, STEINER améliore son propre record de France du Total Olympique qu'il porte à 467 k 500.

Steiner prend une solide avance au développé grâce à une belle série avec 150 - 155 - 157,500 tandis que Gourrier pousse, comme à Leningrad, 137 k 500 (2e essai). Malgré un record personnel de 140 k, Steiner reste sur son 1er essai - 130 k - à l'arraché et Gourrier profite de cette faiblesse relative pour reprendre 10 k sur son retard avec un beau mouvement à 140 k (il manquera ensuite 142 k 500).

Malgré ses 10 k d'avance à l'issue des deux premiers mouvements, Steiner sait que le match n'est pas encore gagné car Gourrier est exceptionnellement fort à l'épaulé-jeté. Conscient du danger qui le guette, Steiner réussit un magnifique « tiercé » avec 172 k 500 - 177 k 500 et 180 k. Gourrier manque un premier jeté à 175 k, jette cette charge à son 2e essai et .., tente une barre de match avec la formidable charge de 190 k ! Sans aucun complexe, Gourrier amène cette charge sur les clavicules, se relève, dépasse le niveau de la demi-flexion des genoux mais ne peut tout à fait achever l'extension des membres inférieurs.

Malgré cet échec, Gourrier exhibe des qualités physiques exceptionnelles et surtout une puissance de tirage peu commune, En gagnant encore 15 à 20 k dans l'exercice de « flexion sur cuisses » par un travail intense de musculation, il apparaît clairement qu'il pourra s'attaquer prochainement au record du monde de ce mouvement ainsi qu'à celui de l'arraché !

Avec 467 k 500, nouveau record de France de la catégorie (ancien record : 465 k), Steiner conserve donc son titre de champion de France devant Gourrier : 452 k 500, Cazeaux : 425 k, Decugnières : 407 k 500 et Demonsel : 402 k 500.

Nous possédons donc, dans cette catégorie Lourds-Légers, autant d'hommes de valeur que dans celle de Poids Moyens.

Catégorie Poids Lourd :

Fouletier, Lévecq, Michon, voilà le solide trio qui concourt dans cette dernière catégorie, Fouletier est évidemment le favori, mais, mal reposé quelque quatre jours seulement après sa compétition des Championnats d'Europe et, de plus, hostile aux deux efforts très rapprochés qui lui sont demandés, il reste relativement médiocre dans les deux premiers mouvements : 162 k 500 au développé après avoir frisé le zéro, et 145 k à l'arraché.

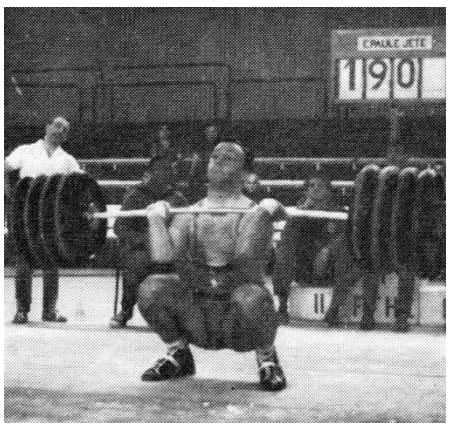

GOURRIER tente de battre son propre record de France (185 k) de l'Épaulé-jeté qu'il détient depuis le Championnat d'Europe de Leningrad.

Lévecq, par contre, est meilleur qu'à Leningrad, avec 157 k 500 au développé et 135 k à l'arraché et, malgré 15 k de retard, il peut être menaçant pour Fouletier.

Quant à Michon, chanceux au développé avec 152 k 500, il manque totalement de réussite dans les deux autres mouvements : après 135 k à l'arraché, il manque de justesse et à deux reprises 142 k 500 de même qu'après un premier essai à 175 k au jeté, il se déséquilibre deux fois avec 185 k au cours du relèvement ; il reste ainsi sur un total de 462 k 500 alors qu'il pourrait espérer atteindre le remarquable total de 480 k. Ce n'est, je l'espère bien, que partie remise.

Lévecq et Fouletier démarrent tous deux à 185 k, ce qui, pour Lévecq, n'est qu'une simple formalité alors que Fouletier doit s'y reprendre à deux fois pour épauler cette charge. Conscient de la valeur de Lévecq dans ce mouvement, Fouletier fait un bel effort avec 190 k et termine ainsi son Championnat beaucoup mieux qu'il ne l'avait commencé.

Pour remporter le titre, Lévecq devrait donc prendre.., 207 k 500 mais cette charge est trop lourde, aussi se contente-t-il de 200 k 500, tentative contre son propre record de France. Il amène, avec une aisance incroyable cette charge sur les clavicules, fait un prodigieux effort pour se relever mais ne peut malheureusement pas tenir le jeté.

Après vérification, les chargeurs s'aperçoivent que la barre est chargée à 205 k 500 !, et ces 5 k supplémentaires donnent la mesure de la très grande classe de Lévecq, dans ce mouvement : avec quelque 45 k de poids de corps supplémentaires, un Zhabotinsky n'a guère jeté que 15 k de plus !

Marqué par cet effort, Lévecq manque ensuite sa dernière tentative sur une barre correctement chargée à 200 k 500.

Cette erreur de chargement lèse évidemment Lévecq qui pouvait non seulement battre une nouvelle fois son record de France mais encore améliorer son record personnel de total olympique. De plus, il pouvait dépasser une nouvelle fois le minima qualificatif pour les Jeux Olympiques.

Réunis en commission à l'issue du championnat, le Comité Directeur de notre Fédération, devait tenir compte de cet incident et prononcer la qualification définitive de Lévecq ainsi que celle de Maier, Fouletier, Steiner et Gourrier pour les Jeux de Mexico.

Quel classement et quelles performances nos représentants peuvent-ils espérer obtenir à Mexico ? Nul ne le sait précisément mais d'ores et déjà, chacun d'entre eux peut se fixer des objectifs que je chiffrerai ainsi :

- Maier : 145 - 132,500 - 167,500.
- Gourrier : 145 - 150 - 190.
- Steiner : 162,500 - 142,500 - 182,500.
- Lévecq : 165 - 145 - 210.
- Fouletier : 182,500 - 160 - 200.

Il faudra beaucoup de courage et de travail à nos champions, pendant les mois d'été, pour préparer de telles performances et souhaitons-leur à tous d'atteindre les chiffres cités ci-dessus pendant les épreuves de Mexico.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

Disputée le 29 Juin, Palais des Sports et de la Jeunesse à Charenton

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Société	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé-jeté à 2 bras	TOTAL
Poids Coqs : (minima 270 k)						
1. MEURAT	55 k 900	A.S. Lilloise	90, -	90, -	110, -	290 k
2. FOUGERET	55 k 350	Royan Océan Club	82,500	85, -	115, -	282 k 500
3. MY	55 k 400	S.M. Montrouge	90, -	75, -	105, -	270 k
Poids Plumes : (minima 290 k)						
1. FULLA	59 k 900	V.G.A. St-Maur	110, -	85, -	125, -	320 k
2. EYRAUD	59 k 500	A.S. Chemin. Vénissieux	87,500	90, -	120, -	297 k 500
3. CORONEL	58 k 900	Sté Athl. Montmartroise	90, -	95, -	110, -	295 k
Poids Légers : (minima 320 k)						
1. LEDROIT	67 k 500	V.G.A. St-Maur	115, -	97,500	145, -	357 k 500
2. BLANQUIE	66 k	A.S.P.T.T. Strasbourg	107,500	107,500	140, -	355 k
3. FOURRIER Y.	66 k 800	Sté Athl. Enghien	112,500	100, -	137,500	350 k
4. FOURRIER J. -C.	67 k 400	Sté Athl. Enghien	100, -	95, -	137,500	332 k 500
N. Cl. MULLER	67 k 500	V.G.A. St-Maur	0, -	—	—	—
Poids Moyens : (minima 340)						
1. MAIER	72 k 300	Amiens Sporting Club	140, -	127,500	162,500	430 k
2. BARROY	73 k 800	U.S. Métro Transports	115, -	115, -	140, -	370 k
3. COMBET	73 k 750	Haltéro-Club Lyonnais	120, -	110, -	135, -	365 k
4. MALLET	74 k	St-Michel S.P. Marquette	120, -	110, -	135, -	365 k
5. TROLONG	72 k 700	U.S. Toul	102,500	110, -	135, -	347 k 500
6. GIRAUD	73 k 500	Sport. Club N. Grenoble	105, -	102,500	132,500	340 k
N. Cl. TERME	74 k	S.M. Montrouge	110, -	127,500	0, -	—
N. Cl. PLOT	73 k 600	Asso. St-Jean Nogent-le-R.	110, -	100, -	0, -	—
Poids Mi-Lourds : (minima 355 k)						
1. AUBER	81 k	Stade Porte Normande	137,500	117,500	160, -	415 k
2. ROLLIN	81 k 500	A.S.P.P.	135, -	120, -	160, -	415 k
3. SÉRY	81 k 800	Sté. Halt. Cult. Haguenau	112,500	112,500	140, -	365 k
4. GARCIA	80 k 400	C.F.P.A. Nîmes	120, -	100, -	132,500	352 k 500
N. Cl. St-MARTORY	81 k800	Toulouse Ch. Marengo	125, -	0, -	—	—
Poids Lourds-Légers : (minima 370 k)						
1. STEINER	89 k 100	A.S.P.P.	157,500	130, -	180, -	467 k 500
2. GOURRIER	88 k 700	V.G.A. St-Maur	137,500	140, -	175, -	452 k 500
3. CAZEAUX	89 k 700	C.C. Saint-Médard	135, -	130, -	160, -	425 k
4. DECUGNIÈRES	89 k 200	Sté Athl. Montmartroise	122,500	125, -	160, -	407 k 500
5. DEMONSEL	89 k 300	A.E. Elec. Lille	130, -	120, -	155, -	405 k
Poids Lourds : (minima 395 k)						
1. FOULETIER	107 k 900	Française de Lyon	162,500	145, -	190, -	497 k 500
2. LÉVECQ	108 k 300	Sport. Cl. Tête de Cheval	157,500	135, -	185, -	477 k 500
3. MICHON	106 k 700	Club Cult. Reims	152,500	135, -	175, -	462 k 500

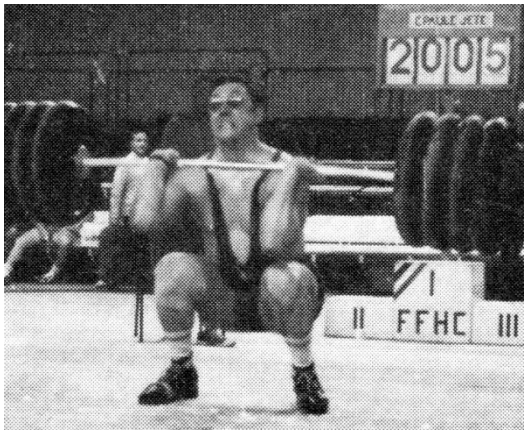

LÉVECQ ne pourra jeter cette barre qui, en réalité, pèse .., 205 k 500 !

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE·- GRANDE-BRETAGNE « B »

Le 22 Juin 1968 à Leeds

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Société	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé-jeté à 2 bras	TOTAL
Poids Coqs :						
1. FOUGERET	55 k 400	France	82,500	80, -	115, -	277 k 500
2. W. SHAER	54 k	Grande-Bretagne	82,500	72,500	100, -	255 k
Poids Plumes :						
1. EYRAUD	59 k 500	France	90, -	95, -	120, -	305 k
2. R. POWELL	60 k	Grande-Bretagne	95, -	72,500	105, -	277 k 500
Poids Légers :						
1. BLANQUIE	66 k 700	France	97,500	102,500	137,500	337 k 500
N. Cl. G. ALLEN	67 k	Grande-Bretagne	0, -	_	_	_
Poids Moyens :						
1. L. LEVINE	75 k	Grande-Bretagne	122,500	102,500	145, -	370 k
2. COMBET	74 k	France	110, -	110, -	142,500	362 k 500
Poids Mi-lourds :						
1. AUBER	82 k 500	France	135, -	112,500	155, -	402 k 500
2. T. FORD	78 k	Grande-Bretagne	115, -	112,500	147,500	375 k
Poids Lourds-Légers :						
1. CAZEAUX	89 k 600	France	137,500	127,500	167,500	432 k 500
2. A. FAIRCLOUGH	90 k	Grande-Bretagne	132,500	122,500	162,500	417 k 500
Poids Lourds :						
1. MICHON	106 k	France	147,500	142,500	175, -	465 k
Hors Match :						
Poids Lourds						
MARTIN	?	Grande-Bretagne	155, -	140, -	187,500	482 k 500

La France bat la Grande-Bretagne par 6 à 1.

Classement Général du Championnat de France Athlétique

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux le 12 Mai 1968

JUNIORS

Coqs :

1. JULIEN (56) Cercle Culturiste Nantais ..... 177 k 500
2. STEVENARD (55) Stade Héninois ..... 160 k
3. NEUSY (47) Club Athlétique Lensois ..... 140 k

Plumes :

1. SIMONEAUX (58) Stade Héninois ..... 195 k
2. CATINELLA (58,5) Haltérophile Club Grenoblois ..... 195 k
3. AHOITO (60) Union Amicale Cognac ..... 195 k
4. DEBERT (59,5) Alliance Sainte-Savine ..... 190 k
5. JULIEN (58,8) H.C.C. Aix ..... 185 k
6. PIRSON (59,6) J.F.M. Mézières ..... 180 k
7. KARSENTI (59) A.S.P.O. Midi-Bordeaux ..... 170 k
8. COCHELIN (59,95) A.H.C. La Rochelle ..... 157 k 500
9. FOUREZ (60) Stade Héninois ..... 155 k
10. RIVIÈRE (58) Judo-Club Figeac ..... 145 k
11. SOUFI (57) H.C.C. Aix ..... 142 k 500
12. VINCENT (60) U.G.A. Péageoise ..... 120 k

Légers :

1. DENIZE (63,5) C.S.A. Châtellerault ..... 237 k 500
2. MAUREL (67) H.C.C. Aix ..... 235 k
3. TOVAGLIANO (66,5) Association Sportive Joeuf ..... 225 k
4. RIBBENS (62,9) C.A. Maubeuge ..... 222 k 500
5. GARCIN (64,5) U.G.A. Péageoise ..... 220 k
6. NOLASCO-SAVINO (66,4) Stade Héninois ..... 220 k
7. BORDET (66,5) H.C. Arbresle ..... 217 k 500
8. VADOT (66) Haltérophile Club Grenoblois ..... 200 k
9. PIRSON (64) J.F.M. Mézières ..... 207 k 500
10. KULPMAN (63,3) C.C. Nancy ..... 205 k
11. SARAZANAS (65,5) A.S.P.O. Midi-Bordeaux ..... 205 k
12. FEUILLET (66) H.C.C. Aix ..... 197 k 500
13. GAIMO (66,6) M.J.C. Marignane ..... 195 k
14. RICHEN (62,3) Judo-Club Figeac ..... 192 k 500
15. TARRY (66) H.C. Arbresle ..... 192 k 500
16. DUCHE (64,3) Association Sportive Joeuf ..... 187 k 500
17. EYBERT (62) U.G.A. Péageoise ..... 175 k
18. MEHAT (65,3) Club Athlétique Nantais ..... 175 k
19. CHANGEAT (65,4) H.C.C. Aix ..... 175 k
20. NERI (62,8) H.C. Arbresle ..... 172 k 500
21. CHORQUES (64,2) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne ..... 165 k
22. HITZ (65,8) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne ..... 165 k
23. SPINOSA (63,5) C.C.C. Marseille ..... 160 k
24. LOVERA (66,8) H.C.C. Aix ..... 152 k 500

Moyens :

1. GAUFFRETEAU (73,5) C.S.A. Châtellerault ..... 290 k
2. GIUSEPPI (74,5) A.S.P.O. Midi-Bordeaux ..... 280 k.
3. LEONARDINI (69,8) U.S. Velay ..... 265 k
4. BARON (74) Union Haubourdinoise ..... 260 k
5. PAGIARO (72) Stade Héninois ..... 257 k 500
6. CANTENYS (73,3) C.A.I.C. Rochelais ..... 257 k 500
7. HALLY (68,5) Cercle Culturiste Nancy ..... 242 k 500
8. MAUREL (72) H.C.C. Aix ..... 240 k
9. BAUMIER (69) A.S.C.P. Trélazé ..... 230 k
10. BALLET (73,3) U.A. Cognac ..... 225 k
11. FENOUIL (74) Judo-Club Figeac ..... 210 k
12. SOUVERAIN (71,7) Alliance Sainte-Savine ..... 205 k

13. DUGELAY (72) H.C. Villefranche ..... 202 k 500
14. HURET (72,9) Stade Héninois ..... 200 k
15. PEDRONO (73) Club Athlétique Nantais ..... 200 k
16. CARPENTIER (70,6) Club Athlétique Lensois ..... 185 k
17. DUBOIS (70,7) Club des Lutteurs Sparnaciens..... 162 k 500

Mi-Lourds :

1. DUBUS (80,4) C.A.I.C. Rochelais ..... 302 k 500
2. GAMME (77,3) C.H. Troyen ..... 232 k 500
3. MAYEUX (75,6) Club Athlétique Lensois ..... 225 k
4. ARBONA (76,8) M.J.C. Marignane ..... 200 k
5. LESTRADE (77,5) H.C. Arbreslois ..... 195 k

Lourds-Légers :

1. ANDREUCCI (88,5) Gauloise de Vaise ..... 235 k
2. SABAT (83,6) Ripagérienne-Loire ..... 225 k
3. BONACHE (87) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne ..... 190 k
4. TOPIN (84,2) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne ..... 130 k

Lourds :

1. DATTENY (102) Union Haubourdinoise..... 315 k
2. DEGARA (106) H.C.C. Aix ..... 247 k 500
3. DAUDRUY (92,4) Haltérophile Club Boulogne..... 237 k 500
4. GRAIN (?) M.J.C. Elbeuf ..... 215 k

SENIORS

Coqs :

1. SERPAGGI (54,3) Cercle Culturiste Marseillais ..... 217 k 500
2. DUCREY (52,5) Club des Lutteurs Sparnaciens..... 202 k 500
3. DESFEUILLET (55,4) H. Culturiste Lyonnais ..... 195 k
4. BELLOUCY (55,5) Clé des Bois, Paris ..... 195 k
5. TINTILLER (55,4) Haltérophile Club Boulogne ..... 187 k 500
6. ABDELAOUI (56) A.S.P.T.T. Marseille ..... 185 k
7. GALLIEN (53) C.A.I.C. Rochelais ..... 170 k
8. NISS (?) A.S.P.T.T. Nancy ..... 160 k
9. THÉBAULT C.A.I.C. Rochelais ..... 155 k

Plumes :

1. FAYARD (59,5) H.C. Villefranche ..... 235 k
1. LECUYER (59,5) C. Culturiste de Reims ..... 235 k
3. LARGINIERE (59,8) A.S.P.O. Midi-Bordeaux ..... 230 k
4. BOUSQUET (59) A.S. Montferrandaise ..... 225 k
5. DENIVET (5ll,9) Cl. Sportif Meaux ..... 220 k
6. THILLOUX (56,2) V.G.A. Saint-Maur ..... 215 k
7. HEIN (58,7) C.S.A. Châtellerault ..... 210 k
8. ANDRÉ (59,5) U.S. Cheminots Marseille ..... 205 k
9. DEURWEILHER (60) Etoile Culturiste Lilloise ..... 195 k
10. DESCARNONCLE (59,9) Cl. Haltérophile Troyen ..... 185 k
11. LANG (60) Cl. Haltérophile Troyen ..... 180 k
12. CHANUT (59) Judo-Club Figeac ..... 180 k
13. CHAULOUX (58) Ailes Sport. Bouguenais-Rézé ..... 177 k 500
14. OLINE (59,5) Club des Lutteurs Sparnaciens ..... 170 k
15. FRADET (58,2) Association H. et C. Rochelaise ..... 150 k
16. COCHELIN (56,7) Association H. et C. Rochelaise ..... 142 k 500

Légers :

1. LEDROIT (67,5) V.G.A. Saint-Maur ..... 327 k 500
2. FERNANDES (67,1) Courbevoie Sports ..... 290 k
3. ROUILLE (65,8) C.A.L.C. Rochelais ..... 282 k 500
4. PLOYARD (67,4) Union Haubourdinoise ..... 282 k 500
5. CHÂTEAU (66) Club des Lutteurs Sparnaciens ..... 280 k
6. PINAT (65,5) H.C. Villefranche ..... 277 k 500
7. LAMBERT (67,5) Alliance Sainte-Savine ..... 275 k
8. PIQUET (64,6) Electric. Cl. Montluçon ..... 267 k 500
9. BARCOS (67,25) A.S.P.O. Midi-Bordeaux ..... 267 k 500
10. BERRUYER (62,5) U.G.A. Péageoise ..... 262 k 500
11. DUBOIS (65,4) Haltéro-Club Lyonnais ..... 260 k
12. CAMPAGNE (66,5) Etoile Culturiste Lilloise ..... 260 k
13. SERLIZ (67,2) Club Hait. T'royen ..... 257 k 500
14. CHOUKROUN (66,35) Courbevoie Sports ..... 255 k
15. MOULIN (67) U.G.A. Péageoise ..... 255 k
16. MEYSSIN (63,1) C.H.C. Parisien ..... 252 k 500
17. DUPUIS (66) C.C. Rennes ..... 242 k 500
18. GENNA (62) C.C. Toulousain ..... 240 k
19. SAVOY (62,5) M.J.C. Chambéry ..... 240 k
20. BOILON (67,4) A.S. Montferrandaise ..... 240 k
21. MENARD (64,8) C.A.I.C. Rochelais ..... 235 k
22. BERRAKI (67) A.C.S. Herserange ..... 232 k 500
23. ROCH (63,6) A.S. Montferrandaise ..... 230 k
24. BACHIR (65) Etoile Culturiste Lilloise ..... 230 k
25. CABOCHE (66,5) H.C. Boulogne ..... 230 k
26. YUNG (67) Cercle Culturiste Nancy ..... 230 k
27. DHEDIN (67,5) Union Haubourdinoise ..... 230 k
28. CHARALAMBOS (63,2) H.C. Villefranche ..... 225 k
29. ROUSSET (65,3) Union Amicale Cognac ..... 225 k
30. ESTOURNET (66,5) C.A.I.C. Rochelais ..... 225 k
31. COCHINI (62,3) C.C. Marseille ..... 222 k 500
32. BOSCHET (63,9) C.C. Val-de-Marne ..... 222 k 500
33. MERCAGGI (66,4) C.C. Marseille ..... 222 k 500
34. BOUILLON (67,3) Union Amicale Cognac ..... 222 k 500
35. LAURET (64) H.C.C. Aix ..... 217 k 500
36. TABARD (64) A.S.P.T.T. Vienne ..... 215 k
37. SEIMPERE (66,3) M.J.C. Marignane ..... 215 k
38. DRAPEAUD (65,2) C.A.LC. Rochelais ..... 212 k 500
39. BARDOT (67,4) C.H. Troyen ..... 207 k 500
40. CLAVELLY (67,2) C.C.C. Marseille..... 205 k
41. LACOSTE (67,4) Association H. et C. Rochelaise ..... 205 k
42. REBOULE (63,1) H.C. Villefranche ..... 202 k 500
43. DESCOINS (65,7) C.H. Troyen ..... 202 k 500
44. ROYER (61) A.S.P.T.T. Vienne ..... 200 k
45. ASSAOUI (63) Union Sportive Sainte-Tulle ..... 197 k 500
46. ELY (65) H.C.C. Aix ..... 197 k 500
47. RUIZ (64,7) C.C. Marseille ..... 195 k
48. REBILLARD (60,7) M.J.C. Marignane ..... 187 k 500
49. ROYER (64,5) A.S.P.T.T. Nancy ..... 187 k 500
50. MELOSI (62,7) H.C.C. Marseille ..... 185 k

Moyens :

1. ORNÈME (74,7) C.H.C. Parisien ..... 330 k
2. MANGIN (73) Club des Lutteurs Sparnaciens ..... 315 k
3. MALLET (74) C.C. Croise-Laroche ..... 315 k
4. AMSELM (74,2) Union Sportive Biarritz ..... 302 k 500
5. LERUS (73,3) C.H.C. Parisien ..... 290 k
6. SUDRE (69,6) C.C. Toulousain ..... 285 k
7. BOSCARINO (71,5) Stade Héninois ..... 285 k
8. CHÂTEAU (74,3) Club des Lutteurs Sparnaciens ..... 285 k
9. LOZIN (75) C.C. Croise-Laroche ..... 285 k
10. MENURAT (75) Cercle Culturiste Nancy ..... 285 k
11. PELLAS (69,7) H.C.C. Aix ..... 272 k 500
12. FAYARD (75) U.S. Crestoise ..... 272 k 500
13. DANDOIT (73,5) Etoile Culturiste Lilloise ..... 270 k
14. TRUC (74.7) H.C.C. Aix ..... 270 k
15. ATTAL (72,6) C.A.I.C. Rochelais ..... 267 k 500
16. SELISE (69.9) Clé des Bois, Paris ..... 265 k
17. DEBOURDIEU (72,2) Olympie Toulouse ..... 265 k
18. BARGAS (74) Association Sportive Joeuf ..... 262 k 500
19. IGNACE (69,9) Clé des Bois, Paris ..... 260 k
20. SOCQWITZ (70,7) C.A. Lensois ..... 260 k
20. MACHAUD (70,7) Courbevoie Sports ..... 260 k
22. GAONACH (70,9) A.S. Montferrandaise ..... 260 k
23. VILLAGRASSE (74) A.S.P.T.T. Vienne ..... 260 k
24. MIALON (71,8) O.S.C.S. Saint-Etienne ..... 257 k 500
25. AUNEAU (74,5) C.A.I.C. Rochelais ..... 257 k 500
26. MAGLOIRE (74,1) Cercle Haltérophile Troyen ..... 255 k
27. CANTENYS (74,3) C.A.I.C. Rochelais ..... 255 k
28. MARTIN (68) A.S. Montferrandaise ..... 252 k 500
29. LAPEYRE (70,6) A.S.P.O. Midi-Bordeaux ..... 252 k 500
30. BOIRON (71,6) Union Sportive du Velay ..... 252 k 500
31. MERIGUET (72,2) Gauloise de Vaise ..... 247 k 500
32. HOUDEBERT (70) Etoile Culturiste Lilloise ..... 245 k
33. MILLARD (74,3) C.H. Troyen ..... 245 k
34. CABRERA (73,5) H.C.C. Aix ..... 242 k 500
35. SCIORTINO (74,3) Ripagérienne-sur-Loire ..... 240 k
36. CROUZOULON (73,5) Club Athlétique Annonay ..... 237 k 500
37. MARTY (74) A.S. Decazevilloise ..... 237 k 500
38. NAVARRO (69,5) A.S. Montferrandaise ..... 230 k
39. SANTIAGO (71) C.A. Annonay ..... 230 k
40. DESCONNET (72,8) Cercle Cult. Saint-Médard ..... 227 k 500
41. BOUESNARD (70,7) A.S.C.P. Trélazé ..... 225 k
42. ROMAN (75) H.C.C. Aix ..... 225 k
43. RIVERA (70,4) A.S.P.T.T. Marseille ..... 220 k
44. RIVERAN (71) H.C.C. Aix ..... 210 k
45. PAPEAU (72,9) C.H.C. Parisien ..... 210 k
46. LEROY (71,2) Haltéro Club Arbreslois ..... 207 k 500
47. RIZON (68,9) A.S.P.O. Midi-Bordeaux ..... 205 k
48. THIERRY (69,5) Cercle Haltérophile Reyland ..... 202 k 500
49. JAZEQUEL (75) H.C.C. Aix ..... 177 k 500
50. GIAVAGLINI (74,5) H.C.C. Aix ..... 170 k

Mi-Lourds :

1. LECHERTIER (82) C.H.C. Parisien ..... 385 k
2. VÉLY (82,4) Club de Lutteurs Sparnaciens ..... 335 k
3. LAFORCE (77,2) C.A. Fontaines-Toulouse ..... 330 k
4. TALBOT A.G.H. Le Havre ..... 325 k
5. FAILLOT (82,4) S.A. Montmartroise ..... 310 k
6. SOULIE (80) C.C. Toulousain ..... 305 k

7.	Heybert PRUDHOMME (76) U.G.A. Péageoise	282 k 500
8.	VESCHAMBRES (75,6) Courbevoie Sports	280 k
9.	VINCENT (79,2) Club des Lutteurs Sparnaciens	280 k
10.	MARCHAND (81,5) C.A.V.	280 k
11.	CONTE (80,9) Sporting Club Châtillonnais	275 k
12.	ORTUNO (79,6) H.C.C. Aix	272 k 500
13.	JACKSON (77,1) C.C. Buttes-Chaumont	270 k
14.	CHEVALLIER (75.5) M.J. Chambéry	267 k 500
15.	GARNIER (76,4) H.C. Villefranche	265 k
16.	UGOLINI (77) A.C.S. Herserange	265 k
17.	TOM (82) Etoile Culturiste Lilloise	262 k 500
18.	JULLIEN (81,2) H.C. Grenoble	260 k
19.	DIVITECOURT (81.8) Elect. Club Montluçonnais	260 k
20.	VENTO (80,2) M.J.C. Marignane	255 k
21.	CHAMBREFORT (75,7) Union Sportive du Velay	245 k
22.	SANDON (77) H.C. Oyonnax	245 k
23.	MARTIN (7!) A.S.C.P. Trélazé	245 k
24.	DUNE (81) H.C. Villefranche	245 k
25.	DEMAIN (77,2) C.C. Marseille	240 k
26.	GUERY (79) Cercle Culturiste Nantais	240 k
27.	MARCHEWESKA (80,5) Centre Athlét. Lensois	230 k
28.	FALK (77,2) Cercle Culturiste Nancy	220 k
29.	BERNARD (77) Club Athlétique Nantais	217 k 500
30.	BARBON (75,3) H.C. Villefranche	215 k
31.	NAISTRET (81) H.C.C. Aix	215 k
32.	YVON (80) H.C.C. Aix	212 k 500
33.	LEVY (80,8) A.H.C. La Rochelle	207 k 500
34.	ROUSSEAU (80) Club Athlétique Nantais	205 k
35.	PASTOR (79) H.C.C. Aix	197 k 500
36.	FLAMANT (79,5) C.C.P.H. Chalons	187 k 500
37.	TUROMSKY (?) H.C.C. Aix	142 k 500

Lourds-Légers :

1.	DRUFIN (88,4) Étudiant Club Orléanais	372 k 500
2.	REINE (90) Haltérophile Club Grenoblois	355 k
3.	PARRA (84,75) Cercle Culturiste Toulousain	345 k
4.	REDONNET (88,3) Cercle Cult. Toulousain	335 k
5.	CARRERAS (83,85) A.S.P.O. Midi-Bordeaux	330 k
6.	BOUDOYAN (85,5) Française de Lyon	322 k 500
7	VASSEAUX (85) V .G.A. Péageois e	317 k 500
8.	BROUTIN (89,5) Union Haubourdinoise	320 k
9.	STOCKY (88,5) A.S.P.T.T. Nancy	315 k
10.	THARSIS (85,2) Cercle Cult. Reims	305 k
11.	SABATA (84,9) Cercle Cult. Toulousain	290 k
12.	LEDRICH (86,5) Association Sportive Joeuf	285 k
13.	CLÉMENT (89) C.H. Troyen	275 k
14.	LAMBERT (87) Etoile Culturiste Lilloise	270 k
15.	ZANDEKI (87) Stade Héninois	260 k
16.	COGNEY (82,6) Ripagérienne-sur-Loire	245 k
17.	COMBE (88,95) A.S.P.O. Midi-Bordeaux	225 k
18.	MARION (86,5) Centre Omnisp Faches-Thumesnil	220 k
19.	SUREL (89) H.C.C. Aix	217 k 500
20.	STRANO (86) H.C.C. Aix	202 k 500
21.	NOVENKO (89) H.C.C. Aix	167 k 500

Lourds :

1.	GEYMOND (96,6) C.H.C. Parisien	427 k 500
2.	CORAZZA (119) Centre Athlétique Lensois	377 k 500
3.	JOURAVLEFF (105) C.H.C. Parisien	335 k
4.	DEVRED (98,4) S.C. Châtillon	315 k
5.	HUSSON (93,7) Club des Lutteurs Sparnaciens	295 k
6.	BEKER (l08) Cercle Culturiste de Reims	282 k 500
7.	SALERMO (109,3) M.J.C. Marignane	237 k 500

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

CHAMPIONNAT DE LORRAINE INDIVIDUEL

disputé le 12 Mai 1968
à la Salle Léo Lagrange
à Ligny-en-Barrois (55)

JUNIORS

Coq : Buatois (J.-L.) (55,3), A.S.P.T.T. Nancy : 80 + 77,5 + 100 = 257 k 500 - *Plumes :* Burte Gilbert (56,6), C.H. Reyland : 77,5 + 72,5 + 97,5 = 247 k 500 - *Léger :* Dru Gérard (65,7), H.C.B.B. Bar-le-Duc : 75 + 60 + 87,5 = 222 k 500 - *Moyen :* Charlier Michel (71), C. H. Reyland : 85 + 77,5 + 100 = 262 k 500 - *Mi-lourd :* Volpato William (80,3), Alfa Épinal : 105 + 102,5 + 130 = 337 k 500 - *Lourds-Légers :* Jung Alphonse (89,2), A.O.C. Petite-Rosselle : 110 + 90 + 125 = 325 k.

Arbitres :

1re partie : Ferry, Wagener, Foncin.
2me partie : Certeaux, Hally, Bertona.

SENIORS

Coq : Marchal Jean-Pierre (56), C.H. Lunéville : 90 + 85 + 110 = 285 k - *Plume :* Stolz Émile (59,9), A.O.C. Petite-Rosselle : 82,5 + 72,5 + 97,5 = 252 k 500 - *Léger :* Aubry Gilbert (66,2), C.H. Reyland : 100 + 90 + 120 = 310 k - *Moyen :* Trolong Patrick (74,2), U.S. Toul : 105 + 110 + 125 = 340 k - *Mi-lourd :* Houin Jean-Claude (78), A.S. P.T.T. Nancy : 110 + 110 + 140 = 360 k - *Lourd-Léger :* Mathieu Michel (82,9), A.S.P.T.T. Nancy : 110 + 105 + 142,5 = 357 k 500 - *Lourd :* Mehlinger Gilbert (92), Petite-Rosselle : 110 + 95 + 122,5 = 327 k 500.

Arbitres :

1re partie : Perrier, Truc, Luc.
2me partie : Wagener, Foncin, Mangin.
3me partie : Bertona, Hally, Certeaux.

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Match retour Hesse - Île-de-France

L'Île-de-France bat l'équipe de Hesse par 7 victoires à 0.

Résultats de nos équipiers. - *Coq :* Guipon : 237,5 - *Plume :* Nivault : 257,5 - *Léger :* Ledroit : 350 - *Moyen :* Terme : 395 - *Mi-lourd :* Rollin : 397,5 -*Lourd Léger :* Gourrier : 437,5 - *Lourd :* Steiner : 460.

Championnat d'Île-de-France par équipes de 3 hommes :

CLASSEMENT GENERAL

1re Division « Excellence ». - 1er : V.G.A. St-Maur : 12 points - 2e : S.M. Montrouge : 10 - 3e : S.A. Enghien : 9 - 4e : S.A. Montmartroise : 8 - 5e : S.C. Neuilly : 8 - 6e U.S. Métro : 6.

2e Division « Honneur ». — 1er : P.U.C. : 12 points - 2e : Asnières Sports : 10 - 3e : A.S. Mantes : 9 - 4e : E.S. Viry-Châtillon : 9 - 5e : Rueil A.C. : 9 - 6e : S.C.P.O. : 6.

3e Division « Promotion ». - 1er : A.S.C. Soignolles-en-Brie : 12 points - 2e : Courbevoie Sports : 11 - 3e : C.A.L. Alfortville : 10 - 4e : C.M.S. Pantin : 9 - 5e : A.S.C. Électromécanique : 8 - 6e : H.C. Villeneuvois : 7.

4e Division. - 1er : R. Villepinte Vert-Galant : 12 points - 2e : U.S.M. Gonesse : 11 - 3e : A.C. Melunais : 8 - 4e : A.C. Maisons-Alfort : 5 - 5e : C.A. Meulanais : 0 - 6e : A.S. Préfecture de Police : 0.

***

FINALE du Prix Fédéral des Poids Coqs et Éliminatoires Nationales du Championnat de France Angers, le 5 Mai 1968

C'est devant une assistance très clairsemée que se sont déroulées les Éliminatoires du Championnat de France et la Finale nationale du Prix Fédéral de la catégorie des Poids Coqs. Pourtant, l'organisation assurée par la Société de Gymnastique d'Angers emmenée par son dévoué moniteur P. Marion fut au-dessus de tout reproche.

Un premier plateau permettait à sept Poids Coqs Juniors de s'affronter. La Finale du Prix Fédéral fut âprement disputée, les quatre finalistes : Belen, Burte, Fascetta et Ermacora terminant très près les uns des autres.

En tête à l'issue des deux premiers mouvements, Burte de Nancy ne pouvait faire mieux que 92 k 500 à l'épaulé-jeté et s'inclinait au poids de corps devant l'excellent Belen de la Maison des Jeunes de Lunel qui, jetant 97 k 500, totalisait 247 k 500. Derrière ces deux garçons, le sociétaire de l'U.S. Sainte-Tulle, Fascetta se classait troisième, laissant s'échapper une victoire possible sur une faute technique à l'arraché.

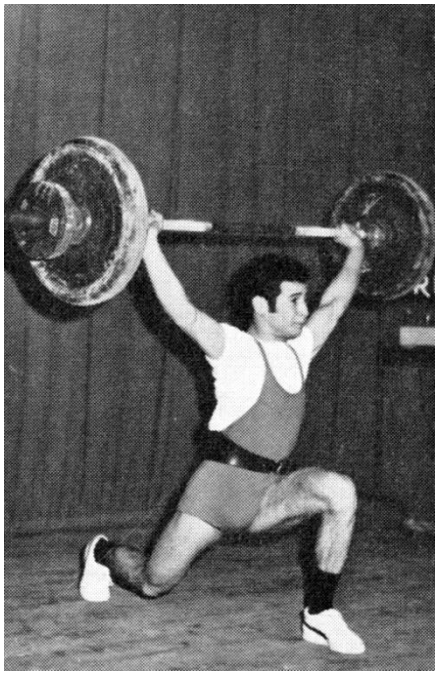

BELEN (Maison des Jeunes de Lunel), vainqueur en Poids Coqs de la Finale du Prix Fédéral de Printemps.

Tirant pour les Éliminatoires Nationales du Championnat de France, Apparuit de Nîmes, Cozeret de Neuilly et Colin du Club Alfa d'Épinal se classèrent dans cet ordre après une lutte qui fut longtemps indécise.

Deux Seniors seulement sur les quatre sélectionnés Fougeret de Royan et Couvrand du Nantes Étudiant Club, étaient présents. En tête après un bon développé à 85 k, le Nantais se laissait largement surclasser au cours des mouvements de détente par un Fougeret bon technicien et très volontaire qui jetait magnifiquement 110 k avant d'échouer de peu à 112 k 500. Fougeret malgré son peu de réussite au développé totalisait 275 k prenant par là une option pour le titre de « dauphin » de Meurat aux prochains Championnats de France.

Pour conclure, réjouissons-nous de constater que la catégorie des Poids Coqs comble actuellement une partie de son retard sur les autres catégories. Le niveau des Juniors est bon et la Finale du Championnat de France sera certainement l'occasion de belles luttes.

J.-P. DEMATS,
Conseiller Technique Régional.

COMITE NATIONAL
de la MAISON de REPOS
et de RETRAITE
des accidentés et des vieux du sport

Paris, le 8 Juin 1968.

Monsieur le Président
de la Fédération Française
Haltérophile et Culturiste,

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que l'ouverture de la MAISON de REPOS et de RETRAITE de Boisseron (Hérault) aura lieu en Octobre 1968.

En conséquence, veuillez trouver ci-joint, à l'intention de ceux de vos membres que cela pourrait intéresser :

1. *Les conditions d'admission (a) à la maison de Retraite, (b) à la maison de convalescence et de repos.*
2. *Les renseignements à fournir dans les meilleurs délais et avec pièces à l'appui par les candidats éventuels, et à adresser au Secrétariat Général de l'A.N.M.E.S.P., 33, rue Saint-Augustin, PARIS.*

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments très distingués et les meilleurs.

Pour le Président,
Le Secrétaire Général :

J. DESROYS DU ROURE.

MAISON de REPOS et de RETRAITE
de BOISSERON (Hérault)

Conditions provisoires d'admission fixées par le Conseil de l'A.N.M.E.S.P. et le Comité National de la Maison

TITRE 1

ADMISSION A TITRE PERMANENT

ARTICLE PREMIER. - La Maison de Retraite de Boisseron (Fondation A.N.M.E.S.P. - C.N.S. - M.N.S.) est destinée à recevoir, en principe, les Médaillés sportifs âgés au minimum de 60 ans, ayant bien servi la cause du sport de compétition, soit comme pratiquant, soit comme éducateur, soit comme dirigeant au sein d'un groupement affilié à une Fédération sportive pendant 15 ans, au minimum.

Pourront être admis les ménages des Médaillés sportifs sous réserve qu'il ne sera occupé qu'une chambre par ménage.

ARTICLE 2. - Les admissions sont prononcées par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité National de la Maison après enquête par le Comité départemental de l'A.N.M.E.S.P. avis de la Fédération à laquelle appartient ou a appartenu l'intéressé, et compte tenu de sa situation familiale et matérielle et de l'importance des services rendus par lui à la cause du sport.

ARTICLE 3. - Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire Général de l'A.N.M.E.S.P. et du Comité National de la Maison de Repos et de Retraite des Accidentés et des Vieux du sport.

Elles doivent contenir :

1°) Tous les renseignements utiles sur la carrière sportive du postulant.

a) Sports pratiqués ou dirigés ;
b) Compétitions nationales et, éventuellement, internationales, auxquelles le postulant a participé ;
c) Ou fonctions remplies comme éducateur ou comme dirigeant, au sein d'un club affilié à une Fédération sportive française ou à une Ligue régionale fédérale.

2°) Les pièces suivantes :

a) Bulletin de naissance ;
b) Une déclaration datée et signée par le postulant indiquant d'une manière détaillée et précise les moyens actuels d'existence et faisant ressortir le montant total de ses ressources ;
c) La copie certifiée conforme de la dernière déclaration de revenus à l'Inspecteur des Contributions Directes ;
d) Un certificat médical délivré par le médecin indiquant que le postulant n'a pas de maladie contagieuse ;
e) Un extrait du Casier Judiciaire.

ARTICLE 4. - Le prix de la pension est fixé par le Conseil d'Administration (1). Des remises partielles peuvent être accordées par le Conseil lorsqu'il est établi que les ressources personnelles d'un pensionnaire ne sont pas suffisantes pour en payer la totalité.

ARTICLE 5. - Les chambres sont meublées par l'Association, toutefois les pensionnaires peuvent demander l'autorisation d'apporter un meuble.

CONTINENT - SPORTS

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

TITRE II

ADMISSION A TITRE TEMPORAIRE

A. Secteur : Retraite.

ARTICLE PREMIER. - Des pensionnaires pourront y être admis dans la limite des places disponibles. Ces admissions seront prononcées pour un séjour de 30 jours. Une nouvelle décision devra être prise si le pensionnaire demande à prolonger son séjour.

Les prolongations de séjour ne pourront être accordées que si des chambres restent disponibles après satisfaction donnée aux candidats en instance.

B. Secteur : Convalescence et Repos (2).

ARTICLE 2. - Est destiné, en principe, aux pratiquants du sexe masculin, pour le moment, et âgés de 17 ans révolus, aux éducateurs et dirigeants sportifs qui, assujettis à la Sécurité Sociale ou à un régime de prévoyance similaire, et adhérents à la M.N.S., ont besoin d'une période de convalescence ou de repos à la suite d'un accident, d'une maladie, d'un surmenage.

Les postulants au secteur « Convalescence et Repos » devront attendre la deuxième quinzaine d'août pour adresser leur demande à la M.N.S., 45, rue de Clichy, Paris.

Pour le Conseil,
Le Président de l'A.N.M.E.S.P.
et du Comité National :

Roger MENARD.

***

1. Le prix de la pension journalière a été fixé pour l'année 1968-1969 à 25 F. Le candidat est prié de faire connaître :
   a) s'il s'engage à en payer intégralement le montant ;
   b) dans la négative, la somme qu'il est prêt à verser, mensuellement, compte tenu du fait que celle-ci ne peut être inférieure à 90 % des ressources dont il dispose.

(2) Il a été demandé aux autorités compétentes de pouvoir procéder à la rééducation fonctionnelle des blessés.

Stage de formation de Cadres de la F.F.H.C.

Toulouse-Lespinet du 25 au 30 Mars 1968

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du Premier degré :

N °	*Nom des Candidats*	*Note sur 20*
1	FROCRAIN Jean	15,52
2	BARDET Michel	13,15
3	DAYNES Bernard	11,77

Consolidation d'Entraîneurs Fédéraux du Deuxième degré :

1	FAVROU Claude	15,50
2	BUCHER Léon	15
3	PERRAUD Michel	14,87
4	CHARTIER Robert	14,37
5	GUENAULT Michel	14
6	MARUEJOULS Serge	13,87
7	AUGER Jean-Claude	13

Aix-en-Provence du 11 au 16 Mars 1968

Consolidation d'Entraîneurs Fédéraux du Premier degré :

1	SERPAGGI	15
2	GUADAGNINI	13,25

Consolidation d'Entraîneurs Fédéraux du Deuxième degré :

1	ROSSI	14
2	ESTROSI	13
3	DECREMP	12
4	PALMIERI	10
5	MOLINA	10
6	MARIE	9,50
7	LOPEZ	8,50

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

© RLPZ (2019)

N° 246

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

23e ANNÉE

Août-Septembre
1968

Le numéro : 1 F

Document original : Georges Firmin

LA SOCIÉTÉ HALTERO CULTURISTE APOLLON
23. rue Houdon -PARIS (18me) -C.C.P. 2165-49 PARIS

Barre olympique « Apollon » de compétition – 2 m 15 – acier spécial.

Toutes les barres d'entraînement, de 1 m 50 à 1m 90 Ø 28 mm – Acier spécial – Bagues de serrage individuelles en acier.

Modèles : **Performance** – **Champion** – **Culturiste** – acier poli ou chromé.
Haltères chargeables, chromés – Haltères à boules – Disques acier – fonte – caoutchouc – Ø 51mm et 28 mm.

Disques compétitions caoutchouc Ø 51 mm.

Chaussures haltérophiles « Athlétic » – Modèle déposé – Semelles débordantes – Bout carré – Antidérapantes – Légèreté et solidité.

Ceinture haltérophile – Cuir souple et fort – Doublé peau – Double œillet de fermeture, toutes tailles.

Manchon mousse tubulaire pour les squats.

Tous les appareils modernes, presses, etc.

Pour les Clubs haltérophiles et culturistes, importantes remises accordées – Crédit.

Demander notices en joignant 6 timbres pour frais.

SOMMAIRE

Procès-verbal :
de la Réunion de la Commission de l'Arbitrage du 22 Juin 1968 3
de la Sous-commission de Culture Physique du 11 Juillet 1968 3
de Assemblée Générale Extraordinaire du 8 Septembre 1968 ..... 3 et 4
Le Mot du Président 3
Procès-verbal :
de la Réunion d'information du 8 Septembre 1968 5
de la Réunion du Comité de Direction et des Présidents de Comités Régionaux du 8 Septembre 1968 ..... 5 et 6
Additif au classement général du Championnat de France Athlétique 6
Résultats de la troisième Étape du Premier Pas Athlétique 7
Résultats de la deuxième Étape du Prix d'Encouragement Culturiste 7
Nos Joies, nos Peines 7
Classement général du Premier Pas Athlétique 1967 - 68 ..... 7, 8 et 9
Classement général du Prix d'Encouragement Culturiste 1967- 68 ..... 9 et 10
Les Demi-finales du Championnat de France Athlétique et Culturiste à Hyères, par R. Gerber 10
La Finale du Championnat de France Athlétique, par P. Rigaud, et Résultats techniques 11
La Finale du Championnat de France Culturiste, par P. Rigaud 12
Résultats techniques du Championnat de France Culturiste 1968 13
Ce que vous devez savoir 14
Compte rendu des Stages franco-allemands ..... 14 et 15
Stage à Font-Romeu par J. Bonhoure 15
Le Match France « A » - Allemagne « A », par G. Lambert 16
Deux semaines en Bulgarie, par C. Taillefer ..... 16, 17 et 18
Nouvelles Internationales 17
Stage de Formation de Cadres 18
Comment arracher, par Aimé Terme 18
Classement des Demi-finales du Championnat de France Athlétique 19
Dans nos Comités Régionaux 20

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Nos cinq sélectionnés olympiques - souriants, malgré le rude entraînement auquel ils sont soumis, - prêts au départ pour Mexico.

De gauche à droite :
Rolf MAIER, Pierre GOURRIER, Fred STEINER, Jean-Paul FOULETIER, Roger LÉVECQ.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 3me trimestre 1968.

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la COMMISSION de l'ARBITRAGE du 22 Juin 1968

La séance est ouverte à 9 h 45.

Étaient présents : MM. Bazire, Certeaux, Leveler, Roussaux.

Excusés : MM. Fiolle et Bernier, délégués à la rencontre France - Angleterre « B ».

Assistaient à cette réunion : MM. Auber, Parot, Pichon ainsi que notre Secrétaire Général, M. Guillier.

A noter également la présence de notre Président, M. Bovi.

Nous profitons de la présence de ces arbitres et échangeons nos idées sur l'ensemble des compétitions, et prenons note de certaines suggestions.

M. Parot nous signale que dans le Comité de l'Orléanais, l'ensemble est des plus satisfaisants.

M. Auber demande qu'après un record, la pesée de l'athlète se fasse au vestiaire, au lieu d'être effectuée sur le plateau, surtout quand il faut le peser nu.

- Il souhaiterait aussi que les arbitres fédéraux aient une même tenue.
- Que chaque club possède au moins dans ses rangs, un arbitre régional.

M. Pichon : que la hauteur des ceintures soit mesurée assez fréquemment.

- Que dans les clubs, les bascules soient en parfait état de marche. Il demande aussi la suppression des genouillères qui, d'après lui, ne servent à rien, et permettent de camoufler les coups de genoux.
- Une meilleure tenue vestimentaire des athlètes, certaines laissant à désirer.

M. Leveler : que le chef de plateau s'abstienne de manifester par des gestes, pendant l'exécution du mouvement, ces derniers pouvant influencer une décision de ses assesseurs.

M. Bazire : que les athlètes, après un essai manqué, évitent de lancer à haute voix certaines expressions.

M. Certeaux : que chaque arbitre soit possesseur du règlement international et adoption intégrale de ce règlement de l'arbitrage.

- Que les dirigeants évitent de manifester à haute voix leur opinion sur l'exécution du mouvement de leur athlète.
- Il serait souhaitable également que chaque Comité puisse réunir ses arbitres une fois chaque mois, en réunion d'information.

Séance levée à 11 h 30 après désignation des arbitres du Championnat.

Le Président de la Commission,
A. ROUSSAUX.

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION de la SOUS-COMMISSION de CULTURE PHYSIQUE du 11 Juillet 1968

Présence de MM. Jean Dame, Fagot, Rigaud, Schmaltz.

Présidence de M. Favrou.

Excusé : M. Merveille.

La séance est ouverte à 14 heures et, selon l'ordre du jour, il est procédé à l'établissement de la liste des finalistes des Championnats de France Athlétique et Culturiste organisés à Vernon le samedi 20 Juillet par les soins de M. Renault.

Le tirage au sort de l'ordre de passage des épreuves du Championnat Culturiste est ensuite effectué.

La sous-commission désigne les officiels dont les noms suivent pour les différents postes que nécessitent les finales culturistes : MM. Dame, Fagot, Renault, Legrand, Leveler, Schmaltz, Merveille, Hamon, Rigaud et Favrou.

La question épineuse du remboursement des frais est débattue, chacun regrettant que la Fédération ne puisse pourvoir au remboursement intégral. M. Renault abandonnant les recettes à cet effet, il est décidé que les frais seront remboursés au prorata de la recette et des distances à parcourir par les finalistes, un complément d'indemnisation pouvant être accordé aux athlètes lorsque la F.F.H.C. aura perçu la subvention accordée l'année dernière par la Municipalité de Saint-Jean-en-Royans et non encore versée.

Le sujet Championnat étant épuisé, M. Favrou rapporte ce que furent les débats concernant les problèmes culturistes lors de la réunion du Comité de Direction du 28 Juin. Comme M. Favrou, les membres de la sous-commission apprécient la subvention promise par le Directeur de l'Éducation Physique et des Sports, mais déplorent avec une certaine amertume les restrictions formulées à l'encontre des épreuves plastiques. Toutefois, comme il ne peut être question de passer outre ces restrictions sans courir le risque de voir l'édifice culturiste fédéral s'écrouler après le couronnement des efforts consentis à la Culture Physique Athlétique et Sportive, il est décidé de maintenir le programme établi pour la saison 1968-1969 en supprimant purement et simplement les épreuves plastiques des diverses compétitions officielles.

C. FAVROU,
Président de la sous-commission de Culture Physique.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

tenue le 8 Septembre 1968,

Salle de l'Union Mâconnaise à Mâcon

Les Clubs suivants étaient représentés : Alsatia Sélestat, A.S.P.T.T. de Strasbourg, Cercle Sportif de Brumath, Haltérophile Club 65 Scherwiller, Société Athlétique de Kœnigshoffen, Société de Gymnastique Hanau, Société Haltérophile et Culturiste de Haguenau, Energie de Haguenau (par M. Stresser) ; Les Ailes Sportives de Bouguenais-Rézé à Nantes, Association Sportive des Sapeurs - Pompiers de Nantes, Cercle d'Éducation Physique de Saint- Nazaire, Nantes - Étudiant Club, Saint-Nazaire Omnisports (par M. Ogé) ; Club Athlétique Nantais, Stade Croisicais, Union Méan-Penhoet (par M. Bernier) ; Racing Athlétic Club Cheminots de Nantes (par M. Souchet) ; Ilets Sports Montluçonnais, la Montluçonnaise, Union Haltérophile Vichyssoise (par M. Régérat) ; Sporting Club Riomois, Association Sportive Montferrandaise, Stade Clermontois (par M. Righi) ; Sporting Club Dijonnais (par M. Revelli) ; Athlétic Club Châlonnais (par M. Patte) ; Union Mâconnaise (par M. Genet) ; Stade Auxerrois (par M. Baillet) ; Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie de Châlons-sur-Marne (par M. Chorques) ; Culturiste de Reims, Club des Lutteurs Sparnaciens (par M. Viet) ; Association Athlétique Ajaccienne, Association Sportive de Monaco (par M. Asso) ; Union Sportive Crauroise, Athlétique Club Lagarde, Centre Athlétique Dracénois, Etoile des Bormettes, Omnisports Hyérois, Union Sportive Tropézienne (par M. Keraudren) ; Association Sportive des P.T.T. de Vienne (par M. Galvane) ; Club Athlétique Saint-Priest, Entente Sportive St-Martin-d'Hères (par M. Bertholet) ; Haltérophile Club Grenoblois (par M. Cavalli) ; Sporting Club Navis (par M. Lomet) ; Amicale Sportive Électricité de Lille, A.S. Lilloise Inter-Entreprises, A.S.P.T.T. de Lille, A.S. Tramways de Lille, Centre Athlétique Maubeugeois, Maison des Jeunes et de la Culture de Mons-en-Barœul, Centre Omnisports Faches-Thumesnil, Sporting Club Municipal de Petite-Synthe, Club Culturo Sportif Wignehisien, Olympique Avesnois, Olympique Grande-Synthe, Omnisports Municipal de Lomme, Sporting Club Tête de Cheval, Les Travailleurs de Comines, Union Halluinoise, Union Haubourdinoise, Union Roubaisienne de Sports ... Athlétiques, Union Sportive des Cheminots de Saint-Pol-sur-Mer, Union Tourquennoise (par M. Houte) ; Club Athlétique de Rosendaël (par M. Hue) ; L'Audomaroise, A.S.P.T.T. d'Arras, Centre Athlétique Lensois, Club Haltérophile Boulonnais, l'Etoile de Calais (par M. Auber) ; La Gauloise de Montbéliard (par M. Carné) ; Alsacienne et Lorraine de Paris (par M. Jean Dame) ; Club Sportif des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne, Union Sport. Métro-Transports (par M. Guillier) ; Asnières Sports (par M. Bazire) ; Club Sportif Municipal de Clamart, Stade Municipal de Montrouge (par M. Tournier) ; Courbevoie-Sports, Athlétic Club Municipal de Maisons-Alfort (par M. Roussaux) ; Culturiste Club du Val-de-Marne, La Vie au Grand Air de St-Maur (par M. Bouscaillou) ; Société Athlétique d'Enghien (par M. Fiolle) ; Association Sportive Jovicienne, Association Sportive des P.T.T. de Nancy, Cercle Haltérophile Reyland, Cercle des Sports d'Homécourt, Club Haltérophile de Lunéville, Haltéro Club Villerupt (par M. Bovi) ; Union Sportive de Toul (par M. Savonnière) ; Amicale Laïque de Roanne, Omnium Sportif Club Stéphanois, La Ripagérienne (par M. Paya) ; Société d'Éducation Physique de Cours, A.S. des Cheminots de Vénissieux, A.S. des Sapeurs- Pompiers de Lyon, La Française de Lyon, La Gauloise de Vaise, Haltéro Club Arbreslois, Haltérophile Club de Villefranche-sur-Saône, Haltéro Culturiste Lyonnais, Indépendante de Vaulx-en-Velin (par M. Gourhand) ; Stade Olympique Cheminots de Givors (par M. Martin) ; A.S.C.E.A. Cadarache, Centre Culturiste des Chartreux, Club Athlétique des Hospitaliers, Club Haltérophile et Culturiste Aubagnais, Club Omnisports Arlésien, Haltérophile et Culturiste Club Aix-en-Provence, Haltérophile Club Novais, Haltérophile Club de Marseille, Haltérophile Club Gardannais, Haltérophile et Culturiste Club Marignane, Union des Cheminots Marseillais (par M. Ammar).

Le Président salue les délégués présents et, avant de déclarer ouverte cette deuxième Assemblée Générale Extraordinaire, il tient à lire la lettre que lui a adressée M. Dury, Inspecteur de la Jeunesse et des

► Sports, qui lui demande de faire part à « ses Amis Haltérophiles » de son plus sincère regret et de leur transmettre également tous ses vœux pour les travaux du 8 Septembre dont il ne doute pas qu'ils seront fructueux.

M. Durry doit, en effet, assister ce même jour à une réunion exceptionnelle sous l'égide du Comité Olympique Français au sujet des futurs Jeux Européens et il lui a été demande d'être le correspondant particulier de la Direction de l'Éducation Physique et des Sports.

M. Bovi rappelle ensuite qu'une nouvelle réunion était nécessaire pour adopter les nouveaux statuts, le quorum n'ayant pas été atteint le 29 Juin. Il suppose que tout le monde est au courant des délibérations, la majorité des délégués ayant assisté à la première assemblée générale dont le compte rendu a été publié dans « *l'Haltérophile Moderne* ».

Cependant, il donne la parole aux personnes qui ont des objections à formuler.

A M. Chorques qui désire savoir à quoi sert ce changement de statuts, M. Bovi précise qu'il était nécessaire de les mettre en conformité avec le décret du 19 Juin 1967 et que cette occasion a été mise à profit pour y apporter ce qu'il est permis de penser être des améliorations.

M. Chorques demande quel rapport existe entre ce décret et la loi de 1901.

M. Bovi lui rappelle que cette loi régit les sociétés non commerciales.

Une discussion s'engage concernant l'article 11, M. Dame souhaitant qu'une précision soit apportée au sujet du nombre de réunions annuelles du Bureau et du Comité de Direction et M. Auber que le règlement soit appliqué pour les membres absents sans raison valable.

M. Bovi explique que le nombre de réunions fixées est un minimum et qu'il est évident que le Bureau et le Comité de Direction seront réunis chaque fois qu'il sera juge opportun ; cependant, il est d'accord pour apporter un changement à cet article si la majorité l'exige.

Il ajoute qu'en prenant la Présidence, il n'a pas voulu changer les habitudes mais qu'après les élections, il appartiendra au Comité de Direction d'estimer la valeur des excuses.

M. Auber, Président du Comité Départemental du Pas-de-Calais, tient à avertir l'assistance que tous les clubs du Comité des Flandres se sont réunis avec l'accord de leur Président et ont chargé M. Houte de les représenter.

Celui-ci, reprenant les mêmes arguments que lors de la Réunion d'Information du 29 Juin, explique que, se considérant comme un homme libre, il lui déplaît d'être obligé de voter des statuts s'ils doivent obligatoirement être adoptés il aurait alors préféré qu'on les fasse appliquer directement.

Il considère d'autre part que, dans les nouveaux statuts, le Comité « n'est plus rien » puisque le Comité de Direction a le droit de dissoudre les Comités Régionaux et Départementaux.

De plus, ce sont les clubs qui doivent voter et ils ne peuvent déplacer de délégués, faute de moyens pécuniaires suffisants. Il estime donc que les résultats des votes ne sont pas l'émanation des clubs et que ce n'est pas au Comité Régional de les représenter. Le Club, qui est « la cellule », ne peut jouer son rôle dans de telles conditions.

C'est donc pourquoi il aurait voulu que ces statuts soient encore discutés avant leur mise en application.

Il soulève à nouveau le problème des cotisations et des licences dont le montant devrait, à son avis, être fixé par l'Assemblée Générale.

Puis il remet en cause l'article 11, considérant que la présence du tiers des membres est insuffisante pour délibérer et qu'il faudrait la moitié, mais qu'il serait plus équitable que lesdits membres soient élus par les Comités Régionaux, au prorata du nombre de licenciés.

Par ailleurs, les membres des Commissions ne peuvent se déplacer, leurs frais n'étant pas remboursés et, de ce fait, les décisions qui sont prises ne reflètent pas l'opinion de tous mais davantage celle du Comité de l'Île-de-France dont les représentants sont sur place.

M. Houte revient, cette fois encore, aux problèmes que l'importance du calendrier va soulever. Il déplore que ses moniteurs soient appelés à se déplacer tous les dimanches, laissant ainsi les jeunes athlètes sans encadrement alors que beaucoup d'entre eux n'ont que ce jour pour s'entraîner.

Il trouve aussi qu'il n'y a pas assez d'arbitres ni de matériel pour mener à bien un programme si charge et qu'il serait préférable de revenir aux compétitions simples telles que le Prix d'Encouragement, le Prix Fédéral, le Critérium et la Coupe de France et de laisser plus de liberté aux Comités.

M. Bovi remercie M. Houte de son intervention mais il lui fait remarquer que, bien qu'en désaccord avec les statuts de la Fédération, il a modifie ceux du Comité des Flandres pour les mettre en conformité avec l'arrêté ministériel du 19 Juin 1967 et le projet de la Fédération.

M. Houte réplique qu'il les a simplement préparés puisqu'il n'est pas possible de les soumettre avant l'adoption des statuts fédéraux mais qu'ils ne seront pas votés.

M. Bovi assure qu'il essaie, en toute occasion, d'agir au mieux des intérêts de la Fédération. Il fait également remarquer que dans beaucoup d'autres fédérations, les frais de déplacement des membres du Bureau et des Commissions ne sont pas remboursés ; il verra si, dans l'avenir, il est possible de faire un effort dans ce sens.

Puis il souligne que les Comités Régionaux de la F.F.H.C. n'ont pas encore tous une structure suffisante pour fonctionner normalement par eux-mêmes ; il faut donc leur donner une impulsion. Mais, dans le calendrier 1968-1969, une décentralisation est prévue ce qui, à son avis, est une amélioration.

Rendu à ce stade des débats, le Président estime qu'il est temps de passer au vote.

Celui-ci donne les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 224 - Bulletin nul : 1 - Pour l'adoption des statuts : 149 - Contre l'adoption des statuts : 74.

Le Président déclare que les statuts sont adoptés. Il affirme qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour résoudre les problèmes qui lui seront posés bien qu'il soit difficile de satisfaire tout le monde.

Avant de clore la réunion, M. Bovi fait savoir que l'Assemblée Générale annuelle aura lieu le 8 Décembre.

Il remercie M. Gouet, Président du Comité de Bourgogne et de l'Union Mâconnaise, qui a bien voulu mettre sa salle à la disposition de la Fédération a l'occasion de cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Aucune question diverse ne pouvant figurer à l'Assemblée Générale Extraordinaire, la séance est levée à 11 h.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. *Le Président,* C. BOVI.

Le mot du Président

La nécessité de réunir une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire le 8 Septembre pour l'adoption de nos nouveaux statuts a peut-être écourté les vacances de certains participants. Nous remercions tous ceux qui ont fait l'effort nécessaire pour être Présents à Mâcon

Au cours de la discussion de ces statuts, une certaine contestation est apparue. Même si, personnellement, je reconnais le bien-fondé de quelques observations, je n'ai pu, jusqu'à présent, y souscrire parce que je pense que, pour l'instant, c'était ce qu'il y avait de mieux à faire. Cela ne veut pas dire pour autant que nous ayons renoncé à l'intention de les faire aboutir.

D'ores et déjà, nous pensons pouvoir mettre en place, dès le début de la saison, un système de décentralisation d'organisation et de gestion financière des compétitions fédérales tenues au niveau régional et interrégional.

Dès que ce projet sera adopté par le Bureau fédéral, il sera immédiatement diffusé aux comités Régionaux.

****

Il nous faut maintenant penser à notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 8 Décembre à Lyon et qui aura pour but principal de designer, pour quatre ans, les membres du Comité de Direction et le Président de la Fédération. Les nouveaux statuts ont été adressés à tous les clubs et les intéressés pourront donc y trouver tous les renseignements utiles tant en ce qui concerne la désignation des délégués des Comités Régionaux que les modalités de candidature.

****

Mais il nous faut aussi, et surtout, penser a la mise en route des épreuves fédérales de la nouvelle saison. Beaucoup de Comités nous ont déjà fait parvenir les renseignements que nous leur avions demandés mais il serait urgent que nous recevions, dans les plus brefs délais ceux encore manquants, suivant avis paraissant dans le présent Bulletin.

****

Lorsque ce Bulletin paraîtra, nos sélectionnés olympiques seront sur point de partir pour Mexico. Nous n'ignorons pas que la lutte sera dure mais nous leur faisons confiance car nous savons très bien qu'ils répondront aux espérances que nous avons placées en eux et qu'ils feront le maximum pour se classer honorablement, même s'ils ne peuvent jouer les tout premiers rôles.

C. BOVI.

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION d'INFORMATION
du 8 Septembre 1968

Avant que ne débute le Comité de Direction, le Président tient à profiter de la présence d'un grand nombre de délégués pour discuter des problèmes qui les intéressent et se tient à la disposition de ceux qui ont des questions à lui poser.

Il donne la parole à M. Tournier qui confirme que le calendrier 1968-1969, trop touffu, mobilise trop de dirigeants et devra être révisé pour les saisons futures.

M. Bovi lui répond que la Commission des Provinces se réunira, en principe, début Janvier et pourra étudier les réformes à apporter au calendrier des compétitions.

M. Houte demande que le protocole d'accord avec l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique et la Fédération Sportive et Culturelle de France soit publié dans le Bulletin fédéral.

Bonne note en est prise.

M. Auber ne comprend pas que le Championnat de France Militaire ne soit pas rétabli.

Plusieurs interventions ont été faites à ce sujet par la Fédération, mais la décision ne lui appartient pas. Elle dépend du Service Interarmées de l'Éducation Physique et des Sports.

M. Viet voudrait que plus de place soit réservée aux Culturistes dans « l'Haltérophile Moderne ».

M. Bovi lui fait remarquer que tous les articles reçus à la Fédération, concernant les Culturistes, ont toujours été publiés et que le prochain numéro leur est en partie consacré, ce qui devrait leur donner satisfaction.

La séance est levée à 11 h 30.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. *Le Président,* C. BOVI.

***

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du COMITE
de DIRECTION et des PRÉSIDENTS
des COMITES RÉGIONAUX

du 8 Septembre 1968, à Mâcon

Présents : MM. C. Bovi. Président de la F.F.H.C., J. Asso, E. Bazire, R. Bernier, J. Dame, R. Duverger, F. Fiolle, H. Gouet, R. Gourhand, L. Guillier, A. Roussaux, H. Viet.

Assistaient à la réunion : MM. Stresser (Président du Comité d'Alsace), Souchet (Président du Comité d'Anjou), Chorques (Président du Comité de Champagne), Tournier (Président du Comité de l'Île-de-France), Hue, Membre d'honneur, Taillefer (Directeur Technique National).

Excusés : MM. Durry (Inspecteur de la Jeunesse et des Sports), Clutier, Favrou, Leveler, Pichon, Morin (Vice-président d'honneur), Burucoa (Président du Comité de Guyenne), Dubourg (Président du Comité de l'Orléanais), Moreau (Président du Comité du Poitou).

Le Président remercie à nouveau M. Gouet pour son sympathique accueil.

Avant d'adopter les différents procès-verbaux, M. Bovi tient à réparer un oubli en ce qui concerne M. Hue dont le nom ne figure pas sur la liste des présents de la réunion du Comité de Direction du 28 Juin, alors qu'il y assistait.

Il précise, d'autre part, que M. Morin est Vice-président d'honneur.

Aucune objection n'étant formulée, les procès-verbaux des réunions du Comité de Direction des 28 et 29 Juin et de la Réunion d'Information du 29 Juin sont adoptés à l'unanimité.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3746 - Amicale Laïque de l'École des Grands Moulins à Nancy (Lorraine).
- ✓ N° 3747 - Jeune France de Bourgoin-Jallieu (Dauphiné-Savoie).
- ✓ N° 3 748 - Stade Olympique de Calais (Flandres).

L'affiliation de ce dernier club ne deviendra définitive que lorsqu'il aura apporté certaines modifications dans la composition de son Bureau.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue ensuite les records de France haltérophiles et culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

MATCHES INTER-NATIONS.

Lettre de la Fédération bulgare qui désirerait conclure :

un match avec l'équipe de France Seniors en Août 1969 ;

un match triangulaire France - Bulgarie - Italie Juniors, en Italie en 1969 et en Bulgarie en 1970.

En ce qui concerne le match Seniors, le Directeur Technique estime que cette date ne convient pas, les athlètes participant au Championnat du Monde s'entraînant à cette époque quant aux autres, ils ne sont pas en forme pendant la période des vacances.

Le principe de ce match est cependant arrêté mais il sera demandé à la Fédération bulgare de choisir une autre date.

M. Dame fait remarquer qu'il est nécessaire d'entretenir des relations avec différentes nations et qu'il ne faut pas se cantonner dans les matches Franco - Allemands.

Des contacts seront pris à Mexico avec les dirigeants italiens et bulgares au sujet de ces rencontres.

France - Italie Juniors. - Une lettre a été adressée à la Fédération italienne lui demandant que ce match ait lieu de préférence le 24 Novembre, le calendrier fédéral ne permettant pas de l'organiser le 17 Novembre, date primitivement choisie.

Aucune réponse n'est encore parvenue à ce jour à la Fédération.

Lettre du Bohemians C.K.D. - Club tchécoslovaque qui désirerait que la F.F. H.C. lui indique le nom de clubs français susceptibles de rencontrer son équipe.

Une annonce sera insérée dans le Bulletin fédéral à toutes fins utiles.

Lettre de la Fédération britannique qui souhaiterait :

1. que le match des Juniors, qui n'a pu avoir lieu en Juin en France, soit reporté à fin 1968 ou début 1969.

Des contacts seront également pris à Mexico avec les dirigeants britanniques.

2. que soit organisé en France le match retour sur les mouvements de force culturistes.

Le Comité de Direction est d'accord sur le principe de cette rencontre. M. Favrou sera chargé de sa mise au point.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1970. - M. Bovi donne lecture de la lettre de M. Oscar State, Secrétaire Général de la F.I.H.C., qui accepte de prendre l'option de la France en considération malgré les réserves qui ont été faites au sujet de cette importante manifestation.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Lecture d'une lettre de M. Delsol, Directeur de l'Institut National des Sports, félicitant les athlètes qui ont participé au Championnat d'Europe.

Lettre de la Fédération des États-Unis exprimant le désir que la France appuie le vœu concernant l'adoption de la catégorie des 110 k, lors du Congrès de Mexico.

Il est possible de répondre favorablement à cette demande, la France ayant elle-même déposé ce vœu.

Arbitrage aux feux Olympiques. - M. Dame déplore que la Direction des Sports n'ait pas voulu prendre en charge ses frais de voyage et de séjour a Mexico où il a été désigné en qualité de Membre du Jury. Il assumera donc personnellement les dépenses afférentes à ce voyage.

MM. Chorques et Roussaux s'élèvent contre cette décision. Le premier propose qu'une souscription soit ouverte pour dédommager M. Dame de ses frais, le second qu'une motion de protestation soit votée.

M. Dame les remercie de leur marque de sympathie mais, en ce qui concerne M. Chorques, ne peut accepter son offre.

Les Membres présents décident qu'une lettre sera adressée à la Direction des Sports lui exprimant le regret qu'elle n'ait pas cru devoir assumer les frais de déplacement d'un arbitre français aux épreuves haltérophiles de ces Jeux.

Camp de la Jeunesse du Monde. - Lecture est faite d'une lettre du Comité Olympique Français demandant que lui soit communiquée une liste de trois ou quatre athlètes parmi lesquels l'un d'eux bénéficiera d'une bourse du Ministère de la Jeunesse et des Sports lui permettant d'être admis au Camp de la Jeunesse du Monde que le Comité Olympique Mexicain a prévu à l'occasion des Jeux Olympiques.

Une décision sera prise par le Président et le Directeur Technique, en accord avec le Comité Olympique Français et la Direction des Sports.

Culture Physique. - Communication est donnée d'une lettre de M. Favrou qui souhaiterait :

1. Obtenir l'autorisation pour les culturistes de participer au concours de M. Univers, organisé par la N.A.B.B.A.

Le Secrétaire de la F.I.H.C. à qui cette requête a été transmise fait savoir qu'il n'est pas possible de répondre favorablement, cet organisme n'étant pas reconnu par la F.I.H.C.

2. Qu'un délégué culturiste soit nommé dans chaque région afin de coordonner le travail à l'échelon régional.

Les membres présents sont d'avis que ce travail est fait actuellement par les Comités régionaux mais ne voient pas d'inconvénient à ce qu'un dirigeant s'occupe des questions culturistes en particulier.

3. Que la Sous-commission de Culture Physique prenne le titre de « Musculation ».

Cette question appelle beaucoup de controverses et il sera demandé à M. Favrou de trouver un autre terme. Celui de « Commission Athlétique » est suggéré.

4. L'organisation périodique de stages de week-end, ayant pour objectif l'enseignement technique de la musculation.

Un effort sera fait, eu accord avec les prescriptions ministérielles, pour admettre en stage davantage d'athlètes des séries inférieures de la hiérarchie athlétique, c'est-à-dire 2e et 3e séries.

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES.

Arbitres Internationaux. - La F.I.H.C. a homologué la nomination, au titre d'arbitre international de 2e catégorie de MM. Coste, Watel et Firmin qui ont subi avec succès les épreuves de cet examen, au

cours du Championnat de France Seniors, le 29 Juin 1968, à Charenton, et a régularisé, sur demande de la F.F.H.C., la nomination, toujours en instance, de M. Houte qui a passé cet examen le 25 Mars 1967, à Bruxelles.

Arbitres Fédéraux. - Au cours d'un stage à Font-Romeu qui a eu lieu du 15 Juillet au 11 Août, M. Cornélus, Président de « la Française » à la Martinique, a passé les épreuves de l'examen d'arbitre régional.

La Commission de l'Arbitrage donne, exceptionnellement, avis favorable à sa nomination au titre d'arbitre fédéral, compte tenu de l'éloignement de ce département d'Outre-mer.

Colloque International de la F.S.G.T. - Le Président donne connaissance du programme de ce Colloque qui doit avoir lieu à Paris du 28 au 30 Novembre prochain, à l'occasion du soixantenaire du Sport Travailliste Français.

Colloque Franco-allemand. - Ce Colloque aura lieu à Cannes, les 29 - 30 Novembre et 1er Décembre. MM. Bovi et Taillefer s'y rendront pour mettre au point le calendrier des stages franco-allemands de la saison 1968-1969.

Assemblée Générale. - L'Assemblée générale annuelle de la F.F.H.C. aura lieu le 8 Décembre 1968, à Lyon.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de Direction donne avis favorable aux demandes présentées par :

- Le Club Haltérophile et Culturiste Sedanais (Champagne).
- Le Boxing Club Briviste (Poitou).
- La Maison des Jeunes de Duclair (Hte-Normandie).
- Le Club de Culture Physique et d'Haltérophilie de Châlons-sur-Marne (Champagne).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 11 h 45 est levée à 13 h.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président*, C. BOVI.

Catégorie	Ancien record	Nouveau record	Date et Lieu	Arbitres
Records haltérophiles Seniors				
Développé à deux bras :				
Lourd-Léger.....	Steiner : 160 k	Steiner : 163 k	le 24- 7-68 Font-Romeu	Parot, Firmin, Hofmeister
Lourd.....	Fouletier : 177 k 5	Fouletier : 180 k	le 24- 7-68 Font-Romeu	Parot, Firmin, Hofmeister
Arraché à deux bras :				
Lourd-Léger	Gourrier : 140 k	Gourrier : 145 k	le 24- 7-68 Font-Romeu	Parot, Firmin, Hofmeister
Lourd	Fouletier : 152 k 5	Fouletier : 155 k	le 24- 7-68 Font-Romeu	Parot, Firmin, Hofmeister
Total des trois mouvements olympiques :				
Lourd-Léger.....	Steiner : 465 k	Steiner : 467 k 5 (157,5 + 130 + 180)	le 29- 6-68 Charenton	Coste, Houte, Stresser
Lourd-Léger.....	Steiner : 467 k 5	Gourrier : 470 k (147,5 + 145 + 177,5)	le 24- 7-68 Font-Romeu	Parot, Firmin, Hofmeister
Lourd-Léger.....	Gourrier : 470 k	Steiner : 472 k 5 (162,5 + 135 + 175)	le 24- 7-68 Font-Romeu	Parot, Firmin, Hofmeister
Lourd	Fouletier : 512 k 5	Fouletier : 522 k 5 (180 + 155 + 187,5)	le 24- 7-68 Font-Romeu	Parot, Firmin, Hofmeister
Records culturistes Juniors				
Flexion sur jambes :				
Léger.....	Maure : 160 k	Nourry : 164 k 5	le 4- 8-68 Font-Romeu	Marchal, Dini
Moyen	Gauffreteau : 178 k	Gauffreteau : 180 k	le 6- 7-68 La Rochelle	Burucoa, Chorques
Moyen	Gauffreteau : 180 k	Gauffreteau : 183 k	le 20- 7-68 Vernon	Favrou
Total des deux mouvements :				
Mi-Lourd.....	Dubus : 315 k	Dubus : 320 k (142,5 + 177,5)	le 6- 7-68 La Rochelle	Chorques, Burucoa
Mi-Lourd.....	Dubus : 320 k	Dubus : 322 k 5 (142,5 + 180)	le 20- 7-68 Vernon	Favrou
Records culturistes Seniors				
Développé couché :				
Léger.....	Denivet : 136 k 5	Ledroit : 139 k	le 6- 7-68 Courbevoie	Roussaux
Mi-Lourd.....	Lechertier : 180 k	Lechertier : 181 k 5	le 6- 7-68 Courbevoie	Roussaux
Total des deux mouvements :				
Léger.....	Ledroit : 327 k 5	Ledroit : 330 k (140+190)	le 6- 7-68 Courbevoie	Roussaux

ADDITIF

au Classement Général du Championnat de France Athlétique d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comites Régionaux le 12 Mai 1968

En raison des événements du mois de Mai, les résultats des éliminatoires organisées par le Comité de Côte d'Azur sont parvenus à la Fédération avec un retard considérable, alors que le classement général était déjà établi.

Il conviendra donc d'inclure dans ce classement les athlètes de ce Comité, de la façon suivante :

JUNIORS

Poids Moyens. - 13e : Ruiz (74), Omnisports Hyérois : 205 k.

SENIORS

Poids Moyens. - 17e : VACHIA (72), Omnisports Hyérois : 265 k - 31e : LEBARS (69), Club de C.P. Toulon : 250 k - 43e : TISSOT (69), Club de C.P. Toulon : 220 k.

Poids Mi-Lourds. - 7e : SALDUCCI (77), Club de C.P. Toulon : 290 k.

Poids Lourds-Légers. - 15e : BESSE (84), Club de C.P. Toulon : 260 k.

Le Club tchèque « Bohemians C.D.K. » désirant conclure deux matches - l'un en France, l'autre en Tchécoslovaquie - avec un club français, les clubs que ces rencontres pourraient intéresser sont priés d'écrire pour renseignements complémentaires à :

BOHEMIANS C.D.K.,

Oddil Vzpirani

Polska 1.

PRAHA 2.

Résultats de la troisième étape du Premier Pas Athlétique

disputée le 28 Avril 1968

Classement régional des trois lauréats : total en points.

Comité d'Anjou :
Juniors : 1. Olivier, 50,15 ; 2. Léauté, 46,65 ; 3. Jean Philippe, 44, St-Nazaire Omnisports.
Seniors : 1. Phibel, 64,70, St-Nazaire Omnisports ; 2. Guiho, 64,50, C.E.P. Saint-Nazaire.

Comité d'Auvergne :
Juniors : 1. Leonardini, 69 ; 2. Nicolas, 58, Union Sportive du Velay.
Seniors : 1. Boiron, 64 ; 2. Jouffre, 52, Union Sportive du Velay.

Comité de Côte d'Azur :
Juniors : 1. Giacomoni, 50,50 ; 2. Damiani, 40 ; 3. Pineau, 39,50, Association Athlétique Ajaccienne.
Seniors : 1. Santucci, 45,50 ; 2. Ferrucci, 38,50, Assoc. Athl. Ajaccienne.

Comité des Flandres :
Juniors : 1. Féré, 66 ; 2. Watel, 64, Haltérophile Club Boulogne ; 3. Mayeux, 62, Centre Athlétique Lensois.
Seniors : 1. Desramault, 66, Stade Béthunois ; 2. Crivaka, 59, Centre Athlétique Lensois.

Comité du Languedoc :
Juniors : 1. Viala, 60 ; 2. Arnihac, 58 ; 3. Martin Privat, 48,50, Athlétic Club Montpelliérain.
Seniors : 1. Dieudonné, 54, Athlétic Club Montpelliérain.

Comité de Lorraine :
Juniors : 1. Hally, 61,50 ; 2. Kuhlmann, 42, Cercle Culturiste Nancéien.
Seniors : 1. Menurat, 65,50, Cercle Culturiste Nancéien.

Comité du Lyonnais :
Juniors : 1. Lestrade, 45,50, Haltéro-Club Arbreslois ; 2. Berti, 45, Maison des Jeunes Montluel : 3. Beaude, 42, Haltéro-Club Arbreslois.
Seniors : 1. Michaud, 54, Gauloise de Vaise ; 2. Gout, 53, Club Halt. et Cult. Oyonnax ; 3. Molina, 47,50, Maison des Jeunes Montluel.

Comité du Poitou :
Juniors : 1. Elineau, 61,50 ; 2. Laprèle, 57, Club Amateur Institut Culturiste Rochelais ; 3. Rhé, 54,50, Club Haltérophile et Culturiste Rochefortais.
Seniors : 1. Sauvanet, 59,25 ; 2. Granger, 58,75 ; 3. Jamet, 58, Club Haltérophile et Culturiste Rochefortais.

Comité de Provence :
Juniors : 1. Vilaplana, 51 ; 2. Rousset, 46 ; 3. Vernet, 41, Maison des Jeunes Avignon.
Seniors : 1. Oberson, 41,50, Maison des Jeunes Avignon.

Résultats de la deuxième étape du Prix d'Encouragement Culturiste disputée le 28 Avril 1968

Classement régional des trois lauréats : total en points.

Comité d'Anjou :
Seniors : 1. Keraudren, 50,50, Cercle d'Éducation Physique Saint-Nazaire.

Comité des Flandres :
Juniors : 1. Ringot, 32,50, Club Athlétique Calais.
Seniors : 1. Tintillier, 52, Club Haltérophile Boulogne ; 2. Gradelle, 47 Club Athlétique Calais.

Comité de Lorraine :
Juniors : 1. Hally, 51,50 ; 2. Kulpmann, 35, Centre Culturiste Nancéien.
Seniors : 1. Menurat, 57,50, Centre Culturiste Nancéien.

Comité du Poitou :
Juniors : 1. Cantenys Michel, 55,50 ; 2. Humbert, 47,50, Club Amateur Institut Culturiste Rochelais.
Seniors : 1. Estournet, 58,50 ; 2. Ménard, 55,75 ; 3. Cantenys Jean-Claude, 53,50, Club Amateur Institut Culturiste Rochelais.

Nos joies nos peines ...

Naissance

Nous avons la joie de vous faire part de la naissance d'un petit Emmanuel au foyer de M. Michel Hermain, athlète de l'A.S. Électricité de Lille.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur pour le bébé.

Mariage

Le Club Athlétique Saint-Priest nous fait part du mariage de son sociétaire haltérophile, Jean-Claude Charbonnier avec Mlle Thérèse Cosenza.

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce jeune couple bien sympathique.

***

Distinctions

Le Club Athlétique Saint-Priest nous apprend également que la Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports vient d'être décernée à son Vice-président, M. Georges Hamon, Arbitre Fédéral et Juré National Culturiste, ex-Champion Haltérophile et Culturiste.

Cette distinction récompense un sportif, technicien éprouvé, et un homme sympathique dont le dévouement à la cause sportive est total. Qu'il en soit ici chaleureusement félicité.

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir et une certaine fierté qu'un jeune haltérophile du Club d'Haltérophilie et de Culture Physique de Châlons-sur-Marne, Guy Chorques, fils du sympathique Président de ce même Club et du Comité de Champagne, était sorti vainqueur d'un concours, organisé par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports en accord avec le Comité Olympique Français, et dont l'enjeu était un voyage à Mexico à l'occasion des prochains Jeux Olympiques.

Nous lui exprimons nos chaleureuses félicitations et lui souhaitons un agréable séjour.

Classement général du Premier Pas Athlétique 1967-68

JUNIORS

1.	LEONARDINI, Union Sportive du Velay	205
2.	FERE, Haltérophile Club Boulogne	184
3.	WATEL, Haltérophile Club Boulogne	172,50
4.	HALLY, Centre Culturiste Nancéien	169,33
5.	NICOLAS, Union Sportive du Velay	167,50
6.	LAPRÈLE, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	164,50
7.	DAVID, Haltérophile Club Boulogne	161
8.	REDANT, Sporting Club Tête de Cheval	157,50
9.	RHÉ, Club Halt. et Cult. Rochefortais	157
10.	BONNET, Sporting Club Tête de Cheval	154,50
11.	OLIVIER, Saint-Nazaire Omnisports	150,65
12.	VILAPLANA, Maison des Jeunes Avignon	148
13.	BOURDASSOL, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	144,50
11.	MUSSEAU, Club Halt. et Cult. Rochefortais	137
15.	PHLYPO, Sporting Club Tête de Cheval	132,50
16.	VERNET, Maison des Jeunes Avignon	120,50
17.	CARRIÈRE, Club Omnisports Arlésien	117,50
18.	ELINEAU, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	117
19.	VIALA, Athlétic Club Montpelliérain	114
20.	ELBAUM, Alliance Sainte-Savine	113,25
21.	JAFFUEL, Académie des Sports Decazeville	113
22.	FEUILLADIEU, Maison des Jeunes Avignon	111
23.	MARTINON, Omnium Sportif Stéphanois	110,50
24.	ARNIHAC, Athlétic Club Montpelliérain	110
25.	COSTA, Club Omnisports Arlésien	102
26.	CHABRAUX, Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	100,50
27.	RAT, Club Omnisports Arlésien	98
28.	BISBAU. Jeunes Saint-Augustin Bordeaux	97
29.	POUMALIOU. Club Halt, et Cult. Rochefortais	95,25
30.	ALBERTJEAN, Omnium Sportif Stéphanois	94
31.	LEAUTE, Saint-Nazaire Omnisports	93,15
32.	LEFEVRE, Centre Omnisports Faches-Thumesnil	93
32.	ROUSSET, Maison des Jeunes Avignon	93
34.	JEAN PHILIPPE, Saint-Nazaire Omnisports	92,50
35.	LESTRADE, Haltéro-Club Arbreslois	91
36.	CASTEL, Saint-Nazaire Omnisports	90,15
37.	JACOB, Jeunes Saint-Augustin Bordeaux	90
37.	ALBERT, Club Halt, et Cult. Rochefortais	90
37.	BERTI, Maison des Jeunes Montluel	90
40.	MARTIN PRIVAT, Athlétic Club Montpelliérain	89
41.	BEN SALEM, Centre Athlétique Maubeugeois	86,50
42.	VANBRUSSEL, Centre Omnisp. Faches-Thumesnil	85
42.	KELETCHIAN, Gauloise de Vaise	85
44.	BEAUDE, Haltéro-Club Arbreslois	84
45.	HENRY, Centre Athlétique Maubeugeois	83,50
45.	CANESSE, Centre Athlétique Maubeugeois	83,50
47.	ANDREUCCI, Gauloise de Vaise	83
48.	ROSTAING, Haltéro-Club Arbreslois	82
49.	FRAND, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	82
50.	LANTHEAUME, Union Sportive Crestoise	80,50
51.	PINEAU, Assoc. Athlétique Ajaccienne	80
51.	RENARD, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	80
53.	JANKER, Cercle Haltérophile Troyen	79,50
54.	KULMANN, Centre Culturiste Nancéien	79

55.	OUVRARD, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	78,50
56.	DAMIANI, Association Athlétique Ajaccienne	76,50
57.	SAINT CIERGE, Union Sportive Crestoise	76
58.	ROCHERON, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	75,50
59.	BARAIN, Gauloise de Vaise	75
59.	DAUSSIN, Maison des Jeunes Montluel	75
61.	LAROCHÉ, Club Halt, et Cult. Oyonnax	73,50
62.	CASTANEIRA, A.S.P.O. Midi Bordeaux	73
63.	BRELINSKY, Gauloise de Vaise	70
64.	FILIPPI, Club Halt, et Cult, Oyonnax	69,50
65.	GUÉRET, Assoc. Halt. Cult. Académie de Lyon	68,50
66.	BRETTON, Gauloise de Vaise	67
67.	LARMUSIAU, Maison des Jeunes Montluel	66
68.	FLORES, Gauloise de Vaise	65,50
69.	PONTONNIER, Gauloise de Vaise	64
70.	GUERRIER, Gauloise de Vaise	63,50
70.	BARREAT, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	63,50
72.	CAMUS, Sporting Club Tête de Cheval	63
73.	MAYEUX J.-M., Centre Athlétique Lensois	62
73.	MIRALLES, Club Halt, et Cult. Oyonnax	62
75.	CALDERON, Club Athlétique Nantais	60
75.	MAYEUX M., Centre Athlétique Lensois	60
77.	CARPENTIER R., Centre Athlétique Lensois	59
78.	CATACCHIO, Centre Culturiste des Chartreux	58,50
79.	HURE, Union Sportive Crestoise	58,25
80.	HUMBERT, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	57
80.	JUAN, Maison des Jeunes Avignon	57
80.	BELLOY, Club Athlétique Vasseur	57
83.	DELTON, A.S. P.T.T. Arras	56
83.	PICARD; Stade Auxerrois	56
83.	PASQUIER, Alliance Sainte-Savine	56
86.	MEHAT, Cercle Culturiste Nantais	55
86.	TOUACHE, Centre Culturiste des Chartreux	55
88.	DELAURY, Centre Athlétique Lensois	54,50
89.	JACQUOT, Alliance Sainte-Savine	53,50
90.	MURE, Union Sportive Crestoise	52,50
91.	CYGANKREWIEZ, Académie des Sports Decazeville	52
91.	FOUREL, Maison des Jeunes Avignon	52
91.	NEUSY, Centre Athlétique Lensois	52
91.	AULIT, La Maubeugeoise	52
95.	BAUJEAN, Stade Auxerrois	51
95.	MERINO, Haltéro-Club Arbreslois	51
95.	LALLEMAND, Sporting Club Tête de Cheval	51
95.	BOUCHER, Olympique Avesnois	51
95.	GUILLARD, Club Culturiste Bordelais	51
100.	GIACOMONI, Association Athlétique Ajaccienne	50,50
100.	RICHARD, Club Halt, et Cult. Oyonnax	50,50
102.	BON, Maison des Jeunes Avignon	50
102.	PARMENTIER, Centre Athlétique Lensois	50
102.	NAJORKZAK, Centre Athlétique Lensois	50
105.	LOUBERE, Centre Athlétique Maubeugeois	49,50
105.	GÉRARD, Stade Croisicais	49,50
105.	VÉRO, Association Athlétique Ajaccienne	49,50
108.	BOUCQUE, Stade Béthunois	49
108.	BATH, Centre Athlétique Maubeugeois	49
108.	COUEDOU, Club Omnisports Arlésien	49
111.	DUMURET, Haltérophile Club Compiégnois	48,50

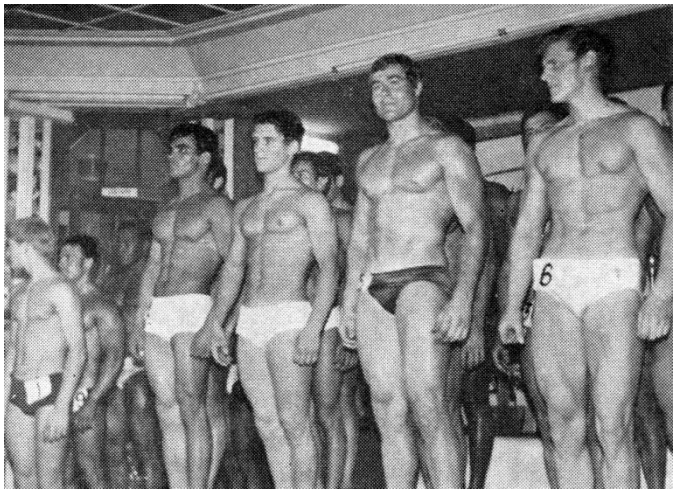

Un groupe de Juniors à la finale du Championnat de France Culturiste à Vernon.

112.	BEAUD, Alliance Sainte-Savine	48,25
113.	BARDET, Saint-Nazaire Omnisports	48
113.	YAÏCH, Athlétic Club Montpelliérain	48
113.	CARPENTIER J., Centre Athlétique Lensois	48
113.	AARON, Club Culturiste Val-de-Marne	48
113.	DUCHE, Association Sportive Jovicienne	48
113.	MOULAN, Maison des Jeunes Avignon	48
113.	MACRA. Haltérophile Club Compiégnois	48
120.	AUBERTIN, Alliance Sainte-Savine	47,50
121.	DUVIN, Centre Athlétique Lensois	47
121.	RIBBENS, Centre Athlétique Maubeugeois	47
121.	ROUSSEL, Assoc. Halt. Cult. Académie de Lyon	47
121.	VANHEY, Sporting Club Tête de Cheval	47
125.	GAIN. Club Culturiste Toulonnais	46,50
125.	TOUMI, Club Culturiste du Val-de-Marne	46,50
127.	REBOUL, Haltérophile Club Montilien	46
127.	AISSAOUI, Union Sportive Sainte Tulle	46
129.	BANDINI, Club Halt Cult. Oyonnax	45,50
130.	CHAUVEAU, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	45
130.	MAURET, Assoc. Sp. École des Métiers Sainte-Tulle	45
130.	RIGEADE, Haltérophile Club Montilien	45
130.	DECROCK, Centre Omnisports Faches-Thumesnil	45
130.	DELANGE, Sporting Club Tête de Cheval	45
135.	MISKIZAK, École Villefranchoise d'Arts Martiaux	44,50
135.	CORDAT, Union Sportive du Velay	44,50
137.	LAPERT, Stade Auxerrois	44
137.	DUDOGNON, Cercle Éducation Physique St-Nazaire	44
137.	SACLENS, A.S. Électricité de Lille	44
140.	CARROT, Stade Croisicais	43,50
141.	CAYUELA P., Union Sportive Sainte-Tulle	43
142.	FOURMAUX, Centre Omnisports Faches-Thumesnil	42,50
143.	SENSTENS, Centre Omnisports Faches-Thumesnil	42
143.	ECHARDOUR, Nantes Étudiant Club	42
143.	GANNE, Cercle Haltérophile Troyen	42
143.	SABIA, Club Halt. et Cult. Oyonnax	42
143.	LEPAN, Force Noyonnaise	42
143.	MOLINA, Athlétic Club Montpelliérain	42
149.	LEMAIRE, Centre Omnisports Faches-Thumesnil	41,50
150.	CHAPUIS, Athlétic Club Montpelliérain	41
151.	FRANÇOIS, Alliance Sainte-Savine	40,50
151.	RUCCI, Maison des Jeunes Avignon	40,50
151.	DELMOTTE, Centre Athlétique Lensois	40,50
154.	BONNET, Maison des Jeunes Avignon	40
154.	RICHEZ, Cercle Haltérophile Troyen	40
154.	CAMBON, Académie des Sports Decazeville	40
157.	SAUQUET, Club Olympique Caudéranais	39
157.	BOUR, Club Culturiste Val-de-Marne	39
159.	MALONDA, Maison des Jeunes Avignon	38,50
159.	BERNARD, Alliance Sainte-Savine	38,50
181.	PAEZ, Union Sportive Cotonnière Moislains	38
161.	TORNIOR, Association Haltérophile Manosque	38
161.	CAMEZ, Centre Omnisports Faches-Thumesnil	38
161.	HAZO, Saint-Nazaire Omnisports	38
161.	LETAILLEUR, Stade Croisicais	38
161.	MORIZOT, Stade Auxerrois	38
167.	DEBERT, Alliance Sainte-Savine	37,50
168.	VAUTHIER. Haltérophile Club Compiégnois	37
169.	DELMOTTE P., Centre Athlétique Lensois	36,50
170.	TILLEMONT, Cercle Haltérophile Troyen	36
170.	COLIN, Association Haltérophile Manosque	36
170.	DUVIN F., Centre Athlétique Lensois	36
173.	MENAGER, Alliance Sainte-Savine	35,75
174.	ODON, Olympique Avesnois	35,50
175.	SUMIEN, Association Haltérophile Manosque	35
175.	MARTIN, Association Haltérophile Manosque	35
175.	JUENIN, Union Sportive Sainte-Tulle	35
178.	TARDY, Jeunes Saint-Augustin Bordeaux	33
179.	LECLERC. Stade Croisicais	32
180.	COULONNIER, Club Athlétique Choletais	31
180.	CAJUELA, Union Sportive Sainte-Tulle	31
182.	BENACHES, Union Sportive Sainte-Tulle	30,50
182.	GRANIER, Union Sportive Sainte-Tulle	30,50
184.	ATHENOUX, Club Omnisports Arlésien	30
184.	TARIGNOT, Haltérophile Club Compiégnois	30
186.	ROUX. Union Sportive Sainte-Tulle	29
186.	MERCIER. Union Sportive Sainte-Tulle	29
188.	KOWALCZUCK, Union Sp. Cotonnière Moislains	28
188.	LEFEVRE, Haltérophile Club Compiégnois	28
190.	RETAILLEAU, Club Athlétique Choletais	25,50
191.	GAUTIER. Stade Croisicais	20
192.	DUPONT, Sporting Club Tête de Cheval	15,50

SENIORS

1.	BOIRON, Union Sportive du Velay	187
2.	GRANGER, Club Halt, et Cult. Rochefortais	160,75
3.	MACHIENSKI, Centre Athlétique Lensois	160,50
4.	JAMMET, Club Halt, et Cult. Rochefortais	155,50
5.	JOUFFRE, Union Sportive du Velay	153
6.	SAUVANET Ci., Club Halt, et Cult. Rochefortais	148
7.	CARETTE, Union Haubourdinoise	138
8.	VELLILA, Club Omnisports Arlésien	131
8.	DANOY, Club Omnisports Arlésien	131
10.	MENURAT, Cercle Culturiste Nancéien	128,50
11.	GUIHO, Cercle d'Éducation Physique St-Nazaire	124
12.	GUY, Jeunes St-Augustin Bordeaux	123
13.	SAUVANET J., Club Halt. et Cult. Rochefortais	115,25
14.	PÊCHEUX, Centre Athlétique Maubeugeois	115
14.	FERRUCCI, Association Athlétique Ajaccienne	115
16.	DIETRICH, A.S.P.T.T. Nancy	113
16.	KACZMAREK, Centre Athlétique Lensois	113
18.	CARVI, Centre Athlétique Maubeugeois	112
19.	BARTHELEMY, Maison des Jeunes Avignon	108,50
20.	MICHAUD, Gauloise de Vaise	107
20.	CRILEAVA. Centre Athlétique Lensois	107
22.	MERIGUET, Gauloise de Vaise	106
23.	RETCHE, Club Omnisports Arlésien	105
24.	DIEUDONNÉ, Athlétic Club Montpelliérain	104
24.	GOUT, Club Halt, et Cult. Oyonnax	104
26.	PIÈTE, Centre Athlétique Lensois	101,50
27.	POUILLOT, Club Omnisports Arlésien	100,50
28.	MARCHEWKA, Centre Athlétique lensois	97,50
29.	DESCARMANGIE, Cercle Haltérophile Troyen	96,75
30.	MUSSEAU, Club Halt, et Cult. Rochefortais	96,50
31.	MOLINA, Maisons des Jeunes Montluel	95
32.	QUAIREL, Club Omnisports Arlésien	94
33.	COTTE, Cercle Haltérophile Troyen	93,75
34.	PERRAUX, Haltéro-Club Arbreslois	93
35.	LEROY, Haltéro-Club Arbreslois	92
36.	GRONDIER, Maison des Jeunes Montluel	91
37.	VERQUIN, Centre Athlétique Lensois	89,50
38.	LAMOTTE, Gauloise de Vaise	88,50
39.	SANTUCCI, Association Athlétique Ajaccienne	87,50
39.	REYNAUD, Union Sportive Crestoise	87,50
41.	IBANEZ, Française ile Lyon	86
41.	CASTERON. Cercle Haltérophile Troyen	86
43.	LAULAGNIER, Gauloise de Vaise	82
44.	BERMOND, Club Omnisports Arlésien	79
45.	BEDOT, Club Omnisports Arlésien	78
46.	DUFOUR, Gauloise de Vaise	77
47.	MERCIER, Club Halt, et Cult. Rochefortais	76
48.	AMSELLEM, Club Culturiste Bordelais	75
49.	LELEUX, Alliance Sainte-Savine	74,50
50.	RULLIER, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	68,75
51.	GROSJEAN, Gauloise de Vaise	68
52.	PICARD, Stade Auxerrois	67
53.	LASSEUGUETTE, Club Culturiste Bordelais	66,50
54.	MOIROUD, Haltéro-Club Arbreslois	66
54.	SALVATORI, Club Omnisports Arlésien	66
54.	DESRAMEAUX, Stade Béthunois	66
57.	PHIBEL, Saint-Nazaire Omnisports	64,70
58.	LEBARS, Club Culturiste Toulonnais	64,50
59.	BECCARIA, Union Sportive Cheminots Marseille	64
59.	CLAVELLY, Centre Culturiste des Chartreux	64
61.	BATTAGLIERO, Club Omnisports Arlésien	63
62.	VARNET, Assoc. Halt. Cult. Académie Lyon	61
63.	RIVERRA, A.S.P.T.T. Marseille	60
63.	TONIONNE, Assoc. Halt. Cult. Académie Lyon	60
65.	DECROCK, Stade Béthunois	59,50
66.	SOLER, Athlétic Club Montpelliérain	59
67.	HUGUET, Club Amateur Inst. Cult. Rochelais	58,50
68.	COCHINI, Centre Culturiste des Chartreux	58
69.	ROBIN, Club Culturiste du Val-de-Marne	57,50
70.	THIBON, Club Omnisports Arlésien	57
71.	HINNACHI, Centre Athlétique Lensois	56
72.	GABY, Centre Athlétique Lensois	55,50
72.	BARRAULT, Club Culturiste Toulonnais	55,50
74.	VILA, Athlétic Club Montpelliérain	55
74.	ROLDAN, Haltérophile Club Soissonnais	55
76.	FAURE, Maison des Jeunes Avignon	54,50
77.	LANG, Cercle Haltérophile Troyen	54
77.	COULON, Club Omnisports Arlésien	54
77.	BECOURT, A.S.P.T.T. Arras	54
77.	FAYOLLE, Club Culturiste du Val-de-Marne	54
81.	HARRIE, Stade Auxerrois	53,50
81.	TISSOT, Club Culturiste Toulonnais	53,50
83.	LÉAL, Club Culturiste du Val-de-Marne	53
83.	MONFOURNY, Haltérophile Club Compiégnois	53
85.	BIDOT J.-P., Stade Auxerrois	52,50
86.	BESSE, Cercle Culturiste Toulonnais	52
86.	WELYKYJ, Haltérophile Club Compiégnois	52
88.	LALIA, Saint-Nazaire Omnisports	51,50
89.	LEGER, Centre Omnisports Faches-Thumesnil	51
90.	COLLET, Cercle Haltérophile Troyen	50,25
91.	BOUDY, Centre Athlétique Lensois	50
91.	MARTY, Académie des Sports Decazeville	50
91.	LECAN, Haltérophile Club Montilien	50
94.	CLÉMENT, Stade Croisicais	49,50
95.	HURET, Centre Athlétique Lensois	49
95.	DUTHEIL, École Villefranchoise d'Arts Martiaux	49
97.	LENVOISE J., Stade Auxerrois	48,50
98.	SICHAIL, Union Sportive Cotonnière Moislains	47,50
99.	CHAMINAUD, Club Culturiste Caudéranais	47
99.	CASANOVA, Centre Cult, des Chartreux	47
99.	ABDELLAENI, A.S.P.T.T. Marseille	47
99.	SENGHOR, Association Haltérophile Manosque	47
103.	VILLIETTE, Cercle Culturiste Nancéien	46,30
104.	PRIEUR, Club Omnisports Arlésien	46
104.	DENOY, Club Omnisports Arlésien	46
104.	ROZÈLE, Académie des Sports Decazeville	46
104.	PETIT JEAN, Haltérophile Club Compiégnois	46
108.	MORANDEAU, Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	45,50
109.	GRIT, Stade Croisicais	45
109.	SAPET, Club Halt, et Cult. Oyonnax	45
111.	CASSEL, Union Sportive Cotonnière Moislains	44
112.	CARNIER, Union Sportive Sainte-Tulle	43
112.	VIGNON. Haltérophile Club Montilien	43
112.	BATTINI, Association Athlétique Ajaccienne	43
112.	BONAMY. Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	43
116.	MAUTAIS, Haltérophile Club Soissonnais	42
116.	CHEIN. Haltérophile Club Soissonnais	42
118.	OBESSON, Maison des Jeunes Avignon	41,50
118.	BRIANTAIS, Club Athlétique Choletais	41,50
120.	MENDEZ. Haltérophile Club Soissonnais	40
121.	DUBOIS, Stade Béthunois	40
122.	LE NEVE, Club Athlétique Choletais	39,50
123.	CARPENTIER. Union Sp. Cotonnière Moislains	39
123.	CONSTANTINI, Association Athlétique Ajaccienne	39
125.	DHIEUX, Haltérophile Club Compiégnois	38
125.	DROUX, Haltérophile Club Soissonnais	38
125.	CHAMPROBERT. Racing Club Cheminots Nantes	38
125.	MAHE, Saint-Nazaire Omnisports	38
125.	MOLOT J.-P., Stade Auxerrois	38
130.	LELAN, Stade Croisicais	37
131.	BEN BRICK, Athlétic Club Montpelliérain	35
131.	CEGALERBA, Haltérophile Club Soissonnais	35
133.	FRET, Club Omnisports Arlésien	34
133.	RAULIN. Cercle Haltérophile Troyen	34
135.	ROUSSEL, Union Si). Cotonnière Moislains	33,50
136.	CAPARROS. Club Omnisports Arlésien	33
137.	BASSIN J-Marc, Stade Auxerrois	31
138.	DINAND. Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	30,50
139.	FEUILLET, Haltérophile Club Soissonnais	30
139.	SEGONNE, Gauloise de Vaise	30
139.	IMBERT, Club Omnisports Arlésien	30

Classement général du Prix d'Encouragement Culturiste 1967-68

JUNIORS

1.	CANTENYS, Club Amateur Inst. Cultur. Rochelais	113,50
2.	HALLY, Cercle Culturiste Nancéien	99
3.	RINGOT, L'Etoile de Calais	99
4.	KULPMANN, Cercle Culturiste Nancéien	67
5.	GIUSEPPI, A.S.P.O. Midi Bordeaux	55,50
6.	ZOONEKIND, Olympique Grande-Synthe	55
7.	TERSIN. A.S. Électricité Lille	53
8.	BELLOY. Club Vasseur	51
9.	CNGANKIEWICZ, Académie Sports Decazeville	50,50
10.	LOUBERE, Centre Athlétique Maubeugeois	49,50
11.	BETH, Centre Athlétique Maubeugeois	49
12.	HUMBERT, Club Amat. Inst. Cultur. Rochelais	47,50
12.	FEUILLADIEU, M.J.C. Avignon	47,50
14.	RIBBENS. Club Amat. Inst. Culturiste Rochelais	47
15.	VILAPLANA, M.J.C. Avignon	46
15.	MOTTARD, A.S.E.M. Sainte-Tulle	46
17.	ASSAOUI, U.S. Sainte-Tulle	45
18.	INGRAND, Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	41,50
19.	LE BACLE, Club Athlétique Choletais	39
20.	DECLERCQ, Olympique Grande-Synthe	38

20.	BOUCHER, Centre Athlétique Maubeugeois	38
22.	KUSZCZAK, U.S. Sainte-Tulle	37
23.	AULIT, Centre Athlétique Maubeugeois	36,50
23.	MONBONNEN, Olympique Grande-Synthe	36,50
23.	LANDA, Olympique Grande-Synthe	36,50
26.	ROUSSET, M.J.C. Avignon	36
27.	FIORENTINI, A.S.E.M. Sainte-Tulle	35,50
27.	MARTIN, A.S.E.M. Sainte-Tulle	35,50
29.	MOULAN, M.J.C. Avignon	34
30.	BEN SALEM, Centre Athlétique Maubeugeois	33,0
30.	HENRY, Centre Athlétique Maubeugeois	33,50
32.	GRANIER, U.S. Sainte-Tulle	33
32.	DURAND, Académie Sports Decazeville	33
34.	GANESSE, Centre Athlétique Maubeugeois	32,50
34.	VOREPPE, A.S.E.M. Sainte-Tulle	32,50
36.	CINOLAS, A.S.E.M. Sainte-Tulle	32
37.	VERNET, M.J.C. Avignon	31,50
38.	CAMBON, Académie Sports Decazeville	31
39.	BELLI, A.S.E.M. Sainte-Tulle	29,50
39.	MERCIER, A.S.E.M. Sainte-Tulle	29,50
41.	BONNET, M.J.C. Avignon	29
41.	BENACHES, U.S. Sainte-Tulle	29
41.	CRUNET, Olympique Grande-Synthe	29
44.	PRONESTI, A.S.E.M. Sainte-Tulle	26
45.	RIVALS, Judo-Club Figeac	24
45.	LARIGALDIE, Judo-Club Figeac	24
47.	ODEN, Olympique Avesnois	22,50
48.	FENOUIL, Judo-Club Figeac	21,50

SENIORS

1.	ESTOURNET, Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	114,5
2.	MENURAT, Club Culturiste Nancéien	113,5
3.	TINTILLIER, Haltéro-Club Boulogne	108
4.	MENARD, Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	106,75
5.	CANTENYS J.-C., Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	105
6.	KERAUDREN, C.E.P. Saint-Nazaire	95,5
6.	GRADELLE, L'Etoile de Calais	95,5
8.	MEZIANI, Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	93
9.	AMSELLEM, Club Culturiste Bordelais	63
10.	MARTY, Académie Sports Decazeville	50,5
10.	ROZÈLE. Académie Sports Decazeville	50,5
12.	PÊCHEUX, Centre Athlétique Maubeugeois	50
13.	HOUGARD, C.A. Nantais	48
14.	DIETRICH, A.S.P.T.T. Nancy	47
15.	GARVI, Centre Athlétique Maubeugeois	46,5
15.	PILOTTO, Olympique Grande-Synthe	46,5
17.	CHAULOUX, Ailes Sportives Bouguenais Rézé	46
18.	BUSSON, Saint-Nazaire Omnisports	44
18.	CARON, Olympique Grande-Synthe	44
18.	BOYER, U.S. Sainte-Tulle	44
21.	BARTHELEMY, M.J.C. Avignon	43
22.	CURNIER, U.S. Sainte-Tulle	42
22.	LANDROIT, C.A. Nantais	42
24.	BRIANTAIS, C.A. Choletais	41,50
24.	TINTILLER S., Haltéro-Club Boulogne	41,50
26.	MELIA, Judo-Club Figeac	41
26.	VERNALDE, L'Etoile de Calais	41
28.	HANSMETZGER, C.A. Nantais	40
29.	HITROP, C.E.P. Saint-Nazaire	39
29.	GALLIEN, Club Amat. Inst. Cultur. Rochelais	39
31.	COUTANT, C.A. Cholet	38
32.	CHANUT, Judo-Club Figeac	34,50
33.	KERUICHE, Ailes Sportives Bouguenais Rézé	33
34.	REY, U.S. Sainte-Tulle	29

Beau spectacle aux demi-finales des Championnats de France de force athlétique et culturiste à Hyères

Ce fut un week-end placé sous le signe de la force et de la beauté musculaire, puisque la Cité des Palmiers accueillait les Athlètes du Dauphiné - Savoie, du Lyonnais, de la Provence, du Languedoc et de la Côte d'Azur.

Tout débuta, ainsi, samedi à 14 heures dans le sous-sol du Grand Casino, siège de l'Omnisports hyérois, par les épreuves de force athlétique.

Un groupe d'athlètes à la demi-finale du Championnat de France Culturiste à Hyères.

Celles-ci furent suivies par les Éliminatoires du Concours Plastique... Une dizaine de candidats étaient sélectionnés et se retrouvaient le soir sur les planches du dancing « Le Rêve » à la Capte où eut lieu une très belle finale.

Peu avant cependant, tous s'étaient rendus à une sympathique réception offerte par la Municipalité aux organisateurs et acteurs.

Rehaussée par la présence des charmantes majorettes, cette réunion permit un contact assez étroit entre M. le Maire, M. Salles Premier Adjoint, M. Iamella Conseiller Municipal, MM. Arnaud et Keraudren de 1'O.S.H. tandis que le Commandant Pitrot représentait le 405me R.A.A.

En quelques mots, Mme Abello, Adjoint aux Sports souhaitait la bienvenue à chacun, espérant qu'ils sauront garder de leur bref séjour un excellent souvenir et souhaitant que le meilleur gagne.

M. Asso remerciait la Municipalité de son accueil, de son aide généreuse et levait son verre à la prospérité de notre sport.

En conclusion, excellente journée pour notre Fédération et, responsable direct de cette manifestation, je tiens à remercier tout spécialement M. Asso, Président du Comité organisateur, MM. Arnaud et Keraudren, chevilles ouvrières de l'organisation pour le parfait déroulement des épreuves.

Roger GERBER,

Conseiller Technique Régional d'Haltérophilie.

Classement général

des Demi- Finales

du Championnat de France Athlétique,

page 19.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE

Vernon, le 20 Juillet 1968

Noms des Concurrents	Poids de Corps	Clubs	Développé couché	Flexion sur jambes	TOTAL
JUNIORS					
Poids Légers					
1. DENIZE	65, -	C.S.A. Châtellerault	85, -	155, -	240 k
Poids Moyens					
1. GAUFFRETEAU	75, -	C.S.A. Châtellerault	115, -	182,5	297 k 500
2. GIUSEPPI	73,6	A.S.P.O. Midi Bordeaux	117,5	170, -	287 k 500
Poids Mi-Lourds					
1. DUBUS	79,4	I.C. Rochelais	142,5	180, -	322 k 500
2. VAN STAPPEN.....	82, -	M.J.C. Elbeuf	140, -	155, -	295 k
Poids Lourds-Légers					
1. ANDREUCCI.....	87, -	Gauloise de Vaise	85, -	145, -	230 k
Poids Lourds					
1. DATTENY	105, -	Union Haubourdinoise	127,5	205, -	332 k 500
SENIORS					
Poids Coqs					
1. SERPAGGI	55,2	C.C. Marseille	97,5	110, -	207 k 500
2. DUCREY	51,3	C.L.S. Épernay	90, -	100, -	190 k
Poids Plumes					
1. FAYARD	57,7	H.C. Villefranche	95, -	135, -	230 k
Poids Légers					
1. LEDROIT.....	66,7	V.G.A. Saint-Maur	130, -	185, -	315 k
2. ROUILLE.....	66, -	I.C. Rochelais	110, -	180, -	290 k
Poids Moyens					
1. ORNEME.....	75, -	C.H.C. Parisien	140, -	205, -	345 k
2. MANGIN	71,1	C.L.S. Épernay	125, -	162,5	287 k 500
Poids Mi-Lourds					
1. LECHERTIER.....	81,2	C.H.C. Parisien	180, -	200, -	380 k
2. VELY	81,5	C.L.S. Épernay	137,5	200, -	337 k 500
Poids Lourds-Légers					
1. REINE.....	90, -	H.C. Grenoble	150, -	200, -	350 k

La pression des circonstances ayant contraint la Fédération à revoir presque entièrement sa fin de calendrier, le Championnat de France Athlétique se trouve de ce fait reporté au 20 Juillet 1968.

Après avoir disputé le 12 Mai les Éliminatoires régionales au sein des Comités, le nouveau règlement de l'épreuve nous imposait quatre demi-finales interrégionales. Il nous fallut donc attendre de ce fait la fin des grèves de toutes sortes, puis, dans l'ordre légitime des priorités : l'Assemblée générale de la Fédération, les Championnats de France haltérophiles Juniors et Seniors, les Championnats d'Europe... sans parler de la très délicate préparation des divers stages franco-allemands

Le secrétariat fédéral, absolument débordé ces derniers temps, malgré des prodiges de dévouement ne pouvait manifestement cumuler. Nous remercions donc vivement les sympathiques secrétaires qui surent agir vite et bien lorsque le moment fut enfin venu.

Le Championnat de France Athlétique se déroula donc hors saison. Cela nous valut, en particulier chez les Juniors, une cascade de forfaits.

Il est bien évident qu'aux yeux de ses parents, un athlète Junior est d'abord Junior avant que d'être athlète ! Les réservations effectuées, les décisions prises, les jeunes ne peuvent guère que suivre. Quant aux Seniors, en période de vacances, les mêmes raisons peuvent amener les mêmes conséquences. De ce fait, la poursuite de l'entraînement devient virtuellement impossible aux véritables amateurs français.

Le Championnat de France Athlétique se déroule donc exceptionnellement en plein air à la piscine de Vernon, piscine tenue par notre dévoué ami Bernard Renault.

La perspective d'une recette susceptible de compenser les frais inhérents aux deux finales fut la raison essentielle de ce choix.

Il est bien évident que tirer en plein air est particulièrement contre-indiqué pour la réalisation de performances totales, à plus forte raison sous un soleil de plomb tout en début d'après-midi.

La concentration est également difficile à obtenir en plein tohu-bohu, quand cc n'est que par le fait de fréquents passages de quelques jolies baigneuses « dans le vent » (... elles aussi !).

Ajoutons à l'ambiance de pique-nique l'absence de luttes véritables (sauf en Moyens Juniors). Nous aurons alors la raison d'un Championnat national sans grandes révélations.

Note : Excellent arbitrage de M. Favrou. Nouveaux records de France 183 k à la flexion sur jambes par le Moyen Junior, Gauffreteau. Anciennement 180 k par lui-même. Record du total égalé (297,5 par Dioux). 322,5 k par le Mi-Lourd Junior, Dubus. Ancien record : 307,5 k par lui-même.

Le Poids Lourd Datteny n'a que 18 ans et ne compte pas une année d'entraînement.

La médiocre prestation du Lourd-Léger, Andreucci pose d'emblée le problème d'un indispensable total qualificatif comme base d'éventuelles sélections en finale des Championnats.

P. RIGAUD.

La finale du Championnat de France Culturiste 1968

Faisant suite aux Championnats athlétiques, la Finale nationale du Plus Bel Athlète de France fut une réussite incontestable. Seuls, sur 24 athlètes sélectionnés, deux Juniors déclarèrent forfait !

Tous les Seniors au grand complet honorèrent d'autant mieux leur sélection qu'ils étaient tous incontestablement en très grande forme !

Ladite sélection fut opérée d'abord à l'échelon régional (concours local du Plus Bel Athlète), puis les premiers vainqueurs durent se confronter avec d'autres lauréats des Comités voisins. La France fut ainsi divisée en quatre zones dans lesquelles se déroulèrent tes ultimes sélections interrégionales.

C'était donc là la fine fleur de la Fédération s'affrontant en Finale avec toute la sportivité souhaitable

Le concours se divise effectivement en deux parties distinctes : la présentation d'abord, les poses libres ensuite.

La présentation morphologique face, dos, profil (cotée sur 20 points) fut jugée à huis clos dans l'après-midi. Ses résultats en furent néanmoins communiqués aux concurrents.

Quant à la partie plus spectaculaire des poses libres (cotée sur 10 points), elle se vit notée le soir « dans le feu de l'action ». Elle vint alors s'ajouter aux notes décernées plus tôt.

Le jury était composé de 6 membres qui n'eurent jamais à juger les athlètes de leur club. Chaque juré communiquait sa note au secrétariat.

Ceci représentant ipso facto six notes à chaque passage pour chaque concurrent. La plus élevée, puis aussi la plus basse, se voyaient immédiatement supprimées... l'addition était alors faite des notes restantes. C'est ainsi que fut déterminé le classement définitif.

Le concours se déroula dans la très grande salle de l'hôtel de Strasbourg à Vernon même.

Les principales coupes furent offertes par la Fédération, les suivantes par la Municipalité vernonnaise... mais surtout par notre ami Bernard Renault, animateur hors pair, toujours très dévoué à son Comité.

Nous lui devons la parfaite réussite de ce concours. Nous l'en remercions chaleureusement.

P. RIGAUD

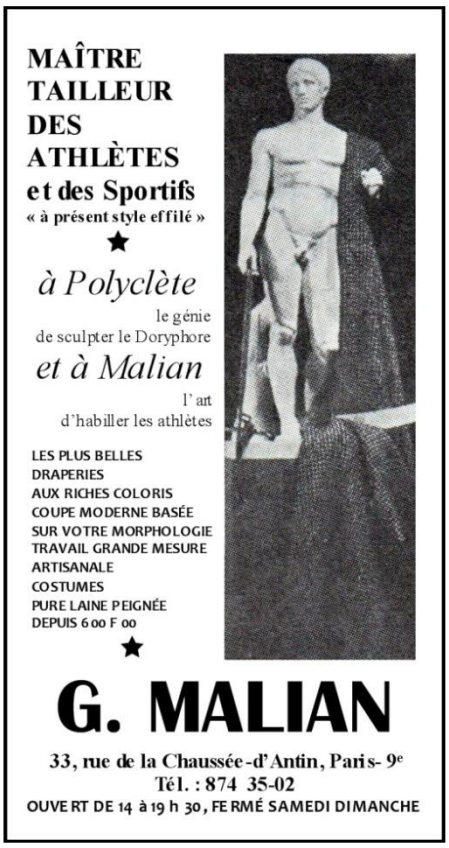

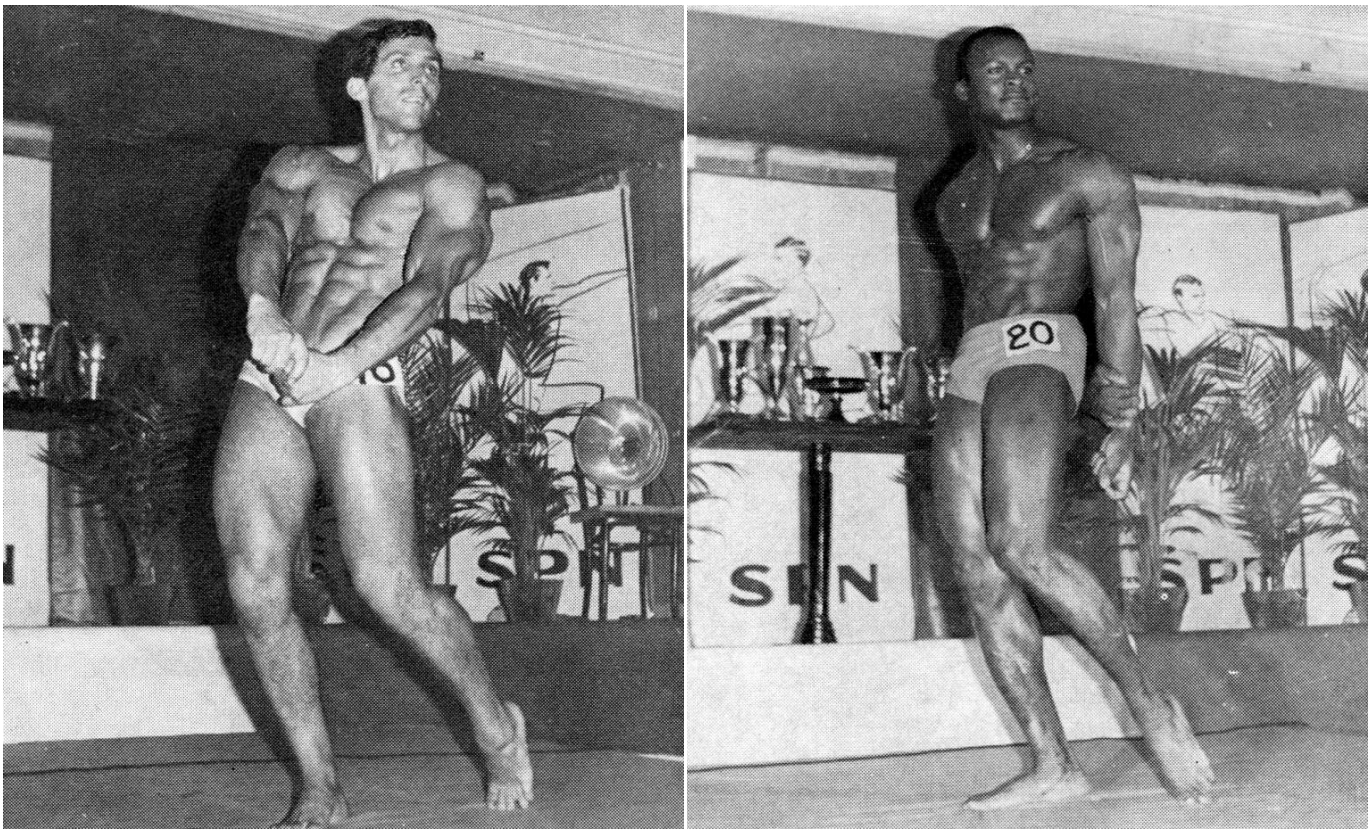

Les vainqueurs du Championnat de France Culturiste Seniors

Catégorie jusqu'à 1 m 68 : MEYERE. **Catégorie au-dessus de 1 m 68 : REINE.**

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1968

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

Vernon, le 20 Juillet 1968

Noms des concurrents	N° des dossards	CLUBS	1er Tour (0 à 20)	2e Tour (0 à 10)	TOTAL
JUNIORS					
Catégorie de taille jusqu'à 1 m 70 :					
1. LEONARDINI.....	2	U.S. Velay Le Puy	67,50	34	101,50
2. VIDAL.....	4	M.J.C. Lunel	61,50	28	89,50
3 GUÉROUT	1	Les Sapins de Rouen	52	22,50	74,50
Catégorie de taille au-dessus de 1 m 70 :					
1. GIUSEPPI.....	8	A.S.P.O. Midi Bordeaux	67,50	30,50	98
2. VAN STAPPEN.....	5	M.J.C. Elbeuf	65	29,50	94,50
3. CHARLIER	6	Cercle Haltérophile Reyland	55,50	28,50	84
SENIORS					
Catégorie de taille jusqu'à 1 m 68					
1. MEYERE.....	16	Les Sapins de Rouen	68,50	34	102,50
2. CAMPAGNE.....	9	Etoile Culturiste Lilloise	69	322	101
3. LAPEYRE	15	A.S.P.O. Midi Bordeaux	64,50	33	97,50
4. MOULIN	14	U.G.A.P. Bourg-de-Péage	62	31,50	93,50
5. ESTOURNET	10	Club Am. Inst. Cult. Rochelais	58	33,75	91,75
6. BERRUYER.....	11	U.G.A.P. Bourg-de-Péage	58,50	31	89,50
7. CHATEAU	12	Lutteurs Sparnaciens	59,50	27,50	87
8. BOSCHET.....	13	Club Cult. Val-de-Marne	56	27,50	83,50
Catégorie de taille au-dessus de 1 m 68					
1. REINE	20	Halt. Club Grenoble	71,25	35,75	107
2. VASSEAUX.....	17	U.G.A.P. Bourg-de-Péage	70,50	35,50	106
3. BROUTIN.....	21	Union Haubourdinoise	68,50	35,50	104
4. CARRERAS	19	A.S.P.O. Midi Bordeaux	65,25	32,50	97,75
5. LECHERTIER.....	23	C.H.C. Parisien	65	31,75	96,75
6. LAFORCE	18	Club Athl. Fontaines Toulouse	62	31	93
7. ORNEME	24	C.H.C. Parisien	64	28	92
8. BARRAS	22	A.S. Jœuf	59,50	32	91,50

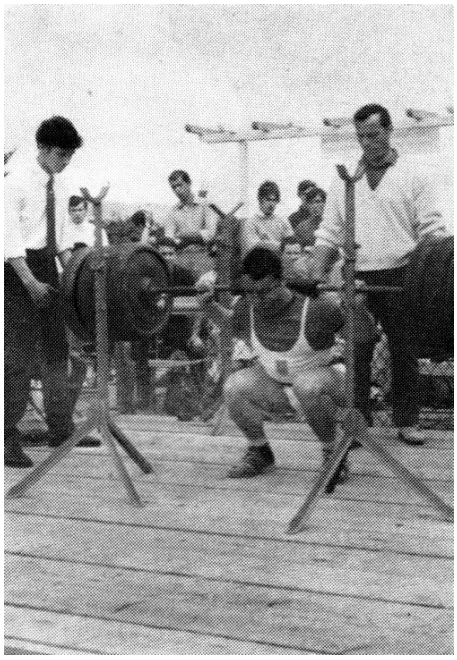

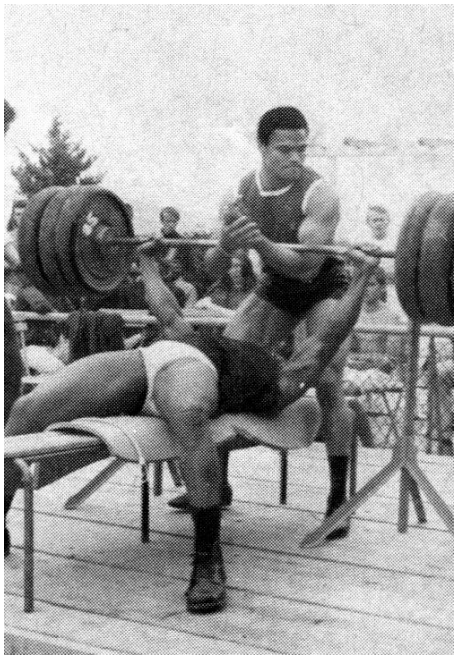

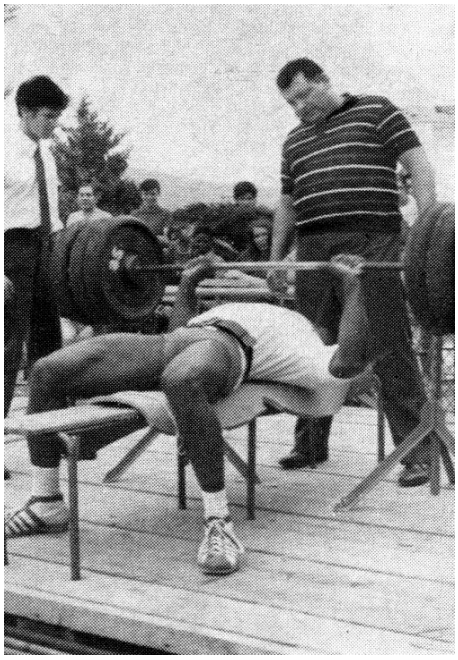

Trois vainqueurs de la Finale du Championnat de France Athlétique Seniors dans les exercices imposés.

LEDROIT (Poids Léger) qui a réalisé 185 k à la flexion sur jambes.

LECHERTIER (Club Haltérophile et Culturiste Parisien)

et REINE (H.C, Grenoble).

Ce que vous devez savoir

AVIS TRÈS IMPORTANT

COMPÉTITIONS FÉDÉRALES 1968-1969

Les Comités Régionaux ont reçu, dans le courant du mois de Mai, des imprimés destinés à faire connaître leurs prévisions d'implantation des épreuves de tous niveaux, conformément aux prescriptions de l'article 19 des règlements généraux des compétitions 1968-1969 (cf. Bulletin fédéral N° 243, page 9).

Le rassemblement de ces indications devait permettre d'établir un projet d'ensemble qui aurait été publié dans le bulletin fédéral du mois de Septembre. Les événements de Mai et Juin ont, malheureusement, perturbé l'activité des Comités Régionaux qui n'ont pu tous faire parvenir au secrétariat fédéral le projet d'organisation des épreuves qui concernent chacun d'eux, soit individuellement, soit par groupes de comités ou par zones. En l'état, le Trésorier fédéral est donc dans l'impossibilité, à l'ouverture de la saison sportive, d'établir les prévisions d'engagement de dépenses pour, au moins, les trois premiers mois du prochain calendrier saisonnier.

En conséquence, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, il importe que chaque Comité fasse connaître à ses clubs les lieux, jours et heures des épreuves éliminatoires et finales au niveau du Comité et que les Comités pilotes, après avoir pris contact avec les Comités qui leur sont rattachés, donnent les mêmes précisions aux clubs de chaque groupe interrégional pour les épreuves éliminatoires et finales interrégionales.

La centralisation urgente, au secrétariat fédéral, de toutes ces informations est également nécessaire.

Le Trésorier,
R. DUVERGER.

***

STAGES DE FORMATION DE CADRES

Quatre stages nationaux (stages probatoires) de formation d'Entraîneurs Fédéraux du Deuxième Degré et du Troisième Degré auront lieu au cours du quatrième trimestre 1968.

1. - *I.N.S. du 21 au 26 Octobre 1968.*
Stage ouvert aux candidats des Comités suivants : Flandres, Picardie, Basse- Normandie, Haute-Normandie, Île-de-France.

Effectif : 15 - Encadrement : Paterni (Chef de stage), Herbaux, Schimmel.

2. - *C.R.E.P.S. de Strasbourg, du 21 au 26 Octobre 1968.*
Stage ouvert aux candidats des Comités suivants : Champagne, Bourgogne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté.

Effectif : 10 - Encadrement : Noiriel (Chef de stage), Michon.

3. - *C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, du 18 au 23 Novembre 1968.*
Stage ouvert aux candidats des Comités suivants : Languedoc, Provence, Côte d'Azur, Dauphiné - Savoie, Lyonnais.

Effectif : 15 - Encadrement : Gerber (Chef de stage), Marchal, Combet.

4. - *Centre International de Séjour de Vichy, du 18 au 23 Novembre 1968.*
Stage ouvert aux candidats des Comités suivants : Orléanais, Bretagne, Anjou, Poitou, Guyenne, Auvergne, Pyrénées.

Effectif : 10 - Encadrement : Dini (Chef de stage), Demats.

Les Conseillers Techniques Régionaux et les Présidents de Comités Régionaux ont été invités à faire parvenir les candidatures aux stages qui concernent leurs Comités avant le 30 Septembre 1968.

Les Aides-Moniteurs et les Moniteurs (anciens diplômes) désireux d'obtenir par équivalence, soit le brevet d'Entraîneur du Deuxième Degré, soit le brevet d'Entraîneur du Troisième Degré, et qui n'auraient pas été informés de l'ouverture de ces prochains stages, peuvent faire parvenir leur candidature au Secrétariat fédéral. En ce qui concerne les deux stages du 21 au 26 Octobre, les inscriptions définitives seront arrêtées le 5 Octobre. (Mentions à porter : Nom, en lettres capitales, prénom, Club, adresse personnelle, diplôme obtenu - aide- moniteur ou moniteur - et année de délivrance du diplôme.)

Les candidats retenus seront convoqués par le Directeur du Centre Sportif d'implantation du stage qui les concerne.

Les candidats qui désirent percevoir une indemnité compensatrice de perte de salaire (maximum 20 F par jour), devront demander au Secrétariat de la F.F.H.C. une attestation d'employeur qu'ils auront à retourner, complétée et signée, une semaine au moins avant l'ouverture du stage.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National.

Compte rendu des stages Franco-allemands

HENNEF
du 22 au 30 Juin 1968

Du côté français, on devait noter de nombreuses défections sur l'effectif prévu, car en effet, conséquence des événements sociaux, il n'y avait que quatre participants, dont les noms suivent :

- Coulomb,
- Perolo,
- Sancier,
- Fayard,

... encadrés par deux Conseillers Techniques MM. Roger Marchal et Roland Noiriel, de la F.F.H.C.

Côté allemand, dix-huit participants le stage se déroula au Sportschabe de Hennef, dans d'excellentes installations sportives (piscine avec plongeoir, quatre terrains de football, douches et un très grand gymnase) on apprécie les trois belles barres olympiques « Borg Hantel » toutes neuves et les trois excellents plateaux mis à la disposition des athlètes. Rares sont les stages où l'on a la chance de bénéficier d'un tel matériel !

Ce stage qui visait la condition physique, se déroula comme suit dans ses grandes lignes

- Une compétition haltérophile qui vit la victoire des Français ;
- passage du brevet sportif allemand dont voici les différentes épreuves et les minima éliminatoires :

1) Natation : 300 m en nage libre en 9'.
2) Saut en longueur : 4 m 75.
3) Poids de 7 k à 8 m 50.
4) 100 m en 13"4/10e.
5) 5000 m en 23'.

Obtinrent ce brevet, les deux Conseillers Techniques Régionaux et trois stagiaires Roger Marchal (qui, à 46 ans, prouve que la pratique de l'haltérophilie maintient jeunesse et dynamisme) ; Roland Noiriel, Charles Fayard, Roland Sancier, Perolo.

Dans le cadre Culturo-social, une promenade sur le Rhin fut organisée.

Un match culturiste sur le développé- couché et flexion, saut à pieds joints, ne vit la victoire des Français que dans le 1er mouvement.

Dernier jour un match de football opposa les Allemands aux Français qui, étant inférieurs en nombre, bénéficièrent du concours de deux footballeurs congolais : « Adolphe et Désiré ». Score de 9 à 3 à notre avantage.

Une séance d'éducation physique par un professeur de l'École Supérieure de Köln eut lieu. Inutile de dire que tout le monde était content d'aller se baigner à la piscine après tous ces entraînements et cours théoriques.

Les conseils de MM. Noiriel et Marchal furent très appréciés aux cours comme à l'entraînement.

L'arbitre, M. Kaspan, revenant de Leningrad, nous communiqua les résultats du Championnat d'Europe.

On peut conclure, en affirmant qu'il exista durant tout ce stage une franche atmosphère de sympathie sportive entre Français et Allemands, ce qui tend à prouver que le sport est le meilleur moyen de communication entre les hommes.

R. SANCIER,
Stagiaire.

DINARD
du 24 Juin au 2 Juillet 1968

Ce stage groupait vingt-quatre athlètes et dirigeants allemands et dix stagiaires français.

Nous remercions chaleureusement M. Binet, Directeur du C.R.E.P.S. de Dinard, qui mit tout en œuvre afin de nous être agréable. Sur le plan hébergement, salle d'entraînement et matériel, tout fut parfait.

Les matinées étaient consacrées aux différents entraînements physiques des matches furent organisés, en volley-ball, handball, sauts en longueur, lancer de poids, et le samedi matin, un match d'haltérophilie. Tous se déroulèrent dans un climat de camaraderie et de saine confrontation.

Les après-midi, liberté fut donnée à l'ensemble des stagiaires, athlètes et dirigeants, qui en profitèrent pour effectuer des sorties en commun, et resserrer les liens d'amitié, malgré la différence de langage. Deux excursions organisées eurent lieu, une avec visite de Dol, de Dinan et du Mont St-Michel, l'autre avec promenade en mer.

Le 2 Juillet, jour de fin de stage. Allemands et Français, tous réellement émus, se séparent et demandent à ce que les mêmes stagiaires se retrouvent en Allemagne.

Ce stage aura permis aux athlètes de deux pays mitoyens de se connaître et de fraterniser. Évidemment, la présence d'un interprète aurait facilité et activé nos relations.

A mon avis, les stages internationaux devraient se multiplier, et contribueraient au rapprochement des peuples.

René DINI,

Conseiller Technique Régional d'Haltérophilie.

DINARD

du 3 au 11 Juillet 1968

Stage patronné par l'office franco- allemand sous la direction technique de la F.F.H.C. et s'inscrivant dans le cadre des accords culturels entre les deux pays.

Le programme de travail fut établi de manière à favoriser les relations humaines tout en accordant au domaine technique de la discipline considérée la part qui lui revient.

Les contacts favorisés par les différentes excursions, les rencontres amicales (une à St-Servan, l'autre au C.R.E.P.S. de Dinard), les échanges de vues sur les sujets les plus divers ainsi que les multiples conférences sur le plan technique et entraînement sportif permirent l'établissement d'une ambiance d'amitié et de franche camaraderie.

Sur le plan installations, il est certain que celles-ci ne sont pas appropriées pour le bon déroulement d'un stage normal mais dans le cas présent où la technique, sans être délaissée joue un rôle secondaire, elles suffirent amplement.

Certes, les contacts ont pu s'établir mais avec beaucoup de difficultés du fait même de la présence d'un très petit nombre d'interprètes. Je pense qu'il faudrait, pour nos stages à venir, en augmenter l'importance au prorata de celui des athlètes.

Je me plais à souligner, ici, le concours de mon ami et collègue C.T.R., Raymond Herbaux avec qui je partageais les responsabilités. Au cours de ce stage, nous pûmes apprécier sa compétence et profiter de son inépuisable expérience.

En conclusion, le cadre, le site, l'ambiance du C.R.E.P.S. et surtout la compréhension qui caractérise son Directeur ont permis le bon déroulement du stage dans d'excellentes conditions.

Le Conseiller Technique Régional,
Marcel PATERNI.

FONT-ROMEU

du 20 au 28 Juillet 1968

Stage franco-allemand s'inscrivant dans le cadre des accords culturels, au profit d'athlètes venus d'horizons divers et de régions différentes.

Le but de ce stage était le développement des relations humaines ainsi, plusieurs initiatives furent prises : outre les entraînements collectifs, des excursions furent organisées d'un commun accord. L'interpénétration des groupes et les contacts qui en résultèrent favorisèrent la création d'une bonne ambiance sportive.

Aucune remarque, sinon que des éloges en ce qui concerne les merveilleuses et grandioses installations sportives du lycée climatique de Font-Romeu qui permirent le bon déroulement en séances collectives des travaux pratiques.

A l'instar du précédent stage de même type qui s'est déroulé à Dinard, le nombre très restreint d'interprètes se fit durement ressentir.

La mise sur pied, durant la période du stage, d'une rencontre internationale franco-allemande fut une excellente initiative. Certes, la victoire française nous enchanta quoique favorisée par un plus long séjour de l'équipe en altitude ; cependant, elle n'entama en rien la bonne humeur de nos hôtes.

Je tiens à souligner l'appréciable concours apporté par mon collègue C.T.R., J. Bonhoure ainsi que par D. Deschaintres, Entraîneur du S.C. Neuilly.

En conclusion, les conditions tant matérielles que climatiques permirent le déroulement de ce stage dans d'excellentes conditions ; il est à souhaiter vivement que ces échanges s'accroissent afin de permettre une plus grande compréhension entre les sportifs de nos deux nations et par extension entre nos deux peuples.

Le Conseiller Technique Régional,
Marcel PATERNI.

STAGE A FONT-ROMEU

du 15 au 28 Juillet 1968

Le stage qui s'est déroulé à Font-Romeu du 15 au 28 Juillet, aura permis à dix- huit athlètes appartenant à l'élite et aux espoirs de l'Haltérophilie française, à vingt-cinq stagiaires haltérophiles et culturistes faisant partie du stage franco- allemand, de connaître ce site admirable de montagne qui entoure Font-Romeu, et d'où jaillissent les bâtiments du Centre Préolympique, qui peuvent laisser songeur à première vue de par leurs lignes futuristes, mais qui restent une belle réalisation dans ce cadre qui lui va bien.

Pratiquement, nous avons noté quelques imperfections de finitions surtout, et aussi quelques difficultés d'adaptation au rôle que ce Centre s'est donné.

Ce stage a aussi permis de procurer à certains athlètes, pris par leur travail quotidien, et qui ne peuvent s'entraîner assidûment, le plaisir de suivre un entraînement libre d'esprit, avec des moyens matériels valables, bien dirigés, dans une ambiance de franche camaraderie, et bénéficier des conseils de l'entraîneur national.

Pour l'élite en particulier, pour nos sélectionnés olympiques, cet entraînement aura été bénéfique tout d'abord sur le plan de la progression puisque nos trois champions battirent six records de France, mais aussi en mettant les athlètes dans des conditions proches de celles qu'ils rencontreront à Mexico.

Cette expérience servira aux responsables de l'équipe olympique à résoudre les problèmes que pose l'effet de l'entraînement en altitude et permettra d'amener les athlètes en forme pour le jour J.

Nos espoirs et aussi les Haltérophiles du Bataillon de Joinville tirèrent profit de ce séjour. L'Entraîneur National Georges Lambert, heureux d'avoir tout ce monde pendant une période suivie, put corriger certains défauts et s'attacher à l'amélioration de la technique.

Le stage franco-allemand, qui se déroula du 22 au 28 Juillet, comprenait quelques haltérophiles mais aussi des culturistes, ceux-ci purent être initiés à la technique des mouvements olympiques qu'ils connaissaient très peu, mais les progrès furent très rapides, la bonne volonté des stagiaires y étant pour beaucoup.

L'emploi du temps de la journée s'établissait comme suit :

7 h 30 : rendez-vous de tous les stagiaires, sans exception, sur le stade où une séance de « décrassage » avait lieu sous la compétence de notre Entraîneur National.

Footing, assouplissements, changements de rythme, composaient cette séance.

8 h 15 : un petit déjeuner copieux était servi à tous les stagiaires haltérophiles café, lait, confiture, miel, beurre, chocolat, œufs durs, jambons, étaient appréciés par les athlètes.

9 h à 10 h : initiation aux mouvements olympiques des stagiaires franco- allemands, sous la direction de l'Entraîneur National assisté de MM. Paterni, Terme et Bonhoure.

10 h à 12 h 30 : entraînement de l'élite et des espoirs.

12 h 45 : déjeuner.

Soirée : libre.

Une séance de sport généralisée par semaine, venait couper la monotonie de l'entraînement en salle ; elle comportait :

- un footing dans les bois environnants ;
- une séance d'assouplissements sur le stade ;
- des sauts multiples et multiformes ;
- des sprints courts (30, 40").

Pendant notre séjour au Centre Pré- Olympique, notre Directeur Technique National, M. Taillefer, a organisé trois voyages en car pour permettre à la plupart des stagiaires de découvrir cette belle région. Le poste-frontière espagnol Puigcerdá, l'Andorre et la Côte Vermeille furent le but de ces randonnées.

Ce stage fut une réussite sur le plan athlétique, nous n'oublierons pas de sitôt le match France - Allemagne disputé sous les applaudissements et les vivats d'une assistance jeune et enthousiaste, qui contribua à la chute de six records de France par nos olympiques ; il le fut moins sur celui des rapports entre Français et Allemands où chacun recherchait le contact et la discussion mais, que l'obstacle des langues a rendu difficile tout au long du séjour les connaissances de Steiner de la langue allemande, le français parlé par l'Entraîneur M. Junkes, et le visage sympathique des athlètes de l'Est furent nos seuls liens. Il n'en a pas été heureusement de même avec nos amis belges qui s'intégrèrent rapidement à notre groupe et qui nous firent apprécier leur sportivité et leur gentillesse.

De ce stage, bien organisé par le Directeur Technique National, M. Taillefer, dirigé sous la compétence de l'Entraîneur National, M. Lambert, on peut dire qu'il fut enrichissant pour tous, athlètes et entraîneurs, et que de semblables rencontres doivent être renouvelées le plus souvent possible.

J. BONHOURE.

A l'attention des athlètes

✦

Il est rappelé aux athlètes que, s'il arrive qu'ils soient qualifiés par erreur pour participer à une compétition, il est de leur devoir d'en avertir immédiatement la Fédération, afin de ne pas priver injustement un camarade d'une qualification à laquelle il peut prétendre.

Le Match France « A » - Allemagne « A »

le 24 Juillet à Font-Romeu

Constituer une équipe de France, c'est tout un problème ! Cinq sélectionnés du Championnat de France de la même catégorie n'ont-ils pas, en effet, successivement déclaré forfait pour ce match France A - Allemagne A ? Les événements de Mai n'ont donc pas seulement perturbé l'organisation des Championnats de France mais encore celle des différentes compétitions qui devaient suivre ceux-ci, nombre de nos champions ou de leurs suivants ne pouvant obtenir l'autorisation d'absence de leurs employeurs après des interruptions de travail plus ou moins.., longues.

C'est donc une équipe de France amputée d'une partie de ses meilleurs éléments qui doit affronter ce mercredi 24 Juillet une équipe d'Allemagne qui, elle aussi, n'a pas résolu tous ses problèmes : point de Coq ni de Moyen allemands. 2 victoires reviennent donc automatiquement à notre équipe grâce à Fougeret et Terme avec les bons totaux respectifs de 285 k et 400 k. Dans les deux autres catégories légères, les deux remplaçants Eyraud - 300 k en Plume - et Tauran - 335 k en Léger - n'ont pas la moindre chance face aux sélectionnés olympiques Rauscher et Kliche Rauscher, sympathique et dynamique petit athlète fait une splendide exhibition, réussit la plupart de ses tentatives et améliore avec 357 k 500 (112,500 + 110 + 135) le record d'Allemagne des Plumes qu'il détenait avec 350 k. Kliche (Léger) démontre une force étonnante avec 127 k 500 au développé, mais, moins heureux dans les autres mouvements - 107 k 500 à l'arraché, 140 k au jeté, - il épaule magnifiquement 155 k en vue d'améliorer son record de total olympique avec 390 k... mais manque le jeté.

Après cette première partie du programme, réalisée en fin d'après-midi, dans le grand gymnase de sport collectif du Lycée de Font-Romeu, les deux équipes sont à égalité : 2 victoires à 2.

En soirée, les représentants des trois catégories lourdes sont plus nombreux que ceux des quatre catégories précédentes : ils étaient six l'après-midi, ils sont maintenant dix. Les Allemands ont doublé leurs catégories Mi-Lourd et Lourd-Léger avec, d'une part, Werner et le Junior Dorrzapf et, d'autre part, Muller et Crusse, les Français présentent Auber en Mi-Lourd, les deux sélectionnés olympiques Steiner et Gourrier en Lourd-Léger qu'accompagne le jeune Belge Van Lerberghe actuellement en stage à Font-Romeu en compagnie de son prestigieux compatriote Reding. En Lourd, Fouletier est opposé à Wu en l'absence de Haun et Mang.

L'ambiance de cette compétition est vraiment extraordinaire, une importante « claque » constituée essentiellement par les sportifs en stage soutient l'effort des champions et ovationne toutes les tentatives de records.

Avec 97 k 500 au développé, Nourry (Plume) inaugure une belle série de performances mais le record de France Junior ne peut être homologué pour quelques centaines de grammes superflus de poids de corps.

Steiner et Fouletier sont, par contre, plus heureux avec 162 k 500 (163 k après pesée) et 180 k, nouveau record de leur catégorie. Fouletier prend ainsi 20 k à Wu tandis que Steiner devance Gourrier qui, avec 147 k 500, améliore son record personnel de... 7 k 500.

Tous les autres concurrents manquent de réussite dans ce mouvement et ne peuvent mieux faire qu'un seul essai valable : les deux Mi-Lourds Auber et Werner avec 135 k, Crusse avec 145 k, Muller et Van Lerberghe avec 140 k.

Le deuxième mouvement révèle les extraordinaires qualités du jeune Allemand de 18 ans, Dorrzapf qui, au cours de deux tentatives avec 138 k et 140 k améliore par deux fois le record, du monde Junior de l'arraché détenu par Ozimek avec 137 k 500 (catégorie Mi- Lourd). Ce record est d'autant plus remarquable que Dorrzapf possède un développement dissymétrique des membres inférieurs à la suite d'une paralysie infantile ! Quel bel exemple de courage, d'énergie, de ténacité à proposer à la jeunesse actuelle

Cette même charge de 140 k est manquée de justesse à deux reprises par Steiner (135 k au 1er essai) mais réussie par Gourrier (1er essai), par Muller (3e essai) et Wu (1er essai). Seul de ces hommes, Gourrier arrache 145 k dans un style magnifique, imité par Fouletier avec 155 k et tous deux rééditent ainsi des performances déjà atteintes lors d'une exhibition à Évreux deux mois auparavant, mais cette fois-ci, en présence de trois arbitres officiels.

Victime d'une élongation dès son premier essai, l'Allemand Muller doit malheureusement abandonner la compétition. Sans adversaire, nos deux Lourds-Légers se livrent une bagarre sans merci... Après un 1er essai de 175 k (Steiner) et de 177 k 500 (Gourrier), tous deux tentent 182 k 500, épaulent chacun cette charge à deux reprises mais manquent le jeté pour faute technique ; c'est une petite déception mais peut-on vraiment être déçu avec des performances de 472 k 500 (Steiner) et 470 k (Gourrier), qui dépassent toutes deux le précédent record du total olympique ?

Plus à l'aise à l'épaulé depuis qu'il a resserré sa prise de mains, Fouletier l'est moins au jeté et manque 187 k 500 au 1er essai ; il jette facilement cette charge au 2e essai, amène ensuite 195 k aux clavicules, mais, mal placé, pieds trop écartés, tente vainement de se relever. L'objectif 530 k n'est pas encore atteint, mais un total de 522 k 500 - 10 k de plus que le record de France précédent - constitue une nouvelle et intéressante étape.

Trois de nos cinq sélectionnés olympiques sont donc en forme et l'établissement de leurs six nouveaux records a quelque peu éclipsé les efforts des autres participants, sauf, bien entendu, ceux du Junior allemand Dorrzapf qui ne tirait qu'à l'arraché.

Manquant de réussite malgré un évident désir de bien faire, notre jeune Mi-Lourd, Auber, est nettement battu par le chevronné Allemand Werner alors que le Poids Lourd Wu atteint des performances que nous aurions encore considérées comme exceptionnelles un an auparavant avec 182 k 500 au jeté et 482 k 500 au total olympique.

Nous emportons finalement ce match France - Allemagne par quatre victoires à trois. Résultat heureux, certes, mais qui ne doit pas masquer les faiblesses de notre équipe dans plusieurs catégories où les champions attitrés montrent des signes de lassitude. Le retrait d'un grand champion est toujours difficile à pallier mais il crée souvent une vive émulation parmi les suivants immédiats et peut entrainer une belle progression d'ensemble.

Souhaitons que dès la prochaine saison, il en soit ainsi.

Georges LAMBERT,
Entraîneur National,
Professeur d'E.P.S.

Deux semaines en Bulgarie

Tous les deux ou trois ans, depuis 1946, se rassemblent pour une dizaine de jours dans une capitale de l'Europe de l'Est, plusieurs milliers de jeunes, garçons et filles, qui, tous ou presque, sont, dans leur pays, groupés dans des associations se réclamant de l'idéologie marxiste. Ce très important jamboree politique s'appelle le Festival Mondial de la Jeunesse et des Étudiants.

Au début de cette année, le Comité d'organisation du Neuvième Festival de l'espèce invitait quelques athlètes de classe internationale de la F.F.H.C. à participer aux compétitions, intéressant quinze disciplines, qui se dérouleraient à Sofia du 28 Juillet au 6 Août. La Fédération Internationale ayant agréé ces épreuves, je donnais, à la fin du mois de Mars, un accord de principe.

Le championnat de France décidait le 30 Juin de la composition de la sélection olympique. Je demandais alors au Comité de Direction que Maier, Steiner, Gourrier, Fouletier et Lévecq soient autorisés à participer aux épreuves haltérophiles du Festival de Sofia.

Cette compétition présentait un inconvénient : interruption d'une quinzaine de jours de l'entraînement des sélectionnés olympiques qui devaient être groupés en stage à Font-Romeu pendant le mois de Juillet et à Montpellier pendant le mois d'Août. Elle suivait, de plus, à moins de dix jours, le match France-Allemagne A, prévu à Font-Romeu pour le 24 Juillet. En contrepartie, je voyais dans cette compétition, l'occasion de vérifier ce que soutenait l'équipe médicale olympique qui avait étudié les effets de l'altitude sur la préparation à la haute compétition, à savoir qu'un entraînement de trois semaines à plus de 1 500 mètres est bénéfique pour des athlètes préparant un match important, quelle que soit la spécialité sportive.

Par ailleurs, trois au moins de nos sélectionnés olympiques manquant d'expérience, il me paraissait utile de les aguerrir à l'occasion d'un tournoi qui devait opposer des haltérophiles d'U.R.S.S., de Pologne, de Bulgarie, de Roumanie et d'une demi-douzaine d'autres pays.

Maier et Lévecq étant retenus pour des raisons familiales et professionnelles, c'est donc avec Gourrier, Steiner et Fouletier que je prends, le 27 Juillet, l'avion spécial à destination de Sofia, en compagnie de quelques danseurs de l'Opéra, et des équipes de lutteurs, de basketteurs et de gymnastes. Le président, Jean Dame, invité par la Fédération bulgare, doit nous rejoindre un peu plus tard.

Nous ne restons, Dieu merci, que deux jours dans la capitale, où les conditions d'hébergement, sans doute acceptables pour les délégués culturels (près de 20 000, de 138 pays), sont insuffisantes pour des sportifs du plus haut niveau.

Le tournoi d'haltérophilie doit avoir lieu à Vidine, petite ville toute fleurie de roses, sur le Danube, face à la Roumanie. Nous mettons six heures et demie par le train pour parcourir les 202 km qui la séparent de la capitale.

Entre la gare et l'hôtel Balkan-Tourist, les soixante-neuf haltérophiles du Festival, les bras chargés de fleurs, doivent défiler dans les rues de Vidine entre deux haies de badauds enthousiastes, chaleureux, qui applaudissent au passage en scandant le slogan du Festival : « Mir i droujba » (paix et amitié). Nous apprenons le lendemain qu'ils étaient plus de trente mille.

Les compétitions s'échelonnent du 30 Juillet au 3 Août, les catégories Coqs et Plumes étant appelées le premier jour, les Moyens et les Mi-Lourds le troisième jour. Elles se tiennent dans un gymnase spacieux, coquet. Les gradins seront archicombles d'un bout à l'autre, mais il y règne une température d'étuve et la salle d'échauffement, située au sous-sol est vraiment trop éloignée.

Dans la catégorie des Poids Coqs, deux Polonais prennent place sur le podium : Szoktysek (340 k), Smalcerz (330 k), encadrant le minuscule Soviétique Krishinin, deuxième avec 337 k 500, qui, en passant, établit un nouveau record d'U.R.S.S. du développé avec 118 k.

Chez les Poids Plumes, un Polonais, Richter se classe en tête des sept concurrents avec 337 k 500, précédant un Égyptien et un Allemand à 325 k.

Les huit Poids Légers retiennent l'attention surtout par le Polonais Bénédik .qui prend la première place avec 395 k, et par le Russe, Novikov qui le suit avec 395 k également.

Les Moyens sont d'un niveau médiocre 395 k pour le premier, le Bulgare Strashinirov. A noter l'élimination, à l'arraché, de deux Yougoslaves et d'un Roumain. A leur suite, les trois Mi-Lourds font une meilleure prestation, les Polonais Pietruszek et Kasprzyk encadrant le Bulgare Veltchev (430 k) avec les totaux de 445 et 425 k.

Avec les Lourds-Légers, nous entrons dans la compétition c'est de loin la catégorie la plus chargée : 12 concurrents, dont le Polonais Zimmermann et surtout le Soviétique Smirnov paraissent les plus coriaces.

D'entrée de jeu, l'impression enregistrée dans les catégories précédentes se confirme : l'arbitrage est nettement partial. Il est vrai que sur les trois juges commis pour chaque catégorie, deux sont invariablement bulgares. Des deux Français, c'est Gourrier qui fait, le plus, les frais d'une collusion rapidement très évidente. Parti à 140 k, il se voit refuser deux fois 145 k qui ne sont pas plus mal poussés, loin de là, que la dernière barre miraculeusement sauvée, après deux essais, de Pekov (130 k) ou les 145 k de Tsvetanov. Une anecdote vaut la peine d'être contée : le troisième essai de Gourrier fait allumer deux lampes blanches et une rouge. Le Français salue, tout heureux, le chef de plateau, quand il voit soudain une ampoule blanche virer au rouge, aussitôt suivie de la seconde qui passe à l'écarlate. J'assiste, médusé, à cette coloration en cascade et à l'effarement de Gourrier qui n'en peut mais... M. Jean Dame. Président du jury, élève une protestation, mais rien n'y fait, la décision négative est confirmée on aura tout vu !

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde Juniors

Poids Coqs :				
Développé :				
KENKICHI Ando	Japon	107 k 500	26- 5-68	Tokai
Poids Plumes :				
Épaulé-jeté :				
MASAO Kato	Japon	143 k	10- 5-68	Nagoya
Poids Légers :				
Développé :				
RILKO ZANKOV Florov	Bulgarie	127 k 500	31- 3-68	Crawinkel
Poids Moyens :				
Développé :				
JAKOVOU Christos	Grèce	136 k 500	23- 2-68	Athènes
JAKOVOU Christos	Grèce	139 k	7- 4-68	London
Épaulé-jeté :				
FILIMONOV Yuri.....	U.R.S.S.	160 k 500	1- 3-68	Kirov
STRASHINIROV Ludmil	Bulgarie	161 k	2- 3-68	Sofia
Total Olympique :				
STRASHINIROV Ludmil	Bulgarie	417 k 500 (127,5 + 130 + 160)	2- 3-68	Sofia
Poids Mi-Lourds :				
Arraché :				
HOLBROOK Patrick.....	U.S.A.	139 k 500	18- 5-68	Milwaukee
Épaulé-jeté :				
HOLBROOK Patrick.....	U.S.A.	177 k 500	18- 5-68	Milwaukee
Total Olympique :				
HOLBROOK Patrick.....	U.S.A.	442 k 500	18- 5-68	Milwaukee

Nouveaux records du Monde Seniors

Poids Coqs :				
Développé :				
IMRE Foldi.....	Hongrie	124 k	19- 4-68	Donaueschingen
Poids Moyens :				
Développé :				
KURENTSOV Viktor.....	U.R.S.S.	160 k 500	6- 4-68	Dubna
KURENTSOV Viktor.....	U.R.S.S.	161 k	22- 6-68	Leningrad
Total Olympique :				
KURENTSOV Viktor.....	U.R.S.S.	472 k 500 (160 + 132,5 + 180)	6- 4-68	Dubna
Poids Mi-Lourds :				
Développé :				
BO JOHANSSON	Suède	172 k 500	3- 6 68	Ruttvik
PUMPURINSH Karl.....	U.R.S.S.	175 k	25- 6-68	Riga
Arraché :				
BELAYEV Vladimir	U.R.S.S.	150 k 500	24- 2-68	Mexico
TALTS Yan	U.R.S.S.	153 k 500	18- 5-68	Lugansk
KANGASNIEMI Kaarlo	Finlande	155 k 500	7- 7-68	Erajavi
Total Olympique :				
TALTS Yan	U.R.S.S.	512 k 500 (170 + 150 + 192,5)	24- 6-68	Leningrad
Poids Lourds-Légers :				
Arraché :				
TALTS Yan	U.R.S.S.	153 k	6- 4-68	Dubna
Épaulé-jeté :				
TALTS Yan	U.R.S.S.	195 k	24- 2-68	Mexico
TALTS Yan	U.R.S.S.	195 k 500	6- 4-68	Dubna
Total Olympique :				
TALTS Yan	U.R.S.S.	505 k (162,5 + 152,5 + 190)	6- 4-68	Dubna
TALTS Yan	U.R.S.S.	510 k (162,5 + 152,5 + 195)	6- 4-68	Dubna
Poids Lourds :				
Développé :				
BEDNARSKI Robert.....	U.S.A.	206 k 500	9- 6-68	York
Arraché :				
ZHABOTINSKY Leonid.....	U.R.S.S.	176 k	25- 6-67	Leningrad
Épaulé-jeté :				
ZHABOTINSKY Leonid.....	U.R.S.S.	220 k	19- 5-68	Leningrad
BEDNARSKI Robert.....	U.S.A.	220 k 500	9- 6-68	York

Steiner pousse 152,500 - 157,500 - 160 k mais lui aussi se voit pénalisé au troisième essai sans que l'on sache pourquoi, encore qu'on puisse expliquer les deux lampes rouges qui accompagnent la lampe blanche de l'arbitre qui, lui, n'est pas Bulgare ; c'est un Libanais.

Zimmerman réussit 150 k avec un bon « temps de genoux » et Smirnov, 160 k, dans un style très douteux. Steiner a donc 2 k 500 de retard sur Smirnov ; Gourrier, 20 k et 10 k sur Zimmerman. Il va falloir jouer serré sur l'arraché.

Au deuxième exercice, les Français paraissent à l'aise, tirent toutes leurs barres avec facilité, mais il leur manque le « finish », le verrouillage est mal assuré. Steiner, de plus, un peu trop appuyé sur les talons, envoie par deux fois 137 k 500 en arrière il reste à 132 k 500. Gourrier commence par manquer 140 k, les réussit et manque à nouveau 145 k. Smirnov ne fait pas plus de 130 k, Zimmerman reste à 127 k 500 et le Bulgare, Tsvetanov obtient 135 k.

L'addition des deux mouvements donne Steiner et Smirnov : 290 k, Tsvetanov et Gourrier : 280 k, Zimmerman : 277 k 500.

Fred est plus lourd que le Soviétique, Pierrot et le Bulgare ont le même poids (89 k). Logiquement, les Français doivent suivre leurs adversaires de 2 k 500 au moins, les premières barres de l'épaulé- jeté sont donc fixées en conséquence : 170 pour le Bulgare et le Polonais, donc 175 pour Gourrier ; 172,500 pour le Russe, donc 175 k pour Steiner. Zimmerman et Tsvetanov, Smirnov et Steiner réussissent leur premier essai. Mais voilà soudain Gourrier qui renâcle devant les 175 k. Assurer la troisième place ne lui suffit pas, il veut la deuxième derrière son camarade, affirme-t-il. Quant à moi, je le soupçonne de vouloir, non pas la deuxième, mais la première place. La rivalité entre les deux Lourds-Légers, sévère mais sympathique parce que très amicale en dehors du plateau, ressurgit tout à coup dans le refus de Pierrot, assuré qu'il est maintenant de la victoire d'un Français. Alors, à tout prendre, tant vaut-il que ce soit lui, n'est-ce pas ? Je veux bien assister à ce nouvel épisode de la concurrence, mais il serait sage que Gourrier assure d'abord 175 k, avant de tenter la charge nécessaire pour la deuxième et même, s'il y tient, pour la première place.

Je le lui dis. « Quitte ou double » est sa réponse... et il demande 180 k. A sa guise donc. Il n'est pas mauvais, de temps en temps, lorsque l'enjeu est minime, qu'une jeune vedette prenne un risque gratuit ; succès ou échec, la leçon est profitable.

Hélas ! ... la témérité du Lorrain ne sera pas récompensée. Bien épaulée, la barre est mal jetée, l'impulsion étant donnée chaque fois vers l'avant ; mise à bout de bras, elle ne peut être maintenue, et échappe ainsi à l'ambitieux Pierrot : la première, la deuxième, la troisième place et même son classement. C'est son premier zéro en compétition. Il ne s'en montre d'ailleurs nullement affecté, manifestant très sportivement sa joie de voir son camarade prendre la tête malgré deux échecs à 180 k, que Smirnov manque également.

Les jeux sont faits. Fred monte sur la plus haute marche du podium il reçoit du président Jean Dame, très ému, la médaille d'or du Festival. Un Français qui bat un Russe, cela ne se voit pas tous les jours

Dernière journée, le 3 Août, avec les Lourds. Ils sont six. L'homme à battre, pour nous, est le Soviétique Starostenko, solide athlète blond de vingt-deux ans qui domine Fouletier d'une bonne demi- tête.

Le Polonais Wojick, découvert le mois dernier à Leningrad, pousse 165 et 170 k que manque le Russe. Jean-Paul commence à 170 k, réussit 175 k mais, mal placé au troisième essai (180 k) ne peut faire mieux. Starostenko passe de 170 k, réussis en deuxième barre, à 180 k. Il les pousse mais il est sauvé de justesse, en perte d'équilibre, par le chef de plateau, et après une très nette impulsion des jambes.

A l'arraché, Wojick paraît définitivement distancé avec 135 k. Le Soviétique manque d'être éliminé en réalisant difficilement 140 k au troisième essai. Le Français arrache 145, 152,500 avec une belle maîtrise, mais déjà, je remarque ce long tâtonnement qu'on lui connaît bien dans la prise de mains, qui lui sera fatal pour sa barre de match. A 155 k, il ne fait guère plus qu'un tirage.

Au total, que peut-on conclure du Tournoi ?

Évidemment, Gourrier a quelque peu faussé l'expérience que j'attendais. Mais si l'on tient compte du brusque changement de température (plus de 30° à Vidine, 17° à Font-Romeu), de la réaction de l'organisme à une nourriture inhabituelle, de la partialité de l'arbitrage, et de l'incident du Poids Lourd, le fait que Steiner et Fouletier aient réalisé chacun un total inférieur de cinq kilos à la performance record qu'ils avaient obtenue dix jours avant, semble démontrer l'avantage qu'il y aura dans l'avenir à préparer à Font-Romeu les grandes compétitions comme les championnats d'Europe et du Monde.

C. TAILLEFER,

Directeur Technique National.

Stage de Formation de Cadres de la F.F.H.C.

Font-Romeu du 20 au 25 Mai 1968

N°	Ont satisfait aux épreuves de fin de stage :	Note sur 20
	Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 3e degré **(Groupe I)**	
1	LAKERMANCE Jacques	14,50
2	ODENT Jean-Noël	13,10
	Consolidation d'Entraîneurs Fédéraux du 2e degré **(Groupe II)**	
1	MARRA Pierre	16,20
2	THIVENT Claude	16,10
3	ROBERT Marc	15,90
4	AMMAR Raymond	15,10
	Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2e degré **(Groupe III)**	
1	PIQUEMAL Jean	15,60
2	MAUGER Jean-Claude	15,25
3	ZENSEN René	14,90
4	MARUEJOULS Aimé	14,00
5	GUENAULT Michel	13,90
6	BUCHER Léon	13,70
7	CARNE Marcel	13,60
	Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2e degré **(Groupe IV)**	
1	MALLET Édouard	17,40
2	BEEKHUIZEN Christian	16,50
3	LOPEZ Michel	15,90
4	BARROY Michel	15,80
5	CABANEL Marcel	15,18
6	MEHLINGER Gilbert	15,13
7	HOUIN Jean-Claude	14,70
8	COUPE Bernard	14,31
9	PLOT Jacky	14,27
10	BOYER Yves	12,10
11	MARTINEZ Emmanuel	11,70
12	NOWAK Alix	11,50

ADDITIF
au Stage de Formation
de Cadres de Strasbourg
du 19 au 24 Février 1968

Les résultats de ce stage, parus dans le Bulletin Fédéral n° 243, faisaient état de quatre stagiaires ayant satisfait aux épreuves de l'examen d'Entraîneur Fédéral du 1er Degré. Il y en eut en réalité cinq. Il conviendra donc d'ajouter, en troisième position :

– Lécuyer Jean, de Reims, note générale : 12,20 / 20.

COMMENT « ARRACHER »

Il est inutile de préciser que pour réaliser un total maximal aux trois mouvements olympiques, il est nécessaire qu'aucun des trois mouvements n'accuse un retard quelconque par rapport aux autres. Ce retard peut réduire les chances de victoire de nos haltérophiles lors des compétitions nationales ou internationales.

Si les performances à l'arraché sont médiocres, ce n'est pas le fait d'un manque de puissance. On remarque que des athlètes très forts réussissent mal à l'arraché. Si on observe leur geste, on relève un rythme de tirage irrationnel, qui s'accompagne d'une absence de phase « explosive », ce qui est essentiel dans l'arraché. Chez les bons arracheurs, cette action de puissance dynamique est nettement prononcée. Elle ne peut être produite que par le redressement complet, l'extension totale de l'athlète.

Or, celle-ci est le plus souvent contrariée par le tirage précoce des bras. L'extension est incomplète, le passage prématuré sous la barre. Une autre faute technique est courante, dans la première phase du tirage au moment où la barre est amenée au niveau des genoux. Les membres inférieurs sont tendus au maximum, alors qu'il faut que l'angle formé par la cuisse et la jambe ne soit pas ouvert complètement (150° environ).

Méthode d'entraînement personnelle à l'arraché à deux bras :

Trois séances par semaine :

Perfectionnement de l'accélération :

1re séance : Recherche de l'accentuation du rythme (charge à 60 % du maximum) par un redressement complet du corps après le passage des genoux (série de 3).

Tirage de bras d'arraché gamme montante de 25 à 40 %, au début série de 5 pour finir en triplé. Le tirage doit se faire dans un plan rigoureusement vertical.

2e séance : Arraché debout jusqu'à 80% en série de 3.

3e séance : Arraché complet jusqu'à 90 et 95 %. Pas de séries, gamme montante.

C'est un programme assez dur, mais si l'on veut arracher, il faut travailler ce mouvement qui est le plus « technique », mais également, à mon avis, le plus beau des trois.

Aimé TERME,
Conseiller Technique Départemental.

AVIS

Le Président de la Société Sportive « La Gauloise de Montbéliard » fait savoir qu'il a la possibilité de faire engager aux usines Peugeot un ouvrier, de préférence muni d'un C.A.P. d'une spécialité quelconque en rapport avec l'industrie automobile, qui serait logé et qui aurait la possibilité de s'entraîner dans son club.

Les haltérophiles intéressés par cette offre doivent se mettre en rapport avec :

M. Marcel CARNE,

rue Henri-Mouhot, 25 - Montbéliard.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

Records d'Île-de-France

au 30 Juin 1968

JUNIORS. :

Développé. - *Poids Coqs* : Denivet, 75 k ; *Plumes* : Squinquel, 80 k ; *Légers* : Fourrier J.-C., 105 k ; *Moyens* : Dioux, 100 k ; *Mi-Lourds* : Gourrier, 128 k 500 ; *Lourds-Légers* : Gourrier, 117 k 500 ; *Lourds* : Rachel, 115 k.

Arraché. - *Poids Coqs* : Piquemal, 75 k ; *Plumes* : Squinquel, 77 k 500 ; *Légers* : Fourrier J.-C., 100 k ; *Moyens* : Kaminski, 102 k 500 ; *Mi-Lourds* : Gourrier, 126 k ; *Lourds-Légers* : Gourrier, 110 k ; Lourds : Chala, 115 k.

Classement général des Demi-finales du Championnat de France Athlétique

JUNIORS

Poids Coqs :

1.	HERRORO	56, -	M.J.C. Narbonne	175 k
2.	BESLIN	55,6	M.J.C. Elbeuf	135 k

Poids Plumes :

1.	KARSENTI	59,2	A.S.P.O. Midi Bordeaux	185 k
2.	JULIEN	59,6	H.C.C. Aix-en-Provence	185 k
3.	GUÉROUT	58, -	Enfance et Liberté Rouen	150 k
4.	AHOITO	60,5	Union Amicale Cognac	100 k

Poids Légers :

1.	DENIZE	65,1	C.S.A. Châtellerault	245 k
2.	MAUREL	66, -	H.C.C. Aix-en-Provence	240 k
3.	TOUAGLIARO	66,1	Association Sportive Jovicienne	215 k

Poids Moyens :

1.	GAUFFRETEAU	74,6	C.S.A. Châtellerault	295 k
2.	GIUSEPPI	74,4	A.S.P.O. Midi Bordeaux	292 k 500
3.	BARON	73,3	Union Haubourdinoise	260 k
4.	BAUNIER	67,9	Athlétic Club Trélazéen	225 k
5.	RUIZ	75, -	Omnisports Hyérois	205 k

Poids Mi-Lourds :

1.	DUBUS	80,1	Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	320 k
2.	VAN STAPPEN	80, -	M.J.C. Elbeuf	290 k
3.	GANNE	76,4	Cercle Haltérophile Troyen	232 k 500
4.	LESTRADE	79,1	Halt. Club Arbreslois	207 k 500

Poids Lourds-Légers :

1.	ANDREUCCI	88, -	Gauloise de Vaise	245 k
2.	BONACHE	86,4	Cl. Cult. Ph. Halt. Châlons/M.	180 k
3.	TOPIN	88, -	Cl. Cult. Ph. Halt. Châlons/M.	130 k

Poids Lourds :

1.	DATTENY	101,7	Union Haubourdinoise	327 k 500
2.	DAUDRUY	94,1	Halt. Club Boulonnais	245 k
3.	GRAIN	99, -	M.J.C. Elbeuf	230 k

SENIORS

Poids Coqs :

1.	SERPAGGI	55,4	Cl. Cult. Chartreux Marseille	217 k 500
2.	DESFEUILLET	56, -	Halt. Club Lyonnais	195 k
3.	DUCREY	50,4	Club Lutteurs Sparnaciens	187 k 500
4.	GALLIEN	52,4	Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	175 k
5.	THEBAULT	55,8	Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	162 k 500
N. cl.	TINTILLER	55,9	Halt. Club Boulonnais	–

Poids Plumes :

1.	LARGINIERE	59,3	A.S.P.O. Midi Bordeaux	220 k
2.	DEURWEILHER	59,6	Etoile Culturiste Lilloise	220 k
3.	ANDRÉ	59,6	U.S. Cheminots Marseille	207 k 500
4.	MANFREDI	60, -	Club Cult. Toulonnais	195 k

Poids Légers :

1.	LEDROIT	67,5	V.G.A. Saint-Maur	330 k
2.	ROUILLE	66,1	Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	297 k 500
3.	FERNANDES	67, -	Courbevoie Sports	292 k 500
4.	PIQUET	65,9	Electric Club Montluçonnais	280 k
5.	PINAT	66,8	Halt. Club Villefranche	270 k
6.	CHÂTEAU	65,5	Club Lutteurs Sparnaciens	265 k
7.	PLOYARD	67,3	Union Haubourdinoise	265 k
8.	BERRUYER	63, -	Union Gymn. Athl. Péageoise	255 k

Poids Moyens :

1.	AMSELLEM	73,8	Union Sportive Biarritz	292 k 500
2.	MANGIN	71,7	Club Lutteurs Sparnaciens	290 k
3.	MALOUM	73,6	Athlétic Club Montpelliérain	270 k
4.	SUDRE	67,9	Club Culturiste Toulousain	260 k
5.	VACHIA	72, -	Omnisports Hyérois	250 k
N. cl.	LERUS	72, -	Club Halt. Cult. Parisien	–

Poids Mi-Lourds :

1.	LECHERTIER	82,4	Club Halt. Cult. Parisien	382 k 500
2.	VELY	82,5	Club Lutteurs Sparnaciens	342 k 500
3.	LAFORCE	76,6	Cl. Athl, des Fontaines Toulouse	320 k
4.	PRUDHOMME	77,6	Union Gymn. Athl. Péageoise	285 k
5.	SALDUCCI	77, -	Club Cult. Toulonnais	270 k
N. cl.	VINCENT	79,7	Club Lutteurs Sparnaciens	–

Poids Lourds-Légers :

1.	REINE	90, -	Halt. Club Grenoblois	360 k
2.	BROUTIN	89, -	Union Haubourdinoise	310 k

Poids Lourds :

1.	HUSSON	93,7	Club Lutteurs Sparnaciens	287 k 500

Épaulé-jeté. - *Poids Coqs* : Piquemal, 95 k ; Plumes : Squinquel, 105 k ; *Légers* : Fourrier J.-C., 140 k ; *Moyens* : Fourrier J.-C., 132 k 500 ; *Mi-Lourds* : Gourrier, 159 k 500 ; *Lourds-Légers* : Gourrier, 147 k 500 ; *Lourds* : Chala, 160 k 500.

Total Olympique. - *Poids Coqs* : Cozeret, 232 k 500 ; *Plumes* : Squinquel, 262 k 500 ; *Légers* : Fourrier J.-C., 345 k ; *Moyens* : Fourrier J.-C., 325 k ; *Mi-Lourds* : Gourrier, 400 k ; *Lourds-Légers* : Gourrier, 367 k 500 ; Lourds : Chala, 382 k 500.

SENIORS :

Développé. - *Poids Coqs* : My, 90 k ; *Plumes* : Fulla : 115 k ; *Légers* : Muller, 120 k ; *Moyens* : Mangeant, 130 k ; *Mi-Lourds* : Paterni, 152 k 500 ; *Lourds-Légers* : Steiner, 160 k ; *Lourds* : Steiner, 152 k 500.

Arraché. - *Poids Coqs* : My, 85 k ; *Plumes* : Henry, 96 k 500 ; *Légers* : Muller, 110 k ; *Moyens* : Terme, 135 k ; *Mi-Lourds* : Paterni, 135 k ; *Lourds-Légers* : Gourrier, 140 k ; *Lourds* : Steiner, 140 k.

Épaulé-jeté. - *Poids Coqs* : My, 112 k 500 ; *Plumes* : Fulla, 130 k 500 ; *Légers* : Ledroit, 145 k ; *Moyens* : Terme, 155 k ; *Mi-Lourds* : Paterni, 171 k 500 ; *Lourds-Légers* : Gourrier, 185 k ; *Lourds* : Steiner, 175 k.

Total Olympique. - *Poids Coqs* : My, 270 k ; *Plumes* : Fulla, 327 k 500 ; *Légers* : Muller, 362 k 500 ; *Moyens* : Terme, 412 k 500 ; *Mi-Lourds* : Paterni, 450 k ; *Lourds-Légers* : Steiner, 467 k 500 ; *Lourds* : Steiner, 460 k.

CONTINENT - SPORTS

Bancs, Barres Olympiques,
Appareils à contrepoids

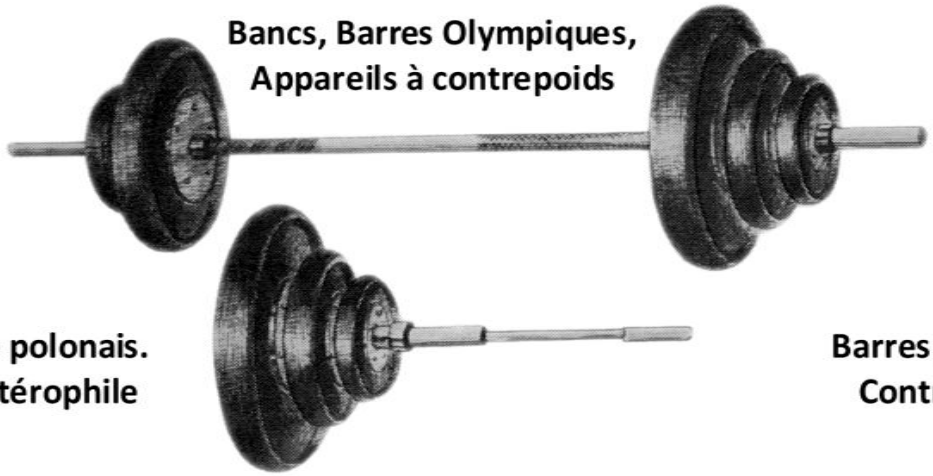

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

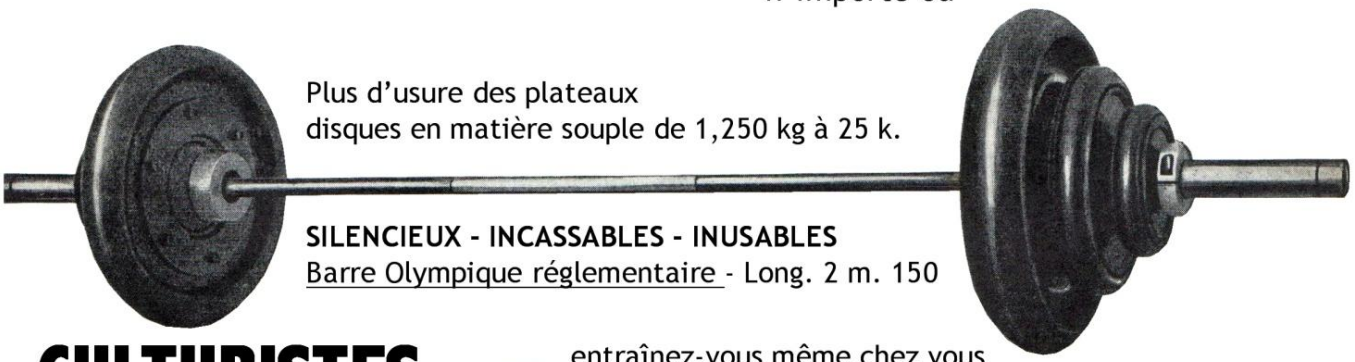

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

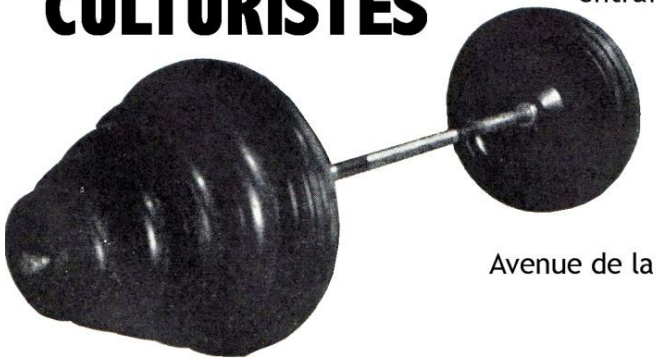

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

R. LPZ 2012 (2019)

© RLPZ (2019)

N° 247

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

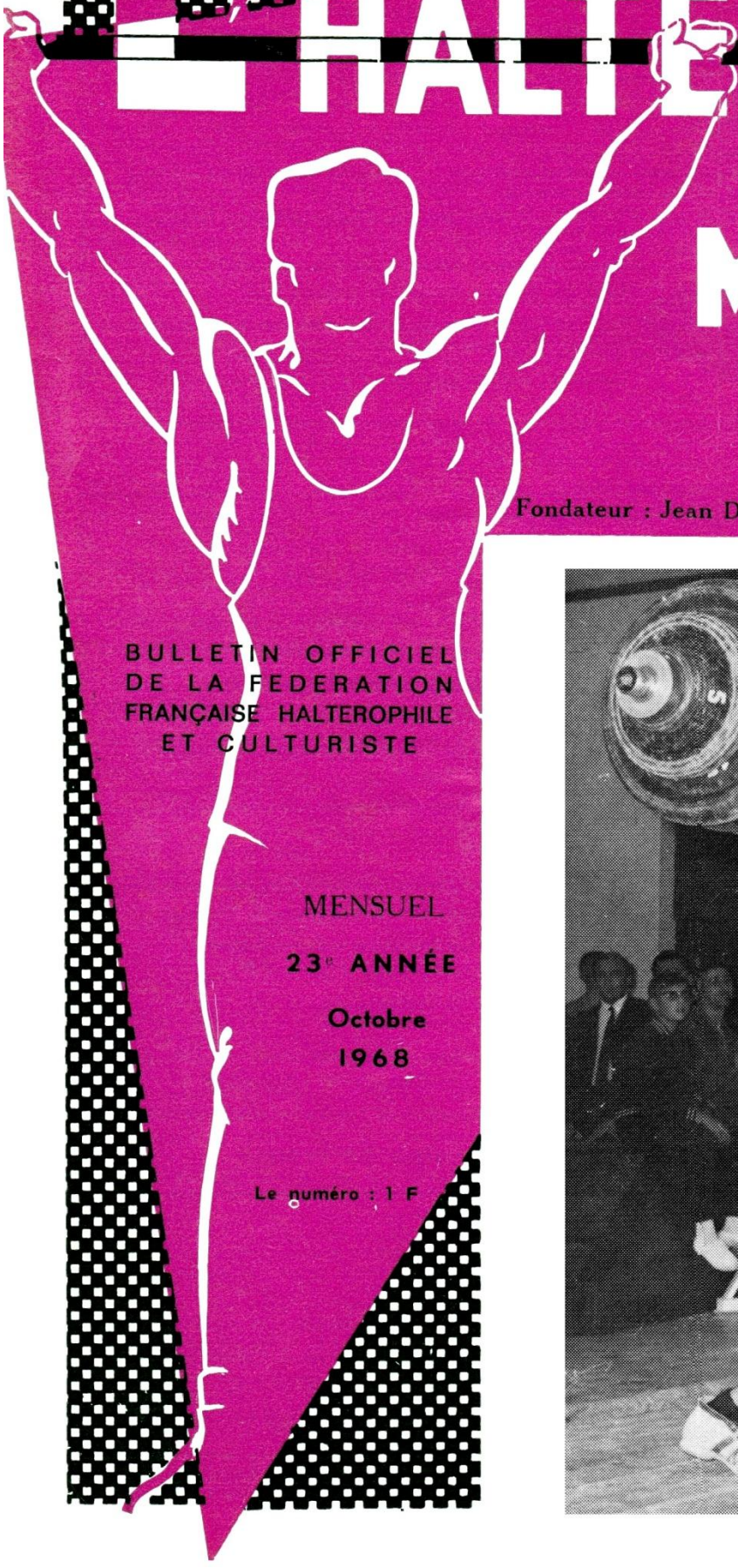

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

23e ANNÉE

Octobre
1968

Le numéro : 1 F

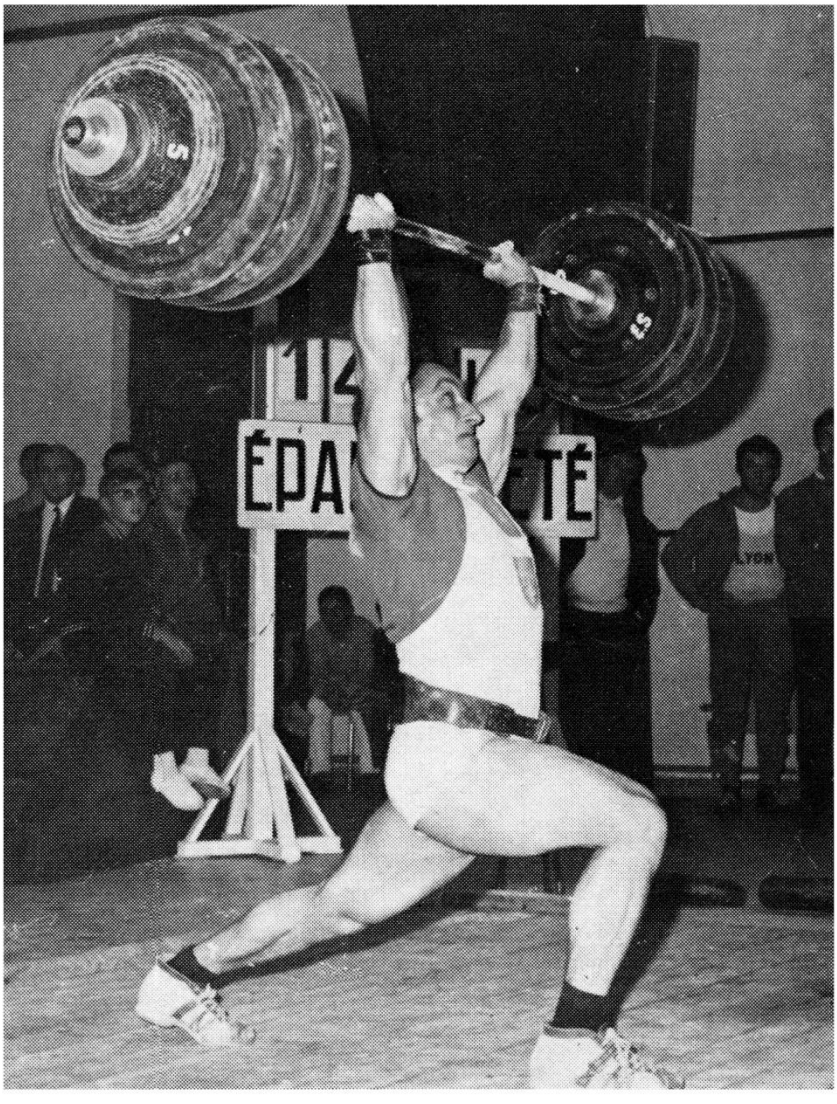

Document original : Raymond Lopez

LA SOCIÉTÉ HALTERO CULTURISTE APOLLON
23. rue Houdon -PARIS (18me) -C.C.P. 2165-49 PARIS

Barre olympique « Apollon » de compétition – 2 m 15 – acier spécial.

Toutes les barres d'entraînement, de 1 m 50 à 1m 90 Ø 28 mm – Acier spécial – Bagues de serrage individuelles en acier.

Modèles : **Performance** – **Champion** – **Culturiste** – acier poli ou chromé.
Haltères chargeables, chromés – Haltères à boules – Disques acier – fonte – caoutchouc – Ø 51mm et 28 mm.

Disques compétitions caoutchouc Ø 51 mm.

Chaussures haltérophiles « Athlétic » – Modèle déposé – Semelles débordantes – Bout carré – Antidérapantes – Légèreté et solidité.

Ceinture haltérophile – Cuir souple et fort – Doublé peau – Double œillet de fermeture, toutes tailles.

Manchon mousse tubulaire pour les squats.

Tous les appareils modernes, presses, etc.

Pour les Clubs haltérophiles et culturistes, importantes remises accordées – Crédit.

Demander notices en joignant 6 timbres pour frais.

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau, du 14 Septembre 1968 3

Le Mot du Président 3

Procès-verbal du Colloque Culturiste, du 21 Septembre 1968 4

Compétitions culturistes
Instructions générales 5

Règlement :
- du Grand Palmarès 5
- du Premier Pas Athlétique 6
- du Prix d'Encouragement 6
- du Critérium National Athlétique 6

Finale de la Coupe de France des Comités :
- Division « Excellence » 7
- Division « Honneur » 8
- Résultats techniques 8

La musculation des jeunes, par G. LAMBERT ..... 9 et 10

Test Préolympique de Font-Romeu, par M. PATERNI ..... 10 et 11

Compte rendu des stages Franco-allemands 11

Ce que vous devez savoir :

Assemblée générale 12

Modification de la réglementation du Brevet d'Entraîneur Fédéral 13

Protocoles d'accords 14

Nos Joies, nos Peines 14

Notre ami Louis Chaix n'est plus, par Jean DAME ..... 14 et 15

Nouvelles Internationales 15

Dans nos Comités Régionaux ..... 15 et 16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

Le Poids Léger LEDROIT
(Vie au Grand Air de St-Maur)

qui vient de battre, avec 147 k 500, le record de France de l'épaulé et jeté, à la Finale de la Coupe de France des Comités à Notre-Dame-de-Gravenchon.

(Photo : L. Cordier.)

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 4me trimestre 1968.

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 14 Septembre 1968

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., R. Duverger, F. Fiolle, L. Guillier, A. Roussaux.

Assistaient à la réunion : MM. R. Tournier, Président de la Commission des Règlements, C. Taillefer, Directeur Technique National.

Excusés : MM. J. Asso, H. Clutier, J. Dame, M. Dumoulin, C. Favrou, V. Leveler.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue les records de France Haltérophiles Juniors (tableau annexé au présent procès-verbal).

MATCHES INTER-NATIONS.

France - Italie. - La Fédération Italienne accepte la date du 24 Novembre proposée par la F.F.H.C. pour cette rencontre qui doit avoir lieu à Jœuf. La France est d'accord pour prendre en considération les conditions d'âge fixées par la Fédération Italienne, à savoir que les athlètes soient nés à partir du 1er Janvier 1948. Ce sera donc un match « d'Espoirs ».

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Lettre du Comité Olympique Français qui souhaiterait que d'anciens champions olympiques expriment en quelques lignes ce que représente l'olympisme à leurs yeux et rappellent les titres qu'ils ont obtenus. Cette évocation serait publiée dans le prochain numéro de la « Lettre d'Information ».

Le C.O.F. suggère que M. Hostin soit pressenti mais il sera fait appel à M. Duverger qui a conservé avec la Fédération des contacts très étroits.

Candidature à l'examen d'Arbitre Fédéral. - M. Laroche, Président du Comité de la Guadeloupe, qui effectue actuellement un séjour en France, a manifesté le désir de passer directement arbitre fédéral, bien que n'étant pas arbitre régional.

Les membres de la Commission de l'Arbitrage acceptent que la même faveur lui soit accordée qu'à M. Cornélus.

Il sera donc autorisé à subir les épreuves de cet examen lors de la Finale de la Coupe de France des Comités, le 21 Septembre, à Vernon.

Les questions intéressant directement l'ordre du jour sont ensuite examinées.

Préparation du Calendrier des Stages Sportifs pour l'année 1969.

Stages Français. - Le Directeur Technique National soumet les projets de calendrier de stages nationaux et interrégionaux qu'il lui paraît indispensable d'organiser au cours de 1969, compte tenu, d'une part, que la Direction des Sports souhaiterait qu'une impulsion nouvelle soit donnée à la Formation et au perfectionnement des cadres et, d'autre part, de la subvention qui sera accordée à cet effet.

- 5 stages de Formation d'Entraîneurs fédéraux 2e et 3e degrés, groupant : 110 stagiaires.
- 3 stages réservés aux enseignants sportifs : 60 stagiaires.
- 2 stages Espoirs nationaux : 30 stagiaires.
- 2 stages Athlètes nationaux : 30 stagiaires.
- 1 stage Préparation au Championnat du Monde : 7 stagiaires.

Stages Franco-allemands. - La Direction des Sports nous ayant fait connaître le nombre de stages qui nous est attribué pour la prochaine saison, le Directeur Technique donne lecture des propositions qu'il a l'intention de présenter lors du Colloque de Cannes.

Il explique que priorité doit être donnée aux jeunes et que ces stages doivent être à la fois un encouragement et une récompense.

Sont donc prévus :

- 2 stages pour Athlètes de 13 à 16 ans ;
- 2 stages pour Juniors 2e série ;
- 2 stages pour Juniors 1re série.

Ces projets concernant les stages 1969 sont approuvés à l'unanimité.

Mise en application du Calendrier Fédéral pour la saison 1968-69.

Dans le but de satisfaire le souhait de plusieurs Comités Régionaux, le Président explique qu'il a été envisagé de décentraliser les épreuves à l'échelon des finales régionales, inter-comités et inter-groupes (4me, 3me et 2me séries).

En conséquence, il leur sera laissé la responsabilité de faire les sélections et de répartir les frais de déplacement des athlètes, tous justificatifs devant être ensuite fournis à la F.F.H.C.

Les C.T.R. seront à la disposition des Comités Régionaux pour les aider dans cette tâche.

Il est décidé, après discussion, que les modalités d'application de la réglementation des compétitions fédérales de la saison 1968-69 concernant les dispositions financières feront l'objet d'une notice qui sera adressée à tous les Comités Régionaux.

Élection des Membres du Comité de Direction.

M. Tournier fait observer que le mode d'élection des membres du Comité de Direction a été contesté par certains Présidents de Comités présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire. Il demande, en conséquence, que des contacts soient pris avec la Direction des Sports, en vue d'examiner le texte de cet article.

M. Bovi est en mesure de répondre à M. Tournier qu'il s'est déjà entretenu à ce sujet avec le Chef du Bureau S. 3, le mercredi 11 Septembre 1968.

Il en résulte que, pour l'instant, rien n'interdit aux candidats au Comité de Direction de préciser s'ils se présentent avec ou sans l'accord de leur Comité Régional.

Cette question sera d'ailleurs reprise, à nouveau, ultérieurement.

Proposition de modification de la règlementation du Brevet d'Entraîneur Fédéral.

Le Directeur Technique National fait un exposé des motifs qui l'ont amené a proposer l'allègement des épreuves de fin de stages en vue de la délivrance du Brevet d'Entraîneur fédéral des 1er 2e et 3e degrés.

Le mot du Président

Octobre 1968
Date importante dans la vie de notre Fédération !

Tout d'abord, c'est à partir de ce mois qu'entrera en application la réalisation d'un vœu, adopté en Assemblée Générale à Monaco, le 24 Avril 1966, et qui permettra à tous les licenciés - athlètes et dirigeants - de recevoir le *Bulletin Fédéral*.

Cela nous crée évidemment des obligations et nous nous efforcerons d'améliorer notre revue, de la rendre, peut-être, plus attrayante.

Pour ce faire, et ainsi que je vous l'ai déjà demandé à plusieurs reprises, toutes vos observations ou suggestions quant à sa composition seraient les bienvenues. C'est, je pense, avec votre collaboration, que nous arriverons à apporter des modifications permettant de donner satisfaction à un plus grand nombre d'entre vous.

***

Ce mois verra également le début de la nouvelle saison sportive et la mise en application du nouveau calendrier fédéral.

Je n'ignore pas que les dispositions qui vont entrer en vigueur à cette occasion vont créer, pour un certain nombre de Comités, quelques difficultés et un surcroît de travail important. J'espère, malgré tout, qu'ils sont prêts à faire face, étant entendu que la Fédération pourra toujours les aider dans la mesure du possible.

***

C'est enfin, à ce même moment que se tiendront, à Mexico, les XIXmes Jeux Olympiques du 12 au 27 Octobre 1968 et, notamment, du 13 au 19, les épreuves haltérophiles.

C'est pour moi un grand honneur d'être le chef de la délégation française haltérophile et c'est en cette qualité que j'aurai le plaisir de rejoindre, le 10 Octobre, nos sélectionnés olympiques.

Maier, Gourrier, Steiner, Fouletier et Lévecq se sont, en effet, envolés le 27 Septembre et, dès mon arrivée dans la capitale mexicaine, je ne manquerai pas d'aller les assurer du soutien moral de tous.

Je retrouverai également le Directeur Technique, M. Taillefer et l'Entraîneur National, M. Lambert, qui, avec la conscience que nous leur connaissons, se sont occupés de la mise en condition de nos Champions.

Je souhaite que la joie de les féliciter me soit donnée au cours de mon séjour, mais je sais qu'ils se préparent depuis de longs mois à cette rude épreuve et, quel que soit le résultat qu'ils obtiendront, ils n'auront pas démérité. A l'avance, ils ont notre sympathie et notre confiance.

Ces quelques lignes ne seront malheureusement plus d'actualité lorsque paraîtra ce Bulletin car je serai encore à Mexico, ayant dû les écrire avant mon départ. J'espère que les lecteurs ne m'en tiendront pas rigueur.

C. BOVI.

Cette nouvelle règlementation, qui est acceptée par les membres présents, paraîtra dans le Bulletin fédéral d'Octobre.

Brevet d'Animateur. - Le Directeur Technique donne ensuite connaissance d'un projet qu'il pense susceptible de susciter des vocations dans les Comités Régionaux, tant chez les dirigeants que chez les athlètes.

Ce Brevet comporterait deux grades : Animateur de Club, Animateur de Comité.

Les membres présents estiment que l'étude de ce projet est à reporter à une date ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 14 h 30 est levée à 18 h.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. *Le Président,* C. BOVI.

/

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres
Records haltérophiles Juniors				
Arraché à deux bras :				
Lourd	Delpuech : 138 k	Delpuech : 140 k	29- 8-68 Palavas-les-Flots	MM. Comamala, Héral, Firmin
Epaulé et Jeté à deux bras :				
Lourd	Chala : 160 k 500	Delpuech : 162 k 500	29- 8-68 Palavas-les-Flots	MM. Comamala, Héral, Firmin
Total Olympique :				
Lourd	Delpuech : 420 k	Delpuech : 427 k 500 (130 + 135 + 162,500)	29- 8-68 Palavas-les-Flots	MM. Comamala, Héral, Firmin

PROCÈS-VERBAL

du COLLOQUE CULTURISTE

qui s'est tenu,
sous la présidence de M. Favrou,
Président de la Sous-commission
de Culture Physique de la F.F.H.C.,
le 21 Septembre 1968, à Paris

MM. Cavalli, Lambert, Merveille, Pichon, Rigaud, Schmaltz avaient répondu par leur présence à la convocation du Président de la Sous-commission de Culture Physique. Toutefois, divers autre dirigeants ou athlètes avaient fait parvenir à M. Favrou leurs suggestions quant aux sujets à débattre, à savoir : MM. Moreau, Président du Comité du Poitou, Renault, Président du Comité de Haute-Normandie, Asso, Président du Comité de Côte d'Azur, Lapeyre, Hébert, Hamon, Serpaggi et le Cercle Culturiste Toulousain.

En ouvrant la séance, M. Favrou déplore l'absence du Président Bovi qui devait assister à la réunion mais que la maladie a surpris et empêché de donner suite à ses intentions.

M. Favrou rappelle le motif essentiel qui a provoqué cette réunion.

Il résume le résultat des pourparlers échangés entre le Directeur de l'Éducation Physique et des Sports et le Président Bovi concernant l'obtention d'une subvention pour l'organisation des compétitions culturistes.

M. Bovi a obtenu satisfaction pour les épreuves qui sont considérées comme sportives, c'est-à-dire les épreuves athlétiques.

Le Directeur des Sports a précisé qu'aucun organisme ne perçoit et ne percevra de subvention pour des épreuves plastiques mais qu'il est favorable au déroulement de cette activité sous l'égide de la F.F.H.C.

Deux compétitions sont particulièrement touchées par les restrictions découlant de cette entrevue : le Challenge National des Clubs et la Finale du Championnat de France Culturiste.

M. Favrou fait alors part des diverses suggestions qui lui sont parvenues entre autres, celles émises par MM. Renault, Hébert et Lapeyre apparaissent comme les plus raisonnables et les plus positives. Elles correspondent à l'opinion générale des membres présents.

Il s'agit donc de trouver un moyen permettant le déroulement de ces deux compétitions sans le concours financier de la F.F.H.C.

Une résolution a été prise et sera soumise au Comité de Direction. Elle concerne :

1) l'organisation générale des épreuves culturistes ;
2) l'organisation du Championnat de France Culturiste ;
3) les nouvelles dispositions relatives au Challenge National des Clubs.

Le règlement technique des deux compétitions précitées sera étudié et mis au point après la décision du Comité de Direction.

Ces longs débats terminés, M. Favrou rappelle les dates du calendrier.

En ce qui concerne l'utilisation de la subvention promise par la Direction des Sports, il est décidé de la consacrer à quatre épreuves :

1) La Finale Interrégionale du Super- Palmarès ;
2) La Finale du Challenge des Clubs ;
3) La Finale du Championnat de France Athlétique ;
4) Le Match revanche France - Grande-Bretagne.

Il est procédé ensuite à l'étude et à la mise au point des règlements des diverses compétitions.

A des fins de propagande, un photographe qualifié sera requis à titre officiel à l'occasion des finales nationales.

Le Comité de Direction sera appelé à étudier également un projet tendant à remédier à la pénurie de jurés culturistes.

La Sous-commission décide de proposer la date du 13 Avril 1969 à la Fédération Britannique pour le match retour Grande-Bretagne - France sur les mouvements culturistes. Il pourrait être organisé à Paris.

M. Favrou revient sur la nécessité de pouvoir établir des relations directes avec le responsable culturiste de chaque Comité. Il sera demandé aux Présidents des Comités Régionaux d'indiquer au Président de la Sous-commission de Culture Physique le nom et l'adresse de ce responsable pour leur région.

Il est pris bonne note de l'interdiction, pour les athlètes licenciés à la F.F.H.C. de participer au concours de la NABBA.

Le Comité de Direction n'ayant pas accepté que la Sous-commission de Culture Physique prenne le titre de « Musculation », elle conservera donc son titre initial.

Enfin, il est apparu que le Comité de Direction a mal interprété la requête formulée concernant l'organisation de stages de week-end ayant pour but l'enseignement des principes de la musculation. Ces stages ne seraient pas organisés à l'intention des culturistes, mais à celle de tous les animateurs de clubs soucieux d'être qualifiés techniquement, de façon à pouvoir donner satisfaction aux sportifs des diverses disciplines sollicitant leurs services, ce qui se produit de plus en plus fréquemment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

Haltérophile Moderne n° 247 (10-1968)

Compétitions Culturistes

Le règlement des premières épreuves culturistes de la saison a été adressé à tous les Comités Régionaux le 3 Octobre, afin qu'ils le diffusent dans leurs clubs, car il n'a pas été possible de le faire paraître dans « l'Haltérophile Moderne » de Septembre. Il est rappelé ci-après pour mémoire.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Les conditions requises pour participer aux compétitions culturistes organisées par la F.F.H.C. sont les mêmes que pour les compétitions haltérophiles.

Règlement des mouvements.

1) *Développé couché* :

Matériel : 1 banc et 1 chevalet - 1 barre à disques chargeable.

Cotes du banc : hauteur, de 30 à 40 cm - largeur, de 25 à 30 cm - longueur, 1 m. 20 minimum.

Mouvement et arbitrage. - L'athlète est allongé à plat dos sur le banc. Les pieds sont posés à plat sur le sol, toutefois le déplacement des pieds au cours du mouvement n'est pas sanctionnable sauf s'ils s'accrochent à un quelconque objet pouvant faire office de cale. Un ou deux assistants l'aident à prendre la barre sur le chevalet et à l'amener bras tendus au-dessus de la poitrine. L'athlète descend la barre au contact de la poitrine où il attend le signal de l'arbitre. Au signal de l'arbitre, l'athlète développe la barre jusqu'à bras tendus. La barre doit rester en position horizontale jusqu'à l'extension complète des bras. Les fessiers doivent rester au contact du banc. L'extension des bras doit être continue, un arrêt au cours de l'extension est sanctionné par « essai ». La prise de barre est réglementée comme suit : lorsque la barre est au contact de la poitrine, les avant-bras doivent être verticaux et parallèles l'un par rapport à l'autre. Le mouvement terminé, l'athlète doit attendre la sanction de l'arbitre avant de reposer la barre.

2) *Flexion des jambes* :

Matériel : une barre à disques chargeable - 1 chevalet.

L'utilisation d'une planchette (ou d'un autre objet) destinée à hausser les talons est interdite, l'athlète ayant beaucoup plus d'intérêt à utiliser des chaussures munies d'un talon épais.

Mouvement et arbitrage. - L'athlète prend la barre sur le chevalet en la plaçant sur les épaules, derrière la nuque. Il fléchit les jambes à fond et marque l'arrêt. Au signal de l'arbitre, il se redresse sans marquer d'arrêt au cours de l'extension des jambes. Il doit attendre le signal de l'arbitre avant de reposer la barre.

Le déplacement des pieds avant la sanction de l'arbitre est interdit.

Le temps de ressort est interdit, l'athlète ne devant pas, en principe, pouvoir descendre davantage lorsqu'il marque l'arrêt.

Un athlète doit être estimé comme inapte à pratiquer la flexion des jambes s'il prétend ne pas pouvoir fléchir davantage alors que la partie supérieure des cuisses n'est au moins horizontale. Si une autre personne touche la barre avant la sanction de l'arbitre, il y a essai.

Arraché et Epaulé jeté. - Le règlement est le même que dans le cadre des compétitions haltérophiles, toutefois il sera demandé un arbitrage assez souple de façon à ne pas rebuter les bonnes volontés. Cette souplesse se manifestera particulièrement lorsque le mouvement se terminera en développé.

Saut en longueur sans élan. - Veiller à ce que l'emplacement de réception soit assez souple pour ne pas occasionner d'accidents. La pointe des pieds ne doit pas dépasser la ligne de départ. Au départ, les pieds doivent être parallèles mais pas forcément joints ; ils doivent quitter le sol rigoureusement simultanément. La longueur du saut est mesurée en fonction de la partie du corps qui touche le sol le plus près de la ligne de départ. Une planche d'appel d'une épaisseur maximum de 1 cm est tolérée. Chaque athlète a droit à trois essais. Le résultat tient compte de la meilleure performance.

3) *Tractions à la barre fixe* :

Les mains saisissent la barre en supination. Chaque athlète n'a droit qu'à une seule tentative. Au départ, les bras doivent être rigoureusement tendus. L'athlète doit s'élever jusqu'à ce que le menton soit amené à la hauteur de la barre. Entre chaque répétition, l'athlète doit marquer un arrêt lorsque les bras sont tendus.

Épreuves des brevets athlétiques. - En ce qui concerne les épreuves du brevet athlétique qui comportent plusieurs répétitions d'un même mouvement, l'arbitre veillera particulièrement à ce que les mouvements soient effectués dans toute leur amplitude et sans que l'athlète se serve de différentes parties de son corps comme d'un ressort.

Les essais et la progression. - Pour chacun des mouvements de force, l'athlète a droit à trois essais. La progression est la suivante 5 k au minimum entre le premier et le deuxième essai, 2 k 500 entre le deuxième et le troisième essai.

Il peut prendre 2 k 500 entre le premier et le deuxième mais dans ce cas, il n'aura pas droit au troisième essai à une charge supérieure à celle de son deuxième essai.

Si un athlète échoue à l'un de ses deux premiers ou à ses deux premiers essais, il peut

1) soit reprendre la même charge pour les essais qui lui restent ;

2) soit poursuivre la progression normale étant entendu qu'il marque zéro pour chaque essai manqué. Si un athlète échoue à ses trois essais, il marque zéro. Le meilleur essai réussi est retenu pour les résultats.

Barèmes applicables à toutes les compétitions dont les résultats sont obtenus aux points (sauf le premier pas athlétique)

Développé couché et flexion des jambes. - 1/2 point par fraction de 5 k au-dessus des minima ci-après :

La tenue. - La tenue réglementaire exigée des haltérophiles l'est également des culturistes.

Règlement administratif.

Pour toutes les épreuves comportant un classement national ou sélectives pour d'autres épreuves, les résultats complets et détaillés doivent être adressés au Secrétariat de la Fédération dans les trois jours qui suivent le déroulement de la compétition, laquelle ne peut se disputer à une autre date que celle prévue qu'après l'avis favorable du Président de la Sous-commission de Culture Physique.

Claude FAVROU.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds-Léger	Lourds
Développé couché	30	40	50	60	70	80	90
Flexion des jambes	70	80	90	100	110	120	130

RÈGLEMENT DU GRAND PALMARÈS

Le Grand Palmarès 1968 sera organisé le *dimanche* 13 *Octobre*, dans chaque Comité Régional. Cette épreuve est ouverte à tous les licenciés à la F.F.H.C. ayant 16 ans révolus et qui n'ont pas participé à d'autres compétitions haltérophiles, que celles réservées aux athlètes de 4e et 3e séries. Elle se dispute par catégorie et comporte un classement national Juniors et Seniors. Les résultats détaillés et complets devront parvenir au Siège de la F.F.H.C. le 16 *Octobre* au plus tard. Il ne pourra être tenu compte de ceux qui arriveront après cette date. Les deux premiers de chaque catégorie seront sélectionnés pour disputer le Super-Palmarès Régional.

Mouvements imposés :

- Développé couché (3 essais) ;
- Saut en longueur sans élan (3 essais) ;
- Epaulé et Jeté (3 essais).

Le règlement technique de chacun des mouvements est celui en vigueur à la F.F.H.C. Toutefois, il est demandé aux arbitres une certaine tolérance en ce qui concerne l'exécution de l'épaulé et jeté de façon à ne pas décourager les bonnes volontés, tolérance pouvant particulièrement se manifester dans la partie terminale du mouvement (jeté se transformant en développé).

La performance totale est évaluée en points et non en kilos.

Pour le développé couché et l'épaulé et jeté, le concurrent marque autant de points que de kilos soulevés 100 k = 100 points).

En ce qui concerne le saut, pour obtenir l'équivalence (basée sur le total olympique), il suffit de diviser la distance sautée par 4, soit par exemple :

— Développé couché = 90
— Saut : 250 cm : 4 = 62,50
— Epaulé et jeté = 100
252,50

L'arbitrage sera assuré par un arbitre haltérophile officiel ou par un entraîneur fédéral titulaire du 1er 2e ou 3e degré.

***

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS ATHLÉTIQUE

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés à la F.F.H.C. n'ayant jamais participé à d'autres compétitions officielles haltérophiles et culturistes que les Mini ou Maxi-Palmarès et le Prix Fédéral de 4me série.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE.

Compte tenu que la compétition est le meilleur stimulant pour inciter les débutants à persévérer dans la pratique sportive, à s'entraîner régulièrement, donc à progresser ; compte tenu également que la majorité des épreuves sont difficilement abordables au cours de la première année de pratique, le Premier Pas Athlétique se disputera en 3 étapes échelonnées sur plusieurs mois et organisées dans chaque région aux mêmes dates :

— 1re étape : le 20 Octobre 1968.
— 2me étape : le 12 Janvier 1969.
— 3e étape : le 16 Mars 1969.

CLASSEMENT.

Les points marqués par chaque athlète à chacune des étapes sont additionnés, et le total obtenu détermine le classement national à l'issue de la 3e étape.

Les Comités Régionaux adressent à la F.F.H.C. les résultats complets de chaque étape, dans les trois jours qui suivent son déroulement (dernier délai).

Les noms des 3 lauréats Juniors et Seniors de chaque région seront publiés dans le Bulletin Fédéral. Il en sera de même du « maillot jaune » (Premier du classement général de chaque région) à l'issue de la 2e étape.

A l'issue de la 3e étape, le Bulletin Fédéral publiera :

1. le nom des trois lauréats de chaque région de cette 3e étape ;
2. le classement général national.

Pour faciliter le travail du Secrétariat Fédéral, les Comités Régionaux devront envoyer, en même temps que les résultats de la 3me étape, le classement général des trois étapes pour leur région.

CONDITIONS DE PARTICIPATION.

Les concurrents ne peuvent participer, au cours de la saison, à d'autres compétitions officielles culturistes à l'exception des Brevets Culturistes ou alors, ils perdent le droit de participer aux étapes restant à disputer.

Par contre, un athlète n'ayant pas pris part aux étapes précédentes peut parfaitement participer aux étapes restant à disputer si sa situation répond aux impératifs du règlement.

Les performances d'un athlète atteignant l'âge de 20 ans entre une étape et la suivante seront inscrites au classement général dans la catégorie des Seniors.

MOUVEMENTS. - Règlements techniques et Barèmes.

Le Premier Pas Athlétique comporte quatre épreuves :

- Une épreuve de force : Développé couché (3 essais) ;
- Une épreuve de résistance : Tractions à la barre fixe ;
- Une épreuve de détente : Saut en longueur sans élan (3 essais) ;
- Une épreuve plastique (facultative) Examen : face - profil - dos.

Celle-ci ne comptera que pour le classement régional. Seuls les points obtenus aux trois épreuves athlétiques seront retenus pour le classement national. Ceux obtenus à l'épreuve plastique devront être décomptés sur la feuille de résultats adressée à la F.F.H.C.

Chacune des épreuves est notée de 0 à 20 maximum.

Le développé couché (trois essais) : les notes s'obtiennent d'après le barème indiqué ci-dessous :

1/2 point par tranche de 2 k 500 au-dessus des minima suivants (l'athlète qui réalise juste le minimum marque 0)

Coqs	Plumes	Légers	Moyens
20	30	40	50

Mi-Lourds	Lourds-Légers	Lourds
60	70	80

Tractions à la barre fixe : Au départ, les bras doivent être rigoureusement tendus, le corps vertical. Les mains accrochent la barre en supination. Pour que la traction soit valable, le menton doit être amené au-dessus de la barre. Un arrêt perceptible doit être marqué en bas entre deux tractions. Une traction vaut un point.

Saut en longueur sans élan : L'athlète marque 1 point par fraction de 5 cm au- dessus de 1 m. 60. Le concurrent ne sautant pas au-delà de 1 m. 60 marque 0.

Examen face - profil - dos : Selon le règlement en vigueur à la F.F.H.C.

Le Premier Pas Athlétique ne comporte pas de minima éliminatoires, un concurrent pouvant être classé même s'il n'a pas réussi le minimum à une ou plusieurs épreuves mais, pour recevoir le diplôme fédéral à l'issue des trois étapes, le concurrent doit avoir totalisé au minimum 45 points.

L'arbitrage est assuré par un Juré Culturiste National désigné par le Bureau directeur du Comité régional intéressé, un arbitre haltérophile ou un entraîneur fédéral titulaire du 1er, 2e, 3e degré.

***

RÈGLEMENT DU PRIX D'ENCOURAGEMENT CULTURISTE

Épreuve réservée aux athlètes classés en 3me série culturiste.

Elle se déroule au niveau du Comité Régional et donne lieu à un classement régional et à un classement national les Juniors étant classés indépendamment des Seniors.

Comme pour le Premier Pas Athlétique, le Prix d'Encouragement se dispute en trois étapes, selon la même formule que le Premier Pas Athlétique et en tenant compte des mêmes directives

— 1re étape : 3 Novembre 1968,
— 2e étape : 16 Février 1969,
— 3e étape : 18 Mai 1969.

Le Prix d'Encouragement comprend trois épreuves :

— Développé couché (trois essais).
— Flexion des jambes (trois essais).
— Une minute de poses libres (note : de 0 à 20) (facultative).

Les résultats sont obtenus aux points selon le barème en vigueur (voir tableau instructions générales).

Addition des points obtenus à chaque épreuve.

L'épreuve plastique ne compte que pour le classement régional. Seuls, les points obtenus aux Épreuves Athlétiques seront retenus pour le classement national, ceux de l'épreuve plastique devront être décomptés sur la feuille de résultats adressée à la F.F.H.C.

L'arbitrage sera assuré par un Juré Culturiste National, un Arbitre haltérophile ou un Entraîneur fédéral titulaire du 1er, 2e ou 3e degré.

Nota : Pour les épreuves athlétiques, le nombre de points n'est pas limitatif mais correspond à la performance réelle, c'est-à-dire qu'il ne doit pas être tenu compte d'un plafond.

***

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL ATHLÉTIQUE

Le calendrier comprend deux sessions du Critérium National Athlétique, l'une en Automne, le 1er Décembre 1968, l'autre au Printemps, le 23 Mars 1969.

L'épreuve est réservée aux athlètes classés en 2e série, 1re série, classe nationale et classe internationale (séries culturistes). Elle se déroule au niveau des Comités Régionaux avec un classement régional et un classement national, les Juniors étant classés indépendamment des Seniors.

Les épreuves :

— Développé couché (trois essais).
— Flexion des jambes (trois essais).
— Poses libres (note : 0 à 20).

Cette dernière épreuve est facultative et il n'en est pas tenu compte au classement national pour lequel ne sont retenus que les points obtenus aux deux épreuves athlétiques.

Les résultats s'obtiennent aux points selon le principe et le barème habituels, les points obtenus à chacune des épreuves étant additionnés.

En ce qui concerne les deux épreuves athlétiques, le nombre de points n'est pas limitatif et l'athlète marque autant de points que lui donne droit la performance réalisée.

Exemple : un Poids Moyen qui développe couché 165 k marque 21 points.

Un concurrent réussissant juste le minimum marque zéro mais n'est pas éliminé. Un concurrent ne réussissant pas le minimum est éliminé.

L'arbitrage est assuré par un Arbitre Haltérophile et un Juré Culturiste National pour les épreuves athlétiques. Celui- ci est assisté de deux adjoints également Jurés Culturistes Nationaux pour l'épreuve plastique. En ce qui concerne cette dernière épreuve, le total des points obtenus est divisé par le nombre des Jurés.

Match France-Italie

Espoirs

●

Le dimanche 24 Novembre 1968
à 15 h à Jœuf

Finale de la Coupe de France des Comités

DIVISION « EXCELLENCE » à Notre-Dame-de-Gravenchon

Le samedi 21 Septembre après-midi, au cours d'une réception à l'Hôtel-de-Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon, présidée par M. François Deveaud, Maire de la Ville, étaient reçus les finalistes de la Coupe de France des Comités. Après les paroles de bienvenue adressées par M. le Maire aux personnalités, aux athlètes et dirigeants, M. Lucien Guillier, Secrétaire Général de la F.F.H.C., remplaçant M. Bovi souffrant, devait en quelques mots remercier la Municipalité de son charmant accueil, avant de souligner l'excellent travail des dirigeants gravenchonnais pour la très bonne organisation de cette finale.

Au cours de cette réception,

M. Deveaud, Maire de N.-D.-de-Gravenchon et M. Cadeau, Président du Club Esso-Sports, reçoivent la Médaille d'Or de la F.F.H.C., tandis que M. Laval, Président du Club Sportif de N.-D.-de-Gravenchon et M. Virmontois, Secrétaire Général du Club Esso-Sports, reçoivent la Médaille d'Argent.

Et c'est dans la soirée que se déroula à la magnifique Salle des Fêtes Jean-Maridor la finale de cette compétition.

Nous avons eu la joie très rare en Haltérophilie de voir notre réunion présidée par M. Bettencourt, Ministre de l'Industrie, qui y assista jusqu'à la fin. M. Deveaud, et M. Bonissol, Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports de l'Académie de Rouen, MM. Cadeau et Virmontois honorèrent la compétition de leur présence.

Trois comités étaient en confrontation l'Île-de-France, le Lyonnais et l'Alsace.

Dès le début de l'épreuve, l'absence de Fouletier retenu à Font-Romeu et le forfait de Chala, anéanti rent les chances du Lyonnais et de l'Île-de-France, laissant à l'Alsace le soin de remporter une victoire méritée grâce à son sens de l'esprit d'équipe.

Tous les sélectionnés surent garder une bonne condition physique et cela malgré les vacances.

Le premier : My réalisa 80 et 105 k, deux belles performances pour un Poids Coq.

De même, le Lyonnais : Heyraud, 95 et 117 k 500 dans les Poids Plumes.

En Légers, belle lutte entre Ledroit et l'Alsacien Blanquie avec un total de 250 k. Ils ne furent départagés qu'au poids de corps.

Blanquie arracha 107 k 500, tenta 113 k pour le record de France, qu'il devrait bientôt réussir.

Ledroit combla son retard à l'épaulé- jeté avec une 4me barre à 147 k 500, nouveau record de France (ancien record : Muller, 145 k 500).

Blanquie tenta alors 148 k dans un magnifique effort.

Bonne performance du Mi-Lourd Séry, 120 et 145 k.

Avec plaisir, nous revîmes le Mi-Lourd Rollin tirer en Lourd-Léger et réaliser 122 k 500 et 155 k : 277 k 500.

Finalement, l'Alsace au complet et sagement remporta la Coupe de France des Comités avec le bon total de 1.527 k 500, devançant l'Île-de-France et le Lyonnais.

La réussite de cette magnifique journée est en grande partie l'œuvre de notre ami Leguédé, Président de la Section Haltérophile d'Esso-Sports.

L. GUILLIER.

AVIS IMPORTANTS

☆☆☆

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1965-66 (part revenant à la Fédération : 3,80 F par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

***

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1967-68 à la F.F.H.C., soit 50 F, conformément à la décision du Comité de Direction du 10 Juin 1967. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin Fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

Assemblée Générale
de la F. F. H. C.

●

Dimanche 8 Décembre 1968, à 9 h

Salle des Fêtes
du Palais de la Mutualité,
Place Antonin-Jutard, à Lyon (3e)

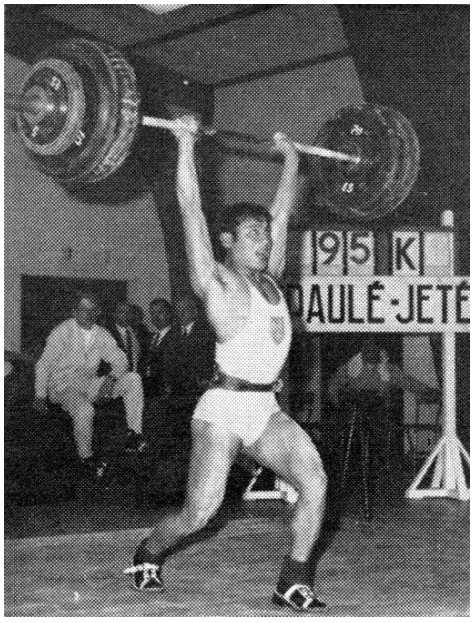

Finale de la Coupe de France des Comités : Division : Excellence

M. Deveaud, Maire, remet à l'Équipe d'Alsace la Coupe de la Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon.

MY (Stade Municipal de Montrouge) qui remporte la première place en Poids Coqs.

(Photos : L. Cordier.)

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES COMITES

disputée le 21 Septembre 1968

Division « Excellence » à Notre-Dame-de-Gravenchon

Noms	Poids de corps	Performances		Total
		Arraché	Epaulé Jeté	
1er : ALSACE				
BERNAUER	55,4	60, -	90, -	150, -
SCHMITT	58,450	75, -	95, -	170, -
BLANQUIE	67,3	107,5	142,5	250, -
BAUER	72,650	90, -	125, -	215, -
SERY	79,7	120, -	145, -	265, -
BALD	83, -	100, -	122,5	222,5
HAMM	120, -	105, -	140, -	245, -
				1517,5
2e : ÎLE-DE-FRANCE				
MY	55,8	80, -	105, -	185, -
NIVAULT	59,3	72,5	100, -	172,500
LEDROIT	67,5	102,5	147,5	250, -
FOURRIER J.-C	69,3	100, -	140, -	240, -
BARROY	76,6	115, -	145, -	260, -
ROLLIN	82,6	122,5	155, -	277,5
Forfait du Poids Lourd				1385, -
3me : LYONNAIS				
DESFEUILLET	55,850	60, -	90, -	150, -
EYRAUD	60, -	95, -	117,5	212,5
NALON	65,8	85, -	115, -	200, -
GINEYS	74,5	100, -	125, -	225, -
DESCHAMPS	80,750	97,5	135, -	232,5
MICOLLET	86, -	115, -	135, -	250, -
Pas de Poids Lourd				1270, -

Division « Honneur » à Marignane

Noms	Poids de corps	Performances		Total
		Arraché	Epaulé Jeté	
1er : FLANDRES				
DECONNINCK	56, -	80, -	105, -	185, -
NORBERT	57,2	72,5	95, -	167,5
MAUBERT	67, -	102,5	130, -	232,5
HELENA	70,9	95, -	105, -	210, -
SCHERPEREL	82,3	95, -	125, -	220, -
DEMONSEL	88,3	115, -	150, -	265, -
DEMEYÈRE	90,7	112,5	150, -	262,5
				1542,5
2e : PYRÉNÉES				
MOREAU	51, -	67,5	95, -	162,5
DIGNAN A.	56,5	80, -	105, -	185, -
DIGNAN P.	63,4	85, -	100, -	185, -
GARCIA	74,5	95, -	127,5	222,5
St MARTORY	79,5	100, -	130, -	230, -
REMY	82,7	85, -	120, -	205, -
GOUBAYON	91,1	112,5	145, -	257,5
				1447,5
3e : LORRAINE				
BURTE	*hors poids*	65, -	75, -	*non classé*
MANSUY	59, -	65, -	90, -	155, -
AUBRY	66,9	85, -	120, -	205, -
ZENSEN	75, -	95, -	120, -	215, -
CHARRAUX	78, -	85, -	110, -	195, -
JUNG	89,1	85, -	115, -	200, -
MEHLINGER	92,5	95, -	122,5	217,5
				1187,5

DIVISION 'HONNEUR »,

à Marignane

Les Flandres s'imposent devant les Pyrénées et la Lorraine.

Cette finale avait été reportée en raison des événements de Mai. Mais cela n'a pas empêché les athlètes de donner le meilleur d'eux-mêmes, malgré la récente reprise d'entraînement et les fatigues de longs déplacements.

Malheureusement, la journée s'annonça sous le signe de la tristesse ; athlètes et dirigeants venaient d'apprendre le décès du bon M. Chaix, Vice-président de la F.F.H.C. et père spirituel du Comité de Provence. Une minute de silence fut observée à cet effet à la présentation des équipes.

Les records attendus ne furent pas réalisés, mais l'on assista à d'excellentes performances. Au fil des « poids », l'équipe des Flandres se montra la meilleure. Les Pyrénées avaient fait un remarquable « forcing » en fin de soirée, mais les desperados ne furent pas récompensés de leurs efforts. Nos amis lorrains, handicapés par la non qualification de Burte (poids de corps trop lourd), expliquent leurs contre-performances par des absences notables dans leurs rangs.

Que ce soit chez les Nordistes de Thumesnil, Loos ou Dunkerque - fiefs de l'haltérophilie - ; que ce soit dans les rangs du Sud-est : les Tarbais, les Toulousains ou les pensionnaires de Lavelanet ; que ce soit encore auprès des Lorrains de Petite-Rosselle, de Nancy, un réel climat d'amitié régnait chez les haltérophiles venus d'horizons divers.

Maubert (Flandres) fut la révélation du tournoi avec un magnifique 130 k en Léger. On notait aussi les bons résultats de Deconninck et Demonsel.

L'espoir Demeyère confirma toutes les espérances mises en lui. L'équipe des Pyrénées eut des résultats normaux. Dignan, Garcia, Saint-Martory essayèrent de s'accrocher aux redoutables nordistes. Quant à la Lorraine, la disqualification de Burte fut lourde de conséquences.

Cette manifestation a été organisée par la section Haltéro-culturiste de la Maison des Jeunes et de la Culture de Marignane placée sous la direction de M. Evrère, son Président et de M. Marie, son dévoué entraîneur. Ces derniers ont mis en place une organisation remarquable, en collaboration avec les services municipaux.

Aussi, il est agréable de souligner que cette organisation n'a souffert d'aucun reproche.

Après la compétition, tout le monde se retrouvait ensuite au premier étage de la salle Saint-Exupéry pour le champagne d'honneur et la remise des récompenses. M. le Maire remerciait les trois équipes participantes en remettant une coupe à chacune. Il prononça une courte allocution au cours de laquelle il félicita les nombreux athlètes et dirigeants pour cette magnifique manifestation.

La parfaite organisation, l'ambiance amicale et un soleil resplendissant furent les éléments prépondérants de la réussite parfaite de cette compétition.

Nos visiteurs en garderont, nous en sommes sûrs, un magnifique souvenir et nous souhaitons qu'ils reviennent très vite sur cette belle terre de Provence.

Roger GERBER,
Conseiller Technique Régional.

La musculation des jeunes

Une expérience à l'Institut National des Sports

La présence à l'I.N.S. de cinq éducateurs sportifs qui, pendant l'année scolaire, préparent le diplôme de conseiller sportif, m'a permis d'organiser, avec l'aide du service de la recherche de l'I.N.S. une première expérience sur la musculation de jeunes garçons.

Une classe de 27 élèves de 15 à 16 ans du C.E.T. Maximilien-Perret de Vincennes fut mise à notre disposition deux fois 2 heures par semaine pendant une durée de deux mois et demi. L'adhésion des jeunes nous fut acquise dès la première séance pour de multiples raisons, dont le prestige de l'établissement n'est certainement pas la moindre.

D'après les résultats des tests qui nous serviront par la suite à mesurer la progression des élèves, trois groupes de travail sont constitués, les plus forts étant réunis dans le groupe I, les moins forts dans le groupe III. En dehors de trois séances consacrées au passage des tests espacés chacun d'un mois, seize séances d'entraînement sont organisées de la manière suivante :

Après échauffement collectif, les élèves se retrouvent dans leurs groupes respectifs sous la direction de leurs moniteurs.

Le groupe I est initié à l'épaulé debout, puis, par la suite, à l'épaulé en flexion, pendant une durée de dix minutes. Ce temps sera progressivement porté à vingt minutes. Quatre exercices de musculation sont ensuite répétés à raison de trois séries de 6 à 8 répétitions par exercice. La séance en salle se termine par des exercices d'abdominaux et est suivie par une demi-heure environ de sport collectif en plein air.

Le programme de travail des deux autres groupes est semblable dans ses grandes lignes au précédent mais :

– les élèves sont initiés à l'arraché au lieu de l'épaulé ;
– les exercices de musculation sont plus nombreux (10) mais effectués chacun en une « seule » série de 6 à 8 répétitions ;
– les exercices choisis pour le groupe III permettent une meilleure localisation de l'effort ; exemple :
– 1 exercice pour les deltoïdes, 1 pour les biceps, 1 pour les triceps, etc.
– le temps consacré à l'initiation haltérophile par le groupe des moins forts est moins important.

Les résultats des tests sont exposés dans le tableau ci-joint, ils portent sur :

— 3 *exercices de force* :

– le développé couché,
– un exercice de répulsion des membres inférieurs en position couchée à la presse oblique à 45°,
– le rowing qui consiste, dans la position debout, à amener une barre sous le menton sans élan du corps.

— 2 *exercices de détente* :

– le saut en longueur à pieds joints,
– un exercice de détente verticale appelé aussi « sargent test ».

— 1 *exercice de vitesse* :

– le 60 mètres plat.

Les chiffres indiqués dans chaque colonne sont des moyennes de chaque groupe après élimination du meilleur et du plus mauvais résultat afin d'éliminer, dans la mesure du possible, les cas aberrants.

Il ressort de l'examen des différents chiffres, que :

– le groupe des moins forts (III) a obtenu les meilleurs résultats soit une amélioration de 30,8 % dans les exercices de force, de 9,55 % dans les exercices de détente,
– le groupe des moyens (II) a obtenu des résultats intermédiaires avec 24,2 % et 9,1 %,
– le groupe des forts (I) a obtenu les moins bons résultats avec 20 % et 6,75 %,
– - les résultats obtenus en course de vitesse ne sont pas très significatifs pour le groupe III qui a effectué le dernier test dans de mauvaises conditions,
– l'amélioration des 2 autres groupes est légèrement supérieure à 4%.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de ces observations ? Il semble, à première vue, que le système de musculation « analytique » utilisé par le groupe III permette d'obtenir les meilleurs résultats mais il est possible que l'un des trois systèmes de musculation quel qu'il soit, appliqué aux trois groupes, donne des résultats semblables ; les différences observées dans les résultats des tests peuvent provenir, en effet, d'une différence de valeur physique des groupes d'élèves, les moins bien « débrouillés » obtenant des résultats plus spectaculaires que les autres déjà mieux préparés physiquement.

J'envisage de renouveler cette expérience, l'année prochaine non plus avec des groupes de « forts », de « moyens » et de « faibles » mais avec des groupes de même valeur composés chacun d'éléments « forts, moyens et faibles ». Les résultats obtenus seront ainsi plus significatifs. De plus, il serait souhaitable qu'une classe témoin, pratiquant normalement l'éducation physique sous la direction de leur professeur, participe également aux tests afin d'établir une autre intéressante comparaison. Le choix des tests pourrait être modifié afin d'y englober toutes les qualités physiques.

La durée de cette deuxième expérience de musculation à l'I.N.S. devra être plus longue et je

TESTS

Moyenne du groupe	Exercices de force						Exercices de détente				Vitesse	
	Développé couché		Presse oblique		Rowing		Saut en longueur à pieds joints		Détente verticale		60 m	
	Premier test 27-2	Dernier test 17-5	Premier test 27-2	Dernier test 17-5	Premier test 27-2	Dernier test 17-5	Premier test 27-2	Dernier test 17-5	Premier test 27-2	Dernier test 17-5	Premier test 27-2	Dernier test 17-5
	k	k	k	k	k	k	k		cm	cm		
I	50,8	59,5	147,5	169,1	34,25	44,25	230,8	237,4	49	54,2	8"5	8"15
II	37,5	48,2	117,8	137,1	29,3	37,5	220,7	232,8	45,7	51,4	8"8	8"4
III	33	43	99	127	22	29,5	198,6	210	41,8	47,4	9"3	9"2

POURCENTAGE D'AMÉLIORATION

I	17 %	14,7 %	29,2 %	3 %	10,5 %	4,1 %
II	28,5 %	16,3 %	28 %	6,1 %	12,1 %	4,5 %
III	30,3 %	28,2 %	34 %	5,7 %	13,4 %	1 %

► souhaite obtenir une nouvelle fois l'accord et l'appui de l'Inspection générale et de la Direction de l'I.N.S. pour mener à bien cette deuxième expérience. Je demande également à tous mes collègues qui, dans leur établissement scolaire, ont pu organiser un travail de musculation avec leurs élèves, de nous faire part de leurs résultats, leur expérience ne peut qu'enrichir nos connaissances dans ce domaine.

La musculation est aujourd'hui devenue un moyen indispensable de préparation de l'athlète à la compétition avec la nouvelle orientation de l'Éducation Physique elle peut occuper, demain, une place de plus en plus grande dans les programmes d'Éducation Physique scolaire et universitaire.

G. LAMBERT,
Professeur d'E.P.S.
Entraîneur National.

CHARGES MOYENNES UTILISÉES PAR LE GROUPE I
AU COURS DES SÉANCES D'ENTRAINEMENT
(6 à 8 répétitions sans trop forcer)

	Première séance	*Dernière séance*
Soulevé de terre	50 k à 52 k 500	72 k 500 à 75 k
Rowing	30 k	35 k à 37 k 500
Flexion sur les cuisses (barre sur nuque)	52 k 500	75 k
Développé au banc incliné	35 k	40 k

Meilleurs résultats à l'épaulé debout : 87 k 500 et 85 k.

CHARGES MOYENNES UTILISÉES PAR LE GROUPE II
AU COURS DES SÉANCES D'ENTRAINEMENT
(6 à 8 répétitions sans trop forcer)

	Première séance	*Dernière séance*
Développé assis	25 k	32 k 500
Développé incliné	25 k	30 k à 32 k 500
Développé couché	30 k	35 k à 37 k 500
Rowing	25 k	32 k 500
Traction à la poulie	30 k	37 k 500 à 40 k
Traction à la poulie horizontale	17 k 500 à 20 k	22 k 500 à 25 k
Soulevé de terre	50 k	70 k à 72 k 500
Flexion sur cuisses (barre sur clavicules)	37 k 500	45 k
Flexion sur cuisses (barre sur nuque)	42 k 500	55 k

Meilleurs résultats à l'arraché debout : trois élèves atteignent 42 k 500.

CHARGES MOYENNES UTILISÉES PAR LE GROUPE III
AU COURS DES SÉANCES D'ENTRAINEMENT
(8 à 10 répétitions sans trop forcer)

	Première séance	*Dernière séance*
Traction à la poulie	25 k	40 k
Élévation latérale des bras (haltères séparées)	4 k à 5 k	6 k
Écartés couchés (pectoraux) en haltères séparés	4 k à 5 k	7 k
Flexion des avant-bras sur bras	17 k 500	25 k
Extension des avant-bras sur les bras (triceps)	9 k	12 k
Flexion du tronc barre sur nuque	17 k	30 k
Exercice pour les ischio-jambiers	10 k	17 k 500
Flexion sur cuisses barre maintenue à bout de bras sur le haut des cuisses	30 k	47 k 500

Test préolympique de Font-Romeu

26 Septembre 1968

Ce test, organisé à la veille du départ de nos athlètes pour Mexico avait pour but essentiel de leur donner une dernière chance d'améliorer leurs performances afin d'assurer leur qualification dans le groupe des plus forts aux Jeux Olympiques.

C'est donc au Lycée Climatique, dans le grand Gymnase Omnisports que se tint cette réunion.

Tout laissait espérer de belles performances tout d'abord, la présence du Colonel Crespin, Directeur des Sports, accompagné de M. Durry, personnalité déjà connue dans le milieu haltérophile ; le public, ensuite, composé principalement d'athlètes de différentes disciplines sportives, donc connaisseur - sinon de la technique haltérophile - du moins capable d'apprécier à sa juste valeur une performance et en connaissant tout le prix, enfin, une parfaite organisation.

Le Poids Lourd Junior Delpuech et Aimé Terme étaient venus en voisins prêter gentiment leur concours à cette manifestation mais avec, malgré tout, le ferme espoir d'améliorer quelques records de France.

Tous deux firent forte impression, notamment Terme, à l'arraché, avec ses trois tentatives contre le record de France des Mi-Lourds. Malheureusement, tous deux manquèrent de réussite, notamment à l'épaulé et jeté où aucun essai ne fut valable.

Nous attendions avec impatience et même une certaine angoisse nos sélectionnés olympiques.

Maier, Poids Moyen, tire le premier et développe successivement 132 k 500, 140 k et 142 k 500 ; Gourrier, Poids Lourd-Léger, 140 k et 150 k au 3me essai après avoir échoué au 2e. Le match-vedette Steiner - Gourrier s'annonce bien puisque ce dernier vient déjà, dès le premier mouvement, d'améliorer son record personnel de 2 k 500. Steiner se présente et attaque à 155 k qu'il manque... mais on s'aperçoit que la barre était chargée à 165 k. Fred recommence donc et réalise 155 k, 160 k et 165 k améliorant ainsi le record de France qu'il détenait avec 163 k. Ce match tant attendu est lancé et à quel niveau !!!

Chez les Lourds, Lévecq réussit 165 k tandis que Fouletier, souffrant de douleurs articulaires aux poignets et aux coudes, mal à l'aise dans sa position de départ, se contente de la charge - médiocre pour lui - de 172 k 500 qu'il réussit au 2me essai, abandonnant le 3e.

A l'arraché, Maier assure 120 k et manque 125 k par deux fois. Mais Rolf est dans un mauvais jour, il relève de grippe.

Steiner part à 135 k, amène la barre a bout de bras mais se déséquilibre vers l'arrière ; il réussit cette charge au 2e essai avec une facilité qui laisse espérer une belle performance au 3e.

Malheureusement, il passe à 142 k 500 et les manque (sans doute l'écart entre les deux essais est-il excessif). Gourrier, pour sa part, réalise 145 k comblant ainsi une partie du retard qu'il a pris au développé. Bel arraché de Lévecq à 135 k. Malgré ses déboires dans le 1er mouvement, Fouletier est décidé à rattraper son retard. Il réalise 152 k 500 au 1er essai et 157 k 500 au second (record battu) non content de sa réussite, il tente d'améliorer, mais sans succès, son nouveau record, en essayant 160 k.

A l'épaulé et jeté, Maier réussit 157 k 500 mais échoue au cours des deux essais suivants sur 162 k 500. Il totalisera quand même 420 k, mais cette performance est nettement inférieure à ses possibilités.

C'est là que nos deux Lourds-Légers vont se livrer un duel passionnant.

Steiner commence à 177 k 500 et améliore, dès le premier essai, son record du total de 5 k. Gourrier demande alors 182 k 500, qu'il réalise avec une certaine aisance. Il mène à l'avantage du poids de corps et améliore d'ores et déjà son record personnel du total de 7 k 500 en même temps qu'il égale le record tout neuf de Steiner.

Second essai de Steiner : 182 k 500, nouvelle amélioration du total : 482 k 500. Gourrier attend.

Troisième essai de Steiner : 187 k 500 nouvelle réussite ; le record du total est porté à 487 k 500 soit une amélioration de 15 k !, et Fred s'octroie, en plus, le record de France du mouvement que détenait Gourrier avec 185 k.

Gourrier tente alors 192 k 500 aux deuxième et troisième essais mais, hélas, sans succès.

Lévecq réussit cette charge mais en reste là. Il manquera en effet ses deux autres essais à 200 et 200 k 500. Il faut souligner que Roger a perdu 3 k à la suite du changement de climat, d'altitude et d'habitudes, ce qui ne l'a pas empêché d'améliorer son record personnel de 2 k 500.

Fouletier manque 192 k 500 au premier essai, passe à 195 k qu'il réussit après un temps marqué de concentration, améliorant ainsi de 2 k 500 son record du total (525 k contre 522 k 500) et son record personnel du mouvement. Il s'attaque en 3me barre au record de Lévecq, mais sans succès.

Bilan de cette réunion : cinq records de France trois pour Steiner, deux pour Fouletier.

Nous pouvons donc être optimistes pour Mexico, nos garçons sont partis en grande condition et si l'adaptation ne pose pas de problèmes, nous pouvons espérer que, l'émulation aidant, ils figureront tous en bonne place au classement de cette compétition du plus haut niveau.

M. PATERNI,
Conseiller Technique Régional.

Compte rendu des stages Franco-Allemands

MUNICH

du 29 Juin au 7 Juillet 1968

Ancienne résidence royale, avec un million deux cent mille habitants, en plein cœur de la vieille Bavière, la future Cité Olympique rayonne d'un esprit méridional. Pourtant, en dépit de son allure cosmopolite, Munich a su sauvegarder son caractère *sui generis*, ami d'une bonne vie tranquille et cossue.

C'est dans le cadre admirable de Grunwald qu'ont fait connaissance Allemands et Français sélectionnés pour participer à un stage où le thème principal réside dans le rapprochement de nos deux peuples.

Les deux équipes étaient encadrées par deux conseillers techniques : Schiebl pour l'Allemagne et moi-même pour la France, nous mîmes au point une sélection de mouvements à base de musculation, détente, technique ainsi qu'un énorme programme éclectique. Les séances d'entraînement furent ensuite exécutées suivant un plan très méthodique.

Pour se détendre des séances spécifiques, les stagiaires avaient à leur disposition de magnifiques installations qui trouvèrent de nombreux adeptes (piscine, volley-ball, etc.).

Il faut noter également les fréquentes visites dans la capitale bavaroise, ses musées, ses caves où l'on peut déguster cette bonne bière de réputation mondiale, ainsi qu'une promenade en Autriche et des baignades dans l'Isar.

L'accueil chaleureux, la grande sportivité de nos amis et un séjour sans nuage furent les éléments prépondérants de la réussite parfaite du stage.

Nous gardons de cette ville attachante un souvenir inoubliable et nous souhaitons que d'autres contacts aussi fructueux que les nôtres puissent être repris.

Au revoir Munich... en 72, nous serons nombreux.

Roger GERBER,
Conseiller Technique Régional.
/

Le groupe des stagiaires au stage franco-allemand de Munich.

KASSEL
du 24 au 31 Août 1968

Ce stage qui a débuté officiellement le lundi 25 Août groupait vingt-six athlètes venant des Comités de Normandie, du Lyonnais, de l'Auvergne et de l'Île-de-France.

Nous avons été hébergés au Centre de Jeunesse de « Jugendbourg Semsemseim » situé à douze kilomètres de la ville en pleine nature où les espaces verts ne manquaient pas.

La nourriture typiquement allemande désorienta quelque peu les stagiaires malgré la bonne volonté des organisateurs, qui firent tout leur possible pour nous satisfaire pendant ce séjour.

Étant donné le nombre important d'haltérophiles allemands et français, le matériel fut insuffisant mais malgré cela, et grâce à une rotation de deux groupes très bien dirigés et animés par MM. Combet et Bonhoure, les entraînements furent bénéfiques. Des footings matinaux nous mirent rapidement en condition physique, tandis que la piscine couverte fut très appréciée après les séances d'entraînement.

Deux sorties furent organisées. L'une nous conduisit à la frontière Est-Ouest des deux Allemagne ; au retour, la visite des magnifiques cascades et jardins du temple gigantesque d'Hercule fut une découverte pour nous tous.

L'autre nous permit de mieux connaître la ville de Kassel une très cordiale réception organisée à notre intention à la mairie de cette ville par le « Burgermeister » vint clôturer cette visite.

Pendant ce stage, des discussions techniques, souvent passionnées furent à notre avis très profitables. Une très bonne ambiance entre Allemands et Français créa un climat propice à un travail fructueux et à une bonne assimilation des connaissances techniques et théoriques.

Un match amical par équipes de sept hommes vint clôturer ce stage. Bien que n'étant pas favorisée, notre petite sélection s'imposa aisément, montrant là une meilleure utilisation de la technique qui prima sur la force supérieure de nos adversaires.

Ce genre de stage, bien qu'assez court, fut enrichissant sur le plan culturel, amical et sportif.

Un groupe de stagiaires.

Résultats techniques

Formule : 7 hommes, poids de corps maximum : 550 k.

Résultat : Total soulevé moins TROIS FOIS le poids de corps.

Équipe française

Poids de corps de l'équipe : 500 k 400.

Kaminski : 102,5 + 95 + 107,5 = 305 k - Squinquel : 90 + 90 + 120 = 300 k - Houliez : 97,5 + 95 + 115 = 307 k 5 - Deschamps : 112,5 + 97,5 + 130 = 340 k - Morand : 85 + 80 + 112,5 = 277 k 5 - Renaud : 100 + 90 + 115 = 305 k - Heyraud : 92,5 + 95 + 122,5 = 310 k.

TOTAL : 2.145 k.

Équipe allemande

Poids de corps de l'équipe : 538 k 500.

Lang : 90 + 75 + 100 = 265 k - Gaidzik : 115 + 100 + 135 = 350 k - Abels : 132,5 + 115 + 145 = 392 k 5 - Popiolek : 100 + 100 + 115 = 315 k - Faltinski : 95 + 100 + 115 = 310 k - Claus : 95 + 85 + 117,5 = 297 k 5 - Ruch : 60 + 60 + 92,5 = 217 k 5.

TOTAL : 2.147 k 500.

France :

2.145 - (500,4 x 3 = 1.501 k 2) = 643 k 800.

Allemagne :

2.147 k 5 - (538,5 x 3 = 1.615 k 5) = 532 k.

France bat Allemagne par :

643 k 800 à 532 k.., soit 111 k 800.

Ce Que Vous Devez Savoir

à l'attention des Clubs
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste se tiendra le dimanche 8 Décembre 1968, à 9 h du matin, à Lyon.

Conformément aux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 8 Septembre 1968, à Mâcon, elle procèdera aux élections des vingt-quatre membres du Comité de Direction et du Président de la Fédération.

La durée du mandat des membres du Comité de Direction est de quatre ans.

Pourront poser leur candidature :

Tous les membres, depuis plus de six mois, de la Fédération ou d'un de ses Comités Régionaux ou Départementaux, ou d'une association affiliée, en règle avec ces organismes, à jour de leurs cotisations, ayant atteint la majorité légale, de nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques. Toutefois, certaines restrictions sont à considérer en ce qui concerne les membres ayant déjà siégé au sein du Comité de Direction.

Les vingt-quatre sièges des membres du Comité de Direction devront être répartis de la façon suivante :

1° *Pour la moitié au moins des sièges* :

a) les candidats n'ayant jamais siégé, à la date du 13 Août 1967, au Comité de Direction de la Fédération ;

b) les candidats ayant siégé, à la date du 13 Août 1967, moins de huit années consécutives ou non, au Comité de Direction de la Fédération.

2° *Pourront être élus aux autres sièges* :

Les candidats qui, à la même date, ont siégé moins de seize années, consécutives ou non, à condition qu'ils aient obtenu plus de voix que ceux de la première catégorie.

3° *Pourront être élus, pour deux sièges au maximum* :

Les candidats ayant siégé, à la même date, plus de seize années, consécutives ou non, à condition, toutefois, que le nombre de voix obtenues soit supérieur à celui des candidats de la première et de la deuxième catégorie.

Les candidatures et les vœux (d'intérêt général) seront reçus jusqu'au 4 *Novembre, dernier délai, au siège de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste,* 10, *rue St-Marc à Paris* (2e).

***

DÉCISION DU BUREAU FÉDÉRAL

du 14 Septembre 1968
portant modification
de la réglementation
du Brevet d'Entraîneur Fédéral

ARTICLE PREMIER. - Il est créé un brevet d'entraîneur fédéral, divisé en trois grades :

– entraîneur fédéral du premier degré, correspondant au brevet fédéral d'initiateur ;
– entraîneur fédéral du deuxième degré, correspondant au brevet fédéral d'aide-moniteur ;
– entraîneur fédéral du troisième degré, correspondant au brevet fédéral de moniteur.

ARTICLE 2. - Le brevet d'entraîneur fédéral est délivré par examen sanctionnant la fin d'un stage qui reçoit l'appellation de « Stage de Formation d'Entraîneurs Fédéraux ».

ARTICLE 3. - L'examen de fin de stage ratifiant la délivrance du brevet d'entraîneur fédéral porte sur les épreuves faisant l'objet de l'article 12 ci-après, qui sont cotées de 0 à 20 (sauf exceptions limitativement énumérées).

ARTICLE 4. - Pour être admis à se présenter à l'examen de fin de stage, les candidats doivent être citoyens français, être licenciés à la F.F.H.C. et à jour de leur cotisation, être âgés de dix-huit ans au moins et de cinquante ans au plus au 31 Décembre de l'année de l'examen et n'avoir jamais été condamné soit à une peine d'emprisonnement avec sursis supérieur à quinze jours pour vol, coups et blessures, soit à une peine plus grave.

ARTICLE 5. - Sont, en outre, seuls autorisés, en principe, à faire acte de candidature :

1) pour le 1er degré, les licenciés ayant concouru à la finale d'une épreuve fédérale de 3me série au moins ;

2) pour le 2e degré, les licenciés ayant concouru à une éliminatoire d'une épreuve fédérale de 2me série au moins ;

3) pour le 3e degré, les licenciés ayant concouru à une éliminatoire d'une épreuve fédérale de 1re série au moins.

ARTICLE 6. - Par dérogation aux dispositions de l'article 5 ci-dessus :

— Le Brevet d'État d'Aide-Moniteur d'Éducation Physique et Sportive permet aux candidats au Brevet d'Entraîneur Fédéral qui en sont titulaires, d'être admis à un stage de formation d'entraîneurs fédéraux du deuxième degré, sans avoir, au préalable, obtenu le brevet du premier degré.

— Les Diplômes de Professeur, Chargé d'enseignement, Professeur adjoint, ou Maître d'Éducation Physique et Sportive permettent aux candidats au Brevet d'Entraîneur Fédéral qui en sont titulaires, d'être admis à un stage sans avoir, au préalable, obtenu les brevets du premier et du deuxième degré.

ARTICLE 7. - La citoyenneté française, dont, aux termes de l'article 4 ci-dessus, doivent justifier les candidats au brevet d'Entraîneur Fédéral, n'est pas exigée, toutefois, de ceux qui n'auront pas à s'en prévaloir sur le territoire français métropolitain (France continentale et départements d'Outre-mer).

ARTICLE 8. - Les dispositions de l'article 5 ci-dessus ne sont pas applicables, parallèlement, aux candidats se trouvant dans les conditions visées à l'article 6 ci-dessus.

ARTICLE 9. - A titre transitoire, l'équivalence du brevet d'entraîneur fédéral, 1er, 2e et 3e degrés, d'une part, et des brevets d'initiateur, d'aide-moniteur et de moniteur, d'autre part, sera prononcée, sur requête des titulaires de ces derniers brevets, par la Commission Sportive du Bureau Fédéral sans qu'il soit fait application des conditions édictées aux articles 3, 4 et 5 ci-dessus, mais, cependant, sous les réserves suivantes :

– les titulaires du brevet d'initiateur devront avoir satisfait aux épreuves visées à l'article 12 - 1° - A et B, à l'issue d'un stage régional de consolidation de six jours ;

– les titulaires du brevet d'aide-moniteur devront avoir satisfait aux épreuves visées à l'article 12 - 2° - A et B, à l'issue d'un stage national de consolidation de six jours ;

– les titulaires du brevet de moniteur devront avoir satisfait aux épreuves visées à l'article 12 - 3° - A et B, à l'issue d'un stage national de consolidation de six jours.

ARTICLE 10. - Les conditions sous lesquelles l'équivalence est prononcée sont les suivantes :

1. si la moyenne générale des notes obtenues aux épreuves visées à l'article 9 ci-dessus est inférieure à 10 sur 20, mais supérieure à 7 sur 20, les stagiaires ont la possibilité de subir les mêmes épreuves à l'occasion d'un second et dernier stage de consolidation ;

2. si la moyenne générale est inférieure à 7 sur 20, les stagiaires obtiennent le brevet d'entraîneur national d'un degré inférieur à celui qui résulte de la correspondance édictée à l'article premier ci-dessus.

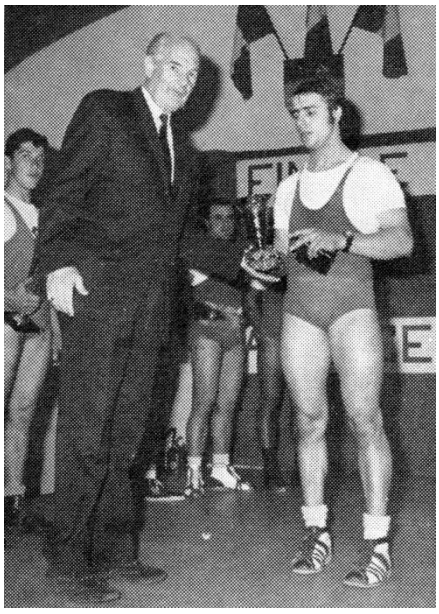

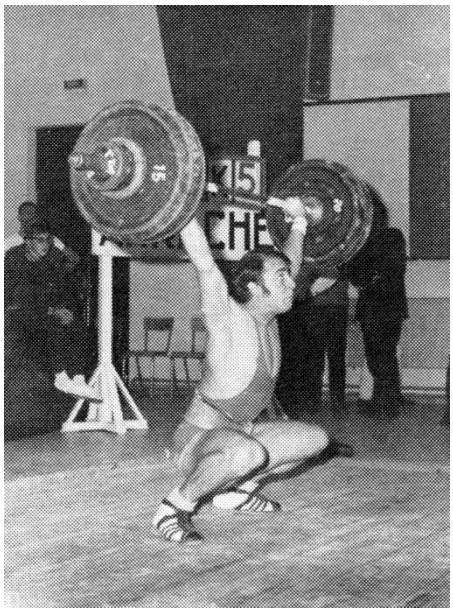

M. Virmontois remet à BLANQUIE (Alsace) la Coupe « Esso-Sports » à la meilleure performance individuelle, lors de la Finale de la Coupe de France des Comités à Notre-Dame-de-Gravenchon. (A droite) : au cours de son arraché à 113 k 500.

(Photo : L. Cordier.)

ARTICLE 11. - Les caractéristiques du stage de formation d'entraîneurs fédéraux sont les suivantes :

1) en ce qui concerne le 1er degré, le stage est de niveau régional sa durée est de six jours, soit en une seule période, soit en trois périodes de deux jours ; le directeur du stage est le Conseiller Technique Régional de l'Académie d'implantation du stage ;
2) en ce qui concerne les 2e et 3e degrés, le stage est de niveau national sa durée est de six jours en une seule période.

ARTICLE 12. - L'examen sanctionnant la fin de stage comporte les épreuves suivantes :

1. *Premier degré*

A. Épreuves de pédagogie pratique et de démonstration :

– Organisation et présentation d'une séance d'entraînement (Coeff. 1) ;
– Démonstration des mouvements imposés dans les compétitions haltérophiles et culturistes (Coeff. 2).

B. Épreuves orales :

a) Interrogation de technique sportive (Coeff. 1) technique de l'haltérophilie ;
b) Devoirs et droits du sportif (Coeff. 0,5) :

– des athlètes
– des dirigeants (administratifs et techniques)
– des officiels.

c) La compétition : règlementation des épreuves ; arbitrage (Coeff. 1).

C. Épreuves physiques :

a) Haltérophilie : épau1é-jeté (Coeff. 3).
b) Athlétisme course obligatoire (60 m.) (Coeff. 1) au choix du candidat saut en hauteur ou saut en longueur ou lancer de poids (Coeff. 1).
c) Gymnastique : exercices au sol enchaînés (Coeff. 1), saut groupé, roulade, équilibre, roulade, roue, saut carpé.

D. D) Épreuve facultative de langue étrangère (Coeff. 0,5) *:*

La langue est au choix du stagiaire qui devra traduire un extrait d'ouvrage sportif.

2. *Deuxième degré*

A. *Épreuve de pédagogie pratique et de démonstration* (Coeff. 3) :

Organisation et présentation d'une séance d'entraînement (les qualités d'organisateur et de présentateur seront jugées comme un critère prépondérant).

B. *Épreuves orales :*

a) Interrogation de technique sportive (Coeff. 2) - technique de l'haltérophilie son rôle dans les spécialités suivantes : athlétisme, natation, aviron, canoë-kayak.
b) Organisation des activités sportives (Coeff. 1) :

– organisation administrative de l'haltérophilie : la fédération dirigeante, les comités régionaux et départementaux, les clubs relation des uns aux autres ;
– règlement technique des compétitions.

C. *Épreuves physiques :*

Haltérophilie, épaulé-jeté (Coeff. 2).

D. *Épreuve facultative de langue étrangère (Coeff. 1) :*

La langue est au choix du stagiaire qui devra :

– traduire un extrait d'ouvrage sportif (note sur 10) ;
– converser avec l'examinateur (note sur 10).

3. *Troisième degré*

A. *Épreuve écrite :*

Connaissances sportives (durée : 2 h - Coeff. 2).

Les questions posées porteront plus spécialement sur :

– l'anatomie,
– la physiologie,
– l'apprentissage et le perfectionnement du geste,
– la mise en condition physique et l'entraînement,
– la préparation à la haute compétition.

B. *Épreuve de pédagogie pratique et de démonstration :*

a) Organisation et présentation d'une séance de perfectionnement d'entraîneurs du premier degré (Coeff. 3).
b) Appréciation et correction des trois mouvements (Coeff. 1).
c) Démonstration des trois mouvements olympiques (Coeff. 1).

C. *Épreuves orales :*

a) a) Interrogation de technique sportive (Coeff. 1) technique de l'haltérophilie ; son rôle dans les spécialités suivantes : natation, judo, athlétisme, aviron, canoë-kayak, football, hand-ball, basket-ball.
b) b) Organisation des activités sportives (Coeff. 1)

– Organisation administrative de l'haltérophilie la Fédération dirigeante, les comités régionaux et départementaux, les clubs : relations des uns et des autres. Le Directeur Technique National, le Moniteur National, les Conseillers Techniques Régionaux et Départementaux - Licences, - Contrôle médical.
– Règlement technique des compétitions.
– Organisation des compétitions équipement, personnels, aspect financier.

D. *Épreuves physiques : haltérophilie épaulé-jeté (Coeff. 2) ; même programme que pour le deuxième degré.*

E. *Épreuve facultative de langue étrangère (Coeff. 1) :*

La langue est au choix du stagiaire qui devra :

– traduire dans la langue choisie un extrait d'ouvrage sportif (note sur 10) ;
– converser avec l'examinateur (note sur 10).

ARTICLE 13. - La note zéro à une épreuve obligatoire quelconque est éliminatoire.

ARTICLE 14. - Par dérogation à la disposition de l'article 13 ci-dessus, une note négative à l'une des épreuves physiques obligatoires ou une note inférieure à 10/20 mais supérieure à 5/20 (avant application du coefficient) à l'ensemble des épreuves physiques obligatoires ne sont pas éliminatoires pour les candidats de plus de trente ans au 1er Janvier de l'année du stage.

Par ailleurs, la note obtenue à l'ensemble des épreuves physiques est majorée d'un demi-point par année d'âge au profit des stagiaires de plus de trente-cinq ans.

ARTICLE 15. - Les stagiaires qui n'ont pas subi, au plus, deux des épreuves du programme de l'examen de fin de stage, peuvent être autorisés, après décision de la Commission Technique du Bureau Fédéral, à subir les épreuves manquantes à l'occasion d'un stage ultérieur, dont ils sont dispensés, si leur défaillance relève d'un cas de force majeure attestée par le Directeur du stage.

ARTICLE 16. - Le Jury chargé d'examiner les candidats à l'examen de fin de stage comprend :

En ce qui concerne le Premier degré,

— Le Président du Comité Régional du ressort de l'Académie d'implantation du stage ou son représentant.

— Un Conseiller Technique Régional désigné par le Directeur technique national.

En ce qui concerne les 2e et 3e degrés,

— Le Président du Comité Régional du ressort de l'Académie d'implantation du stage ou son représentant.

— Le Président de la Commission Sportive ou son représentant.

— Le Président de la Commission d'Arbitrage ou son représentant.

— Le Directeur Technique National ou son représentant.

ARTICLE 17. - Les sujets des épreuves de l'examen de fin de stage sont choisis,

– pour le 1er degré, par le Conseiller Technique Régional, membre du jury d'examen qui les propose au Président de son Comité régional d'affectation
– pour les 2e et 3e degrés, par le Directeur Technique National qui les propose au Président de la Commission Sportive.

ARTICLE 18. - Le procès-verbal de délibération du jury d'examen de fin de stage est adressé au Président de la Commission Sportive qui le soumet au Bureau Fédéral.

Les résultats du stage sont ensuite publiés dans le Bulletin Fédéral.

ARTICLE 19. - Le calendrier annuel des stages de formation d'entraîneurs fédéraux est élaboré chaque année au cours du Colloque des Conseillers Techniques Régionaux qui suit l'Assemblée Générale de la F.F.H.C. Il est ensuite proposé à la Commission Sportive à qui incombe de le faire ratifier par le Bureau Fédéral.

ARTICLE 20. - Les demandes d'admission doivent parvenir, au moins un mois avant l'ouverture du stage en cause.

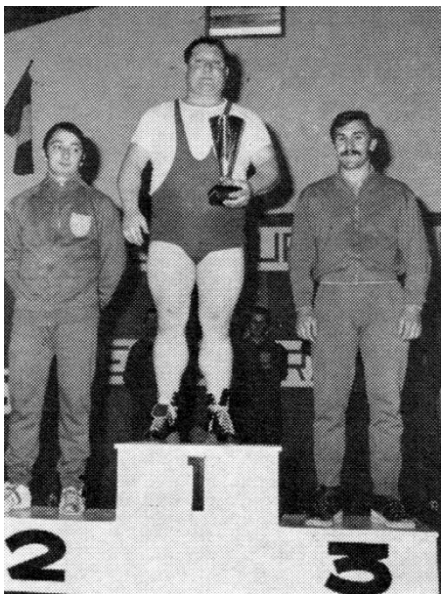

Finale de la Coupe de France des Comités à Notre-Dame-de-Gravenchon. Les trois capitaines : 1. HAMM (Alsace), 2. LEDROIT (Île-de-France), 3. EYRAUD (Lyonnais).

(Photo L. Cordier.)

- en ce qui concerne le 1er degré, au Conseiller Technique Régional de l'Académie d'implantation du stage, qui les soumet au Président du Comité concerné ;
- en ce qui concerne les 2e et 3e degrés, au Conseiller Technique Régional, agent de liaison du groupe interrégional dont dépend le candidat, qui les transmet au Directeur Technique National, lequel les soumet au Président de la Commission Sportive.

ARTICLE 21. - Le brevet d'entraîneur donne au titulaire qui, à l'examen de fin de stage, a obtenu une note générale égale ou supérieure à 12 sur 20, le droit d'arbitrer les compétitions organisées par la F.F.H.C. sous les réserves suivantes :

- les entraîneurs du premier degré peuvent arbitrer les compétitions réservées aux athlètes non classés et de quatrième série ;
- les entraîneurs du deuxième degré peuvent arbitrer les compétitions réservées aux athlètes de troisième série ;
- les entraîneurs du troisième degré peuvent arbitrer les compétitions réservées aux athlètes de deuxième série ils peuvent, en outre, être jurés dans des concours culturistes, si, lors de l'examen de fin de stage, le Président de la Commission chargée de la Culture Physique les a jugés aptes à cette fonction.

ARTICLE 22. - Pour les compétitions individuelles ou collectives, communes à des athlètes de classements différents, l'un des trois arbitres, s'il s'agit d'entraîneurs fédéraux, et au cas où un triumvirat est règlementairement nécessaire pour l'arbitrage, doit être titulaire du brevet d'entraîneur du degré correspondant à la série de classement de l'athlète le plus élevé, d'après les dispositions de l'article 21 ci-dessus.

ARTICLE 23. - Les stagiaires des deuxième et troisième degrés peuvent recevoir respectivement le diplôme d'arbitre régional et le diplôme d'arbitre fédéral, en même temps que le brevet d'entraîneur fédéral, s'ils ont obtenu à l'examen de fin de stage, une note générale égale ou supérieure à 12 sur 20, et sous réserve que le Président de l'Arbitrage ait donné son accord de principe à la suite de l'engagement, figurant dans la candidature, de ne plus se présenter à une compétition quelconque.

ARTICLE 24. - Le brevet d'entraîneur fédéral est matérialisé :

- par un diplôme qui lui est remis par le Président de son Comité régional, ou son représentant, en présence des athlètes de son club ;
- par un insigne en tissu brodé, comportant la marque distinctive du grade du brevet (1er, 2e, 3e degré) que son titulaire peut porter sur le survêtement (entre l'épaule et le coude de la manche gauche).

ARTICLE 25. - Le brevet d'entraîneur fédéral confère au titulaire une charge bénévole.

ARTICLE 26. - L'entraîneur fédéral est placé sous l'autorité morale et tutélaire du Président du Club où il est licencié.

Sur le plan technique, il reçoit les directives du Conseiller Technique.

ARTICLE 27. - Technicien qualifié, l'entraîneur fédéral joue un rôle de premier plan ail sein de son club. Ses fonctions s'orientent dans deux directions fondamentales, selon ses aptitudes à engager l'action la plus efficace, qui sont révélées, en principe, par le niveau atteint dans la gradation du brevet d'entraîneur.

Les réalisations qu'il a pour mission de provoquer sont essentiellement l'initiation, la formation et le perfectionnement des athlètes licenciés à son club d'appartenance.

ARTICLE 28. - L'entraîneur fédéral du troisième degré peut, toutefois, se voir confier par le Président de son Comité Régional une mission d'animation à l'échelon départemental. Il assiste alors le Conseiller Technique Régional.

ARTICLE 29. - Sauf à être dirigeant de Club ou de Comité, l'entraîneur fédéral ne dispose pas d'un pouvoir de gestion ni de décision administrative il peut, toutefois, en toutes matières, avoir un rôle de Conseiller qui exige de lui une impartialité et une équité totale.

ARTICLE 30. - S'il est un athlète en activité, les tâches qui lui sont confiées ne sauraient perturber son propre perfectionnement.

C'est ainsi que son concours pour l'arbitrage des compétitions ne doit pas être sollicité s'il le met dans l'obligation d'avoir à choisir entre sa participation à un match et la prestation de service qui lui est demandée.

ARTICLE 31. - L'entraîneur fédéral peut être radié du rôle des entraîneurs fédéraux pour manquement à la mission qu'il s'est librement engagé à conduire, dans les termes solennels du serment qu'il prête lors de la remise du diplôme.

Sur proposition du Comité régional qui doit, au préalable, avoir entendu l'intéressé, la radiation est prononcée par la Commission sportive qui juge souverainement.

ARTICLE 32. - La présente décision prendra effet au premier jour de la saison sportive 1968-1969.

PROTOCOLES D'ACCORDS

Pour satisfaire à une demande présentée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 8 Septembre 1968, à Mâcon, nous publions ci-dessous le texte des protocoles d'accord signés le 25 Octobre 1932, avec la Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France, et le 24 Février 1948, avec l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique.

Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France
Fédération Française de Poids et Haltères

1. La Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France reconnaît la Fédération Française de Poids et Haltères comme le pouvoir suprême régissant en France les Poids et Haltères.
2. Les Clubs de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France pourront, s'ils le désirent, donner leur adhésion à la Fédération Française de Poids et Haltères. Ils seront soumis aux statuts et règlements généraux de la Fédération et auront les mêmes droits que les autres sociétés.
3. La Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France pourra organiser entre toutes ses sociétés affiliées ou non à la Fédération Française de Poids et Haltères, des épreuves haltérophiles, à la condition qu'elles ne donnent pas lieu à confusion avec les titres officiels de la F.F.P.H.

Fédération Française de Poids et Haltères
Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique

1. L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique reconnaît la Fédération Française des Poids et Haltères comme le pouvoir suprême régissant en France les Poids et Haltères.
2. Les Clubs de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique pourront, s'ils le désirent, donner leur adhésion à la Fédération Française de Poids et Haltères. Ils seront soumis aux statuts et règlements généraux de la Fédération et auront les mêmes droits que les autres sociétés.
3. L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique pourra organiser entre toutes ses sociétés affiliées ou non à la Fédération Française de Poids et Haltères des épreuves haltérophiles, à la condition qu'elles ne donnent pas lieu à confusion avec les titres officiels de la F.F.P.H.

Nos joies, nos peines

Naissance

Ivan Auber, du Stade de la Porte Normande, Champion de France 1968 catégorie Mi-Lourd, est heureux de faire part de la naissance de son fils Stéphane.

Nous lui adressons ainsi qu'à sa charmante épouse nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur pour le bébé.

***

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Louis Chaix, Vice-président de la F.F.H.C., survenu le 21 Septembre à l'âge de 69 ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 23 Septembre à Marseille.

M. Jean Dame, représentant le Président Bovi, a accompagné son grand ami à sa dernière demeure.

Une foule considérable de dirigeants et d'athlètes de tous les sports suivait la dépouille mortelle.

A toute sa famille, la F.F.H.C. présente ses plus sincères condoléances.

***

NOTRE AMI Louis CHAIX N'EST PLUS

C'est en déjeunant, à Marseille où je m'étais rendu afin de représenter la Fédération à la Finale de la Coupe de France des Comités, que j'ai appris la mort de ce loyal serviteur du Sport.

C'est une grande figure qui disparaît.

J'ai connu Louis il y a quelque quarante ans et ai toujours conservé son amitié. Il aimait tous les sports et, en particulier, l'automobile, la boxe et surtout l'haltérophilie dont il avait été champion et recordman de France.

En boxe, il fut aussi arbitre fédéral et devint vice-président de la Fédération.

En haltérophilie, après avoir été athlète, il fut arbitre national et international.

Ancien Président du Comité de Provence et Vice-président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, Louis Chaix était Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur du Mérite Sportif, Officier des Palmes Académiques, Médaille d'Or de la F.F.H.C. et de la F.I.H.C.

Il y a seulement trois ans qu'il avait dû abandonner peu à peu ses différentes fonctions, frappé par une maladie implacable.

Nous ne verrons plus cette bonne figure toujours souriante quand il venait nous accueillir à la descente du train. Nous ne pourrons plus échanger nos idées, nos points de vue, nous n'entendrons plus cette belle voix chantante qui s'exprimait avec franchise et loyauté.

Et pourtant, il faut que les jeunes se souviennent qu'il y a eu des pionniers qui ont œuvré pour la grandeur de notre sport.

Au revoir Louis, ton souvenir se perpétuera.

Jean DAME.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde Juniors

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 110 k par Kenkichi Ando (Japon), le 29 Juillet 1968, à Fuchu.

Poids Plumes. - Epaulé et jeté à deux bras : 145 k par Masao Kato (Japon), le 14 Juillet 1968, à Toki.

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 121 k par Mohamed Trabulsi (Liban), le 6 Juillet 1968, à Beyrouth.

Poids Lourds-Légers. - Epaulé et jeté à deux bras : 178 k par Yuri Kozin (U.R.S.S.), le 25 Août 1968, à Moscou.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 150 k, le 12 Juillet 1968, à Vladimir et épaulé et jeté à deux bras 193 k, le 31 Août 1968, à Bucarest, par Valentin Kuzmin (U.R.S.S.).

Nouveaux records du Monde Seniors

Poids Coqs. - Epaulé et jeté à deux bras : 146 k, le 19 Juin 1968, à Erevan et 147 k le 23 Juin 1968, à Kirovakan, par Mohamed Nassiri.

Nouveaux records d'Europe et du Monde Seniors

Poids Coqs. - Total Olympique : 367 k 500 (117,500 + 107,500 + 142,500), le 24 Août 1968, par Gennadi Chetin (U.R.S.S.), à Helsinki.

Poids Moyens. - Epaulé et jeté à deux bras : 185 k et Total Olympique : 482 k 500 (157,500 + 140 + 185), par Viktor Kurentsov (U.R.S.S.), le 31 Août 1968, à Dubna.

Poids Lourds-Légers. - Développé à deux bras : 175 k 500, le 27 Juillet 1968, à Pori et Arraché à deux bras : 157 k 500, le 24 Août 1968, à Helsinki.

Total Olympique : 515 k (172,500 + 155 + 187,500), le 27 Juillet 1968, à Pori 517 k 500 (175 + 157,500 + 185) et 522 k 500 (175 + 157,500 + 190), le 24 Août 1968, à Helsinki par Kaarlo Kangasniémi (Finlande).

Epaulé et jeté à deux bras : 196 k par Yan Talts (U.R.S.S.), le 31 Août 1968, à Dubna.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

LISTE DES COMITES RÉGIONAUX de la F.F.H.C.

Comité d'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin) : Président : M. Marcel Stresser, 7, rue des Fourmis - 67 - Haguenau.

Comité d'Anjou (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée) : Secrétaire : M. Serge Jahan, 4, allée de la Mayenne-Plaisance - 44 - Nantes.

Comité d'Auvergne (Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Hte-Loire, Puy-de-Dôme) : Secrétaire : M. Noël Righi, 19, Place des Bughes - 63 - Clermont-Ferrand.

Comité de Bourgogne (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) : Secrétaire : M. José Martinez. Maître d'Internat C.E.T., rue Paul-Cazin - 71 - Autun.

Comité de Bretagne (Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Mayenne, Morbihan) : Secrétaire : M. Michel Josseaume, 27, rue Herbert-Clos-Neuf - 35 - Paramé.

Comité de Champagne (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne) : Président : M. Édouard Chorques, 5, rue Gde-Étape - 51 - Châlons-sur-Marne).

Comité de Côte d'Azur (Alpes-Maritimes, Var, Corse, Monaco) : Président : M. Joseph Asso, 27, rue Basse - Monaco.

Comité des Flandres (Nord, Pas-de- Calais) : Président : M. Rolland Auber, 130 bis, rue Saint-Aubert - 62 - Arras.

Comité de Franche-Comté (Doubs, Jura, Hte-Saône, Territoire de Belfort) : Secrétaire : M. Lelaidier, 8, rue Jean-de-la-Fontaine - 25 - Montbéliard.

Comité de la Guadeloupe : Président : M. Emmanuel La Roche, 85, rue Schœlcher - Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Comité de Guyenne (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyr.) : Secrétaire : M. Claude Destrac, 12, rue de Rater - 33 - Bordeaux-Caudéran.

Comité de l'Île-de-France (Essonne, Seine, Hauts-de-Seine, Seine-St-Denis, Seine- et-Marne, Val-de-Marne, Val-d'Oise - Yvelines) : Président : M. Raymond Tournier, 12, rue de l'Abbé-Grandjean - 92 - Fontenay-aux-Roses.

Comité de l'Ile de la Réunion : Président : M. Jacques Tessier, Service Jeunesse et Sports, rue Gl-de-Gaulle et Juliette-Dodu - Saint-Denis (Ile de la Réunion).

Comité du Languedoc (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales) : Secrétaire : M. Albert Placide, Le Beaucaire - Porte F - rue Mellarède - 30 - Nîmes.

Comité de Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) : M. Célestin Bovi, 8, rue de l'Église - 54 - Auboué.

Comité du Lyonnais (Ain, Loire, Rhône) : Président : M. Roger Gourhand, 101, Gde-Rue de la Croix-Rousse - 69 - Lyon.

Comité de Basse-Normandie (Calvados, Orne, Manche, Sarthe) : Secrétaire : M. Robert Thoumine, rue de Bellevue - 61 - Damigny.

Comité de Haute-Normandie (Eure, Seine- Maritime) : Secrétaire : M. Mizrahi, 30, rue du Cours - 76 - Sotteville-lès-Rouen.

Comité de Nouvelle-Calédonie : Président : M. Jean Richard, do F.C.F.O., 10, rue de la Somme - Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Comité de l'Orléanais (Cher, Indre-et- Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Eure-et- Loir) : Secrétaire : M. Francis Champiot, 9/273, rue Michelet - 36 - Châteauroux.

Comité de Picardie (Aisne, Oise, Somme) : Secrétariat du Comité de Picardie : 52, rue Watteau - 80 - Amiens.

Comité du Poitou (Charente, Charente- Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute- Vienne) : Président : M. Robert Moreau, 5, rue de Constantine - 16 - Cognac.

Comité de Polynésie : Président : M. Lisys Lavigne - Papeete (Tahiti).

Comité de Provence (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rh., Vaucluse) : M. le Président du Comité de Provence, 148, rue Saint-Pierre - 13 - Marseille.

Comité des Pyrénées (Ariège, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Lot, Tarn, Tarn- et-Garonne, Hautes-Pyrénées) : Secrétaire : M. André Garrabet, 3, rue de la Libération - 31 - Blagnac.

***

RECORDS DE GUYENNE au 6 Octobre 1968

Juniors :

Développé. - *Poids Coqs* : Gilbert, 72 k 500 ; *Plumes* : Dupau, 85 k ; *Légers* : Saynac, 92 k 500 ; *Moyens* : Saynac, 97 k 500 ; *Mi-Lourds* : Cazeaux, 121 k 500 ; *Lourds-Légers* : Cazeaux, 134 k ; *Lourds* : Cazeaux, 132 k 500.

Arraché. - *Poids Coqs* : Gilbert, 80 k ; *Plumes* : Dupau, 82 k 500 ; *Légers* : Saynac, 87 k 500 ; *Moyens* : Maney, 97 k 500 ; *Mi-Lourds* : Cazeaux, 115 k ; *Lourds-Légers* : Cazeaux : 122 k 500 ; *Lourds* : Cazeaux : 122 k 500.

***

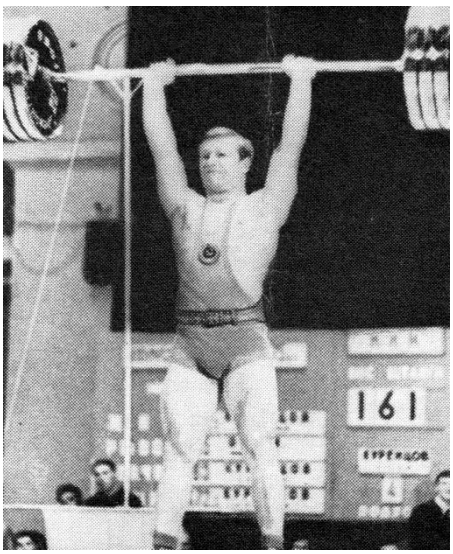

KURENTSOV (U.R.S.S.) qui vient de battre, aux Jeux Olympiques de Mexico, ses propres records de l'épaulé et jeté et du total olympique en les portant respectivement à 187 k 500 et 475 k.

Epaulé - Jeté. - *Poids Coqs* : Gilbert, 100 k ; *Plumes* : Dupau, 105 k ; *Légers* : Soubervie, 112 k 500 ; *Moyens* : Soubervie, 125 k ; *Mi-Lourds* : Cazeaux, 147 k 500 ; *Lourds-Légers* : Cazeaux, 158 k ; *Lourds* : Cazeaux, 160 k.

Total Olympique. - *Poids Coqs* : Gilbert, 250 k ; *Plumes* : Dupau, 267 k 500 ; *Légers* : Saynac, 282 k 500 ; *Moyens* : Soubervie, 307 k 500 ; *Mi-Lourds* : Cazeaux, 377 k 500 ; *Lourds-Légers* : Cazeaux, 410 k ; *Lourds* : Cazeaux, 410 k.

Seniors :

Développé. - *Poids Coqs* : Murat, 75 k ; *Plumes* : Destribats, 88 k ; *Légers* : Destribats, 96 k ; *Moyens* : Duprey, 105 k ; *Mi-Lourds* : Chapour, 107 k 500 ; *Lourds-Légers* : Cazeaux, 140 k ; *Lourds* : Cazeaux, 150 k.

Arraché. - *Poids Coqs* : Bosse, 74 k ; *Plumes* : Destribats, 85 k ; *Légers* : Rocker, 95 k ; *Moyens* : Maney, 102 k 500 ; *Mi-Lourds* : Chapour, 107 k 500 ; *Lourds-Légers* : Cazeaux, 127 k 500 ; *Lourds* : Cazeaux, 132 k 500.

Épaulé-jeté. - *Poids Coqs* : Bosse, 97 k 500 ; *Plumes* : Destribats, 111 k ; *Légers* : Rocker, 117 k 500 ; *Moyens* : Bougés, 133 k 500 ; *Mi-Lourds* : Chapour, 131 k 500 ; *Lourds-Légers* : Cazeaux, 167 k 500 : *Lourds* ! Cazeaux, 162 k 500.

Total Olympique. - *Poids Coqs* : Bosse, 237 k 500 ; *Plumes* : Destribats, 272 k 500 ; *Légers* : Rocker, 302 k 500 ; *Moyens* : Bougés, 330 k ; *Mi-Lourds* : Chapour, 332 k 500 ; *Lourds-Légers* : Cazeaux, 435 k ; *Lourds* : Cazeaux, 430 k.

CONTINENT - SPORTS

Bancs, Barres Olympiques,
Appareils à contrepoids

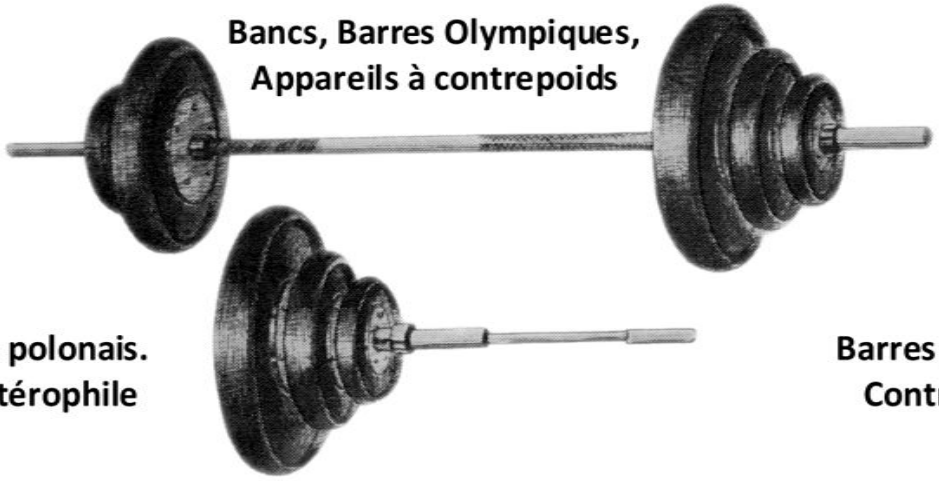

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

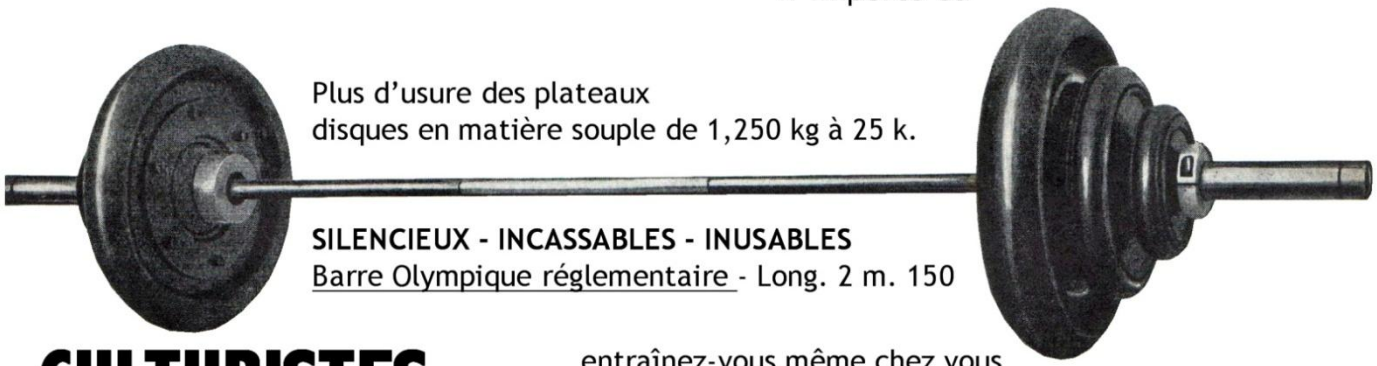

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

© RLPZ (2019)

N° 248

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

23e ANNÉE

Novembre
1968

Le numéro : 1 F

Document original : Raymond Lopez

LA SOCIÉTÉ HALTERO CULTURISTE APOLLON
23. rue Houdon -PARIS (18me) -C.C.P. 2165-49 PARIS

Barre olympique « Apollon » de compétition – 2 m 15 – acier spécial.

Toutes les barres d'entraînement, de 1 m 50 à 1m 90 Ø 28 mm – Acier spécial – Bagues de serrage individuelles en acier.

Modèles : **Performance** – **Champion** – **Culturiste** – acier poli ou chromé.
Haltères chargeables, chromés – Haltères à boules – Disques acier – fonte – caoutchouc – Ø 51mm et 28 mm.

Disques compétitions caoutchouc Ø 51 mm.

Chaussures haltérophiles « Athlétic » – Modèle déposé – Semelles débordantes – Bout carré – Antidérapantes – Légèreté et solidité.

Ceinture haltérophile – Cuir souple et fort – Doublé peau – Double œillet de fermeture, toutes tailles.

Manchon mousse tubulaire pour les squats.

Tous les appareils modernes, presses, etc.

Pour les Clubs haltérophiles et culturistes, importantes remises accordées – Crédit.

Demander notices en joignant 6 timbres pour frais.

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 7 Novembre 1968..... 3 et 4

Le Mot du Président..... 3

Règlement du Challenge National des Clubs..... 4

Règlement des Brevets Athlétiques 5

Règlement du Super-Palmarès..... 5

Nos Joies, nos Peines..... 5

Barèmes des Brevets Athlétiques..... 6

Compte rendu succinct du Congrès de la F.I.H.C., le 11 Octobre 1968 à Mexico, par M. BOVI..... 7

Réflexions sur Mexico, par Claude TAILLEFER..... 7 et 8

Jeux Olympiques Mexico 1968, par G. LAMBERT..... 8, 9, 10, 11, 14

Calendrier des implantations..... 12 et 13

Résultats techniques des Jeux de la XIXe Olympiade..... 15, 16 et 17

Ce que vous devez savoir :
- à l'attention des Présidents de Comités Régionaux 17

- renseignements complémentaires concernant les associations déclarées. 18

Classement National du Premier Pas d'Automne ..... 19, 20 et 21

Classement National du Grand Palmarès..... 21, 22 et 23

Stages de Formation de Cadres..... 23

Dans nos Comités Régionaux 24

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

CHANIDZE,

Poids Plume de l'Équipe Soviétique,
tente, sans réussir, de porter le record du Monde de l'épaulé-jeté à 153 k.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris Le Directeur de la Publication : C Bovi

Dépôt légal : 4me trimestre 1968.

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du BUREAU
du 7 Novembre 1968

Présents : MM. C. Bovi, Président de la F.F.H.C., H. Clutier, J. Dame, R. Duverger, C. Favrou, F. Fiolle, L. Guillier, V. Leveler, A. Roussaux.

Assistaient à la réunion : MM. Tournier, Président de la Commission des Règlements, C. Taillefer, Directeur Technique National.

Excusés : MM. J. Asso, R. Gourhand.

Le procès-verbal de la réunion du Bureau du 14 Septembre est adopté à l'unanimité.

DEMANDES D'AFFILIATION.

N° 3 749 : Cercle Sportif à Saint-Louis (Alsace).
N° 3 750 : Association Sportive des Handicapés Physiques de Nantes (Anjou).
N° 3 751 : Association Sportive Central Sports de Nantes (Anjou).
N° 3 752 : Sporting Club Cogolinois Omnisports (Côte d'Azur).
N° 3 753 Maison des Jeunes et de la Culture de Romans-la-Monnaie (Dauphiné-Savoie).
N° 3 754 : Amicale St-Louis d'Aubusson (Poitou).
N° 3 755 : Association Sportive Annappoise d'Haltérophilie et de Culturisme (Flandres).
N° 3 756 : Stade Héninois (Flandres).
N° 3 757 : Haltérophilie et Culturisme - Section de Libercourt (Flandres).
N° 3 758 : Club Olympique Municipal de Bagneux (Île-de-France).
N° 3 759 : Entente Sportive Levalloisienne (Île-de-France).
N° 3 760 : Maison des Jeunes et de la Culture de Puisserguier (Languedoc).
N° 3 761 : Foyer Socio-éducatif du C.E.T. d'Alençon (Basse-Normandie).
N° 3 762 : Club Haltérophile et Culturiste Tourain - La Tour d'Aigues (Provence).

Le Bureau homologue également deux changements de titre : Le Club « Les Travailleurs de Comines » devient : « Club Culturiste et Haltérophile Comminois Decottignies » : le « Bruyères Haltéro-Club » devient : « Physic Haltéro-Club ».

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue les records de France Haltérophiles Seniors et Culturistes Juniors (Tableau annexé au présent procès-verbal).

VŒUX PRÉSENTÉS PAR LES CLUBS.

Les vœux présentés par les Clubs affiliés à la F.F.H.C. et qui doivent être examinés au cours de l'assemblée générale sont étudiés.

Le Président annonce ensuite que 41 candidatures au titre de membre du Comité de Direction ont été enregistrées.

CONGRÈS DE LA F.I.H.C. - Ce Congrès s'est tenu le 11 Octobre, à Mexico, et M. Bovi en fait un exposé dont les points principaux paraîtront dans le Bulletin Fédéral du mois de Novembre.

Des deux vœux présentés par la France, un seul a été retenu celui des catégories de poids.

En conséquence, en application du règlement international, la F.F.H.C. adopte les catégories Poids Mouches et Super-Lourds et décide, à titre transitoire, pour la saison 1968-1969 :

1. que les athlètes de la catégorie Poids Mouches participeront aux compétitions fédérales dans la catégorie des Poids Coqs ;
2. que les athlètes de la catégorie Poids Super-Lourds participeront aux compétitions fédérales dans la catégorie des Poids Lourds ;
3. les records établis par les athlètes seront valables dans les deux nouvelles catégories. Le programme des compétitions fédérales de la saison 1969-1970 comportera les épreuves sur neuf catégories.

En ce qui concerne le développé à deux bras, le vote a donné les résultats suivants :

– Pour la suppression du développé : 22
– Contre » » 28

Ce mouvement reste donc au programme des compétitions.

Le Président fait remarquer que la Pologne et l'U.R.S.S. ont cependant voté pour la suppression du développé.

A la demande de M. Favrou, le Président fait part des nouvelles mesures qui ont été prises au sujet de la Culture Physique.

Cependant, il le rassure en ce qui concerne la saison en cours le calendrier fédéral culturiste prévu sera maintenu mais il est bien entendu qu'aucune nouvelle épreuve ne doit y être ajoutée.

L'application de ces décisions sera étudiée ultérieurement.

COMPTE RENDU DES ÉPREUVES HALTÉROPHILES PAR LE DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL. - M. Taillefer fait un bref compte rendu du rapport qu'il a rédigé sur l'engagement des haltérophiles français et dont le texte intégral sera publié dans le Bulletin fédéral du mois de Novembre.

GRANDES LIGNES DU BUDGET 1969. - Les grandes lignes du budget sont soumises aux membres présents. Il a été tenu compte de certaines suggestions concernant les compétitions et le fonctionnement. Un effort subordonné à la subvention qui sera accordé à la F.F.H.C. est également prévu pour l'aide aux clubs, sous forme de matériel et d'équipements.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Arbitrage. - Sur proposition du Président de la Commission des Arbitres, il est décidé qu'aucune nouvelle candidature au titre d'Arbitre International ne sera prise en considération tant que celles actuellement en instance n'auront pas obtenu satisfaction.

Homologation de Nomination d'Arbitres. - Les nominations suivantes sont homologuées sur proposition des Comités Régionaux, après accord d'une Commission restreinte de l'Arbitrage et contrôle des procès-verbaux.

Arbitres Régionaux. - MM. Cazeaux (Guyenne), Moulin et Zidaric (Orléanais). Aillaud et Brenier (Provence), Daynes et Chanut (Pyrénées).

Stage de Formation des Cadres. - Lecture est donnée par le Directeur Technique des résultats obtenus par les participants aux stages de Formation d'Entraîneurs Fédéraux qui ont eu lieu du 21 au 26 Octobre à Strasbourg. Aix-en-Provence et Paris. Ces résultats paraîtront dans le Bulletin Fédéral du mois de Novembre.

Désignation des Membres de la Commission de l'A.S.S.U. - Le mandat de MM. Claude Taillefer, René Duverger, Jean-Pierre Mangin est reconduit pour la saison 1968-1969.

Demandes de prêts de barres. - Le Bureau donne avis favorable aux demandes présentées par :

– Haltérophile et Culturisme ;
– Section Libercourt (Flandres) ;
– Stade Héninois (Flandres) ;

Le mot du Président

Mexico 68 ne nous a pas apporté toutes les satisfactions que nous aurions désirées. Je laisse à nos techniciens le soin de vous entretenir des épreuves sportives et je ne vous parlerai, quant à moi, que du Congrès de la Fédération Internationale.

Je vous en fais, par ailleurs, un compte rendu succinct qui paraît dans le présent Bulletin mais je ne voudrais, pour l'instant, que retenir les points suivants

– **La Fédération Internationale cessera de contrôler la Culture Physique et, par voie de conséquence, changera de nom.**
Par contre, il est ajouté aux trois mouvements haltérophiles, figurant au règlement international, les trois mouvements ci-après : Flexion des jambes, développé couché, soulevé de terre.
– **Création de deux nouvelles catégories (pour une période expérimentale de trois ans) : Poids Mouches et Super. Lourds.**
– **Non acceptation de la suppression du développé.**
– **Non acceptation de l'attribution, à la France, des Championnats du Monde 1970 (la préférence a été donnée par 27 voix aux États-Unis, contre 23 voix à la France et 7 voix à l'Indonésie).**

En ce qui concerne la Culture Physique, Il est évident que cela mérite réflexion et e ne pense pas qu'une modification puisse être envisagée par notre Fédération dans le déroulement de la saison en cours.

Quant à la création des deux nouvelles catégories, des aménagements pourront naturellement être apportés à nos épreuves fédérales.

***

S'il est encore trop tôt pour faire des commentaires sur le déroulement des épreuves de la saison 1968-69, on peut néanmoins dire que celle-ci a bien commencé pour le recrutement des cadres.

En effet, c'est grâce à la valeur des candidats que nous avons présentés et, aussi, à la bienveillante attention du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, que nous avons pu obtenir cinq places au Centre de Formation des Entraîneurs Sportifs sur les quinze disponibles pour l'ensemble de toutes les Fédérations.

Nous sommes ainsi certains que, dans deux ans, nous pourrons disposer de cinq nouveaux Conseillers Techniques Départementaux d'Haltérophilie et de Musculation.

C. Bovi.

- Association Sportive Annappoise d'Haltérophilie et de Culturisme (Flandres) ;
- Stade Béthunois (Flandres) ;
- Club Athlétique Lensois (Flandres) ;
- Cercle Saint-Louis (Alsace) ;
- Foyer Socio-éducatif C.E.T. d'Alençon (Basse-Normandie) ;
- Athlétic Club Maisons-Alfort (Île-de-France) ;
- A.S. des Handicapés Physiques de Nantes (Anjou) ;
- Sporting Club Cogolinois (Côte d'Azur) ;
- Club Athlétique La Garde (Côte d'Azur) ;
- Judo-Club Figeacois (Pyrénées) ;
- Athlétic Club Avallonnais (Bourgogne) ;
- A.S. du Lycée d'État de Nice (Côte d'Azur) ;
- A.S. École Normale d'Instituteurs d'Angers (Anjou).

La barre de l'Haltérophile Club de Jarcieu - qui n'en a plus l'utilisation - sera transférée à la Maison des Jeunes et de la Culture de Romans.

La demande de l'athlète Merle, de La Gauloise de Montbéliard, qui avait sollicité le prêt d'une barre pour son entraînement personnel, à la suite de sa nomination comme Maître d'Internat dans un Collège du Jura, ne peut être satisfaite.

Le Président donne connaissance d'une lettre de M. Houte, Secrétaire du Comité des Flandres, dans laquelle il exprime le désir de recevoir douze barres pour son Comité. Les demandes émanant de cinq clubs dudit Comité, remplissant les conditions requises pour l'obtention de ce matériel, ont été acceptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 17 h est levée à 20 h 15.

Le Secrétaire Général, L. GUILLIER. — *Le Président*, C. BOVI.

/

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres
Records haltérophiles Seniors				
Développé à deux bras :				
Lourd-Léger.....	Steiner : 163 k	Steiner : 165 k	26- 9-68 à Font-Romeu	MM. Firmin, Héral, Baixas
Arraché à deux bras :				
Lourd.....	Fouletier : 155 k	Fouletier : 157 k 500	26- 9-68 à Font-Romeu	MM. Firmin, Héral, Baixas
Épaulé et Jeté à deux bras :				
Léger.....	Muller : 145 k 500	Ledroit : 147 k 500	29- 9-68 à N.-D.-de Gravenchon	MM. Leveler, Stresser, Proton
Lourd-Léger.....	Gourrier : 185 k	Steiner : 187 k 500	26- 9-68 à Font-Romeu	MM. Firmin, Héral, Baixas
Total des trois mouvements olympiques :				
Lourd-Léger.....	Steiner : 472 k 500	Steiner : 487 k 500 (165 + 135 + 187,5)	26- 9-68 à Font-Romeu	MM. Firmin, Héral, Baixas
Lourd.....	Fouletier : 522 k 500	Fouletier : 525 k (172,5 + 157,5 + 195)	26- 9-68 à Font-Romeu	MM. Firmin, Héral, Baixas
Records culturistes Juniors				
Flexion sur jambes :				
Mi-Lourds.....	Cazeaux : 195 k	Gauffreteau : 195 k 500	28- 9-68 à La Rochelle	M. Favrou
Mi-Lourds.....	Gauffreteau : 195 k 500	Gauffreteau : 197 k	13-10-68 à La Rochelle	M. Favrou
Total des deux mouvements :				
Mi-Lourds.....	Dubus : 315 k	Gauffreteau : 325k (127,5 + 197,5)	13-10-68 à La Rochelle	M. Favrou

RÈGLEMENT DU CHALLENGE NATIONAL DES CLUBS

En fonction des impératifs financiers, le Challenge National des Clubs subit d'importantes modifications par rapport aux années précédentes, les épreuves plastiques étant supprimées.

La compétition se dispute par équipes de trois athlètes qui doivent être tous de nationalité française et licenciés, depuis le début de la saison, au club dont ils défendent les couleurs.

Les Éliminatoires auront lieu le 22 Décembre 1968 et la Finale le 2 Février 1969.

Le Challenge National des Clubs comprend deux épreuves :

1. le Développé-couché (3 essais) ;
2. la Flexion des jambes (3 essais).

Les performances réalisées par les athlètes sont transformées en points selon les principes et les barèmes en vigueur à la F.F.H.C. Toutefois, le nombre de points correspond à la performance réelle réalisée, sans qu'il soit tenu compte d'une limitation ou plafond.

Les résultats sont obtenus par :

1. Addition des points obtenus par chacun des athlètes à chacune des épreuves ;
2. Addition des points obtenus par les trois athlètes de chaque équipe.

L'équipe totalisant le plus grand nombre de points remporte la compétition.

La formule est la même pour toutes les phases de la compétition.

Mécanisme du Challenge des Clubs.

L'épreuve se déroule en deux phases :

1) *Les Éliminatoires Régionales ou Challenge Régional des Clubs :*

Ces Éliminatoires sont organisées dans chacun des Comités Régionaux, le Bureau du Comité désignant l'organisateur qui a la charge de renseigner les clubs sur les modalités de l'organisation.

Les résultats complets et détaillés doivent être adressés au siège de la Fédération dans les trois jours qui suivent Le déroulement des Éliminatoires.

L'arbitrage est confié à un Juré culturiste national résidant sur le territoire du comité intéressé et indépendant des clubs engagés. Si cette dernière clause ne peut être respectée, une note, signée du Président du Comité et accréditant le juré ayant officié, doit être jointe à la feuille des résultats.

Le même club peut engager plusieurs équipes pour disputer les Éliminatoires mais toute modification dans la composition des équipes est strictement interdite à partir du moment où l'on a commencé la pesée des concurrents.

Les dirigeants de chaque club doivent faire connaître la composition de leurs équipes, au plus tard, avant le début de la pesée et le nombre des équipes qu'ils engagent au moins huit jours avant l'épreuve.

Les athlètes peuvent être choisis sans distinction de catégorie de poids, d'âge ou de séries.

2° *La Finale Nationale :*

Après les Éliminatoires régionales, les huit équipes qui ont totalisé le plus grand nombre de points, sur l'ensemble des participants, au cours de ces Éliminatoires, sont sélectionnées pour participer à la Finale Nationale. Toutefois, un même club ne peut avoir plus d'une équipe finaliste, même si une seconde équipe de ce club se classe dans les huit meilleures des Éliminatoires.

Les clubs finalistes peuvent modifier la composition de leur équipe par rapport à celle des Éliminatoires. Mais la composition exacte de l'équipe doit parvenir à l'organisateur, au plus tard, la veille de la Finale, aucune modification ne pouvant être tolérée le jour de la Finale.

Les équipes finalistes peuvent, toutefois, prévoir un remplaçant qui devra être indiqué comme tel dans la composition de l'équipe transmise à l'organisateur.

La Sous-commission de Culture Physique choisit parmi les candidats organisateurs un club n'ayant encore jamais organisé cette finale. Les candidats à l'organisation de la Finale doivent en faire la demande, dès le début de la saison.

Si aucun club n'est candidat, il est procédé à un tirage au sort parmi les clubs finalistes. Si le club désigné par le sort se désiste, il est disqualifié et il est procédé à un nouveau tirage au sort, étant entendu que l'équipe disqualifiée est remplacée par l'équipe classée 9e après les Éliminatoires.

La F.F.H.C. prend à sa charge les frais des athlètes et des officiels.

Les arbitres, qui doivent être indépendants des clubs finalistes, sont désignés par la Sous-commission de Culture Physique.

Nota. - En cas d'un total égal, aussi bien au cours des Éliminatoires qu'à la Finale, c'est l'équipe qui a totalisé le plus grand nombre de points par le classement de ses athlètes dans chacune des épreuves qui est qualifiée.

Ce classement s'effectue de la façon suivante : 7 points au 1er ; 5 au 2e ; 4 au 3e ; 3 au 4e ; 2 au 5e ; 1 au 6e.

Le trophée remis à l'équipe victorieuse du Challenge National des Clubs est offert par la F.F.H.C.

***

RÈGLEMENT DES BREVETS ATHLÉTIQUES

Le total des points marqués à chaque épreuve détermine le degré du Brevet obtenu par le concurrent sans qu'il soit tenu compte de la façon dont les points sont acquis. Un concurrent peut très bien ne marquer qu'un point à une épreuve et obtenir le 3e degré, par exemple, s'il totalise suffisamment de points pour obtenir ce grade.

Le concurrent doit obligatoirement participer à toutes les épreuves.

Si un concurrent réalise une ou deux performances inférieures aux minima, il n'est pas éliminé, mais il est pénalisé de 1 point par tranche de 10 k en dessous des minima au développé couché, à la flexion des jambes et à l'épaulé jeté ; par tranche de 5 k en dessous des minima au développé derrière la nuque et à la flexion des bras, par tranche de 10 cm en dessous des minima au saut en longueur.

Un concurrent qui réalise des performances inférieures aux minima à 3 épreuves est éliminé.

Un concurrent qui marque un zéro en manquant ses 3 essais à un mouvement est éliminé.

ÉPREUVES :

Développé couché : 5 répétitions - 3 essais, la barre devant être descendue au contact de la poitrine, sans rebond, à chaque répétition. Règlement technique habituel à l'exception du temps d'arrêt.

Développé derrière la nuque debout : 5 répétitions - 3 essais. La barre doit venir au contact des épaules à la base du cou, à chaque répétition. L'extension des bras doit être complète, la barre devant être développée horizontalement sans aucune impulsion des genoux ou rebond sur les épaules.

Flexion des bras : 5 répétitions - 3 essais. Au départ, les bras doivent être rigoureusement tendus. La flexion doit être complète. La position du corps doit rester rigoureusement verticale avant et pendant l'exécution du mouvement. Toute forme d'impulsion ou rebond est interdite.

Flexion des jambes : 5 répétitions - 3 essais. Règlement technique habituel à l'exception du temps d'arrêt en position fléchie.

Prochaines épreuves du calendrier culturiste

1er *Décembre* 1968	:	Critérium National Athlétique d'Automne.
22 *Décembre* 1968	:	Challenge National des Clubs - Éliminatoires.
29 *Décembre* 1968	:	Brevets Athlétiques.
5 *Janvier* 1969	:	Super-Palmarès Régional.
12 *Janvier* 1969	:	Premier Pas Athlétique - 2e Étape.
2 *Février* 1969	:	Challenge National des Clubs - Finale.
16 *Février* 1969	:	Prix d'Encouragement - 2e Étape.
2 *Mars* 1969	:	Super-Palmarès - Finale Inter-Comités.
16 *Mars* 1969	:	Premier Pas Athlétique - 3e Étape.
23 *Mars* 1969	:	Critérium National Athlétique de Printemps.

Épaulé-jeté : 1 répétition - 3 essais. Règlement habituel avec de très larges tolérances.

Saut en longueur sans élan : 3 essais. Règlement habituel.

Organisation. - Les Brevets Culturistes sont organisés à l'échelon Clubs mais il est conseillé, à des fins de stimulation, de réunir les candidats d'une même ville, d'un même département ou, même, d'un même Comité régional.

L'arbitrage est assuré par tout officiel titulaire d'une carte d'Arbitre, de Juré Culturiste National ou du diplôme d'Entraîneur Fédéral.

Les résultats complets doivent être adressés au siège fédéral dans les plus courts délais.

Participation. - Les candidats remplissant les conditions habituellement requises.

***

RÈGLEMENT DU SUPER-PALMARÈS

Le Super-Palmarès se déroule en deux phases :

1. Le Super-Palmarès Régional, qui aura lieu le 5 Janvier 1969, et pour lequel sont qualifiés les deux premiers Juniors et les deux premiers Seniors de chaque catégorie du Grand Palmarès.
2. Le Super-Palmarès Inter-Comités, qui aura lieu le 2 Mars 1969, selon le découpage par groupes fixé par la F.F.H.C. pour les compétitions haltérophiles.

Sont qualifiés les deux athlètes Juniors et les deux athlètes Seniors de chaque catégorie qui, sur l'ensemble du groupe, ont réalisé les meilleures performances au cours du Super-Palmarès Régional.

Le Super-Palmarès se dispute sur quatre épreuves :

1) Développé-couché ;
2) Arraché ;
3) Épaulé et Jeté ;
4) Flexion des jambes.

Les concurrents ont droit à trois essais, pour chaque exercice imposé.

Les résultats s'obtiennent par l'addition des kilos réalisés au meilleur essai de chacun des mouvements.

En fonction des performances accomplies à l'une ou l'autre phase, un classement national est établi, étant bien entendu que c'est la meilleure performance qui est retenue.

Les classements se font par catégorie de poids et d'âge.

L'arbitrage est assuré par un arbitre officiel ou, à défaut, par un entraîneur fédéral du 1er, 2e ou 3e degré.

Les frais des sélectionnés pour les Finales inter-comités sont pris en charge par la Fédération dans les proportions habituellement appliquées pour les compétitions haltérophiles.

Nos joies, nos peines

Naissances

L'Haltérophile Club de Boulogne nous fait part de la naissance de Yannick, fils de l'haltérophile Marcel Cornet et de Stève, fille de l'athlète Gérard Silvestre.

Nos vœux de bonheur pour les bébés et félicitations aux parents.

Mariages

Le Stade Auxerrois nous prie d'annoncer le mariage de son athlète Yvon Picard avec Mlle Françoise Carroué.

La Société Athlétique de Kœnigshoffen nous fait part du mariage de l'excellent athlète et entraîneur de son Club, Jean-Paul Studer.

A ces jeunes couples, nous adressons nos vœux de bonheur.

Nécrologie

Nous venons d'apprendre le décès de deux anciens champions et recordmen de France haltérophiles :

M. Henri Obin qui détint, en catégorie Poids Coq, le record de l'arraché et de l'épaulé et jeté à deux bras et

M. Louis Vasseur, Poids Lourd, qui, le premier, arracha 100 k du bras droit.

Le Club Athlétique de Saint-Priest nous fait part du décès de son ex-Président, François Perez, Co-fondateur de l'Association, médaillé de la Jeunesse et des Sports.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de ces disparus.

Distinctions

Médaille d'Honneur
de la Jeunesse et des Sports

Cette récompense a été décernée à MM. François Bouchet de l'Haltérophile Club de Boulogne ; Roger Béringuer, Président de l'Association Haltérophile et Culturiste de Manosque ; Lucien Banwarth, Président et athlète de la Section Haltérophile de l'A.S.P.T.T. de Strasbourg ; Pierre Muller, Secrétaire du Comité d'Alsace et Président de la Section Haltérophile de l'U.S. Thann ; Roger Py, Moniteur d'haltérophilie et Entraîneur fédéral du Comité d'Alsace.

M. Roland Auber, qui vient d'être élu à la Présidence du Comité des Flandres, s'est vu remettre la Plaquette d'Or de la Jeunesse et des Sports par M. Adenis, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports.

Nos sincères félicitations aux heureux récipiendaires.

BARÈMES DES NOUVEAUX BREVETS CULTURISTES

	Cogs						Plumes					
	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt
Développé couché 5 répétitions	35	42,5	50	60	75	90	40	47,5	55	65	80	95
Développé derrière la nuque 5 répétitions.....	27,5	32,5	35	37,5	40	45	32,5	37,5	40	42,5	45	50
Flexion des jambes 5 répétitions	55	62,5	70	80	95	110	62,5	70	77,5	87,5	102,5	117,5
Flexion avant-bras sur bras 5 répétitions	22,5	27,5	30	32,5	35	40	25	30	32,5	35	37,5	42,5
Épaulé-jeté 1 répétition.....	35	45	50	55	60	70	45	55	60	65	70	80
Saut en longueur sans élan.....	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50

	Légers						Moyens					
	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt
Développé couché 5 répétitions	45	52,5	50	70	85	100	50	57,5	65	75	90	105
Développé derrière la nuque 5 répétitions.....	37,5	42,5	45	47,5	50	55	40	45	47,5	50	52,5	57,5
Flexion des jambes 5 répétitions	70	77,5	85	95	110	125	77,5	85	92,5	102,5	117,5	132,5
Flexion avant-bras sur bras 5 répétitions	27,5	32,5	35	37,5	40	45	30	35	37,5	40	42,5	47,5
Épaulé-jeté 1 répétition.....	55	65	70	75	80	90	60	70	75	80	85	95
Saut en longueur sans élan.....	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50

	Mi-Lourds						Lourds Légers					
	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt
Développé couché 5 répétitions	55	62,5	70	80	95	110	60	67,5	75	85	100	115
Développé derrière la nuque 5 répétitions.....	45	50	52,5	55	57,5	62,5	50	55	57,5	60	62,5	67,5
Flexion des jambes 5 répétitions	85	92,5	100	110	125	140	92,5	100	107,5	117,5	132,5	147,5
Flexion avant-bras sur bras 5 répétitions	32,5	37,5	40	42,5	45	50	35	40	42,5	45	47,5	52,5
Épaulé-jeté 1 répétition.....	65	75	80	85	90	100	70	80	85	90	95	105
Saut en longueur sans élan.....	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50

	Lourds					
	1 pt	2 pt	3 pt	4 pt	5 pt	6 pt
Développé couché 5 répétitions	65	72,5	80	90	105	120
Développé derrière la nuque 5 répétitions.....	52,5	57,5	60	65	67,5	70
Flexion des jambes 5 répétitions	100	107,5	115	125	140	152,5
Flexion avant-bras sur bras 5 répétitions	37,5	42,5	45	47,5	50	55
Épaulé-jeté 1 répétition.....	75	85	90	95	100	110
Saut en longueur sans élan.....	1,80	1,90	2,00	2,10	2,30	2,50

Pour obtenir le Brevet de 1er degré, il faut Totaliser : 6 points.

Pour obtenir le Brevet de 2e degré, il faut Totaliser : 12 points.

Pour obtenir le Brevet de 3e degré, il faut Totaliser : 18 points.

Pour obtenir le Brevet de 4e degré, il faut Totaliser : 24 points.

Pour obtenir le Brevet de 5e degré, il faut Totaliser : 30 points.

Pour obtenir le Brevet de 6e degré, il faut Totaliser : 36 points.

Avec 16 points, il obtient son Brevet de 2e degré.

/

Exemple :

Un	athlète	catégorie	des	Moyens	fait	5	répétitions au	développé-couché	avec	65 k	il marque	3 points
➢	➢	➢	➢	➢	➢	5	répétitions au	Développé derrière nuque	avec	45 k	➢	2 points
➢	➢	➢	➢	➢	➢	5	répétitions au	Squat	avec	92,5 k	➢	3 points
➢	➢	➢	➢	➢	➢	5	répétitions au	à la flexion des bras	avec	40 k	➢	4 points
➢	➢	➢	➢	➢	➢	1	répétition à	l'épaulé-jeté	avec	60 k	➢	1 point
								au saut en longueur	avec	2,00 m.	➢	3 points
											Total :	16 points

Compte rendu succinct du Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste

qui s'est tenu le 11 Octobre 1968 à Mexico

Le présent compte rendu, résultant de l'ordre du jour du Congrès et de notes personnelles prises en séance, n'est pas complet il ne rapporte que les points principaux intéressant, à mon sens, l'ensemble de nos membres. Certains mots peuvent paraître impropres, mais ce sont ceux cités en réunion et ils n'ont pas été changés intentionnellement de façon à ne pas se trouver éventuellement en contradiction avec la publication officielle ultérieure.

D'autre part, je ne parle que des nouvelles modifications apportées au règlement, faisant abstraction des questions discutées mais qui n'ont pas été retenues.

Bureau :

Réélection de :

M. C.-H. Johnson (États-Unis) à la Présidence de la Fédération ;
M. Jean Dame (France) à l'une des Vice-présidences et à la Présidence de la Commission Technique ;
M. Oscar State (Gde-Bretagne) comme Secrétaire Général ;
M. W.-W.-R. Holland (Gde-Bretagne) comme Secrétaire Général adjoint.

Championnats :

Européens de 1971 : attribués à la Bulgarie.
Européens de 1972 : attribués à la Roumanie.
Mondiaux de 1970 : attribués aux États-Unis.
Mondiaux de 1971 : attribués au Pérou.

Statuts :

Les modifications suivantes ont été acceptées :

ART. 1. - La Fédération Internationale cesse de contrôler la Culture Physique. En conséquence, elle change de nom.

La Fédération Internationale reconnaît les activités des athlètes paraplégiques.

ART. 7. - Attribution supplémentaire de la Commission médicale :

3 (g), faire subir aux trois premiers de chaque catégorie, lors d'une compétition, les tests sur l'utilisation des drogues.

Les athlètes dont les tests seraient positifs, ainsi que les athlètes qui refuseraient de se soumettre aux tests, seraient disqualifiés et suspendus pour une période qui serait décidée par le Bureau.

ART. 17. - Arbitres.

Catégorie 2 : pourront également arbitrer les Championnats continentaux.

Passage de la catégorie 2 à la catégorie 1. Les arbitres de la catégorie 2 devront avoir au moins officié pendant deux ans dans ladite catégorie, avant de pouvoir subir les épreuves de classification en catégorie 1. En cas d'échec, un délai minimum de six mois est nécessaire avant de repasser l'examen.

ART. 19. - Pénalités.

Suspension ou renvoi de l'athlète utilisant des drogues ainsi que toute personne facilitant l'utilisation de tels produits.

ART. 21. - Insignes de la Fédération Internationale.

Nouveau barème pour l'attribution de ces insignes.

Règlements techniques :

Programme des compétitions :

– Ajouter Flexion des jambes, Développé couché, Soulevé de terre. Les règles de ces mouvements seront fixées par la Commission Technique.

Mouvements incorrects :

– Pour le développé, l'arraché et l'épaulé et jeté, ajouter : laisser tomber la barre délibérément.

Pour l'épaulé du mouvement épaulé et jeté :

– suppression du paragraphe 5 ainsi libellé : « tout épaulé dans lequel la barre rentrerait en contact avec une partie du corps au-dessus des genoux avant la position définitive aux épaules »,

... et remplacement par le paragraphe 5 suivant :

Tout épaulé dans lequel la barre touche une partie du tronc avant la position finale aux épaules.

Records du Monde :

Paragraphe 4(b), au lieu de :

« L'athlète ne doit quitter le plateau qu'après la pesée »,

ce paragraphe sera ainsi libellé :

– l'athlète sera immédiatement conduit dans un enclos spécial et pesé encore une fois par les trois arbitres.

Paragraphe 4 (g), ajouter :

– un record ne pourra être homologué que si le procès-verbal est transmis au Secrétaire Général dans le délai maximum d'un mois.

Arbitres :

– Les lampes d'arbitrage seront placées horizontalement afin de correspondre à la position des arbitres.
– Le chef de plateau sera assis à une distance minimum de 6 mètres du centre du plateau (au lieu de 4 mètres précédemment).
– Les arbitres latéraux pourront lever la main lorsqu'ils constateront une faute grave au cours d'un essai.

Catégories :

Création de deux nouvelles catégories, pour une période expérimentale de trois ans.

– Poids Mouches : jusqu'à 52 k.
– Poids Super-Lourds : au-dessus de 110 k.

Pesage :

– Présence nécessaire de trois arbitres (au lieu du chef de plateau seul).
– Vérification par l'un des arbitres de la ceinture et de la tenue des athlètes.
– Tirage au sort, pour l'ordre de passage des athlètes, lors de la pesée.

Intervalle de 15 minutes entre la fin de la pesée et le début de la compétition.

Tenue :

– La Commission Technique établira un règlement pour le port de bandages et d'appareils au cours d'une compétition.

Matériel :

– Établissement de mesures standard pour les barres.
– La Commission Technique étudiera les modifications à apporter aux dimensions.

Compétitions :

Si un athlète désire augmenter le poids de la barre qu'il avait d'abord choisi, il doit en aviser les officiels avant d'être appelé sur le plateau. Après avoir reçu l'appel final sur le plateau, il ne peut plus changer le poids de la barre, à moins que celle-ci ait été chargée incorrectement.

– Tirage au sort voir : « Pesage ».
– L'inscription des poids annoncés par le speaker devra être complétée par le nom de l'athlète et le nombre de ses essais.

Classement des Nations :

Lors des compétitions organisées par la Fédération Internationale, des médailles seront attribuées aux athlètes ayant obtenu les première, deuxième et troisième places de chaque mouvement (en plus de celles attribuées au classement du meilleur total olympique).

C. BOVI.

Réflexions sur Mexico

Tous ceux qui viennent de lire le compte rendu technique des compétitions haltérophiles des Jeux Olympiques, en connaissaient sans doute les résultats pour les avoir lus dans leur journal à mesure du déroulement des épreuves. De plus. « L'Équipe », une semaine plus tard, a fait suivre les résultats d'un commentaire. Beaucoup ont ainsi appris qu'à Mexico, « le sort n'a guère souri aux Français ».

Si la malchance entre de fait en grande partie clans l'élimination de Steiner et de Fouletier, elle ne l'explique pas totalement, et encore moins la prestation des autres sélectionnés Maier, à 7 k 500 de son meilleur total, Lévecq, à 15 k, Gourrier à 22 k 500.

L'engagement de l'équipe de France a donc été décevant. Il l'a été d'abord au regard des performances réalisées à Font-Romeu, le 26 Septembre, du moins pour Steiner, Gourrier et Fouletier, ceux-là mêmes qui ont le plus nettement chuté ; ensuite, en comparaison de la progression d'ensemble enregistrée principalement depuis la fin du mois de Mai qui a marqué l'ouverture de la préparation intensive des Jeux.

Alors quoi ?

L'on sait que la préparation de Maier a été perturbée par de graves soucis qui lui ont pratiquement interdit tout entraînement rationnel jusqu'au mois d'Août. Ensuite, partagé entre l'enjeu olympique et des préoccupations familiales, l'Amiénois n'a retrouvé son habituel esprit de compétition qu'à Mexico, mais il était bien trop tard. Compte tenu de l'insuffisance de sa préparation, au surplus grevée plusieurs fois de blocages articulaires, le total de 425 k est honorable. Maier rêvait de clôturer une carrière sportive longue de dix ans sur les plateaux de compétitions internationales par un digne classement olympique. Moins de préoccupations, de tracasseries, et sa sortie se faisait encore mieux qu'il ne l'avait rêvé.

En ce qui concerne Lévecq, ses chroniques imperfections techniques ont été grandement atténuées au cours du stage, auquel ses obligations professionnelles n'ont pu le faire accéder que le 5 Septembre. Mais il a manqué de temps pour remédier au déséquilibre musculaire qui, jusqu'à présent, a diminué les qualités athlétiques de ce grand garçon sympathique. Secoué par la choquante défaite de

Steiner, le mal du plateau l'a tenu assez loin de ce qu'il avait réalisé, dans un climat de confiance, trois semaines plus tôt, à Font-Romeu. La création de la catégorie « Super-Lourds » devrait être pour cet athlète volontaire et réfléchi un précieux stimulant.

Pour ce qui est de Steiner et de Fouletier, « erreur de tactique » n'ont sûrement pas manqué d'avancer ceux qui n'ignorent pas que, presque toujours, la raison de l'élimination d'un haltérophile est une barre de départ trop lourde. Il est probable qu'à Mexico, la partiale sévérité des arbitres, la douloureuse lésion du poignet de Fouletier, n'auraient pas eu les conséquences que l'on sait si les charges entreprises avaient été inférieures de cinq ou dix kilos.

Mais l'histoire qu'il est aisé d'écrire après coup se fait sur-le-champ. Celle des Jeux Olympiques a introduit dans le plan de marche de la compétition deux circonstances fortuites.

Certes, l'arbitrage a été plus sévère que d'habitude, surtout si l'on compare Mexico à Leningrad, mais avec, comme toujours, de très nettes nuances suivant les catégories et les athlètes.

C'est ainsi que le pourcentage d'essais nuls au développé a été des poids Coqs aux Poids Lourds, de 60, 60, 61, 54, 59, 66, 64 %, alors qu'il n'a été, à l'arraché que de 41, 40, 38, 40, 37, 42, 43 %, et, à l'épaulé et jeté, de 30, 30, 29, 34, 29, 31, 33 %.

Toutefois, Maier dont la technique du développé est connue pour être à la limite, et souvent au-delà, de la tolérance arbitrale, avait réussi ses trois essais. Aucun indice ne laissait prévoir les sanctions d'une sécheresse et d'une partialité abusives qui allaient être prises à l'encontre de Steiner, principalement.

Deux des trois arbitres incriminés ont été interrogés le lendemain sur les raisons de leurs décisions. L'un d'eux - juge de côté - et le chef de plateau ont répondu que ce n'était pas à eux, ni aux arbitres, qu'il fallait demander raison de leurs décisions, et plusieurs autres arbitres ont reconnu que Steiner avait, incontestablement, été lésé.

L'élimination de Fouletier a été un drame. Souffrant de son poignet droit (érosion d'un cartilage) depuis près d'un mois, le Poids Lourd avait demandé, après l'arraché, au médecin attaché à notre équipe, de lui faire une infiltration de novocaïne. Le traitement fut long et pratiquement inefficace.

Fouletier devait commencer le troisième mouvement à 180 k, soit le premier. Mais, l'injection se prolongeant au-delà du temps disponible pour se préparer à monter sur le plateau avant l'appel d'un Néo-Zélandais commençant à 182 k 500, force fut d'annoncer au speaker non pas même 185, mais 190 k pour le premier essai du Français. Celui- ci, en effet, de retour à la salle d'échauffement où il devait faire au moins un essai, ne se trouvait pas en mesure d'aborder l'épaulé-jeté avec une charge inférieure. On sait ce qui s'ensuivit.

Quant à Gourrier, les raisons de sa contre-performance doivent être surtout recherchées dans les profondeurs de sa nature, généreuse, certes, mais aussi dispersée, prodigue. Expliquer sa chute c'est examiner le fond du problème de la préparation olympique dont certaines données, passées au révélateur de la compétition, sous-tendent les raisons casuelles : malchance et soucis familiaux qui ont marqué les prestations de Steiner, de Fouletier, de Maier.

Il convient de rejeter l'idée, confortable, selon laquelle il ne sert à rien de conjecturer sur ce qu'aurait été ou sur ce qu'aurait pu être le classement de ces trois athlètes, sans les occurrences malheureuses qui se sont produites. L'honnêteté ordonne de dire que les performances attendues à Mexico ne pouvaient être excellentes, sauf peut-être celles de Steiner qui, singulièrement le 18 Octobre, paraissait en possession de meilleurs moyens que les autres.

Grâce à l'aide et à l'appui de la Direction de l'Éducation Physique et des Sports, aucune des préparations olympiques précédentes n'a probablement fait l'objet d'autant de soins que celle de 1968. Faisant suite, immédiatement, à la préparation du Championnat d'Europe, elle a consisté, au total, à mettre en stage, pendant quatre mois et demi, Gourrier, Steiner et Fouletier.

Une vie communautaire trop intime, un travail athlétique très soutenu, un axe de pensées insuffisamment concentré sur l'enjeu de la compétition, la coupure quasi-totale des points d'appui habituels : métier, famille, etc., pendant près de cinq mois, ont fini par provoquer un déséquilibre entre l'armement technique, le capital physique acquis en stage et les ressorts psychiques qui se sont, à la longue, détendus. La rupture d'équilibre s'est produite à l'arrivée à Mexico, engendrant un état complexe d'instabilité qui, au moment décisif, s'est révélé inadéquat à l'âpreté du combat olympique.

Et, puisque c'est en partant de Gourrier que cette investigation a été entreprise, elle se fixera sur lui. L'immaturité du Saint-Maurien a amplifié ces discordances, au point que des trois compagnons des longs stages préolympiques, c'est lui qui en a subi les effets les plus pernicieux.

Ce bilan situe, mieux que tout autre chose, la responsabilité de la préparation des Jeux, celle qui découle de la mission essentielle de mes fonctions : la direction des Équipes de France.

Je pense pouvoir dire, cependant, que tout au long des stages, j'ai essayé d'obvier à la lente corrosion qu'instillait insidieusement cette longue préparation olympique. Ai-je échoué, ai-je réussi au moins, à en limiter les effets, seuls les athlètes possèdent la réponse.

Il n'entre pas dans cet épilogue de développer les raisons pour lesquelles il était difficile de substituer une autre formule à celle qui a été retenue en cette année olympique. Mais pour les prochaines grandes compétitions, il s'avère que les méthodes de sélection et de préparation des équipes haltérophiles que présentent les nations les plus redoutables obligent, si l'on veut hisser notre concurrence à un niveau compétitif, à ajuster aux leurs les conditions dans lesquelles devront se préparer les Championnats d'Europe et du Monde, en attendant Munich.

Les stages - ouverts à qui aura à y être - qui, nécessairement, les précèderont, devront servir moins, peut-être, à sélectionner, parmi une phalange réduite, hélas !, de par nos pauvres effectifs, ceux qui sont les mieux armés sur les plans athlétiques et techniques, que ceux dont la résistance aux rigueurs et à l'austérité de la préparation permettra de penser qu'ils sauront trouver au fond d'eux-mêmes les ultimes ressources, les seules qui comptent, en définitive, au moment suprême de la lutte.

Claude TAILLEFER.

/

Jeux Olympiques : Mexico 1968

Catégorie Poids Coqs :

Le Petit « *Théâtre Insurgentes* » accueille les vingt Poids Coqs engagés dans la compétition haltérophile. Dans la série du matin, qui réunit la moitié des concurrents, Mackenzie (Grande-Bretagne) et Sukchinda (Thaïlande) atteignent le total respectable de 330 k, ce qui situe le niveau très élevé de cette compétition... Malheureusement, le développé provoque l'élimination de six concurrents, soit 30 % des engagés. De plus, d'autres athlètes sont incontestablement lésés par un arbitrage partial ou inconséquent.

L'Iranien Nassiri, recordman du monde du jeté est l'une des principales victimes, il pousse 112 k 500 - bon - mais se voit refuser deux essais à 117 k 500 alors que ses mouvements paraissent au moins aussi valables que ceux du Hongrois Foldi qui obtient l'agrément des arbitres avec 115, 120 et 122 k 500.

Baez, ex-recordman du monde, se classe 2e de ce mouvement avec un excellent mouvement à 120 k tandis que le Polonais Trebicki parvient à tirer son épingle du jeu - pris, en l'occurrence, au sens de hasard - avec un deuxième essai à 115 k.

Quant au recordman du monde des trois mouvements olympiques (367 k 500), le Soviétique Chetin, il fait une piètre prestation avec 110 k réussis seulement au troisième essai. Le Japonais Ichinoseki atteint lui aussi, 110 k au développé.

Dans le deuxième mouvement, deux hommes, Trebicki et Ichinoseki arrachent 107 k 500 à leur troisième essai ; ils devancent Foldi et Nassiri - 105 k - ainsi que Chetin qui, toujours aussi peu sûr reste sur son premier essai avec 102 k 500. Très raide des épaules, le Portoricain Baez perd toute chance pour une place d'honneur (92 k 500).

Avec un total de 227 k 500, Foldi semble avoir pris une solide option pour le titre, il devance Trebicki de 5 k, Nassiri et Ichinoseki de 10 k, Chetin de 15 k.

Le Japonais Ichinoseki jette 132 k 500 mais ne peut tenir 137 k 500 à deux reprises - total 350 k. Foldi, Chetin et Trebicki tentent 140 k à leur deuxième essai et seul Trebicki échoue. Il tente une nouvelle fois cette charge à son troisième essai, se relève de la flexion au prix d'un rude effort mais manque le jeté - total 357 k 500. Nassiri, recordman du monde avec 147 k jette 142 k 500 à son premier essai avec une aisance déconcertante alors que Foldi ne peut verrouiller cette charge à l'épaulé. Celui-ci atteint cependant l'excellent total de 367 k 500 et égale ainsi le record du monde de Chetin. Ce dernier tente ensuite 147 k 500 pour reprendre l'avantage sur Trebicki, réussit un très bel épaulé mais ne peut tenir le jeté : total 352 k 500.

La barre est maintenant chargée à 150 k, Nassiri tente ainsi d'améliorer son propre record du monde mais aussi de battre le Hongrois en atteignant le même total de 367 k 500. Il apparaît sur la scène, invoque les Dieux en levant les bras, crie « Ah », se rue vers la barre en courant, tire, l'amène très facilement aux épaules, se relève tout aussi aisément, jette et tient parfaitement cette barre. Nassiri est champion olympique il améliore son record du

monde de 3 k et égale le record du total olympique. La pesée terminée, il exécute devant le plateau un magnifique saut périlleux arrière au milieu des applaudissements et des vivats du public...

Avec deux hommes qui égalent le record de 367 k 500, un troisième qui atteint 357 k 500 et un quatrième à 352 k 500, la catégorie des Poids Coqs qui, depuis quelques années, semblait marquer le pas, semble bien repartie. Un total de 380 k paraît être à la portée d'un Nassiri qui, si l'arbitrage avait été régulier, pouvait améliorer le record du total olympique de quelque 5 à 7 k.

Catégorie Poids Plumes :

Les vingt-huit concurrents de la catégorie des Poids Plumes sont répartis en deux plateaux de 15 et de 13 hommes.

Le développé provoque l'élimination de sept concurrents et la proportion de tentatives réussies dans ce mouvement n'est guère meilleure que la veille : 34 sur 84 essais tentés

Rauscher (Allemagne de l'Ouest) est vainqueur du groupe du matin avec l'excellent total de 352 k 500, pourtant insuffisant pour dépasser un seul des dix concurrents appelés l'après-midi.

Parmi les favoris, nous retrouvons les visages sympathiques et souriants des frères Miyake (Japon), le champion d'Europe Chanidze (U.R.S.S.), le Polonais Nowak, accompagné de son jeune compatriote Wojnowski.

Assez curieusement, aucun des concurrents ne peut faire mieux au développé que le Coq Foldi ; les frères Miyake poussent 122 k 500 et les 125 k du plus jeune - Yoschijuki - sont refusés par un arbitrage très sec. Chanidze et Mateos (Mexique) atteignent 120 k et cette performance constitue pour le jeune Mexicain un nouveau record du monde Juniors. Viennent ensuite, avec 117 k 500, les Polonais Wojnowski et Nowak ainsi que l'Iranien Dehnavi.

Miyake, recordman du monde de l'arraché avec 125 k provoque une grande déception en restant sur son 1er essai avec 117 k 500 : il roule sur le dos avec 122 k 500 mais se relève avec un grand sourire, comme si ce double échec n'avait pas la moindre importance ! Chanidze réussit une belle série avec 110 k, 115 k et 117 k 500, tandis que trois autres hommes atteignent 115 k : Miyake Yoschijuki, Yang (Corée) et Wojnowski (Pologne). Ce dernier amène parfaitement 120 k à bout de bras mais perd l'équilibre en se relevant. Quant à Nowak, il perd presque toute chance de monter sur le podium en restant sur une barre de départ de 110 k.

Après les deux premiers mouvements, Miyake (Yoschinobu) est en tête avec 240 k, suivi par son jeune frère et par Chanidze - 237 k 500. Viennent ensuite les deux Polonais Wojnowski - 232 k 500 - et Nowak - 227 k 500.

Quatre hommes tirent sur 150 k ou plus à l'épaulé et jeté mais la première place de Miyake (Yoschinobu) n'est à aucun moment menacée il jette très facilement 147 k 500, égale le record du monde avec 152 k 500, épaule 155 k mais manque le jeté. La 2e place est, par contre très chaudement disputée entre quatre hommes : Miyake Yoschijuki, Chanidze, et les deux Polonais. Miyake termine avec 147 k 500 après s'être vu refuser un essai précédent avec la même charge pour n'avoir pas accompagné suffisamment la barre après le signal « à terre ». Cette rigueur excessive des arbitres lui coûte la 2e place car Chanidze jette 150 k (2e essai), épaule, lui aussi, le record du monde 152 k 500 mais ne tient pas le jeté. Total 387 k 500 contre 385 k pour Miyake Yoschijuki. Le jeune Wojnowski, qui, pour une première apparition en compétition internationale est vraiment extraordinaire, jette parfaitement 150 k à son 2e essai pour atteindre le total de 382 k 500, tente ensuite 155 k pour battre le Soviétique au poids de corps, épaule magnifiquement mais ne tient pas le jeté. Reste encore Nowak qui, après avoir assuré une 5e place avec 147 k 50 - 375 k - tente 160 k pour essayer de battre le soviétique au poids de corps. Cette charge extraordinaire pour un homme de 60 k est bien amenée aux épaules mais, malgré un effort fantastique, Nowak ne peut se relever. A son 3e essai, Nowak perd l'équilibre vers l'arrière et reste ainsi en 5e position.

392 k 500, 387 k 500, 385 k, 382 k 500, 375 k, tels sont les chiffres atteints par les cinq premiers de cette catégorie dont le 11e atteint 352 k 500. Ce sont des résultats d'ensemble extrêmement élevés et si les records n'ont pas été battus, il est certain qu'avec un tel regroupement de tous les meilleurs éléments, cela ne saurait tarder. Le record actuel du jeté ne devrait pas tenir longtemps mais qui, de Miyake, de Wojnowski, de Nowak, de Chanidze sera le premier à atteindre 155 k, 157 k 500 ou même 160 k ?

Catégorie Poids Légers :

Vingt concurrents sont engagés dans cette catégorie. Le titre ne peut, sauf accident, échapper au grand champion polonais Baszanowski. Derrière lui, les pronostics sont très difficiles à formuler : qui, du vétéran polonais Zielinski, de l'Iranien Jalayer, des Japonais Hatta et Kimura, ou même du Coréen Won s'attribueront les deux autres places d'honneur ?

Dans la série du matin, l'Allemand de l'Ouest : Kliche, se place en première position avec l'excellent total de 390 k, suivi de très près par l'Irakien Mansour, 387 k 500 et l'Italien Silvino, 385 k. Notons également l'excellente performance du jeune Libanais Trabulsi qui améliore le record du monde Juniors de l'arraché avec 121 k 500 et totalise 377 k 500.

Baszanowski ne peut être considéré comme un spécialiste du développé, il tente pourtant, mais sans succès, la charge la pus lourde de cette compétition : 140 k. Avec 135 k, il est à égalité avec le Japonais Hatta et son compatriote Zielinski, lequel a bien failli faire un zéro avec cette charge. Viennent ensuite, avec 132 k 500, le jeune Hongrois Bagocs et le Bulgare Tilev.

A l'arraché, Baszanowski est encore le meilleur avec 135 k que nous avons désormais l'habitude de lui voir réussir, mais il est suivi de très près par l'excellent Iranien Jalayer qui réussit un magnifique troisième essai avec 132 k 500. Le puissant Japonais Hatta prend l'avantage sur Zielinski avec 127 k 500 contre 125 k et les deux derniers concurrents de ces dix finalistes atteignent 120 k.

La première place ne peut désormais plus échapper à Baszanowski qui possède 7 k 500 d'avance sur le suivant immédiat. Les places suivantes vont être, par contre, chaudement disputées car cinq concurrents se suivent de 2 k 500 en 2 k 500

Hatta, avec 262 k 500, Zielinski, avec 260 k, Jalayer, avec 257 k 500, Bagocs, avec 255 k et le Coréen Won avec 252 k 500.

Hatta (Japon) et Bagocs (Hongrie) sont les moins chanceux des concurrents en restant sur leur premier essai à l'épaulé et jeté avec respectivement 155 k et 157 k 500. Zielinski manque un deuxième essai avec 160 k au jeté, ne parvient pas à se stabiliser à son 3e essai mais est sauvé par le chef de

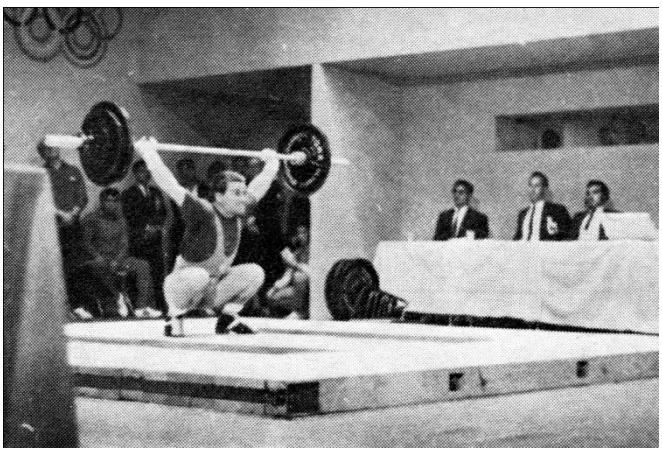

FOLDI (Hongrie) en tête du classement des Poids Coqs, à l'issue des deux premiers mouvements, sera finalement battu au poids de corps par NASSIRI.

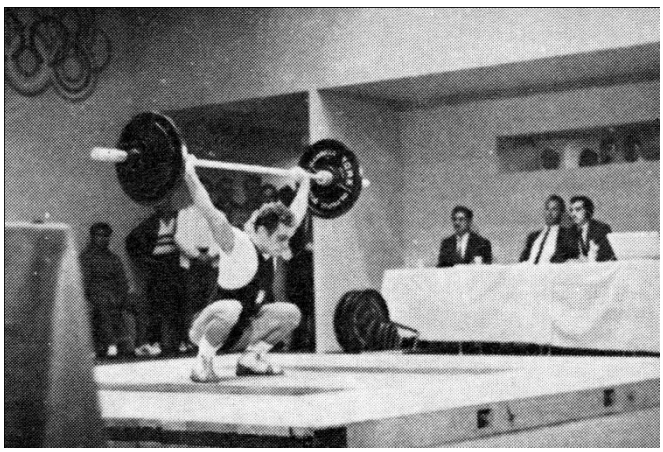

Le Polonais TREBICKI fait une très belle prestation, il enlèvera la médaille de bronze au Soviétique CHETIN.

plateau : total, 420 k contre 417 k 500 pour Hatta et 412 k 500 pour Bagocs. Le Coréen Won jette 162 k 500 (2e essai), tente 167 k 500 pour battre Zielinski au poids de corps mais roule sur le plateau.., total : 415 k.

Plus lourd que Zielinski, l'Iranien Jalayer doit jeter 165 k pour battre le Polonais de 2 k 500. Il tente cette charge au premier essai, manque le jeté mais réussit parfaitement au deuxième essai ; il tente ensuite 170 k 500 pour battre le record du monde, amène parfaitement cette charge sur les clavicules, mais ne peut terminer le relèvement malgré un magnifique effort. Le Japonais Kimura qui, avec une fine « barbichette » ressemble à un bonze, tente également 170 k, mais, à deux reprises, se déséquilibre vers l'arrière à l'épaulé et roule sur le dos. Avec 160 k, il totalise 405 k et se place 7e.

Ultime effort de cette compétition 172 k 500 pour le troisième essai de Baszanowski, soit une double tentative, d'une part, contre le record de l'épaulé et jeté, d'autre part, contre celui du total.

Baszanowski donne toujours une impression de grande aisance dans les mouvements de détente et l'effort qu'il produit avec 172 k 500 est presque semblable aux précédents il doit cependant descendre un peu plus bas en position de fente pour accrocher la charge sur les clavicules. Après le relèvement, il propulse la barre à bout de bras, marque un temps d'arrêt en fente, mais la jambe avant ne résiste pas et Baszanowski doit lâcher la charge total 437 k 500, soit 2 k 500 seulement de moins que son propre record du monde. En l'absence de Soviétiques, Baszanowski domine donc nettement cette catégorie des Légers et semble être capable d'atteindre, avec 140 k, 137 k 500 et 172 k 500, les 450 k. Derrière lui, Jalayer, deuxième avec 422 k 500, a réalisé d'étonnants progrès, particulièrement dans les exercices de détente, alors que Zielinski - troisième avec 420 k - après une longue carrière de compétitions internationales, semble avoir perdu la conviction et la combativité qui l'animaient.

Il semble bien que Hatta - quatrième avec 417 k 500 - Won (Corée), cinquième avec 415 k, Bagocs - sixième avec 412 k 500 - seront les hommes qui combattront pour la troisième place aux prochains Championnats du Monde.

Catégorie Poids Moyens :

Rolf Maier est le premier haltérophile français à entrer en compétition. Il est arrivé à Mexico dans une forme moyenne avec de modestes ambitions.

La performance de 430 k réalisée le matin par le vainqueur du plateau A, le Tchèque Kolarik, lui sert de point de mire.

Au développé, il réalise une belle série avec 132 k 500, 137 k 500, 140 k et termine ainsi à égalité avec Dittrich (premier essai), le Coréen Lee et le Japonais Ohuchi. Seul, l'Américain Knipp et le recordman du monde Kurentsov font mieux : Knipp marque 147 k 500, obtient deux lampes blanches à son deuxième essai, avec l'extrême indulgence des juges, mais manque nettement 155 k. La technique de Kurentsov est beaucoup plus efficace il pousse 145 k, manque 152 k 500 mais réussit cette charge au troisième essai. Deux hommes, l'Iranien Najad et le Grec Jakovou sont éliminés de la compétition pour avoir manqué 140 k à trois reprises.

Le Français est le premier des neuf rescapés à démarrer avec 125 k à l'arraché (deuxième essai), il a pourtant la consolation de battre l'Américain Knipp qui reste sur son premier essai de 122 k 500.

Dans ce deuxième mouvement, le Japonais Ohuchi, recordman du monde avec 145 k, domine très nettement tous les autres concurrents. Ohuchi ne connaît pourtant pas la réussite : il rate un premier essai à 140 k, réussit parfaitement cette charge au deuxième essai mais ne peut tenir 145 k qui tombent derrière lui. Kurentsov se classe deuxième dans ce mouvement, après avoir fait trembler les entraîneurs soviétiques et tous ses supporters après deux échecs avec cette charge, Kurentsov l'amène une nouvelle fois au-dessus de la tête mais les bras sont légèrement fléchis il termine cependant le mouvement. Tous les regards se dirigent vers les lampes des arbitres… bon ! Applaudissements du public, grande joie dans le camp soviétique.

Avec des totaux respectifs, de 287 k 500 et 280 k, Kurentsov et Ohuchi semblent désormais assurés de leurs première et deuxième places alors que le classement des autres concurrents est impossible à pronostiquer Lee, 272 k 500, Dittrich, Bakos, Knipp, 270 k, peuvent tous briguer la troisième place alors que Maier suit de près avec 265 k.

Maier est une nouvelle f appelé le premier à l'épaulé et jeté avec 160 k. Bien. Avec 165 k, il fournit un magnifique effort à l'épaulé mais, asphyxié, manque le jeté. Il doit tirer immédiatement sur cette charge marqué par l'effort précédent, il manque l'épaulé... 425 k, c'est un bon résultat mais l'objectif de 430 k n'est pas tout à fait atteint et le classement s'en ressentira 9e au lieu de 7e.

Tous les autres concurrents tirèrent sur 170 k ou plus. Ohuchi, malgré un beau jeté avec 175 k - il ne pourra se relever de la position fléchie avec 180 k - n'inquiète, à aucun moment, Kurentsov. Plus extraordinaire que jamais dans ce mouvement, celui-ci assure sa première place avec 175 k, puis 180 k, réussis avec la plus grande aisance, puis fait charger la barre à 187 k 500 ! S'il réussit une telle charge, ce sera, à n'en point douter, la plus grande performance de ces Championnats d'Haltérophilie. Nullement impressionné, Kurentsov se dirige résolument vers la barre, tire.., la charge est aux épaules ; il se relève et fait un jeté d'un extraordinaire dynamisme. A terre !... trois lampes blanches s'allument au milieu des vivats. Avec 475 k contre 450 k pour Ohuchi, Kurentsov prouve qu'il est vraiment le meilleur. Par la suite, Kurentsov confia à des journalistes qu'il était prêt à s'attaquer à 190 k si la lutte pour le titre l'avait exigé. Kurentsov sera-t-il le premier Poids Moyen à atteindre les 500 k ? C'est une performance évidemment extraordinaire mais que l'on peut envisager quand on sait que l'addition des meilleures performances de Kurentsov l'amène à un total actuel de 490 k !

Après une très belle lutte, le jeune Hongrois Bakos s'attribue la médaille de bronze avec un total de 440 k devant l'Américain Knipp - 437 k 500 - le Coréen Lee - 437 k 500, et l'Allemand de l'Est Dittrich, 435 k.

Catégorie Poids Mi-Lourds :

Dans cette catégorie, les Soviétiques Sielitsky et Belayev sont incontestablement favoris car nous les avons vus très en forme pendant les séances d'entraînement qui précédaient la compétition. Sielitsky y avait réalisé des charges qui devraient l'amener au-delà du record du total olympique avec 160 k, 145 k et 190 k ! Mais « on » dit Ozimek (Pologne) et Vérès (Hongrie) également très en forme.

Le matin, la série A avait été remportée par le Junior allemand Dorrzapf et par le Canadien Saint-Jean avec 435 k. Dorrzapf rééditant son exploit de Font-Romeu, mais cette fois officiellement, avec un magnifique arraché de 140 k, nouveau record du monde Juniors.

Au développé, l'Américain Puleo fait les frais de la sévérité des arbitres zéro avec 147 k 500. Mais la sévérité est tolérable lorsqu'elle s'applique régulièrement à tous les concurrents alors que, au

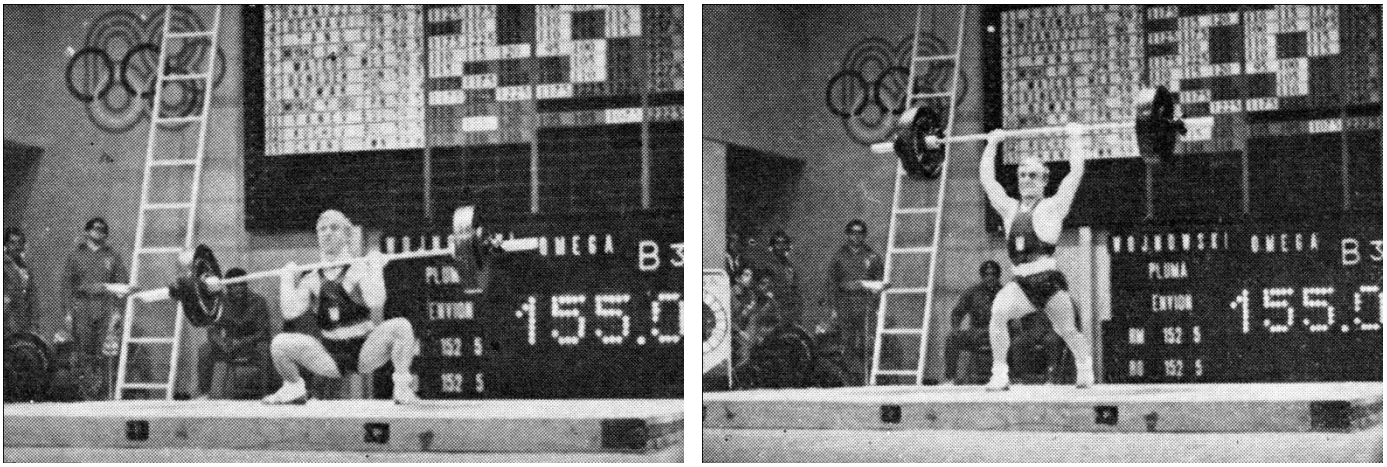

WOJNOWSKI, second Poids Plume de l'Équipe polonaise, fait une excellente impression pour son entrée dans les grandes Compétitions mondiales. Il échouera de peu à 155 k, à l'épaulé-jeté.

contraire, nous avons l'impression d'assister à une grotesque loterie Pourquoi a-t-on accordé un troisième essai à l'Allemand Arnold - 155 k - alors que cette même charge est refusée à Sielitsky, Vérès et Ozimek qui, tous, restent à 150 k ? Belaiev réussit 152 k 500 malgré une lampe rouge qui, depuis le début du concours, s'allume régulièrement à tous les essais.

L'arraché est heureusement d'un niveau extrêmement relevé : trois hommes : Sielitsky, Belayev et Zdrazila (Tchécoslovaquie) atteignent la magnifique performance de 147 k 500, Belayev manquant ensuite 150 k, de même que Sielitsky, 151 k dans un essai, hors compétition, contre le record du monde.

Zdrazila ne peut, hélas, briguer une médaille, étant resté sur un premier essai au développé avec 135 k. Par contre, Arnold (Allemagne Est) perd sa place de leader avec 137 k 500 (1er essai) tandis qu'avec 140 k Vérès (3e essai) et Ozimek (1er essai) n'ont plus que 2 k 500 de retard sur lui.

Après avoir rétrogradé de la 1re, à la 3e place, Arnold en restant sur un 1er essai - 175 k - à l'épaulé et jeté perd encore deux places au classement il est battu par Ozimek et Vérès qui, après une rude bagarre, terminent avec la même charge : 182 k 500 et le même total : 472 k 500, mais Ozimek, plus léger, s'attribue la médaille de bronze.

La lutte n'est pas moins sévère entre les deux Soviétiques. De taille moyenne, bien proportionné, Belayev paraît grand à côté de son compatriote qui est une véritable boule de muscles. Les deux hommes jettent 180 k (1er essai), tentent 185 k mais Sielitsky fait une petite faute technique au jeté et manque son essai alors que Belayev réussit un splendide mouvement. Plus léger que Belayev, Sielitsky tente avec 187 k 500 d'atteindre le même total. L'effort de Sielitsky paraît d'une facilité dérisoire à l'épaulé et l'effort du jeté est, cette fois-ci, bien dirigé, bon total : 485 k. 190 k barre de match pour Belayev... va-t-il, comme à Berlin en 1966, gagner le match avec la même charge à l'ultime essai ? Non, car il manque nettement sa tentative et laisse ainsi échapper le titre tant convoité ! 485 k pour les deux Soviétiques, 472 k 500 pour Ozimek et Vérès, 467 k 500 pour Arnold, 462 k 500 pour Zdrazila (180 k au jeté, 1er essai), voilà de bons résultats qui eussent été plus élevés si le développé avait été moins partial.

Catégorie Poids Lourds-Légers :

Trente-deux engagés dans cette catégorie, c'est le record de participation des compétitions haltérophiles. Le Tchécoslovaque Orszag se classe premier de la série des « moins forts » avec 462 k 500 et nos deux Français Steiner et Gourrier qui, trois semaines plus tôt à Font-Romeu ont porté leurs records à, respectivement, 487 k 500 et 477 k 500, ont bon espoir, de bien figurer dans cette compétition dont le niveau promet d'être très relevé : le Finlandais Kangasniémi, nouveau recordman du monde avec 522 k 500 est favori en compagnie du champion d'Europe Talts. Derrière ces deux hommes, Johanson (Suède), Golab (Pologne), les deux Hongrois Toth et Nemessany, l'ancien champion du monde anglais Martin, l'Américain Grippaldi, le Finlandais Kailajarvi et les deux Français doivent se partager les places suivantes.

Diminué par une perte de poids - il ne pèse que 86 k 500 - Gourrier n'a pas réussi, ces quinze derniers jours à retrouver une technique correcte au développé il pousse 135 k - 140 k mais manque 142 k 500. Encouragé par un nouveau record de France de 165 k poussé très correctement à Font-Romeu, Steiner démarre à 157 k 500, développe cette charge à trois reprises mais les juges, après avoir été sermonnés par le jury d'appel qui, le matin, a même exclu, puis remplacé, le chef de plateau, se montrent d'une sévérité excessive et provoquent l'élimination de notre champion de France malgré une lampe blanche aux 2e et 3e essais.

C'est un rude coup qui nous est porté après la longue préparation qu'exige une telle compétition... c'est aussi une grave injustice car nous pouvons observer de nombreux essais accordés, et, en particulier, à l'Anglais Martin, qui ne sont ni meilleurs ni plus mauvais. Le Hongrois Toth connaît le même sort que Steiner avec 150 k mais c'est une bien piètre consolation pour ce dernier qui, bien préparé, comptait bien atteindre et même dépasser les 480 k.

Talts est un peu moins malchanceux que Steiner : il obtient 160 k mais se voit refuser 167 k 500 ; Kangasniémi est, par contre, beaucoup plus heureux dans ce mouvement avec 165 k, 170 k et 172 k 500. Johanson et Golab suivent avec 165 k - un seul essai est accordé à Johanson - Martin vient ensuite avec 160 k. Grippaldi, l'Américain aux bras et pectoraux énormes, né réussit qu'un seul essai - 155 k - ainsi que son compatriote Bartholomew.

A l'arraché, nouvelle déception avec Gourrier il tire 137 k 500 facilement mais ne peut lever 142 k 500 à deux reprises. Malgré un très bel arraché de 150 k, à son troisième essai, performance également réussie par le Finlandais Kailajarvi, après avoir frisé le zéro, Talts est une nouvelle fois surclassé par Kangasniémi : dans une forme extraordinaire, avec une assurance et une technique parfaites, ce dernier réussit 150, 155 et 158 k - nouveau record du monde - tout en donnant l'impression qu'il peut faire mieux encore.

Kangasniémi est décidément le meilleur, et avec la bagatelle de 20 k d'avance sur Talts, Golab et Johanson, de 25 k sur Martin (ces trois hommes ont arraché 145 k) la médaille d'or ne peut plus lui échapper.

Dans le troisième mouvement, Gourrier jette correctement 177 k 500, épaule 185 k à deux reprises, mais ne peut malheureusement pas tenir le jeté propulsé vers l'avant 455 k, c'est un total décevant après les 477 k 500 de Font-Romeu, et qui ne rejoint même pas celui du vainqueur du plateau A du matin, le Tchécoslovaque Orszag avec 462 k 500.

Une meilleure concentration sur l'objectif à atteindre, dans les quinze jours précédant l'épreuve, aurait dû amener un meilleur résultat. Je souhaite que cette expérience lui soit profitable.

Moins brillant qu'au Championnat d'Europe, le Suédois Johanson reste sur un premier essai de 182 k 500, mais manque deux fois 187 k 500 - total 492 k 500. Avec 185 k au troisième essai, Golab (Pologne) conserve l'avantage avec 495 k, mais cette 2e place paraît bien fragile et va subir les assauts de plusieurs athlètes dès son deuxième essai, avec 190 k, Talts s'assure cette 2me place alors que Kangasniémi, déjà sûr de sa victoire, manque cette même charge à son troisième essai mais atteint cependant, avec 187 k 500 (deuxième essai) le magnifique total de 517 k 500 confirmant d'une manière éclatante son récent record de 522 k 500.

●-●

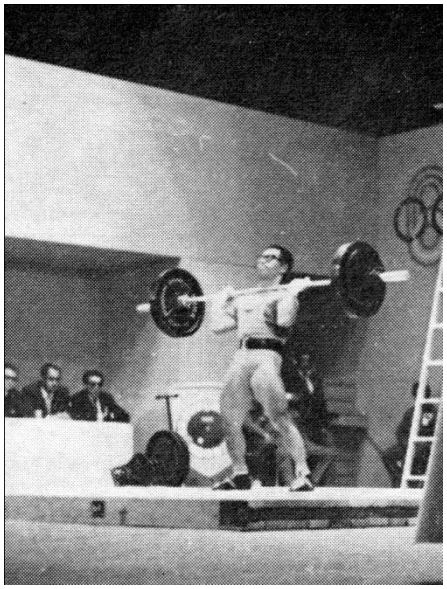

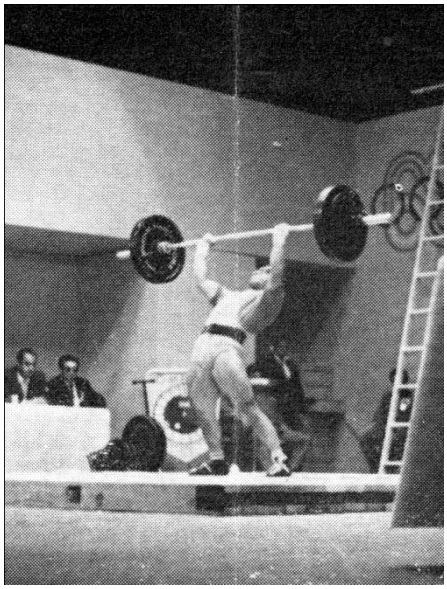

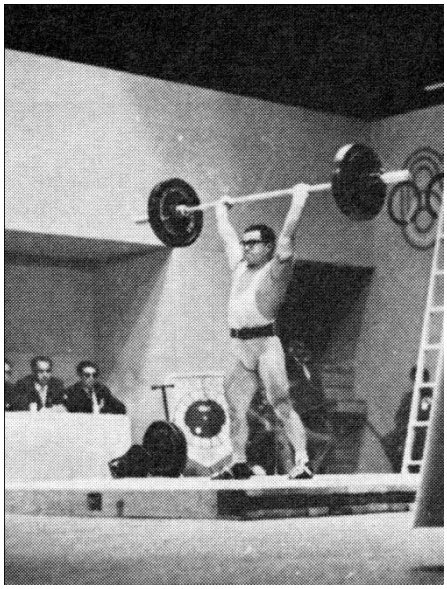

Le Japonais HATTA, dont la position de départ du développé est à remarquer par la rétroversion du bassin.

Organisation administrative et règlement financier assurés par * - Le Comité Régional. ** - Le Comité pilote du Groupe interrégional. *** - Le Secrétariat Fédéral.

CALENDRIER DES

ZONE N

Dates prévues	Compétitions	Degré de l'épreuve	Dimension de l'épreuve	Séries et Classes appelées	GROUPE Champagne
14-15/12	Prix Inter-Comités d'Automne, 3e série	Finale	Groupe **	— 3e série Seniors — 4e série Juniors	ME (date, heure,
11-12/1-69	Critérium National	Finale	Territoire ***	— Classes Nationale, Internationale, Mondiale, Seniors et Juniors — 2e série Juniors	
8-9/2-69	Prix Régional de Printemps, 4e série	Finale	Comité *	— Non classés Juniors — 4e série Juniors et Seniors	TROYES (adresse, date, heure à préciser)
15-16/2-69	Tournoi des Clubs	3e Eliminatoire	Groupe **		
22-23/2-69	Prix Inter-Groupes 2e série	Finale	Zone ***		

ZONE NO

Dates prévues	Compétitions	Degré de l'épreuve	Dimension de l'épreuve	Séries et Classes appelées	GROUPE Flandres
14-15/12	Prix Inter-Comités d'Automne, 3e série	Finale	Groupe **	— 3e série Seniors — 4e série Juniors	COMPI 15/12 (adresse, h
11-12/1-69	Critérium National	Finale	Territoire ***	— Classes Nationale, Internationale, Mondiale, Seniors et Juniors — 2e série Juniors	
8-9/2-69	Prix Régional de Printemps, 4e série	Finale	Comité *	— Non classés Juniors — 4e série Juniors et Seniors	(lieu, date, ad à préc
15-16/2-69	Tournoi des Clubs	3e Eliminatoire	Groupe **		
22-23/2-69	Prix Inter-Groupes 2e série	Finale	Zone ***		

ZONE

Dates prévues	Compétitions	Degré de l'épreuve	Dimension de l'épreuve	Séries et Classes appelées	Limousin
14-15/12	Prix Inter-Comités d'Automne, 3e série	Finale	Groupe **	— 3e série Seniors — 4e série Juniors	15-
11-12/1-69	Critérium National	Finale	Territoire ***	— Classes Nationale, Internationale et Mondiale, Seniors et Juniors — 2e série Juniors	
8-9/2-69	Prix Régional de Printemps, 4e série	Finale	Comité *	— Non classés Juniors — 4e série Juniors et Seniors	(lieu, adresse, d
15-16/2-69	Tournoi des Clubs	3e Eliminatoire	Groupe **		
22-23/2-69	Prix Inter-Groupes 2e série	Finale	Zone ***		

IMPLANTATIONS

RD-EST

Lieu, Adresse, Date, Heure des épreuves

NORD-EST		GROUPE EST		GROUPE CENTRE-EST		
	Bourgogne	Lorraine	Alsace	Auvergne	Franche-Comté	Lyonnais
IERES lresse à préciser)		JŒUF 15/12, Salle des Sports, 14 h ; pesée, 13 h		(lieu, adresse, date, heure à préciser)		
	CHALON-sur-SAONE 9-2 (adresse, heure, à préciser)	METZ 8-2 (adresse, heure, à préciser)	(lieu, adresse, date, heure, à préciser)	RIOM (adresse, date, heure, à préciser)	(lieu, adresse, date, heure, à préciser)	ARBRESLE (adresse, date, heure, à préciser)
... à préciser à l'issue de la deuxième Eliminatoire du 16-17 Novembre						
	MACON (ou Montbéliard, à préciser)				MONTBELIARD (ou Mâcon, à préciser)	

D-OUEST

Lieu, Adresse, Date, Heure des épreuves

NORD	GROUPE NORD-OUEST		GROUPE CENTRE		GROUPE OUEST		
Picardie	H^te^-Normandie	B^se^-Normandie	Ile-de-France	Orléanais	Bretagne	Anjou	Poitou
GNE re, à préciser)	ELBEUF 15/12, 10 h Juniors, 14 h Seniors (adresse à préciser)		ORLEANS (adresse, date, heure, à préciser)		RENNES (date, adresse, heure, à préciser)		

PARIS
12-1, 14 h, Salle Japy
Légers - Lourds-Légers

sse, heure, er)	DUCLAIR 9-2 Sal. Hallètes Pl. Gal-Leclerc 10 h, Juniors 14 h, Seniors	(lieu, date, adresse, heure, à préciser)	SOIGNOLLES-EN-BRIE 9-2, 14 h (adresse, à préciser)	(lieu, date, adresse, heure, à préciser)		ANGERS 8-2, 21 h rue d'Assas	CHATELLERAULT 9-2 (adresse, heure à préciser)
... à préciser à l'issue de la deuxième Eliminatoire du 16-17 Novembre							
					Proposé par le Comité, à confirmer et à préciser		

SUD

Lieu, Adresse, Date, Heure des épreuves

GROUPE SUD-OUEST		GROUPE SUD		GROUPE SUD-EST	
Guyenne	Pyrénées	Dauphiné-Savoie	Languedoc	Provence	Côte d'Azur
AINT-MEDARD-EN-JALLES (adresse, heure, à préciser)		BOURG-DE-PEAGE (date, adresse, heure, à préciser)		MARSEILLE 15-12, 14 h (adresse à préciser)	
		BOURG-DE-PEAGE Moyens, Mi-Lourds (à confirmer adresse ; date, heure à préciser)	PERPIGNAN Coqs, Plumes, Lourds 11-1, 20 h (adresse à préciser)		
, heure, à préciser)	CARMEAUX 9-2, 15 h (adresse à préciser)	St-MARTIN-d'HERES 9-2 (adresse, heure, à préciser)	(lieu, adresse, date, heure, à préciser)	CAVAILLON 8-2, 20 h, M.J.C.	(lieu, adresse, date, heure, à préciser)
... à préciser à l'issue de la deuxième Eliminatoire du 16-17 Novembre					
	CAHORS 22 et 23-2 (ordre de passage des séries, heure, adresse à préciser)				

192 k 500 sur la barre.., jouant le tout pour le tout afin de décrocher une médaille de bronze, Martin (Grande- Bretagne) tire trois fois de suite sur cette charge, réussit l'épaulé à chaque tentative mais, asphyxié, manque tous les jetés.

197 k 500. Assuré de la seconde place, Talts ne peut plus améliorer son classement, il tente donc de battre son propre record du monde de 196 k, la barre est amenée assez facilement aux épaules, le relèvement de la position fléchie s'effectue sans trop de difficultés et, après quelques secondes de concentration, Talts propulse la charge à bout de bras, les épaules ne se verrouillent pas parfaitement, mais la barre tient au bout des bras et c'est un nouveau record du monde... Bien que battu par un adversaire valeureux, Talts, qui a manqué de réussite au début de cette compétition, termine par un coup de maître.

200 k.., troisième essai de Kailajarvi : avec 190 k à son deuxième essai, le Finlandais s'est octroyé la 5e place avec 485 k devançant le jeune Hongrois Nemessaniy de 2 k 500. En tentant 200 k Kailajarvi essaie de prendre la troisième place à Golab : après un très beau tirage, il tombe sous la barre en position fléchie.., mais, légèrement déséquilibré vers l'avant, il tombe sur les genoux.

Cette compétition des Poids Lourds-Légers se termine donc sur la victoire très nette, trop nette même, de Kangasniémi car nous espérions assister à une solide bagarre du Finlandais avec le Soviétique Talts et le Suédois Johanson.

Les résultats, tout en étant excellents et très supérieurs à tout ce qui avait été réalisé dans les championnats précédents, sont restés quelque peu au-dessous des performances annoncées et réalisées de toutes parts.

Catégorie Poids Lourds :

Dix-sept concurrents dont la moyenne de poids de corps atteint... 125 k sont engagés dans cette catégorie. Avec 104 k 700 et 108 k, les deux Français Lévecq et Fouletier sont les plus légers.

Roger Lévecq tire le matin avec la série des « moins forts » en compagnie de sept autres concurrents dont le Finlandais Lindroos, le jeune prodige allemand Mang.

Très impressionné par la sévérité et l'incohérence de l'arbitrage qui sévissent depuis le début des épreuves, il démarre à 150 k au développé mais manque 157 k 500. Il se reprend très bien à l'arraché en réussissant ses trois essais pour terminer à 137 k 500. Après avoir jeté 190 k, il épaule 200 k mais manque le jeté : total 477 k 500. Ainsi, paradoxalement, Roger Lévecq n'a trouvé quelque satisfaction dans cette compétition que par la réussite de ses essais à l'arraché, mouvement où il était et où il est encore assez faible, mais qu'un travail assidu a permis d'améliorer. Nous sommes cependant loin des 500 k qui paraissaient tout à fait réalisables après le test de Font- Romeu.

Très facilement vainqueur de la série du matin, le jeune Allemand Mang, avec ses dix-huit ans, étonne tous les connaisseurs, car, non seulement il améliore le record du monde Juniors de l'arraché avec un magnifique mouvement à 152 k 500, celui du jeté avec 195 k mais encore celui du total olympique avec 525 k. C'est une performance d'autant plus remarquable que Mang ne pèse que 116 k. Nul doute qu'à Munich, il soit un candidat sérieux au podium.

L'après-midi, à 16 heures. Jean-Paul Fouletier se trouve confronté aux Zhabotinsky, Dube, Pickett, Reding, Rieger, Johanson, etc.

Gêné dans sa préparation par une douleur persistante au poignet, il reste très au-dessous de son record au développé avec un seul essai réussi à 167 k 500. Très en forme à l'arraché au cours des semaines précédentes, il réussit 152 k 500 mais ne parvient pas à se concentrer avec 157 k 500 ... essai ! L'objectif de 525 k qu'il s'était fixé est irrémédiablement compromis. Il ne peut plus battre Mang. Après une injection dans le poignet, lorsqu'il revient pour s'échauffer, les deux premiers concurrents sont déjà appelés à 182 k 500 et 185 k. Après deux barres d'échauffement qui réveillent une douleur plus vive que jamais, il est trop tard pour faire marche arrière, Jean-Paul est appelé pour son premier essai avec 190 k qu'il manque à l'épaulé, les coudes ne s'engagent pas en avant de la barre le deuxième essai est encore manqué à l'épaulé et Jean-Paul se tord le genou au troisième essai, il s'accroche, reste en position fléchie, engage ses coudes en avant, se relève, mais, asphyxié, manque le jeté. Cet échec après de longs mois de préparation est ressenti d'autant plus vivement qu'il s'ajoute à ceux des jours précédents. Mais nos haltérophiles ne se laissent pas facilement décourager ; Fouletier et Lévecq ont maintenant l'espoir, depuis la création de la nouvelle catégorie, de briller dans les confrontations internationales.

Mais, revenons aux vedettes de la catégorie le titre ne pouvant échapper à Zhabotinsky en l'absence de Bednarski, éliminé au cours de la dernière épreuve de sélection américaine, l'intérêt s'oriente vers le match que livre Serge Reding aux deux Américains Pickett et Dube. Nous savons le Belge très en forme pour l'avoir vu pousser 200 k très facilement à l'entraînement. Il démarre à 187 k 500, pousse ensuite 195 k très facilement mais le mouvement est refusé pour une raison inexplicable. Troisième essai : 195 k, le mouvement est parfait. L'Américain Dube prend l'avantage avec 200 k, charge également réussie par Zhabotinsky qui ne semble pas vouloir forcer son talent. Quant à Pickett (U.S.A.), magnifique gaillard de plus de 1 m 90 pour 135 k de poids de corps, cette première apparition dans une grande confrontation internationale est de courte durée : il manque nettement ses trois essais avec 190 k imitant ainsi le Suédois Johanson éliminé avec 180 k.

Bien que relativement faible à l'arraché, Reding réduit de 2 k 500, avec 147 k 500 (deuxième essai) son retard sur Dube, celui-ci n'ayant pu mieux faire que 145 k. Zhabotinsky est très nettement supérieur dans ce mouvement : il tire 160 k, 170 k presque en demi- flexion mais sans conviction et surtout sans opposition, il fait un soulevé de terre avec 177 k 500.

Au jeté, Zhabotinsky assure 202 k 500 ... et décide de s'en tenir là : total, faible pour lui, de 572 k 500. La lutte entre Reding et Dube est par contre passionnante, le Belge démarre à 202 k 500 également réussis à son deuxième essai par Dube ... qui reprend l'avantage. Reding jette ensuite 207 k 500, mais Dube réussit 210 k Serge Reding doit donc prendre 212 k 500 pour battre avec le même total de 555 k son adversaire à l'avantage du poids de corps. Il amène parfaitement cette barre de match aux épaules et c'est ensuite le spectacle réjouissant d'un homme sûr de lui qui assure une victoire méritée. Médaille d'argent aux Jeux Olympiques, voilà un résultat d'autant plus brillant qu'il est réalisé avec l'amélioration de 10 k de son record personnel, après une lutte très dure jusqu'au tout dernier mouvement. Bravo Serge, c'est un magnifique résultat dont se réjouissent les haltérophiles français, ses amis.

Georges LAMBERT,

Entraîneur National,
Professeur d'EPS.

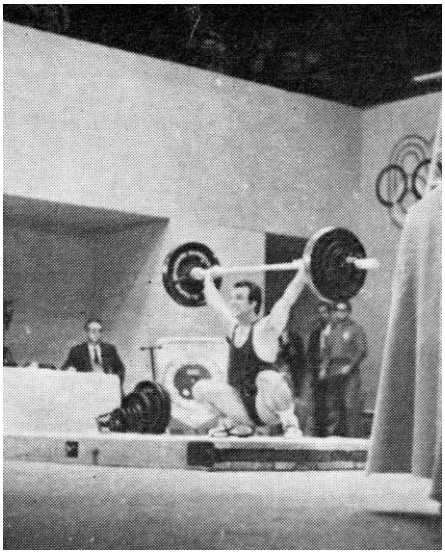

JALAYER ne peut renouveler l'exploit de son compatriote NASSIRI ; il emporte la 2e place avec l'excellent total de 422 k 500.

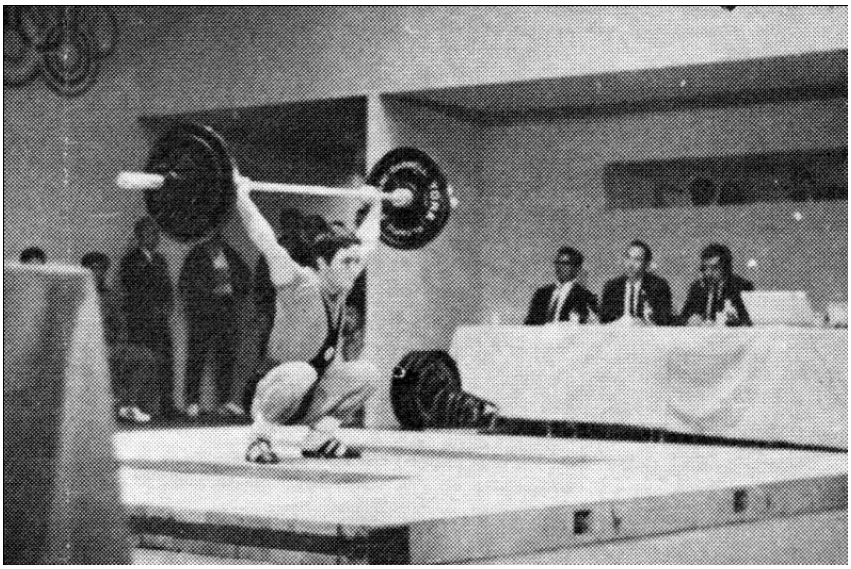

KIROV, Poids Coq bulgare, réalisera un bon total : 335 k, à la 7e place.

RÉSULTATS TECHNIQUES DES ÉPREUVES HALTÉROPHILES DES JEUX DE LA XIXe OLYMPIADE

disputés au Théâtre Insurgentes, à Mexico

Noms des Concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	Total
POIDS COQS : Dimanche 13 Octobre 1968						
1. NASSIRI M.	55 k 700	Iran	112,500	105, -	150, -	367 k 500
2. FOLDI I.	56 k	Hongrie	122,500	105, -	140, -	367 k 500
3. TREBICKI H.	55 k 700	Pologne	115, -	107,500	135, -	357 k 500
4. CHETIN G.	56 k	U.R.S.S.	110, -	102,500	140, -	352 k 500
5. ICHINOSEKI S.	56 k	Japon	110, -	107,500	132,500	350 k
6. BAEZ F.	55 k 700	Porto Rico	120, -	92,500	132,500	345 k
7. KIROV A.	56 k	Bulgarie	105, -	100, -	130, -	335 k
8. SUKCHINDA C.	54 k 400	Thaïlande	100, -	105, -	125, -	330 k
9. Mc KENZIE P.	55 k 200	Grande-Bretagne	107,500	92,500	130, -	330 k
10. PITTNER K.	56 k	Autriche	97,500	100, -	125, -	322 k 500
11. CHANG C.-H.	56 k	Canada	102,500	90, -	117,500	310 k
12. TUNG C.-H.	55 k 600	Singapour	92,500	87,500	122,500	302 k 500
13. MARTINEZ A.	55 k 800	San Salvador	87,500	80, -	100, -	267 k 500
N. cl. HEREIT M.	56 k	Rép. Arabe Unie	102,500	92,500	–	–
N. cl. PHILLIPS A.	55 k 700	Barbados	–	–	–	–
N. cl. BOYD G.	55 k 700	Panama	–	–	–	–
N. cl. CHEN K.-S.	55 k 800	Taïwan	–	–	–	–
N. cl. DEPTHIOS C.	54 k 800	Indonésie	–	–	–	–
N. cl. DEL ROSARIO S.	54 k 700	Finlande	–	–	–	–
N. cl. DANDAN A.	55 k	Finlande	–	–	–	–
POIDS PLUMES : Lundi 14 Octobre 1968						
1. MIYAKE Y.	59 k 500	Japon	122,500	117,500	152,500	392 k 500
2. CHANIDZE	60 k	U.R.S.S.	120, -	117,500	150, -	387 k 500
3. MIYAKE Y.	59 k 300	Japon	122,500	115, -	147,500	385 k
4. WOJNOWSKI J.	59 k 700	Pologne	117,500	115, -	150, -	382 k 500
5. NOWAK M.	59 k 900	Pologne	117,500	110, -	147,500	375 k
6. DEHNAVI N.	59 k 700	Iran	117,500	107,500	140, -	365 k
7. YANG M.-S.	60 k	Corée	110, -	115, -	140, -	365 k
8. MATEOS M.	59 k 800	Mexique	120, -	100, -	140, -	360 k
9. KOUTCHEV M.	59 k 500	Bulgarie	115, -	107,500	135, -	357 k 500
10. BENEDEK J.	59 k 300	Hongrie	115, -	105, -	135, -	355 k
11. RAUSCHER D.	59 k 900	Allemagne Ouest	112,500	107,500	132,500	352 k 500
12. LEE J.	59 k 800	Panama	107,500	107,500	135, -	350 k
13. KASMAN M.	60 k	Indonésie	105, -	100, -	140, -	345 k
13. HERNANDEZ E.	60 k	Porto Rico	115, -	100, -	130, -	345 k
15. GHOSH M.	59 k 900	Inde	100, -	107,500	135, -	342 k 500
15. RINONOS N.	59 k 900	Finlande	110, -	100, -	132,500	342 k 500
17. SERRANO P.	59 k 600	Porto Rico	97,500	97,500	127,500	322 k 500
18. TIEMSERT S.	59 k 700	Thaïlande	100, -	95, -	125, -	320 k
19. PEREZ C.	60 k	Nicaragua	90, -	90, -	122,500	302 k 500
20. ECHEVERRIA F.	59 k 400	Guatemala	87,500	77,500	112,500	277 k 500
N. cl. SILFA R.-V.	58 k 900	Rép. Dominicaine	95, -	82,500	115, -	(?) –
N. cl. MEDINA M.	60 k	Mexique	112,500	–	–	–
N. cl. YANEV P.	59 k 700	Bulgarie	110, -	–	–	–
N. cl. CHANG M-C.	59 k 800	Taïwan	110, -	–	–	–
N. cl. CHU N.-F.	59 k 800	Taïwan	105, -	–	–	–
N. cl. PERRIN G.	60 k	Grande-Bretagne	105, -	–	–	–
N. cl. CHUA K.-P.	59 k 400	Singapour	100, -	–	–	–
N. cl. PAQUETE L.-M.	60 k	Portugal	97,500	–	–	–
POIDS LEGERS : Mardi 15 Octobre 1968						
1. BASZANOWSK1 W.	67 k 400	Pologne	135, -	135, -	165, -	435 k
2. JALAYER P.	67 k 500	Iran	125, -	132,500	165, -	422 k 500
3. ZIELINSKI M.	67 k	Pologne	135, -	125, -	160, -	420 k
4. HATTA N.	67 k 500	Japon	135, -	127,500	155, -	417 k 500
5. WON S.-H.	66 k 900	Corée	127,500	125, -	169,500	415 k
6. BAGOCS J.	66 k 900	Hongrie	132,500	122,500	157,500	412 k 500
7. KIMURA T.	67 k 500	Japon	125, -	120, -	160, -	405 k
8. TILEV K.	66 k 500	Bulgarie	132,500	115, -	150, -	397 k 500
9. HEKEL O.	66 k 700	Tchécoslovaquie	120, -	120, -	150, -	390 k
10. KLICHE U.	67 k	Allemagne Est	122,500	115, -	152,500	390 k
11. MANSOUR Z.	67 k 500	Iraq	122,500	110, -	155, -	387 k 500
12. FLOROV R.	66 k 900	Bulgarie	117,500	120, -	147,500	385 k
13. SILVINO A.	67 k 200	Italie	117,500	122,500	145, -	385 k
14. TRABULSI M.	67 k 100	Liban	112,500	120, -	145, -	377 k 500
15. ALANIS M.	66 k 400	Mexique	110, -	105, -	145, -	360 k
16. GITTENS H.	67 k 500	Trinité	120, -	102,500	137,500	360 k
17. CHEN C.-N.	67 k 300	Taïwan	105, -	107,500	142,500	355 k
18. EUN T.-L.	66 k 200	Malaisie	110, -	95, -	142,500	347 k 500
19. MENDOZA M.	65 k 500	Honduras Britannique	82,500	87,500	110, -	280 k
N. cl. FONTANALS V.	67 k 500	San Salvador	90, -	95, -	–	–

◆

Noms des Concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	Total
POIDS MOYENS : Mercredi 16 Octobre 1968						
1. KURENTSOV V.	74 k 600	U.R.S.S.	152,500	135, -	187,500	475 k
2. OHUCHI M.	75 k	Japon	140, -	140, -	175, -	455 k
3. BAKOS K.	74 k 600	Hongrie	137,500	132,500	170, -	440 k
4. KNIPP R.	74 k	États-Unis	147,500	122,500	167,500	437 k 500
5. LEE C.-S.	74 k 900	Corée	140, -	132,500	165, -	437 k 500
6. DITTRICH W.	74 k 400	Allemagne Est	140, -	130, -	165, -	435 k
7. KOLARIK M.	74 k 900	Tchécoslovaquie	140, -	127,500	162,500	430 k
8. LOWE F.	75 k	États-Unis	132,500	127,500	170, -	430 k
9. MAIER R.	74 k 600	France	140, -	125, -	160, -	425 k
10. MIWA S.-H.	74 k 800	Japon	130, -	130, -	165, -	425 k
11. RUSER A.	74 k 300	Allemagne Ouest	135, -	115, -	160, -	410 k
12. GOMEZ R.	74 k 300	Cuba	130, -	120, -	157,500	407 k 500
13. ALMEIDA L.	74 k 400	Brésil	137,500	115, -	155, -	407 k 500
14. JENSEN L.	74 k	Norvège	127,500	120, -	157,500	405 k
15. LOPEZ A.	74 k 300	Cuba	122,500	117,500	165, -	405 k
16. MONK R.	75 k	Antilles Hollandaises	132,500	117,500	150, -	400 k
17. FONSECA L.	73 k 600	Costa Rica	107,500	97,500	130, -	335 k
N. cl. CARACAUSI G.	75 k	Italie	125, -	115, -	–	–
N. cl. NAJAD D.-G.	74 k 500	Iran	–	–	–	–
N. cl. JAKOVOU C.	74 k 800	Grèce	–	–	–	–
POIDS MI-LOURDS : Jeudi 17 Octobre 1968						
1. SIELITSKY B.	81 k 500	U.R.S.S.	150, -	147,500	187,500	485 k
2. BELAYEV V.	81 k 800	U.R.S.S.	152,500	147,500	185, -	485 k
3. OZIMEK N.	81 k 300	Pologne	150, -	140, -	182,500	472 k 500
4. VÉRES G.	82 k 300	Hongrie	150, -	140, -	182,500	472 k 500
5. ARNOLD K.	81 k 200	Allemagne Est	155, -	137,500	175, -	467 k 500
6. ZDRAZILA H.	81 k 700	Tchécoslovaquie	135, -	147,500	180, -	462 k 500
7. KAILAJARVI J.	82 k 500	Finlande	140, -	130, -	175, -	445 k
8. LEE C.-S.	81 k 900	Corée	135, -	130, -	175, -	440 k
9. PAGAN A.-V.	81 k 900	Porto Rico	145, -	130, -	160, -	435 k
10. St-JEAN P.	82 k	Canada	135, -	132,500	167,500	435 k
11. DERRZAPF R.	82 k 100	Allemagne Ouest	135, -	140, -	160, -	435 k
12. CORRADINI G.	82 k 100	Italie	145, -	117,500	165, -	427 k 500
13. CURBELO J.	81 k	Cuba	135, -	125, -	165, -	425 k
14. PEARMAN A.	81 k 800	Grande-Bretagne	140, -	125, -	160, -	425 k
15. ROY A.	81 k 600	Canada	132,500	125, -	162,500	420 k
16. BOLTON J.	82 k 300	Nouvelle-Zélande	137,500	122,500	160, -	420 k
17. RIJNA F.	82 k 400	Antilles Hollandaises	142,500	115, -	162,500	420 k
18. ARTHUR J.	81 k 700	Grande-Bretagne	137,500	120, -	157,500	415 k
19. JAMES R.	80 k 800	Guyane	120, -	127,500	165, -	412 k 500
20. FIGUEROA J.	82 k 500	Porto Rico	137,500	120, -	152,500	410 k
21. CASTILLO R.	80 k 400	Costa Rica	112,500	105, -	140, -	357 k 500
22. PEREZ J.	81 k 900	Rép. Dominicaine	110, -	105, -	135, -	350 k
N. cl. PULEO J.	82 k 100	États-Unis	147,500	–	–	–
N. cl. HUSEN I.	82 k 200	Indonésie	140, -	–	–	–
N. cl. PERY R.	80 k 300	Australie	127,500	–	–	–
N. cl. DEMETRIS C.-R.	80 k 700	Jamaïque	115, -	–	–	–
POIDS LOURDS-LEGERS : Vendredi 18 Octobre 1968						
1. KANGASNIEMI K.	88 k 600	Finlande	172,500	157,500	187,500	517 k 500
2. TALTS Y.	89 k 500	U.R.S.S.	160, -	150, -	197,500	507 k 500
3. GOLAB N.	89 k 200	Pologne	165, -	145, -	185, -	495 k
4. JOHANSSON B.	87 k 500	Suède	165, -	145, -	182,500	492 k 500
5. KAILAJARVI J.	88 k 400	Finlande	145, -	150, -	190, -	485 k
6. NEMESSANIY A.	89 k 600	Hongrie	150, -	145, -	187,500	482 k 500
7. GRIPPALDI P.	88 k 900	États-Unis	155, -	137,500	185, -	477 k 500
8. ORSZAG B.	89 k 200	Tchécoslovaquie	157,500	130, -	175, -	462 k 500
9. BARTHOLOMEW R.	89 k 900	États-Unis	155, -	125, -	177,500	457 k 500
10. GOURRIER P.	86 k 500	France	140, -	137,500	177,500	455 k
11. BASSAN B.	88 k 900	Rép. Arabe Unie	130, -	145, -	180, -	455 k
12. YUNG S.-W.	89 k 600	Corée	150, -	135, -	170, -	447 k 500
13. VAN LERBERGHE J.	88 k 500	Belgique	147,500	130, -	170, -	435 k
14. TSOUKAS S.	89 k	Grèce	140, -	130, -	165, -	430 k
15. EGUSQUIZA E.	89 k 200	Pérou	142,500	120, -	167,500	427 k 500
16. MARTINEZ A.	89 k 100	Cuba	130, -	125, -	172,500	425 k
17. HAFEZ G.	89 k	Rép. Arabe Unie	140, -	120, -	165, -	425 k
18. CHEN S.-T.	89 k 500	Taïwan	130, -	135, -	160, -	422 k 500
19. LEONG C.-S.	89 k	Malaisie	142,500	120, -	160, -	420 k
20. BLACKMAN S.	87 k 700	Grande-Bretagne	132,500	125, -	162,500	407 k 500
21. BJARNASON P.	82 k 600	Canada	125, -	127,500	155, -	405 k
22. TORRES F.	89 k 300	Porto Rico	135, -	115, -	155, -	370 k
23. ESQUIVEL F.	88 k 900	Costa Rica	120, -	105, -	145, -	–
N. cl. MARTIN L.	89 k 800	Grande-Bretagne	160, -	145, -	192,500	–
N. cl. SIGURPALSSON O.	86 k 700	Islande	145, -	115, -	–	–
N. cl. NOBUA O.	89 k 100	Argentine	125, -	115, -	–	–
N. cl. STEINER A.	89 k 500	France	157,500	–	–	–
N. cl. TOTH G.	88 k 800	Hongrie	155, -	–	–	–
N. cl. BENAVIDES J.	87 k 400	Cuba	135, -	–	–	–

◆

Noms des Concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé-jeté à deux bras	Total
POIDS LOURDS : Samedi 19 Octobre 1968						
1. ZHABOTINSKY K.	162 k 800	U.R.S.S.	200, -	170, -	202,500	572 k 500
2. REDING S.....	124 k 400	Belgique	195, -	147,500	212,500	555 k
3. DUBE J.	143 k	États-Unis	200, -	145, -	210, -	555 k
4. RIEGER M.....	117 k	Allemagne Est	175, -	155, -	202,500	532 k 500
5. MANG R.....	115 k 900	Allemagne Ouest	177,500	152,500	195, -	525 k
6. LINDROOS M.	112 k 300	Finlande	157,500	145, -	192,500	495 k
7. LAHDENRANTA K.	128 k 900	Finlande	160, -	147,500	185, -	492 k 500
8. OLIVER D.	138 k	Nouvelle-Zélande	147,500	142,500	200, -	490 k
9. VAN DER KRUK P.	127 k 500	Hollande	160, -	140, -	187,500	487 k 500
10. PERDUE T.	130 k	Grande-Bretagne	167,500	142,500	177,500	487 k 500
11. LÉVECQ R.....	104 k 700	France	150, -	137,500	190, -	477 k 500
12. SPRAUVE L.	128 k 600	Iles Vierges	150, -	140, -	177,500	467 k 500
N. cl. FOULETIER J.....	108 k	France	167,500	152,500	190, -	–
N. cl. PICKETT G.....	135 k 700	États-Unis	190, -	–	–	–
N. cl. JOHANSSON O.	115 k	Suède	180, -	–	–	–
N. cl. HWANG H.-D.....	114 k 400	Corée	160, -	–	–	–
N. cl. RIGBY R.....	121 k	Australie	160, -	–	–	–

Ce que vous devez savoir

A L'ATTENTION PARTICULIÈRE DES PRÉSIDENTS DE COMITES RÉGIONAUX

Il nous est apparu que ma lettre en date du 1er Octobre dernier, qui transmettait les nouvelles dispositions financières modifiant celles figurant aux règlements généraux de la réglementation des compétitions parue dans le Bulletin Fédéral n° 243, n'a pas suffisamment retenu l'attention de certains dirigeants de, Comités Régionaux.

C'est ainsi que certains Comités ont, par exemple, remboursé des frais de déplacement à leurs athlètes à l'occasion d'Éliminatoires régionales.

Il importerait donc que cette lettre, reproduite ci-dessous, soit étudiée attentivement par tous les dirigeants intéressés.

La saison sportive 1968-1969 est ouverte. Le plan d'action qui la concerne comprend notamment l'application du calendrier des compétitions fédérales, publié dans le Bulletin Fédéral n° 243, et dont j'ai développé les points essentiels dans mon Mot du Président paru dans ce même bulletin.

Les dispositions financières des règlements généraux prévoient une participation, importante de la Fédération dans les frais de la plupart des épreuves que les Clubs et les Comités auront à organiser.

Cependant, les formalités d'application de cette assistance financière (article 8) peuvent éventuellement constituer les contraintes les plus assujettissantes, donc les plus pénibles, pour les organisateurs. Elles n'ont été prévues que par la nécessité de présenter, à tout moment, aux contrôleurs de l'Administration de tutelle, les comptes fédéraux dans un ordre rigoureux qui interdit, notamment, à la Trésorerie de la F.F.H.C. d'être débitrice des Comités Régionaux.

J'ai néanmoins pris la responsabilité d'apporter un large assouplissement dans ces formalités, en visant à accorder aux Comités une autonomie plus étendue qu'il est permis, en dépit, dans la plupart des cas, de l'insuffisance de moyens de gestion.

C'est donc, en quelque sorte, une traite sur un avenir beaucoup plus proche que prévu initialement : la restructuration des Comités, qui a été tirée. Faisant confiance aux dirigeants régionaux, j'ai proposé, le 14 Septembre, au Bureau Fédéral qui a accepté, qu'un compte courant soit ouvert entre la trésorerie fédérale et celle des Comités, au moyen du virement effectué très prochainement d'une somme devant leur permettre de régler tous les frais relatifs à la première épreuve prise en charge par la Fédération, soit : la Finale du Prix Régional d'Automne de 4e série (9-10 Novembre).

Du fait de l'application de ces dispositions, l'article 8 des règlements généraux se trouvera ainsi modifié :

a) FINALES RÉGIONALES.

Le Comité procède à toutes les formalités nécessaires à l'organisation de la Finale

- *rassemblement des résultats des Éliminatoires ;*
- *établissement des qualifications pour les Finales ;*
- *convocation des finalistes ainsi que des arbitres et des accompagnateurs prévus aux articles 10, 14 et 15 des règlements généraux ;*
- *établissement et règlement des frais de déplacement, lors de la Finale, à tous ceux qui peuvent y prétendre, suivant le barème de l'article 5 (a) des règlements généraux.*

A l'issue de la Finale, les Présidents de Comités auront à adresser au Secrétariat Fédéral, les résultats de la compétition, inscrits sur la feuille de match habituelle, ainsi qu'un exemplaire du décompte des frais de déplacement (dont modèle joint) réglés par le Comité, lequel décompte devra être émargé par tous les bénéficiaires. Après vérification, le Trésorier Fédéral en assurera le remboursement aux Trésoriers Régionaux, constituant ainsi une provision qui permettra aux Comités Régionaux de faire face aux dépenses occasionnées par la compétition suivante prise en charge par la F.F.H.C.

De plus, les Présidents des Comités décideront de l'utilisation des 300 F prévus au profit des Clubs qui auront organisé les Finales régionales et inter-Comités (article 6). A ce sujet, il leur est recommandé de veiller à ce que la déconcentration de ces épreuves n'aille pas au-delà de la répartition des 21 finalistes, Juniors et Seniors, en plus de trois groupes réunis chacun dans un Club différent pour la compétition. On comprendra que l'estimation du coût total des compétitions de la saison 1968 - 1969, n'ayant pu s'appuyer sur un bilan connu, une certaine prudence est nécessaire dans l'application de l'article 6.

b) FINALES INTER - COMITES, ÉLIMINATOIRES INTER - COMITES (3e Tour du Championnat des Clubs).

En ce qui concerne ces compétitions, c'est au Comité pilote qu'est donnée la responsabilité de toutes les opérations mentionnées ci-dessus. Toutefois, les sommes correspondant au dédommagement forfaitaire de 300 F des Clubs organisateurs de la Finale sont mises à la disposition du Président du ou des Comités du Groupe par le Président du Comité-pilote.

Si le Comité-pilote ne dispose pas d'un fichier suffisant lui permettant de déterminer le droit des athlètes à prendre part à une compétition donnée, deux possibilités lui sont offertes :

1. *demander au Secrétariat Fédéral d'établir une liste des athlètes des Comités composant son Groupe, et qui porterait la meilleure performance et le classement en série, étant entendu qu'il s'engage, de ce fait, à tenir à jour ensuite son propre fichier ;*
2. *adresser au Secrétariat Fédéral les résultats des Éliminatoires et la liste des qualifiés qu'il aura établie, aux fins de vérification.*

c) FINALES INTER - GROUPES ET FINALES NATIONALES

Sans changement.

Je tiens toutefois à préciser que les Comités qui ne sont pas en mesure d'effectuer eux-mêmes toutes les opérations nécessitées par ces différentes organisations pourront, comme cette année, en laisser le soin au Trésorier et au Secrétariat de la Fédération. Il leur est demandé d'en avertir ceux-ci avant le 15 Octobre.

Les Présidents des Comités ayant effectué les opérations nécessaires aux Finales régionales et inter - Comités, pourront joindre à la feuille de match adressée au Secrétariat Fédéral, la facture de l'achat des médailles remises aux trois finalistes, ainsi que la note des frais de liaison (lettres, téléphone, télégrammes) assurée avec les Clubs ou les Comités du Groupe.

Le Directeur Technique National ayant invité les Conseillers Techniques Régionaux à se mettre à la disposition des Présidents des Comités, ceux-ci ne devront pas hésiter à leur confier les opérations qui leur paraîtront nécessaires.

En conclusion, les Comités peuvent offrir à leurs athlètes un calendrier de compétitions dont une épreuve au moins sera prise en charge par la trésorerie fédérale, tout en disposant d'une large autonomie dans son application.

Je souhaiterais, toutefois, que vous fassiez connaître si vous estimez utile d'envisager la suppression de quelques compétitions et lesquelles.

Le Président :
C. BOVI.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES ASSOCIATIONS DÉCLARÉES

Après l'adoption des statuts fédéraux, il convenait, en vue de faciliter la tâche des différents échelons de notre Fédération, de leur fournir les éléments nécessaires pour créer ou harmoniser les leurs en fonction de l'arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports, en date du 19 Juin 1967.

Successivement, les Comités Régionaux ont reçu un modèle de statuts régionaux, puis un autre de statuts départementaux et, enfin, d'associations, ce dernier accompagné, outre la notice explicative habituelle, d'un résumé des formalités à accomplir pour constituer une association civile.

Tout cela peut paraître assez compliqué, aussi allons-nous essayer d'analyser les diverses possibilités offertes.

1° *LE CLUB.* - C'est une association civile régie par la loi du 1er Juillet 1901 donc, les formalités indiquées dans l'envoi le concernant sont obligatoires. Les Comités Régionaux ont reçu, comme il est dit plus haut, une documentation à cet effet. Tout club désirant se créer peut, par ailleurs, la demander à la Fédération.

Une association peut se créer librement. Elle ne s'adresse à la Fédération qu'en vue de son affiliation et, dans ce cas, doit se conformer à la règle commune.

2° *LE COMITÉ RÉGIONAL.* - A l'inverse des clubs, il est un organe décentralisateur de la Fédération, créé pour exercer, dans le cadre de ses limites territoriales, les pouvoirs qui lui sont délégués par celle-ci. Il est sous son contrôle.

Plusieurs cas peuvent se présenter :

a) Il est simplement une division administrative fédérale et n'est pas reconnu, ou l'est tacitement par le service académique.
b) Il a adopté des statuts en conformité de l'arrêté ministériel et est reconnu officiellement par le service académique.
c) En plus, il a accompli les formalités administratives relatives à la loi de 1901 et est donc reconnu également comme association déclarée.

C'est cette dernière formule que nous recommandons ; vous verrez pourquoi dans les lignes suivantes.

3° *LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL.* - Mêmes remarques que pour le Comité Régional, à la différence qu'il est un organe décentralisateur de ce dernier et qu'il est également sous son contrôle.

Pour lui aussi, il y a intérêt à se constituer en association déclarée sous la loi de 1901.

Formalités relatives à la loi de 1901 :

Que ce soit pour le club, le comité départemental ou le comité régional, les formalités à accomplir sont semblables.

1. Tenir une assemblée générale.
2. Adopter le titre de l'association (pour les comités : ex : Comité Régional de X ou Comité Départemental de Y).
3. Adopter des statuts en conformité de l'arrêté ministériel.
4. Élire un Comité de Direction, suivant les dispositions statutaires relatives soit au club, soit au comité départemental, soit au comité régional.

Ceci fait, déposer à la Préfecture de Police - pour la région parisienne - à la Préfecture ou à la Sous-préfecture, suivant le cas :

Une déclaration sur papier libre libellée à peu près dans ces termes :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été constitué, à la date du ..... une association sportive ayant pour titre ..... (indiquer le nom du club, du comité départemental ou régional) et dont l'objet est la pratique ..... de la culture physique, de l'haltérophilie (ajouter d'autres Sports s'il y a lieu dans le cas d'un club omnisports).

Siège social : .....

Je vous prie de trouver, ci-dessous, la composition du Comité de Direction :

Président : M. .....
Secrétaire : M. .....
Trésorier : M. ..... etc.
(Indiquer les autres postes).

(Pour tous les membres cités, indiquez leurs adresses personnelles, professions, nationalités, dates et lieux de naissance).

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,...

A ..... le .....

Le Président ou le Secrétaire,
Signature.

Joindre à cette lettre deux exemplaires des statuts, également sur papier libre, datés et signés comme la déclaration ci- dessus par un membre du bureau ; un petit registre à pages numérotées destiné exclusivement à recevoir la transcription des modifications apportées aux statuts et des changements survenus dans l'administration de l'association, etc.

Il sera retourné à l'association après avoir été paraphé par le Préfet pour être conservé au siège social.

Dans un délai d'un mois à partir du jour où l'association est en possession du récépissé de déclaration que lui délivrera la Préfecture, faire passer dans le Journal Officiel une très courte insertion indiquant :

Le titre de l'association, siège social, date de déclaration, objet de l'association.

(Les Préfectures fournissent aux intéressés l'adresse de la succursale de l'Agence Havas où cette demande d'insertion peut être déposée. S'y présenter muni du récépissé délivré par la Préfecture).

Les associations de la région parisienne doivent s'adresser à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, Paris (2e). Il en est de même pour les associations de province qui doivent s'y adresser si aucune Agence Havas ne se trouve à proximité de leur siège social.

Dans ce cas, ils doivent joindre à leur demande, non pas le récépissé lui-même, mais une copie certifiée conforme par le Maire.

Enfin, l'Association devra solliciter son agrément auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de son département ou du Service académique pour les comités régionaux en fournissant à l'appui la composition de son comité de direction et un exemplaire de ses statuts sur papier libre.

Ces formalités doivent être effectuées dans le plus bref délai, puisqu'elles conditionnent l'existence légale et administrative de l'association, lui permettant entre autres de jouir de la capacité juridique, d'administrer ses biens, d'ester en justice, de percevoir des cotisations, de s'affilier aux Fédérations sportives (dans le cas d'un club, bien entendu, les comités représentant, pour leur part, un échelon de la Fédération), d'obtenir l'ouverture d'un compte courant, de pouvoir prétendre aux subventions de l'État et des collectivités publiques, d'obtenir des bons de réduction sur les transports ferroviaires.

Subventions

Seules peuvent en bénéficier les associations agréées sous la loi de 1901.

Subventions d'État : Demander des formulaires au Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, pour les clubs et les comités départementaux, ou au Service Académique pour les comités régionaux.

Collectivités publiques : Certains conseils municipaux, généraux ou régionaux accordent tous les ans une aide financière aux associations sportives qui leur en font la demande. Se renseigner auprès des services intéressés.

Ouverture d'un compte : Il est recommandé aux associations d'avoir un compte courant, ce qui facilitera la plupart de leurs opérations comptables : compte chèque postal, bancaire ou au Trésor. Le compte doit être obligatoirement ouvert au nom de l'association et non à celui d'un dirigeant.

AFFILIATION A LA FÉDÉRATION. - Est indispensable pour la pratique du sport de compétition. L'association doit en effectuer la demande auprès de la Fédération qui mettra à sa disposition les formulaires à remplir à cet effet (ceci ne concerne que les clubs).

Vous le voyez, les comités ont intérêt à se constituer en associations déclarées, à l'instar des clubs pour qui cela est obligatoire.

Une dernière chose Certains groupements ont demandé à la Fédération de leur fournir une certaine quantité de modèles de statuts, sans doute pour éviter d'avoir à les rédiger eux-mêmes en exemplaires suffisants pour remplir les diverses formalités.

Précisons que les différents projets de statuts que vous avez reçus, qu'ils concernent les comités régionaux, départementaux ou les clubs, s'ils comportent toutes les dispositions légales, ne sont que des modèles donnés à titre purement indicatif et qu'il appartient aux intéressés de les mettre définitivement au point et de les rédiger.

Le Fédération ne peut se substituer à eux.

R. TOURNIER.

■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

RECTIFICATIF

aux résultats du stage de Formation de Cadres de la F.F.H.C. qui a eu lieu à Font-Romeu du 20 au 25 Mai 1968

(Bulletin Fédéral n° 246)

Boyer Yves, classé dans les Entraîneurs Fédéraux du 2e degré (Groupe IV) a, en fait, subi avec succès l'examen de fin de stage d'Entraîneurs Fédéraux du 3e degré.

COMITÉ DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Coupe d'Île-de-France 2e série par équipes

1er. *S.C. Neuilly* : Cozeret, Colinet, Duchamp, Pintassilgo, Guémar, Piette, Capdeville : 2 070 k.

2me. *S.M. Montrouge* : Guigné, Peignot, Bary, Le Gloanec, Bully, Duval, Mercier : 1 935 k.

Classement National du Premier Pas d'Automne

disputé dans les Comités Régionaux le 6 Octobre 1968

JUNIORS

Poids Coqs :

1.	WILDEMA (49) Assoc. Sp. P.T.T. Ile de la Réunion	60, -
2.	MOCO E. (53,4) Union Roubaisienne de Sp. Athlét.	57,500
3.	PENDARD (54,7) Union Sportive de Tours	57,500
4.	LAMDA (50,5) Olympique Grande-Synthe	55, -
5.	BRUYNEL J.-P. (55) A.S.P.T.T. Lille	55, -
6.	MINARD (55,5) Club Haltérophile Boulonnais	52,500
7.	CLAERR (56) Union Sportive Thann	52,500
8.	ALBERTO (50,5) Haltéro Club Marseille	50, -
9.	HASTANTUONO (52,3) Société Athlét. Colmarienne	50, -
10.	GIRAUD (53,4) Club Athlétique Nantais	50, -
11.	RICARD (54) Jeune France de Bourgoin-Jallieu	50, -
11.	DULAC (54) Association Sports-Loisirs Bréguet	50, -
13.	GLORIOLE (55) Association Sport. Montferrandaise	50, -
14.	VANDENABELE (51) Omnisports Munic. Lommois	47,500
15.	BETTE (53,8) L'Audomaroise	47,500
16.	DEFIES V. (55) Mais, des Jeunes et Cult. Strasbourg	47,500
17.	LOPEZ (55) Physic Haltéro Club	45, -
17.	HUGUE (55) Avenir Sportif de Bedarrides	45, -
19.	MAGNARD (52,2) La Montluçonnaise	42,500
20.	FAURIE (55,5) Union Sportive Sainte-Tulle	42,500
21.	VAVELIN (49) A.P.E.C.A. Sports	40, -
22.	PIQUES (52) Electric. Club Omnisp. Ste-Afrique	40, -
23.	LENDMEN (56) Maison des Jeunes et Cult, Meinau	37,500
23.	GEISSLER (56) Maison des Jeunes et Culture Meinau	37,500
25.	ROTIB (50) Maison des Jeunes et Culture Meinau	35, -
26.	BONNET (55) Maison des Jeunes et Culture Avignon	30, -
27.	SOTTER (48) As. Laïque Sp. Travailleurs Mulhouse	27,500

Poids Plumes :

1.	CHANE PANE (57) A.S. P.T.T. La Réunion	75, -
2.	SABATIER (60) Elec. Club Omnisp. Ste-Afrique	62,500
2.	BOINOT (60) Cercle Culturiste St-Médard	62,500
2.	LUTIC (60) Stade Olympique de Calais	62,500
5.	VANAUTRYVE (58) La Maubeugeoise	60, -
6.	DOMBES (58,7) Jeune France de Bourgoin-Jallieu	60, -
7.	AGOSTI (59) A.S. École des Métiers Ste-Tulle	60, -
7.	LEPAN (59) Force Noyonnaise	60, -
9.	CATINELLA (59,2) Haltérophile Club Grenoblois	60, -
9.	AOURA (59,2) Haltérophile Club Lyonnais	60, -
11.	DA SILVA (60) La Force Noyonnaise	60, -
11.	TATOUAI (60) Olympique Grande-Synthe	60, -
13.	BONNET G. (58,7) Sporting Club Tête de Cheval	57,500
14.	ZORA (60) A.P.E.C.A. Sp. Ile de La Réunion	55, -
15.	DEFIES Roger (60) Mais. Jeun, et Cult. Strasbourg	52,500
16.	ARNOLDI (58,5) Entente Sport. St-Martin-d'Hères	50, -
17.	HEUVELINE (59) A.S. Montferrandaise	50, -
18.	STRESSER (59,5) Société Halt, et Cult. Haguenau	50, -
19.	MARTINEZ (60) Union Sportive Ste-Tulle	50, -
20.	CHAMBEAU (59,5) Elec. Club Omnisp. Ste-Afrique	47,500
21.	VIER (56,3) Ring Villepinte Vert-Galant	45, -
22.	DETOUR (59,5) Mais, des Jeunes et Cult. Strasbourg	45, -
23.	GRENAIS L. (59) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	40, -
24.	GUILLARD (59,8) A.S. École des Métiers Cuffies	40, -
25.	SOLSONA (59,9) Haltérophile Club Montalbanais	35, -

Poids Légers :

1.	St-MARTORY M. (65) Toulouse Chem. Marengo Sp.	80, -
2.	CHARAUX (67,4) Cercle Haltérophile Reyland	72,500
3.	RAYMOND (62) Stade Dyonisien, La Réunion	70, -
4.	BETH (65) La Maubeugeoise	70, -
5.	LEMAITRE (65,2) Union Sportive de Tours	70, -
6.	COSTA (66) Club Omnisports Arlésien	70, -
7.	TOTH (64,2) Sporting Club Navis	67,500
8.	GRONDIN (65) A.P.E.C.A. Sports Ile de La Réunion	67,500
9.	PIERRE (66) A.S. École Métiers Ste-Tulle	67,500
10.	BARRAL (66,2) A.S. de Monaco	67,500
11.	ROGNIER (67,2) Stade Auxerrois	67,500
12.	MEINGE (62) A.S.P.T.T. Strasbourg	65, -
12.	PANCH BAYA (62) A.S. P.T.T. La Réunion	65, -
14.	ROBERT (63) A.P.E.C.A. Sports La Réunion	65, -
15.	DENIMAL (65) Olympique Grande-Synthe	65, -
16.	RAT (65,5) Club Omnisports Arlésien	65, -
17.	STERRENBERGER (66) Mais. Jeun, et Cult. Meinau	65, -
18.	CHAIX (67) Avenir Sportif de Bedarrides	65, -
19.	BERTIN (67,5) Stade Porte Normande Vernon	65, -
19.	HARNAIS (67,5) Athlétique Club Servannais	65, -
21.	FAVIERE (60,7) Elec. Club Omnisp. Ste-Afrique	62,500
22.	CHARLET R. (63) Sport. Club Tête de Cheval Loos	62,500
23.	LEBRAS (63,3) Stade Porte Normande	62,500
23.	CAZE Ch. (63,3) A.S. Tramways Lille	62,500
25.	FOUQUET (61,5) Jeune France de Mézières	60, -
26.	NATIVEL (62,5) A.S. P.T.T. La Réunion	60, -
27.	DEVAUX (62) Amie, des Anc. Élèves de Montdidier	60, -
28.	POULIN (64) Cercle Michelet Orléans	60, -
29.	RETCH (64,7) A.S. Mantaise	60, -
30.	MAIRET (65) Electr. Club Omnisp. Ste-Afrique	60, -
30.	PICIC (65) Strasbourg Étudiants Club	60, -
32.	PHILIPPO Ch. (65,1) Sport. Cl. Tête de Cheval Loos	60, -
33.	DESNOYERS M. (66,2) A.S. Tramways Lille	60, -
34.	MELCKMANS R. (66,5) Stade Olympique de Calais	60, -
35.	LEROY P. (67) Omnisports Municipal Lommois	60, -
36.	KADDOUCHE (67,4) Cercle Haltér. Schweitzer, Reims	60, -
37.	CARON J.-P. (61) Club Halt. Boulonnais	57,500
38.	ANTZ (62) Soc, de Gymn. Hanau de Pfaffenhoffen	57,500
39.	MINARD J. (63) Club Halt. Boulonnais	57,500
40.	VAHOIE (64) A.P.E.C.A. Sports La Réunion	57,500
41.	RETAILLEAU (64,6) Club Athlétic Choletais	57,500
42.	MOLINENGO (65,4) A.S. Ec. Métiers E.D.F. Cuffies	57,500
43.	CZUDEC (65,5) A.S. P.T.T. Strasbourg	57,500
44.	GRANIER (67) Union Sportive Ste-Tulle	57,500
45.	UNTZ (60,6) Alsatia Sélestat	55, -
46	CLAIN (61) Stade Dyonisien, La Réunion	55, -
47.	MOIKEENAH (63) A.S.P.T.T. La Réunion	55, -
47.	TERSIN (63) A.S. Électricité Lille	55, -
49.	AGATHE (64) A.P.E.C.A. Sports La Réunion	55, -
50.	FLOUCAT (64,2) Club Haltéro Cultur. Toulousain	55, -
51.	GENTIL (64,6) La Montluçonnaise	55, -
52.	FAUCHER C. (64,8) Rueil Athlétic Club	55, -
53.	YVIN (65,2) A.S. Ec. Mét. E.D.F. Soissons-Cuffies	55, -
54.	KLEIN (66) Maison des Jeun, et Cult. Strasbourg	55, -
55	DEMEDICO J. (66,3) Omnisports Munic. Lommois	55, -
56.	DESWEL (66,5) A.S. Usinor Montataire	55, -
57.	ALLAIN (66,9) Patronage Saint-Etienne	55, -
58.	PATILLO (67) Patronage Saint-Etienne	55, -
58.	BRUNET (67) Stade Olympique de Calais	55, -
60.	RICHEN (62) Judo Club de Figeac	52,500
61.	MANCEAU (64,4) Soc. Gymn. Tir et P.M. Angers	52,500
62.	LECLERC (65) Club Sportif Alençon	52,500
63.	THARI (66) Union Sportive Thann	52,500
64.	DESSOUCHE (66,7) U.S. Cheminots Val de Loire	52,500
65.	DUCHERZANT (60,5) Ring Villepinte Vert-Galant	50, -
66.	DRUON (61,6) Air Sports Blois	50, -
67.	VIDAL (62) Haltérophile Club Montalbanais	50, -
68.	DUBOIS (63) La Force Noyonnaise	50, -
68.	MATHEUX (63) Toulouse Haltéro-Club	50, -
68.	ROMANI (63) Avenir Sportif de Bedarrides	50, -
68.	BARRIEUX (63) A.S. École Métiers Ste-Tulle	50, -
72.	RIBBENS (64) La Maubeugeoise	50, -
73.	CLÉMENT (65) Cercle Michelet Orléans	50, -
74.	MAUPIN (65,5) Assoc. Sportive Gournaisienne	50, -
75.	LEBIDEAU (66,9) Club Athlétique Nantais	50, -
76.	AUGER (67,2) Halt. Club Montalbanais	50, -
77.	BEN SALEM (67,5) La Maubeugeoise	50, -
78.	CHARRON (61,2) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	47,500
79.	GAUTHIER (63) Stade Croisicais	47,500
80.	SUROT (64) Cercle Athlétique Choletais	47,500
81.	TISSET (71) Jeune France de Mézières	47,500
82.	GONZALES (62) A.S. Montferrandaise	45, -
83.	BOOS (62,2) Soc. de Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	45, -
84.	BARRA (65) Électricité Club Omnisp. Ste-Afrique	45, -
85.	GRENAIS D. (65,7) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	45, -
86.	GIVON (66) Athlétic Club Trélazéen	45, -
87.	BISTES (67,2) A.S. Ec. des Métiers E.D.F. Cuffies	45, -
88.	GORGIE (67,5) Mais, des Jeunes et Cult. Strasbourg	45, -
89.	COTTENCEAU (62,2) Cercle Athlétique Choletais	42,500
90.	SEIGNER (65,3) A. Laïque Sp. Travailleurs Mulhouse	35, -

Poids Moyens :

1.	RAMEIL (71) Hall. Club du Comminges	95, -
2.	LAGARRIGUE (73) Physic Club Caussadais	87,500
3.	COFFIN (72.5) La Montluçonnaise	82,500
4.	DESPECHE (73) Union Athlétique Tarbaise	82,500
5.	REDAN M. (74) Sporting Club Tête de Cheval Loos	82,500
6.	NESLIN (73,9) Patronage St-Etienne Rennes	80, -
7.	VANDEVRAYE (72) A.S. P.T.T. Lille	77,500
8.	FOUBERT (70,8) A.S. Mantaise	75, -
9.	LAGARDAIRE (73,3) La Vie au Grand Air St-Maur	75, -
10.	BAGOU (69) A.S. P.T.T. La Réunion	72,500
11.	GOURDIN (72,1) A.S. Tramways Lille	72,500
12.	NAUD (73.3) Étudiants Club Orléanais	72,500
13.	MAROT (74,9) Club Athlét. de Lutte d'Alfortville	72,500
14.	FUSIL (71) Jeune France de Mézières	70, -
15.	CAMBON (74) Académie des Sports Decazeville	70, -

15. PORTAULT (74) Étudiants Club Orléanais ..... 70, -
17. NUMIEZ (68,3) Monrepos Olympique Floirac 67,500
18. DEROIN (70,1) Athlét. Club Munie. Maisons-Alfort 67,500
19. MAHE (72) Évreux Athlétic Club 67,500
19. MOUCHEL (72) A.S. Ec. des Métiers Ste-Tulle 67,500
19. TILLIER (72) Stade Olympique Calais 67,500
22. PEYNET (68,5) A.S. Montferrandaise ..... 65, -
23. DUMURE (70) Haltérophile Club Compiégnois ..... 65, -
24. FRAIGNEAU (70,8) U.S. Cheminots du Val de Loire ..... 65, -
25. PECHON (71) A.S.P.T.T. Lille ..... 65, -
26. LECONTE (72,2) Cercle Michelet Orléans ..... 65, -
27. LOISEAU (72,4) Club Sportif Alençon ..... 65, -
28. PRONESTI (73,5) A.S. Ec. des Métiers Ste-Tulle ..... 65, -
29. CIHOLAS (74) A.S. École des Métiers Ste-Tulle ..... 65, -
30. JANECZKO (75) Athlétique Club Servannais ..... 65, -
31. GONTHIER (68,8) Cercle Laïque Gymn. Lavallois 62,500
32. CHARRON (69,3) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou 62,500
33. AROUNI (74,2) Asnières Sports 62,500
34. JUNGER (74,5) Société Athlétique Koenigshoffen 62,500
35. FENOUIL (75) Judo Club Figeac 62,500
36. CALDERON (68.4) Club Athlétique Nantais ..... 60, -
37. DAFOUR (69) A.S. Montferrandaise ..... 60, -
38. TARRY (69,6) Haltéro Club Arbreslois ..... 60, -
39. BEIL (70,6) Assoc. Laïque des Travailleurs Mulhouse ..... 60, -
40. MAUREL J.-P. (71) Haltér, et Cultur. Club Aix-en-P. ..... 60, -
41. LOISEAU (72,4) Club Sportif Alençon ..... 60, -
42. LORENTZ (74,9) Soc. Athlétique Kœnigshoffen ..... 60, -
43. MOCHER (71,5) A.S. École Métiers Ste-Tulle 57,500
44. DENTLER (72) Société Athlétique Kœnigshoffen 57,500
45. LAGRANGE (70) A.S. Cheminots Vénissieux ..... 55, -
46. GROBON (70,4) Elec. Club Omnisp. Ste-Afrique ..... 55, -
47. KESSENHEIMER (70,5) Soc. Gymn. et Sp. Sélestat ..... 55, -
48. RENDU (74) A.S. Ec. Métiers Ste-Tulle ..... 55, -
49. HIGNON (74,6) A.S. Gournaisienne ..... 55, -
50. PROVEE D. (69,2) L'Audomaroise 52,500
51. BRIZOU (69,9) Rueil Athlétic Club 52,500
52. MORUANT (70) Stade Olympique Calais 52,500
53. CANTREL (71) La Force Noyonnaise 52,500
54. LECHALLIE (72) Club Haltérophile Germanais 52,500
55. PLAT (72) La Vaillante St-Quentin ..... 50, -
56. JAGU (68,6) Stade Croisicais 47,500
57. JULE (71) Mais, des Jeun, et Cult. Strasbourg 47,500
57. TISSE (71) Jeune France de Mézières 47,500
59. GUIBERT (74,5) Omnisports Lommois 47,500
60. HERVY (72,5) Club Athlétique Nantais ..... 45, -
61. CHENE (69,3) Cercle Athlétique Choletais 42,500

Poids Mi-Lourds :

1. CADARS (82) Physic Club Caussadais ..... 90, -
2. HAMON (77) Asnières Sports ..... 80, -
3. MACQUINGHENT (79) Club Halt. Boulonnais ..... 80, -
3. RUHLMANN (79) Alsatia Sélestat ..... 80, -
5. SUZIN (80) Cercle Laïque Gymnastique Lavallois ..... 80, -
6. MAYEUX M. (77,5) Centre Athlétique Lensois 77,500
7. ORYER (81,2) La Colmarienne 77,500
8. HERZOG E. (77.6) Soc. Gymn. et de Sp. Sélestat ..... 75, -
9. HACHA (80) Haltérophile Club Compiégnois 72,500
10. GRIMM (75,8) Cercle Halt. Lunéville ..... 70, -
11. HERZOG J.-C. (75,9) Soc, de Gymn. et Sp. Sélestat ..... 70, -
12. PRUNOT (78,8) Alsatia Sélestat ..... 70, -
13. HENNOT (80,5) Club Halt. Boulonnais 67,500
14. JUNG (79) Société Gymn. Hanau de Pfaffenhoffen ..... 65, -
15. DESAYES (82,4) Ring Villepinte Ver-Galant ..... 65, -
16. RIVET (76,2) Monrepos Olympique Floirac ..... 60, -
17. BASTIDE (77) Assoc. Sports-Loisirs Bréguet ..... 60, -
18. GEORGENTHUM (78,6) Soc. Gymn. et Sp. Sélestat ..... 60, -
19. HOYER (82,5) A.S. Sports et Loisirs Bréguet ..... 60, -
20. JEAGER (78) Strasbourg Étudiants Club 57,500
21. DORTIGUE (79,6) Monrepos Olympique Floirac 57,500
22. BULBER (81,6) Alsatia Sélestat 57,500
23. TROUSSET (81,2) Club Culturiste de Reims ..... 55, -

Poids Lourds-Légers :

1. AOUSTIN (87,3) Union de Méan Penhoet ..... 70, -
2. FERNANDEZ (87) A.S. P.T.T. Strasbourg 57,500

Poids Lourds :

1. BERETTI (97) A.S. et Cultur. Vélizy-Villacoublay ..... 80, -
2 KADOUCHER (104,2) Cercle Halt. Schweitzer Reims ..... 80, -
3. GIRARDET (93) Patronage St-Etienne Rennes ..... 75, -
4. BERRING (93) Cercle Haltérophile de Lunéville ..... 60, -
5. SAILLY J.-P. (109) Stade Olympique Calais ..... 60, -

ÉTRANGERS

Poids Plumes :

1. ROS J. (59) Haltérophile Club Montalbanais ..... 50, -

Poids Légers :

1. BEKEKRE (62) A.S. P.T.T. Strasbourg ..... 65, -

Poids Moyens :

1. ROS F. (72,7) Haltérophile Club Montalbanais 67,500

Poids Mi-Lourds :

1. ASSILY (77) Strasbourg Étudiants Club ..... 55, -

SENIORS

Poids Coqs :

1. DEMESY (55,5) La Gauloise de Montbéliard ..... 60, -
2. LAZY (56) A.S. P.T.T. La Réunion ..... 60, -
3. BRUYNEL H. (56) A.S. P.T.T. Lille ..... 60, -
4. PROVENCE (55,5) L'Audomaroise 57,500
5. PACE S. (50) Clermont Sports ..... 55, -
6. JUSTICE (52,8) Club Sportif d'Alençon ..... 50, -
7. LAJOUS (54,1) Stade Municipal de Montrouge ..... 50, -
8. GIREAU (49,5) Omnisports Hyérois 42,500

Poids Plumes :

1. LARGINIERE (59,7) A.S. Prépa. Olymp. Bordeaux ..... 70, -
2. BEDOS (59) Comité du Chemin Bas d'Avignon ..... 65, -
3. BERNARD (59,9) Union Sportive de Tours ..... 65, -
4. TALON (57) A.S. P.T.T. Lille ..... 60, -
5. PREHU (58,3) Société Sportive Domfrontaise ..... 60, -
6. MIELLET (59) A.S. P.T.T. Lille ..... 60, -
7. MADELAINE (60) Paris Université Club ..... 60, -
8. DEFORGES (59,7) A.S. de Villemoisson-sur-Orge ..... 60, -
7. ANDRÉ (55) Olympique Grande-Synthe ..... 55, -
10. LEMOINE (59,5) La Montluçonnaise ..... 55, -
11. BURNEL J. (59,6) Stade Saint-Lois ..... 55, -
12. RAFFIER (58) Assoc. Sport. Montferrandaise ..... 45, -
12. IACONO (58) Sporting Club Navis ..... 45, -
14. COSTA (60) Omnisports Hyérois ..... 45, -

Poids Légers :

1. LABARTINO (65,6) Maison des Jeunes Chambéry ..... 75, -
2. LEFEVRE (66,3) Postillon Club Longjumellois ..... 75, -
3. RIGAUD (66,35) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou ..... 75, -
4. PRUVOST (67,5) La Maubeugeoise ..... 75, -
5. DELVAS (64) Comité du Chemin Bas d'Avignon 72,500
6. FOUQUET (66,6) La Vie au Grand Air St-Maur 72,500
7. RIDEZ (67,5) Stade Municipal de Montrouge 72,500
8. GAFFIE (63,8) Club Haltéro-Cultur. Toulousain ..... 70, -
9. MARIATTE (65,9) Cercle Haltér. de Lunéville ..... 70, -
10. DENOYELLES (67) Amie. des Anc. El. de Montdidier ..... 70, -
11. DECROQ (67,5) Stade Béthunois Omnisports ..... 70, -
12. COURLEUX (60,5) Cercle Haltér. et Cultur. Sedan 67,500
13. BURNE J. (61,7) Stade Saint-Lois 67,500
14. GERBER G. (65) La Gauloise de Montbéliard 67,500
14. MELIA (65) Judo-Club de Figeac 67,500
16. DALPHRASE A. (61) Club Naut. et Athlét. de Rouen ..... 65, -
17. BURNEL J. (61,7) Stade Saint-Lois ..... 65, -
18. RICHARD (62) Amie, des Anc. El. de Montdidier ..... 65, -
19. PERROT (63,6) A.S. Mantaise ..... 65, -
20. BERMOUGA (64) Club Sportif d'Alençon ..... 65, -
21. CHAUVIN (65) La Gauloise de Montbéliard ..... 65, -
22. MICHAUD (67) Cercle Haltérophile Reyland ..... 65, -
23. CAVATAIO (64,6) A.S. Sud-Aviation Marignane 62,500
24. PERRIN-RIZ (65,8) A.S. Sud-Aviation Marignane 62,500
25. BASTAERT (67) Petite-Synthe 62,500
26. PICOD (67,3) A.S. Sud-Aviation Marignane 62,500
27. CURNIER (65) Union Sportive Sainte-Tulle ..... 60, -
28. TOQUEBIAU (61,5) Clermont Sports 57,500
29. BOUESSAY (64,5) Club Haltérophile Germanais 57,500
30. FLOURCAT (66) Club Haltéro-Cultur. Toulousain 57,500
31. GOETTELMANN (66,9) Halt. Club 65, Scherwiller 57,500
32. LENEVE (60,3) Cercle Halt. Choletais ..... 55, -
33. TARDIVEL (62) Haltérophile Club de Marseille ..... 55, -
33. COMAS (62) Clermont Sports ..... 55, -
35. FOURGEUX (64) Stade Auxerrois ..... 55, -
36. GUILLET (65) M.J.C. Avignon ..... 55, -
37. MOREL (63) Un. Sp. de la Cotonnière de Moislains 52,500
38. REDING (66) Judo-Club de Figeac 52,500
39. VALLES (67) Toulouse Haltéro-Club ..... 50, -
40. MONCET (62) Judo-Club de Figeac 47,500
41. OBERSON (62,5) M.J.C. Avignon ..... 45, -
42. SPRIET (61) Petite-Synthe ..... 40, -

Poids Moyens :

1. MOUROUX (69,1) A.S. de Villemoisson-sur-Orge ..... 80, -
2. PORA (75) La Gauloise de Montbéliard ..... 80, -
2. DELOBEL M. (75) L'audomaroise ..... 80, -
4. DEBRUE (71) A.S.P.T.T. Lille 77,500
5. BRAEMS (71,4) A.S. Tramways Lille 77,500
6. DINI (72,2) Cercle Halt, et Cult. Toulousain 77,500
7. PRUNI (74) Association Sports et Loisirs Bréguet 77,500
8. SZATAPSKI (75) Club Culturiste de Reims 77,500
9. PERCY (69,2) Cercle Cult. de Reims ..... 75, -
10. THIERRY (71) Cercle Haltérophile Reyland ..... 75, -
11. TUYARET (73.5) Union Athlétique Tarbaise ..... 75, -
12. NAOUMENKO (74) Amicale Sp. Électricité Lille ..... 75, -
13. MOREAU (74.1) U.S. Cheminots du Val de Loire ..... 75, -

14.	KALINIAK (75) La Gauloise de Montbéliard	75, -
15.	GOTTARDI (67,7) Toulouse Haltéro-Club	72,500
15.	TOUYAROT (67,7) A.S. Villemoisson-sur-Orge	72,500
17.	RIGAUD (69,2) Entente Sport. de Viry-Châtillon	72,500
18.	GOUGY (69,7) Union de Méan Penhoet	72,500
19.	SOKOWICKY (70) Centre Athlétique Lensois	72,500
20.	TROMPETTER (73) M.J.C. Strasbourg	72,500
21.	LARRIEU (73,4) Club Haltéro-culturiste Toulousain	72,500
22.	BARON (74) Union Haubourdinoise	72,500
23.	PILOZ (68,3) Jeune France de Bourgoin-Jallieu	70, -
24.	PERCY (69,2) Club Culturiste de Reims	70, -
25.	LISANA (69,9) Sporting Club Navis	70, -
26.	MARTY (72,5) Académie des Sports Decazeville	70, -
27.	MROCZKO (72,3) Club Culturiste de Reims	70, -
28.	COUMES (73) Toulouse Haltéro-Club	70, -
28.	MEYER (73) Cercle Haltérophile Reyland	70, -
30.	VELLILA (73,1) Club Omnisports Arlésien	70, -
31.	GARET (72) Amie. des Anc. Élèves de Montdidier	70, -
32.	MAUBERT (72,6) Maison des Jeunes Chambéry	70, -
33.	GIRAN (74) Union Sportive Sainte-Tulle	70, -
34.	VIALLY (74,6) Haltéro-culturiste Club Arbreslois	70, -
35.	GLANGEAUD (74,7) Paris Université Club	70, -
36.	RUIZ (75) Omnisports Hyérois	70, -
37.	VANDEVRAYE (71) A.S.P.T.T. Lille	67,500
38.	CHEVALEAU (72) Club de Cult. Phys. Toulonnais	67,500
39.	MONTONI (73) Cercle Haltéro-Cult. Toulousain	67,500
40.	SUMIEN (74) Assoc. Haltér. et C.P. Manosque	67,500
41.	SERRER (68) Cercle Halt, et Culturiste Sedan	65, -
42.	HAUTOIS (68,2) Haltéro-Club Soissonnais	65, -
43.	GIPPAZ (70) Maison des Jeunes Chambéry	65, -
44.	LECOQ (71,7) Club Sportif d'Alençon	65, -
45.	BARRON (72.5) A.S. Montferrandaise	65, -
46.	PLAGNARD (74,2) Haltéro-Cultur. Club Arbreslois	65, -
47.	DOMBES (74,5) Jeune France de Bourgoin-Jallieu	65, -
47.	LELAN (74,5) Stade Croisicais	65, -
49.	BOYER (68,5) Asnières Sports	62,500
50.	GAFFET (70) Amiens Sporting Club	62,500
50.	LUDJIEN (70) AS. P.T.T. Strasbourg	62,500
52.	RIVA (72,2) Ring de Villepinte Vert-Galant	60, -
53.	PERRIN (72.5) La Force Noyonnaise	60, -
54.	PERICART (72,8) Club Municipal du Pecq	60, -
55.	FABRE (73) Haltérophile Club de Marseille	60, -
56.	CARPENTIER (74) U.S. Cotonnière de Moislains	60, -
57.	JACQUOT (74,7) Cercle Haltér. de Lunéville	60, -
58.	MANGEIN (69,5) Haltéroph. Club 65, Scherwiller	57,500
59.	MICHEL (73.5) Union Sportive Crauroise	57,500
60.	GARCIA (69) A.S. Montferrandaise	55, -
61.	MATTER (72) Soc. Gymn. Hanau de Pfaffenhoffen	55, -
62.	BOUGHELIBA (73,8) Sporting Club Navis	52,500
63.	BABELAERE (68) Petite-Synthe	50, -
84.	BECK (68.2) A.S. P.O.M. Bordeaux	50, -

Poids Mi-Lourds :

1.	JACQUEMONT (82,4) A.S. Préfecture Police	90, -
2.	DECUYPER (77,3) A.S. Sapeurs-Pompiers Lille	80, -
3.	RUFFINEL (79,5) Société Athlétique Montmartroise	80, -
4.	LAUGIER (78) Club Omnisports Arlésien	75, -
5.	PALMIERI (79,5) Athlétic Club La Garde	75, -
6.	DUBOIS (80) Rueil Athlétic Club	75, -
7.	BLANCHART Y. (81) Stade Olympique de Calais	75, -
8.	OLEJARCZYK (82,5) La Montluçonnaise	75, -
9.	BIGEARGEAS (77,6) Stade Municipal de Montrouge	72,500
10.	LATRILLE (78,1) Cercle Haltéro-Cult. Toulousain	72,500
11.	DALLA BARBA (76) Toulouse Haltéro-Club	70, -
12.	HENRY PRINCE (76,2) Cercle Athlétique Nantais	70, -
13.	DAMIAN (77) Centre Cultur. des Chartreux	70, -
14.	CNGANKIEWICZ (78,2) Académie Sports Decazeville	70, -
15.	BELLET (79,2) Sporting Club Navis	70, -
16.	CERDA (79,9) Cercle Sportif d'Alençon	67,500
17.	VIDAL (75,1) Club Sport. Municipal du Pecq	65, -
18.	GIRARDON (78) A.S. Cheminots Vénissieux	65, -
19.	LESTRADE (80,7) Haltéro-Cult. Arbreslois	65, -
20.	ELOI (81,8) Club Sportif Municipal du Pecq	65, -
21.	FEUILLET (82,4) Haltéro-Club Soissonnais	65, -
22.	LEGAY (76,6) Club Naut. et Athlét. de Rouen	62,500
23.	OERTEL (78) Société Athlét. de Kœnigshoffen	62,500
24.	BEIL (76,6) Assoc. Laïque des Travailleurs Mulhouse	60, -
25.	SPITCH (79,2) Air Sports Blois	60, -
26.	MERLAND (80) Petite-Synthe	60, -
27.	CABRIOL (80) Haltéro-Club de Marseille	55, -
28.	BRIANTAIS (75,3) Cercle Athlétique Choletais	52,500
29.	NEUFCŒUR (80) Jeune France de Mézières	45, -

Poids Lourds-Légers :

1.	VAN DE WEGHE (89) Union Haubourdinoise	95, -
2.	LANG (87,5) Cercle Haltérophile de Lunéville	90, -
3.	LAURENT (86,7) Stade Saint-Lois	87,500
4.	PECQUEUX (86) Stade Olympique de Calais	85, -
5.	FIRMIN (84) Amiens Sporting Club	85, -
6.	PUISSANT (85) La Maubeugeoise	85, -
7.	JACOB (85) Cercle Haltéro-culturiste Sedan	82,500
8.	LEGENDRE (83,5) Athlétic Club d'Évreux	77,500
9.	BOCHU (85) Entente Sp. Saint-Martin-d'Hères	77,500
10.	PARAGE AUD (86,8) Paris Université Club	77,500
11.	MOLAY (85) Athlétic Club d'Évreux	77,500
12.	TURPIN (82,9) Club Athlétique Nantais	75, -
13.	BOLLEY (83) A.S. P.T.T. Strasbourg	72,500
14.	ANDRÉ (84,2) Cercle Haltéro-Cult. Toulousain	70, -
15.	GOETTELMANN (85) Haltéroph. Club 65 Scherwiller	70, -
15.	PUISSANT (85) La Maubeugeoise	70, -
17.	LABORDE (83,5) A.S. Sud-Aviation	65, -
18.	LEFEVRE (85) Cercle Culturiste de Reims	65, -
19.	GASSEND (83) Haltéroph. Club de Marseille	55, -
20.	LAUGNER (87,3) Haltéroph. Club 65, Scherwiller	50, -

Poids Lourds :

1.	GRANDU (101,5) Société Athlétique Montmartroise	90, -
2.	ROUQUETTE (91) Toulouse Haltéro-Club	85, -
3.	JOUBERT (99,9) Assoc. St-Jean Nogent-le-Rotrou	85, -
4.	DELCAMBRE (107) Union Roubaisienne Sp. Athlét.	85, -
5.	DINIEL (94) Athlétic Cl. Munic. Maisons-Alfort	77,500
6.	BASSIN (100,1) Stade Auxerrois	70, -
7.	ANTOLINI (92,5) Sporting Club Navis	57,500

ÉTRANGERS

Poids Lourds-Légers :

1.	PACCINI (84) Haltéro-culturiste Club Arbreslois	67,500

Classement National du Grand Palmarès

disputé dans les Comités Régionaux le 13 Octobre 1968

JUNIORS

Poids Coqs :

1.	BILLIN (56) U.S. Cheminots de St-Pol	202,50
2.	LOMOA (51,9) Olympique Grande-Synthe	180
3.	DELVALLEZ (55) A.S. P.T.T. Lille	178,50
4.	PROUVOST (55,1) L'Audomaroise	177,50
5.	NEUSY (51,5) Stade Lensois	177,50
6.	CLÉMENT (56) A.S. École Métiers Ste-Tulle	175,50
7.	LOVERA (53) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence	173,75
8.	ASSEMAN (55,9) Stade Lensois	172,50
9.	BONNET (56) M.J.C. Avignon	162,50
10.	PASCAL (49,5) A.S. Usinor Montataire	162
11.	FAURIE (54,7) Union Sportive Sainte-Tulle	159
12.	BETTE (53,9) L'Audomaroise	157
13.	SIGNORET (55,5) M.J.C. Avignon	155
14.	LACROIX J.-P. (56) Omnium Sp. Club Stéphanois	152,50
15.	ACOSTA B. (52) Centre Cult. Phys. et Halt. Châlons	118,75
16.	FOUREZ P. (38,5) Stade Héninois	115

Poids Plumes :

1.	LUTIC (57,3) Stade Olympique de Calais	227,30
2.	NORBERT (57) Club Athlétique Rosendaël	216
3.	TAOUTAOUI (60) Olympique Grande-Synthe	215
4.	AGOSTI (60) A.S. École Métiers Ste-Tulle	210
5.	MEDINA (60) Judo-Club Figeac	207,50
5.	RICHEN (60) Judo-Club Figeac	207,50
7.	TERRIER J.-P. (58) Omnisports Hyérois	204,20
8.	JACOB (58,8) Les Jeunes de St-Augustin Bordeaux	197,25
9.	FERRERO (57) Omnisports Hyérois	191,70
10.	MASCLET (60) Club Omnisports Arlésien	182,50
11.	St-GEORGES (59) L'Audomaroise	178,70
12.	PROUVOST (60) L'Audomaroise	177,50
13.	SOUFI (59,9) Halt. et Cult. Club Arlésien	173,75
14.	COSTA J.-L. (60) Omnisports Hyérois	167
15.	SAMOUN (57,5) Cercle Cult. des Chartreux, Marseille	157,50

Poids Légers :

1.	SCHERPEREL (66.2) Club Athl. Rosendaël	271,20
2.	MAUREL A. (66) Halt, et Cult. Club Arlésien	251,25
3.	BETH (65) La Maubeugeoise	241
4.	COSTA (66) Club Omnisports Arlésien	240
5.	PAOLUCCI (61) Olympique Avesnois	238,50
6.	GAIMO (67,5) Halt, et Cult. Club Marignane	235
6.	RAT (67,5) Club Omnisports Arlésien	235

8. MELKEMANS F. (66,3) Stade Olympique de Calais 231,25
9. BARRAL (66,8) A.S. Monaco 226,25
10. MAYEUX (64,6) Stade Lensois 225
11. TERSIN (66,25) Amicale Sp. Électricité Lille 221,25
12. LEMERCIER (62) Club Halt. Germanais 215
13. PIERRE (65) A.S. Ec. des Métiers Ste-Tulle 212,50
14. DESWEL (66,3) A.S. Usinor Montataire 210
15. DERMENGHEM (62,9) L'Audomaroise 198,70
16. CHABROUX (66,6) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais 193,75
17. REYNAUD (67) A.S. École des Métiers Ste-Tulle 193,70
18. ANDRÉ (63) Olympique Grande-Synthe 192,50
19. FOUREZ (63) Stade Héninois 180
20. BERNHARDT (64,5) Haltéro-Club Soissonnais 180
21. SANNARCO (66,1) Stade Lensois 180
22. MIALOT GUY (61,7) Ilets Sports Montluçonnais 179,50
23. CASAGRAND (61) Cercle Cultur. Chartreux Marseille 174,50
24. GRANIER (67) U.S. Sainte-Tulle 172
25. BERGEZE (67) Halt et Cult. Aix-en-Provence 166,25

Poids Moyens :

1. RIMONPRE (75) Union Halluinoise 292,50
2. VANDEVRAYE (72) A.S. P.T.T. Lille 277
3. HELENA (70) U.S. Cheminots de St-Pol 261,20
4. HUBERT (71) Club Athl. Rosendaël 258,70
5. NUNIEZ A. (67,8) Monrepos Olympique Floirac 256,25
6. CANTENYS M. (72,1) Club Amat. Inst. Cult. Roch. 255,75
7. HUMBERT (71,6) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais 253,25
8. MAUREL J.-P. (70,3) Halt, et Cult. Cl. Aix-en-Prov. 242,50
9. TILLIER (72,8) Stade Olympique de Calais 242,50
10. TARRY (69,1) Halt. Club Arbreslois 238,75
11. DUMURET (69) Halt. Club Compiégnois 233
12. MOUCHEL (74) École des Métiers Sainte-Tulle 232,50
13. BISBAU (74,2) Les Jeunes de St-Augustin Bordeaux 232,50
14. CARPENTIER (70,5) Stade Lensois 225
15. MAJCKRZAK (73,1) Stade Lensois 222,50
16. DOOGHE (74) Stade Lensois 222.50
17. CIHOLAS (74) École des Métiers Sainte-Tulle 221,80
18. FENOUIL (75) Judo-Club Figeac 217,50
19. PENTECÔTE (73) Assoc. Halt, et Cult. Rochelaise 213,75
20. DENIMAL (68,6) Olympique Grande-Synthe 205
21. MOCAER (72) A.S. Ec. des Métiers Ste-Tulle 201
22. MORVANT (69,6) Stade Olympique Calais 197,50
23. PROUVÉE (69,3) L'Audomaroise 196,20
24. RENDU (74) A.S. Ec. des Métiers Sainte-Tulle 195
25. CLÉMENT (68) Omnium Sport. Club Stéphanois 192,50
26. BARRANCO (68) Cercle Cult, des Chartreux Marseille 180
27. SPY (68,7) Stade Olympique de Calais 178,70
28. BRUYÈRE (69,3) Omnium Sport. Club Stéphanois 172,50
29. TAVIGNOT (70,5) Halt. Club Compiégnois 152,50

Poids Mi-Lourds :

1. JAUX (77,5) Cercle Halt, et Cult. Parisien 290
2. CALCOEN (77,8) Olympique Grande-Synthe 282,50
3. SCHERPEREL (79,6) Club Athl. Rosendaël 271,20
4. CARPENTIER (76,5) L'Audomaroise 257,50
5. CARRIÈRE (80) Club Omnisp. Arlésien 245
6. MACRA (79,8) Halt. Club Compiégnois 240
7. RUIZ (76) Omnisports Hyérois 224,50
8. WOZNIACK (76,5) Halt. Club Soissonnais 220
9. DORDIGUE J. (79,9) Monrepos Olympique Floirac 215
10. ARBONA (78) Halt, et Cult. Club Marignane 208,75
11. RIVET (75,5) Monrepos Olympique Floirac 207,50
12. REVUELTA (78,8) Les Jeunes de St-Aug. Bordeaux 203,75
13. CHAMPLET (81) Club Omnisports Arlésien 185

Poids Lourds-Légers :

1. PECQUEUX (86,5) Stade Olympique de Calais 303,70
2. CHATRIET (85) A.S. Usinor Montataire 285,25
3. DANJOU Y. (88,7) Olympique Grande-Synthe 262.50
4. VILLE (89) Cercle Cult. Chartreux Marseille 232,50
5. TOPIN (85,6) Centre Cult. Physique Châlons/Marne 148,75

Poids Lourds :

1. PIERRON (94) Club Athl. Rosendaël 295
2. SAILLY (108,5) Stade Olympique de Calais 227,50
3. BONACHE (91,1) Centre Cult. Phys. et Halt. Châlons 208,75

SENIORS

Poids Coqs :

1. DIETRICH (56) Club Cult. Nancéien 217,50
2. PROVENCE (55) L'Audomaroise 201,20
3. THEBAULT J.-C. (55,4) Cl. Amat. Inst. Cult. Rochelais 198,25
4. FAURE (52) M.J.C. Avignon 197,50
5. BRUYNEL (56) A.S. P.T.T. Lille 195,50
6. MACHMIENSKI (57,5) Stade Lensois 191,25
7. GALLIEN (52,7) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais 190,50
8. CHAMINAND (56) Club Olympique Caudéranais 187,50
9. COCHELIN (55,1) Assoc. Halt, et Cult. Rochelaise 185
10. MICHALOWSKI (53,7) Omnium Sp. Club Stéphanois 162,50

Poids Plumes :

1. BOUSQUET (59,6) A.S. Montferrandaise 265,50
2. LARGINIERE (59,7) A.S.P.O.M. Bordeaux 252,50
3. HEIN (59,1) Club Sport. Châtellerault 237
4. VINCENT (60) L'Audomaroise 231,20
5. SIMONEAUX (59,3) Stade Héninois 205
6. MIELLET (59) A.S.P.T.T. Lille 203,50
7. FRADET (57,2) As. Halt, et Cult. Rochelaise 193,50
8. CHANUT (58) Judo-Club Figeac 192,50
9. MACHNIENSK1 (57,5) Stade Lensois 191,25
10. TALON (57) A.S.P.T.T. Lille 182,50

Poids Légers :

1. ALCADE (67,5) L'Audomaroise 285
2. AUBRY (66,7) Cercle Halt. Reyland 272,50
3. PIQUET (66,6) Electric Club Montluçonnais 270
4. ROCAFORT (67,3) Club Olympique Caudéranais 267,50
5. ROCH (65,2) A.S. Montferrandaise 255
6. FARRUGIA (66) Stade Olympique Calais 252,50
7. CLAVELLY (66) Cercle Cult. Chartreux Marseille 248,75
8. MENARD (64,4) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais 246,75
9. SERPENDON (61,5) Cercle Haltérophile Reyland 242,50
10. MELIA (64) Judo-Club Figeac 242,50
11. BATTAGLIERO (65) Club Omnisports Arlésien 240
12. MÉLI (61,2) Stade Héninois 237,50
13. GIRARD (67,5) A.S. Usinor Montataire 230,50
14. DANDY (67) Club Omnisports Arlésien 230
15. COURTIEU (67,5) A.S. Sud-Aviation Marignane 230
16. NOLASCO (67,5) Stade Héninois 226,25
17. OBERSON (63) M.J.C. Avignon 207,50
18. GOULIPIAN (65) Halt, et Cult. Club Aix-en-Prov. 226,25
19. GONZALES (66,9) A.S. Sud-Aviation Marignane 226,25
20. MARCHETTI (66) Club Omnisports Arlésien 222,50
21. TISSOT (65) Club Cult. Phys. Toulonnais 222
22. CURNIER (65) U.S. Sainte-Tuile 221,25
23. DUJOUX (61) Etoile des Baumettes 221,20
24. CAVATAIO (65) A.S. Sud-Aviation Marignane 218,75
25. TARDIVEL (64,5) Halt. Club Marseille 217,50
26. FÉRET (67,5) Club Omnisports Arlésien 212,50
27. DISTOL (64,5) Omnium Sp. Club Stéphanois 211,25
28. RUSSOMANO (67,5) Stade Héninois 210
29. OBERSON (63) M.J.C. Avignon 207,50
30. CHAMONAL (63,4) Stade Lensois 207,50
31. PERIN RUIZ (66,5) A.S. Sud-Aviation Marignane 207,50
32. GARNIER (61,5) Halt, et Cult. Club Aix-en-Prov. 206,25
33. MAFFREDI (60,5) Club Cult. Phys. Toulonnais 205,50
34. BOUESSAX (65) Cercle Halt. Germanais (Bretagne) 205
35. POUILLOT (63) Club Omnisports Arlésien 202,50
36. REDING (66) Judo-Club Figeac 202,50
37. LABORIE (67) Judo-Club Figeac 202,50
38. SAVINEL (64,2) Ass. Halt, et Cult. Rochelaise 201,25
39. RUIZ (64) Cercle Cult. Chartreux Marseille 200
40. GUILLET (65,5) M.J.C. Avignon 200
41. REVEL (64,5) Club Omnisports Arlésien 197,50
42. REDE (64,6) Assoc. Halt, et Cult. Rochelaise 197,50
43. GUILLEBAUD (65,5) Ilets Sports Montluçonnais 195,50
44. MIOT (66,5) Stade Olympique de Calais 195
45. VISCENS (67) Club Omnisports Arlésien 187,50
46. MONCET (62) Judo-Club Figeac 182,50
47. PRIEUR (65) Club Omnisports Arlésien 180
48. BIHA (62,7) Cercle Halt, et Cult. Parisien 167,50
49. LEBRUN (66) Halt, et Cult. Aix-en-Provence 163,75

Poids Moyens :

1. BOSCARINO (73,8) Stade Héninois 297,50
2. PLOYART (70,5) Union Haubourdinoise 296,25
3. VERHALLE (72,7) Union Halluinoise 286,25
4. MARTIN (70,1) A.S. Montferrandaise 284,50
5. TRUC (73,6) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence 280,50
6. SOKOWICZ (72,5) Stade Lensois 278,75
7. NAVARRO (69,8) A.S. Montferrandaise 269
8. GAONACH (69) A.S. Montferrandaise 267
9. BOILON (70) A.S. Montferrandaise 264
10. NAOUMENKO (74) A.S. Électricité Lille 261,25
11. VELLILA (74) Club Omnisports Arlésien 260
12. CANTENYS J.-C. (73,6) Cl. Am. Inst. Cult. Roch. 256,25
13. CHASSAING (68,5) Electric Club Montluçonnais 254,50
14. FATICA (72,2) A.S.P.O.M. Bordeaux 250
15. CHEVALEAU (73) Cercle Culture Phys. Toulonnais 249,50
16. MAZU (71,5) Etoile des Bormettes 247,50
17. DELOBEL (74) L'Audomaroise 247,50
18. THIERRY (72,5) Cercle Halt. Reyland 240
19. PRUVOST (67,5) La Maubeugeoise 238,50
20. RAMPAL (72) Cercle Cult. Chartreux Marseille 238
21. CARENZO (73) Centre Cult. Phys. et Halt. Châlons 235
22. BOUDRY (75) Stade Lensois 235
23. PICOD (68,5) A.S. Sud-Aviation Marignane 231,25

24. MEYER (71,5) Cercle Halt. Reyland 222,50
25. BUSSIERE (72) Electric Club Montluçonnais 218,50
26. VANDEVRAYE D. (71) A.S.P.T.T. Lille 213,50
27. DESVOY (75) Club Omnisports Arlésien 212,50
28. HAUTOIS (69) Haltéro-Club Soissonnais 210
29. SUMIEN (74,5) Cercle Éduc. Physique Manosque 206,25
30. LOMBARD! (73) Club Omnisports Arlésien 205
31. IMBERT (72) Club Omnisports Arlésien 195
32. DUBU (69) Club Halt. Germanais (Bretagne) 193,50
33. REYNAUD (74) Halt. et Cult. Club Aix-en-Prov. 192,50
34. CEGALERBA (70) Haltéro-Club Soissonnais 183,75
35. MATHIEU (70) Cercle Cult. Chartreux Marseille 182,50
36. BECK (68) A.S.P.O.M. Bordeaux 180
37. MONFOURNY (67,7) Halt. Club Compiégnois 142,50

Poids Mi-Lourds :

1. BLANCHART (80) Stade Olympique de Calais 295
2. NIVERT (76,5) Omnisports Hyérois 281,20
3. LECAREUX (80,8) Halt. Club Compiégnois 279,50
4. DROITECOUR (82,5) Electric Club Montluçonnais 274,50
5. CAPE A. (81,7) Stade Olympique de Calais 272,50
6. AUNEAU M. (80) Assoc. Halt, et Cult. Rochelaise 263,75
7. LAUGIER (80) Club Omnisports Arlésien 260
8. DELPORTE (79) Union Haubourdinoise 257,50
9. PALALIA (78) Cercle Cult. Phys. Toulonnais 256,10
10. MARTHON (78,5) Haltéro-Club Compiégnois 251,25
11. MASSOUF (77,7) Stade Lensois 248,75
12. LESTRADE (82) Halt. Club Arbreslois 247,50
13. PALMIER! (78) Athlétic Club La Garde 242,50
14. FLANET (79,2) Stade Lensois 230
15. ROMAN (81) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence 226,25
16. BEDOT (79) Club Omnisports Arlésien 222,50
17. FEUILLET (82,4) Haltéro-Club Soissonnais 220
18. QUAIREL (82) Club Omnisports Arlésien 210
19. GAILLARD (78,6) Omnium Sport. Club Stéphanois 206,27
20. MEREL (78,5) Halt. Club Compiégnois 203
21. FLAMAND (76,7) Centre Cult. Phys. Châlons 199,25
22. BASTIDE (77,7) Omnium Sportif Club Stéphanois 191,25

Poids Lourds-Légers :

1. PECQUEUX (86,5) Stade Olympique de Calais 303,70
2. YMGA (87,8) Cercle Halt, et Cult. Parisien 290
3. VAN DE WEGHE (89) Union Haubourdinoise 282,50
4. CASIER (90) A.S. P.T.T. Lille 281
5. LECŒUVRE D. (90) A.S.P.T.T. Lille 281
6. DESMARESMAULT (82,6) Stade Béthunois Omnisports ..... 281)
7. VENTO (84.5) Halt, et Cult. Club Marignane 261,25
8. ORTUMO (83,7) Halt, et Cult. Club Aix-en-Prov. 257,50
9. PUISSANT (85) La Maubeugeoise 236
10. FAYE (86) Club Omnisports Arlésien 200

Poids Lourds :

1. CORAZZA H. (120) Centre Athlétique Lensois 328,75
2. HABIERA (92) A.S. Usinor Montataire 312
3. RYCHTER (94,6) Stade Olympique de Calais 301,25
4. BLEUSE (106) Halt. Club Compiégnois 282,50
5. COTRET (104) Halt. Club Compiégnois 278,75
6. DOLINAR (92,5) Centre Athlétique Lensois 242,50
7. SALERMO (116,5) Haltéroph. et Cult. Marignane 223,75

ÉTRANGER

Poids Léger :

ZURITA (67) A.S. Sud-Aviation Marignane 228,75

Stages de Formation de Cadres de la F.F.H.C.

Aix-en-Provence du 21 au 26 Octobre 1968

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

ANDRÉ	U.S. Cheminots de Marseille
PECOUL	U.S. Cheminots de Marseille
MOLES	Haltérophile Club de Marseille
FLORIDIA	Haltérophile Club Gardannais
GROSSO	Association Sportive de Monaco
TERRIER	Omnisports Hyérois

Institut National des Sports du 21 au 26 Octobre 1968

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2e degré

TRUDEL	A.S. P.T.T. Lille
DEMONSEL	A.S. Électricité Lille
LETERTRE	Asnières Sports
RENAUNT	Club Nautique et Athlétique Rouen
DUPUIS	Amicale Anciens Élèves Montdidier
MIZRAHI	Club Nautique et Athlétique Rouen
LEFEVRE	Postillon Olympique Longjumellois
GARCIA	U.S. Municipale Gagny

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 3e degré

BARROY	U.S. Métropolitaine des Transports
PIQUEMAL	Paris Université Club
DUTHILLEUX	A.S. Électricité Lille
GUIPON	U.S. Municipale Gagny
SMATI	Étranger
BEN DIFFALLAH	Étranger

C.R.E.P.S. de Strasbourg du 21 au 26 Octobre 1968

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 1er degré

RISSER	Société Athlétique Colmarienne
BETZLER	Société Gymnastique Hanau Pfaffenhoffen
TROMPETER	Club Sportif St-Louis Mulhouse
FREY	Club Sportif Notre-Dame Strasbourg

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 2e degré

LECUYER	Club Culturiste de Reims
BURTE	Cercle Haltérophile Reyland Nancy
BOULOIS	Cercle Sportif de Brumath
BANWARTH	A.S.P.T.T. Strasbourg

Formation d'Entraîneurs Fédéraux du 3e degré

ZENSEN	U.S. Petite-Rosselle
BEEKHUIZEN	Club Haltérophile Lunéville
ALIX	Strasbourg Étudiants Club
MESSNER	Strasbourg Étudiants Club

Pour toute correspondance adressée à la F.F.H.C, il est recommandé de ne pas traiter plusieurs sujets sur une même lettre.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU POITOU

Le Comité du Poitou, à l'occasion de son Assemblée Générale, a établi son Calendrier pour la saison 1968-1969 et, selon les nouveaux statuts, a élu son Bureau pour quatre ans.

Président : M. Moreau (Cognac) ; *Vice-présidents* : M. Favrou (La Rochelle), M. Tavera (La Rochelle) ; *Secrétaire* : M. Chartier (Châtellerault) ; *Trésorier* : M. Deloye (Cognac) ; *Membres* : M. Bedetti (Châtellerault), M. Bourgeois (Royan), M. Gisclon (Cognac), M. Pougnet (Poitiers), M. Soulard (Royan).

***

COMITE DAUPHINE -SAVOIE

Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 29 Septembre, le Comité Dauphiné-Savoie a élu les membres de son Comité de Direction :

Président d'honneur : M. Lomet ; *Président actif* : M. Bertholet ; *Vice-présidents* : MM. Ravix et Hadrys ; *Secrétaire* : M. Cavalli ; *Trésorier* : M. Moulin ; *Membres* : MM. Bachelay, Blacher, Galvane, Marchioni, Polycarpo, Tour.

CONTINENT - SPORTS

Bancs, Barres Olympiques,
Appareils à contrepoids

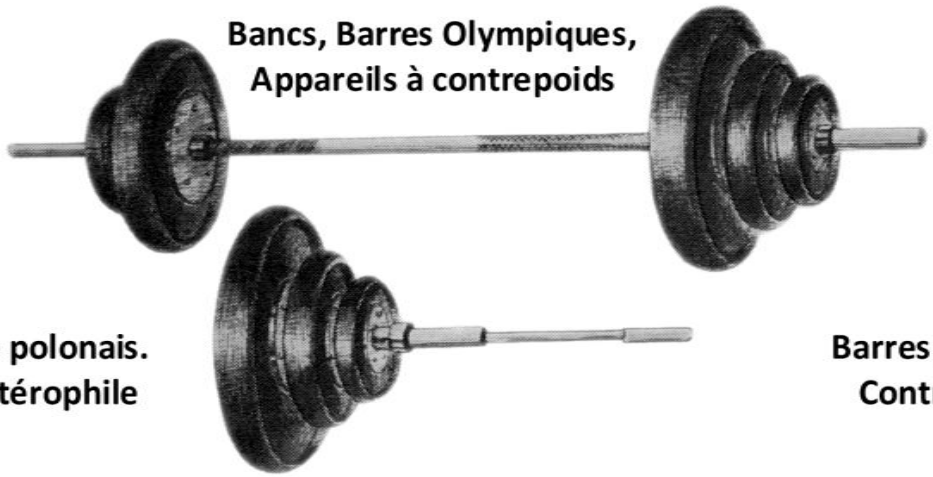

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous
n'importe où

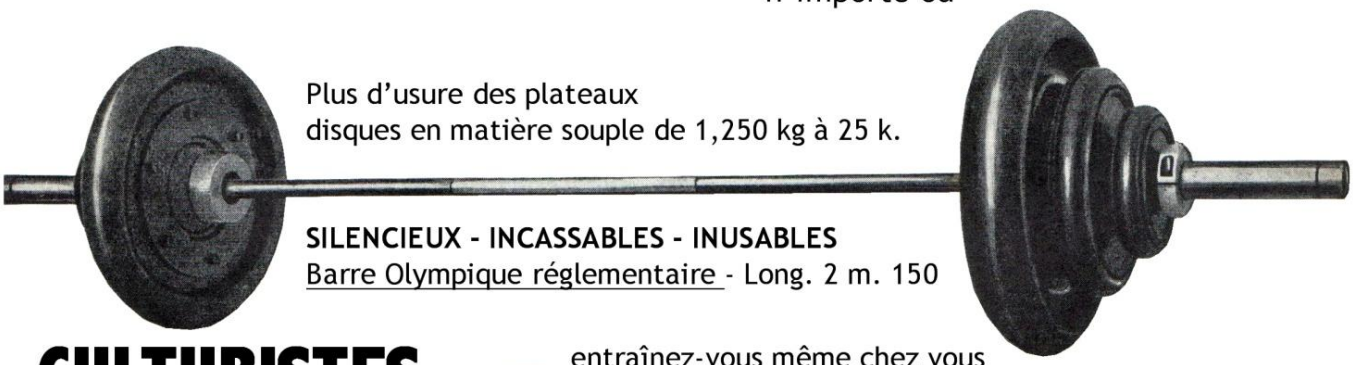

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

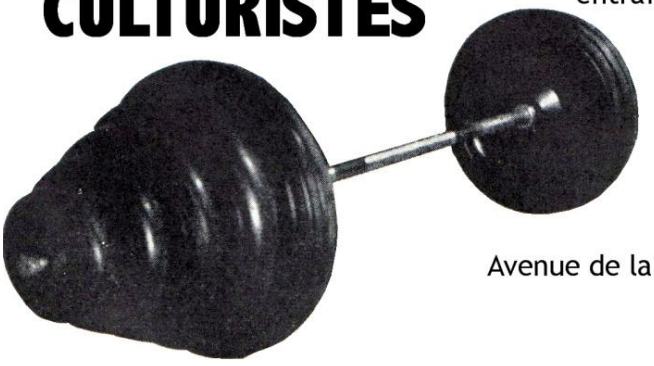

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

© RLPZ (2019)

N° 249

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

23e ANNÉE

Décembre
1968

Le numéro : 1 F

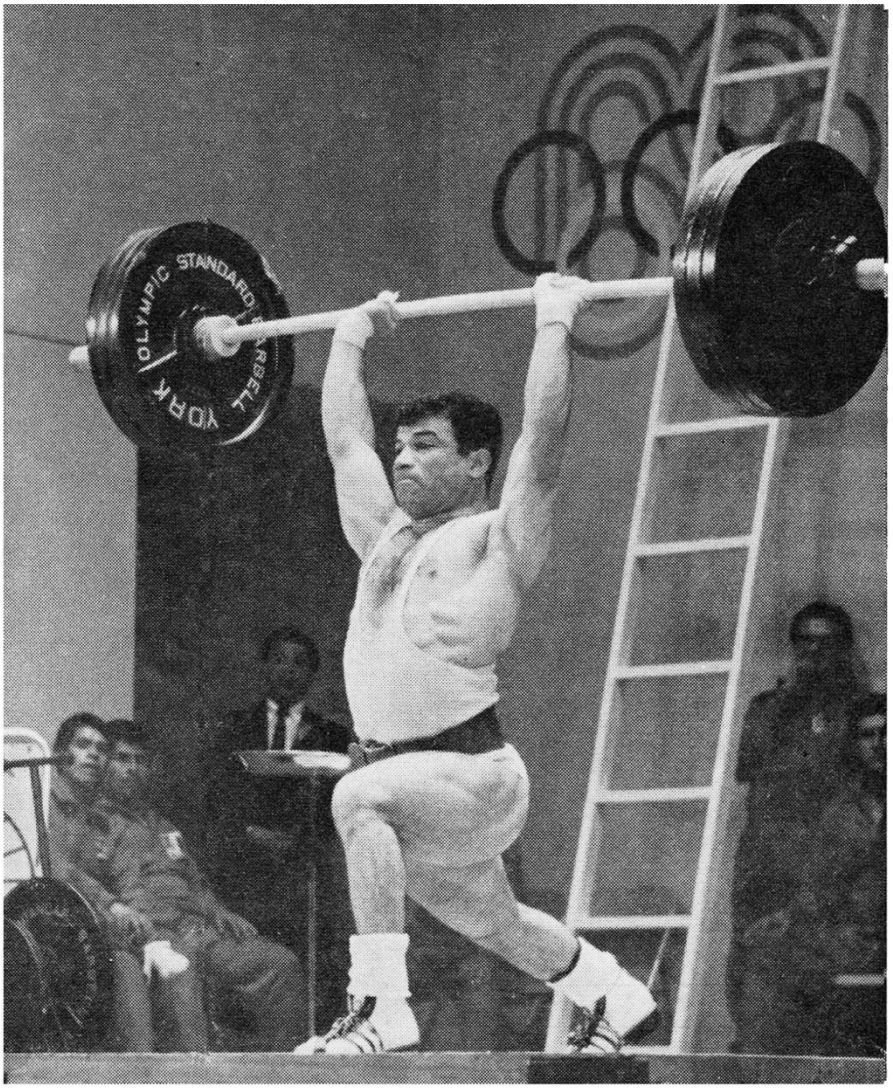

Document original : Raymond Lopez

LA SOCIÉTÉ HALTERO CULTURISTE APOLLON
23. rue Houdon -PARIS (18me) -C.C.P. 2165-49 PARIS

Barre olympique « Apollon » de compétition – 2 m 15 – acier spécial.

Toutes les barres d'entraînement, de 1 m 50 à 1m 90 Ø 28 mm – Acier spécial – Bagues de serrage individuelles en acier.

Modèles : **Performance** – **Champion** – **Culturiste** – acier poli ou chromé.
Haltères chargeables, chromés – Haltères à boules – Disques acier – fonte – caoutchouc – Ø 51mm et 28 mm.

Disques compétitions caoutchouc Ø 51 mm.

Chaussures haltérophiles « Athlétic » – Modèle déposé – Semelles débordantes – Bout carré – Antidérapantes – Légèreté et solidité.

Ceinture haltérophile – Cuir souple et fort – Doublé peau – Double œillet de fermeture, toutes tailles.

Manchon mousse tubulaire pour les squats.

Tous les appareils modernes, presses, etc.

Pour les Clubs haltérophiles et culturistes, importantes remises accordées – Crédit.

Demander notices en joignant 6 timbres pour frais.

SOMMAIRE

●-●

Comité de Direction et Bureau de la F.F.H.C. 3

Le Mot du Président 3

Stages franco-allemands 1969 ..... 3 et 4

Règlement du Championnat de France Athlétique 4

France-Italie « Espoirs » par C. Taillefer 4

Résultats Techniques 5

Classement National du Prix Régional d'Automne ..... 6, 7, 10 et 11

L'arraché en flexion par G. Lambert ..... 8 et 9

Ce que vous devez savoir 9

Nos Joies, nos Peines 9

Classement National du Prix .....Fédéral d'Automne 12

Résultats Techniques du Prix Fédéral d'Automne 13

Nouvelles Internationales 13

Résultats de la Première Étape du Premier Pas Athlétique 14

Compte rendu de stages de cadres haltérophiles .....14 et 15

Culture physique d'assouplissement par G. Pichon.....15 et 16

Dans nos Comités Régionaux 16

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Sur notre page de couverture :

150 k, record du Monde par NASSIRI (Iran),

une merveille de mécanique puissante et précise.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : C Bovi**

Dépôt légal : 4me trimestre 1968.

Partie *Officielle*

COMITE de DIRECTION de la F.F.H.C.

Voici la composition du Comité de Direction élu au cours de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 8 Décembre 1968, à Lyon, et dont les membres, élus pour quatre ans, prendront leurs fonctions, le 1er Janvier 1969.

MM. Raymond Ammar.
Joseph Asso.
Roland Baillet.
Célestin Bovi.
Jean Bertholet.
Jean-Pierre Burucoa.
Yvan Cavalli.
Henri Cazeaux.
Raoul Coret.
Jean Dame.
Claude Destrac.
René Duverger.
Albert Fanguiaire.
Claude Favrou.
Georges Firmin.
Henri Gourhand.
Lucien Guillier.
Raymond Keraudren.
Victor Leveler.
Jean-Pierre Mangin.
Robert Moreau.
Bernard Moulin.
Georges Souchet.
Marcel Stresser.

BUREAU de la F.F.H.C.

Président :

M. Célestin Bovi.

Vice-présidents :

M. Joseph Asso,
M. Jean Dame,
M. Claude Favrou,
M. Georges Firmin,
M. Henri Gourhand,
M. Victor Leveler.

Secrétaire Général :

M. Lucien Guillier.

Trésorier :

M. René Duverger.

Membres :

M. Roland Baillet,
M. Yvan Cavalli,
M. Jean-Pierre Mangin,
M. Bernard Moulin,
M. Marcel Stresser.

Le mot du Président

Notre Assemblée Générale, qui s'est tenue à Lyon, le 8 Décembre 1968, a mis en place, pour quatre ans, l'équipe qui présidera aux destinées de notre Fédération à partir du 11, Janvier 1969.

Dix-sept candidats à éliminer sur les quarante et un qui s'étaient présentés, cela allait créer bien des déceptions. L'une d'elles s'est manifesté celle du Comité de l'Île-de-France qui annonça que, par suite de la non élection de cinq membres de son Comité, ce dernier s'abstiendrait de participer aux votes qui devaient intervenir dans l'après-midi, suivi en ce sens par les Comités des Flandres et de Champagne.

Je remercie le Président du Comité d'Île-de-France d'avoir précisé que ma personne n'était pas visée par cette décision mais qu'il s'agissait là d'un signe de protestation envers le mode d'élection prévu aux statuts.

Fort honorable a été le geste d'un membre élu, de proposer son désistement au profit du premier membre non élu - dont le Comité Régional n'est pas représenté au Comité de Direction - et non moins honorable a été le refus de ce dernier d'accepter cette proposition, préférant s'en tenir au résultat du vote. Au demeurant, cet arrangement n'aurait pas été possible statutairement.

Le nouveau Comité de Direction comprend des membres de treize Comités Régionaux contre onze précédemment et le nouveau Bureau des membres de neuf Comités Régionaux, contre sept dans le précédent.

Quinze membres n'ont jamais siégé au Comité de Direction.

L'Île-de-France a quatre candidats réélus dans le nouveau Comité de Direction qui font également partie du nouveau Bureau. C'est donc le Comité qui dispose du plus grand nombre de membres au sein de ces deux Assemblées.

Il reste maintenant à la nouvelle équipe à prouver, par son travail, qu'elle a mérité la confiance que la majorité des clubs lui a accordée.

Quant à moi, bien que sachant par avance qu'il me sera impossible de satisfaire tous les désirs exprimés, je vous assure à nouveau que j'écouterai d'une oreille attentive tous les avis, toutes les suggestions que vous voudrez bien me faire.

Dix membres - dont sept qui s'étaient porté candidats - n'ont pas été réélus de l'équipe avec qui j'ai eu l'honneur de travailler pendant dix-huit mois ne seront plus à mes côtés. Je tiens à leur dire toute l'estime que je leur porte et combien j'ai apprécié leur précieuse collaboration.

A l'aube d'une nouvelle année, il est de tradition de formuler des vœux je n'y faillirai pas.

J'adresse donc à tous les membres de notre Fédération et à leur famille mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année, à tous nos clubs, les souhaits de développement, de succès et de prospérité qu'ils sont en droit d'espérer, grâce au travail acharné qu'ils accomplissent,

C. Bovi.

Stages Franco-allemands 1969

A l'issue du Colloque annuel des dirigeants et techniciens des fédérations sportives de France et d'Allemagne Fédérale (Cannes, 29 et 30 Novembre) auquel la Fédération Française Haltérophile et Culturiste était représentée par le Trésorier Fédéral et par le Directeur Technique National, les stages d'athlètes portés dans le tableau ci-dessous sont assurés d'être réalisés.

Trois autres seront peut-être réalisés ainsi que trois Colloques de trois jours d'entraîneurs et arbitres, si les crédits de l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse le permettent. Un prochain numéro du *Bulletin Fédéral* confirmera éventuellement cette réalisation.

Les stages n° 3, 4 et 6 comporteront un match France - Allemagne (sept catégories) dont les participants pourront, en cas d'empêchement, ne rester en stage que pendant les deux jours qui précèderont celui au cours duquel se tiendra la compétition.

Il importe que les demandes d'admission parviennent au Secrétariat Fédéral, avant le 28 Février 1969, pour les deux stages des 31 Mars au 9 Avril (pendant les vacances de Pâques).

Ces stages sont ouverts aux athlètes de moins de seize ans, à qui sont réservées les épreuves du Mini-Palmarès et du Maxi-Palmarès, et auxquelles ils auront participé avant le 28 Février 1969.

N° d'ordre	Dates	Lieu	Catégorie	Age	Participants français (autant d'allemands)	
					Athlètes	Entraîneurs
1	31/ 3- 9/4	Montpellier (Centre Int. de séjour)	Débutants.	Moins de 16 ans.	20	5
2	31/ 3- 9/4	Hennef	Débutants.	Moins de 16 ans.	20	5
3	23/ 6- 2/7	Fribourg	1) Débutants. 2) Équipe Nationale « A ».	Moins de 16 ans. Seniors	13 7	5
4	30/ 6- 9/7	Steinbach	1) Débutants. 2) Équipe Nationale Juniors.	Moins de 16 ans. Juniors	13 7	5
5	14/ 7- 23/7	Dinard (C.R.E.P.S.)	Athlètes régionaux 2e série	Juniors	20	5
6	28/ 7- 6/8	Vichy (Centre Int. de séjour)	1) Débutants. 2) Équipe Nationale « B ».	Moins de 16 ans. Seniors	13 7	5

Les candidatures sont à adresser soit au Conseiller Technique Régional, pour les Clubs des Comités pourvus d'un de ces Techniciens soit à l'agent de liaison d'un groupe interrégional (liste et adresses ci-dessous), pour les Clubs des Comités dépourvus d'un Conseiller Technique Régional.

Agents de coordination des zones intergroupes
Agents de liaison des groupes inter-comités

ZONE NORD-OUEST : Paterni Marcel.

Groupe Nord : Herbaux Raymond, 18, rue du Docteur-Curie - 59, Marcq-en- Barœul.

Groupe Nord-Ouest : Schimmel Jacques, Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, Boîte Administrative Z - 76, Rouen.

Groupe Centre : Paterni Marcel, 14, rue de Valenton, Appartement 922 - 94, Maisons-Alfort.

Groupe Ouest : Demats Jean-Paul, 12. Allée Henri-Chrétien - 44, Nantes.

ZONE NORD-EST : Combet Daniel

Groupe Nord-est : Michon Jean, 20, rue Hector-Berlioz - 51, Reims.

Groupe Est : Noiriel Roland. 6, rue Strauss-Durkheim - 67, Strasbourg.

Groupe Centre-Est : Combet Daniel, 72, rue Professeur-Ranvier - 69, Lyon.

ZONE SUD : Gerber Roger.

Groupe Sud-ouest : Dini René, 76, bd Jean-Brunhes - 31, Toulouse.

Groupe Sud : Marchal Roger, 11, rue Rondelet - 34, Montpellier.

Groupe Sud-est : Gerber Roger, 40, Le Clos la Rose - 13, Marseille (13e).

Au cas où les demandes d'admission seraient supérieures au nombre de places disponibles, les candidats non retenus aux stages de Pâques pourront être admis aux stages n° 3, 4 et 6, à concurrence de treize à chacun d'eux.

Les candidats devront être licenciés à la F.F.H.C. ; le numéro de la licence est à indiquer ainsi que les performances réalisées à l'une au moins des quatre épreuves du Mini et du Maxi-Palmarès. De plus, les Conseillers Techniques Régionaux feront connaître au Directeur Technique National les mérites particuliers des candidats, sur les plans sportif, familial, social, etc.

Le programme des stages comprendra une séance quotidienne d'entraînement commun, des excursions, des promenades, des activités de plein air. Il sera retenu sur le remboursement des frais de voyage (du club au lieu du stage et retour) payés au tarif S.N.C.F., 2me classe, et sur l'indemnité de route (maximum 30 F) une contribution de 40 F destinée à assurer, en partie, les dépenses des activités éducatives du programme.

Les stagiaires seront accueillis et rassemblés soit à Paris pour le stage de Hennef, soit à Montpellier. Le stage en France, prévu à Montpellier, sera peut-être ouvert dans une station des Alpes, si les démarches entreprises le permettent.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National.

---

* *Erratum à la circulaire adressée aux Présidents des Comités Régionaux le* 28 *Novembre* 1968 : lire : Combet Daniel au lieu de Noiriel Roland.

— Le Président, et les Membres du Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste

— La Direction et la Rédaction de « *L'Haltérophile Moderne* », adressent à leurs membres, à leurs abonnés, à leurs amis de France et de l'Étranger, leurs vœux sincères pour l'année 1969.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE

Le Championnat de France Athlétique se déroule en deux phases :

1. Éliminatoires régionales, organisées le 4 Mai 1969, dans chacun des Comités Régionaux et qui constituent également les Championnats de chaque région. Cette première phase est ouverte à toutes les catégories d'athlètes quelle que soit leur série.
2. Finale nationale, le 29 Juin 1969, pour laquelle sont sélectionnés les deux athlètes Juniors et les deux athlètes Seniors qui ont réalisé les meilleures performances dans chacune des catégories sur l'ensemble des athlètes ayant participé aux Éliminatoires régionales.

Toutefois, pour accéder à la Finale, l'athlète doit avoir réalisé une performance du niveau de la 2e série au minimum.

Le Championnat Athlétique comprend deux épreuves :

1) Développé-couché.
2) Flexion des jambes.

Les résultats s'obtiennent par l'addition des kilos réalisés par l'athlète au meilleur essai de chacun des mouvements.

Les classements se font par catégorie de poids, les Juniors étant classés indépendamment des Seniors.

A l'issue des Éliminatoires régionales, un classement national par catégorie est établi.

Les Éliminatoires régionales sont arbitrées par un juré culturiste national désigné par le Bureau du Comité intéressé.

La Finale nationale est arbitrée par un juré culturiste national désigné par la Sous-commission de Culture Physique de la F.F.H.C.

Les frais des athlètes finalistes et des officiels sont assurés par la F.F.H.C. qui fournit les récompenses aux lauréats.

France-Italie "Espoirs"

à Jœuf le 24 Novembre 1968

Italie : 4 - France : 3. Les Italiens vainqueurs en Coqs, Légers, Moyens et Lourds-Légers, les Français en Plumes, Mi-Lourds et Lourds. Les transalpins ont très nettement surclassé leurs adversaires dans trois des quatre catégories où ils leur ont été supérieurs : le Coq ayant marqué 32 k de plus que Burte, le Léger s'étant assuré 25 k de mieux que Dufays et le Lourd-Léger ayant battu Baillet de 27 k 500. Quant aux Français, ils n'ont dominé qu'en Lourds où Delpuech a réalisé la différence la plus élevée du match avec son adversaire : 40 k mais le Plume Hugues l'a emporté au poids de corps et Dupuis n'a marqué que 2 k 500 de plus que le Mi-Lourd italien. La victoire de l'équipe invitée est donc nette et incontestable.

Il avait été admis, à la demande de la Fédération Italienne que les participants à ce match n'auraient pas plus de vingt ans au 1er Janvier 1968. Ce n'étaient donc pas des Juniors au sens du règlement international. La sélection de l'équipe de France, faite au début du mois d'Octobre, n'a été opérée que d'après les résultats du Championnat de France, dernière compétition officielle ayant rassemblé l'élite des Juniors et des Seniors de fraîche date. L'absence, à la finale nationale, de Buatois l'a donc tenu à l'écart de la rencontre France - Italie, ce qui a probablement coûté la victoire à notre équipe.

Mais c'est du match tel qu'il s'est fait qu'il me faut rendre compte et non de celui qui aurait pu avoir lieu dans des conditions idéales qui n'ont pas été réalisées.

D'abord, une évidence encourageante, nos Espoirs montrent du « tempérament », ..., volontaires, batailleurs, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes encore que Burte, très vite débordé, n'a pas trouvé les ressources qui auraient dû le faire s'accrocher plus âprement. Et il m'a fallu aiguillonner Baillet pour qu'à l'épaulé et jeté, ayant 25 k de retard, il réanime un courage soudain défaillant et qu'il se batte, - c'est bien plus beau quand c'est pour rien - jusqu'au bout.

Par contre, une constatation qui, si elle s'explique par la disposition d'esprit dont je crains qu'elle n'engendre les effets constatés chez trois athlètes, est préoccupante. Je m'explique Burte, Hugues, Dufays, ne sont pas à leur place dans leur catégorie respective, ils sont trop grands. A l'opposé de leurs adversaires, petits hommes râblés, musclés, puissants, les trois Français, longs, tout minces, presque fluets, n'ont pu chercher que dans un meilleur armement technique de quoi compenser leur infériorité athlétique. Si bien que quelqu'un a pu dire en montrant les transalpins : « ils se sont mis à l'école de l'Europe de l'Est », tant il est connu désormais que les Européens de l'Est font, dans leur programme, une part bien plus importante que les nôtres à la musculation.

La veille, l'un des trois avait dit sa fierté de concourir prochainement à la cinquième compétition fédérale réservée aux athlètes de 1re série. Un peu plus tôt, alors que la conversation roulait sur la musculation intensive, ce garçon ajoutait : « oui, mais ça fait prendre du poids ». Je le soupçonne donc de préférer gagner assez facilement une médaille dans la catégorie où il tire depuis au moins quatre ans, que d'affronter des adversaires, momentanément plus lourds dans la catégorie supérieure et risque d'être battu. Où est, dans ce comportement, le dépassement de soi, marque par excellence de l'idéal sportif ?

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE - ITALIE « ESPOIRS »

disputé le dimanche 24 Novembre 1968, à la Salle Municipale des Sports à Jœuf

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs						
TOSTO	54 k 400	Italie	85, -	85, -	100, -	270 k
BURTE	53 k 300	France	72,500	72,500	92,500	237 k 500
Poids Plumes						
HUGUES	59 k 400	France	77,00	80, -	112,500	270 k
PUGLISI	59 k 600	Italie	80, -	85, -	105, -	270 k
Poids Légers						
PALLARA	65 k	Italie	95, -	105, -	130, -	330 k
DUFAYS	67 k 400	France	95, -	90, -	120, -	305 k
Poids Moyens						
MALFASI	67 k 600	Italie	100, -	105, -	135, -	340 k
GINEYS	73 k 700	France	105, -	100, -	132,500	337 k 500
Poids Mi-Lourds						
DUPUIS	81 k 100	France	115, -	102,500	137,500	355 k
BISCEGLIE	79 k 300	Italie	120, -	97,500	135, -	352 k 500
Poids Lourds-Légers						
RIZEGATO	86 k 400	Italie	115, -	112,500	142,500	370 k
BAILLET	82 k 700	France	112,500	100, -	130, -	342 k 500
Poids Lourds						
DELPUECH	102 k 500	France	115, -	130, -	145, -	390 k
FASIOLO	110 k 900	Italie	115, -	105, -	135, -	355 k

Si la même disposition d'esprit habite les deux autres et qui sait, bien d'autres de nos athlètes qui se limitent ainsi à n'être perpétuellement que des vedettes au petit pied, autour de leur clocher, c'est que dans leur Club, l'éducation sportive a failli, c'est aussi qu'au-delà du Club, personne ne s'est attaché à leur enseigner la part qu'il faut payer pour devenir un homme.

Un match triangulaire France-Bulgarie-Italie est prévu du 5 au 9 Avril 1969 à Varna. Il sera ouvert aux athlètes nés après le 1er Janvier 1948, les espoirs du match de Jœuf pourront donc être sélectionnés mais il faudra que, d'ici là, nos garçons se musclent. Quitte à moins pousser le perfectionnement de leur style, ils devront consacrer beaucoup plus de temps aux exercices de musculation, car il leur manque surtout la puissance dans le tirage et dans le relèvement. Le *Bulletin Fédéral spécial*, diffusé le mois prochain, leur indiquera, si besoin est, les exercices à répéter à chaque entraînement qu'ils en fassent leur profit, eux, et tous ceux qui sont un peu trop « légers ». Et s'ils prennent quelques kilos qui les amènent dans la catégorie supérieure, ce ne sera pas du temps perdu mais, au contraire, la meilleure base d'une progression à laquelle, tels qu'ils sont, ils ne sauraient prétendre. Qu'ils sachent que c'est à leur âge que l'on se constitue ce capital athlétique pour pouvoir, plus tard, en retirer de bons dividendes.

Claude TAILLEFER.

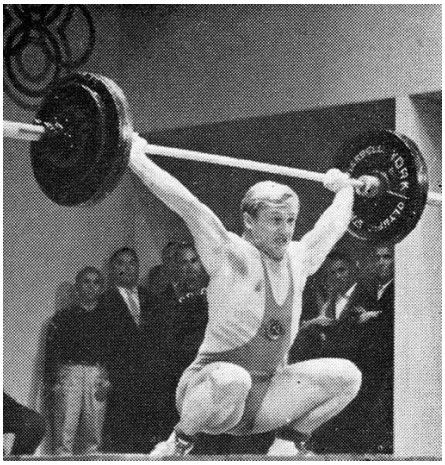

KURENTSOV (U.R.S.S.), l'athlète qui, à Mexico, avec le sauteur en longueur BEAUMONT, a réalisé l'un des plus beaux exploits sportifs.

RECTIFICATIF

aux instructions générales des compétitions culturistes

(*Bulletin Fédéral* N° 247. page 5)

Il y a lieu de lire : Développé couché et Flexion des jambes 1/2 point par fraction de 2 k 500 au-dessus des minimas ci-après (au lieu de 5 k).

Au classement général du Grand Palmarès :

Catégorie Mi-Lourds

1. GERMANT, 79 k 500, Club Halt., et Cult. Parisien : 317 k 500.

Les concurrents suivants se trouvent déclassés d'une place.

Classement National du Prix Régional d'Automne

D'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux, le 27 Octobre 1968

JUNIORS

Poids Coqs

1.	WILDEMA (49) A.S.P.T.T. La Réunion	150, -
2.	MAURICE (54,2) Sporting Club Navis Grenoble	145, -
3.	PANDART (54,7) Union Sportive Tours	142,500
4.	JOUBERT Marcel (56) Club Sp. Art. Châtellerault	142,500
5.	PAEZ (55,6) U.S. Cotonnière Moislains	137,500
6.	NORMANDIN (52,6) Club Halt. Cult. Rochelais	135, -
7.	GOBIN (54,4) Club Halt. Cult. Rochelais	130, -
8.	JOUBERT Michel (52,7) Cl. Sp. Art. Châtellerault	127,500
9.	GOMARD (53,5) U.S. Vésulienne	127,500
10.	SEIPH (54,6) Cercle Sportif Brumath	127,500
11.	VITINGER (55) Sporting Club Navis Grenoble	125, -
12.	LAMDA (50,3) Olympique Grande-Synthe	120, -
13.	GIRAUD (55) Club Athlétique Nantais	120, -
14.	RICARD (54,4) Jeune France Bourgoin-Jallieu	115, -
15.	MASSE (54,6) Foy. Laïque Éduc. Perman. Denée	115, -
16.	MINARD (54,8) Halt. Club Boulonnais	115, -
17.	NICOLAS (54,9) U.S. Cultur., et Sociale Gonesse	115, -
18.	PRUVOST (55) L'Audomaroise	112,500
19.	VIEIR (55,5) Ring Villepinte Vert-Galant	112,500
20.	MAGNARD (52) La Montluçonnaise	110, -
21.	BETTE (53,5) L'Audomaroise	110, -
22.	LORIOLE (56) A.S. Montferrandaise	110, -
23.	VAVELIN (51) A.P.E.C.A. La Réunion	107,500
24.	GAROFALO (54) Halt. Club Villeneuvois	107,500
25.	SANDRAT (55,3) M. J. Monnaie Romans	107,500
26.	CORNEGLIO (52) U.S. Toul	105, -
27.	RODRIGUEZ (52,2) Sporting Club St-Amandois	105, -
28.	LERAT (54,4) Cercl. Nat. Cult. Halt. Châteauroux	105, -
29.	RUFFION (54,7) U.S. Thann	105, -
30.	HUGUES (55) A.S. Bédarrides	105, -
31.	KOWALCZYK (55,2) U.S. Cotonnière Moislains	105, -
32.	BONNET (54) M.J.C. Avignon	100, -
33.	SCHOTTE (54,5) Club Athl. Rosendaël	100, -
34.	FLEURET (50) Jeune France Bourgoin-Jallieu	97,500
35.	SIGNORET (54) M.J.C. Avignon	92,500
36.	PIQUES (51,2) Elec. Cl. Omnisp. Ste-Afrique	90, -
37.	LECLERC (49,3) Cercle Nat. Cult. Halt. Châteaurenard	85, -
38.	FLOQUET (56) Halt. Club Soissonnais	80, -
39.	ACOSTA (52,6) Club Cult. Phys. Châlons/Marne	75, -
40.	TROMPETER (52,9) Soc. Athlétique Kœnigshoffen	75, -

Poids Plumes

1.	LUTIC (58,5) Stade Olympique Calais	157,500
2.	NOEL (59,1) A.S. Électromécanique Le Bourget	155, -
3.	KLEIN (56,3) Club Sportif Montois-la-Montagne	150, -
4.	BOINOT (59,3) Cercle Cult. St-Médard-en-Jalles	147,500
5.	CATINELLA (59,7) Halt. Club Grenoblois	147,500
6.	SABATIER (58,2) Electr. Cl. Omnisp. Ste-Afrique	145, -
7.	FAVIERE (59) Electr. Cl. Omnisp. Ste-Afrique	142,500
8.	MASCLET (57) Club Omnisp. Arlésien	140, -
9.	BILLIN (57,2) U.S. Cheminots St-Pol	140, -
10.	FERRERO (59) Omnisports Hyérois	140, -
11.	SANDRAS (60) C.O.S. Faches-Thumesnil	140, -
12.	TAOUTAOUI (59,7) Olympique Grande-Synthe	137,500
13.	DOMBES (58,4) Jeune France Bourgoin-Jallieu	135, -
14.	CHATELAIN (58,8) A.S. Mantaise	135, -
15.	DELPUECH (59) Amiens Sporting Club	135, -
16.	AGOSTI (59,8) A.S. École Métiers Ste-Tulle	135, -
17.	BRUYNEEL J.-P. (57,1) A.S.P.T.T. Lille	130, -
18.	DAUBENFELD (58,1) Club Sportif de la Patrotte	130, -
19.	CARLES (60) Club Sp. Artist. Châtellerault	130, -
20.	BONNET (59,7) Sporting Cl. Tête de Cheval Loos	127,500
21.	LEMERCIER (57,9) A.S. Aug.-Normand Le Havre	122,500
22.	EYBERT-PRUDHOMME Yves (59,3) Un. G. A. Péageoise	122,500
23.	AUBERTIN (59,4) Eut. Chaumont. Athlétic Chem.	120, -
24.	LAPERT (57,7) Stade Auxerrois	115, -
25.	ARNOLDI (58,6) Ent. Sp. St-Martin-d'Hères	115, -
26.	MARTINEZ (58,5) U.S. Ste-Tulle	112,500
27.	BARRIEUX (60) A.S. École Métiers Ste-Tulle	110, -
28.	ONGENA (57,7) A.S. Jovicienne	105, -
29.	GRENAIS (59,4) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	95, -
30.	AZEMAR (58) Ass. Laïque Travail. Mulhouse	92,500
31.	LOPEZ (57,5) M.J. Monnaie Romans	90, -

Poids Légers

1.	BAGOU (67,5) A.S.P.T.T. La Réunion	190, -
2.	St-MARTORY (65) Toulouse Chemin. Marengo Sp.	185, -
3.	DUCHE (66) A.S. Jovicienne	182,500
4.	ROSTAING (66,5) Gauloise de Valse	180, -
5.	FOUQUET (65,2) Rueil Athlétic Club	170, -
6.	PERTHUIS (65,5) Soc. Athlétique Enghien	170, -
7.	VADOT (66,7) Halt. Club Grenoblois	170, -
8.	MERI (67) Halt. Club Cult. Arbreslois	170, -
9.	PANCH BAYA (63,5) A.S.P.T.T. La Réunion	167,500
10.	SOLLIER (67,4) Sporting Club Navis Grenoble	167,500
11.	LAROVERADE (62) A.S.P.T.T. La Réunion	165, -
12.	PIERREMONT (63,5) Halt. Club Villefranche	165, -
13.	COSTA (64) Club Omnisports Arlésien	165, -
14.	COLOMBERT (64,1) Halt. Club Villefranche	165, -
15.	GAIMO (67,5) Halt. Club Marignane	165, -
16.	CARPENTIER (62) A.S.P.T.T. Nancy	162,500
17.	NUNIEZ (66,9) Monrepos Olympique Floirac	162,500
18.	MILLET (66,5) U.S. Toul	160, -
19.	MELCKMANS (67) Stade Olympique Calais	160, -
20.	BRECHER (67,1) U.S. Thann	160, -
21.	PARISOT (67,2) Ent. Chaumont. Athl. Cheminots	160, -
22.	ROGNIER (67,3) Stade Auxerrois	160, -
23.	RAT (62) Club Omnisports Arlésien	157,500
24.	ARNAULT (62,9) Cl. Sp. Artist. Châtellerault	157,500
25.	PIERRE (65,3) A.S. École Métiers Ste-Tulle	157,500
26.	CHAUVIN (65,5) Gauloise Montbéliard	157,500
27.	BARRAL (66,8) A.S. Monaco	157,500
28.	LEFEVRE (62,6) C.O.S. Faches-Thumesnil	155, -
29.	MASSON (65) Ent. Chaumont. Athl. Cheminots	155, -
30.	CHAIX (67) Avenir Sportif Bédarrides	155, -
31.	RAYMOND (60,5) Stade Dyonisien	150, -
32.	RETCH (64,6) A.S. Mantaise	150, -
33.	LUCAS (66) A.P.E.C.A. La Réunion	150, -
34.	CHARRAUX (66,6) Légion Jeanne-d'Arc Commercy	150, -
35.	FOUQUET (61) Jeune France Mézières	147,500
36.	LEDUC (64,1) Sporting Club Neuilly	147,500
37.	RIGAULT (61) Club Athl. Rosendaël	145, -
38.	FROISSART (61,6) U.S. Municipale Gagny	145, -
39.	CAZE (63,2) A.S. Tramways Lille	145, -
10.	JUDES (63,4) Club Sp. Artist. Châtellerault	145, -
41.	TOTH (64) Sporting Club Navis Grenoble	145, -
41.	AGATHE (64) A.P.E.C.A. La Réunion	145, -
43.	VAHOIE (65) A.P.E.C.A. La Réunion	145, -
44.	DESWEL (66,4) A.S. Usinor Montataire	145, -
45.	BEAUD (66,6) Alliance Sportive Ste-Savine	145, -
46.	DENIMAL (67,5) Olympique Grande-Synthe	145, -
47.	DEBERT (61) Alliance Sportive Ste-Savine	142,500
48.	CHARLET (63,5) Sport. Club Tête de Cheval Loos	142,500
49.	BETCHEL (63,9) Club Sportif la Patrotte	142,500
50.	TROHA (65,9) Sporting Club St-Amandois	142,500
51.	BLANQUIE J.-L. (60,2) A.S.P.T.T. Strasbourg	140, -
52.	ANTZ (60,7) Soc. Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	140, -
53.	GARCIN (61,8) Union Gymn. Athl. Péageoise	140, -
54.	TRENS (62,3) Ass. Laïque Travailleurs Mulhouse	140, -
55.	PROUTEAU (63,4) A.S. Pérollière	140, -
56.	MELINAND (64) Halt. Club Villefranche	140, -
57.	RETAILLEAU (65,1) Club Athl. Choletais	140, -
57.	MINARD (65,1) Halt. Club Boulonnais	140, -
59.	GULESSERIAN (66) City Club Marseille	140, -
60.	LOERSER (66,2) Ass. Laïque Travail. Mulhouse	140, -
61.	TOUDIC (66,7) Club Halt. Cult. Rochelais	140, -
62.	COLLY (67,5) Athi. Club 'Maisons-Alfort	140, -
62.	BATIFOL (67,5) Ring Chartrain	140, -
64.	DEVAUX (63) Amic. Anc. Élèves Montdidier	137,500
65.	BASTAERT (63,2) Stade Municip. Petite-Synthe	137,500
66.	JEANBOURQUIN (65,4) Française Besançon	137,500
67.	MAIRET (65,9) Elec. Cl. Omnisp. Ste-Afrique	137,500
68.	CZUDEK (67,1) Ass. Laïque Travail. Mulhouse	137,500
69.	CLAIN (60,5) Stade Dyonisien	135, -
70.	LEGRAS (62,4) Stade Municipal Montrouge	135, -
71.	HOUETTE (62,5) Club Sportif Alençon	135, -
72.	VIOLA (63) Française de Lyon	135, -
73.	POULIN (64) Cercle Michelet Orléans	135, -
74.	MANCEAU (64,8) Foyer Laïque Éduc. Perm. Denée	135, -
75.	GENTIL (65,3) La Montluçonnaise	135, -
76.	WYCHART (66,5) St-Michel Sports Marquette	135, -
77.	CARON (63) Halt. Club Boulonnais	132,500
77.	GONET (63) Alliance Sportive Ste-Savine	132,500
79.	MOIKEENAN (61) A.S.P.T.T. La Réunion	130, -
80.	LECLERC (63) Club Sportif Alençon	130, -
81.	BONANSEA (65) City Club Marseille	130, -
82.	DELORENZO (66) City Club Marseille	130, -
82.	PITHIEU (66) A.P.E.C.A. La Réunion	130, -
84.	BROSCH (67) Vaillante St-Quentin	130, -
85.	TISON (60,7) Club Sportif La Patrotte	127,500
86.	LEDEUIL (61,2) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	127,500
87.	CAQUINEAU (63,2) Cl. Amat. Inst. Cult. Rochelais	127,500
88.	FAUCHER Ch. (64,1) Rueil Athlétic Club	127,500
89.	CHARRON (62,5) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou	127,500

90.	MISKIZAK (66) Ec. Villefranche., d'Arts Martiaux	125, -
91.	DRUON (61,5) Air Sports Blois	125, -
92.	DESSOUCHES (66,3) U.S. Cheminots Val-de-Loire	122,500
93.	RICHEM (61) Judo Club Figeac	122,500
94.	PIQUENOT (62,2) Stade St-Lois	120, -
95.	WARCK (64,6) Cercle Nat. Cult. Halt. Châteauroux	120, -
96.	TOUR (65,2) U.S. Thann	120, -
97.	MOLINENGO (65,5) A.S. Ec. Mét. Soissons-Cuffies	120, -
98.	GALAY (65,8) Athl. Cl. Municip. Maisons-Alfort	120, -
99.	KWIATKOWSKI (66) A.S. Jovicienne	120, -
100.	LEBIDEAU (67,1) Club Athl. Nantais	120, -
101.	GAUTIER (63,9) Stade Croisicais	120, -
102.	SEILER (66) Ass. Laïque Travail. Mulhouse	117,500
103.	COSTA (60,3) Omnisports Hyérois	115, -
104.	SELOSSE (62,5) A.S. Tramways Lille	115, -
105.	BARRA (64,4) Elec. Cl. Omnisp. Ste-Afrique	115, -
106.	BOOSZ (62,8) Soc. Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	112,500
107.	DUCHERZANT (60,3) Ring Villepinte Vert-Galant	110, -
108.	GRENAIS (65,4) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	110, -
109.	CAYON GLAYERE (66,1) Jeune France Bourg.-Jallieu	110, -
110.	GIVON (66,4) Athlétic Club Trélazéen	110, -
111.	LEVET (60,5) M.J. Monnaie Romans	107,500
112.	FOREAU (62,5) U.S. Toul	105, -
113.	BISTES (65) Ec. Métiers Soissons-Cuffies	102,500
114.	BERNARD (67,5) U.S. Toul	95, -
115.	BOUDOUL (65,3) A.S. Montferrandaise	80, -

Poids Moyens

1.	RAMEIL (73,3) Haït. Club Comminges	220, -
2.	DESPECHE (73,6) Union Athlétique Tarbaise	192,500
3.	COFFIN. (72,1) La Montluçonnaise	190, -
4.	MOSCATELLI (72,6) A.S.P.T.T. Vienne	190, -
5.	LAGARDÈRE (72) V.G.A. St-Maur	187,500
6.	REDANT (72,6) Sporting Cl. Tête de Cheval Loos	180, -
7.	LAGARRIGUE (75) Physic Haltéro Club	180, -
8.	TILLIER (74) Stade Olympique Calais	177,500
9.	RIVAT (68,3) Légion Jeanne-d'Arc Commercy	175, -
10.	MAROT (74,7) Club Athl. Lutte Alfortville	172,500
11.	VANDEVRAYE (75) A.S.P.T.T. Lille	172,500
12.	FUSIL (70) Jeune France Mézières	170, -
13.	MOUCHEL (70,1) A.S. École Métiers Ste-Tulle	170, -
14.	LAROYENNE (72,5) Foyer Rural St-Germain	170, -
15.	GOURDIN (73,4) A.S. Tramways Lille	170, -
16.	DUPONT (71,6) C.O.S. Faches-Thumesnil	167,500
17.	BORD G. (72) M.J.C. Cavaillon	167,500
18.	CARRETTE (68,5) Halt. Club Villefranche	165, -
18.	GERVAIS (68,5) A.S. Mantaise	165, -
20.	CANTUEL (69,3) Société Athlétique Enghien	165, -
21.	NAUD (72,3) Étudiants Club Orléanais	165, -
22.	FOUBERT (71,7) A.S. Mantaise	162,500
23.	VIALLY (74) Halt. Club Cult. Arbreslois	162,500
24.	MARGALLE (74,2) Amic. Anc. Élèves Montdidier	162,500
25.	ROHR (70) Olympique Grande-Synthe	160, -
26.	DEROUIN (69,5) Athl. Club Mun. Maisons-Alfort	157,500
26.	LONGCHAMP (69,5) M.J.C. Strasbourg Meinau	157,500
28.	GUITTAT (70,3) Union Halt. Vichyssoise	155, -
29.	KERVRAM (70,8) A.S. Pérollière	155, -
30.	SOUVERAIN (71) Alliance Sportive Ste-Savine	155, -
31.	VANBRUSSEL (73,7) C.O.S. Faches-Thumesnil	155, -
32.	DELBECQUE (74,7) C.O.S. Faches-Thumesnil	155, -
33.	DUMURET (69,9) Halt. Club Compiégnois	152,500
34.	ÉQUILLE (69,6) Club Sportif Mun., du Pecq	150, -
35.	BARTHEN (72) U.S. Petite-Rosselle	150, -
36.	CIHOLAS (73) A.S. École Métiers Ste-Tulle	150, -
37.	LECONTE (73,8) Cercle Michelet Orléans	150, -
38.	DUBOIS (68) A.S. Pérollière	145, -
39.	HUMBERT (71,2) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	145, -
40.	LOISEAU (72,6) Club Sportif Alençon	145, -
41.	FRAIGNEAU (73,3) U.S. Cheminots Val-de-Loire	145, -
42.	LORENTZ (74.5) Soc. Athlétique Kœnigshoffen	145, -
43.	CHARRON (70) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou	142,500
44.	BOES (70,5) Club Sportif de la Patrotte	142,500
45.	DAFOUR (68) A.S. Montferrandaise	140, -
46.	MICHALINOFF (69) Athl. Cl. Mun. Maisons-Alfort	140, -
47.	TARRY (70) Halt. Club Arbreslois	140, -
48.	GARCIN (70,4) Union Athlétique Tarbaise	137,500
49.	FENOUIL (75) Judo Club Figeac	137,500
50.	PROUVET (69,5) L'Audomaroise	135, -
51.	MEYER (70,1) Jeune France Bourgoin-Jallieu	135, -
52.	BEEKHOUT (70,2) Club Athlétique Rosendaël	135, -
53.	CHAXEL (71,3) A.S.P.T.T. Nancy	135, -
54.	PENTECÔTE (74,8) Ass. Halt. Cult. Rochelaise	135, -
55.	DENTLER (72,6) Soc. Athlétique Kœnigshoffen	132,500
56.	MONNIER (70,1) Union Gymn. et Athl. Péageoise	125, -
57.	MOCAER (72,5) A.S. École Métiers Ste-Tulle	125, -
58.	GAUTHIER (68,6) Stade Auxerrois	120, -
59.	HOCHART (73,5) École Mét. Soissons-Cuffies	110, -
60.	PLAT (71,5) Vaillante St-Quentin	107,500

Poids Mi-Lourds

1.	DEMOND (80) Halt. Club Villefranche	195, -
2.	CADARS (81,4) Physic. Haltéro Club	190, -
3.	JACQUES (81) Légion Jeanne-d'Arc Commercy	187,500
4.	MERLE (82,5) Gauloise Montbéliard	187,500
5.	BETZLER (76,2) Soc. Gymn. Pfaffenhoffen	185, -
6.	TAXI (77,4) Centre Athlétique Dracénois	185, -
7.	HAMON (78,8) Asnières Sports	185, -
8.	PORRA (76,3) Gauloise Montbéliard	180, -
9.	PIEDNOEL (77,1) A.S. August.-Normand Le Havre	180, -
10.	HERZOG (77,9) Alsatia Sélestat	175, -
11.	HENRY (79,2) Cl. Cult. Phys. Châlons/Marne	175, -
12.	BAYET (81,5) Club Halt. Cult. Rochelais	175, -
13.	PORTHEAULT (75,4) Étudiant Club Orléanais	170, -
14.	BEXANT (76,5) Vaillante St-Quentin	170, -
15.	MACQUENGHEN (80,5) Hall. Club Boulonnais	170, -
16.	NIEUWENHOVE (80,6) St-Michel Sports Marquette	170, -
17.	PEDRONI (79,5) Française de Besançon	167,500
18.	CARRIÈRE (80) Club Omnisports Arlésien	165, -
19.	WOZNIACK (77,8) Hall. Club Soissonnais	160, -
20.	INDELICATO (76) Halt. Club Nice	155, -
21.	GRIMM (76) Club Halt. Lunéville	155, -
22.	TOUTAIN (80,2) A.S. August.-Normande Le Havre	155, -
23.	DESAYES (81.2) Ring Villepinte Vert-Galant	155, -
24.	HENOT (82) Haït. Club Boulonnais	155, -
25.	RUIZ (76,6) Omnisports Hyérois	152,500
26.	POTEL (77,4) Centre Athlétique Meulanais	147,500
27.	BEIL (75,5) Ass. Laïque Trav. Mulhouse	145, -
28.	RACINE (77) Alliance Sportive Ste-Savine	142,500
29.	ARTAUX (76,5) Soc. Athlétique Enghien	140, -
30.	ARBONA (79,7) Haït. Club Marignane	140, -
31.	MERLAND (79,2) Stade Municipal Petite-Synthe	135, -
32.	HAULTECŒUR (81,9) Société Athlétique Enghien	132,500
33.	DEBOUT (75,6) Ent. Chaum. Athl. Cheminots	92,500

Poids Lourds-Légers

1.	FOURMAUX (82,6) C.O.S. Faches-Thumesnil	210, -
2.	LERICHE (88,2) Amiens Sporting Club	205, -
3.	KELLARIS (83,4) Française de Lyon	192,500
4.	BOURGEOIS (88,2) Dreux Athlétic Club	185, -
5.	DOUSSET (84,4) Club Sport. Artist Châtellerault	175, -
6.	AOUSTIN (86,7) Union Méan Penhoet	152,500
7.	VERNET (84) M.J.C. Avignon	150, -

Poids Lourds

1.	CAIOLO (97) A.S.P.T.T. Vienne	245, -
2.	BERETTI (97) A.S. Cult. Vélizy-Villacoublay	207,500
3.	LIZANA Joseph (91) Sporting Club Navis	192,500
4.	GIRARDET (92) Patronage St-Etienne Rennes	175, -
5.	BONACHE (90,5) Club Cult. Phys. Châlons/Marne	155, -
6.	YUNG R. (104) U.S. Petite-Rosselle	155, -
7.	BERRING (112,5) Club Halt. Lunéville	155, -

ÉTRANGERS

Poids Moyens

1.	DEMBSKI (70,3) A.S.P.T.T. Nancy	140, -

Poids Lourds-Légers

1.	FERNANDEZ (88,3) M.J.C. Strasbourg	147,500

(*Suite page* 10)

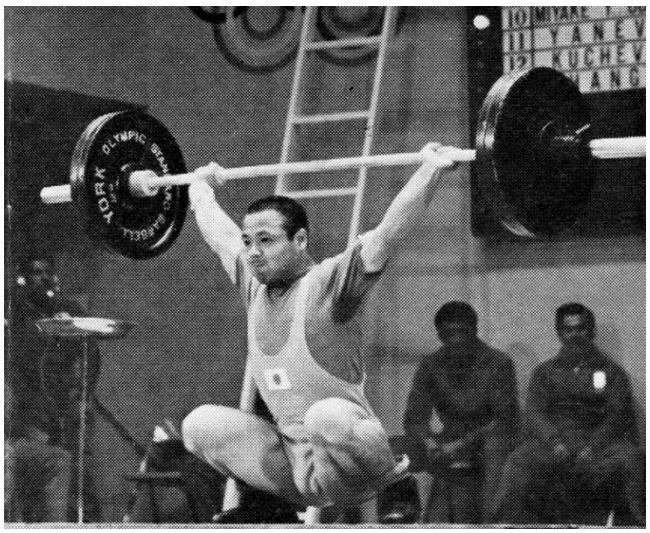

Mexico : Le temps d'un arraché, MIYAKE (Japon) interrompt son éternel sourire.

L'arraché en flexion

Pas moins de 3 hommes ont tenté et réussi 147 k 500 à l'arraché clans la catégorie « Mi-Lourd » au cours (les J.O. de Mexico. C'est sans doute l'un des plus beaux résultats d'ensemble auquel nous ayons jamais eu le plaisir d'assister.

Les Soviétiques Sielitsky et Belaiev, le Tchécoslovaque Zdrazila, tous trois lauréats de la première place dans ce mouvement, sont pourtant d'un gabarit très différent Sielitsky est court, trapu, puissamment musclé alors que Zdrazila est beaucoup plus grand avec des membres très allongés. Quant à Belaiev, il se situe par son gabarit entre les deux hommes.

Il apparaît à l'examen de films et de documents-photos que la technique de ces trois hommes présente une similitude frappante tous trois ont conservé les genoux légèrement fléchis, les bras tendus, les épaules engagées en avant du plan de la barre lorsque celle-ci atteint le niveau des genoux (photo n° 1). Tous trois ont engagé leurs genoux en avant de la barre en glissant celle-ci le long des cuisses pendant que les épaules reviennent dans le même plan vertical que la barre (photo n° 2). Tous trois s'étendent en montant sur la plante des pieds et en conservant les bras tendus (photo n° 3). Tous trois tirent ensuite avec leurs bras et leurs épaules pendant que les pieds se décollent du sol.

Les trois hommes ne parviennent pourtant pas tous dans la position accroupie par le même cheminement grâce à une grande laxité des chevilles, Zdrazila et Belaiev ont le buste à la verticale lorsque la barre arrive à bout de bras et, alors seulement, ils inclinent leur buste vers l'avant. Sielitsky est, par contre, moins efficace dans la dernière partie du mouvement son buste commence à s'incliner vers l'avant avant même que la barre ne soit à bout de bras. Peut-être est-il gêné par une moins bonne souplesse articulaire des chevilles..., mais peut-être n'avait-il pas précédemment parfaitement achevé l'extension complète du corps (photo n° 3).

La dissemblance structurale de ces trois hommes, mais l'identité des résultats obtenus semble bien prouver qu'il n'existe pas un type d'athlète avantagé par sa morphologie pour exceller à l'arraché.

Cette constatation doit encourager tous les athlètes relativement faibles à l'arraché mais qui, à cause d'une souplesse ou d'une technique défaillante ou pour toute autre raison n'ont pas encore obtenu la parité de performance avec les deux autres mouvements olympiques.

G. LAMBERT,
Entraîneur National.

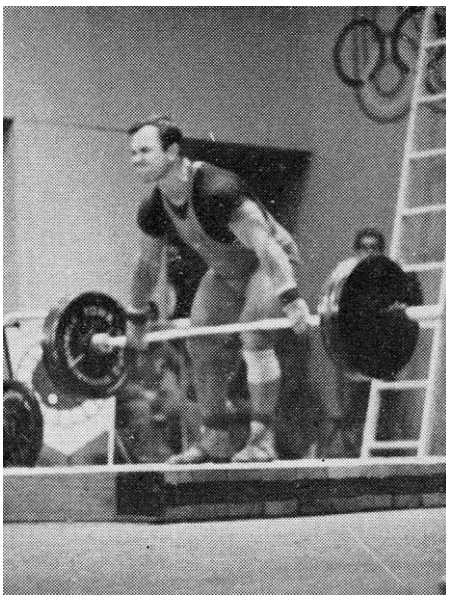

1

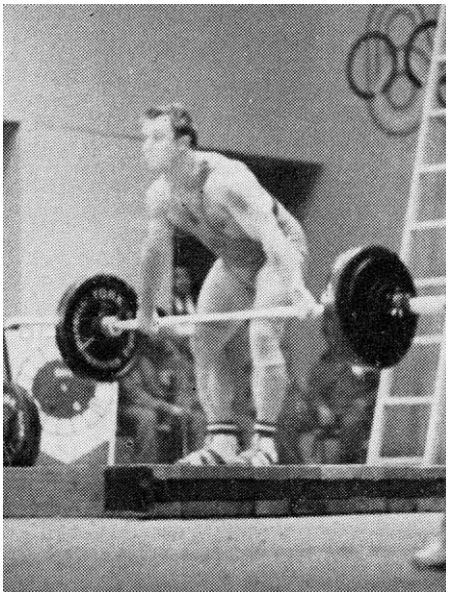

1

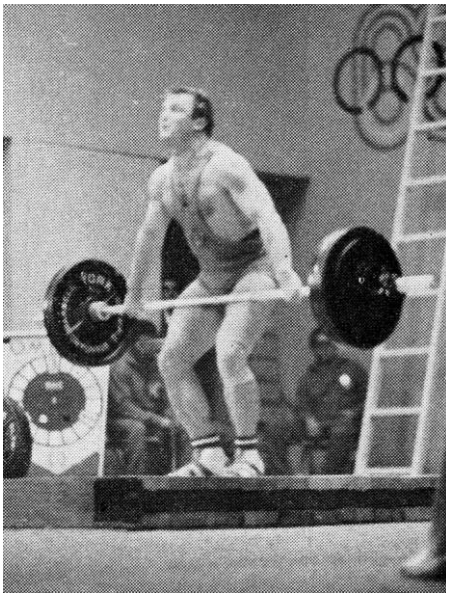

2

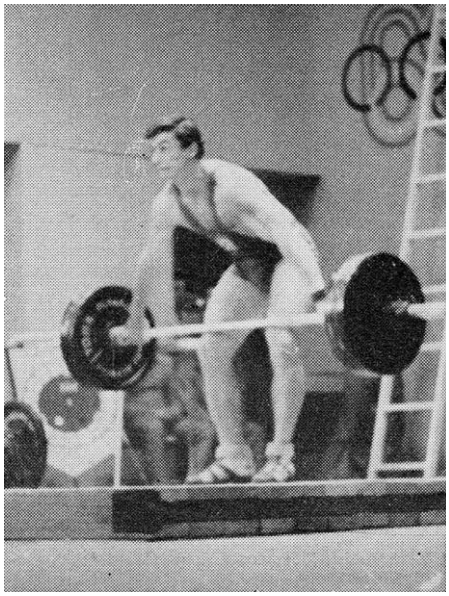

1

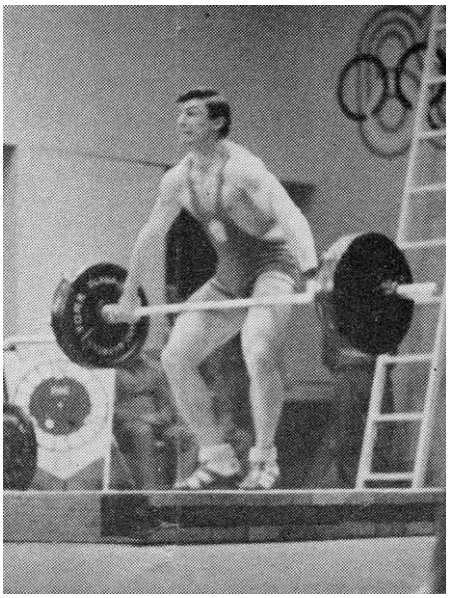

2

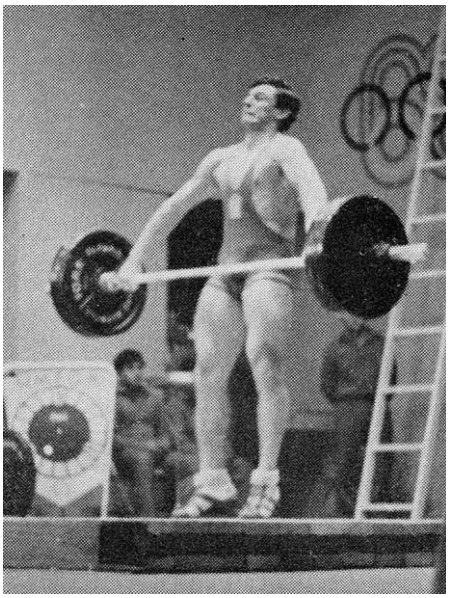

3

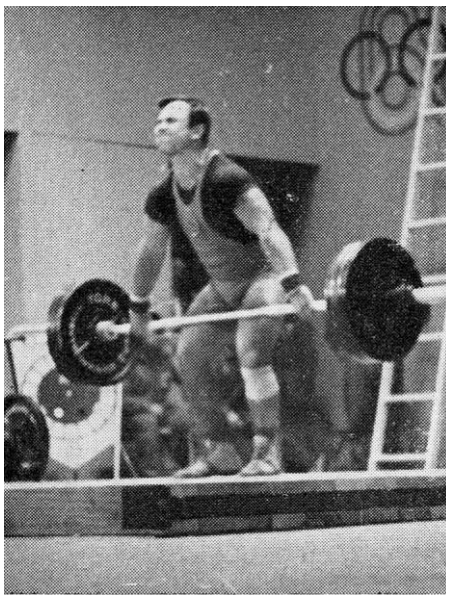

2

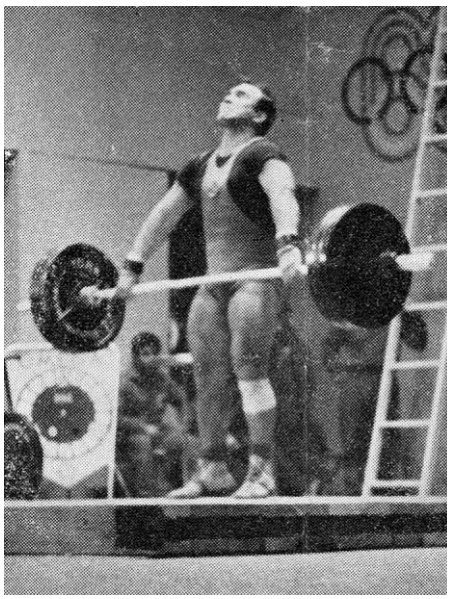

3

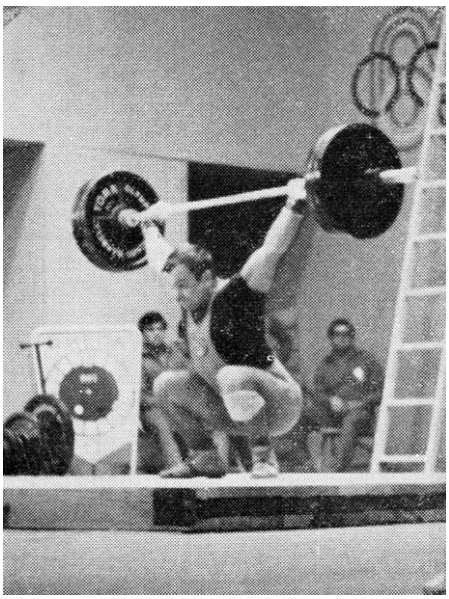

4

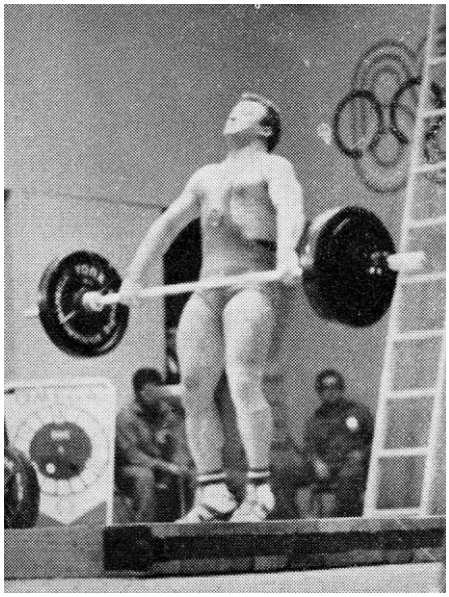

3

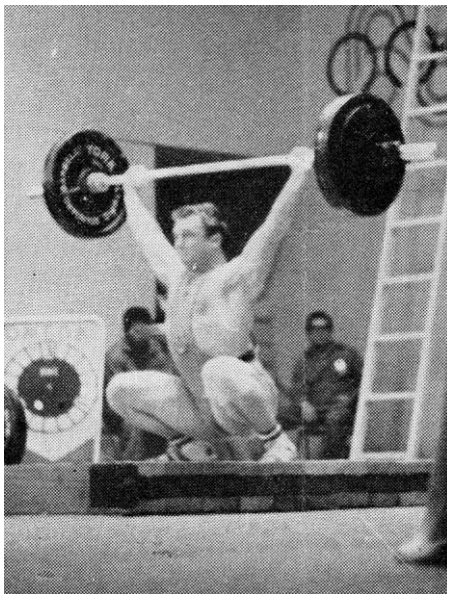

4

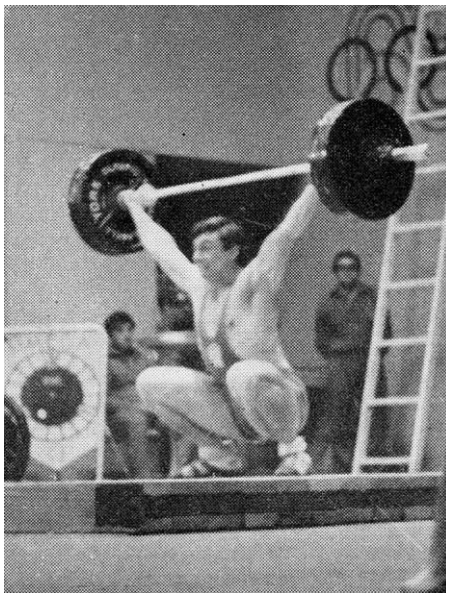

4

Ce Que Vous Devez Savoir

Cartes du Comité National des Sports

Les Présidents, Secrétaires. Trésoriers des Comités Régionaux peuvent faire parvenir à la F.F.H.C. la redevance de 5 F, nécessaire à la remise du millésime 1969, destiné à être apposé sur les cartes de Dirigeant Régional du Comité National des Sports. Il est recommandé de grouper les demandes.

***

Challenge National des Clubs Culturistes

Les Clubs des groupes Nord, Nord-ouest, Centre, Ouest, Nord-est, Est, Centre-est, Sud-ouest, Sud, Sud-est qui auraient la possibilité d'organiser la Finale du Super- Palmarès qui se déroulera le 2 Mars, sont invités à en avertir la Fédération *avant* 11 *Janvier* 1969.

Nos joies, nos peines

Naissances

Le Stade Auxerrois nous fait part de la naissance de Catherine, fille de son dévoué Secrétaire de séance Daniel Rigaud,

... et Serge Letourneur, dirigeant et athlète de l'Association St-Jean de Nogent- le- Rotrou a la joie de nous annoncer la naissance d'une petite Sandrine.

***

Mariages

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Michel Ledroit, de la Vie au Grand Air de Saint-Maur, Champion de France 1968, en catégorie Poids Légers, avec Mlle Paulette Frantz.

Le Stade Auxerrois est heureux d'annoncer le mariage de son Poids Plume Alain Hugues avec Mlle Francine Gutteriez.

Nous adressons à ces jeunes couples tous nos compliments et nos meilleurs vœux.

***

Distinctions

Au cours de l'Assemblée Générale qui a eu lieu à Lyon, le 8 Décembre, M. René Duverger, Trésorier de la F.F.H.C., s'est vu remettre des mains de M. Jean Dame, Vice-président de la F.I.H. la Médaille d'Or de la Fédération Internationale Haltérophile.

Nous sommes heureux de présenter à M. Duverger nos plus sincères félicitations.

***

Nécrologie

Un ancien de la Fédération vient encore de s'éteindre. Il s'agit de M. Jules Meese, Président d'honneur de l'Omnium Sportif Municipal Lommois et Vice-président d'honneur du Comité des Flandres, décédé subitement dans sa 73e année.

M. Meese fut sélectionné olympique et recordman de France du développé.

Nous présentons à Mme Meese, à ses enfants et à toute sa famille ainsi qu'à ses nombreux amis sportifs nos bien sincères condoléances.

Classement National du Prix Régional d'Automne (suite)

SENIORS

Poids Coqs

1.	LAZY (56) A.S.P.T.T. La Réunion	155, -
2.	JARDIN (56) Sporting Club Navis Grenoble	147,500
3.	GEOFFRAY (55,8) Club Halt. Oyonnaxien	145, -
4.	DESMARETS (48,5) Soc. Athlétique Enghien	140, -
5.	FAVRE (51) M.J.C. Avignon	137,500
6.	BIM (54,1) Athlétic Club Melunais	135, -
7.	DEMESY (55,5) Gauloise Montbéliard	135, -
8.	DELION (53,4) Club Athl. Lutte Alfortville	132,500
9.	BRUYNEEL (56) A.S.P.T.T. Lille	132,500
10.	COCHELIN (56) Ass. Halt. Cult. Rochelaise	130, -
11.	ROMAIN (51,6) Asnières Sports	127,500
12.	BENNI (55,7) A.S. Mantaise	125, -
13.	LAJOUS (54,3) Stade Municipal Montrouge	120, -
14.	BALESTRA (56) Halt. Club Mazanais	120, -
15.	THEBAULT (56) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	117,500
16.	GALLIEN J.-C. (50,9) Club Halt. Cult. Rochelais	102,500
17.	GALLIEN S. (51,9) Cl. Amat. Inst. Cult. Rochelais	102,500
18.	MORTET (55,4) Ent. Chaumont. Athl. Cheminots	102,500

Poids Plumes

1.	GIROD (57,7) Gauloise Montbéliard	175, -
2.	DUPOUX (59,8) Etoile des Bormettes	160, -
3.	LARGINIERE (59,9) A.S.P.O.M. Bordeaux	160, -
4.	SARPÉDON (60) Légion Jeanne-d'Arc Commercy	157,500
5.	SCHEMYTE (59,1) Légion Jeanne-d'Arc Commercy	155, -
6.	DOY (59,3) St-Michel Sports Marquette	155, -
7.	HEIN (59,9) Club Sportif Art. Châtellerault	155, -
8.	ROLLAND (56,2) Maison Jeunes Chambéry	152,500
9.	BERRUYER P. (59,3) Un. Gymn. Athl. Péageoise	152,500
10.	KENCKER (60) U.S. Petite-Rosselle	152,500
11.	ORRU (57,5) L'Omanaise	150, -
12.	SASSONE (59,1) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	150, -
13.	DESFORGES (59,6) A.S. Villemoisson/Orge	150, -
14.	MIELLET (59,6) A.S.P.T.T. Lille	147,500
15.	SEIGNOUR (59) Halt. Club Novais	145, -
16.	ROQUET (59,9) Patronage St-Etienne Rennes	145, -
17.	CHAULOUX (59,8) Ailes Sp. Bouguenais Rézé	142,500
18.	KERAUDREN (56,9) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	140, -
19.	DUTHEIL (58,4) Ec. Villefranch. Arts Martiaux	140, -
20.	GUIHENEUF (59) Club Athi. Nantais	140, -
21.	CARRARA (58) Sporting Club Navis Grenoble	137,500
22.	ROUSSEAU (57,1) Stade Municipal Montrouge	135, -
23.	FRADET (57,4) Ass. Halt. Cult. Rochelaise	130, -
24.	BURNEL Joël (59,8) Stade Saint-Lois	130, -
25.	SCHIVI M. (59,9) A.S.P.T.T. Nancy	127,500
26.	TALON (57) A.S.P.T.T. Lille	125, -
27.	IACONO (58,1) Sporting Club Navis	125, -
28.	GALLIEN M. (58,8) Club Halt. Cult. Rochelais	125, -
29.	LAHAYE (60) Ent. Chaumont. Athlét. Cheminots	122,500

Poids Légers

1.	GONCALVES (67,5) Halt. Club Cult. Arbreslois	185, -
2.	LATRILLE (65) Union Athlétique Tarbaise	182,500
3.	DOMBES (63,6) Jeune France Bourgoin-Jallieu	180, -
4.	PAYEN (61) Union Gymn. Athl. Péageoise	177,500
5.	MENANT (66,6) Ent. Chaum. Athlétic Cheminots	177,500
6.	GRIM (67) Légère Mélinoise	177,500
7.	SAVOY (62,7) Maison Jeunes Chambéry	175, -
8.	TRÈFLE (63,6) Stade Municipal Montrouge	175, -
9.	FARRUGIA (66,8) Stade Olympique Calais	175, -
10.	COUPE (67,5) C.O.S. Faches-Thumesnil	175, -
11.	ROCHARD (64,2) Sporting Club Neuilly	172,500
12.	LEFEVRE (66,7) Postillon Olymp. Longjumellois	172,500
13.	KUNZER (65) U.S. Petite-Rosselle	170, -
14.	LAVAL J. (66,8) Halt. Club Villefranche	170, -
15.	DEMOUY (67.5) Halt. Club Compiégnois	170, -
16.	CORNET (62,5) Halt. Club Boulonnais	167,500
17.	RIDEZ (67.3) Stade Municipal Montrouge	167,500
17.	TOUGAROT (67,3) A.S. Villemoisson/Orge	167,500
19.	THONIER (63,5) Union Halt. Vichyssoise	165, -
20.	RIGAUD (65,8) Ass. St-Jean Nogent-le-Rotrou	165, -
21.	MORIN (66,4) Sport. Club Prépa. Olympique	165, -
22.	DELOUVEE (66,7) Halt. Club Villeneuvois	165, -
23.	LAVAL B. (66,8) Hall. Club Villefranche	165, -
24.	DUBECQ (67) Athlétic Club Melunais	165, -
25.	MICHELVILLAZ (67,2) A.S. Cheminots Vénissieux	165, -
26.	CORTESI (67,3) Sporting Club Cogolinois	165, -
27.	BOULLARD (61,8) Soc. Gymnastique Angers	162,500
28.	ALLOUIN (64) Halt. Club Cult. Arbreslois	162,500
29.	SYLVESTRE (64,9) Club Athlét. Lutte Alfortville	162,500
30.	ADAMI (65,8) Alliance Sportive Ste-Savine	162,500
31.	CARASCOSA (66,6) Halt. Club Villefranche	162,500
32.	GILLET (67,5) Sporting Club Neuilly	162,500
32.	PEYNET (67,5) A.S. Montferrandaise	162,500
34.	COUTANT Y. (64,5) Centre Athlétique Choletais	160, -
35.	FOCK (64,7) Gauloise Montbéliard	160, -
36.	GERBER (65) Gauloise Montbéliard	160, -
36.	MELIA (65) Judo Club Figeac	160, -
38.	SPIGA G. (66,2) L'Ornanaise	160, -
39.	PICAVET (67) Courbevoie Sports	160, -
40.	GOTTARDI (67,1) Toulouse Haltéro Club	160, -
41.	PAYER (67,3) Halt. Club Villefranche	160, -
42.	JEAN (67,5) Halt. Club Mazanais	160, -
43.	COURLIEUX (60,5) Club Halt. Cult. Sedanais	157,500
44.	LAMOTTE (63) Gauloise de Vaise	157,500
45.	SERRER (67,5) Club Halt., et Cult. Sedanais	157,500
46.	DESCOINS (64,8) Cercle Halt. Troyen	155, -
47.	ECUER (66,1) Centre Athlétique Dracénois	155, -
47.	ARCELIN (66,1) Dreux Athlétic Club	155, -
49.	TUROLLA (66,2) Soc. Athlétique Montmartroise	155, -
50.	HARNAIS (67,2) Athlétic Club Servannais	155, -
51.	PILOZ (67,3) Jeune France de Bourgoin-Jallieu	155, -
52.	HABARY (67,5) Alliance Sp. Sainte-Savine	155, -
53.	TAINGE (61,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	152,500
54.	BURNEL Jacky (61,6) Stade St-Lois	152,500
55.	RICHARD (62,8) Amie. Anc. Élèves Montdidier	152,500
56.	MARIATTE (67) Club Halt. Lunéville	152,500
57.	TERRENG (61,6) A.S. Usiner Montataire	150, -
58.	MAURY (64,6) Ec. Villefranchoise d'Arts Martiaux	150, -
59.	CATHERIN (64,8) Union Mâconnaise	150, -
60.	CAVATAIO (65,9) Ailes Sp. Sud-Avia. Marignane	150, -
61.	BERMOUGA (62,2) Club Sportif Alençon	147,500
62.	ŒSCHGER (64,2) C.S. Nouv. Messageries Presse	147,500
63.	NICOLAS (61,7) Club Halt. Cult. Rochelais	145, -
64.	GUILLET (63) M.J.C. Avignon	145, -
65.	MAITREJEAN (63,4) Athlétic Club Châlonnais	145, -
66.	REDE (65) Ass. Halt. Cult. Rochelaise	145, -
67.	MARCHETTI (67) Club Omnisports Arlésien	145, -
68.	REZÉ (67,5) Club Halt. Cult. Rochelais	145, -
69.	SPIGA W. (61,4) L'Omanaise	142,500
70.	CURNIER (65) U.S. Ste-Tulle	142,500
71.	PERINGRUIZ (65,4) Ail. Sp. Sud-Aviat. Marignane	142,500
72.	ESCLAPON (61) Halt. Club Mazanais	140, -
73.	MEZERETTE (62,5) Club Sp. Cheminots du Mans	140, -
74.	MENETRIER (63,4) Ent. Chaum. Athl. Cheminots	140, -
75.	SAVINEL (65,3) Ass. Halt. Cult. Rochelaise	140, -
76.	BUHLER (65,3) L'Ornanaise	140, -
77.	GOLIAS (65,4) Athl. Club Trélazéen	140, -
78.	CHERY (65,6) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	140, -
79.	BOURDIC (66,7) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	140, -
80.	BATTAGLIERO (67) Club Omnisports Arlésien	140, -
80.	FÉRET (67) Club Omnisports Arlésien	140, -
82.	PERROT (63,4) A.S. Mantaise	137,500
83.	COCO (61,4) Athlétic Club Avallonnais	135, -
84.	FOURGEUX (65) Stade Auxerrois	132,500
85.	LEBIDEAU (65,8) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	132,500
86.	BERNARD (67) M.J. Monnaie Romans	132,500
87.	GLUCK (60.9) Ass. Laïque Travail. Mulhouse	127,500
88.	JEANNEREY (61,2) Foyer Rural St-Germain	127,500
89.	LUCAS (61,3) Ass. Halt. Cult. Rochelaise	127,500
90.	MOREAU (65,8) Club Sp. Artist. Châtellerault	127,500
91.	DANOY (63) Club Omnisports Arlésien	125, -
92.	JEUDY (65) M.J.C. Cavaillon	125, -
93.	NEUVEVILLE (67,5) U.S. Toul	125, -
94.	DORDONNAT (62,2) Cercle Michelet Orléans	122,500
95.	AVRAM (65,5) Athl. Club Munie. Maisons-Alfort	122,500
96.	POUILLOT (67) Club Omnisp. Arlésien	122,500
97.	REDING (66) Judo Club Figeac	120, -
97.	REVEL (66) Club Omnisports Arlésien	120, -
99.	KILITCHIAN (67,4) City Club Marseille	120, -
100.	MOREL (65,3) U.S. Cotonnière Moislains	117,500
101.	UNY (61,6) Athlétic Club Châlonnais	115, -
102.	LABORIE (67) Judo Club Figeac	115, -
103.	GRANDJEAN (65,8) Foyer Rural St-Germain	110, -

Poids Moyens

1.	RORBE (73,3) Athlétic Club Avallonnais	202,500
2.	ALIX (71,3) Strasbourg Étudiants Club	197,500
3.	STACCHINI (69,5) La Montluçonnaise	190, -
4.	CAUVY (73,5) Club Sportif Alençon	190, -
5.	FERRET (73,8) Légion Jeanne-d'Arc Commercy	187,500
6.	PAEZ (71,2) La Montluçonnaise	185, -
7.	PAYNOT (72,2) Alliance Sportive Ste-Savine	185, -
8.	MESLIN (73,1) Patronage St-Etienne Rennes	185, -
9.	BARES (74,9) Haltérophile Club Comminges	185, -
10.	VERCAIGNE (70) Vaillante St-Quentin	182,500
10.	MOUGIN (70) Sporting Club Navis	182,500
12.	LASNIER (71,8) A.S. Augustin-Normand Le Havre	182,500
13.	FORGET (74,4) Centre Athlétique Meulanais	182,500

14.	GLADFELDER (75) Cercle Sportif de Brumath	182,500
14.	MANSUY (75) Club Olymp. Municipal Étampes	182,500
16.	GRENAIS René (68,6) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	180, -
17.	HUBERT (69.5) Club Athlétique Rosendaël	180, -
18.	ÉQUILLE J.-C. (70.2) Club Sp. Munic, du Pecq	180, -
19.	KARSENTI (70,4) Massy Athlétic Club	180, -
20.	CAUGAN (72,3) Athlétic Club Melunais	180, -
21.	PHILIZOT (74,5) Club Sportif Munic, du Pecq	180, -
22.	PICAT (74,6) Maison Jeunes Bourgoin-Jallieu	180, -
23.	IGOLEN (74,8) Halt. Club Cult. Arbreslois	180, -
24.	GRIT (68) Stade Croisicais	177,500
25.	BORDES (70,5) Union Athlétique Tarbaise	177,500
26.	MAIRE (75) Club Sportif Municip, du Pecq	177,500
27.	KROL (68,3) Sporting Club Navis Grenoble	175, -
28.	OGER (70,1) Ring Chartrain	175, -
29.	HUGONNET (70,6) Club Halt. Cult. Oyonnaxien	175, -
30.	MAZU (72) Etoile des Bormettes	175, -
31.	DEFERT (73,2) Club Halt. Cult. Oyonnaxien	175, -
32.	DELBEL (74) L'Audomaroise	175, -
32.	EHLE (74) U.S. Métro Transports	175, -
34.	RIGAUD (69,6) Entente Sp. Viry-Châtillon	172,500
35.	PLOYARD C. (70,7) Union Haubourdinoise	172,500
36.	NOEL R. (73,3) A.S. Électromécanique Le Bourget	172,500
37.	BOUILLON (73,5) Sport. Club Prépa. Olymp.	172,500
38.	CHEVALEAU (74,1) Club Cult. Phys. Toulonnais	172,500
39.	GLANGEAUD (74,3) Paris Université Club	172,500
40.	TOUVENOT (68.5) U.S. Toul	170, -
41.	THOUPRIKOF (68,6) Union Gymn. Athl. Péageoise	170, -
42.	FAUVART (70,3) St-Michel Sports Marquette	170, -
43.	BAZIN (70,6) Club Halt. Oyonnaxien	170, -
44.	SUBE (70,8) U.S. Vésulienne	170, -
45.	MARCHAIS (71,2) U.S. Tours	170, -
46.	SIADKOWSKI (73) Rueil Athlétic Club	170, -
47.	MOREAU (73,8) U.S. Cheminots Val-de-Loire	170, -
48.	PELLAS (74,6) Centre Athlétique Dracénois	170, -
49.	SANGUIN (74.7) Club Olym. Munic. Étampes	170, -
49.	BRAEMS (74,7) A.S. Tramways Lille	170, -
51.	FOUCART (74,9) Club Sport. Municipal du Pecq	170, -
52.	MILLO (70) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	167,500
53.	ROGUET (71,8) U.S. Tours	167,500
54.	VELLILA (72) Club Omnisports Arlésien	167,500
55.	CARENZO (73) Club Cult. Phys. Châlons/Marne	167,500
55.	LECOQ (73) Club Sportif Alençon	167,500
57.	MARTY (73,4) Académie Sports Decazeville	167,500
58.	MILLOT (75) U.S. Tours	167,500
59.	THIERRY J.-P. (71) Lég. Jeanne-d'Arc Commercy	165, -
60.	ZOONEKIND (72) A.S. Aug.-Normand Le Havre	165, -
61.	MASSON (74,9) Légère Mélinoise	165, -
62.	DENOYELLES (69,8) Amic. Anc. Élèves Montdidier	162,500
63.	PAPA (69,3) Stade Municip. Petite-Synthe	160, -
64.	PICOD (69,7) Ailes Sp. Sud-Aviat. Marignane	160, -
65.	BIGEARGEAS (74,8) Stade Municipal Montrouge	160, -
66.	DEBERT (75) Alliance Sportive Ste-Savine	160, -
67.	HELENA (69,6) U.S. Cheminots St-Pol	157,500
68.	MEYER (73) Légion Jeanne-d'Arc Commercy	157,500
69.	DEWINTER (73,3) Olympique Grande-Synthe	157,500
70.	LARNAC (67,7) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	155, -
71.	MAUBERT (72,2) Maison Jeunes Chambéry	155, -
72.	MAUREL (74) Halt. Club Nice	155, -
72.	VINCENT (74) L'Audomaroise	155, -
74.	PUT (72) U.S. Ste-Tulle	152,500
75.	CARPENTIER (75) U.S. Cotonnière Moislains	152,500
76.	GYPPAZ (70) Maison Jeunes Chambéry	150, -
77.	MAZOYER (70,6) Athlétic Club Châlonnais	150, -
78.	KALINIAK (74) Gauloise Montbéliard	150, -
79.	DE FOORT (73,8) U.S. Culturelle Sociale Gonesse	147,500
80.	JACQUOT (75) Club Halt. Lunéville	147,500
81.	LIZANA (69) Sporting Club Navis	145, -
82.	DUCROS (68,7) Maison Jeunes Monnaie Romans	142,500
83.	BARDOT (70) Cercle Halt. Troyen	142,500
84.	LELAN (73,3) Stade Croisicais	140, -
85.	KESSENHEINER (69) Alsatia Sélestat	137,500
86.	TUTORET (70,5) Halt. Club Villeneuvois	135, -
87.	TAUTOU (74,4) Soc. Athlétique Enghien	135, -
88.	BOUGMELIBA (73,6) Sport. Club Navis Grenoble	132,500

Poids Mi-Lourds

1.	WOJCIK (75,3) A.S. Jovicienne	222,500
2.	SMOLAREK (77,8) Nantes Étudiants Club	215, -
3.	TISSEUR (76) Cercle Nat. Cult. Châteauroux	205, -
4.	BERNARD (80) Cercle Michelet Orléans	205, -
5.	SANTUS (79,3) U.S. Vésulienne	192,500
6.	QUIGUENER (79,4) Française de Besançon	187,500
7.	BLANCHART (80) Stade Olympique Calais	187,500
8.	DURY (81,3) Union Mâconnaise	187,500
9.	HANSMETZGER (81,8) Centre Athlétique Nantais	187,500
10.	DUVAL (75,1) Stade Municipal Montrouge	185, -
11.	CYGANKIEWICZ (81,2) Acad. Sports Decazeville	185, -
11.	ORTIZ (81,2) A.S.P.O.M. Bordeaux	185, -
13.	VINCENT (81,7) A.S. Traminots Alpes-Maritimes	185, -
14.	DECUYPERE (76,6) A.S. Sapeurs-Pompiers Lille	182,500
15.	CLEMEN (78,1) Stade Croisicais	182,500
16.	PELEY (80,6) Ent. Sp. Viry-Châtillon	182,500
17.	DUBOIS (79,6) Rueil Athlétic Club	180, -
18.	LAUGIER (82) Club Omnisports Arlésien	180, -
19.	GARCIA (75,6) Alliance Sportive Ste-Savine	177,500
20.	PAYAN (78) Halt. Club Mazanais	177,500
21.	AMAT (80,5) Centre Athlétique Meulanais	177,500
22.	BRAEMS (75,3) A.S. Tramways Lille	175, -
23.	FOUQUET (76,7) A.S. Simca Poissy	175, -
23.	GARBIT (76,7) Ring Chartrain	175, -
25.	CURTY (78) Sporting Club Neuilly	175, -
25.	PRIGENT (78) Athlétic. Club Trélazéen	175, -
27.	MOREAU (78,7) Ass. Halt. Cult. Rochelaise	175, -
28.	DELALLAVE (79,7) Amiens Sporting Club	175, -
29.	CAPE (81,5) Stade Olympique Calais	175, -
30.	DEBROISE (82.3) Stade St-Lois	175, -
31.	ARTAUX J.-P. (81,3) Soc. Athlétique Enghien	172,500
32.	COZERET (82,5) Sporting Club Neuilly	172,500
33.	EYBERT PRUDHOMME (77,8) Un. G. Athl Péag.	170, -
34.	URBES (82) Alliance Sportive Sainte-Savine	170, -
35.	MAUGARS (81,5) Ring Chartrain	167,500
36.	PFEIFFER (81,5) Alliance Sportive Ste-Savine	160, -
37.	SLIWA (76,3) U.S. Petite-Rosselle	155, -
38.	GORGENTHUM (76,2) Alsatia Sélestat	147,500
39.	FLAMAND (77) Club Cult. Phys. Châlons/Marne	145, -
40.	RUER (78,1) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	145, -
41.	DANJOUX (81,4) Cercl. Nat. Cult. Halt. Châteaurenard	140, -
42.	GALICKI (78) U.S. Cult. Gonesse	137,500
43.	NEUFCŒUR (78) Jeune France Mézières	130, -

Poids Lourds-Légers

1.	VANDEWEGHE (88,7) Union Haubourdinoise	220, -
2.	PECQUEUX (86,5) Stade Olympique Calais	215, -
3.	MITERNIQUE (86,4) U.S. Métro Transports	210, -
4.	MILLET (89,1) Étudiants Club Orléans	210, -
5.	LAURENT (87,9) Stade Saint-Lois	207,500
6.	JACQUEMOT (84) A.S. Préfecture Police	200, -
7.	DUPUIS (85) Jeune France de Mézières	200, -
8.	LEDRICH (86,5) A.S. Jovicienne	200, -
9.	LANG (87) Club Halt. Lunéville	200, -
10.	FIRMIN (85,2) Amiens Sporting Club	197,500
11.	DANJOU (88,2) Olympique Grande-Synthe	195, -
12.	DIONNAU (84.9) Sporting Club Neuilly	192,500
13.	JACOB (86) Club Halt. Cult. Sedanais	190, -
14.	BAUDET (89,8) Soc. Athlétique Enghien	190, -
15.	CASIER (88) A.S.P.T.T. Lille	187,500
16.	DALBELLO (88,4) Centre Athl. Meulanais	187,500
17.	CHAMPIOT R. (87) Cercle Nat. Cult Châteauroux	185, -
18.	DINDELEUX (89) Club Omnisports Arlésien	182,500
19.	VENTO (86,2) Halt. Club Marignane	180, -
20.	LEMAITRE (87,8) Halt. Club Villeneuvois	177,500
21.	BOCHU (85,7) Ent. Sp. St-Martin-d'Hères	175, -
22.	VUSCHNER (89,2) Sporting Club Neuilly	175, -
23.	TURPIN (90) Club Athl. Nantais	172,500
24.	PASQUES (84) Club Halt. Cult. Toulousain	170, -
25.	LEFEVRE (88) Club Culturiste Reims	170, -
26.	LAROCHE (89,5) Halt. Club Nice	170, -
27.	KANSTLER (83,6) C. Sportif Brumath	167,500
28.	TOUSSAINT (88,4) Ring Villepinte Vert-Galant	162,500
29.	CORNEGLIO (85) U.S. Toul	160, -
30.	PARISOT (90) U.S. Toul	157,500
31.	VANNERON (87,8) Athlétic Club Avallonnais	150, -

Poids Lourds

1.	RYCHTER (95) Stade Olympique Calais	235, -
2.	HASS (93,1) Soc. Gymn. Hanau Pfaffenhoffen	217,500
3.	LECŒUVRE (90,5) A.S.P.T.T. Lille	210, -
4.	DEVRED (98,8) Sporting Club Châtillonnais	210, -
5.	ROUQUETTE (93) Toulouse Haltéro Club	205, -
6.	BLEUSE (105,8) Halt. Club Compiégnois	205, -
7.	GRANDU (100,4) Soc. Athlétique Montmartroise	202,500
8.	LAKERMANCE (93) Ass. Laïque Trav. Mulhouse	197,500
9.	DEL FIOL (105) Asnières Sports	192,500
10.	BATH (91) A.S.P.T.T. Strasbourg	187,500
11.	BASSIN (99,6) Stade Auxerrois	180, -
12.	PICAUD (105,1) Stade Croisicais	177,500
13.	DINIEL (92) Athlét. Club Maisons-Alfort	172,500
14.	MERLIER (92.4) Sporting Club Navis	170, -
15.	RABISCHUNG (92,9) U.S. Thann	170, -
16.	WURST (112) A.S.P.T.T. Nancy	162,500
17.	FAUCHER (115) Halt. Club Orangeois	145, -

ÉTRANGERS

Poids Légers

1.	TANKO (66,1) Asnières Sports	165, -
2.	ZURITA (67,1) Ailes Sp. Sud-Aviat. Marignane	155, -

Poids Mi-Lourds

1.	TARIC (80) Stade Municipal Montrouge	205, -
2.	GHOUMARI (79,7) Sporting Club Neuilly	185, -

Les athlètes du Comité du Languedoc ayant participé à cette épreuve ne figurent pas au classement, leurs résultats n'ayant pas été transmis à la Fédération.

Classement National du Prix Fédéral d'Automne

d'après les Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux le 3 Novembre 1968

JUNIORS

Poids Coqs

1.	ERMACORA (55,1) Vaillante de St-Quentin	240, -
2.	BELEN (54,9) M.J.C. Lune!	235, -
3.	COZERET (53,6) Sporting Club de Neuilly	225, -
4.	APPARUIT (55.2) Com. Ch. Bas d'Avignon. Nîmes	210, -

Poids Plumes

1.	HUGUES (59,8) Stade Auxerrois	275, -
2.	CHANE PANE (58.5) A.S.P.T.T. Réunion	250, -

Poids Légers

1.	FAUCHER (67,5) Rueil Athlétic Club	290, -
2.	CHANUT (66,2) Judo Club Perpignan	285, -
3.	RECCHIA (67,1) A.S. Montferrandaise	285, -
4.	LENAIN (64,8) Vaillante de St-Quentin	277,500
5.	GRICOURT (67,2) Amiens Sporting Club	265, -
6.	VIDAL (62,5) M.J.C. Lunel	237,500

Poids Moyens

1.	PICARD A. (74,9) Stade Auxerrois	322,500
2.	COUSSIN (74,9) Etoile Sportive de Tavel	320, -
3.	CELICOURT (67,7) Judo Club Perpignan	270, -

Poids Mi-Lourds

1.	GAUFFRETEAU (80,6) Cl. Sp., et Art. Châtellerault	322,500
2.	DUBUS (77,3) Club Amat. Inst. Cult. Rochelais	317,500
3.	DELMAS (82) Judo Club Perpignan	315, -
4.	CASASAYAS (77,2) Judo Club Perpignan	290, -

Poids Lourds-Légers

1.	BAILLI, (83,2) Stade Auxerrois	350, -
2.	CONUS (88,9) Stade Auxerrois	320, -

SENIORS

Poids Coqs

1.	DIGNAN (55,9) Union Athlétique Tarbaise	265, -
2.	BEEKHUIZEN (55,5) Club Haltérophile Lunéville	262,500
3.	COUVRAND (55,7) Nantes Étudiants Club	250, -
4.	GRONGNARD (55,8) Athlétic Club Melunais	250, -
5.	MOREAU (51,6) Elec. Club Omnisp. St-Afrique	247,500
6.	DESFEUILLET (55,5) Cercle Halt, et Cult. Lyonnais	247,500
7.	PECOUL (56) Union Sp. Cheminots Marseille	247,500
8.	LANTERI (55,8) A.S. Monaco	245, -
9.	LEVESQUE (55,7) C.S. Nouv. Messag. Presse Paris.	232,500
10.	DUPONT (56) Amiens Sporting Club	232,500
11.	BEAU (55,2) Club Athlétique Nantais	220, -

Poids Plumes

1.	NOURRY (60) Vaillante de St-Quentin	302,500
2.	MARCHAL (59,5) Cercle Halt. Lunéville	290, -
3.	BOUREAU (59,8) Union Sportive de Tours	287,500
4.	CARRE (58,3) Cercle d'Éduc. Phys. St-Nazaire	277,500
5.	MY (56,1) Stade Municipal de Montrouge	275, -
6.	TURC (59,1) La Montluçonnaise	272,500
7.	ANDRÉ (58,9) Union Sport. Cheminots Marseille	272,500
8.	REGERAT (59,6) La Montluçonnaise	270, -
9.	NIVAULT (60) Club Athlét., de Lutte d'Alfortville	265, -
10.	BLAIN (60) A.S.P.T.T. Réunion	260, -

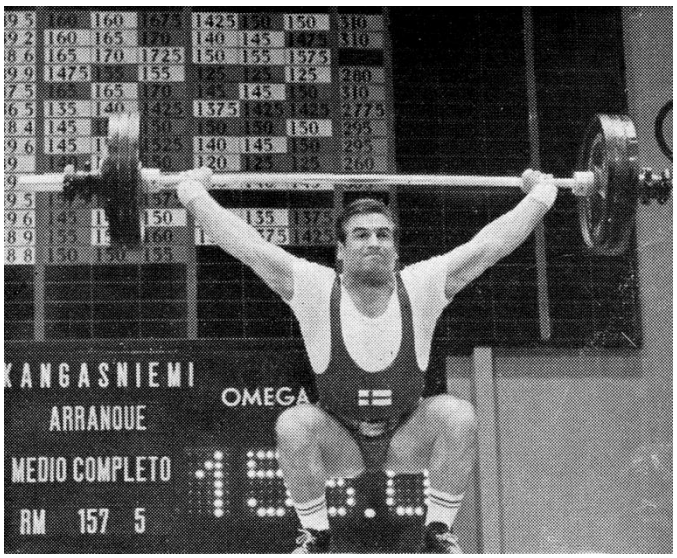

Jeux Olympiques

KANGASNIEMI (Finlande) un record du Monde à l'arraché : 158 k et un titre olympique magnifiquement gagné.

Poids Légers

1.	DULICE (67,1) Vie au Grand Air de St-Maur	320, -
2.	DUFAYS (67,4) Club Lutteurs Sparnaciens	320, -
3.	BECK (67,3) Union Haltérophile Vichyssoise	317,500
4.	DE JOUVENCEL (67,4) Stade Munic, de Montrouge	317,500
5.	AUBRY (67,5) Cercle Halt. Reyland, Nancy	312,500
6.	FROCRAIN (67) Nantes Étudiants Club	305, -
7.	LAMBERT (67,5) Alliance Sp. Sainte-Savine	305, -
8.	HOUSSAIS (66,6) A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes	300, -
9.	BORTOT (67,5) Sporting Club de Navis	300, -
10.	BERRUYER (62,7) Union Gymn. Athlét. Péageoise	295, -
11.	LEBREC (67,3) Société Gymnastique Angers	295, -
12.	BARY (67,5) Stade Municipal de Montrouge	290, -
13.	GUENAULT (66,5) Société de Gymnastique Angers	285, -
14.	HORUS (67,5) Amiens Sporting Club	285, -
15.	FONTAINE (66,1) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	280, -
16.	ALONZO (66,5) Club Omnisports Hyérois	277,500
17.	CHAPELAIN (64,1) Club Athlétique Nantais	255, -

Poids Moyens

1.	BEDETTI (72,6) Club Sp. et Art. Châtellerault	342,500
2.	COHEN (74,7) U.S. Cheminots Marseille	342,500
3.	BRUNET (71,9) Espér., et Etoile Réunies Carpentras	337,500
4.	CHEVALIER (75) Maison des Jeunes Chambéry	335, -
5.	ZENSEN (74,9) Union Sportive Petite-Rosselle	330, -
6.	LETERTRE (74,4) Asnières Sports	325, -
7.	GROS ABADIE (74,7) Halt. Club du Comminges	325, -
8.	THONIER (71,3) Union Halt. Vichyssoise	315, -
9.	CHAUBET (74,7) A.S. Municipale de Nîmes	310, -

Poids Mi-Lourds

1.	PAUTOT (80) Gauloise de Montbéliard	360, -
2.	DESCHAMPS (80,6) La Française de Lyon	357,500
3.	TOUR (81,7) Maison des Jeunes Chambéry	350, -
4.	JACQUET (82,3) U.S. Métro-Transports Paris	345, -
5.	CHORQUES (75,3) Centre de Cult. Phys. Châlons	320, -
6.	DEUDE (78) Sporting Club Navis Grenoble	302,500
7.	GIAT (7.7) A.S. Montferrandaise	300, -

Poids Lourds-Légers

1.	RACHEL (84,8) Stade Municipal de Montrouge	380, -
2.	MICOLLET (85.3) Indépendante de Vaulx-en-Velin	375, -
3.	MATHIEU (84) Cercle Haltérophile Reyland	367,500
4.	DUPUIS (84) Amie, des Anc. Élèves de Montdidier	365, -
5.	LAREE (83,5) Évreux Athlétic Club	350, -
6.	COSSON (89,5) Société Athlétique Enghien	350, -
7.	DUVAL (89) Gauloise de Montbéliard	345, -
8.	COUTANT (85,8) Société de Gymnastique Angers	337,500
9.	CAPDEVILLE (88,3) Sporting Club de Neuilly	330, -
10.	RACENET (89,2) La Gauloise de Montbéliard	325, -

Poids Lourds

1.	CHOUKROUN (105) La Vie au Grand Air St-Maur	355, -
2.	DULOQUIN (107,5) Cercle Culturiste de Reims	352,500
3.	BESNIER (102,3) Sporting Club de Neuilly	350, -
4.	LESIEUR (93) Club des Lutteurs Spartak. Épernay	335, -
5.	POTIER (128,5) Société de Gymnastique Angers	330, -

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL D'AUTOMNE

disputée les 30 Novembre et 1er Décembre 1968 a Montpellier, Toulouse et Soissons

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
JUNIORS						
Poids Coqs						
1. BELEN	54,400	M.J.C. Lunel	72,500	75, -	95, -	242 k 500
2. COZERET J.-C.	53,800	Sp. Club Neuilly	70, -	75, -	95, -	240 k
3. ERMACORA	55, -	Vaillante St-Quentin	70, -	65, -	90, -	225 k
Poids Plume						
1. HUGUES	59,700	Stade Auxerrois	77,500	80, -	105, -	262 k 500
Poids Légers						
1. RECCHIA	66,900	A.S. Montferrandaise	87,500	90, -	115, -	292 k500
2. FAUCHER	67,100	Rueil Athl. Club	85, -	90, -	117,500	292 k 500
3. LENAIN	64,800	Vaillante St-Quentin	80, -	82,500	105, -	267 k 500
Poids Moyens						
1. COUSSIN	73, -	Etoile Sp. Tavel	90, -	105, -	127,500	322 k 500
2. PICARD A.	74, -	Stade Auxerrois	97,500	105, -	120, -	322 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. DELMAS	81, -	Judo Club Perpignan	110, -	95, -	120, -	325 k
2. DUBUS	78,600	C.A. Inst. Rochelais	95, -	90, -	125, -	310 k
Poids Lourds-Légers						
1. BAILLET	83,700	Stade Auxerrois	112,500	95, -	127,500	335 k
2. CONUS	88,400	Stade Auxerrois	107,500	95, -	132,500	335 k
SENIORS						
Poids Coqs						
1. DIGNAN A.	55,500	Union Athlét. Tarbaise	80, -	75, -	105, -	260 k
2. BEEKHUIZEN	55,900	Cl. Halt. Lunéville	82,500	75, -	102,500	260 k
3. COUVRAND	55,300	Nantes Étudiants Club	82,500	75, -	95, -	252 k 500
Poids Plumes						
1. NOURRY	60, -	Vaillante St-Quentin	100, -	87,500	117,500	305 k
N. cl. MARCHAL	58,500	Cl. Halt. Lunéville	90, -	87,500	0, -	—
N. cl. BOUREAU	59,500	Union Sp. Tours	97,500	80, -	0, -	—
Poids Légers						
1. DE JOUVENCEL	67,400	S.M. Montrouge	102,500	100, -	127,500	330 k
2. DULICE	67, -	V.G.A. St-Maur	102,500	95, -	125, -	322 k 500
3. BECK	66,300	Union Halt. Vichyssoise	95, -	105, -	120, -	320 k
4. AUBRY	66,900	C. H. Reyland	100, -	92,500	120, -	312 k 500
5. DUFAYS	67,400	Cl. Lutteurs Sparnaciens	97,500	87.500	120, -	305 k
Poids Moyens						
1. CHEVALIER	74,800	Maison Jeunes Chambéry	100, -	107,500	132,500	340 k
2. COHEN	75, -	U.S. Cheminots Marseille	112,500	92,500	130, -	335 k
3. BRUNET	73,400	E.E.R. Carpentras	107,500	100, -	125, -	332 k 500
Poids Mi-Lourds						
1. PAUTOT	78.800	Gauloise Montbéliard	117,500	102,500	145, -	365 k
2. DESCHAMPS	81,600	Française de Lyon	120, -	105, -	135, -	360 k
N. cl. TOUR	82,400	Maison Jeunes Chambéry	115, -	100, -	0, -	—
Poids Lourds-Légers						
1. DUPUIS	84,200	Amic. Élèves Montdidier	120, -	105, -	145, -	370 k
2. RACHEL	86,100	Stade Municip. Montrouge	115, -	110, -	145, -	370 k
3. MICOLLET	84.500	Indépend. Vaulx-en-Velin	115, -	115, -	135, -	365 k

Par suite d'une regrettable erreur, l'athlète CASANOVA de l'A.S. Monaco, qui avait réalisé 275 k aux éliminatoires, n'a pas été retenu pour cette finale.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nouveaux records du Monde

Juniors

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 120 k par Mateos (Mexique) le 14 Octobre 1968 à Mexico.

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 121 k 500 par Tiabulsi (Liban) le 15 Octobre 1968 à Mexico.

Poids Mi-Lourds. Arraché à deux bras : 140 k par Dorrzapf (Allemagne de l'Ouest) le 17 Octobre 1968 à Mexico.

Poids Lourds. - Arraché à deux bras : 152 k 500 - Epaulé et Jeté à deux bras : 195 k - Total des 3 mouvements : 525 k par Mang (Allemagne de l'Ouest) le 19 Octobre 1968 à Mexico.

Seniors

Poids Coqs. - Epaulé et Jeté à deux bras : 150 k par Nassiri (Iran) le 13 Octobre 1968 à Mexico.

Poids Moyens. - Epaulé et Jeté à deux bras : 187 k 500 par Kurentsov (U.R.S.S.) le 16 Octobre 1968 à Mexico.

Poids Lourds-Légers. - Arraché à deux bras : 158 k par Kangasniémi (Finlande) le 18 Octobre 1968 à Mexico - Epaulé et Jeté à deux bras 197 k 500 par Talts (U.R.S.S.) le 18 Octobre 1968 à Mexico.

Résultats de la Première étape du Premier Pas Athlétique

disputée le 20 Octobre 1968

Classement régional des trois lauréats : (Total en points)

Comité d'Anjou :

Juniors : 1. Castel, St-Nazaire Omnisports : 41,5 - 2. Aoustin, Union Méan Penhoet : 32,5 - 3. Rintaud Bernard, St-Nazaire Omnisports : 28,5.

Seniors : 1. Laurent, St-Nazaire Omnisports : 36 - 2. Mailliet, St-Nazaire Omnisports : 35 - 3. Céroni, Union Méan Penhoet : 31.

Comité d'Auvergne :

Juniors : 1. Balaguer, Union Sportive du Velay : 35 - 2. Houdre, Union Sportive du Velay : 31,5 - 3. Veyrac, Union Sportive du Velay : 23.

Comité de Champagne :

Juniors : 1. Frechin, Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie : 22 - 2. Bonache, Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie : 22 - 3. Acosta, Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie : 18,8.

Seniors : 1. Carenzo, Centre de Culture Physique et d'Haltérophilie : 41,9.

Comité des Flandres :

Juniors : 1. Degrysse, Union Haubourdinoise : 48 - 2. Rousseau, Etoile Culturiste Lilloise : 45 - 3. Thillier, Stade Olympique de Calais : 25,75.

Seniors : 1. Callewaert, Union Haubourdinoise : 48 - 2. Debarge, Union Haubourdinoise : 46 - 3. Ben Aissa, Etoile Culturiste Lilloise : 44.

Comité du Languedoc :

Juniors : 1. Arnihac, Athlétic Club Montpelliérain : 38 - 2. Viala, Athlétic Club Montpelliérain : 44 - 3. Sabbah, Association Sétoise Multisports : 45.

Seniors : 1. Borderie, Athlétic Club Montpelliérain : 44,5 - 2. Vila, Athlétic Club Montpelliérain : 43,5 - 3. Balp, Clermont Sport : 41.

Comité du Lyonnais :

Juniors : 1. Crepat, Omnium Sportif Club Stéphanois : 41,5 - 2. Booms, Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien : 40 - 3. Tirante, Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien : 38.

Seniors : 1. Laudeau, Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien : 42 - 2. Hugonnet, Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien : 33 - 3. Bramard, Club Haltérophile et Culturiste Oyonnaxien : 26.

Comité de Haute-Normandie :

Juniors : 1. Haoussine, Association Culturiste Havraise : 43 - 2. Couroyer, Association Culturiste Havraise : 39,5 - 3. Eudeline, Association Culturiste Havraise : 24,5.

Seniors : 1. Bazaud, Association Culturiste Havraise : 39 - 2. Lemercier, Association Culturiste Havraise : 37 - 3. Davidas et Pitel, Association Culturiste Havraise : 33.

Comité de Picardie :

Juniors : 1. Tavignot Guy, Haltérophile Culturiste Club Compiégnois : 42 - 2. Dumuret, Haltérophile Culturiste Club Compiégnois : 40 - 3. Galoin, Haltérophile Culturiste Club Compiégnois : 27.

Seniors : 1. Monfourny, Haltérophile Culturiste Club Compiégnois : 38 - 2. Lecomte, Haltérophile Club Soissonnais : 30 - 3. Feuillet, Haltérophile Club Soissonnais : 25.

Comité du Poitou :

Juniors : 1. Février. Club Haltéro Culturiste Rochefortais : 52 - 2. Lévêque, Club Haltéro Culturiste Rochefortais : 49 - 3. Tonneau, Institut Culturiste Rochelais : 41.

Seniors : Chupeau, Club Haltéro Culturiste Rochefortais : 38 - 2. Romez Cuilez, Club Haltéro Culturiste Rochefortais : 34.

Comité des Pyrénées :

Juniors : 1. Latièze, Judo Club de Figeac : 24,5 - 2. Richen, Judo Club de Figeac : 24 - 3. Luis, Judo Club de Figeac : 9.

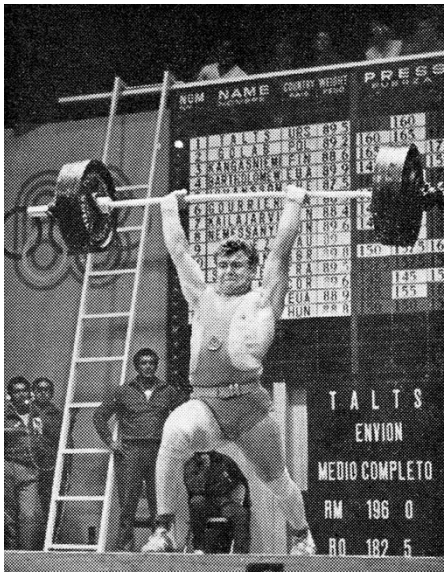

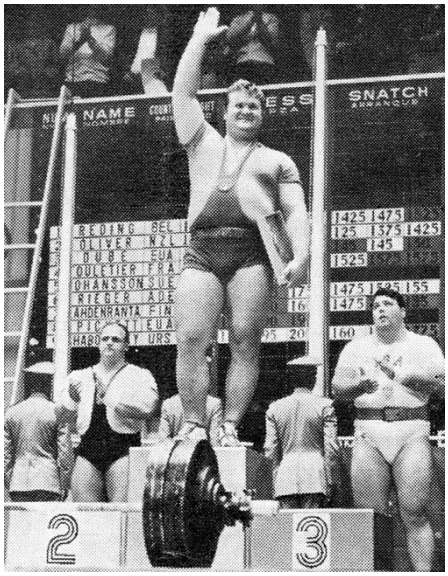

Dernières photos de Mexico

Un record du Monde à bout de bras, TALTS (U.R.S.S.) reste quand même le grand vaincu des « Lourds-Légers ».

Les plus forts des Jeux olympiques
1. ZHABOTINSKY : une joie tranquille et souveraine.
2. READING : un digne et respectueux hommage au vainqueur.
3. DUBE : une mélancolique contemplation.

Compte rendu des stages de cadres haltérophiles

du 21 au 26 Octobre 1968
au C.R.E.P.S. de Strasbourg

Encadrement :

- NOIRIEL Roland, C.T.R. Strasbourg,
- MICHON Jean, C.T.R. Reims.

Ce stage groupait des stagiaires préparant les examens des 3 degrés d'entraîneurs. Le niveau était nettement ascendant d'un degré à l'autre. Le lot des athlètes du premier degré fut assez malchanceux. En effet, l'un d'eux, Thari fut accidenté au cours d'un échauffement et dut être transporté à l'hôpital. Muller ne put également se présenter au stage ayant été obligé juste avant l'examen, de retourner dans sa famille à la suite d'un décès.

En ce qui concerne les autres stagiaires, ils furent tous reçus à l'examen final. Cependant, il convient de citer que Risser fut le meilleur.

Le deuxième degré rassemblait des entraîneurs ayant déjà fait leurs preuves et dont l'esprit sportif a été très remarqué.

Enfin, le troisième groupe, tel qu'il doit être, groupait des cadres confirmés et très valables. Deux d'entre eux étant membres de l'enseignement et tous deux spécialisés dans les sports de combats, seront d'un précieux secours pour l'Académie. Il s'agit d'Alix et Messner.

Le comportement des deux autres est digne d'éloge et l'on pourrait sans crainte leur confier des tâches à l'échelon régional. Je souhaite un jour retrouver Zensen et Beekhuizen en place dans un poste de C.T.R., et je suis sûr que la F.F.H.C. pourra se féliciter de ce choix.

En conclusion, un stage dans lequel a régné une excellente ambiance. On remarque dans l'effectif des entraîneurs de clubs en formation notamment : Frey, C.S. Notre-Dame Boulois, M. J. C. Lauterbourg ; Muller, C.S. Saint-Louis.

Afin de rendre le stage plus efficace, les stagiaires devraient recevoir de la documentation préalable, afin de préparer leur examen comme cela était le cas pour les stages précédents.

Le C.T.R.,
R. NOIRIEL.

***

LE STAGE D'ENTRAINEURS DE BORDEAUX

... vu par le stagiaire FAVROU

N'est-il pas admirable de rencontrer encore à notre époque égoïste, de jeunes hommes débordants d'enthousiasme au point de retourner sur les bancs de l'école en n'ayant d'autre objectif que celui d'accumuler les compétences nécessaires dans la perspective de se dévouer pour une collectivité, une idée, une manière de vivre

Eh oui !, en 1968, une telle catégorie d'individus existe encore, constatation bien réconfortante

Ce sont là mes réflexions à l'issue de ce stage au C.R.E.P.S. de Bordeaux effectué en la compagnie de 7 garçons sympathiques et, ô combien, attachés au sport haltérophile, venus chercher là les connaissances pédagogiques, techniques et administratives dont bénéficieront les jeunes gens attirés par l'haltérophilie et la musculation.

Pour apprécier à sa juste valeur leur mérite, il faut les avoir vu s'appliquer à préparer l'examen de

fin de stage. Cet examen, ne l'ont-ils pas tout autant appréhendé que si le résultat engageait leur avenir ! Il faut avoir été le témoin de leur inquiétude avant de passer devant l'examinateur et de leur soulagement après « y être allé ». Il faut, aussi, avoir partagé ces inquiétudes pour comprendre tout ce que peut attendre d'eux le sport en général et l'haltérophilie en particulier.

Il ne m'appartient pas à moi, stagiaire, de donner mon opinion quant aux qualités pédagogiques ou techniques de mes camarades, mais je peux témoigner de ce qu'ils apportent à l'haltérophilie, à savoir une conviction et un enthousiasme qui ne se traduisent pas par des notes mais n'en sont pas moins prépondérants.

Toutefois, un tel stage, quelle que soit la bonne volonté des stagiaires, ne peut donner des résultats positifs qu'en fonction de la qualité de l'encadrement.

Sur ce plan-là, les C.T.R., René Dini le Directeur, et Jean-Paul Demats, son Adjoint, se sont avérés comme particulièrement qualifiés.

Vieux serviteur du sport haltérophile, et ici le terme « vieux » n'a rien de péjoratif bien au contraire, René Dini sait à la perfection communiquer un enthousiasme qui, semble-t-il, n'a pas souffert des ans. Joignant le geste à la parole, il nous a démontré, sans la moindre ostentation, seulement pour le plaisir, qu'il était encore capable, à la cinquantaine passée, d'arracher 70 k et d'en jeter 100. Ses cours ne sont jamais rébarbatifs, il transmet son savoir sans se départir d'une extrême gentillesse et d'une grande simplicité surtout pendant ou après le travail, son affabilité et sa bonne humeur sont communicatives et bien faites pour détendre les élèves.

S'exprimant davantage en théoricien, Jean-Paul Demats est, lui aussi un garçon charmant et un très bon éducateur.

C'est à la demande de René Dini et de mes camarades de stage, les frères Champiot de Châteauroux, Lemercier du C.H. Germanais, Pasques et Maruejouls de Toulouse, Bucher du C.H. Rochelais et Méry de l'U.S. Tours que je rédige ce compte rendu, ou plutôt les réflexions que m'inspire ce stage d'entraîneurs effectué au C.R.E.P.S. de Bordeaux du 18 au 23 Novembre 1968.

STAGES D'ENTRAINEURS FÉDÉRAUX
DES 1er 2e ET 3e DEGRÉS
C.R.E.P.S. D'AIX-EN-PROVENCE

17 au 24 Novembre 1968

La tradition régionale voulant qu'à chaque stage, un compte rendu soit fait par les participants et les principes de la contestation n'ayant pas encore porté atteinte à cette coutume, les stagiaires qui se sont retrouvés au C.R.E.P.S. d'Aix- en- Provence durant la semaine du 17 au 23 Novembre ont, suivant les principes les plus démocratiques, désigné d'office quatre volontaires pour établir ce compte rendu.

Étant donné leurs compétences limitées matière de littérature, les signataires du présent article ont donc décidé de procéder à une simple étude analytique des différents aspects du stage.

1) Sur le lieu du stage : Jolie ville, beaux locaux, bonne nourriture. Accueil très tiède, au départ, des stagiaires permanentes féminines, auquel le dynamisme habituel des haltérophiles a bientôt remédié.
2) Sur l'encadrement : Nous ne parlerons que très rapidement des 3 C.T.R. qui dirigeaient ce stage, car ils sont trop habitués aux louanges sur leurs compétences, pour que nous y ajoutions les nôtres. Nous dirons seulement que :

   a) M. Gerber, C.T.R. à Marseille fut égal à sa réputation et sut conserver à ce stage un climat amical qui sut faire oublier le côté aride de l'enseignement magistral indispensable ;
   b) M. Combet, C.T.R. à Lyon, continue à s'affirmer comme un excellent pédagogue, malgré une certaine prédilection pour poser à certains stagiaires de ses amis, les plus choisies de ses colles ;
   c) M. Marchal, C.T.R. du Languedoc, sut démontrer en toutes occasions que ses compétences dans tous les domaines techniques ne lui ont jamais fait oublier une fraîcheur d'âme que beaucoup de jeunes lui envieraient ;
   d) Et puisqu'il faut bien parler aussi des stagiaires, votons-leur des louanges. Cela ne coûte rien et si nous ne nous encensons pas nous- mêmes, qui pensera à le faire ?

Ils furent donc parfaits ces stagiaires, sérieux, ponctuels, travailleurs, assidus et disciplinés.

Et pour terminer sur une note plus sérieuse, nous dirons en résumé que si ce stage préparait à des diplômes d'entraîneur fédéral des 1er, 2e et 3e degrés, il fut surtout et avant tout un stage de Première qualité, par l'enseignement qui nous y fut apporté et par l'ambiance que nous y avons trouvée.

Les Stagiaires.

Note du D.T.N. : Excellente tradition, en effet, que je souhaite voir emprunter à la Provence par tous les Comités où se tiendront des stages, et félicitations aux rédacteurs.

Culture physique d'assouplissement

par Gustave PICHON,

Professeur Adjoint
à l'Institut National (les Sports

L'ayant promis, voilà quelque temps déjà, au Président de la Fédération, je reprends, après une longue interruption, le dialogue commencé, il y a quelques années déjà dans le *Bulletin Fédéral*, avec les entraîneurs et les athlètes.

Je me dois de leur donner ce que l'expérience journalière m'a apporté, dans une matière à laquelle doivent être sensibilisés les haltérophiles, c'est-à-dire la physiologie (anatomique, fonctionnelle) des articulations.

A quoi vise cet article ?

Apporter une meilleure connaissance des articulations et des groupes musculaires les plus sollicités en haltérophilie et en culture physique athlétique.

Je vois trop souvent, hélas, à l'entraînement et en compétition, des athlètes « oubliant » de s'échauffer j'entends par là, non pas les quelques tirages de barre indispensables, certes, mais la remise en jeu des principales articulations (vertébrales, coxo-fémorales et scapulo-humérales) avec une amplitude et à un rythme croissant. Cela est primordial pour le respect intégral et fonctionnel

des cartilages articulaires.

L'échauffement cardio-vasculaire s'obtient par des marches accélérées, des courses, des sauts à la corde ou des flexions-extensions des jambes (test de Montinet) mais il est insuffisant : la colonne vertébrale qui, ne l'oublions pas, possède 192 surfaces articulaires, a besoin surtout d'exercices de rotation et de torsion, que ce soit en compétition, ou à l'entraînement. Je conseillerai donc aux athlètes, comme préparation, de faire des sautillements, de la marche et de la course en souplesse sur deux cents mètres, d'y intercaler des exercices intéressants

1) l'épaule : circumductions des bras ;
2) la hanche et le genou : circumductions et flexions-extensions lentes des jambes (prudence pour les ménisques) :
3) la colonne vertébrale : étirements debout et à mains libres, rotations et torsions.

Suivent alors, et alors seulement, les exercices avec des barres en charges progressives.

Deux mots encore, sur cet échauffement préalable aux tirages ; il s'agit de l'emploi des embrocations et autres liniments qui sont monnaies courantes dans les vestiaires ; c'est à conseiller, l'effet, s'il est physique (but recherché), est surtout psychique. On peut conseiller, en frictions superficielles, l'Algipan, en frictions profondes, l'Inongan. Le Musclor n° 2 est recommandé en cas de petites contractures ou de légères douleurs.

Mon souci est d'éviter aux athlètes, lorsque la période des compétitions est terminée, tous les maux dont souffrent, en silence, la plupart des anciens haltérophiles et culturistes : les rhumatismes plus ou moins chroniques (arthrite ou arthrose selon les cas).

Les causes en sont souvent mal définies, mais on peut avancer les innombrables micro-chocs subis par les cartilages articulaires au cours des entraînements et l'insuffisante libération des microscopiques cristaux d'urée incrustés dans les replis des articulations (les sels d'urée ont souvent pour origine les résidus d'acide lactique : exsudat de toute contraction musculaire).

Ces micro-chocs écrasent, fissurent à la longue le cartilage articulaire (tissus conjonctifs, de couleur nacrée qui recouvre toutes les extrémités osseuses. La présence de cristaux d'urée amène des gênes dans les mouvements, des douleurs qui s'associent pour limiter le jeu articulaire. Il faut donc lutter sans cesse contre les raideurs musculo-articulaires (nous y reviendrons plus tard) et contre tout ce qui gêne l'amplitude maximale des articulations.

Je m'astreins depuis près de vingt- cinq ans à exécuter deux ou trois fois par semaine des séances d'assouplissements à mains libres, avec un bâton ou à l'espalier. Ces exercices m'ont permis d'effacer les nombreux lumbagos causés par les séances d'entraînement que j'avais eu l'imprudence, dans ma jeunesse, de ne pas faire suivre par des étirements et des assouplissements.

Je proposerai prochainement aux entraîneurs d'apprendre à reconnaître une raideur articulaire en leur rappelant en conclusion de ce premier article ce vieil adage du Docteur Ruffier : « On ne muscle pas sur du RAIDE ou sur du DÉVIÉ ».

J'ouvre une parenthèse, je penche de plus en plus, sur ce que préconisaient nos anciens (Sandow, Desbonnet, Dr Ruffier, etc.) à savoir, une pratique culturiste avec charges additionnelles, bien dosée, dès l'âge de douze ans.

Voici terminé ce « Préambule » avec les buts de ce travail. Nous parlerons dans le prochain article de la définition des assouplissements.

(à suivre)

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Composition du Comité Directeur et du Bureau pour la période du 1er Janvier 1969 au 31 Décembre 1972.

Comité Directeur : MM. Badia, Bazire, Bergemanne, Choukroun L., Del Fiol, Deschaintres A., Fiolle, Le Gall, Leveler, Nuytens, Pichon, Rabjeau, Rigaud, Samblant, Tournier.

Bureau

Président : M. Tournier.
Vice-présidents : MM. Bazire, Fiolle, Rabjeau, Samblant.
Secrétaire général : M. Del Fiol.
Secrétaire adjoint : M. Deschaintres A.
Trésorier général : M. Choukroun L.
Trésorier adjoint : M. Rigaud.

Championnats d'Île-de-France (4e série) (arraché et épaulé-jeté)

Poids Coqs : 1er Desmarets (Enghien), 140 ; 2e Delion (Alfortville), 127,500. -

Poids Plumes : 1er Noël J.-L. (Le Bourget), 157,500 ; 2e Desforges (Villemoisson), 152,500. - Poids Légers : 1er Trèfle (Montrouge), 180 ; 2e Rochard (Neuilly), 180 ; 3e Lefèvre (Longjumeau), 180. - Poids Moyens : 1er Équille J.-C. (Le Pecq), 187,500 ; 2e Philizot (Le Pecq), 187,500 ; 3e Karsenti (Massy), 185. - Poids Mi-Lourds : 1er Dubois (Rueil), 192,500 ; 2e Duval (Montrouge), 187,500 ; 3e Hamon (Asnières), 177,500. - Poids Lourds-Légers : 1er Miternique (Métro), 210 ; 2e Dionnau (Neuilly), 192,500. - Poids Lourds : Grandu (Montmartroise), 215 ; 2e Devred (Châtillon), 212,500 ; 3e Beretti (Vélizy), 200.

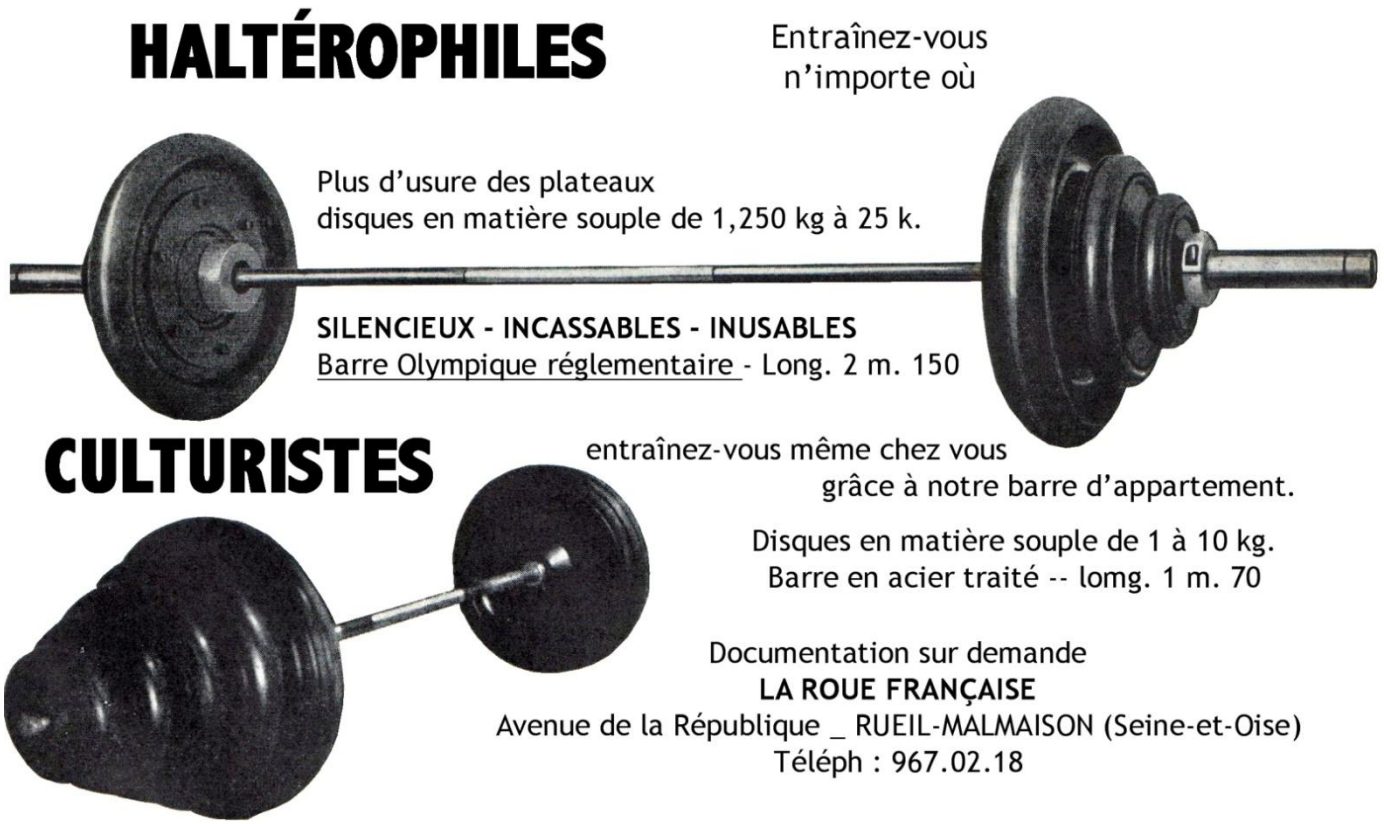

Haltérophile Moderne supplément au n° 249 (12-1968)

© *RLPZ* (2019)

L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN SPÉCIAL

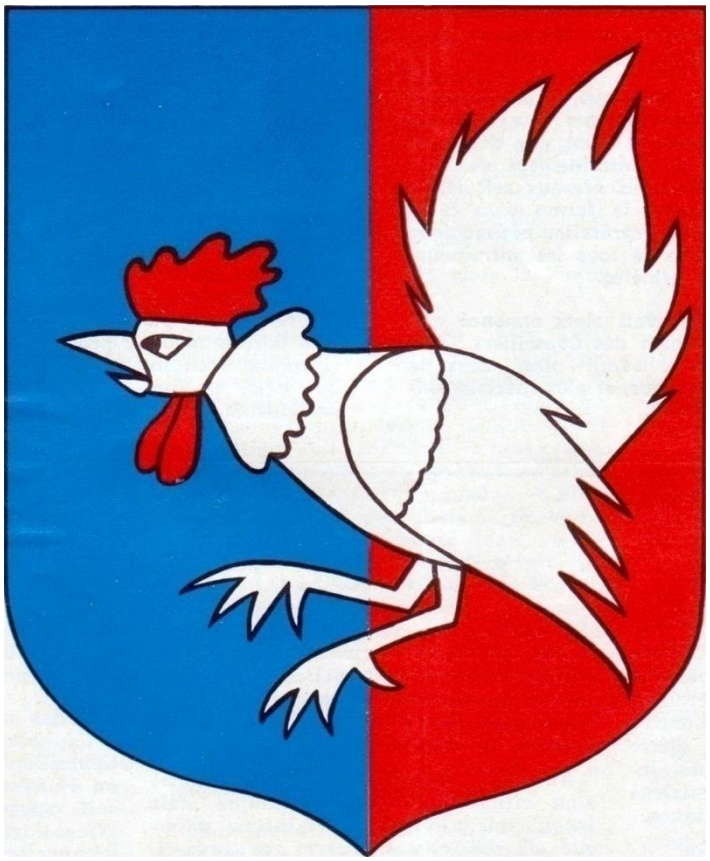

MÉTHODE DE PRÉPARATION A LA COMPÉTITION

Prix du bulletin : 15 F

Supplément au N° 249 *DÉCEMBRE* 1968

Ce bulletin est compris dans le prix de l'abonnement.

Préface de **M. C. BOVI**

Président de la F.F.H.C.

Dans le courant du mois de Novembre, l'an dernier, l'avais fait part au Directeur Technique National de mon intention de faire paraître dans un numéro spécial du bulletin fédéral, une méthode de préparation à la compétition haltérophile.

Président d'un comité régional dépourvu d'un Conseiller Technique Régional, j'avais senti, depuis plusieurs années, le besoin d'un tel ouvrage que les imperfections des procédés d'entraînement, pratiqués dans certains clubs lorrains, faisaient apparaître. Peu d'animateurs avaient la possibilité de suivre des stages fédéraux de formation de cadres et aucun n'avait la chance de profiter, comme dans d'autres comités, des tournées d'un technicien affecté à l'Académie régionale.

Je souhaitais donc que, principalement pour les clubs des quelque douze comités défavorisés comme le mien, une documentation traitant de l'entraînement des haltérophiles de tous les niveaux soit largement diffusée sous la forme d'un texte technique dont l'interprétation pédagogique serait à la portée de tous les entraîneurs et de tous les athlètes.

M. Taillefer m'avait alors annoncé que le colloque prochain des Conseillers Techniques Régionaux serait placé sous le signe de la Technique, et plus spécialement de la Méthodologie.

Un système d'entraînement était donc issu du débat des techniciens fédéraux et régionaux; mais pour en expliciter parfaitement les nombreuses règles d'application pratique, leur illustration au moyen de photographies avait paru nécessaire.

Cet enrichissement du texte a été demandé au service cinématographique d' l'Institut National des Sports qui, avec complaisance et gracieusement, a pris 74 clichés de nos stagiaires.

Les événements de Mai, nos deux Assemblées Générales extraordinaires, l'intensification de la préparation olympique, les jeux de Mexico ont ralenti la mise au point définitive du document dont, au demeurant, il était apparu, entre temps, qu'il valait mieux, pour le diffuser, attendre la réforme du service du bulletin fédéral.

Je suis donc heureux de pouvoir enfin écrire cette préface d'une méthode de préparation à la compétition dont je crois pouvoir dire qu'elle correspond aux besoins de nos entraîneurs et de nos athlètes.

Chacun d'eux recevra, en manière de cadeau de Nouvel An de la Fédération, ce numéro spécial du bulletin fédéral qui satisfera leurs vœux. Je souhaite à tous d'en faire le meilleur profit pour que l'haltérophilie française accentue les progrès qui, déjà, se font sentir dans la masse pratiquante.

INTRODUCTION

Pendant longtemps, en France, le système de préparation à la compétition haltérophile a été, au niveau fédéral de la conception, de l'élaboration, une œuvre de plagiaires lucides et affligés d'être contraints d'emprunter les principes, les règles d'entraînement, à des techniciens étrangers, presque toujours soviétiques.

Au niveau de la transmission, de l'application dans les clubs, il aurait été prétentieux d'élever au rang de système un ensemble de procédés empiriques divergeant, à partir de réalités élémentaires, vers une pédagogie disparate et presque toujours rudimentaire.

Toutefois, cet agglomérat technique à commencé à être enrichi, à mesure de la mise en place des Conseillers Techniques Régionaux, par les formules d'entraînement qu'ils avaient pu longuement éprouver, en tant presque tous qu'athlètes de haute volée, avant que, sans formation pédagogique, hélas !, pour la plupart, ils aient été commis à la théorie magistrale.

Des stages de formation de cadres, plus nombreux ces dernières années, ont permis, par ailleurs, de perfectionner des entraîneurs qui ont pu y affiner leurs qualités de démonstrateur.

Au total, l'aptitude à l'enseignement d'un efficace armement technique était jusqu'ici le privilège d'une infime minorité de spécialistes. Parce que ceux-ci, par l'observation d'entraînements et de compétitions découverts à l'étranger, et à la suite de réflexions élaborées à partir d'ouvrages traduits par les services de l'I.N.S., avaient réussi à amasser un solide capital de connaissances. Il en était ainsi, surtout de l'entraîneur national.

Mais la transmission du savoir était fragmentaire, et elle se faisait sporadiquement. De plus, elle n'aboutissait en fait qu'à une faible partie de la masse pratiquante. Que ce soit par les stages, par le bulletin fédéral, par les tournées -rares - des Conseillers Techniques Régionaux, il manquait à l'une et l'autre de ces voies de communication un point d'appui permanent.

Ayant découvert ces réalités, j'ai cherché à obtenir qu'au cours du colloque des Conseillers Techniques Régionaux, du 5 au 10 Décembre 1967, l'acquit de chacun soit rapproché de celui des autres, analysé à la lumière des données théoriques découvertes chez les entraîneurs étrangers de grande réputation et confronté à l'étude, dont je l'avais chargé, que l'entraîneur national venait de façonner et qui, au cours du débat, fut un outil de travail incomparable.

***

*

L'œuvre communautaire qui en est résulté a abouti à combiner des principes, épars jusqu'alors, qui ont été assemblés et exprimés en un corps de doctrine qui mérite sans aucun doute d'être reconnu comme une méthode de préparation à la compétition. Illustrée ensuite par de nombreux clichés, elle est présentée aujourd'hui sous une forme qui me paraît excellente.

Je vois dans ce document un avantage incontestable. Celui qui résultera, pour l'entraîneur de club ayant déjà reçu une bonne teinture technique au cours d'un stage, de pouvoir entretenir le capital qui lui a été donné d'une manière pragmatique, en rapprochant la mémoire qu'il en aura gardée de son rappel écrit et imagé qu'il trouvera dans le texte.

Bien sûr, pour être à même de déterminer, à tel ou tel problème pratique que lui posera un athlète, quel est le point d'application de l'enseignement qu'il a reçu, l'entraîneur devra posséder l'esprit d'analyse. C'est l'important problème de l'évidence concrète auquel se heurte le praticien, quel qu'il soit. Ainsi du médecin à qui, pour le diagnostic et pour le traitement, son flair, sa perspicacité, sont aussi nécessaires que ses connaissances.

L'enseignement de la technique haltérophile est différente pratiquement pour chaque sujet. Suivant, par exemple, que l'on a affaire avec un novice ou avec un athlète confirmé. Si les articulations d'un débutant sont souples, il y a intérêt à lui faire adopter le style en flexion dès le départ, et à pousser aussitôt le perfectionnement du geste, tout en augmentant la puissance musculaire. Dans le cas contraire, s'il faut « l'accrocher » le plus tôt possible à la compétition, il y a avantage à le faire tirer en fente, quitte à le faire changer de style par la suite, mais en insistant beaucoup plus qu'il n'est prévu dans un plan-type d'entraînement sur les exercices d'assistance orientés vers l'assouplissement. Tant que la mobilité motrice n'est pas bonne, on évitera à l'athlète un travail lourd, car l'accroissement du tonus musculaire qui en résulte, l'accentuation des compressions qu'il provoque au niveau des articulations contrarient la flexibilité.

Par ailleurs, tout athlète confirmé a ses qualités et ses défauts. Il faut en tenir compte dans son plan d'entraînement. Un haltérophile peut, par exemple, être fort, souple mais lent. Dans notre discipline, force et vitesse vont de pair. En dehors de l'entraînement spécifique, des courses brèves, des sauts avec élan, des lancers d'athlétisme ont une influence bénéfique. Quant au travail technique, les mouvements devront être effectués à vitesse maximale, donc avec une charge inférieure à celle qui est en principe recommandée. Le nombre de répétitions est primordial, également, mais on veillera à ce que toutes aient la même rapidité d'exécution. Si celle-ci fléchit, c'est que l'endurance est insuffisante, et il y aura lieu d'interrompre la série de répétitions. Des séances de l'espèce ont avantage à être brèves, au début du traitement, mais fréquemment renouvelées.

Que dire de l'habileté dans l'exécution du geste, de sa précision ? Son efficacité dépend de règles techniques rigoureuses elles-mêmes conditionnées par des lois mécaniques irréfutables. Pour juger, de ce point de vue, l'exécution d'un mouvement, il faut un œil exercé. L'affinement de la perception des défauts techniques implique :

- une longue expérience, c'est affaire de temps et d'observations directes, infiniment répétées.
- des connaissances, c'est à quoi répond ce bulletin spécial, mais à titre d'appoint seulement car la leçon de choses dirigées par un spécialiste est plus efficace.

Parce que la possession des règles techniques, aussi bien expliquées et illustrées qu'elles soient dans cette brochure, ne peut s'acquérir qu'appuyées sur des lois mécaniques précises, j'ai fait précéder l'exposé des données techniques d'un rappel du « mécanisme du tirage » publié sous la plume de G. Lambert, dans un bulletin antérieur.

Certes, le tirage n'est pas tout le geste haltérophile, mais il est primordial car il en est une phase importante, que ce soit dans le développé, dans l'arraché, et dans l'épaulé-jeté (l'ordre d'énumération n'étant pas en rapport avec la primauté du tirage dans l'efficacité globale des trois mouvements). C'est pourquoi j'ai jugé bon que le tirage soit expliqué par la mécanique, comme préambule.

Enfin, et je l'ai gardé pour la bonne bouche, il y a la force.

La souplesse, la vitesse, pour aussi importantes qu'elles soient, ne sont que les auxiliaires de cette vertu cardinale de l'haltérophilie : la force. Pour l'accroître, la phase active du travail musculaire, la contraction, doit rencontrer la plus grande résistance possible.

L'opposition maximale faite au travail musculaire est obtenue par un chargement de la barre tel que son déplacement, dans le plan gestuel correspondant au mouvement exécuté, doit solliciter le rendement maximum des ressources énergétiques accumulées dans le muscle. Cependant, une contraction musculaire de très haute intensité absorbe une dépense considérable d'influx nerveux. Utiliser exclusivement la charge la plus lourde à chaque répétition provoque un ralentissement des facultés de récupération et, à la longue une altération du fonctionnement de l'organisme.

Par ailleurs, l'utilisation de charges lourdes (80 à 90 % du maximum) ne peut être réservée qu'aux athlètes confirmés qui possèdent un bon style et pas du tout aux débutants dont la coordination motrice n'est pas au point.

De plus, l'endurance est améliorée essentiellement avec des charges légères ou moyennes au plus (40 à 70 %). Enfin, ce sont celles-ci qui favorisent l'augmentation pondérale de l'athlète.

En conséquence, l'apprentissage, puis le perfectionnement du style, l'acquisition d'une bonne condition physique (endurance générale et résistance spécifique), l'accroissement de la masse musculaire, donc du poids de l'athlète et de sa puissance, ne sont acquis, au début, qu'en ayant recours à des charges moins élevées que celles que peut proposer un plan- type d'entraînement.

La difficulté, pour l'entraîneur sera donc d'obtenir l'intensité optimale de l'effort. C'est là l'un des points d'application de la doctrine qui nécessite le plus de perspicacité.

En définitive, une méthode de préparation à la compétition doit observer les principes généraux mais l'on comprendra que, ce faisant, elle est nécessairement marquée d'un certain caractère stéréotypé.

Étant donné que les réactions à l'entraînement sont fortement individuelles, l'entraîneur doit se garder de planifier un programme d'entraînement pour un groupe de pratiquants. Possible, inévitable même, lorsque débutent ensemble plusieurs athlètes, la standardisation devra progressivement faire place à une planification individuelle, rigoureusement personnalisée, à mesure que se dessinent les réactions de chaque membre du groupe.

Les qualités et les défauts apparaissent assez vite si l'athlète est régulier, assidu et pour peu que l'entraîneur prenne souci de l'observer, surtout s'il note ses remarques. Celui-ci devra viser, le plus tôt possible, à remédier aux imperfections, à combler les carences, à corriger les défauts. Dès qu'une certaine harmonie aura été atteinte, on passera à la phase constructive, encore que des réajustements qualitatifs soient inévitables, à tout instant.

L'apprentissage se trouvera facilité par des exemples concrets, A cet égard, et surtout en matière de style, les photo-robots publiés dans le bulletin fédéral, les films techniques, la présence simultanée à l'entraînement de débutants et de champions sont des auxiliaires précieux.

Et plus que tout, la valeur d'exemple que seront l'attitude, le comportement de l'entraîneur constituera la meilleure forme de pédagogie. Autorité, compétence, dévouement, humanité, lui assureront l'emprise respectueuse et affectueuse qui fera de ces pupilles des champions quelquefois, des hommes toujours.

C. TAILLEFER,
Directeur Technique National.

Haltérophile Moderne supplément au n° 249 (12-1968)

LE MÉCANISME DU TIRAGE

par Georges LAMBERT

L'étude d'un geste, quel qu'il soit, s'appuie sur des connaissances anatomiques et physiques aussi, avant de commencer l'étude du mécanisme du tirage, me permettrai-je de rappeler quelques notions sur les bras de leviers.

Le corps humain, avec ses os longs et ses articulations peut être comparé à un ensemble de leviers. Chaque levier possède un point d'appui au niveau de l'articulation, un point d'application de la puissance à l'emplacement où s'insèrent les muscles et, enfin, un point d'application de la résistance qui peut être déterminé en abaissant verticalement sur ce levier le centre de gravité des charges agissant sur l'articulation. Suivant la position du point d'appui par rapport aux deux points d'application des forces - résistance et puissance - les leviers sont classés du 1e genre, 2e genre ou 3e genre.

Pour qu'un levier soit équilibré, il faut que le rapport des forces soit inversement proportionnel au rapport des bras de leviers les séparant du point d'appui.

Ainsi, avec le schéma ci-joint :

$$\frac{FM}{FR} = \frac{AC}{AB}$$

A étant le point d'appui, B et C les points d'application des forces. Autrement dit, il suffit de connaître trois termes de cette égalité pour déduire le quatrième.

Mais, contrairement aux leviers simples que nous pouvons observer quotidiennement, les leviers humains présentent une plus grande complexité.

En effet, au cours d'un mouvement, la direction du muscle par rapport au levier osseux varie constamment.

La force agissante ne serait donc proportionnelle à la force musculaire que lorsque le muscle et le levier forment un angle droit. Dans tous les autres cas, la force agissante serait plus petite.

Mais tous les entraîneurs d'haltérophilie ont pu constater que, bien au contraire, l'athlète rencontre des difficultés dans une région voisine de cet angle droit. C'est le fameux « point critique du développé » que l'évolution de la technique a pratiquement fait disparaître par le temps d'élan et le passage rapide du corps en position cambrée. Ce « point critique », nous le rencontrons également dans l'exercice de flexion-extension des genoux avec barre sur la nuque - les squats - et presque tous les exercices culturistes.

L'observation de ce phénomène serait donc en contradiction avec les données mécaniques si nous ne savions qu'au cours d'un mouvement donné, les radios d'une articulation nous permettent d'observer non seulement un glissement des surfaces articulaires, mais également un roulement. Le point d'appui du levier osseux change donc sensiblement de position et cette modification se répercute sur le rapport entre les bras de levier.

Si nous reprenons la formule :

$$\frac{FM}{FR} = \frac{AC}{AB}$$

... nous pouvons en multipliant les termes opposés, obtenir les moments de rotation FM x AB = FR x AC.

/

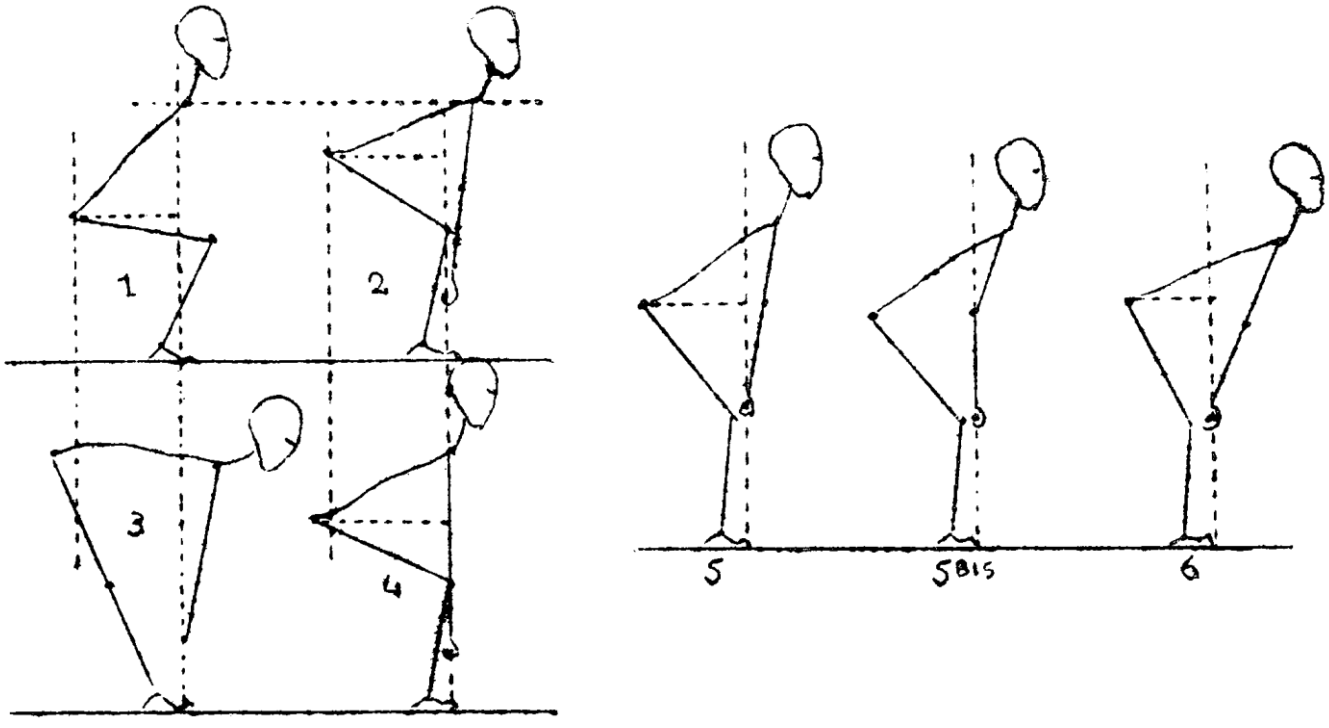

Les deux premiers termes de cette égalité présentent pour nous peu d'intérêt car, en dehors de l'entraînement qui doit amener un meilleur rendement musculaire, donc de F M, nous ne pouvons les mesurer et déterminer leur produit au cours d'un mouvement. Par contre, le produit FR x AC présente un gros intérêt car, quelle que soit sa grandeur, la diminution de l'un de ses termes entraîne l'augmentation de l'autre. Les deux termes sont inversement proportionnels.

En termes plus simples, pour déplacer la charge la plus lourde, nous devons diminuer le plus possible la longueur du bras de levier, c'est-à-dire la distance qui sépare l'articulation du plan vertical où se situe le centre de gravité des charges déplacées.

Ces quelques considérations d'ordre anatomique et mécanique nous amènent donc à une conclusion que tout entraîneur connaît déjà parfaitement, à savoir que la barre doit toujours évoluer le plus près possible du corps.

Avant de passer à l'application de ce principe fondamental, nous devons cependant revenir sur la position de la colonne vertébrale au cours de l'effort.

La colonne vertébrale, ensemble osseux constitué par un empilement de vertèbres et de disques intervertébraux, peut conserver sensiblement, au cours d'un mouvement, ses courbures naturelles ou bien, au contraire, les modifier considérablement.

Afin de diminuer la distance qui sépare l'articulation coxo-fémorale (cuisse avec le tronc) et l'articulation de l'épaule, un haltérophile pourrait présenter un dos très arrondi. Le levier serait ainsi beaucoup plus court et permettrait une ouverture plus importante des articulations sollicitées.

L'effort serait donc facilité par cette position c'est pourquoi la plupart des débutants prennent instinctivement cette position et certains peuvent ainsi déplacer des charges relativement très lourdes. Cette position présente en fait deux graves inconvénients.

Le premier : c'est le danger de prendre une telle position : en effet, la région antérieure des disques intervertébraux est fortement comprimée tandis que les ligaments et les muscles de la région postérieure sont fortement étirés, d'où le risque de ruptures ligamentaires et musculaires ou le risque d'écrasement ou de glissement des disques intervertébraux.

Le deuxième inconvénient est l'inefficacité de cette position dans un mouvement haltérophile car si le mouvement est ainsi plus rapide dans la première partie du geste, il est au contraire freiné dans le final d'extension, les muscles des gouttières vertébrales étant insuffisants pour redonner les courbures normales à la colonne vertébrale.

Nous poserons donc comme principe fondamental dès la position de départ et pendant tout le geste, l'athlète doit essayer de conserver les courbures normales de sa colonne vertébrale. Ces courbures peuvent très bien s'étirer jusqu'à atteindre la ligne rectiligne, mais jamais la courbure vertébrale lombaire ne devra s'inverser.

Connaissant ces deux principes fondamentaux, nous pouvons étudier la position de départ dans ses grandes lignes.

Les quatre premiers schémas représentent plusieurs positions de départ possible. Les pieds sont systématiquement engagés sous la barre car le déplacement s'effectuant vers le haut, les pieds doivent être dans l'axe de poussée. Nous avons tracé sur chaque schéma une ligne pointillée verticale passant par la charge. Par rapport à cette ligne pointillée, nous remarquerons que, dans les quatre cas, l'articulation du bassin avec les cuisses (coxo-fémorale) est la plus éloignée de toutes les articulations. Les muscles extenseurs de cette articulation sont donc les plus sollicités, aussi, afin de soulager leur effort devons-nous chercher à diminuer la longueur du bras de levier que nous avons ici représenté par une ligne horizontale pointillée. Plus cette ligne pointillée sera courte plus l'effort des muscles extenseurs de cette articulation sera favorisé.

Les positions 3 et 4 sont déjà à éliminer, le bras de levier étant beaucoup trop long. Nous remarquerons sur la figure 1 que le fait d'engager les genoux en avant de la barre permet une diminution considérable du bras de levier. De même sur la figure 2, l'avancée des épaules en avant du plan vertical raccourcit également ce bras de levier. Pour obtenir une position de départ efficace, l'athlète doit donc tenir compte de ces deux observations tout en gardant une position équilibrée c'est-à-dire en conservant le centre de gravité de son corps au-dessus de la partie moyenne des pieds.

Ici, nous devons ouvrir une parenthèse pour préciser que deux athlètes de morphologie opposée peuvent prendre chacun une position très différente mais tout aussi efficace. Ainsi, un athlète bréviligne dont les membres sont courts par rapport à la longueur du tronc sera relativement très fléchi, l'angle de ses genoux étant inférieur à un angle droit. Par contre, un athlète longiligne - de type opposé - paraîtra beaucoup moins écrasé dans la position de départ, ses genoux formant un angle supérieur à l'angle droit.

Le rôle de l'entraîneur est de trouver une position adaptée à la morphologie de chaque athlète.

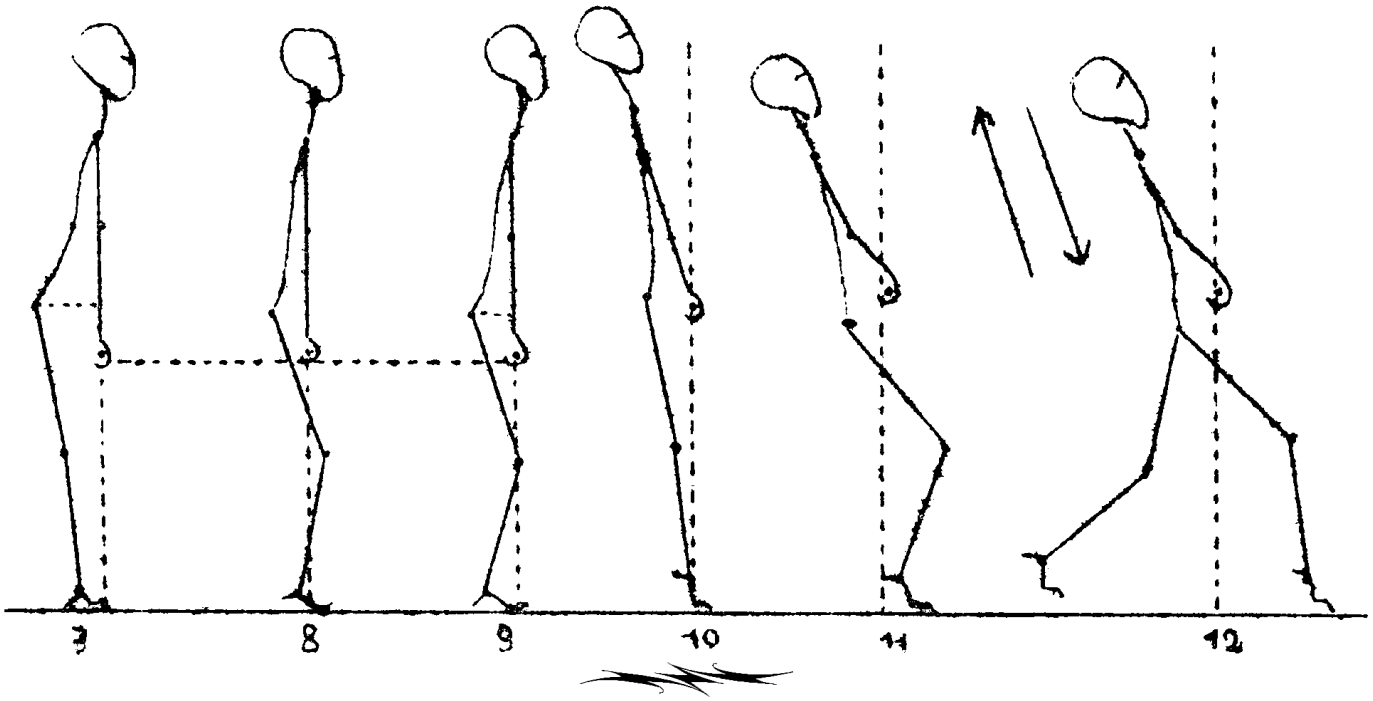

Pour y parvenir, il suffira généralement qu'il veille à ce que l'athlète engage modérément ses épaules en avant du plan de la barre au moment où il commence son effort.

Étudions maintenant les positions passagères que doit prendre l'athlète au cours de l'effort de lever.

Pendant la première partie du lever, la barre monte dans un plan vertical en frôlant les tibias. Ceux-ci se redressent pour laisser le libre passage à la barre et les épaules restent nettement engagées en avant du plan vertical de la barre. Cette double action doit permettre une nette diminution du bras de levier toujours représenté par une ligne pointillée horizontale. Ce raccourcissement du bras de levier doit déjà amener une accélération du mouvement, cette accélération étant plus ou moins accentuée suivant le degré de raccourcissement du bras de levier, ainsi la vitesse de la barre est-elle plus rapide dans une position semblable à la figure 5 que dans les positions 5 et 5 *bis*.

Parmi les tireurs présentant une technique efficace, c'est-à-dire qui trouvent une accélération maximum dans la suite du mouvement grâce à un raccourcissement du bras de levier, nous pouvons observer plusieurs méthodes. Toutes présentent un point commun la barre frôle les cuisses ou glisse littéralement sur elles. Ce frôlement ou ce glissement étant parfaitement logique sur le plan mécanique car il permet un raccourcissement maximum des bras de levier.

Les différences que nous observons entre ces techniques résident surtout dans la position des centres de gravité du corps et de la barre par rapport au point d'appui sur le sol.

1 -Certains athlètes terminent le mouvement d'extension complète du corps en position équilibrée c'est-à-dire que la résultante des centres de gravité du corps et de la barre surplombe directement les pieds. Dans ce cas, la barre décrit un léger arc de cercle vers l'avant.

2 - D'autres athlètes tirent, au contraire, la barre dans un plan parfaitement vertical et le centre de gravité du corps se trouve donc en position finale (figure 10) en arrière du point d'appui sur le sol. Le passage en fente ou en flexion s'effectue alors avec un léger déplacement du corps vers l'arrière.

3 - Enfin, et nous avons surtout observé ce mouvement chez les athlètes japonais, le déséquilibre vers l'arrière peut être beaucoup plus accentué et commencé dès que la barre franchit le niveau des genoux. En position d'extension complète, le corps présente alors un assez net degré d'inclinaison vers l'arrière et pour récupérer l'équilibre, l'athlète doit effectuer un véritable saut vers l'arrière pendant le passage en position fléchie. La trajectoire de la barre se déplace donc nettement vers l'arrière dès que celle-ci a franchi le niveau des genoux.

Quelle que soit la technique, nous observons dans la dernière partie du mouvement, entre les positions barre à mi-cuisses (figures 8 et 9) et extension complète du corps, une très forte accélération du mouvement le bras de levier dont nous avons longuement parlé est réduit au maximum et favorise l'extension du dos. De plus, dans la dernière partie du mouvement, les chevilles et les genoux s'étendent simultanément et participent au changement de rythme du mouvement.

Cette dernière phase du mouvement va donc permettre de donner une vitesse maximum à la barre et nous faire considérer toutes les phases antérieures comme préparatoires. Ainsi l'athlète doit parfaitement contrôler son geste jusqu'à ce que la barre atteigne la mi-hauteur des cuisses et ne déployer son effort maximum que dans la phase suivante.

Cette affirmation est parfaitement contrôlée par de nombreux athlètes qui réussissent à obtenir des performances équivalentes à leur maximum en partant du tirage en suspension, c'est-à-dire en redescendant la barre à mi-hauteur des cuisses après avoir fait un soulevé de terre.

Nous verrons à la fin de cet exposé les quelques mouvements éducatifs que nous utilisons pour enseigner la technique du tirage que nous avons exposée en premier (position équilibrée en final d'extension du corps).

Comme nous l'avons fait à la fin de l'étude de la position de départ, nous allons ouvrir une parenthèse pour étudier l'influence de la morphologie de l'athlète sur la forme du geste. Les principes que nous avons énoncés sont également valables pour des athlètes du type morphologique opposé mais leur mode d'application est quelque peu différent. Ainsi, un athlète bréviligne - membres courts, buste long - aura les articulations beaucoup plus fléchies qu'un athlète de type opposé dans les positions passagères que prendra son corps au cours du mouvement. Lorsque la barre atteint le niveau du genou, cette articulation sera encore très fléchie chez cet athlète bréviligne alors qu'elle sera au contraire presque tendue chez l'athlète longiligne. L'avancée du genou en avant du plan de la barre sera donc très marquée chez l'athlète bréviligne et à peine visible chez l'athlète longiligne.

L'entraîneur ne doit donc pas chercher à obtenir systématiquement le même geste de la part de ses élèves mais il doit, au contraire, tenir compte de leur morphologie pour l'application des principes énoncés.

Action des bras. - Une question se pose Quel est le moment précis où doit commencer la flexion des avant-bras sur les bras ?

— Nous éliminerons déjà une position de départ bras fléchis, car ceci entraînerait une flexion plus prononcée des autres segments, donc, un travail supplémentaire.

Certains débutants adoptent à tort cette position et subissent un contretemps lorsque la barre décolle du sol, car les bras se tendent alors brusquement.

Une flexion prématurée des bras est instinctive, mais est-elle rationnelle ? La figure 5 *bis* nous montre cette position lorsque la barre franchit le niveau des genoux les coudes surplombent la charge, l'effort des fléchisseurs de l'avant-bras sur le bras est donc quasi-nul, la contraction des grands dorsaux est à peu près aussi intense que celle de la position 5 (même bras de levier distance qui sépare l'épaule de l'axe vertical). Ces actions musculaires vont être modifiées avec le redressement du corps, et, lorsque les épaules vont surplomber la charge (figure 8), les fléchisseurs des avant-bras fourniront l'effort principal pour conserver l'angle du bras avec l'avant-bras. Or, nous savons qu'à ce moment la position des autres segments du corps, permet une nette accélération de la charge, les muscles fléchisseurs doivent donc résister à une tension accrue pour que les bras ne s'étendent pas. Devant cette difficulté presque insurmontable, beaucoup d'haltérophiles n'achèvent pas le redressement du corps et se laissent tomber prématurément sous la barre. D'autres, au contraire, se redressent bien complètement, mais sans aucune accélération, de façon à soulager la tension des fléchisseurs (brachial antérieur, biceps, long supinateur). Ces deux procédés sont mauvais car ils ne permettent pas de transmettre à la charge une vitesse maximum les bras doivent rester tendus jusqu'à la position 10, ils sont donc de simples agents de transmission dont le rôle est de communiquer intégralement à la charge la vitesse d'extension des membres inférieurs et du tronc.

De 1 à 10, le centre de gravité du corps et celui de la charge se déplacent vers le haut. Si aucune action, autre que la pesanteur, ne s'opposait à cette vitesse ascendante, il y aurait un saut de faible amplitude, suivi d'une chute presque simultanée du corps et de la charge.

Ce saut serait très favorable au déplacement des pieds (passage en fente ou en flexion), mais nous devons limiter cette élévation du corps et agir de telle sorte qu'au moment où les pieds décollent du sol, la vitesse du corps soit annulée. Un simple haussement rapide des épaules produira cet effet il devra s'effectuer en même temps que la toute dernière phase de l'extension du corps sur la plante des pieds.

Les bras se fléchiront ensuite puissamment pendant la chute du corps, leur action sera double : d'une part, ils affaibliront le ralentissement de la barre, lui permettant ainsi de monter plus haut, et, d'autre part, ils activeront le passage du corps en fente ou en flexion.

Remarque : Soumis uniquement à l'action de la pesanteur, le corps mettrait environ 3/10e de seconde pour passer de la position 10 à la position accroupie (le centre de gravité descend d'environ 45 cm). Il est vraisemblable de penser qu'une forte action des bras peut réduire ce temps de moitié, si un contact

précoce des pieds sur le sol ne vient pas ralentir la chute du corps.

En 10 et pendant la première partie du passage du corps sous la barre (figures 11 et 12), le tronc doit être oblique vers l'arrière, ce qui permet aux bras de tirer non seulement vers le haut mais également légèrement vers l'arrière : cette action provoque un faible déplacement du centre de gravité du corps vers l'avant et un recul de celui de la barre ce tirage oblique placera donc le corps sous la barre.

Nous voyons ici les répercussions que peuvent avoir les positions du corps pendant la deuxième phase de redressement, sur la position finale en fente ou en flexion : à la suite d'un redressement incomplet, le tirage oblique des bras sera impossible à réaliser, la barre sera donc « devant » et, pour la récupérer, l'athlète devra soit sauter vers l'avant, soit poser le pied arrière avant l'autre (un pas en avant), soit encore pencher le tronc exagérément vers l'avant.

Ces procédés permettent parfois de « sauver une barre » mal tirée, mais avec une charge maximum, ils sont inefficaces car, d'une part la barre n'atteint pas sa vitesse maximum (redressement incomplet) et, d'autre part, le passage du corps est trop lent (tirage des bras trop faible, car plus puissant, il provoquerait une accentuation de l'obliquité du tronc vers l'avant).

Enseignement et procédés pédagogiques.

Certains athlètes trouvent instinctivement la technique du geste adaptée à leur morphologie. D'autres réussissent à exécuter correctement celle-ci après avoir observé quelques démonstrations. Malheureusement, ces athlètes ne représentent qu'une faible minorité aussi l'entraîneur doit-il trouver des procédés pédagogiques facilitant l'enseignement du geste.

En France, dans les différents stages d'athlètes que j'ai le plaisir de diriger, nous utilisons les méthodes suivantes :

1) Démonstration répétée d'un épaulé de développé par le moniteur (sans fente ni flexion).
2) Commentaire en priant les stagiaires de fixer leur attention sur certains points-clés : en particulier le mouvement des genoux au cours du mouvement et la position des épaules.
3) Explication mécanique élémentaire du geste.
4) Exécution du mouvement complet par les stagiaires. Arrivés à ce stade de l'enseignement, nous devons constater que rares sont les stagiaires qui exécutent correctement le mouvement dans son ensemble. Nous avons alors recours à certains mouvements éducatifs qui sont généralement des fractions du mouvement complet.

Le premier mouvement éducatif est destiné à faire sentir aux stagiaires l'avancée des genoux en avant du plan de la barre. Avec une barre légère (30 à 40 k), l'athlète fait un soulevé de terre, puis redescend la barre au niveau du tendon quadricipal au-dessus de la rotule. La barre est en contact avec les cuisses, les épaules sont engagées en avant du plan de la barre et les genoux sont plus ou moins fléchis suivant la morphologie de l'individu. Exécution d'une ou plusieurs séries de répétitions entre cette position et la position figurée en 8 (barre à la mi-hauteur des cuisses).

Le deuxième mouvement éducatif commence à partir de la même position de départ : il est suivi par le même mouvement des genoux que dans l'éducatif précédent et se termine par un véritable saut-extension complète et rapide de la cheville, du genou et du tronc. Les bras restent tendus et les épaules se haussent légèrement.

Lorsque ce dernier mouvement est bien assimilé, nous l'enchaînons avec un épaulé debout : l'athlète exécute deux ou trois sauts, puis deux ou trois épaulés, sans lâcher la barre, en partant toujours de la même position de départ.

La barre est posée au sol pour le troisième mouvement éducatif. L'athlète exécute un soulevé à un rythme lent pour mieux contrôler la position de ses genoux, puis saute en engageant préalablement ses genoux vers l'avant.

Il peut ensuite enchaîner ce mouvement avec l'épaulé debout deux sauts sont alors suivis par deux épaulés.

Tous ces mouvements éducatifs doivent être exécutés en présence d'un entraîneur qualifié qui, constamment, doit rectifier les positions défectueuses. L'athlète peut aussi utiliser une glace pour contrôler ses positions. Le défaut principal à éliminer est une position prématurée des épaules en arrière du plan de la barre.

La deuxième série de mouvements éducatifs concerne l'action des bras : nous avons remarqué que, lors du passage en fente ou en flexion dans l'un des deux mouvements de détente (arraché, épaulé) l'action des bras a tendance à se relâcher. Ce défaut se traduit par un rythme de passage en fente ou en flexion beaucoup plus lent et un mauvais contrôle de la trajectoire de la barre.

Pour remédier à ce grave défaut que l'on peut même observer chez certains grands champions, nous utilisons les exercices suivants :

A l'arraché : 1er *mouvement.*

Barre très légère, prise de mains habituelle. A partir de la position debout, barre en haut des cuisses, bras tendus, l'athlète exécute des tirages de bras en amenant la barre au-dessus de la -tête, bras tendus. La barre doit progresser dans un plan vertical, les épaules se dérobant vers l'arrière au cours du mouvement pour revenir vers l'avant en fin de geste. Le rythme du mouvement doit être très rapide. Avec de l'entraînement, l'athlète peut exécuter ce mouvement avec une charge voisine des 40 % de son maximum à l'arraché. Ce mouvement peut, par la suite, devenir un exercice de musculation.

2e *mouvement.*

A partir de la même position de départ que pour le mouvement précédent et sans le moindre temps d'élan, l'athlète tombe sous la barre, en fente ou en flexion, en tirant énergiquement avec les bras. La traction de bras et le déplacement des pieds doivent être absolument simultanés.

Avec des charges très légères, les deux éducatifs précédents peuvent être exécutés l'un à la suite de l'autre sans lâcher la barre.

Lorsqu'un athlète sera familiarisé avec le deuxième mouvement éducatif, il pourra utiliser des charges atteignant des deux tiers de son maximum à l'arraché.

Éducatif d'épaulé.

Prise de mains normale, position debout, barre sur les cuisses, bras tendus. Mouvement semblable au précédent, mais ici la barre est amenée sur les clavicules. Avec l'entraînement, l'athlète peut utiliser des charges atteignant 70 % de son maximum à l'épaulé.

Les tireurs en fente ayant tendance à déplacer les deux pieds alternativement ne devront pas chercher à utiliser des charges très lourdes dans ces deux derniers exercices car leur défaut risquerait de s'accentuer.

La présence d'un entraîneur est nécessaire pendant l'étude de ces mouvements éducatifs. Il corrige les positions défectueuses et adapte la technique à la morphologie du sujet auquel il s'adresse. Par la suite, l'athlète peut, seul, utiliser ces exercices au début des séances de travail technique, afin de retrouver des sensations musculaires et des rythmes gestuels identiques au mouvement de compétition.

Ces quelques exercices demandent donc une attention extrême dans leur exécution, mais ils ne sauraient constituer une panacée, le but essentiel de l'athlète étant la recherche de la perfection technique dans le mouvement complet et le parfait enchaînement des différentes phases de ce mouvement. Ils ne peuvent, de plus, se substituer à l'esprit de recherche qui doit constamment animer l'athlète et l'entraîneur.

L'haltérophilie nous offre un champ de recherches dont nous sommes certainement loin d'avoir découvert tous les secrets même si parfois nous avons l'impression de toucher la vérité.

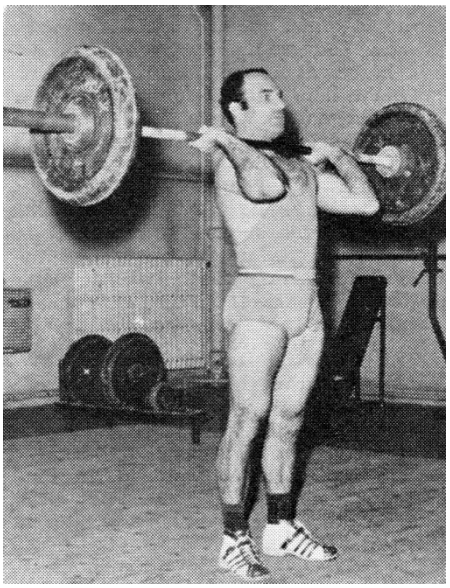

1 a

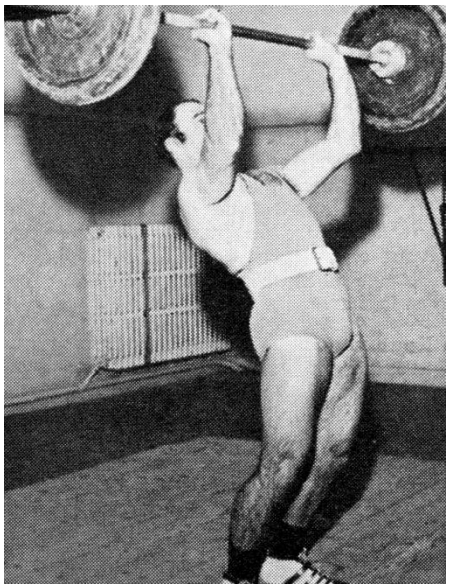

1 b

Un système d'Entraînement Haltérophile

par Georges LAMBERT

Quelques notions de mécanique, l'étude des films des mouvements techniques des champions, au rythme réel et au ralenti, ainsi que celle des photos robots, nous permettent d'avoir une connaissance assez précise de la technique des trois mouvements haltérophiles.

Depuis une dizaine d'années, cette technique n'évolue pratiquement plus (à l'exception du développé) et les deux seuls problèmes des entraîneurs pour l'enseignement de cette technique résident d'une part, dans la recherche des moyens pédagogiques et d'autre part dans l'adaptation du geste stéréotypé aux particularités anatomiques des athlètes qu'ils ont charge d'éduquer.

Plus complexe devient la tâche de l'entraîneur qui doit établir le programme d'entraînement d'un athlète car les facteurs variables qui interviennent alors deviennent plus nombreux tout en demeurant assez flous. La science, les découvertes médicales, la mise en place d'appareils de contrôle perfectionnés, l'étude psychologique de chaque athlète, etc., pourront, certes, nous aider à dominer un grand nombre de ces facteurs mais cela suppose que des moyens considérables soient mis à la disposition du sport. Actuellement, les méthodes que nous utilisons sont encore très empiriques, s'appuyant essentiellement sur les expériences parfois contradictoires d'une poignée de champions.

Le système d'entraînement que j'expose ici est fondé sur un certain nombre de principes qui paraissent actuellement bien établis. La réfutation dans les mois ou les années à venir d'un seul de ces principes peut entraîner la modification ou même la nullité du système, aussi ne saurais-je trop recommander à tous ceux qui le mettront en pratique de toujours suivre l'évolution des idées, des expériences, des résultats.

***

Le but principal de l'athlète est extrêmement simple à définir :

— c'est la recherche continuelle de l'amélioration des performances par le perfectionnement de la technique gestuelle et par l'accroissement des qualités physiques.

Perfectionnement de la technique :

— Utilisation des charges lourdes.

L'enseignement d'une technique à un débutant fait appel à l'utilisation de charges légères. Par contre, ayant observé que la qualité technique du geste sportif d'un athlète plus évolué ne devenait réelle que lorsque les charges avoisinent ou dépassent les 90 % du maximum, les charges les plus légères ne seront utilisées que pour préparer à ces efforts et très rarement dans la forme exacte de celle du mouvement technique complet :

— *exemple* : avec une charge représentant 70 % de son meilleur arraché, un athlète pourra tirer cette charge le plus haut possible en effectuant un très léger déplacement des pieds puis, ayant descendu cette charge sur le haut des cuisses, après une très courte impulsion, il tombera en position de flexion ou de fente basse sous la charge. Ainsi, avec deux exercices distincts, l'athlète aura trouvé toutes les actions musculaires d'un mouvement complet avec charge lourde à un degré d'intensité et à un rythme presque égal.

— Recherche de l'automatisme.

Dans la plupart des disciplines athlétiques, l'entraînement vise à la recherche de l'automatisme du mouvement afin qu'au moment où l'athlète fournit un effort maximum, il puisse concentrer toute son attention sur cet effort et non point sur l'exécution correcte du geste. L'automatisme peut s'acquérir par un grand nombre de répétitions. En haltérophilie, l'acquisition d'un automatisme est rendue particulièrement délicate, car il est pratiquement impossible de faire un grand nombre de répétitions avec des charges voisines ou supérieures à 90% du maximum. Avec de telles charges, le nombre de répétitions réparties sur plusieurs séries peut varier entre les chiffres de 5 et 10 réparties sur plusieurs séries. Cependant, l'utilisation des charges légères qui précède celle des charges lourdes peut permettre d'exécuter un plus grand nombre de répétitions de la « fraction » du geste sportif que l'on considère comme essentielle. Ainsi l'automatisme de cette fraction de geste peut-il être travaillé avec un nombre de répétitions beaucoup plus élevé et avant même que l'athlète n'exécute le mouvement complet.

Pour chacun des mouvements olympiques, nous allons proposer les deux progressions les plus utilisées : la première atteint la charge maximum soit 100%, la deuxième atteint les 90 ou 92 % du maximum.

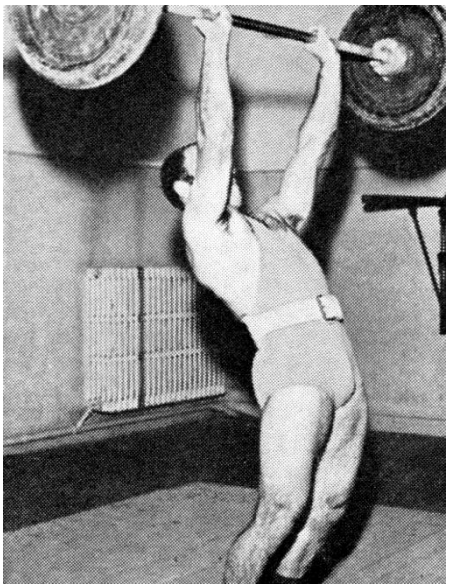

1 c

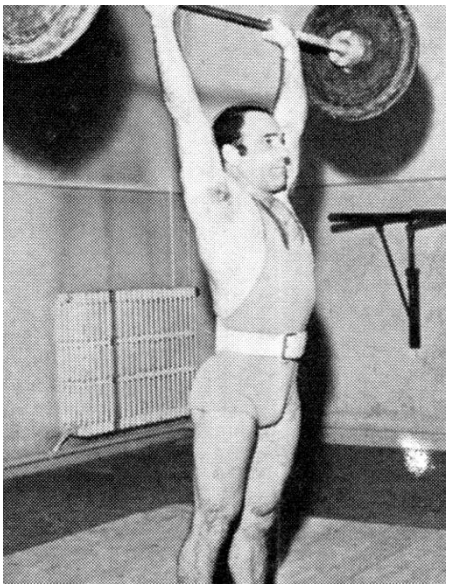

1 d

LE DÉVELOPPÉ

Ayant remarqué que le développé technique avec charges trop légères entraîne souvent des fautes techniques telles que la position haussée des épaules pendant tout le mouvement ou encore l'écartement précoce des coudes, nous proposons qu'avec des charges légères, l'athlète élimine le « temps de départ » et fasse des développés en force avec, cependant, une avancée rapide du bassin. Le mouvement étant plus lent, l'athlète pourra mieux se contrôler et éviter les fautes citées plus haut.

Exemple de progression avec recherche du maximum (les chiffres sont ici des pourcentages par rapport au maximum).

— *Développé en force* (illustration N° 1) :

40 % x 3 répétitions x 2 à 3 séries ;
60 % x 3 répétitions x 1 série ;
70 % x 3 répétitions x 1 série (la 3e répétition est le mouvement technique) ;
80 % x 3 répétitions x 1 série (2e et 3e répétitions : mouvement technique).

— *Développé technique* :

90 % x 3 répétitions x 1 série ;
95 % x 1 ou 2 répétitions x 1 ou 2 séries ;
100 % x 1 répétition x 1 série ;
85 % x 3 répétitions x 1 série ou plusieurs séries.

— *Exemples de progression* au cours d'une séance de perfectionnement ou d'entretien technique.

La première partie jusqu'à 80 % est semblable à la précédente.

Le mouvement technique est ensuite exécuté avec :

87 % x 3 x 1 ;
92% x 2 x 2 ;
87 % x 2 x 1 ou plusieurs séries.

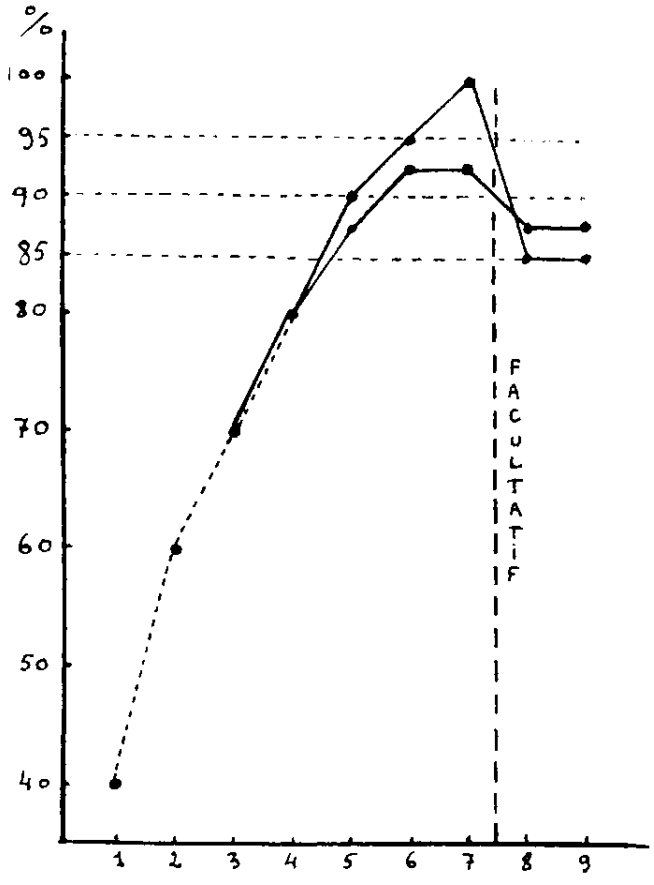

Courbe de progression des charges au développé :

..... en pointillé : mouvement préparatoire,
_____ en trait plein mouvement technique complet.

La courbe supérieure représente la progression des charges d'une séance d'entraînement où le maximum est recherché, l'autre courbe figure la progression au cours d'une séance d'entraînement ou de perfectionnement.

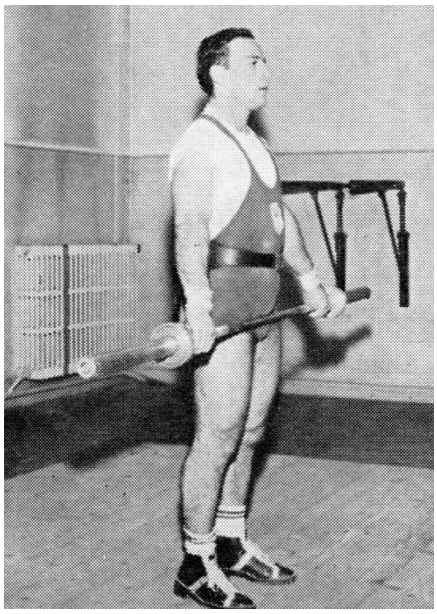

2 a

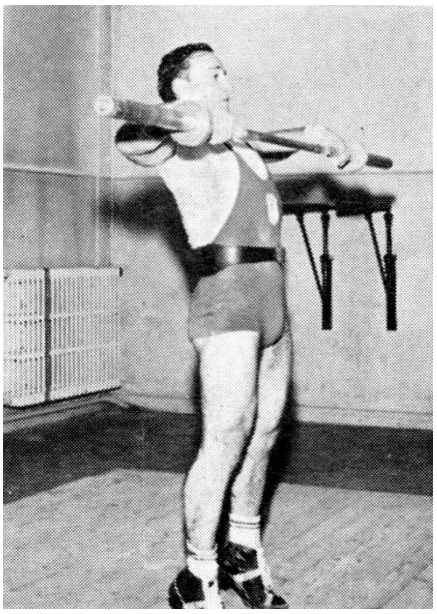

2 b

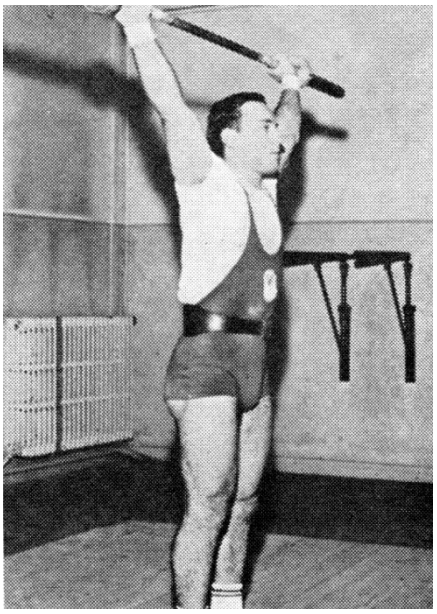

2 c

L'ARRACHÉ

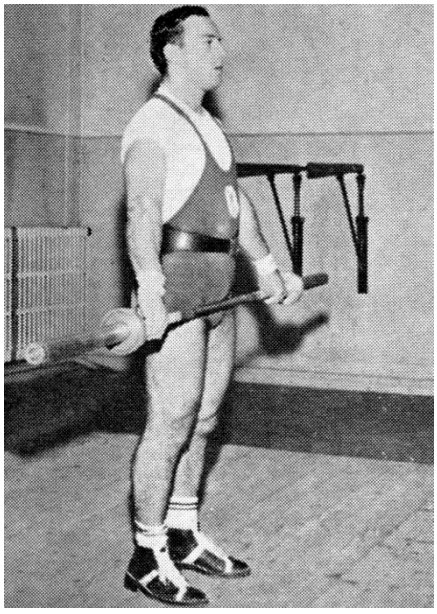

3 a

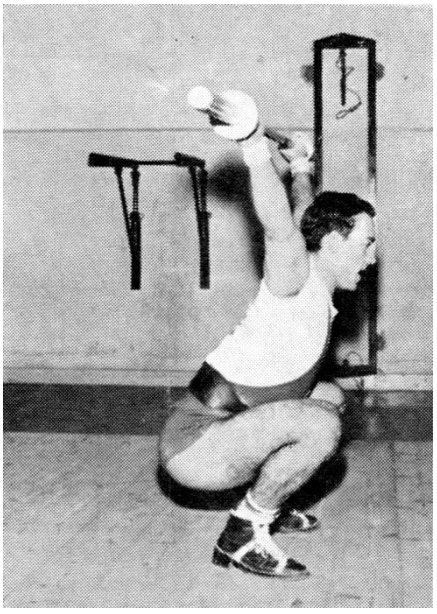

3 b

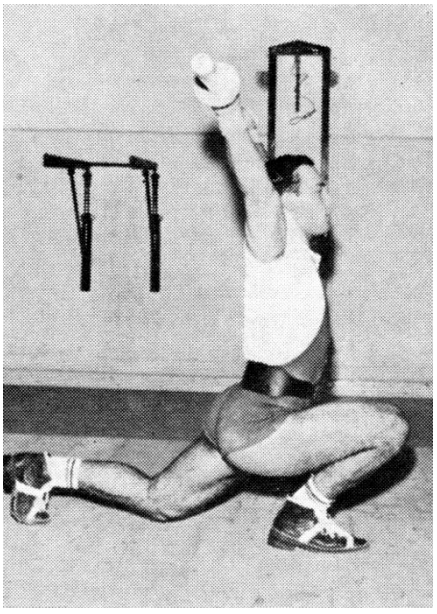

3 c

La phase de traction énergique des bras pendant la chute du corps sous la barre étant la plus communément mal exécutée à l'arraché, nous mettons l'accent sur celle-ci du début de l'échauffement à la fin de la séance d'arraché.

1) *Traction des bras* en position debout, prise d'arraché (illustration N° 2) :

20 % x 3 x 2 séries : amener la barre à bout de bras en la déplaçant le mieux possible sur une trajectoire verticale.

2) *Traction des bras suivie de chute en position de fente ou de flexion* (illustration N° 3) :

20 % x 3 x 2 séries : la première répétition est l'exercice précédent N° 1. Les 2 autres répétitions partent également de la position debout sans élan du corps, l'athlète doit tirer énergiquement avec ses bras et simultanément déplacer ses pieds pour se retrouver en position de fente ou de flexion.

3) *Un arraché debout* suivi par le même exercice que les 2e et 3e répétitions de l'arraché précédent (illustration N° 4) :

40 % x 3 répétitions ;
60 % x 3 répétitions.

4) *Un ou deux arrachés le plus haut possible* avec léger déplacement des pieds, suivi par 1 ou 2 chutes du corps sous la barre. La barre étant plus lourde, les chutes sont précédées par une impulsion (arraché en suspension), dont on cherche à limiter le plus possible l'amplitude (trop d'élan permettrait de communiquer trop de vitesse à la barre et l'action de bras risquerait alors d'être négligée) (illustration N° 5) :

70 % x 3 répétitions ;
80 % x 3 répétitions.

5) *Mouvements complets* :

85 % x 2 x1 ;
90% x 2 x1 ;
95% x 1 x l ;
100 % x 1 x 1 ;
85 % x 2 x 1 ou plusieurs séries.

— Autre exemple de progression (au cours d'une séance de perfectionnement ou d'entretien technique).

La première partie jusqu'à 80 % du maximum est identique à la précédente.

Le mouvement technique complet suit avec :

85 % x 2 x 2 ;
90 % x 2 x 1 (1 doublé ou 2 séries de 1 répétition) ;
92% x 1 x l ;
85 % x 2 x 1 ou plusieurs séries.

4 a

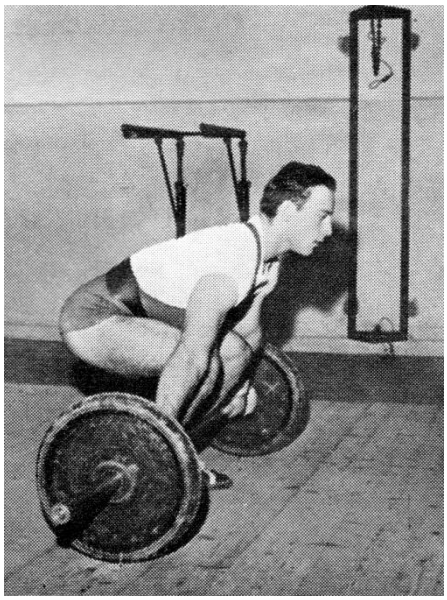

4 b

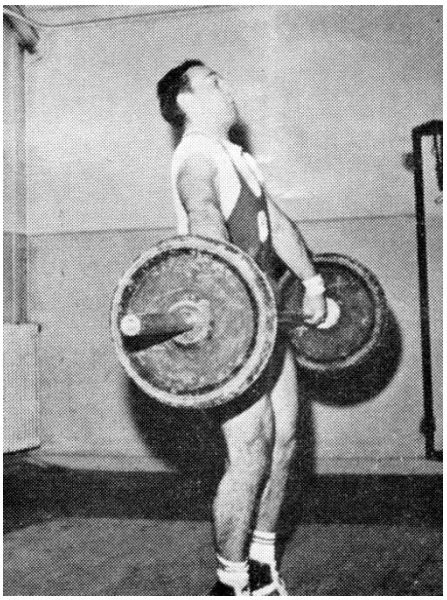

4 c

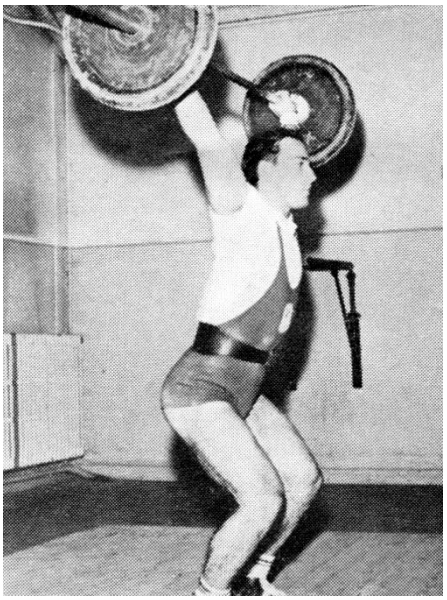

5 a

5 b

5 c

Numérisation : R.LPZ 2012 (2019)

4 f

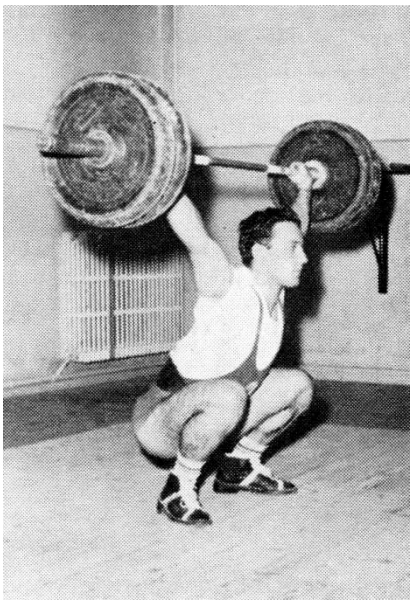

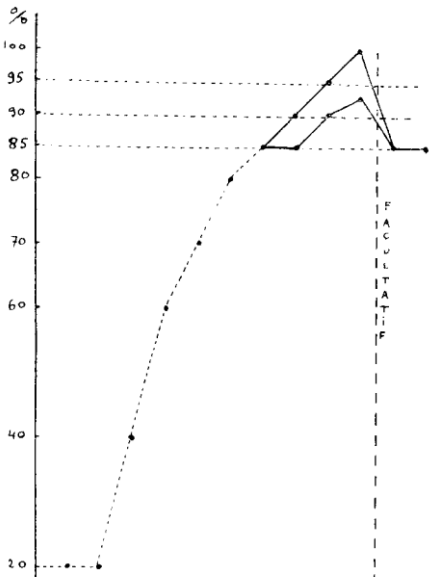

Courbe de progression des charges à l'arraché.

5 f

4 d

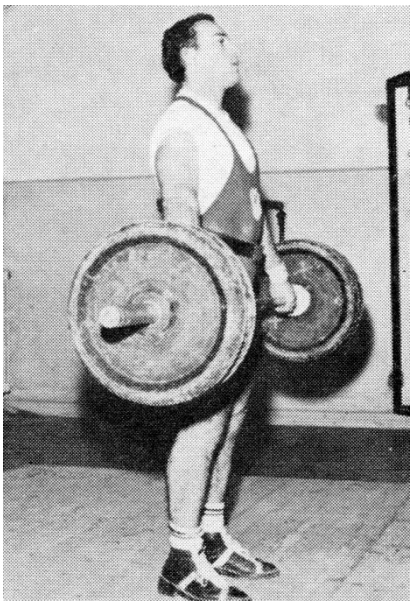

4 e

4 f

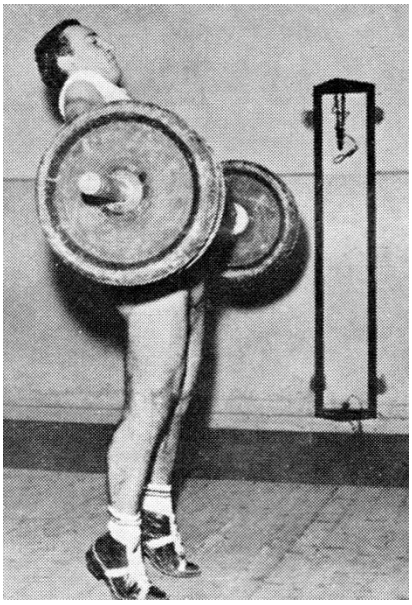

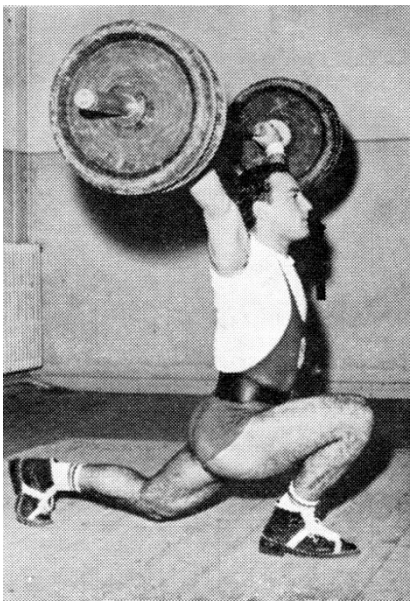

5 e

5 f

5 d

L'ÉPAULÉ-JETÉ

L'épaulé - jeté comprend en réalité deux mouvements techniques complets, l'épaulé et le jeté. Trois types de progressions peuvent être définis suivant la valeur technique du jeté de l'athlète.

1) *Progression s'appliquant à un athlète très fort du jeté* (illustration N° 6)

Dans une première partie de la séance, l'athlète néglige le jeté et suit pour l'épaulé une progression semblable à celle de l'arraché

30 % x 3 répétitions x 1 ou 2 séries.

Faire 1 ou 2 épaulés le plus haut possible (avec un léger déplacement des pieds) puis, sans reposer la barre, en partant de la position debout (barre sur le haut des cuisses) et sans aucun élan du corps, tomber en position basse (fente ou flexion). 1 ou 2 répétitions.

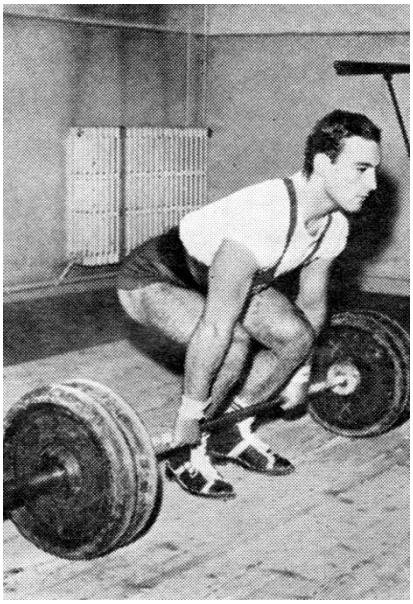

6 a

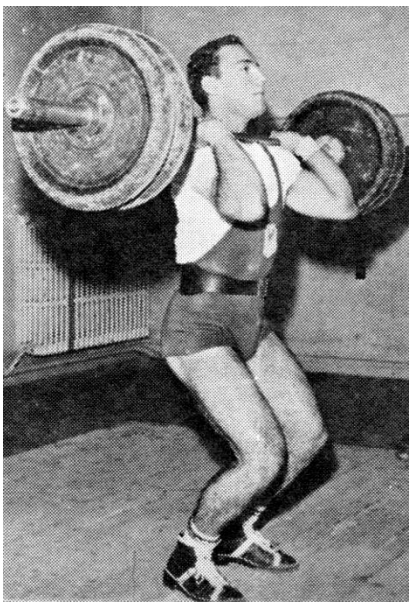

6 b

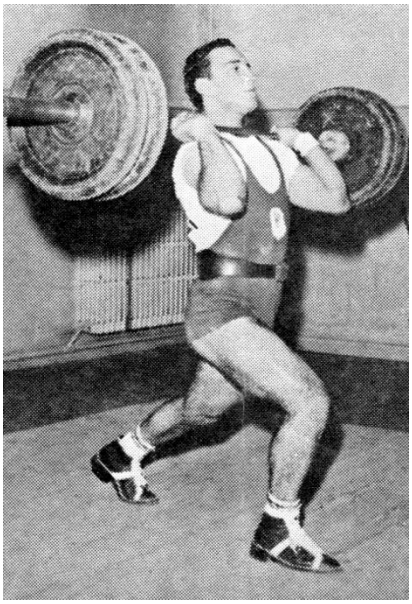

6 b

50 % même enchaînement d'exercice.

65 % même enchaînement d'exercice.

75 %. L'enchaînement des exercices avec cette charge est identique au précédent, mais la chute en position basse est précédée par un très léger élan du corps (illustration N° 7)

... Avec les charges suivantes, exécuter l'épaulé technique complet.

85% x 2 ;
90% x 2 ;
95% x 1 ;
100 % x 1 ;
85% x 2.

La progression des charges lors d'une séance de perfectionnement ou d'entretien technique sera identique à la précédente jusqu'à 75 %. Les mouvements d'épaulé technique se feront avec :

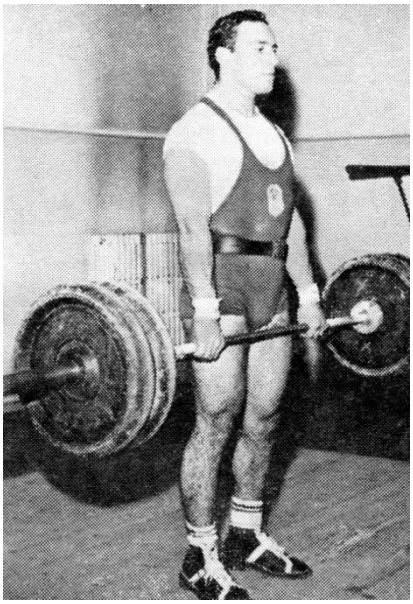

6 c

85% x 2 x 2 ;
90 % x 2 x 1 (1 doublé ou 2 séries de 1 répétition) ;
92% x 1 ;
85% x 2 x 1.

L'athlète *très fort au jeté* doit faire suivre la séance d'entraînement d'épaulé par quelques séries de jetés en prenant la barre des supports. *Exemple* :

50% x 3 ;
70% x 2 ;
85% x 2 ;
95% x 1.

A l'approche des compétitions, dans les 10 jours qui précèdent celles-ci, cet athlète pourra suivre la progression du chapitre suivant.

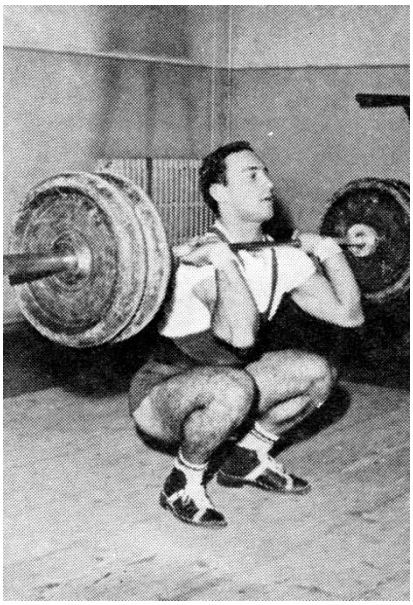

6 d

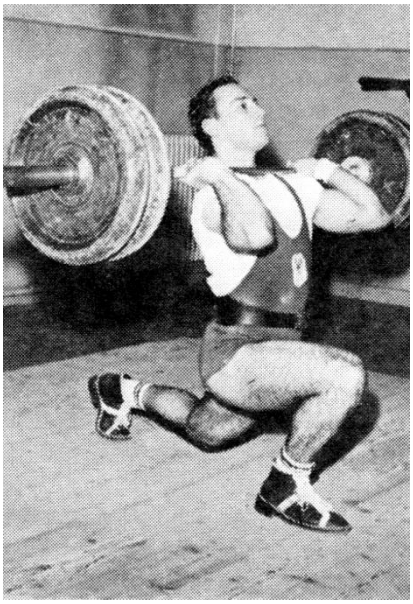

6 d

2) *Progression s'adressant à un athlète « moyen au jeté »* :

L'athlète moyen au jeté est celui qui manque de temps en temps un jeté au cours des compétitions.

L'épaulé et le jeté sont travaillés simultanément :

30 % x 4 x 1 ou 2 séries.

Faire l'épaulé debout, 1 chute sous la barre sans élan, 1 jeté sans fente, 1 jeté en fente sans impulsion des jambes.

50 % même travail ;

65 % même travail mais le dernier jeté est précédé par une impulsion des jambes ;

75 % même travail que la série précédente mais la chute sous la barre à l'épaulé est précédée par une très courte impulsion.

Avec les charges suivantes, exécuter l'épaulé-jeté technique complet. Pour les séries de plus de 1 mouvement, reposer la barre sur le sol entre les répétitions.

85% x 2 ;
90% x 2 ;
95% x 1 ;
100 % x 1 ;
85 % x 2.

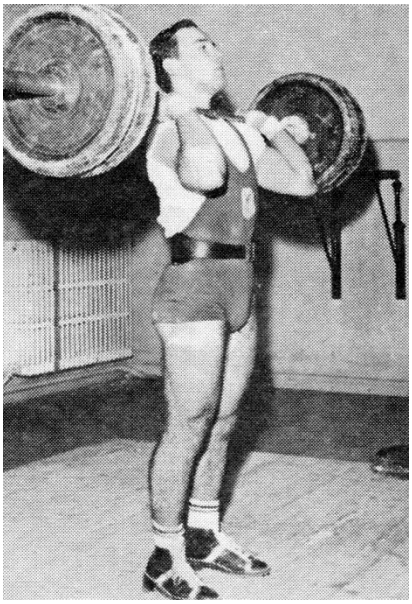

6e

Au cours d'une séance d'entretien ou de perfectionnement, reprendre les pourcentages de la séance décrite au premier paragraphe.

3) *Progression s'adressant à un athlète faible au jeté :*

Le programme d'entraînement de ce type d'athlète sera semblable au précédent en insistant cependant au cours des premières séries sur les mouvements éducatifs du jeté. A la fin de la séance, faire quelques séries supplémentaires de jetés en prenant la barre des supports.

Exemple : prendre 80 % du maximum du jeté et faire 3 séries de 3 répétitions.

Les pourcentages, nombre de séries et de répétitions, indiqués dans les chapitres précédents, ne sont pas immuables et sont susceptibles d'être aménagés pour tenir compte des particularités de chaque athlète : certains athlètes ont besoin, par exemple, avant de commencer la progression des charges, de s'échauffer longuement avec des barres légères. D'autres, sont incapables, après avoir tiré sur un maximum, de retrouver la concentration suffisante pour faire un travail correct avec des charges inférieures.

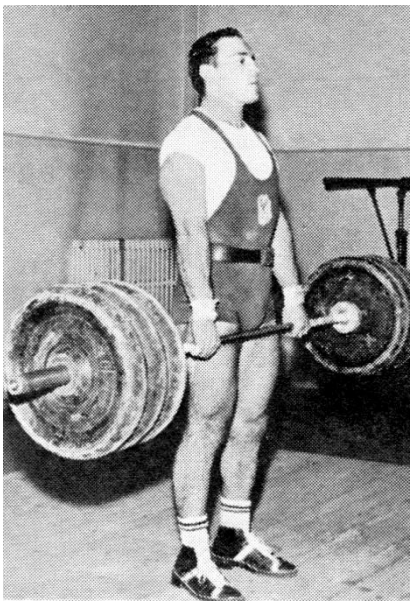

7a

De plus, il est impossible d'indiquer et de conseiller les mouvements éducatifs destinés à corriger certaines fautes techniques personnelles. Enfin, si au cours d'une progression, l'athlète (ou son entraîneur) constate une faute technique inhabituelle, il ne doit pas hésiter à recommencer la série qu'il vient de faire avec la même charge ou même parfois, avec une charge inférieure.

Dernière recommandation pour l'exécution du travail technique l'athlète doit toujours concentrer son attention sur la qualité du travail qu'il exécute depuis les charges les plus légères jusqu'aux charges les plus lourdes. Il doit savoir que la mauvaise exécution d'un mouvement avec une barre légère, nuit très souvent à la qualité des mouvements suivants.

Le travail technique dont nous venons de définir une progression, recherche donc essentiellement la parfaite exécution du geste, la quantité de travail étant ici une préoccupation secondaire.

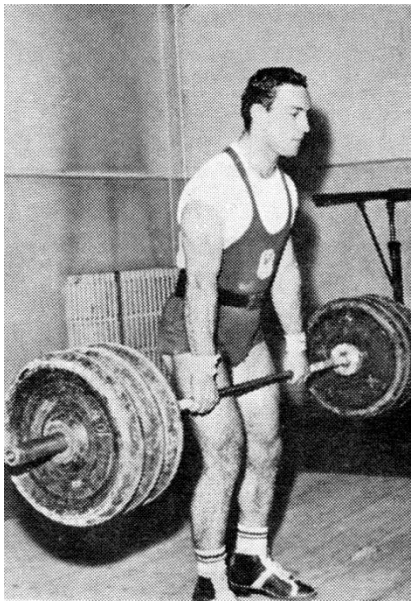

7 b

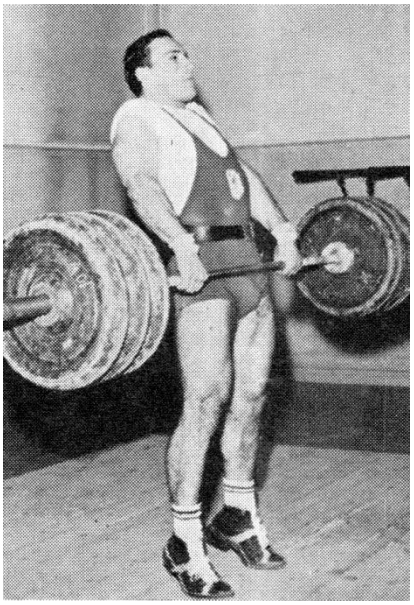

7 c

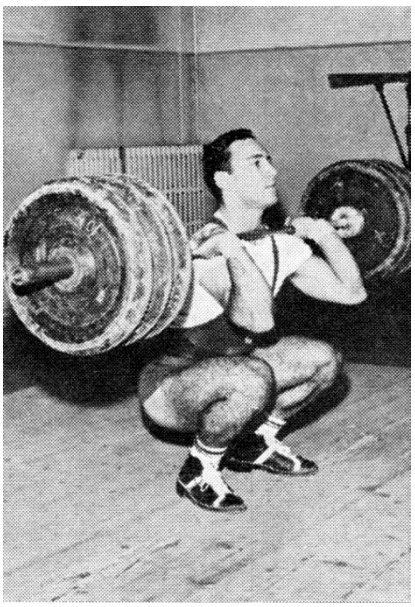

7 d

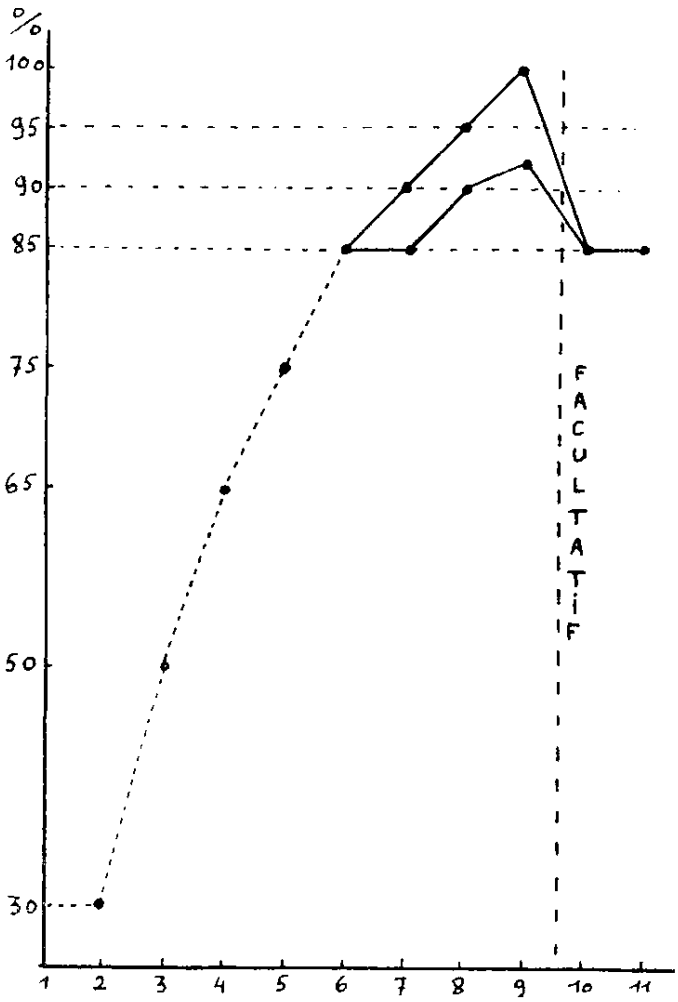

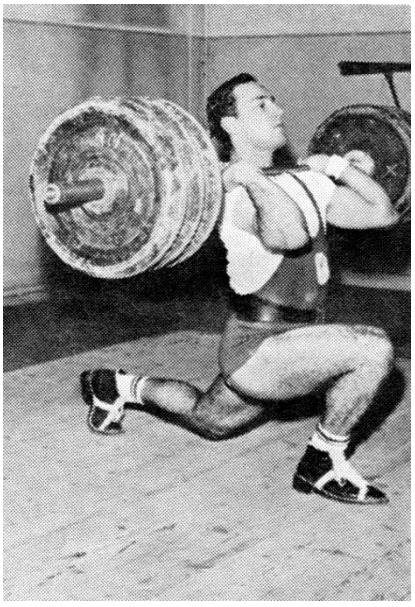

7 d

Haltérophile Moderne supplément au n° 249 (12-1968)

La culture physique haltérophile

Il semble bien établi que pour améliorer ses qualités physiques, l'athlète doit fournir une certaine somme de travail. Celle-ci s'obtenait autrefois par la seule pratique des mouvements olympiques. S'inspirant des méthodes culturistes, certains champions utilisèrent des exercices de culture physique principalement destinés à améliorer la force. Les résultats obtenus furent spectaculaires à tel point que les exercices dits de « musculation » occupent actuellement une fraction très importante de la séance d'entraînement.

Ces exercices permettent à l'athlète d'augmenter la somme globale de travail sans réclamer de sa part une attention aussi soutenue, une aussi forte concentration qu'avec les mouvements olympiques. Bien que nous ne puissions pas encore l'évaluer, la dépense nerveuse semble beaucoup moins grande.

L'importance du tonnage ne doit pourtant pas devenir la préoccupation première de l'athlète car, si un grand nombre de répétitions au cours de chaque série permet d'obtenir celui-ci, il reste que la force s'améliore principalement avec les charges lourdes avec, de ce fait, un faible nombre de répétitions par série. La progression des charges sera donc très semblable à celle que nous avons décrite pour les mouvements olympiques, mais le nombre de séries qui précède l'utilisation des charges lourdes peut être plus petit, la musculature de l'athlète étant déjà parfaitement échauffée après l'entraînement sur un ou deux mouvements olympiques dans la première partie de la séance de travail. De plus, pour les exercices de force pure, nous avons constaté que le rendement maximum de l'athlète peut être obtenu avec un échauffement beaucoup plus court que pour les exercices de détente.

NOMBRE DE RÉPÉTITIONS, DE SÉRIES,

LES TEMPS DE RÉCUPÉRATION

Pour les exercices de force ne faisant pas appel à la qualité de détente, le maximum est recherché très souvent, nous vous proposons la progression suivante :

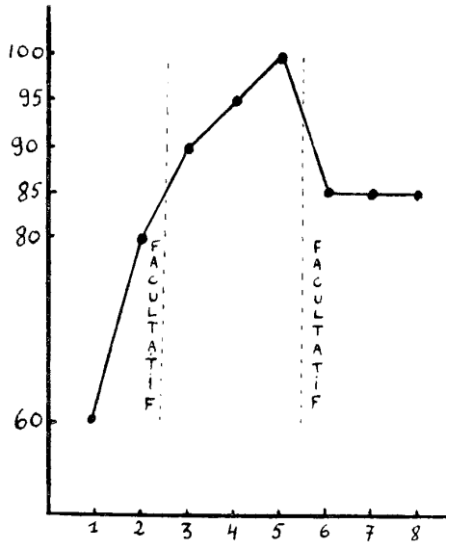

60 % x 3 répétitions ;

80 % x 3 répétitions ;

90 % x 3 répétitions ;

95 % x 1 ou 2 répétitions ;

100 % x 1 ou 2 répétitions.

(Les chiffres représentent toujours les pourcentages du maximum).

Certaines séries d'échauffement sont supprimées si l'athlète vient d'exécuter un autre exercice travaillant les mêmes groupes musculaires. *Exemple* : un athlète vient de faire une séance d'épaulé en flexion, il peut aussitôt attaquer les exercices de flexion sur les cuisses avec 90 % de son maximum.

Pour les exercices faisant appel à des qualités de détente, arraché debout, épaulé debout par exemple, l'athlète ne doit pas rechercher à atteindre aussi souvent son maximum la courbe de variation des charges les plus lourdes soulevées au cours des différentes séances de travail sera dans ce cas, assez semblable à celle des mouvements olympiques. Nous verrons cette courbe dans la suite de cet exposé.

La quantité de travail pour chacun des exercices est augmentée après la gamme montante des charges, par la répétition des mêmes exercices avec une charge variant entre 80 % et 90 % du maximum : 1 à 5 séries de 3 à 5 répétitions.

Le nombre de ces séries supplémentaires est déterminé suivant plusieurs critères :

- degré d'entraînement ou de résistance de l'athlète,
- la connaissance de ses points faibles ou forts.

Ainsi, un athlète peu résistant peut se borner à faire une gamme montante des charges et négliger les séries supplémentaires. (Notons que la résistance à l'entraînement est difficile à déterminer, mais que la pratique régulière de l'haltérophilie amène une amélioration progressive. L'accroissement de la quantité de travail par l'augmentation des séries supplémentaires devra également être progressive).

De même, un athlète relativement très fort dans un exercice devra se limiter à un travail d'entretien de ce point fort - la gamme montante suffit donc - mais, par contre, il devra augmenter la somme globale des séries des exercices travaillant ses points faibles.

L'ajout ou le retrait des séries supplémentaires qui suivent la gamme montante des charges permet donc de doser assez finement la quantité globale de travail d'une séance d'entraînement, de même qu'il permet d'équilibrer le rendement des différents groupes musculaires de l'athlète.

Nombre des répétitions : En période de compétition le nombre de répétitions devra rester faible - 1 à 3 - pour chaque série, comme nous l'avons indiqué plus haut. Cette méthode permet, en effet, un meilleur accroissement de la force. En dehors de cette période, l'athlète qui recherche un accroissement de sa masse musculaire (pour atteindre, par exemple, le poids limite de sa catégorie), peut augmenter jusqu'à 5 ou 8 le nombre de répétitions par série. Bien qu'avec cette méthode, le nombre total des séries doit être diminué, la somme globale de travail est beaucoup plus grande.

Temps de récupération entre chaque série : Celui-ci varie entre 2 et 5 minutes il dépend de l'état d'entraînement de l'athlète : un champion entraîné récupère beaucoup plus vite qu'un jeune débutant. Ce temps dépend de plus :

— de l'exercice réalisé certains sont peu pénibles car ils ne mettent en action qu'une faible masse musculaire. *Exemple* : le développé assis au banc incliné, en opposition avec l'épaulé debout ;

— du nombre de répétitions qui allonge le temps de récupération lorsqu'il s'accroît ;

— de l'intensité de l'effort : un effort à 90 % du maximum est moins pénible qu'un effort à 100 % ;

— de la combinaison des différents éléments cités ci-dessus.

A titre d'indication, un athlète bien entraîné mettra 4 à 5 minutes pour récupérer d'une série de 6 répétitions de flexions sur les cuisses avec 85 % de son maximum, et 2 minutes 30 à 3 minutes pour une série de 3 répétitions de développé au banc incliné avec 90 % de son maximum. Il reste entendu qu'après ces temps, dans lesquels nous incluons le temps de l'effort lui-même, l'athlète n'a bien sûr pas retrouvé son rythme cardiaque normal mais, est déjà capable de faire un nouveau travail.

Choix des exercices : L'expérience nous a appris que les actions musculaires des exercices de musculation doivent être très semblables à celles des mouvements olympiques pour obtenir les meilleurs résultats. Nous avons à plusieurs reprises, tenté d'utiliser une culture physique plus analytique sans obtenir de résultat valable ainsi, sachant qu'au cours du développé, les muscles triceps et deltoïdes sont principalement sollicités, nous avons utilisé un exercice de musculation pour chacun de ces deux groupes musculaires. Après plusieurs semaines de pratique, si les charges utilisées pour ces deux exercices avaient sensiblement augmenté, la progression des performances au développé était négligeable. Les exercices de musculation pourront donc être choisis parmi ceux dont les « chaînes musculaires » sollicitées sont les mêmes que dans les 3 mouvements olympiques chacun de ces exercices étant le plus souvent, une fraction de l'un des mouvements olympiques.

Classification des exercices : Le raisonnement que nous venons de tenir nous amène à distinguer trois familles d'exercices de culture physique haltérophile : les exercices de développé, de tirage et de relèvement avec charges. A ces trois familles, nous en adjoindrons une quatrième où seront classés les exercices « dits complémentaires ». ...

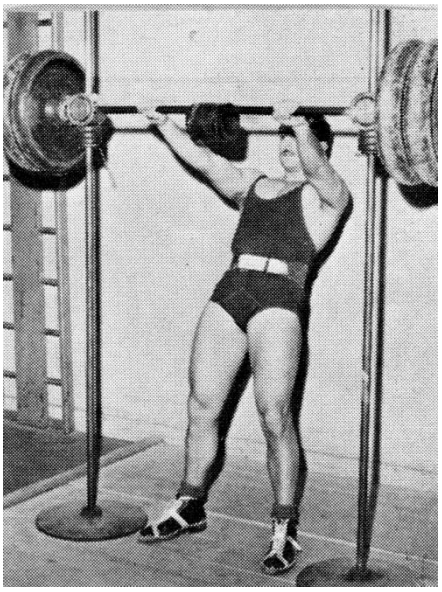

9 a

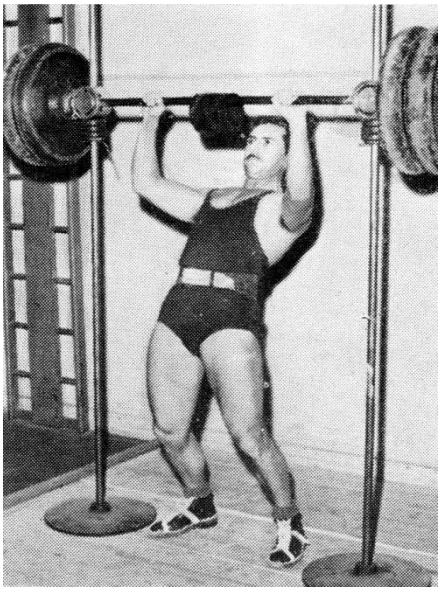

9 b

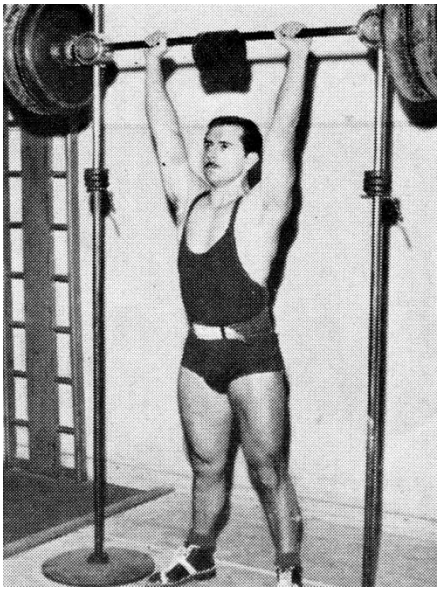

9 c

... Cette quatrième famille sera plus riche que les précédentes car nous y introduirons des exercices pour la sangle abdominale, des exercices d'assouplissement et d'étirement ainsi qu'une gymnastique respiratoire. Nous avons réduit le plus possible le nombre d'exercices de chacune des quatre familles afin de ne pas aboutir à la confusion et nous citerons, en priorité, ceux qui nous paraissent les plus bénéfiques.

I- **Exercices du développé** :

a) Le développé en force avec avancement du bassin c'est le développé que nous avons préconisé dans le début de la progression de l'entraînement du développé. Ce mouvement est très proche du développé technique, seul, le temps de départ est supprimé.

b) Le développé partiel des supports mouvement semblable au précédent, mais, au départ, la barre est posée sur des supports au niveau du front de l'athlète. Les charges utilisées étant plus lourdes qu'en « *a* », il est préférable d'utiliser un cadre-guide afin que la barre se déplace dans un plan vertical (illustration N° 9).

c) Développé assis : barre sur les clavicules, pieds bien calés sous les pieds du banc, pousser la charge à bout de bras en inclinant légèrement le corps vers l'arrière en évitant de cambrer la colonne vertébrale au niveau de la ceinture (illustration N° 10).

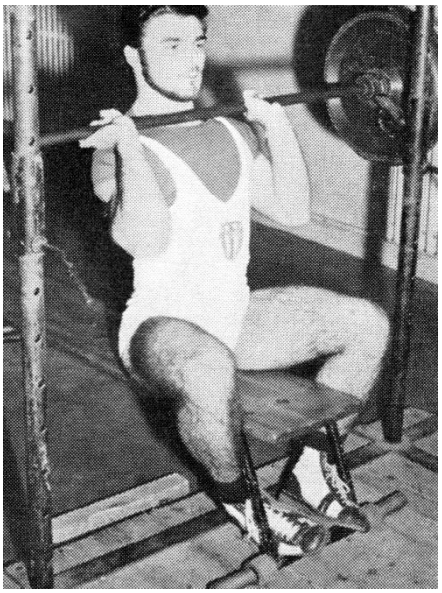

10 a

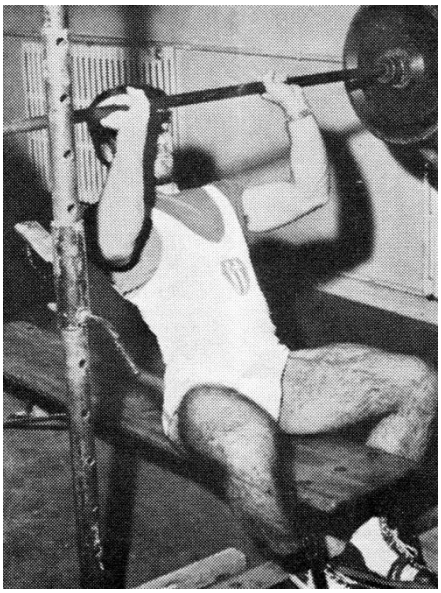

10 b

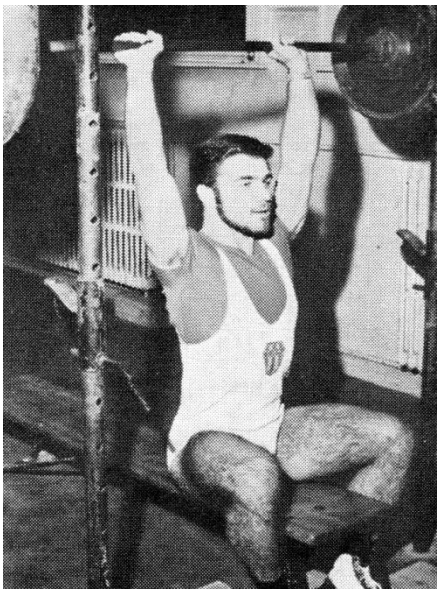

10 c

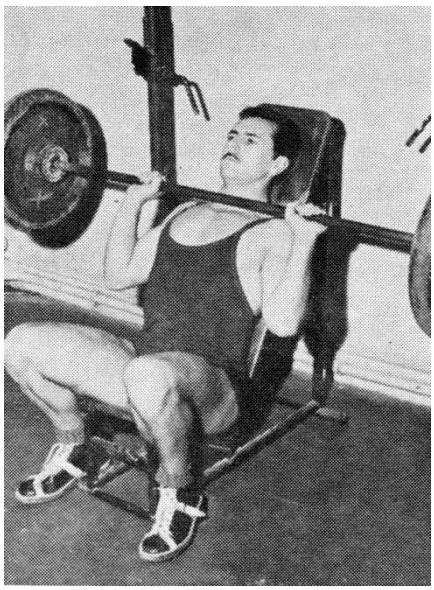

11 a

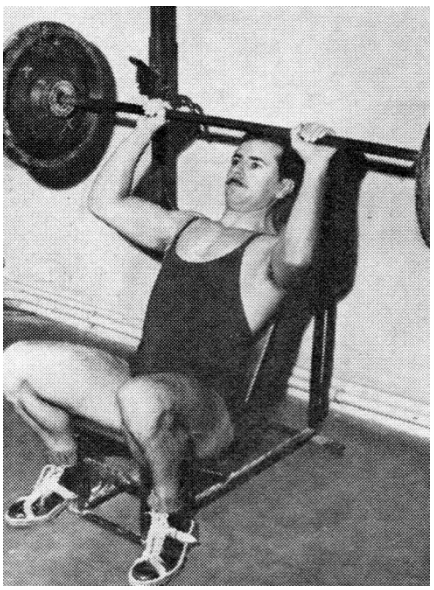

11 b

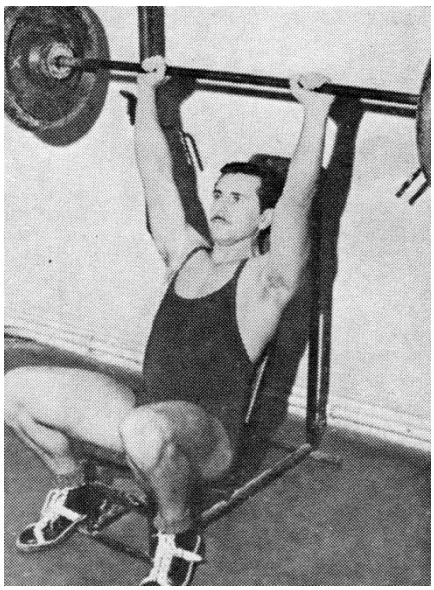

11 c

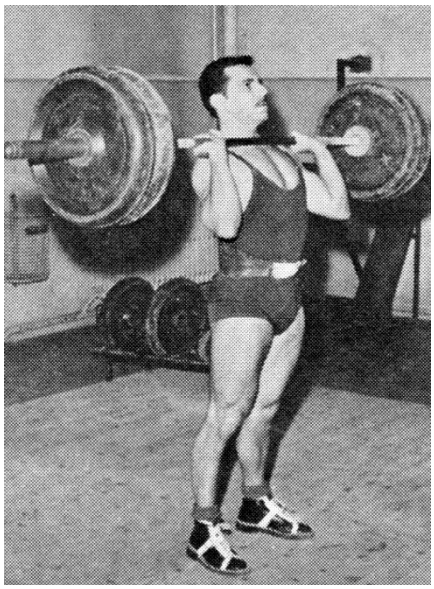

13 a

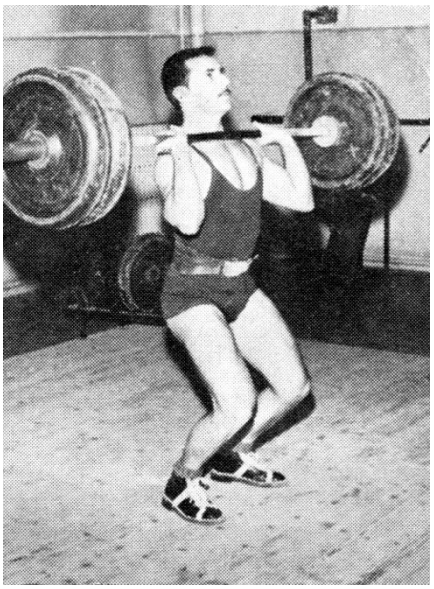

13 b

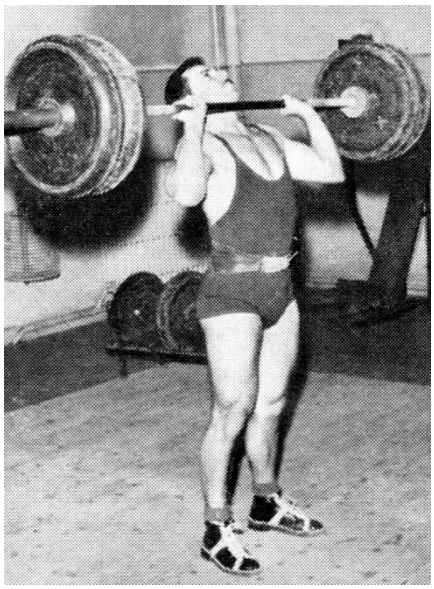

13 c

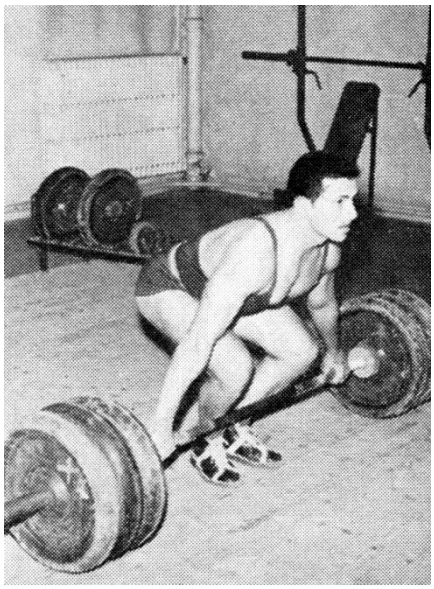

14 a

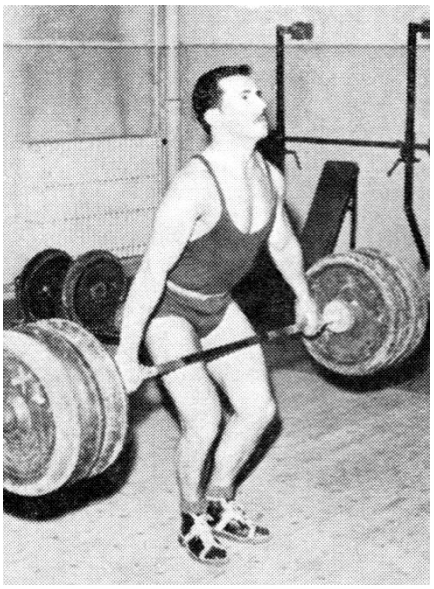

14 b

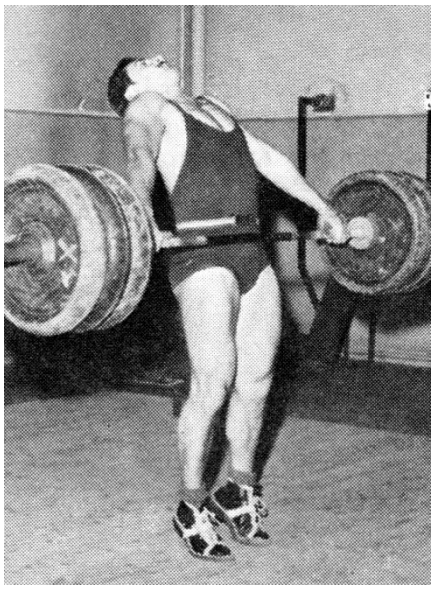

14 c

d) Développé au banc incliné (45 à 60°) cet exercice présente le gros avantage de soulager la colonne vertébrale des pressions qui s'y exercent dans la position debout. Cependant, nous avons constaté que, pour de nombreux athlètes, il provoque une perturbation du développé technique : les points d'appui du corps étant différents, il provoque souvent un écartement prématuré des coudes (illustration N° 11).

e) Développé derrière la nuque (assis ou debout).

f) Répulsions en position d'équilibre en appui tendu renversé, pieds contre un mur, mains sur des bancs ou des chaises, pousser le poids de son propre corps. Excellent exercice pendant les déplacements lorsque l'on manque de matériel (illustration N° 12).

g) Développé couché : prise de mains identique à celle du développé debout. Cet exercice, s'il est utilisé, sera supprimé à l'approche des compétitions car certaines des masses musculaires travaillées ne sont pas utiles au développé technique.

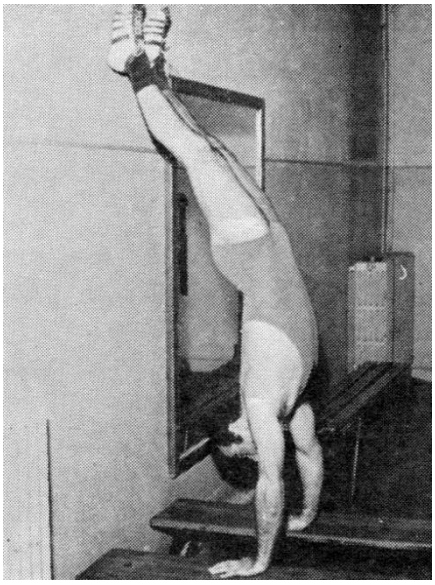

12 a

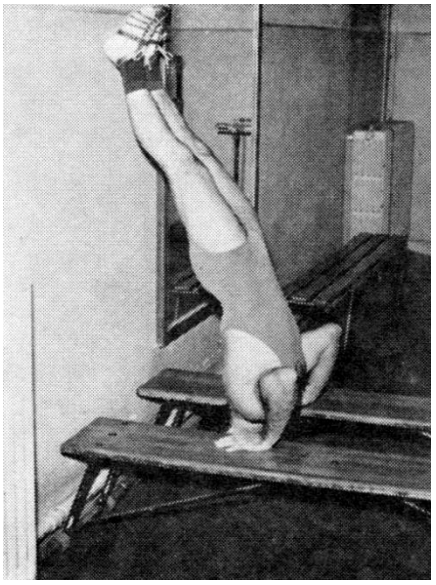

12 b

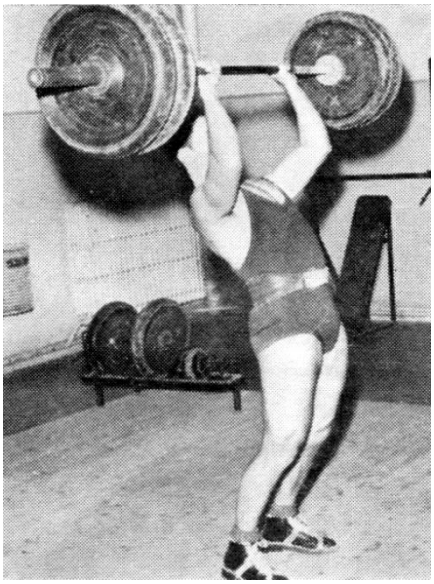

13 d

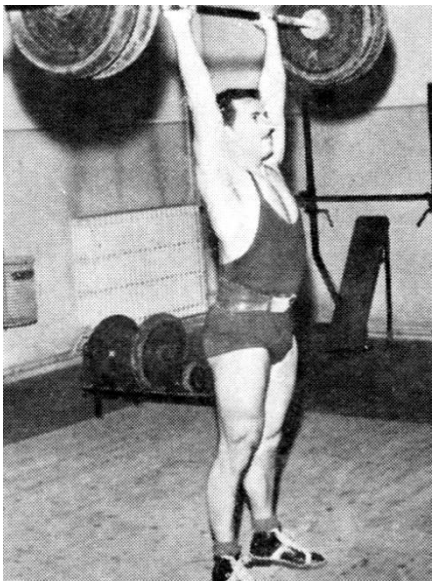

13 e

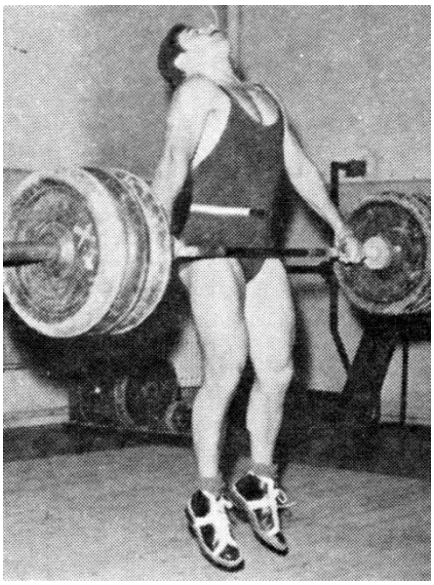

14 d

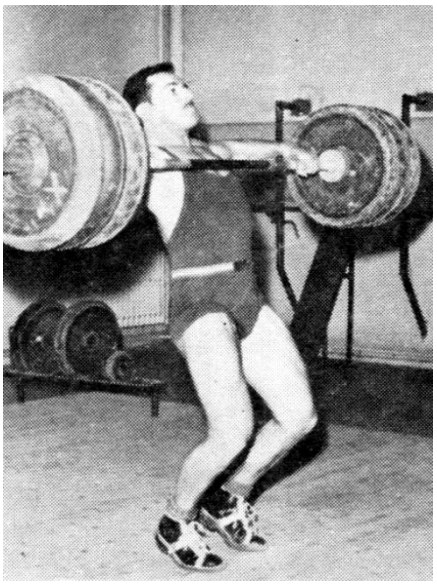

14 d'

h) Lancés de médecine-ball et du poids ces exercices s'adressent particulièrement aux athlètes qui manquent de dynamisme dans l'exécution des mouvements du développé et du jeté.

i) Développé debout avec temps d'élan des genoux (illustration N° 13).

II. - **Exercices de tirages** :

a) Epaulé debout ou épaulé du développé (le maximum dans ce mouvement varie entre 85 et 90 % du maximum de l'épaulé en fente ou en flexion).

b) Arraché debout ou arraché le plus haut possible sans fente ni flexion avec, seulement, un petit écartement des pieds après la phase de redressement complet du corps (le maximum de ce mouvement varie entre 80 et 85 % du maximum de l'arraché technique).

c) Tirages lourds c'est la première phase de chacun des mouvements olympiques jusqu'à l'extension complète du corps. La finale du geste peut avoir deux formes :

— les bras restent tendus, les épaules se haussent et l'athlète tente de sauter le plus haut possible ;

— les bras tirent énergiquement pendant que les genoux se fléchissent à demi pour ébaucher le passage du corps sous la barre.

Dans ce mouvement, les prises des mains sont celles de l'arraché ou de l'épaulé. L'athlète peut utiliser des sangles qu'il enroule autour de ses poignets et de la barre afin de diminuer l'effort des mains qui, après une ou deux répétitions, devient pénible.

Ce mouvement, s'il est pratiqué pendant plusieurs semaines, à l'exclusion d'autres exercices techniques, peut perturber gravement l'automatisme des mouvements techniques nous recommandons à un athlète qui l'utilise de ne pas charger les barres au-delà des 110 % du maximum de l'épaulé et des 100 % de l'arraché car les positions des différents segments du corps seraient alors modifiées (illustration N° 14).

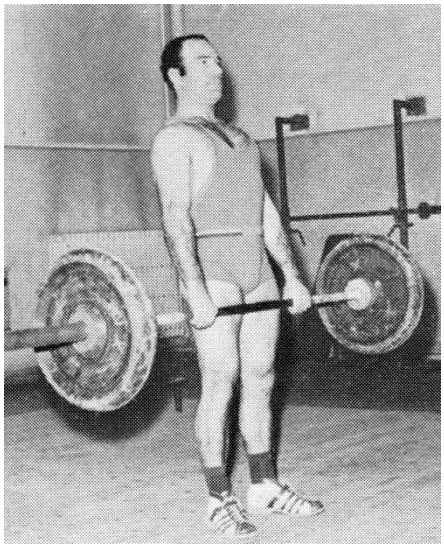

15a

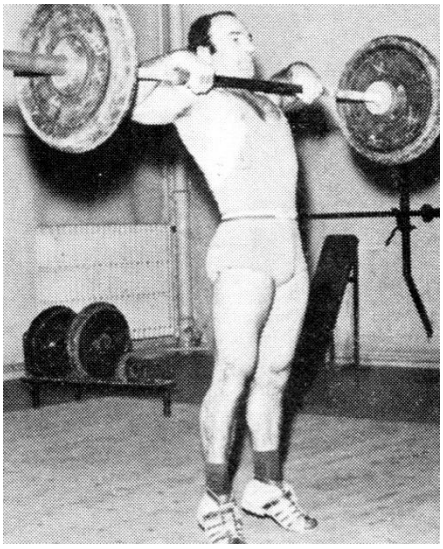

15b

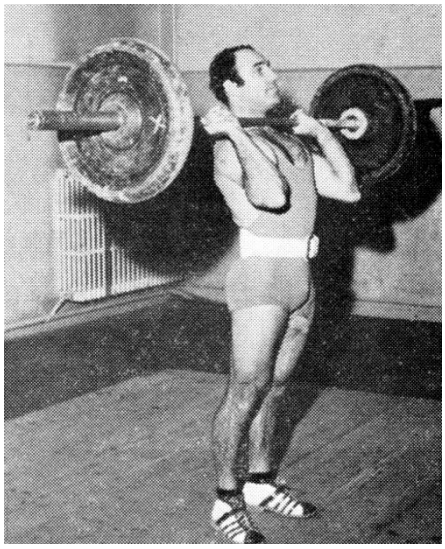

15c

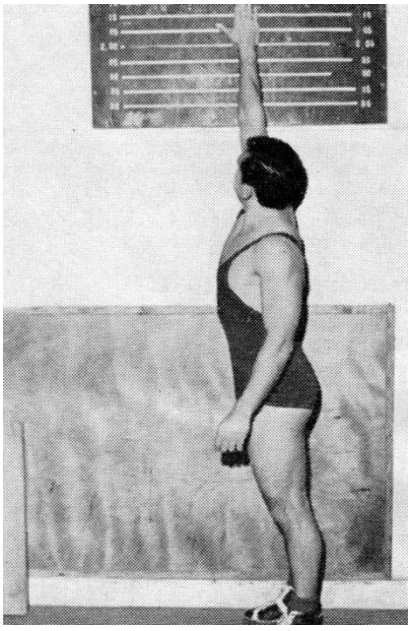

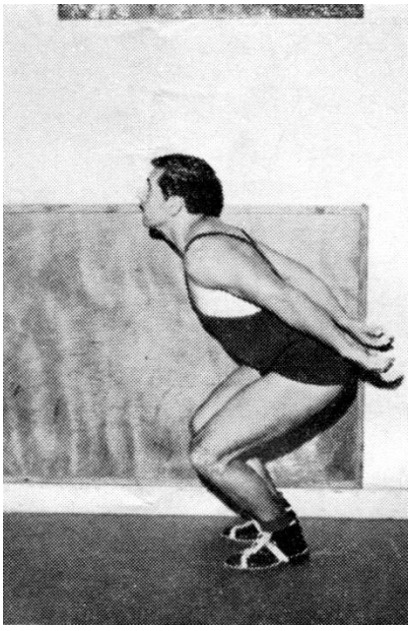

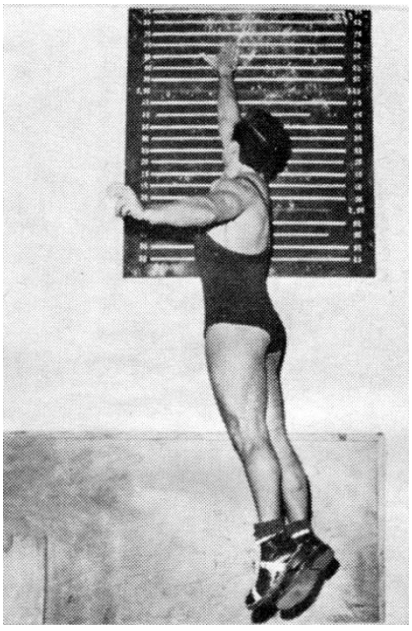

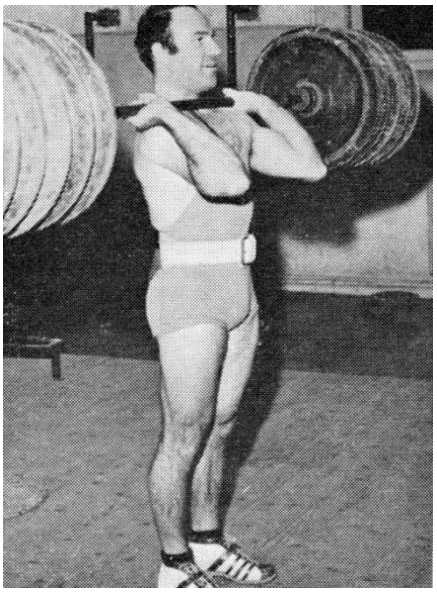

16 a

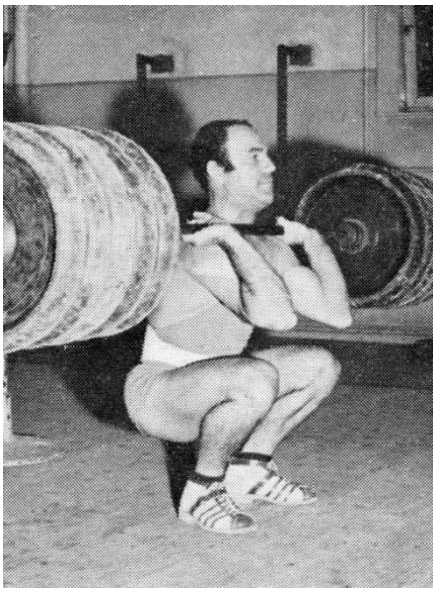

16 b

d) Tirages de bras prises de mains d'épaulé et d'arraché. Il s'agit de développer la force de traction des bras dans la même forme de geste que celle des mouvements olympiques à partir de la position debout, sans élan du corps, amener la barre sur les clavicules (prise d'épaulé) ou à bout de bras (prise d'arraché).

Terminer toujours les séries du mouvement avec des charges légères afin de retrouver le rythme d'exécution correspondant à celui du mouvement technique (illustration N° 15).

e) Les sauts : A pieds joints :

- en hauteur : toucher un mur le Plus haut possible ;
- en hauteur : par-dessus un élastique ;
- en longueur : saut simple, double, triple, quintuplé, etc. ;
- sauts combinés en hauteur et en longueur ;
- appel d'un pied : sauts classiques d'athlétisme (élan limité).

f) Sprints courts.

g) Il existe d'autres exercices de musculation dans cette famille des tirages tels que les flexions du tronc, barre sur la nuque, flexion des bras sur avant-bras, tractions à la barre fixe, soulevés de terre, etc., mais ils ne seront pas utilisés en période de compétition.

III. - **Exercices de relèvement avec charges** :

a) Flexion sur les cuisses : barre sur la nuque ou sur les clavicules veiller à ce que le dos reste bien plat surtout lorsque les membres inférieurs approchent de la position fléchie pour éviter une inversion dangereuse de la colonne vertébrale lombaire, relever la position des talons (talonnettes ou planchettes). La position de la barre maintenue sur les clavicules peut devenir gênante au cours des répétitions, aussi les tireurs en flexion peuvent faire une gamme montante de charges avec la barre sur les clavicules et terminer les dernières séries avec la barre sur la nuque (illustrations N° 16 et 17).

b) Relèvement avec charge de la position de fente : par sa dissymétrie, par la bascule du bassin en avant et sur le côté et la torsion vertébrale qu'il entraîne, cet exercice présente certains dangers dont tous les entraîneurs et athlètes doivent être conscients.

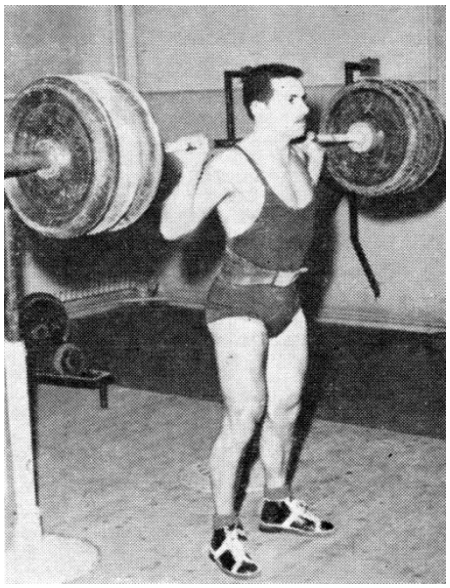

17 a

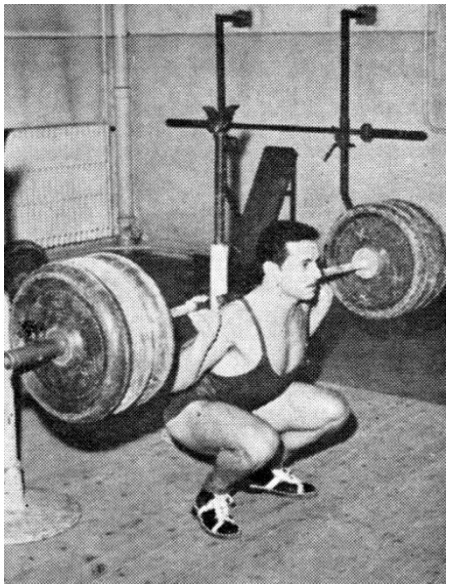

17 b

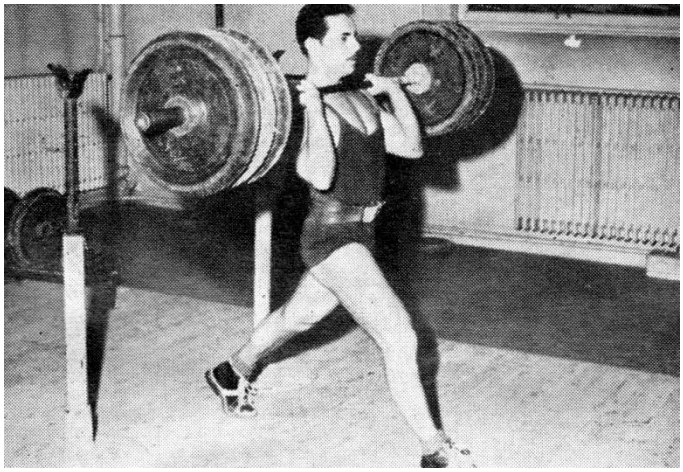

18 a

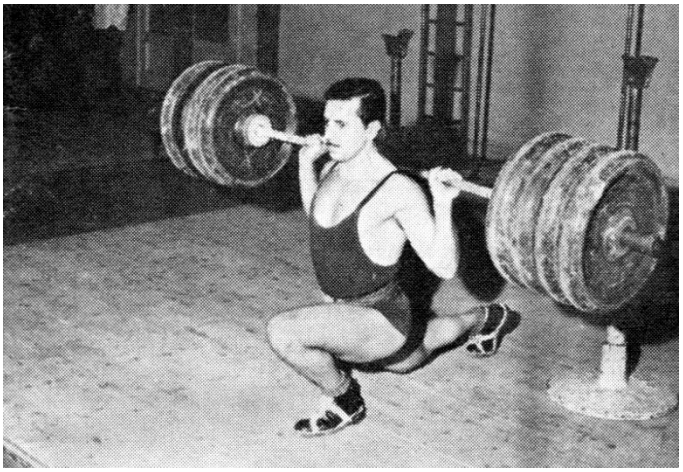

18 b

Les tireurs en fente qui le pratiquent devraient l'exécuter en changeant de jambes afin de rétablir des tensions musculaires symétriques (illustration N° 18).

Un autre système consiste à alterner les séries des flexions sur les cuisses avec les séries de relèvement de fente tout en accordant la priorité au premier exercice quant au nombre de séries et de répétitions. Pour cet exercice, la barre peut être maintenue sur les clavicules ou sur la nuque.

c) Flexion sur les cuisses (mouvement partiel) : les supports de barre sont réglés entre une hauteur correspondant à celle de l'ombilic et celle de la base du sternum de l'athlète. Celui-ci se place sous la barre (amène les clavicules ou la nuque en contact avec la barre), se redresse et repose la barre. Cet exercice permet d'utiliser des charges plus lourdes que dans le mouvement complet et d'autant plus lourdes que le degré de flexion du tronc et des genoux est faible. Il peut être employé pour donner confiance à l'athlète grâce aux charges lourdes qui peuvent être manipulées ou pour tenter de vaincre un palier horizontal dans la courbe de progression (illustration N° 19).

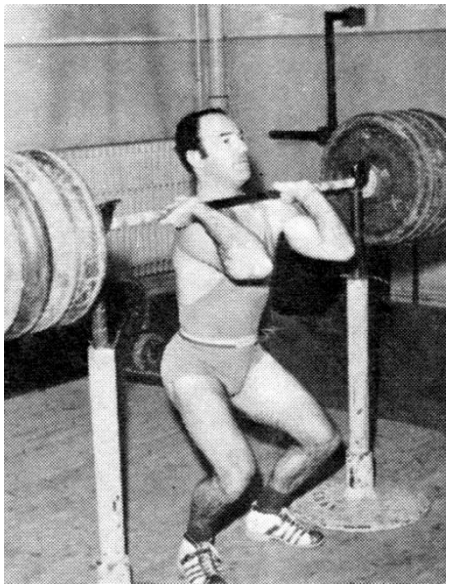

19 a

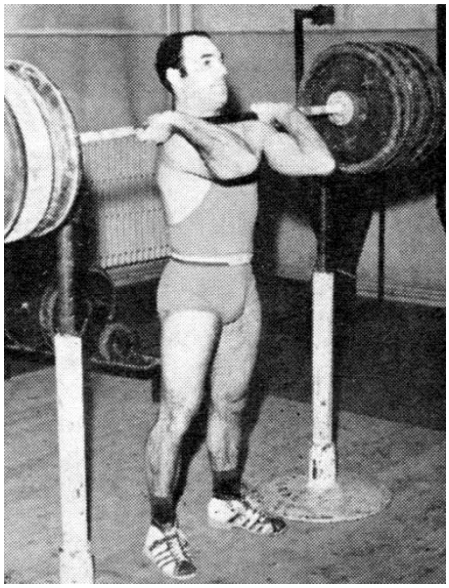

19 b

Dans les trois familles ci-dessus, les exercices de force et de détente sont cités simultanément. Pour l'haltérophile, ces deux qualités sont essentielles et si nous avons attaché plus haut beaucoup d'importance à l'équilibre des masses musculaires entre elles, nous n'en attachons pas moins à celui de ces deux qualités athlétiques. L'athlète ou son entraîneur doit donc savoir apprécier si l'une de ces qualités est déficitaire par rapport à l'autre et utiliser les séries supplémentaires pour rétablir l'équilibre. Lorsque l'équilibre est trop nettement compromis, un nouveau choix des exercices devient nécessaire ; l'athlète très fort mais manquant de détente choisira des exercices dynamiques dans chacune des trois familles et inversement, l'athlète de détente, choisira des exercices de force. Notons que cette recherche d'un équilibre prend lieu en dehors de la période de compétition.

Afin de permettre un choix plus facile, nous avons dressé le tableau suivant :

Exercice	Force	Force - Détente	Détente
1re famille Développé	1) développé avec avancement du bassin 2) développé partiel 3) développé banc incliné 4) développé assis 5) développé derrière la nuque	Développé avec temps d'élan des genoux	Lancer du poids (bras droit et bras gauche) Médecine-ball
2e famille Tirages	Tirage des bras	Epaulé debout Arraché debout Tirages lourds	Sauts
3efamille Relèvement avec charges	Flexions sur les cuisses Relèvement de fente Flexions sur les cuisses (mouvement partiel : barre sur les clavicules ou sur la nuque)	Sauts avec charge	—

IV. - **Exercices complémentaires** :

Les exercices englobés dans cette rubrique comprennent des exercices de souplesse, qualité indispensable de l'haltérophile, des exercices de renforcement de la paroi abdominale et des exercices d'activation des fonctions respiratoires et cardiaques.

Nous avons volontairement limité l'énumération de ces exercices à ceux qui intéressent principalement les haltérophiles.

Souplesse : La souplesse est une qualité indispensable pour la pratique de l'haltérophilie, la moindre raideur articulaire peut handicaper fortement l'athlète et amoindrir ses performances ; ainsi, le verrouillage des bras au jeté ne peut être correct lorsque les épaules ou les coudes manquent de souplesse la fente ne peut être basse quand les articulations coxo-fémorales (hanches) ne sont pas assez laxes.

a) Train supérieur du corps : épaules :

— jambes écartées, buste à l'horizontale, bras tendus en appui sur un échelon d'espalier (ou de tout autre objet), faire des temps de ressort avec ou sans l'aide d'un camarade qui appuie sur les omoplates (illustration N° 20) ;

— tenir une corde ou un bâton, prise large, rotation complète des deux bras tendus. Resserrer progressivement la prise des mains ;

— position allongée, dos sur un banc, genoux sur la poitrine, bras allongés au-dessus de la tête dans le prolongement du corps. Maintenir un poids de 2 à 5 k entre les deux mains pendant 30 secondes à 1 minute en essayant de relâcher les muscles des épaules (illustration N° 21).

Ces trois mouvements peuvent améliorer le verrouillage des bras à l'arraché et au jeté :

— coudes et poignets : une barre chargée est posée sur des supports à hauteur des clavicules, saisir la barre (prise d'épaulé), amener les clavicules sous la barre, lever les coudes alternativement le plus haut possible en avant de la barre

— poignets : rotation avec ou sans massues.

b) Train inférieur du corps : hanches (articulation coxo-fémorale) :

— position de fente d'arraché, buste bien vertical, appuyer avec la main correspondante sur le fessier de la jambe arrière tout en faisant des temps de ressort (illustration N° 22), s'approcher le plus possible du grand écart (un pied en avant, l'autre en arrière) et tenir la position de 10 à 30 secondes (illustration N° 23) ;

— couché, dos sur un banc élevé, un genou maintenu avec les bras sur la poitrine, laisser pendre l'autre jambe sur le côté du banc en cherchant la plus grande relaxation, tenir cette position de 30 secondes à 1 minute. Une charge

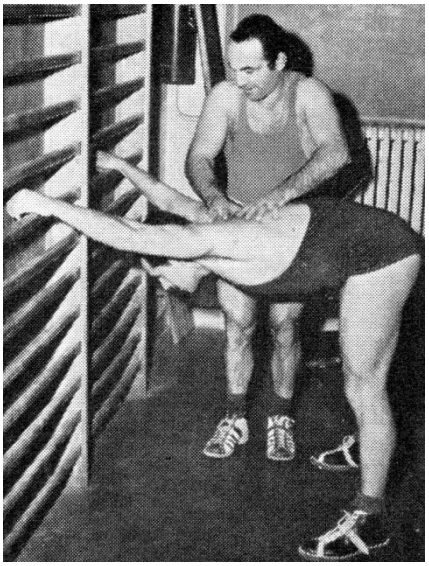

20

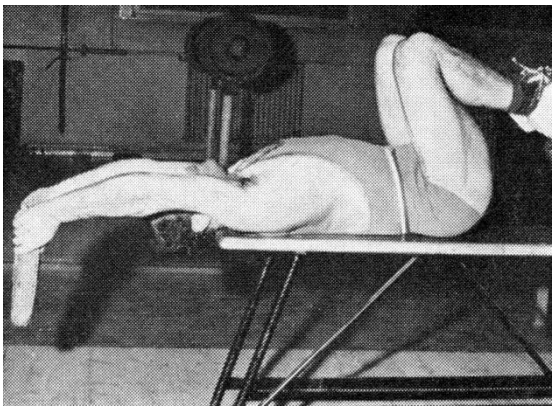

21

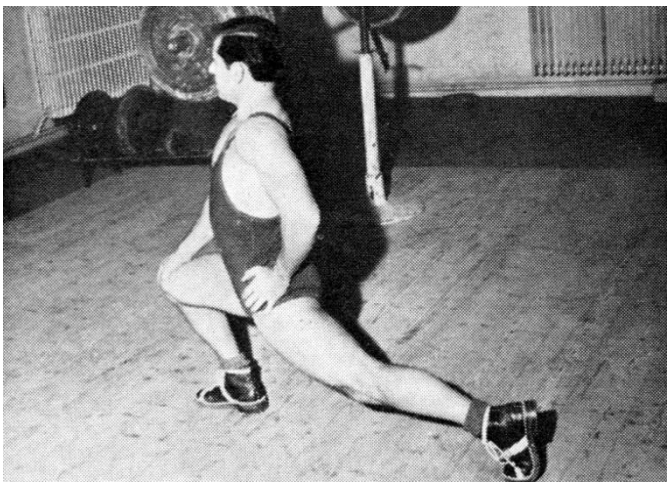

22

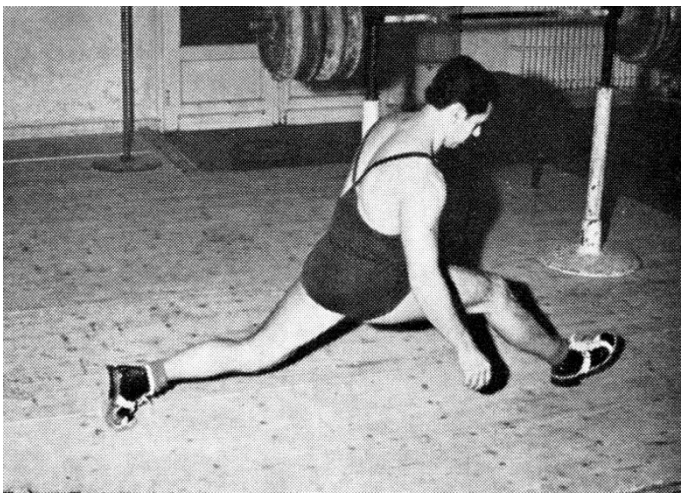

23

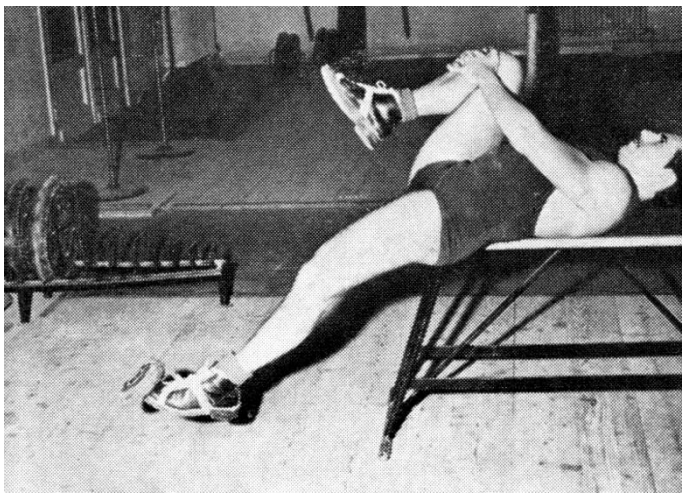

24

... additionnelle de faible masse peut être utilisée : 1 à 5 k (illustration N° 24).

Ces trois exercices intéressent non seulement les tireurs en fente, mais également tous les haltérophiles car le développé actuel demande pour ne pas être trop dangereux, une réelle souplesse de l'articulation coxo-fémorale. Ces mouvements peuvent alterner avec les exercices abdominaux qui produisent l'effet contraire ;

— cheville et genou : la pratique régulière des fentes basses et des flexions complètes suffisent généralement à améliorer le jeu articulaire de ces articulations ;

— buste : tous les exercices de flexion antérieure ou latérale du tronc, jambes tendues, écartées ou jointes, avec ou sans temps de ressort. Les roulades sont également recommandées.

Abdominaux : L'haltérophile doit avoir de bons muscles abdominaux d'une part pour compenser la forte tonicité des muscles du dos qui tend à accentuer la courbure vertébrale lombaire et, d'autre part, pour résister aux charges dans les positions cambrées du développé actuel :

— suspendu à une barre fixe ou à tout autre appareil surélevé, prise de mains large, amener les jambes tendues sur un côté puis sur l'autre en les maintenant dans un plan horizontal (même exercice, genoux fléchis pour les débutants) (illustration N° 25) ;

— même exercice en maintenant les jambes dans un plan vertical.

Les deux exercices précédents présentent, en outre, l'avantage d'étirer la colonne vertébrale :

— position couchée sur le dos, genoux très fléchis, pieds fixés, mains derrière la nuque, amener le visage vers les genoux en arrondissant le dos, se recoucher en déroulant le dos. Une charge légère, maintenue sur la poitrine, peut être utilisée dans cet exercice (illustration N° 26)

— assis sur un banc, bras tendus, mains accrochées de chaque côté du banc à 40 cm en arrière des fessiers, amener les jambes tendues à la verticale, les reposer sur le banc (illustration N° 27).

Exercices d'activation respiratoire : La plupart des haltérophiles comprennent l'utilité des différentes familles d'efforts décrits dans les chapitres précédents mais rares sont ceux qui ressentent le besoin de respirer, de s'oxygéner. La respiration est pourtant l'une des grandes fonctions de l'organisme : les échanges gazeux qui s'effectuent au niveau des poumons permettent de fixer l'oxygène de l'air dans le sang et d'éliminer les gaz brûlés sous forme de gaz carbonique. Par ce simple énoncé, tout sportif doit comprendre qu'il récupèrera plus vite d'un effort ou d'une suite d'efforts si sa respiration fonctionne bien. Mais l'haltérophile qui arrive en fin de séance dispose généralement de peu de temps sinon d'énergie et est peu enclin à faire des exercices d'activation respiratoire tels que footing, sauts à la corde, shadow-boxing.

Il peut, par contre, réunir tous les exercices de compensation cités plus haut : abdominaux, étirements, assouplissements, ainsi que les différentes formes de sauts et pratiquer tous ces exercices sur un rythme très soutenu, sans marquer de temps d'arrêt entre chacun d'eux. Cette forme de travail activera sérieusement le rythme respiratoire et présentera l'avantage de ne pas trop allonger la durée de la séance d'entraînement.

**

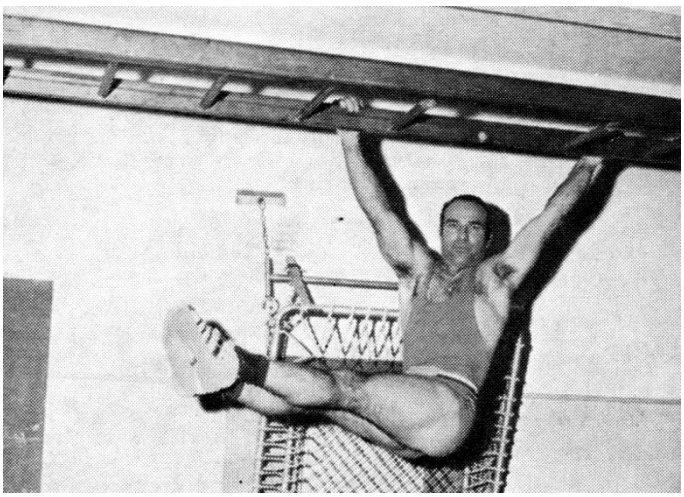

25 a

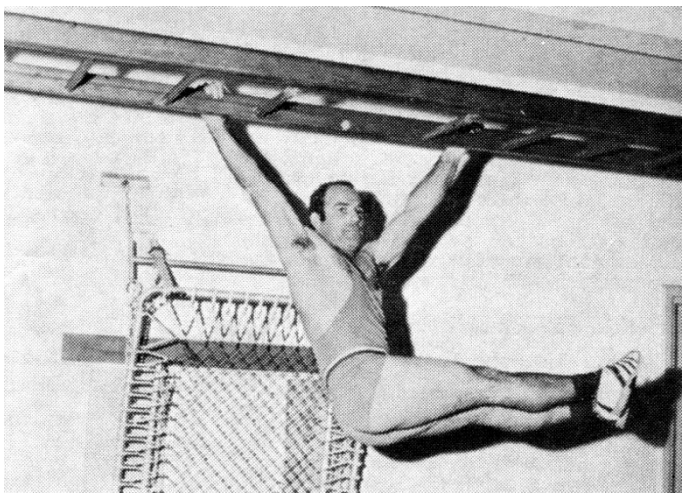

25 b

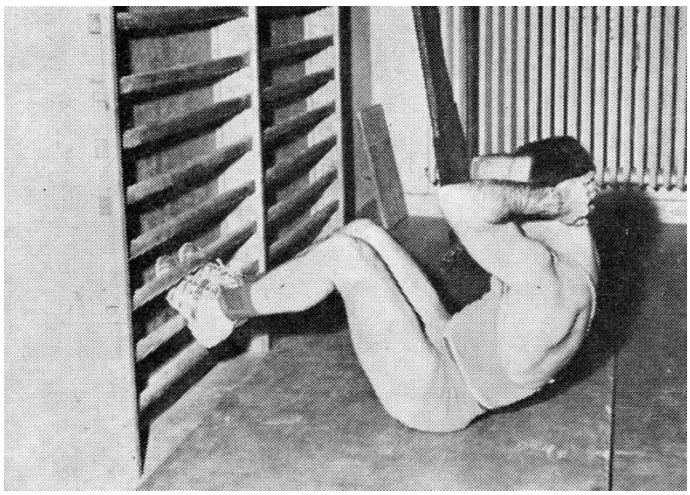

26

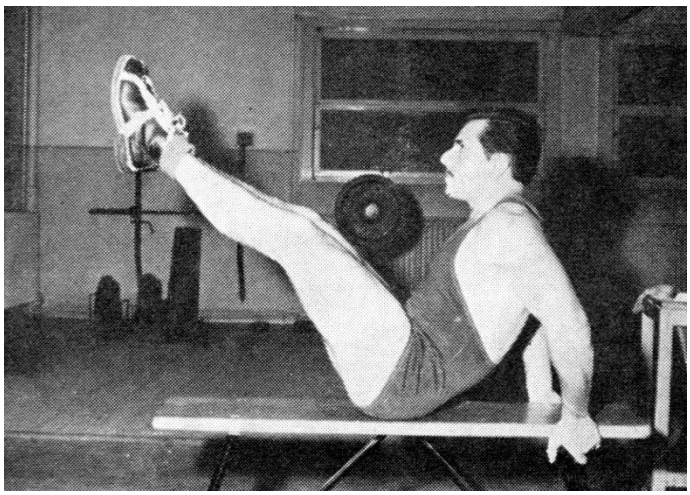

27

LE PLAN D'ENTRAINEMENT

La plupart des haltérophiles français s'entraînent trois fois par semaine, certains plus résistants et dont les activités extra-sportives sont peu pénibles peuvent s'entraîner quatre fois. Nous nous attacherons donc à composer des programmes d'entraînement basés sur trois ou quatre entraînements par semaine, considérant que, seuls, quelques athlètes très entraînés et résistants, privilégiés, car disposant de temps de loisirs exceptionnels peuvent dépasser ces chiffres.

Nous pouvons distinguer des périodes d'entraînement de trois types :

- périodes de compétition qui s'étendent sur les six semaines précédant la compétition ;
- périodes d'inter-compétition (durée : variable) ;
- périodes de repos relatif (durée : de quatre jours à une semaine).

La répartition de ces différentes périodes dans le programme d'entraînement annuel dépend des dates des compétitions et de leur importance. L'haltérophile français peut retenir deux à cinq compétitions importantes au cours de l'année, les autres compétitions, considérées comme secondaires pourront être envisagées en tant que tests et ne devront pas trop perturber le programme établi.

Périodes de compétition.

Caractéristiques :

- Durée : deux périodes successives de trois semaines chacune ;
- Un test commence chacune de ces deux périodes ;
- La compétition termine cette période de six semaines.

— Les charges maximum pour chacun des mouvements olympiques sont tirées tous les 10 jours (environ) à l'occasion des deux tests et de la compétition, ainsi qu'au cours de deux séances d'entraînement pour chacun des mouvements olympiques.

— Les deux diagrammes ci-joints, s'adressent aux athlètes s'entraînant soit trois fois, soit quatre fois par semaine et permettent de préciser les charges les plus lourdes levées pour chacun des mouvements olympiques à chaque séance d'entraînement.

— Ces diagrammes représentent une période de trois semaines d'entraînement, la deuxième période étant identique.

— Ces diagrammes figurent l'alternance entre les efforts intenses et les efforts plus modérés chaque courbe, représentant un mouvement, a une forme assez semblable aux deux autres, mais toujours légèrement décalée afin, qu'en dehors des tests, les efforts maximum soient répartis sur plusieurs séances.

— Sur le diagramme s'adressant aux athlètes qui s'entraînent quatre fois par semaine, nous pouvons lire :

Dimanche : test, 100 % pour chacun des mouvements.

1re Semaine

Mardi : Développé 85 %.
Arraché 80 %.

Mercredi : Épaulé-jeté 80 %.

Vendredi : Développé de 90 à 92 %.
Arraché 90 %.

Samedi : Épaulé-jeté 90 %.

Pendant la semaine suivante, les tentatives de maximum seront réparties sur trois séances d'entraînement :

2e Semaine

Mardi : Arraché 100 %.
Développé entre 90 et 92 %.

Mercredi : Epaulé et jeté entre 90 et 92%.

Vendredi : Développé 100 %.
Arraché entre 90 et 92 %.

Samedi : Epaulé - jeté 100 %.

La troisième semaine précède le deuxième test ou la compétition, l'athlète modère ses efforts, ses dépenses d'influx nerveux ; les charges levées seront plus modérées et particulièrement pendant la dernière séance d'entraînement. De plus, le nombre de séries qui suit la gamme montante des charges sera diminué ou même supprimé.

3e Semaine

Mardi : Arraché 90 %.
Développé entre 90 et 92 %.

Mercredi : Epaulé -jeté 90 %.

Vendredi : 3 mouvements olympiques charges modérées ou éducatifs jusqu'à environ 70 % du maximum sauf pour le développé où la charge la plus lourde atteint 85 %.

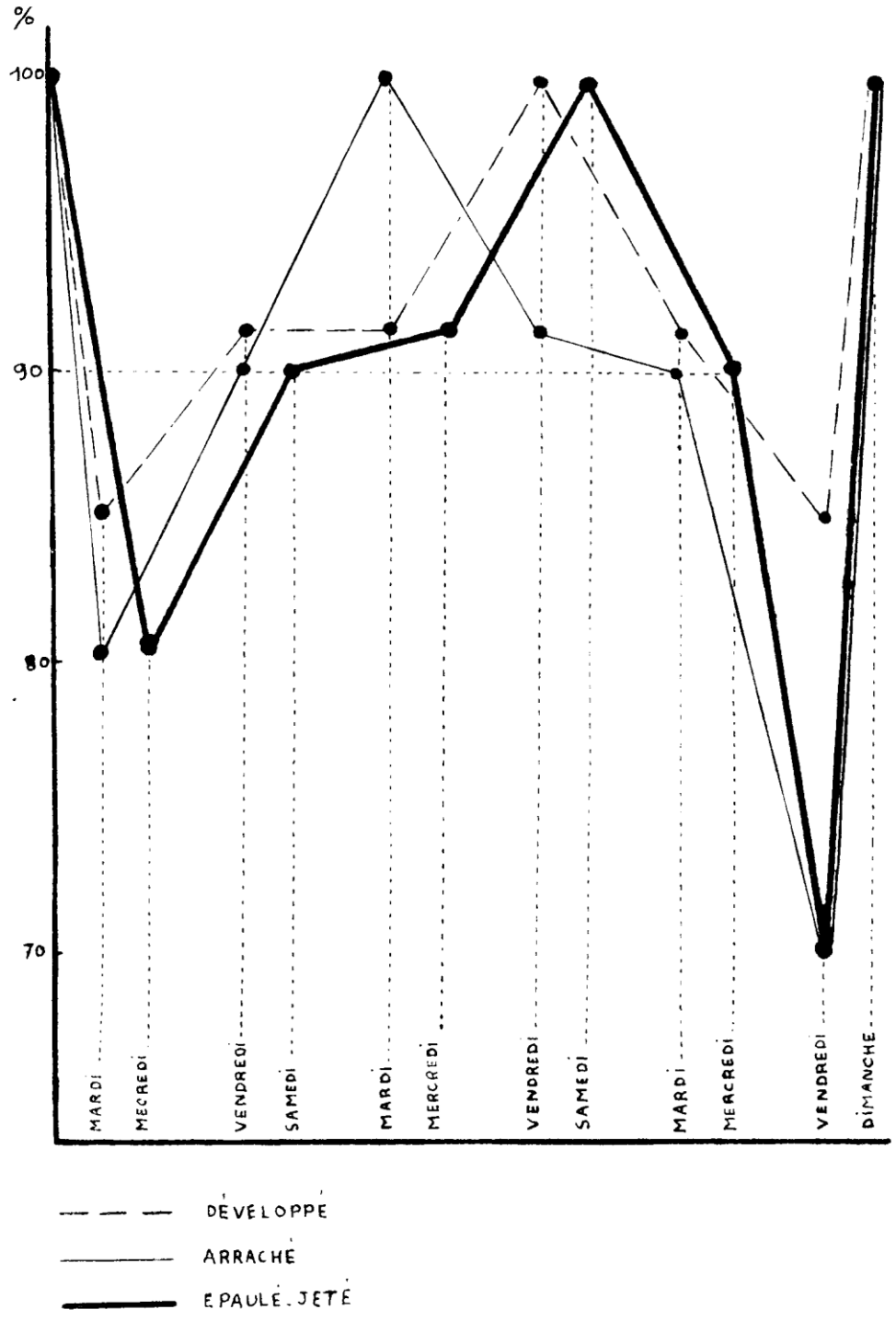

Diagramme des charges les plus lourdes levées au cours d'une des 2 périodes de trois semaines qui précèdent la compétition (l'autre période est semblable). 4 entraînements par semaine.

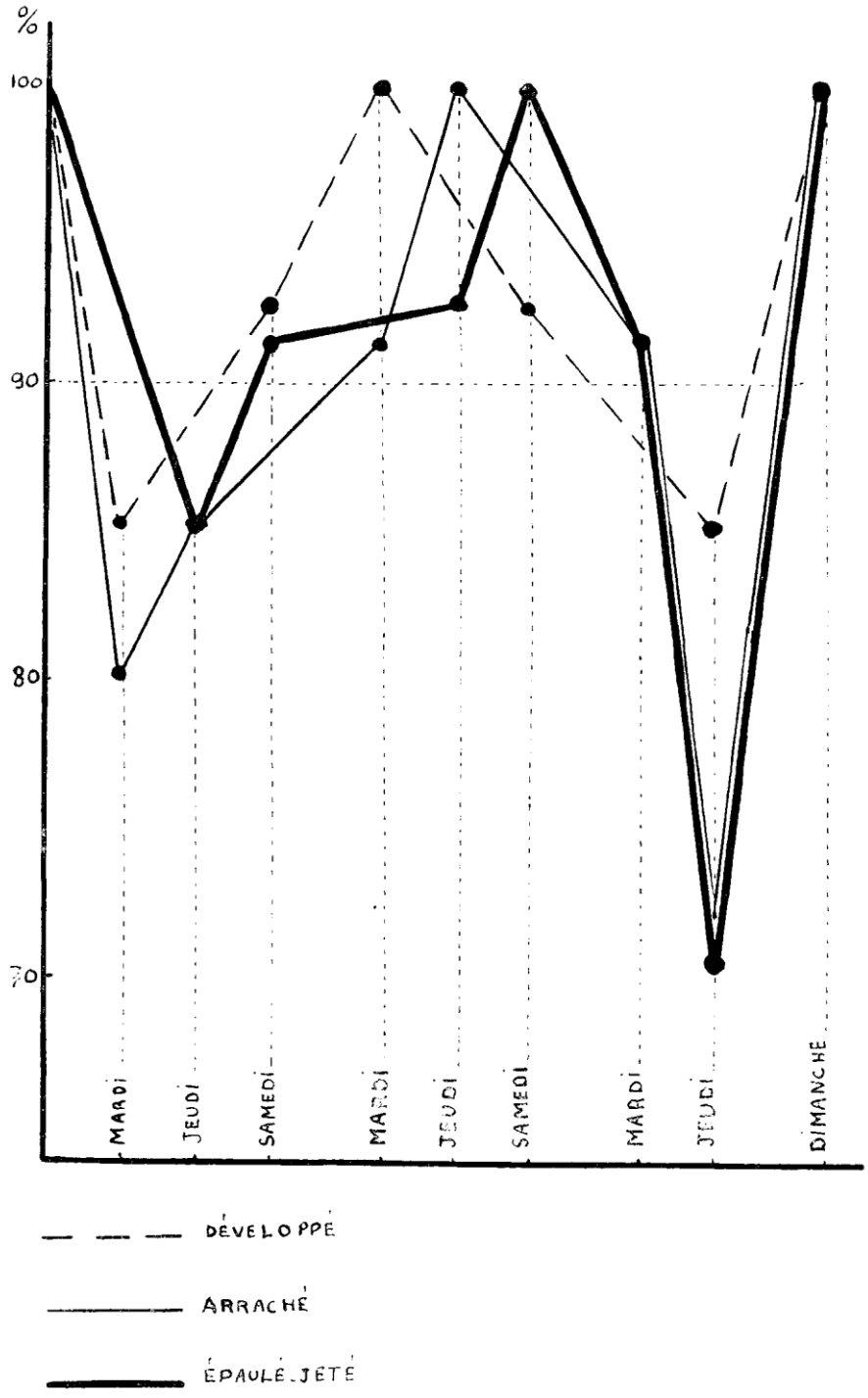

Diagramme des charges les plus lourdes levées au cours d'une des deux périodes de trois semaines qui précèdent la compétition (l'autre période est semblable). 3 entraînements par semaine.

- Sur le diagramme s'adressant aux athlètes qui s'entraînent trois fois par semaine, nous pouvons lire :

Dimanche : test, 100 % pour chacun des mouvements.

1re Semaine

Mardi : Arraché 80 %.
Développé 85 %.

Jeudi : Arraché 85 %.
Épaulé-jeté 85 %.

Samedi : Épaulé-jeté 90 à 92 %.
Développé 92 %.

2e Semaine

Mardi : Développé 100 %.
Arraché 90 à 92 %.

Jeudi : Arraché 100 %.
Épaulé-jeté 90 à 92 %.

Samedi : Épaulé-jeté 100 %.
Développé 92 %.

3e Semaine

Mardi : Arraché 90 à 92 %.
Épaulé-jeté 90 à 92 %.

Jeudi : Arraché et épaulé-jeté mouvements préparatoires jusqu'à 70 %.
Développé 85 %.

La progression des charges au cours d'une séance d'entraînement est l'une de celles que nous avons décrites dans la première partie de cet exposé. Lorsque les charges ne dépassent pas 80 % maximum, seuls les mouvements préparatoires ou éducatifs sont utilisés.

Les courbes ont été figurées ici avec précision, mais compte tenu du tempérament de l'athlète, elles peuvent être légèrement décalées vers le bas surtout si l'entraîneur craint le surmenage. De plus, l'athlète n'est évidemment pas un robot capable de réaliser à la lettre tout ce qui a été précisé quelques semaines plus tôt. Suivant les circonstances, les impondérables, les proportions fixées peuvent donc être légèrement modifiées.

Les courbes de variation des charges des mouvements de culture physique haltérophile ne sont pas figurées ici : elles sont semblables à celles des mouvements olympiques pour tous les exercices de détente nécessitant une forte dépense d'influx nerveux, tels que l'arraché et l'épaulé debout, les tirages lourds. Par contre, les courbes de variation des charges de tous les exercices de force (flexion sur les cuisses, développé en force, etc.), s'insèrent entre les courbes précédentes et la ligne horizontale passant par 100 % en d'autres termes, l'approche de la compétition ne modifie que très peu les charges.

Lorsque l'athlète enregistre une amélioration de ses performances, au cours de cette période de compétition, les pourcentages restant invariables, les charges levées seront donc augmentées. Toutefois, ce changement risque d'amener un sensible accroissement de la somme de travail et surtout une augmentation de l'intensité de celui-ci, aussi recommandons-nous d'étaler les augmentations de charges sur une période assez longue (deux semaines, par exemple).

Lorsque deux compétitions importantes se succèdent à des intervalles de temps différents de trois ou six semaines, le programme que nous avons recommandé doit être adapté :

1er *CAS* : 5 *semaines entre deux compétitions.*

Les première et deuxième semaines d'entraînement sont semblables à celles du diagramme.

La troisième semaine est semblable à la précédente (la deuxième) mais les charges levées ne dépassent pas 90 à 92 %.

La quatrième semaine reprend le programme de la deuxième semaine, la cinquième semaine est semblable à la dernière semaine du diagramme.

2e *CAS* : 4 *semaines entre deux compétitions.*

La première et la deuxième semaine d'entraînement sont semblables à celles du diagramme mais les charges levées ne dépassent pas 90 à 92 % du maximum.

Les troisième et quatrième semaines d'entraînement sont semblables à celles des deuxième et troisième semaines du diagramme.

3e *CAS* : 2 *semaines entre deux compétitions.*

La deuxième semaine du diagramme est supprimée.

CHOIX des EXERCICES de CULTURE PHYSIQUE et RÉPARTITION sur le PROGRAMME HEBDOMADAIRE

Le programme de travail sur les trois mouvements olympiques ayant été défini, il nous reste à préciser celui des exercices de musculation. Le choix des exercices peut tenir compte des points faibles de l'athlète - qu'il s'agisse de la déficience d'une qualité physique ou d'un groupe musculaire - ou, mieux encore, ce choix peut négliger les particularités individuelles, la correction d'une déficience intervenant alors par la modification du nombre de séries exécutées pour chaque exercice. Nous avons retenu ici ce deuxième procédé.

La liste des exercices doit être établie d'une façon harmonieuse, chacune des familles d'efforts devant trouver une place sensiblement égale à celle des autres. En face de chaque exercice retenu est indiqué le nombre de séances au cours desquelles il doit être travaillé.

Exemple : 4 séances d'entraînement par semaine.

Développé	2
Arraché	2
Épaulé-jeté	2
Tirage lourd	1
Epaulé debout	1
Arraché debout	2
Tirage des bras (prise large)	2
Tirage des bras (prise d'épaulé)	2
Développé partiel	2
Développé assis	2
Flexion sur les cuisses	3

Ces exercices sont ensuite répartis sur les 4 séances d'entraînement.

Mardi : Développé + développé partiel (des supports) ;
Arraché ;
Epaulé debout ;
Tirage des bras (prise large) ;
Flexion sur les cuisses.

Mercredi : Épaulé-jeté ;
Arraché debout ;
Tirage des bras (prise d'épaulé) ;
Développé assis ;
Flexion sur les cuisses.

Vendredi : Développé + développé partiel (des supports) ;
Arraché ;
Tirage lourd ;
Tirage des bras (prise large).

Samedi : Épaulé-jeté ;
Arraché debout ;
Tirage des bras (prise d'épaulé) ;
Développé assis ;
Flexion sur les cuisses.

Nous verrons plus loin les exercices complémentaires.

Autre exemple : 3 séances d'entraînement par semaine.

Développé	2
Arraché	2
Épaulé-jeté	2
Tirage lourd	1
Arraché debout	2
Tirage des bras (prise large)	3
Développé au banc incliné	1
Développé assis	2
Flexion sur les cuisses	3

Répartition sur les trois séances :

Mardi : Développé ;
Arraché ;
Arraché debout ;
Tirage des bras (prise large) ;
Développé assis ;
Flexion sur les cuisses.

Jeudi : Arraché ;
Épaulé-jeté ;
Tirage lourd ;
Tirage des bras (prise large) ;
Développé au banc incliné ;
Flexion sur les cuisses.

Samedi : Développé ;
Épaulé-jeté ;
Arraché debout ;
Tirage des bras (prise large) ;
Développé assis ;
Flexion sur les cuisses.

A l'approche de la compétition, et particulièrement dans les 8 jours qui précèdent celle-ci, l'athlète ne doit pas changer les exercices de culture physique qu'il a choisis précédemment : un nouvel exercice risque de provoquer des courbatures et de nuire ainsi à sa préparation. Par contre, en tout autre moment, les exercices peuvent être changés périodiquement, toutes les six ou huit semaines par exemple, à condition de ne pas déséquilibrer la répartition des efforts dans les différentes familles. Ce changement d'exercice peut intervenir lorsque l'athlète « plafonne » et une reprise de la progression suit très souvent ce changement.

LA SÉANCE D'ENTRAINEMENT

Composition :

1) *Mise en train* : Elle dure 10 minutes environ mais ce temps peut varier suivant les individualités et les conditions d'entraînement. Elle comprend : *a*) une activation générale de l'organisme par des marches, courses légères, sautillements ; *b*) un dérouillage articulaire (bras. jambes et tronc) composé de mouvements d'assouplissements en évitant de forcer, mais en insistant sur les articulations les plus fragiles ; *c*) un échauffement purement haltérophile : imitation des mouvements haltérophiles avec ou sans bâton, puis avec une barre légère.

L'athlète ne doit pas hésiter à prolonger cette partie de la séance autant qu'il le juge nécessaire.

2) *Travail technique* : Travail de 1 ou 2 mouvements olympiques : durée 20 minutes à 1 heure. Reprendre les progressions décrites dans la première partie de cet exposé.

3) *Travail de Culture Physique Haltérophile* : Travail de 3 à 5 exercices : durée : 40 minutes à 1 heure 30.

4) *Culture Physique de compensation et Sauts* : Abdominaux (3 séries de 10) sauts, assouplissements, étirements composent cette partie de la séance. L'accent est toujours mis sur la correction des déficiences. Cette partie de la séance dure 10 à 15 minutes et doit être faite sur un rythme très soutenu afin d'activer le rythme respiratoire et de provoquer la transpiration.

Exemple :

1 série d'abdominaux ;
1 série d'assouplissements pour les hanches ;
1 série d'assouplissements pour les épaules ;
1 série d'assouplissements pour la colonne vertébrale ;
10 à 20 sauts au-dessus d'un banc.

(Répéter 3 fois cet enchaînement avec la possibilité de changer d'exercice).

Terminer la séance par des exercices d'étirements : suspension à la barre fixe ou à l'espalier avec balancement des jambes, rotation du bassin.

Il est recommandé à l'athlète de s'étendre ensuite sur le dos, sur un tapis, pendant une dizaine de minutes, dans un endroit calme, aéré, peu éclairé et bien chauffé. L'athlète doit concentrer son attention sur la relaxation maximum de tous les muscles de son corps et sur le contrôle de sa respiration. Ces quelques minutes qui précèdent les ablutions ne sont pas une perte de temps, car elles permettent d'entamer activement et d'accélérer considérablement la récupération.

PÉRIODES D'INTER-COMPÉTITION

Les périodes d'inter-compétition représentent la plus grande partie de l'année. Leur durée est très variable et dépend de l'espacement des dates de compétition. Elles s'intercalent entre les périodes de compétition. Les buts poursuivis pendant ces périodes sont :

- l'amélioration des qualités physiques et la recherche de leur équilibre ;
- l'annulation des déficiences ;
- l'entretien de la technique acquise.

La somme globale de travail est plus importante que pendant les périodes de compétitions, le nombre de répétitions pour les exercices de force peut atteindre et dépasser le chiffre de 5. La quantité de travail prend donc ici le pas sur l'intensité du travail. Le choix des exercices doit être effectué après avoir analysé les points faibles et les points forts de l'athlète. Le tableau des exercices dressé dans les pages précédentes peut aider ce choix l'athlète de détente manquant relativement de force choisira des exercices dans la partie gauche du tableau (exercice de force). Inversement, l'athlète fort, relativement lent, adoptera de préférence des exercices de la partie droite du tableau (exercice de détente).

La séance d'entraînement comprend les mêmes grandes parties que pendant la période de compétition

Échauffement ;
Travail technique ;
Travail de culture physique haltérophile ;
Travail des exercices complémentaires.

La répartition du temps consacré aux différentes parties de la séance est pourtant très différente : la partie technique est abrégée au bénéfice de la culture physique haltérophile.

La répartition du travail sur les 3 ou 4 séances d'entraînement hebdomadaire suivra le même procédé que précédemment pendant la période de compétition.

Exemple s'appliquant à un athlète s'entraînant 4 fois par semaine et dont les qualités - force et détente - et le développement musculaire sont bien équilibrés

Développé	1
Arraché	1
Epaulé - jeté	1
Tirage lourd	2
Epaulé debout	2
Arraché debout	2
Tirage des bras (prise large)	2
Tirage des bras (prise d'épaulé)	2
Développé assis	2
Développé assis au banc incliné	3
Flexion sur les cuisses	3
Flexion sur les cuisses (mouvement partiel)	3

(Mouvements à répartir sur les 4 séances d'entraînement. En regard de chaque exercice, le chiffre indique le nombre de séances au cours desquelles cet exercice est utilisé).

Séance du mardi :

- Développé ;
- Epaulé debout ;
- Arraché debout ;
- Tirage des bras (prise large) ;
- Développé (banc incliné) ;
- Flexion sur les cuisses.

Séance du mercredi :

- Arraché ;
- Tirage lourd ;
- Tirage de bras (prise d'épaulé) ;
- Développé assis ;
- Flexion sur les cuisses (mouvement partiel).

Séance du vendredi :

- Épaulé-jeté ;
- Tirage lourd ;
- Tirage de bras (prise large) ;
- Développé banc incliné ;
- Flexion sur les cuises.

Séance du samedi :

- Epaulé debout ;
- Arraché debout ;
- Tirage des bras (prise d'épaulé) ;
- Développé assis ;
- Développé (banc incliné) ;
- Flexion sur les cuisses.

Des tentatives sur les maxima des mouvements olympiques peuvent être tentées une fois toutes les 2 ou 3 semaines mais seulement lorsque l'athlète en éprouve le besoin. Les progressions des charges ont été décrites précédemment, le travail technique recherche toujours la qualité de l'exécution et non la quantité de travail.

La progression des charges pour chacun des exercices de culture physique est identique à celle de la période de compétition, mais les séries exécutées après la gamme montante des charges seront répétées un plus grand nombre de fois, en moyenne 5 répétitions par série, avec des charges sensiblement moins lourdes.

La dernière partie de la séance, réservée aux exercices complémentaires peut être prolongée et particulièrement lorsque l'athlète manque de souplesse ou de détente ou de développement des muscles abdominaux.

Le nombre d'exercices, de séries, de répétitions, est alors augmenté.

Pendant les périodes d'inter-compétition, l'athlète peut se livrer à des activités sportives différentes, à des dérivatifs. Ces activités peuvent avoir lieu une ou deux fois par semaine soit à la fin d'une ou de deux séances d'entraînement haltérophile écourtées, soit au cours d'une séance spéciale, le dimanche matin par exemple.

LES PÉRIODES DE REPOS RELATIF

L'accumulation des sommes de travail importantes peut parfois dépasser les facultés de récupération de l'athlète et le conduire vers le surmenage.

Ce surmenage se manifeste sous plusieurs formes :

- fébrilité et excitabilité excessive ;
- perte de sommeil ;
- perte d'appétit.

Il est rare que dans une carrière sportive, un athlète recherchant à tirer le maximum de ses possibilités physiques n'atteigne pas une forme plus ou moins accentuée de surmenage. Cet état intervient très souvent après une « période de forme » où l'athlète se sent dans un état euphorique et pense pouvoir dépasser impunément les sommes et surtout l'intensité de travail qu'il faisait précédemment. L'alternance dans l'intensité du travail que nous avons recommandée, la progressivité de l'augmentation de la somme de travail mais aussi l'adjonction dans le plan d'entraînement de périodes de repos doivent permettre d'éviter ces effets néfastes du surentraînement.

Nous distinguerons la période de vacances des périodes plus courtes de repos où l'athlète cherche simplement à donner la possibilité à son organisme de récupérer en rompant le rythme habituel de travail.

1) *Période de vacances* :

Lorsque celle-ci ne dépasse pas 3 semaines, l'athlète peut se livrer à la pratique de sports dérivatifs tels que les sports de ballon, athlétisme, natation, alpinisme, etc. La perte de force pendant ce temps assez court sera faible et très rapidement annulée. Si les vacances durent plus de 3 semaines, l'athlète, en dehors des activités dérivatives, devra entretenir sa force par des exercices avec charges ou à mains libres s'il ne dispose pas de matériel haltérophile.

Exemple :

- Flexion-extension des bras en position d'équilibre (pieds au mur) ;
- Tractions à la barre fixe ;
- Soulevé de terre (tronc d'arbre ou tout autre objet lourd).
- Flexion-extension en équilibre sur une jambe avec ou sans charge additionnelle (sac de sable, enfant, etc.) ;
- Abdominaux.

2) *Période courte de repos* :

Durée 4 à 7 jours. Elles prennent lieu après les compétitions importantes et périodiquement pendant les périodes d'inter-compétition. Ces arrêts très courts mais systématiques de toute activité haltérophile peuvent être espacés toutes les 6 à 10 semaines.

Toute dépense physique n'est cependant pas entièrement exclue de cette période et l'athlète doit continuer à fréquenter la salle d'entraînement ou le terrain de sport pour pratiquer les exercices « dits de compensation » : activation respiratoire, abdominaux, assouplissements.

Le carnet d'entraînement.

En possession du calendrier des compétitions et des différentes données exposées dans ce système d'entraînement, tout athlète ayant dépassé la période d'apprentissage du geste sportif doit être capable, avec l'aide de son entraîneur, d'établir son propre programme d'entraînement.

Le carnet d'entraînement devient alors un outil de travail indispensable. Sur les premières pages de celui-ci figurent :

1) un tableau destiné à enregistrer, mois après mois, le poids du corps, les performances réalisées sur les 3 mouvements olympiques et les principaux exercices de culture physique haltérophile. Une colonne est réservée aux observations. (Voir au bas de la page.) ;

2) quelques pages consacrées aux observations médicales ;

3) les diagrammes de la progression des charges pour chacun des mouvements olympiques ;

4) le diagramme des charges les plus lourdes levées en période de compétition ;

5) la liste et les dates des compétitions ;

6) la succession datée des différentes périodes de compétition, de repos, d'inter-compétition ;

7) le programme hebdomadaire et sa répartition sur les 3 ou 4 séances d'entraînement de la période en cours.

L'athlète réserve ensuite une page du carnet par séance d'entraînement. Avant chacune de ces séances, il établit son programme de travail en se référant au programme hebdomadaire pour la liste des exercices, aux différents diagrammes pour les charges à lever. Pendant la séance d'entraînement, il essaie de se tenir au programme établi, mais s'il est obligé de le modifier, il le notera sur le carnet.

Dates	Poids de corps	Développé	Arraché	Epaulé et jeté	Arraché debout	Epaulé debout	Développé en force	Flexion sur les cuisses	Saut en longueur à pieds joints	Sauts à pieds joints (élévation verticale)	OBSERVATIONS

Une nouvelle page de ce carnet est consacrée à l'établissement du programme hebdomadaire et à sa répartition sur les différentes séances lorsqu'une période de compétition, de repos ou d'inter-compétition vient de s'achever.

Toutes ces opérations peuvent paraître très compliquées..., elles deviennent en fait, rapidement simples car, très vite, l'athlète n'a plus besoin de se référer aux diagrammes de progression des charges. De plus, après une ou deux semaines de pratique, le programme hebdomadaire est bien connu.

L'athlète peut, également, calculer à l'issue de chaque séance d'entraînement, le tonnage ou la somme totale des kilos levés. Cette opération permet de contrôler la progressivité de la somme de travail pendant une période déterminée. Toutefois, ce tonnage n'apporte qu'une indication très approximative sur la somme de « travail mécanique » réellement effectuée car la distance de déplacement des charges est négligée il suffirait pour atteindre un fort tonnage de faire des quarts de flexion sur les cuisses au lieu de flexions complètes, de faire des tirages lourds au lieu d'arracher debout.

Le calcul du tonnage levé n'apporte donc une indication sur la progressivité de la somme de travail que lorsque les exercices utilisés ne sont pas changés.

Dans cet exposé, j'ai omis de parler de la courbe de progression des performances qu'un haltérophile peut espérer suivre pendant sa carrière sportive.

Cette courbe, ascendante, est en effet difficilement prévisible. A titre indicatif, j'ai tracé celle de quelques athlètes français de premier plan et la lecture de ces courbes m'amène à formuler la conclusion suivante : l'haltérophilie n'est pas un sport ingrat, la volonté, l'assiduité à l'entraînement, la persévérance, sont toujours récompensées. Après 10 ans de pratique, un haltérophile n'a, bien souvent, pas encore atteint le maximum de ses possibilités et n'est encore que très rarement capable d'en évaluer les limites.

Après quelques années d'entraînement appliqué, certains jeunes athlètes qui, à leurs débuts, paraissaient dénués de qualités physiques, se révèlent capables d'atteindre des performances étonnantes. Leurs « dons » suscitent l'admiration et parfois l'envie de ceux qui, n'ayant pas voulu suivre le même dur chemin, assistent à leur éclatante réussite... Non, l'haltérophilie n'est manifestement pas un sport ingrat.

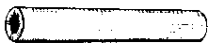

LA SOCIETE HALTERO CULTURISTE APOLLON

23, rue Houdon - PARIS (18me) - C.C.P. 2165-49 PARIS

-- Matériel moderne Apollon - Barres haltérophiles compétition
-- Barres culturistes - Haltères chargeables - Tout acier.
-- Chaussures haltérophiles marque Athlétic » déposée
-- Modèle moderne, talon biseauté Semelles débordantes et antidérapantes
-- Bout carré - Cuir fort.
-- La Ceinture haltérophile, cuir fort et souple
-- Double œillet de fermeture, Renforcement dorsal rigide doublé peau.
-- Tapis sol caoutchouc mousse spécial, 20 m/m 1 m X 0,60.
-- Manchon mousse tubulaire, pour éviter l'écrasement des vertèbres cervicales lors des squats lourds.
-- Tous les appareils modernes, presses, etc. ...
-- Maillots d'entraînement, Slips bain mousse, lastex, satin,
-- Pour les Clubs, Importantes remises accordées.
Demandez nos tarifs divers.
Joindre enveloppe timbrée à votre adresse

CONTINENT - SPORTS

Bancs, Barres Olympiques,
Appareils à contrepoids

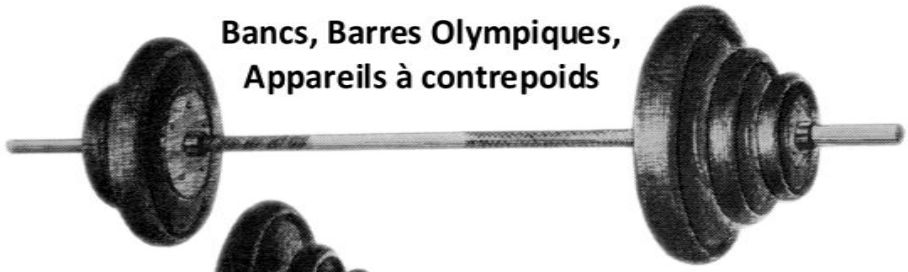

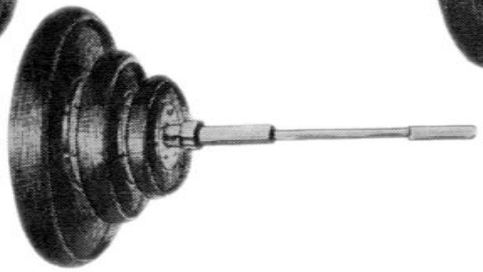

Guide barre polonais.
Plateau haltérophile

Barres pressions
Contrôle MR

ETS LARGUILLIER, 11, RUE PASTEUR - BRIE - COMTE - ROBERT - 77 - Tél. : 405-05-97

MAÎTRE TAILLEUR DES ATHLÈTES et des Sportifs
« à présent style effilé »
★
à Polyclète
le génie de sculpter le Doryphore
et à Malian
l'art d'habiller les athlètes

LES PLUS BELLES
DRAPERIES
AUX RICHES COLORIS
COUPE MODERNE BASÉE
SUR VOTRE MORPHOLOGIE
TRAVAIL GRANDE MESURE
ARTISANALE
COSTUMES
PURE LAINE PEIGNÉE
DEPUIS 6 00 F 00
★

G. MALIAN
33, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris- 9e
Tél. : 874 35-02
OUVERT DE 14 à 19 h 30, FERMÉ SAMEDI DIMANCHE

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)
Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

HALTÉROPHILES
Entraînez-vous n'importe où

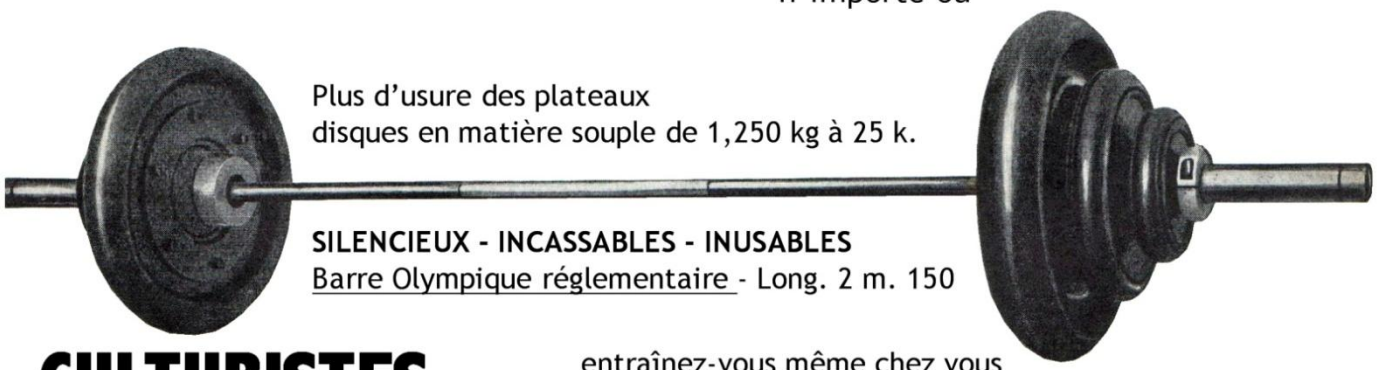

Plus d'usure des plateaux
disques en matière souple de 1,250 kg à 25 k.

SILENCIEUX - INCASSABLES - INUSABLES
Barre Olympique réglementaire - Long. 2 m. 150

CULTURISTES
entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement.

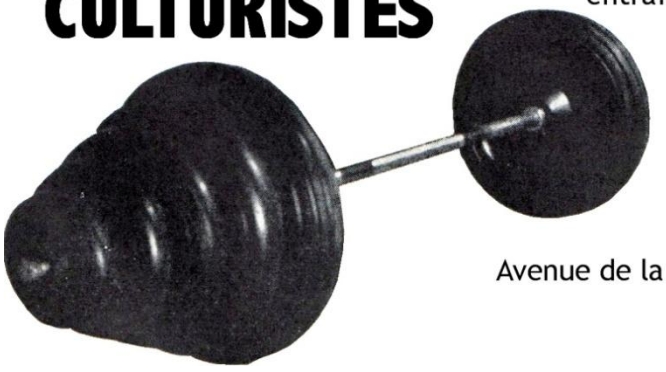

Disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- lomg. 1 m. 70

Documentation sur demande
LA ROUE FRANÇAISE
Avenue de la République _ RUEIL-MALMAISON (Seine-et-Oise)
Téléph : 967.02.18

Imprimerie Hallépée - 169, rue Lecourbe, Paris — Le Directeur de la publication : C. Bovi Dépôt légal : 4e trimestre 1968